



**HAL**  
open science

## Bilinguisme, enrichissements et conflits

Isabelle Felici

► **To cite this version:**

Isabelle Felici (Dir.). Bilinguisme, enrichissements et conflits. Felici Isabelle. Champion, 371 p., 2000. ⟨hal-03051074⟩

**HAL Id: hal-03051074**

**<https://hal.science/hal-03051074v1>**

Submitted on 15 Aug 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**BILINGUISME : ENRICHISSEMENTS ET CONFLITS**

Actes du colloque organisé à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de  
Toulon et du Var les 26, 27 et 28 mars 1999

Réunis par Isabelle Felici

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier le Président de l'Université de Toulon et du Var, Jean-Louis Vernet, pour son soutien dans l'organisation de ce colloque, le centre de recherche Babel et James Dauphiné, doyen de la Faculté de Lettres et des Sciences Humaines, à l'origine du projet, ainsi que Jean-Charles Vegliante, du centre CIRCE (Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Culture des Échanges) de Paris III, pour son aide dans le choix des interventions.

Merci aux instances qui, grâce à leur financement, ont permis au projet de voir le jour (Conseil scientifique de l'Université de Toulon et du Var, centre Babel, Ministère de l'Éducation Nationale, Conseil général du Var, Service des Affaires Culturelles de l'Université de Toulon et du Var).

Je remercie également tous les personnels de l'Université de Toulon et du Var que j'ai mis à contribution, en particulier Françoise Aimé, au secrétariat de la Faculté de Lettres et des Sciences Humaines, ainsi que les étudiantes de maîtrise LEA, Caroline Frichemann et Stéphanne Le Quéré, qui, dans le cadre de leur stage professionnel, m'ont aidée pour l'organisation pratique du colloque.

## AVANT-PROPOS

C'est au sein d'une Faculté de Lettres et Sciences Humaines soucieuse de développer ses activités de recherche qu'est née l'idée d'un colloque sur le bilinguisme.

Ce thème fédérateur ne pouvait que convenir à cette jeune faculté étant donné son caractère pluriel (quatre langues enseignées dans la filière Langues Étrangères Appliquées, filière Lettres Modernes et Anglais).

Dès le départ, la nécessité d'une vision interdisciplinaire s'est donc imposée, pour permettre aux chercheurs toulonnais de s'investir dans cette entreprise. L'interdisciplinarité est apparue aussi comme une nécessité scientifique, bien que le système universitaire français ne la favorise pas et que beaucoup de chercheurs, très attachés à leur étiquette, résistent encore trop souvent à l'ouverture qu'implique inévitablement l'interdisciplinarité.

Grâce à ce choix interdisciplinaire, ce colloque met en regard des situations de bilinguisme (mais souvent de trilinguisme, voire de quadrilinguisme) très différents, analysées par des spécialités de disciplines très variées (histoire, sociologie, linguistique, langues, littérature).

Ce sont ces différences que le programme des journées d'étude a tenté de refléter grâce à un découpage qui pourra sembler artificiel dans la mesure où certaines interventions auraient pu figurer dans deux ou trois demi-journées étant donné justement leur caractère interdisciplinaire, mais qui a le mérite de faire ressortir quelques grands thèmes : l'histoire au sens très large, avec des interventions qui évoquent des situations linguistiques passées mais étonnamment modernes, la littérature, lorsque au problème de la création littéraire s'ajoute celui de langue de création, voire du passage d'une langue à l'autre, enfin les bilinguismes régionaux et l'émigration, en France et dans d'autres régions du monde.

Certes, tous les cas de figure n'ont pas pu être envisagés, toutes les zones géographiques ne sont pas représentées. Certains manques s'expliquent par des empêchements de dernière minute, d'autres par une absence de propositions ce qui en soi peut aussi être révélateur. Toujours est-il que les possibilités sont vastes et que d'autres manifestations de ce genre peuvent encore avoir lieu, nombreuses.

*QUELQUES APPROCHES HISTORIQUES*

CATALOGNE : DE LA DIGLOSSIE À LA TENTATION HÉGÉMONIQUE

«Hable usted en cristiano», «Parlez comme un chrétien», «Parlez la langue chrétienne», c'est ainsi que l'on intimidait ou que l'on culpabilisait celui qui pouvait avoir le mauvais réflexe de s'adresser aux autres en catalan. Cette apostrophe, subtil raccourci du mépris néocolonialiste des Castillans sous le régime franquiste, résume bien les siècles de conflits linguistiques et politiques entre la Castille et les royaumes périphériques, en l'occurrence, la Catalogne ; car la question de la langue en Catalogne ne peut être envisagée du Moyen-Âge à nos jours en dehors du cadre politique.

Nous distinguerons d'abord quatre étapes dans l'histoire du conflit linguistique en Catalogne, puis nous aborderons, avec l'avènement de la démocratie, l'impact du droit et de l'action politique sur la situation de la langue.

## LANGUE ET HISTOIRE

L'âge d'or de la langue catalane<sup>1</sup> du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle correspond à l'apogée de la thalassocratie du royaume d'Aragon<sup>2</sup>. Le catalan, qui illustre aussi bien les chroniques du roi Jaume I<sup>er</sup> que les écrits scientifiques et littéraires du majorquin Ramón Llull, s'impose comme langue internationale : il se parle jusqu'au Vatican. À l'intérieur du royaume, il est utilisé par tous, sans différence de catégories sociales et dans toutes les situations. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle enfin, l'imprimerie, non seulement permet d'asseoir la codification linguistique et syntaxique en divulguant les œuvres mais répond aussi à la demande croissante de la bourgeoisie marchande qui, par sa volonté d'alphabétisation et sa soif de culture, aspire à devenir une classe hégémonique.

Le lent déclin de la Couronne d'Aragon et de la langue catalane commence paradoxalement avec le mariage de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille en 1469 et se poursuit avec la découverte du Nouveau Monde et le déplacement des pôles d'attraction économique de la Méditerranée vers l'Atlantique. L'expansionnisme de la Castille sur toutes les terres du monde connu – n'oublions pas la devise orgueilleuse des Habsbourgs : «le soleil ne se couche jamais sur l'empire de Charles Quint»– éclipse le royaume dont la langue s'affaiblit surtout à partir de la Contre-Réforme sous la poussée du centralisme castillan et de son rôle moteur dans la géopolitique européenne.

Le processus s'aggrave au XVIII<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée des Bourbons. Ceux-ci ne pardonneront pas à la Catalogne d'avoir pris le parti de l'archiduc d'Autriche et de s'être alliée avec l'Angleterre ; après 1714, ils réprimeront non seulement toute velléité politique mais s'attaqueront aux fondements même de l'identité catalane. Les décrets de la *Nova Planta* interdisent en effet de parler et d'enseigner le catalan. Tous les actes administratifs sont désormais pris en castillan. Un geste symbolique : de même que le pouvoir de Madrid a fait raser la forteresse de Montjuich, symbole de la résistance politique, de même on déplace l'Université de Barcelone qui sera transférée à Cervera. Suite logique à la dynamique historique amorcée au XVI<sup>e</sup> siècle, la langue castillane est considérée comme celle de la nation, et de nation, il n'en est qu'une : l'Espagne.

Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la Catalogne se trouve de fait dans une situation de bilinguisme diglossique ; le catalan avait perdu du terrain d'un point de vue quantitatif mais aussi qualitatif, la langue s'était appauvrie : les castellanismes et les barbarismes des textes de l'époque en témoignent.

Dans la dialectique pouvoir politique/langue, l'aristocratie opportuniste assume ses contradictions et pratique le castillan, langue du pouvoir, langue de la classe dominante : la langue de prestige. L'utilitarisme fait le reste dans tous les domaines et notamment pour la bourgeoisie marchande en déclin.

Tandis que les élites au pouvoir adoptent le castillan<sup>3</sup>, le peuple encouragé par le bas-clergé continue de pratiquer avec ténacité le catalan. Les sermons, la catéchèse et tous les actes du quotidien

---

<sup>1</sup> Nous n'évoquerons pas la situation diglossique traditionnelle latin/catalan, ni celle plus curieuse catalan/provençal qui du XII<sup>e</sup> au début du XV<sup>e</sup> siècle fait du provençal la langue de l'expression poétique tant l'admiration vouée aux troubadours était grande.

<sup>2</sup> La Couronne d'Aragon était en fait une fédération d'États dont la Catalogne, les Baléares et Valence, qui conservaient jalousement leurs *fueros*, leurs parlements... Aujourd'hui, la question linguistique et nationale ne se pose pas dans les mêmes termes dans ces quatre régions qui sont quatre Communautés Autonomes. Les questions soulevées dans cet article ne concernent que la Catalogne.

<sup>3</sup> Paradoxalement allié objectif de l'oppression culturelle, l'esprit des Lumières conforte les intellectuels dans leur expression en castillan au nom de l'universalisme, de l'égalité et de la fraternité. Cependant bien involontairement les dictionnaires bilingues voire trilingues latin/castillan/catalan, les grammaires pour les séminaires, sous couvert d'être des instruments de transition vers le castillan, maintiennent une codification linguistique et syntaxique minimale.

religieux sont dits en catalan, d'autant que, après 1789, le bas-clergé redoute pour ses fidèles les effets de la crise religieuse à laquelle pouvaient conduire les idées des Lumières.

Pratiquement, le catalan ne pouvait plus être un moyen de communication culturelle minimale.

La Renaissance du catalan et du catalanisme est surtout le fait du XIX<sup>e</sup> siècle, mais le mouvement s'amorce à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle lorsque la rupture du monopole commercial castillan rend à la Catalogne une part de sa prospérité d'antan. Le lien de cause à effet s'impose aux contemporains. En 1792, un membre de l'Académie ne déclare-t-il pas : «Que renaisse notre littérature catalane, enfouie dans notre mémoire, au moment où nos usines et nos manufactures s'élèvent vers les plus hauts sommets». Des écrivains comme Baldori Reixac en appellent à la fidélité de leurs frères à leur passé. Au cœur de la Renaissance catalane du XIX<sup>e</sup> siècle, il y aura la volonté quasi mystique de retourner aux racines, de redécouvrir le passé médiéval glorieux de la Couronne d'Aragon. Parler catalan comme l'écrivait le poète Antoni Pujades, c'est être habité par la grâce divine : «Pus parla catalá, Déu l'hi don glória.»

Le retour lent et progressif au plurilinguisme est donc l'œuvre de la bourgeoisie entreprenante et industrielle qui cherche une légitimité et qui la trouve dans le nationalisme et la revendication de son passé, dans la résurgence de la culture catalane et de sa langue ; elle communique ainsi avec la classe ouvrière née de l'exode des campagnes catalanes et aragonaises et qui ne parle que catalan. L'État centraliste –organisation administrative à la française imposée par Ferdinand VII en 1833– trouve un certain intérêt à céder aux forces économiques sur le terrain linguistique et culturel, car il compte sur les effets accélérateurs de la Révolution industrielle catalane sur le reste de l'Espagne. Enfin, le nationalisme catalan auquel la langue participe est un des exutoires aux mécontentements de la classe ouvrière naissante.

La Renaissance naît d'une dialectique perverse : des intérêts et des projets divergents conduisent à une sorte d'union sacrée pour faire du catalan la langue de prestige d'une nation. Milá i Fontanals s'écria à la fin des premiers Jeux Floraux en 1859<sup>4</sup> : «s'havia parlat tres hores en catalá i ningú no havia rigut», «On avait parlé trois heures en catalan et personne n'avait ri».

Mais la perte des ressources lexicales, les interférences avec le castillan, la difficulté à écrire le catalan étaient des handicaps importants et de fait, la codification linguistique et syntaxique devenait une tâche indispensable et urgente<sup>5</sup>. De 1814 à la fin du siècle, il y a des réflexions foisonnantes pour permettre à la langue de s'adapter à toutes les situations, à tous les registres et de dépasser sa situation diglossique (publication de la grammaire de Josep Pau Ballot, publication du dictionnaire de Pere Labèrnia en 1839, discussions autour de la revue *L'Avenç* à la fin du siècle). L'église aussi joue un rôle important dans ce processus de normalisation, mais, c'est nouveau, le haut clergé participe à la catalanisation ; en 1902, l'évêque de Vic, Torras i Bages obtient du ministre de l'Instruction publique, l'annulation de l'interdiction de l'enseignement du catalan dans les écoles ; mais en ce début de XX<sup>e</sup> siècle, c'est autour de la *Mancomunitat* et de son dirigeant Prat de la Riba que la normalisation et la codification vont se parfaire : organisation du 1<sup>er</sup> Congrès International de Langue Catalane en 1906, création de l'Institut d'Études Catalanes en 1907, sans oublier l'activité culturelle protéiforme autour d'Eugeni d'Ors, du poète Joan Maragall, des peintres Rusiñol ou Casas, du journal *La Veu de Catalunya* ; ce début de siècle est l'âge d'argent du catalanisme.

La Seconde République proclame l'officialisation de la langue dans l'article 5 du statut de Nuria de 1931, de même qu'il est précisé que les citoyens pourront l'utiliser devant l'administration et les tribunaux, même si l'année suivante c'est le principe de la co-officialité qui est imposé<sup>6</sup>. Mais en 1938, avant même la fin de la guerre civile, tout comme l'avait fait la dictature de Primo de Rivera, le décret d'interdiction des langues régionales était publié, et durant les vingt premières années du franquisme, la répression et la tracasserie administrative s'abattent sur les Catalans dont la langue était celle des rouges comme le martelait Franco.

---

<sup>4</sup> Les *Jocs Florals*, les Jeux Floraux étaient une manifestation médiévale remise au goût du jour en 1859 : les poètes, y compris les inconnus, étaient invités à dire leur poésie devant un jury. Une seule condition : écrire en catalan. Cette manifestation, dont le vainqueur n'obtenait qu'une fleur pour toute récompense, permettait de valoriser le passé médiéval et d'animer le nationalisme naissant.

<sup>5</sup> Joan Martí i Castell, *L'ús social de la llengua catalana*, Barcelone, Barcanova, 1992, p 45.

<sup>6</sup> Les relations entre la République et la Généralité de Catalogne furent très mouvementées. Rappelons la proclamation de «l'État catalan dans la république fédérale» en octobre 1934 par le président Companys qui entraîna des incidents sanglants.

Cependant, la langue reste toujours vivace chez les intellectuels, dans les couches défavorisées, pour le clergé souvent, à l'université de façon constante car elle est un symbole de résistance ; en 1953, le VII<sup>e</sup> congrès de Linguistique Romane à Barcelone est l'occasion de la reconnaissance du catalan par des personnalités de renom international ; en 1960, il existait environ vingt maisons d'éditions dans les Pays catalans. Et la très populaire Nouvelle Chanson catalane, la *Nova Canço*, en fait son moyen de communication dans cette période où la *dictadura* devient *dictablanda*<sup>7</sup>.

L'affaire Galinsoga en juin 1959 est une anecdote qui offre une bonne vision de l'état de conscience nationale en Catalogne. Indigné qu'un sermon ait pu se prononcer en catalan dans une église de Barcelone, le directeur du quotidien *La Vanguardia* s'écria «todos los catalanes son una mierda». Dénoncé par divers mouvements clandestins, le journal perd en quelques mois 30 000 lecteurs et 20 000 souscripteurs demandent la suspension de leur abonnement.

La situation de diglossie dans laquelle se trouve le catalan est donc partielle durant le franquisme ; elle est langue de prestige car elle est composante de la conscience nationale et partant, elle participe à la résistance ; cependant, deux facteurs la fragilisent : la forte émigration venue d'Andalousie, une population pauvre, souvent analphabète et castillanophone et l'impossibilité d'enseigner aux jeunes la langue codifiée. Les efforts de la *Mancomunitat* avaient été interrompus par la Guerre civile d'où une maîtrise souvent insuffisante qui conduisait les Catalans plutôt que mal pratiquer leur langue à s'exprimer en castillan.

## LA LANGUE, LE DROIT ET LA POLITIQUE

Pour comprendre les vingt dernières années de conflit linguistique depuis le retour à la démocratie, et l'impact du droit et de l'action politique sur la situation de la langue, nous retiendrons quatre dates : 1977, 1983, 1994, 1997.

Octobre 1977 : le rétablissement de la Généralité de Catalogne, le gouvernement autonome avec pour corollaire le catalan, devenu langue officielle avec le castillan.

Le Statut d'Autonomie de 1977<sup>8</sup> dans son article 3 reconnaît que :

- 1) le catalan est la langue propre à la Catalogne.
- 2) la langue catalane est la langue officielle avec le castillan qui est officiel dans tout l'État espagnol.
- 3) la Généralité garantit l'usage normal et officiel des deux langues et prendra les mesures nécessaires pour assurer leur connaissance et créera les conditions de leur pleine égalité.

L'article 3 du Statut ouvre le débat et une polémique : le législateur voulait créer les conditions d'un bilinguisme idéal mais ce sont les nationalistes qui vont y trouver la clef de la lente récupération de la langue, les conditions de l'hégémonie du catalan ; de fait, ils tiennent leur revanche. Ainsi, puisque la seule langue propre est le catalan qui est langue officielle, disent-ils, le castillan, officiel dans tout l'État, ne serait que secondairement officiel en Catalogne puisqu'il n'est pas langue propre ; pour eux, la co-officialité n'a donc pas de sens.

La Loi de Normalisation Linguistique du 6 avril 1983<sup>9</sup>, défense et illustration du Statut, contient les mêmes ambiguïtés. La langue propre est bien définie comme lors de la Renaissance en relation avec le passé historique «testimoni de fidelitat del poble català envers la seva terra i la seva cultura específica», «témoignage de fidélité du peuple catalan envers sa terre et sa culture», mais point de précisions sur le degré d'équilibre entre les langues officielles, ni sur l'usage normal et l'égalité pleine, d'autant que ces deux expressions seraient contradictoires : un usage normal du catalan ou du castillan, c'est-à-dire exclusif, entraînerait une inégalité de fait entre les langues, ajoutent les nationalistes.

Le seul point sur lequel la loi était claire est qu'elle laisse au citoyen le choix de la langue et le protège de toute discrimination. Mais au prix quelquefois de précisions inattendues. Ainsi dans la loi

---

<sup>7</sup> Dictature, en castillan *dictadura*, s'entend «dicta-dure» d'où le jeu de mot pour exprimer l'assouplissement très relatif du régime franquiste à la fin des années soixante : *dictablanda* c'est à dire «dicta-molle».

<sup>8</sup> Le texte intégral du Statut d'Autonomie est disponible en langue catalane sur le réseau Internet, à l'adresse de la Généralité : <http://www.gencat.es>

<sup>9</sup> Document disponible au Servei de Normalització Lingüística, Secció d'Us Oficial de la llengua Catalana, Direcció General de Política Lingüística de la Generalitat de Catalunya, C. Mallorca, 272, 08037 Barcelona.

de 1994 portant sur l'organisation de la police territoriale<sup>10</sup>, l'article 11 met en garde les *mossos d'esquadra* sur les risques de discrimination «per raó de raça, religió, llengua, opinió, lloc de naixement...»<sup>11</sup> «pour des raisons de race, de religion, de langue, d'opinion, de lieu de naissance...» Comme si cela n'allait pas de soi.

Dans la réalité quotidienne, on ne trouve donc pas le consensus voulu par le législateur mais plutôt les conséquences de son silence : la hiérarchisation des langues, un conflit politique latent et un conflit diglossique, fruit des rancœurs du passé : choisir dans telle ou telle situation le castillan ou le catalan révèle un comportement socio-politique : parler catalan peut devenir provocation, une affirmation de soi, une revanche morale, tout comme le castillan dans d'autres circonstances et pour d'autres catégories sociales. Que dire aussi de la population émigrée de l'intérieur qui ne sachant pas le catalan, voit sa situation d'infériorité économique et sociale doublée d'une infériorité culturelle.

Encouragé par le silence de la loi de 1983, par le sentiment anti-castillan, les déclarations radicales des cadres politiques et l'imposant arsenal réglementaire qu'ils mettent en œuvre, ouvrent une période d'érosion du castillan.

Ils prônent à travers le slogan «une seule communauté, une seule langue», l'idée de faire reculer le castillan là où il n'est pas la langue propre ; ils disent ainsi qu'on ne pourra «vivre en Catalogne sans devoir parler catalan». Ils souhaitent en finir avec un usage de langue vécue uniquement comme fidélité au passé et à sa culture, sous-entendu langue d'élite intellectuelle, et veulent en faire un instrument de communication : la langue doit être partout et sans honte ni crainte («Ho volem tot en català», «Nous voulons tout en catalan»). L'époque où l'avocat proposait à son client de s'exprimer en castillan pour ne pas indisposer le magistrat, est révolue ; Jordi Pujol, conseillé probablement par Marta Ferrusola, son épouse, militante nationaliste intégriste, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Cambio 16*<sup>12</sup> va plus loin, il préconise le bilinguisme passif. Le président de la Généralité dit ne pas vouloir contraindre les castillanophones à l'apprentissage du catalan mais en revanche, il exclut que l'on doive s'adapter à leur langue. Le bilinguisme passif serait donc qu'on puisse s'adresser en catalan à son interlocuteur qui répondrait en castillan. On le voit, sous couvert de bilinguisme, l'administration catalane poursuit une stratégie d'érosion voire d'exclusion du castillan que l'on retrouve dans l'esprit et la lettre des dispositions juridiques depuis 1984. Tous les décrets concernant tous les types d'activité précisent dans leur article premier que la rédaction des actes doit se faire «almenys en català» (au moins en catalan), suggérant ainsi habilement la possibilité de se passer de toute autre langue<sup>13</sup>.

Exclusif devient bien sûr l'usage du catalan dans la fonction publique territoriale, et l'évaluation de la connaissance du catalan de l'impétrant est obligatoire pour l'accès à la dite fonction publique.

Il est clair que la langue, en verrouillant l'accès à tous les emplois dépendant de la Généralité – police, justice, enseignement– rompt le principe d'égalité des citoyens devant l'État et freine toute mobilité géographique et professionnelle vers la Catalogne et les professions en lien direct avec la fonction publique (magistrature, avocats...).

Mais il n'est de généralisation du catalan et de bilinguisme passif efficace que si l'avenir est préparé, et c'est donc sur le terrain de l'École que les mesures prises sont les plus significatives. La langue en effet, au terme de la loi, est non seulement matière d'études mais aussi langue véhiculaire. Les écoles unilingues sont majoritaires dans l'enseignement primaire et secondaire, et sont en progression ; le *Servei d'Ensenyament del Català* estime qu'à la fin du siècle, elles représenteront près de 70% des écoles primaires<sup>14</sup>. À l'Université, plus de 50% des cours sont dispensés en catalan, le taux

---

<sup>10</sup> La *Guardia Civil* sera remplacée progressivement par les *Mossos d'esquadra*, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, au terme de l'accord de gouvernement dit *Pacto de Gobierno*, signé en mai 1996 entre le Parti Populaire et Convergència i Unió.

<sup>11</sup> Toutes les lois et tous les décrets concernant la prise en compte de l'identité linguistique sont répertoriés dans le *Recull de normativa legal sobre la llengua a Catalunya*, publié par la Direcció General de Política Lingüística de la Generalitat de Catalunya.

<sup>12</sup> Jordi Pujol, "Queremos reconocimiento internacional del catalán", *Cambio 16*, n° extra *De la resistència a la normalización*, 2 de marzo de 1987.

<sup>13</sup> Il s'agit en particulier des décrets réglementant les transports de biens et de personnes, le statut du consommateur, le secteur du tourisme, les prestations de service à domicile... Se référer au *Recull de normativa legal sobre la llengua a Catalunya* cité plus haut.

<sup>14</sup> Statistiques fournies par le *Servei d'Ensenyament del Català*, *La situació del català a l'escola primària a Catalunya*, 1991.

parvient à 60% si l'on y ajoute les cours donnés majoritairement en catalan ; par contre l'usage du catalan dans les contacts avec les professionnels et le public frise les 70%<sup>15</sup>.

Cette marche vers l'unilinguisme crée un lourd contentieux dont celui qui a opposé l'avocat Esteban Gómez Rovira à la Généralité de Catalogne à propos du décret d'application du catalan comme langue véhiculaire dans l'enseignement. Cet avocat prétendait soustraire son fils à l'enseignement du et en catalan. La procédure fut longue –huit ans–, le débat, passionné : des associations se créent : la CADECA –Confederación de Afectados por la Defensa de la Lengua Castellana–, *La Cervantina*, association culturelle probablement liée au Parti Populaire<sup>16</sup> qui prétend elle aussi défendre le castillan, enfin une campagne médiatique virulente. Le journal *El Mundo*, la radio *COPE* prennent parti dans le débat, et le quotidien *ABC* qui titre le 12 septembre 1993 : «Iguual que Franco pero al revès : persecució del castellano en Catalunya», «Pareil que sous Franco mais à l'envers : persécution du castillan en Catalogne»). Les témoignages des parents castillanophones sont en outre terrifiants : «...parce que nous avons souhaité que notre enfant suive les cours en castillan et, prétextant qu'il n'y avait pas d'enseignants, on le laisse dans un coin, il joue alors que les autres ont cours...»<sup>17</sup>. Dans le sondage publié par le quotidien *La Vanguardia* en avril 1994, 26,3% des habitants de la Communauté Autonome estime qu'il y a discrimination linguistique et que le castillan est en danger.

Au-delà de ce décret sur l'enseignement, de fait, c'est la constitutionnalité de la loi de 1983 qui se posait pour les plaignants mais le Tribunal Constitutionnel dans les attendus de l'arrêt du 28 décembre 1994, déboute les castillanophones, refuse aux parents le droit de choisir la langue d'enseignement puisque cela conduirait «à la création de deux réseaux d'enseignement et à deux communautés séparées pour des raisons de langue»<sup>18</sup>. Mentionnons que la Constitution de 1978 ne prévoyait pas l'acquisition de toutes les langues officielles de l'État mais qu'elle reconnaissait le droit des parents et des enfants de choisir parmi les langues officielles des communautés, celle dans laquelle ils seraient enseignés.

Encouragée par l'arrêt du Tribunal Constitutionnel, la loi du 30 décembre 1997<sup>19</sup> est la dernière étape politique de la normalisation. Le préambule en dit long sur les frustrations du législateur nationaliste : «...l'essor n'a pas été proportionnel au niveau de l'usage public»<sup>20</sup>, et annonce par conséquent un contenu offensif. La loi contraint le citoyen à connaître au moins le catalan même si elle lui laisse le droit de s'exprimer à l'écrit comme à l'oral en castillan<sup>21</sup>, le droit de solliciter la rédaction en castillan des actes le concernant ou d'en demander *a posteriori* la traduction ; le silence signifiera la rédaction des documents en catalan<sup>22</sup>. L'égalité pleine des deux langues est donc réaffirmée mais il ne s'agit pas tant de l'égalité des deux langues officielles que de celle des citoyens devant la langue. Remarquons que cette procédure lourde reste très dissuasive.

Désormais, plus d'ambiguïté sur la définition de l'usage normal du catalan ni sur la langue propre de la Catalogne : il s'agit de la langue utilisée exclusivement par les institutions, les services et entreprises publiques dans leurs actes collectifs et individuels, sur le terrain économique et social, par les moyens de communication et dans l'enseignement<sup>23</sup>. Dans l'activité socio-économique, le bilinguisme est accepté mais non imposé ; les notices d'information du consommateur, l'étiquetage des produits, la signalisation dans les magasins petits ou grands doit se faire «au moins en catalan». Tout citoyen sera contraint de suivre au moins 50% des émissions de radio et de télévision en catalan et

---

<sup>15</sup> Memorià anual (1991-1992), Universitat Autònoma de Barcelona.

<sup>16</sup> Le militantisme anti-catalan est fort bien décrit et analysé par Eduardo Voltas, *La Guerra de la llengua*, Barcelona, Empúries, 1996.

<sup>17</sup> Juan Gómez, "Con la lengua en el banquillo", *Cambio 16*, n° 1.162, 28 de febrero de 1994.

<sup>18</sup> Sentencia del Pleno del Tribunal Constitucional 337/1994 del 28 de diciembre de 1994.

<sup>19</sup> "La llei del català", *Aviu*, 30 de desembre de 1997.

Sur la maturation du projet, consulter "La futura ley de política lingüística", *La Vanguardia*, 19 de febrero de 1997. "Els jutges garantiran que ningú sigui discriminat per la llengua", *Aviu*, 25 de maig de 1997. "Proposició de llei sobre la renovació del marc legal de la llengua a Catalunya", *Butlletí Oficial del Parlament de Catalunya*, n°208, 9 de octubre de 1997. "Proposició de llei sobre els usos lingüístics a Catalunya", *Butlletí Oficial del Parlament de Catalunya*, n° 228 bis, 28 de novembre de 1997.

<sup>20</sup> *Ibidem*, Preàmbul, II. "El marc jurídic".

<sup>21</sup> *Ibidem*, III. "Els objectius d'aquesta llei".

<sup>22</sup> *Ibidem*, Capítol preliminar, Article 4. "Els drets lingüístics" et Capítol I, "L'ús institucional".

<sup>23</sup> *Ibidem*, Capítol preliminar, Article 2.

écouter un minimum de 25% de chansons en catalan. La loi réaffirme sur le terrain du droit, la philosophie du «bilinguisme passif» suggéré par Pujol en 1987, et que d'autres appellent aujourd'hui «discrimination positive». Il s'agit une fois de plus de faire reculer le castillan.

La politique volontariste de l'exécutif catalan complète la loi par l'encouragement et la sanction ; l'encouragement est traduit par des mesures d'exemptions fiscales pour ceux qui généraliseront l'usage du catalan dans leur secteur d'activité –publicité par exemple– ou pour les entreprises qui organiseraient des cours de formation continue de langue catalane<sup>24</sup>; les sanctions concernent les entreprises audiovisuelles ou de services publics concédés qui ne respecteraient pas le cahier des charges et qui pourraient se voir retirer leur autorisation d'émettre ou leurs concessions<sup>25</sup>.

En 1979, des universitaires catalans co-signaient dans la revue *Els Marges*, un article dont le titre, "Une nation sans État, un peuple sans langue ?"<sup>26</sup> posait de façon provocatrice, quatre ans après la mort de Franco, la question de la survie de la langue catalane liée à l'affirmation de l'État. La position radicale défendue par ces universitaires qui faisaient de la question de l'autonomie voire de l'indépendance la toile de fond de la question linguistique, exprimait l'impatience voire l'exaspération face à un monde politique catalan qui négociait avec le pouvoir central. Partisans du «tout tout de suite», ils partaient du principe que les Catalans avaient perdu le sens de l'identité nationale et de la combativité qu'ils avaient sous le régime franquiste et prônaient entre autre une exclusivité de l'usage du catalan dans les media, une redéfinition de la structure démographique en relation avec l'émigration intérieure accusée en substance de nourrir la langue castillane et de conduire, à court terme, à une situation diglossique pour le catalan.

Nous retrouvons le même ton, les mêmes craintes, en 1990, dans un article de *la Revista de Catalunya*, "Quin futur hi ha per a la llengua catalana"<sup>27</sup>, mais les ressorts ont évolué. Les auteurs constatent que «el català funciona avui com una llengua domèstica», «le catalan se comporte aujourd'hui comme une langue domestique», ce qui sous-entend que l'on ne peut plus faire l'impasse sur la mondialisation des échanges et sur l'impact croissant de l'usage utilitaire du castillan sur le terrain politico-économique européen et mondial.

L'arrêt du Tribunal Constitutionnel de 1994 et la loi de 1997 les a rassurés en partie. Mais, comme le disait le titre du manifeste de *Els Marges*, c'est par l'affirmation politique de la Catalogne que la langue trouvera son assise définitive. Très exigeants et impatients comme résistants durant le régime franquiste, la démocratie rêvée ne leur a pas apporté ce qu'ils espéraient. Qu'on ne s'y trompe pas, les analyses et revendications de ces auteurs aussi extrémistes soient-elles, ne sont pas marginales ; elles régulent, si ce n'est en apparence, tout au moins en profondeur, la vie politique catalane dominée par le parti nationaliste modéré Convergència i Unió. D'un côté, le «politiquement correct», l'apparence, la facette institutionnelle, celle qui négocie avec Madrid, qui rassure, et de l'autre, une facette plus radicale qui réalise ce qu'elle ne dit pas, qui applique *a minima* les lois et décrets castillans, une armée de fonctionnaires territoriaux qui tentent de marginaliser le castillan. D'ailleurs, l'on peut se demander jusqu'à quel point le couple formé par Jordi Pujol, président de Convergència i Unió et de la Généralité catalane, et son épouse Marta Ferrusola, n'est pas l'expression allégorique de ces deux faces de Janus : Jordi Pujol, l'homme politique responsable et son épouse dont l'action et les déclarations prosélytistes peuvent quelquefois être lues comme des déclarations officieuses du président.

Les positions radicales défendues par ces universitaires, le double langage du parti au pouvoir en Catalogne, Convergència i Unió, les dures négociations qu'a dû entreprendre avec le Parti de Jordi Pujol José María Aznar pour former une majorité stable au printemps 1996 soulignent que la question d'une autonomie accrue voire d'une indépendance relative dans un cadre fédéral est le véritable enjeu, et que la question linguistique n'est aujourd'hui qu'un moyen tactique parmi d'autres<sup>28</sup>.

---

<sup>24</sup> *Ibidem*, Capítol VI, "L'impuls institucional".

<sup>25</sup> *Ibidem*, Disposicions additionals.

<sup>26</sup> Collectif, "Una nació sense estat, un poble sense llengua", *Els Marges*, n°15, 1979.

<sup>27</sup> A. Rafanell et A. Rossich, "Quin futur hi ha per a la llengua catalana ?", *Revista de Catalunya*, 37, 1990, p.21-26.

<sup>28</sup> On lira avec profit le numéro de la revue *Lenguas* consacré à la politique linguistique catalane : Henri Boyer, Miquel Strubell... "La politique linguistique de la Catalogne autonome et la sociolinguistique catalane : un état des lieux", *Lenguas*, Université de Montpellier, n° 35, 1994.

Concernant la jurisprudence et l'analyse de la réglementation, consulter : *Revista de Llengua i Dret*, Escola d'Administració Pública de Catalunya, Avenida de Pearson, 28, 08034 Barcelona.

Georges SERRA  
Université de Toulon et du Var

## LE BILINGUISME AU XVI<sup>e</sup> SIECLE : LES LANGUES DE MARIE STUART

Marie Stuart est née au palais de Linlithgow, aux environs d'Édimbourg, en 1542. Elle est devenue reine de son pays à l'âge de cinq jours et a passé la plupart de son enfance et de son adolescence en France, pour revenir en Écosse en 1561. Suite à des difficultés politiques, matrimoniales et religieuses, elle a dû s'enfuir en Angleterre en 1568 ; elle a passé ses dernières dix-neuf années en prison et a été exécutée à Fotheringay en 1587<sup>29</sup>.

Surtout en Écosse, mais aussi dans d'autres pays du monde, on a énormément écrit à son sujet. Un collègue historien a trouvé que, dans le fichier des archives britanniques où il travaillait, la seule Marie qui y figurait plus que Marie Stuart était la Vierge Marie. Cette reine écossaise s'est trouvée au centre des événements principaux du XVI<sup>e</sup> siècle, dans son propre pays, en France et en Angleterre. Son histoire personnelle est liée à l'histoire de ces pays, de leurs rois, de leurs peuples et aux langues qui y étaient parlées. Sa vie et sa mort ont été traitées avec tellement d'imagination qu'il est légitime de parler du mythe –ou plutôt des mythes– de Marie Stuart. Selon un de ces mythes, elle est la prisonnière romantique de la très pragmatique reine Élisabeth d'Angleterre, victime des manigances de celle-ci et de ses ministres, mise à mort après avoir été faussement accusée d'avoir conspiré contre sa cousine, son côté féminin faisant contraste avec la personnalité plutôt masculine d'Élisabeth. (À proprement parler, elles n'étaient pas des cousines : la grand-mère de Marie Stuart, Marguerite Tudor, était la tante d'Élisabeth.) Pour les catholiques, elle est une martyre de sa foi, fidèle jusqu'à la mort : en effet, si elle avait accepté d'abandonner son catholicisme, son éventuelle succession à la couronne anglaise n'aurait pas suscité la même répugnance dans ce pays de plus en plus protestant. Ici encore, cette femme s'est trouvée face à un adversaire plus austère, moins sympathique, le célèbre réformateur écossais John Knox, connu pour sa misogynie<sup>30</sup>. Pour les nationalistes, elle est une héroïne nationale, qu'a exécutée l'ennemi traditionnel, et dont la mort injuste a facilité l'union des deux couronnes sous son fils, Jacques VI d'Écosse, Jacques I<sup>er</sup> d'Angleterre.

Mais la réalité est tout autre. Si l'on examine de plus près les vicissitudes de sa vie, il en ressort une réalité plus intéressante, et plus révélatrice de la raison d'État dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et des habitudes linguistiques de ceux qui vivaient à cette époque. Il faut donc revenir sur sa biographie pour voir comment les périples de sa vie se sont accompagnés de changements dans les langues qu'elle a dû apprendre et pratiquer. Les circonstances de sa naissance sont assez dramatiques. L'armée écossaise venait d'être détruite par les forces du roi anglais Henri VIII à Solway Moss, le 24 novembre. Plus de mille soldats écossais avaient été capturés, parmi eux plusieurs nobles. Le roi écossais Jacques V avait succombé à une crise nerveuse : il est mort, à l'âge de 30 ans, le 14 décembre. Jacques V était le fils de Marguerite Tudor, fille d'Henri VII et sœur d'Henri VIII. Il s'était d'abord marié à Madeleine de France, la fille du roi François I<sup>er</sup>, qui succomba vite au rude climat écossais, et ensuite à Marie de Lorraine, membre de la puissante famille de Guise<sup>31</sup>. Cette deuxième épouse française lui avait donné deux fils, Jacques et Robert, morts en très bas âge. L'enfant Marie se trouve donc, à l'âge de cinq jours, reine d'Écosse, et, au cas où aucun des enfants d'Henri VIII ne lui survivrait, héritière de la couronne anglaise. En septembre 1542, elle est couronnée à Stirling. Au cours des années suivantes, les armées d'Henri VIII font plusieurs incursions dans le territoire écossais. C'est pendant cette période que la France commence à jouer le rôle dominant dans la vie de Marie Stuart. La reine-dauphine de France, Catherine de Médicis, qui était, semblait-il, incapable d'avoir des enfants, accouche enfin d'un fils, François, en 1544. On commence à parler d'un mariage éventuel entre François et la princesse écossaise, mariage qui confirmerait l'alliance traditionnelle entre les deux pays. Après l'intervention du nouveau roi français Henri II en faveur de Marie et de sa mère (juillet 1547), Marie quitte son pays natal, pour arriver en France le 13 août 1547, à Roscoff ou à Saint-Pol-de-Léon.

Or, jusqu'à son départ d'Écosse, elle n'avait parlé que la langue de son pays de naissance. Mais quelle était cette langue ? Ce n'était pas, bien sûr, le gaélique, que parlaient à peu près la moitié de ses sujets, ceux qui habitaient les régions éloignées, au nord et à l'ouest. La langue «écossaise», c'est la

---

<sup>29</sup> La meilleure biographie de Marie Stuart est celle d'Antonia Fraser, *Mary Queen of Scots*, Londres, 1969. Pour une interprétation moins sympathique de sa vie, voir Jenny Wormald, *Mary Queen of Scots : a Study in Failure*, Londres, 1991.

<sup>30</sup> Il est l'auteur du tract, *The First Blast of the Trumpet against the Monstrous Regiment of Women*, publié en 1558 à Genève.

<sup>31</sup> Sur la mère de Marie Stuart, voir Rosalind K. Marshall, *Mary of Guise*, Londres, 1977.

langue des «Lowlands», le «Scottis»<sup>32</sup>. Cette langue était-elle une langue en soi, qu'on pourrait distinguer nettement de celle que parlaient les sujets de Mary Tudor, ou l'anglais et l'écossois étaient-ils plutôt des dialectes d'une même langue ? La question n'est pas facile à trancher, d'autant plus que, comme on peut l'imaginer, la fierté nationale comptait pour beaucoup dans les discussions linguistiques à cette époque. (Au XVI<sup>e</sup> siècle, on s'enthousiasmait pour les langues vulgaires dans toute l'Europe occidentale ; c'était le cas en France –on n'a qu'à penser à la célèbre *Deffence et illustration de la langue françoise* de Joachim Du Bellay– mais aussi en Allemagne, en Angleterre et ailleurs.) Pour ce qui est de la langue écossaise, la situation est compliquée par l'utilisation, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, du terme «Inglis» pour indiquer la langue des «Lowlands». En effet, les différences entre l'écossois et l'anglais qu'on parlait dans le nord de l'Angleterre étaient moins grandes que les différences entre l'anglais du nord de l'Angleterre et l'anglais de Londres. Pendant ces deux siècles, les deux langues –l'anglais et l'écossois– se sont différenciées l'une de l'autre, plus qu'elles ne se sont rapprochées, du moins pour ce qui est de la forme parlée<sup>33</sup>. Il en résulte qu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle un Anglais et un Écossois auraient eu plus de mal à s'entendre mutuellement en se parlant qu'en s'écrivant. Cependant, les différences entre les deux langues allaient être d'une importance considérable lors de l'emprisonnement de Marie Stuart.

Marie a été chaleureusement accueillie à la cour brillante d'Henri II, où, entre 1547 et 1561, elle a passé son adolescence<sup>34</sup>. Les opinions des contemporains sur la petite reine étaient plus ou moins unanimes : elle était belle, charmante et intelligente. Elle apprend vite le français, en compagnie des autres enfants français de race royale : le dauphin François, Élisabeth de France (la future épouse de Philippe II d'Espagne) et sa sœur Claude. Son éducation est donc une éducation française. Il ne manque ni de témoins ni de témoignages de ses compétences linguistiques. Sa façon de s'exprimer en français est louée, entre autres, par le diplomate Castelnau de Mauvissière et le mémorialiste Pierre de Brantôme ; ce dernier n'a pas l'habitude de ménager les femmes de la cour française de cette époque. Les poètes français louent, à l'envi, sa beauté, sa grâce, sa modestie, ses dons<sup>35</sup>. Elle aime la poésie française. Plus tard, à des périodes moins tranquilles de sa vie, elle s'y essaiera elle-même. Les lettres qu'elle écrit pendant ses années françaises sont presque toutes en français<sup>36</sup>. La plupart d'entre elles s'adressent à sa mère Marie de Lorraine, qui dirige les affaires de sa fille à Édimbourg. Certaines sont personnelles : celle qu'elle écrit de Meudon en avril 1554 en est un exemple typique<sup>37</sup>. Quand elle écrit à un lord écossais une lettre politique, comme celle qu'elle adresse à son «cousin» James Hamilton (fait duc de Châtellerauld par Henri II), c'est en français qu'elle s'exprime<sup>38</sup>. Avec Élisabeth d'Angleterre, elle correspond en français, lors du traité du Cateau-Cambrésis en 1559 et après la mort prématurée de son mari François II l'année suivante.

Mais elle ne s'exprime pas uniquement en français. À l'âge de douze à treize ans, elle traduit en latin 64 courtes compositions françaises, sur des sujets personnels, moraux, politiques. Il semble que ce soient des traductions de textes composés par son précepteur plutôt que des compositions originales de la jeune reine<sup>39</sup>. Il y a tout de même lieu de trouver impressionnant qu'elle ait pu traduire ces textes français en latin, langue qu'elle avait sans doute apprise par le moyen du français, plutôt que par celui de sa langue maternelle. Selon un contemporain, elle comprenait le latin mieux qu'elle ne le parlait, ce qui n'est guère surprenant<sup>40</sup>. Elle prononce aussi devant la cour française un discours en latin, qui

<sup>32</sup> Voir Derek McClure, *Scottish, Inglis, Suddroun : Language Labels and Language Attitudes*, dans *Proceedings of the Third International Conference on Scottish Language and Literature (Medieval and Renaissance)*, Stirling et Glasgow, 1981, p.52-69.

<sup>33</sup> *Ibidem*, p.56-57. Voir aussi Fraser, *Mary Queen of Scots*, p.138.

<sup>34</sup> Le premier chapitre du livre de James Emerson Phillips, *Images of a Queen : Mary Stuart in Sixteenth-Century Literature*, Berkeley et Los Angeles, 1964 ("Praise by all Parties : 1554-1564") raconte l'adolescence dorée de la reine d'Écosse.

<sup>35</sup> Pour les hommages rendus à Marie par les écrivains français des années 1550, voir Fraser, *Mary Queen of Scots*, p.70-80.

<sup>36</sup> *Lettres, instructions et mémoires de Marie Stuart, reine d'Écosse, publiés sur les originaux... par le prince Alexandre Labanoff...*, 7 vol., Londres, 1844.

<sup>37</sup> Elle y parle de l'arrivée imminente d'Henri II et de Catherine de Médicis, pour le baptême du fils du duc de Guise (*Lettres*, éd. Labanoff, I, p.19).

<sup>38</sup> *Ibidem*, I, p.67-68.

<sup>39</sup> *Latin Themes of Mary Queen of Scots...* edited by Anatole de Montaiglon, Londres, 1855. Une traduction anglaise est donnée dans *Queen Mary's Book : a Collection of Poems and Essays by Mary Queen of Scots*, edited by Mrs P. Stewart-MacKenzie Arbuthnot, Londres, 1907, p.39-83.

<sup>40</sup> Voir David Hay Fleming, *Mary Queen of Scots, from her Birth to her Flight into England...*, Londres, 1888, p.202.

reçoit l'approbation de Brantôme<sup>41</sup>. Elle avait aussi des connaissances sûres de l'italien et des compétences en espagnol.

En devenant ainsi multilingue, Marie Stuart ne négligeait pas pourtant la langue écossaise. Elle était entourée de compagnons écossais qui avaient quitté leur pays pour l'accompagner en France, parmi lesquels se trouvaient les célèbres «quatre Maries», filles qui portaient toutes le même prénom. On peut démontrer que la jeune reine n'oublie pas sa langue maternelle grâce à l'existence d'une lettre, portant la date du 1<sup>er</sup> octobre 1560 et adressée à Élisabeth d'Angleterre. Cette lettre, dans laquelle Marie Stuart demande un sauf-conduit pour certains de ses hommes qui allaient quitter la France pour se rendre en Écosse, est en écossais. (Si l'on sait lire la prose élisabéthaine, on comprend sans trop de difficultés cette lettre, ce qui indique la proximité relative des formes écrites des deux langues à cette époque.) Quelques mois plus tard, devenue veuve, Marie se trouve dans la nécessité d'écrire une deuxième lettre dans ce même but, et cette fois encore c'est en écossais qu'elle s'adresse à la reine anglaise<sup>42</sup>.

Si la reine écossaise, vedette de la cour d'Henri II, garde l'habitude de communiquer dans sa langue maternelle, on est amené à se demander quelles étaient les attitudes des membres de la cour envers ceux qui étaient venus en France avec elle. À en juger par certaines anecdotes rapportées par des témoins comme Brantôme, cette attitude était souvent railleuse. Mary Fleming, fille naturelle du roi Jacques V, et une des quatre Maries, se trouvant enceinte, se vante du fait que le père était Henri II lui-même (ce qui était vrai, l'enfant en question est devenu par la suite Henri d'Angoulême). Elle s'en vante, selon Brantôme, «en son escossiment francizé», observation qui donne un aperçu de l'opinion de l'auteur envers la façon de parler de la future mère<sup>43</sup>. Même devant Marie Stuart elle-même, on avait tendance à railler ceux qui parlaient écossais ; ceci est montré par deux textes imprimés au XVI<sup>e</sup> siècle, une *Balade de deux escossois* et un *Nouvel en escossois*, qui laissent voir l'attitude moqueuse qu'on adoptait à cette époque envers la langue des Écossais en France<sup>44</sup>. Par contre, Brantôme juge que cette langue barbare sonne doucement lorsque c'est la reine elle-même qui la parle ; de même, il est d'avis que seule l'élégance de la reine peut sauver du ridicule le costume national écossais<sup>45</sup>. La langue écossaise est sans doute plus ou moins incompréhensible aux Français de la génération d'Henri II : le poète mineur Mellin de Saint-Gelais la compare au basque<sup>46</sup>.

Parmi ceux qui portaient un intérêt aux langues vulgaires au XVI<sup>e</sup> siècle, c'est sans doute Rabelais qui en a fait la plus riche source d'humour. À deux reprises dans son roman, l'abus du don du langage provoque le rire : premièrement il décrit comment le jeune géant Pantagruel fait la connaissance du célèbre écolier limousin, qui «contrefaisoit le françoys», et deuxièmement il raconte la première rencontre de Pantagruel avec Panurge. Or, dans le deuxième de ces épisodes, l'écossais est une des langues que Panurge parle et que ni Pantagruel ni ses compagnons ne comprennent<sup>47</sup>. (Il est à noter que la prochaine langue «incompréhensible» de Panurge est en effet le basque.) Il semble que Rabelais veuille nous mettre en garde, de façon comique, contre ceux qui considèrent le langage non pas comme un moyen de communication, mais plutôt comme une occasion de faire parade de leurs prétendues compétences linguistiques. Ce ne sont pas les langues étrangères elles-mêmes, écossaise ou autres, qu'il veut tourner en ridicule. Pour revenir aux langues que parlait Marie Stuart, on est tenté de conclure que le fait qu'après treize ou quatorze ans de résidence en France elle sache toujours manier l'écossais, langue qui manque de prestige à la cour d'Henri II, est une indication qu'elle voulait garder soigneusement cette partie de son héritage.

Marie Stuart quitte la France en août 1561. Elle reste en Écosse jusqu'en 1568. À cette date, les lords écossais et les réformateurs presbytériens qui désapprouvaient son troisième mariage avec Bothwell l'expulsent en Angleterre, où elle va passer les dernières années de sa vie, prisonnière de la

<sup>41</sup> Fraser, *Mary Queen of Scots*, p.49 ; Fleming, *Mary Queen of Scots*, p.204.

<sup>42</sup> *Lettres*, éd. Labanoff, I, p.78-79.

<sup>43</sup> *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeilles, seigneur de Brantôme... avec une introduction et des notes par M. Prosper Mérimée...*, 13 vol., Paris, 1858-1895, XII, p.296. Voir aussi Francisque-Michel, *Les Écossais en France, les Français en Écosse*, 2 vol., Londres, 1862, II, p.1-5.

<sup>44</sup> Textes donnés dans Francisque-Michel, *Les Écossais en France*, II, p.5-8.

<sup>45</sup> Brantôme, *Œuvres complètes*, X, p.113-15; les observations de Brantôme sont rapportées dans *Mary Queen of Scots : Evocation by Roy Strong, Spectacle by Julia Trevelyan Oman*, Londres, 1972, p.15 et 18.

<sup>46</sup> Francisque-Michel, *Les Écossais en France*, II, p.8.

<sup>47</sup> Rabelais, *Les cinq livres : Gargantua, Pantagruel... édition critique de Jean Céard, Gérard Defaux et Michel Simonin*, Paris, 1994, p.355.

reine Élisabeth, jusqu'à son exécution en 1587. Pendant ces années, elle écrit un très grand nombre de lettres. Beaucoup –à peu près la moitié– sont en français, et s'adressent à sa belle-mère Catherine de Médicis, à son beau-frère Charles IX, à ses parents dans la famille de Guise, ou à d'autres nobles français. Le destinataire de sa dernière lettre est son beau-frère, le roi de France Henri III<sup>48</sup>. Les sermons prêchés devant elle et sa suite étaient normalement en français ; elle employait, semble-t-il, le français lorsqu'elle préparait ses discours publics, pour les traduire ou les faire traduire en écossais par la suite<sup>49</sup>. En 1563, elle choisit l'italien pour écrire à son oncle le cardinal de Lorraine une lettre, au cours de laquelle elle insiste sur sa fidélité à la religion catholique et sur son désir de rétablir cette religion dans son pays, même au péril de sa propre vie ; elle se sert du latin pour communiquer avec le pape Pie V<sup>50</sup>. Mais aucun lien étroit n'existe entre la langue utilisée par la reine et la langue maternelle du destinataire : à l'archevêque de Glasgow elle écrit soit en écossais, soit en français<sup>51</sup>. La plupart de ses lettres à Élisabeth et à ses ministres, sont en écossais, par exemple celle où elle demande à Sir William Cecil d'assurer la reine Élisabeth de sa loyauté ; mais elle écrit aussi en français à la reine anglaise, pour lui raconter ses propres difficultés politiques et pour solliciter l'aide de sa «cousine» contre les rebelles écossais<sup>52</sup>. Pour ce qui est de la langue anglaise, c'est son géolier Sir Francis Knollys qui la lui apprend ; elle aura toujours de la peine à la parler et à l'écrire. En 1568, elle termine une lettre à son tuteur en s'excusant de son manque de facilité : «excuse my evil writing ; this first time» («pardonnez ma mauvaise écriture cette première fois»)<sup>53</sup>.

La correspondance de Marie Stuart se caractérise par un mélange d'observations politiques et de remarques personnelles, et témoigne de son adaptabilité linguistique. Mais ce sont pour la plupart des communications officielles, que la lettre soit en français, en écossais ou dans une autre langue. Pour avoir une idée de la personnalité de Marie Stuart et de sa vie intérieure, il vaut mieux se tourner vers les poésies qu'elle a composées au cours de sa vie.

Ces poésies sont, à une ou deux exceptions près, toutes en français. Nous possédons d'elle, entre autres compositions, une ode écrite à l'occasion de la mort de son mari, le roi François II, en 1560, une longue méditation sur l'inconstance du monde, des versets écrits dans les marges d'un livre d'heures, cadeau que lui avait fait le dauphin avant leur mariage, des sonnets composés en prison, le dernier dans le château de Fotheringay où elle allait mourir, et quelques lignes adressées à son ancien tuteur en poésie, Pierre de Ronsard<sup>54</sup>. Il existe aussi douze sonnets d'amour, saisis en 1567 avec des lettres compromettantes qui, selon les propagandistes anglais, étaient de la plume de Marie Stuart et l'impliquaient dans le meurtre de son deuxième mari Darnley. Il semble que ces sonnets d'amour soient des faux, qu'ils n'aient pas été écrits par elle<sup>55</sup>. La valeur littéraire de ses poésies n'est pas grande. Cependant, ce sont des vers agréables à lire et, bien que les pensées qu'ils expriment ne soient pas originales (l'originalité étant peu prise au XVI<sup>e</sup> siècle), le lecteur moderne est frappé par la vigueur et la simplicité de l'expression.

Il n'est pas surprenant qu'elle opte pour le français lorsqu'il est question, non pas de négociations politiques, mais de réflexions intimes. Pour elle, le français est inexorablement lié à la vie intérieure et à l'expression littéraire de cette vie. Elle avait toujours aimé la poésie française, ses poètes préférés étant, selon Brantôme, Ronsard, Du Bellay et M. de la Maisonfleur<sup>56</sup>. (Le choix des deux premiers s'impose ; pour ce qui est du dernier, son jugement s'avère moins sûr, car nous ne savons rien sur ce «M. de la Maisonfleur».) Les genres poétiques qu'elle pratique sont ceux des poètes qu'elle avait

---

<sup>48</sup> *Lettres*, éd. Labanoff, VI, p.491-494.

<sup>49</sup> Voir Strong et Oman, *Mary Queen of Scots*, p.70-71 ; Arbuthnot, *Queen Mary's Book*, p.42-43.

<sup>50</sup> *Lettres*, éd. Labanoff, I, p.175-178, p.355-356, p.369-372.

<sup>51</sup> *Ibidem*, I, p.241-44, p.341-50.

<sup>52</sup> *Ibidem*, II, p.156-158, p.79-84.

<sup>53</sup> *Ibidem*, II, p.173-174.

<sup>54</sup> Les poésies de Marie Stuart ont été rassemblées et traduites en anglais dans Arbuthnot, *Queen Mary's Book* (les textes français se trouvent dans Appendice IV, "Mary's Poems in the Original French", p.158-172). Voir aussi *Bittersweet within my Heart : the Collected Poems of Mary, Queen of Scots, translated and edited by Robin Bell*, Londres, 1992.

<sup>55</sup> Bell donne le texte de ces sonnets (*Bittersweet within my Heart*, p.30-57), et semble accepter leur authenticité (p.29). Mais pour la plupart des historiens, ce sont des contrefaçons. Fraser (*Mary Queen of Scots*, p.403.) résume les arguments : le style des sonnets est plus boursoufflé que celui des autres poésies de la reine (pour Ronsard et Brantôme, ils ne ressemblaient aucunement aux poésies composées par elle pendant son séjour en France) ; d'ailleurs, les plaintes que fait la poétesse d'avoir tout abandonné pour son amant conviendraient beaucoup plus à la situation de l'ex-femme de Bothwell qu'à celle de la reine.

<sup>56</sup> Voir Fraser, *Mary Queen of Scots*, p.79 et n.12.

fréquentés dans sa jeunesse : le sonnet, l'ode, etc. Pour Marie Stuart, le français était tout simplement une langue plus littéraire que l'écossais. En composant ses poésies, la reine d'Écosse avait sans doute d'autres raisons pour choisir le français. Elle pouvait ainsi se rappeler, peut-être à un niveau subconscient, une période plus gaie de sa vie. Lorsque Ronsard, dans ses *Œuvres* de 1578, lui dédie un sonnet, c'est encore en français qu'elle s'efforce d'exprimer sa reconnaissance et de se souvenir du passé, mais l'émotion qu'elle ressent semble l'empêcher de donner une forme claire à ses pensées<sup>57</sup>.

Marie Stuart a même écrit en italien. Au cours de sa longue captivité, elle voulait une rencontre avec Élisabeth, rencontre qui n'a jamais eu lieu. Vers 1568, elle fait la même requête, cette fois en vers. Le sonnet existe en français et en italien ; la reine a sans doute fait une version italienne de son propre sonnet français<sup>58</sup>. C'est un sonnet dans le style pétrarquiste de la Pléiade : l'image du navire qui essaie en vain d'entrer au port, par exemple, rappelle certains sonnets (40, 128) des *Regrets* de Du Bellay. Marie Stuart s'exerçait à toute une gamme d'activités linguistiques variées : nous avons vu comment, pendant sa jeunesse à la cour française, elle traduisait en latin des exercices scolaires.

Prisonnière en Angleterre, elle met au service de ses desseins politiques les compétences qu'elle avait acquises plus de vingt ans auparavant.

Les femmes linguistes ne manquent pas au XVI<sup>e</sup> siècle, du moins dans les familles royales et nobles. Marie Stuart n'est pas la seule reine de cette époque à savoir manier les langues. Élisabeth d'Angleterre était encore plus douée qu'elle, sachant le latin et le grec, en plus du français et de l'italien, et même un peu de flamand<sup>59</sup>. Selon l'Italien John Florio, qui, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, a traduit en anglais les *Essais* de Montaigne, elle savait aussi parler écossais<sup>60</sup>. Sa sœur aînée, l'infortunée Mary Tudor, était elle aussi une linguiste douée. En France, la situation semble être un peu différente. Certaines femmes éduquées, comme Marguerite de Navarre, la sœur de François I<sup>er</sup>, ou sa fille Jeanne d'Albret, la mère d'Henri IV, étaient des mécènes et composaient elles-mêmes des poésies ou des nouvelles, mais uniquement en français. Pour elles, la deuxième langue, c'était le latin. On peut dire que le latin était en quelque sorte comme une autre langue maternelle des intellectuels, puisque les écoliers et les étudiants recevaient leur instruction en latin. Montaigne raconte comment il avait appris le latin par une « méthode directe », avec un tuteur qui ne communiquait avec lui qu'en latin. L'essayiste raconte aussi comment, étant tombé de son cheval et se croyant à l'article de la mort, c'est par des exclamations latines qu'il donne voix à son état d'âme<sup>61</sup>. Mais les intellectuels de cette époque possédaient une attitude ambiguë envers les langues, car ils étaient avant tout des patriotes, et la plupart d'entre eux prônaient l'utilisation des langues vulgaires. Le cas de Marie Stuart est particulièrement intéressant parce que ce n'est ni sa langue maternelle ni le latin qu'elle préfère, mais une langue « adoptée », le français. Elle apprend le français dans sa jeunesse et elle le manie très bien pendant toute sa vie. Elle trouve l'anglais, qui, en l'occurrence, lui aurait été d'une plus grande utilité, beaucoup plus difficile, sans doute puisque c'est tard dans sa vie qu'elle doit l'apprendre. Pourtant, le jour de son exécution, son multilinguisme ne lui fait pas défaut : après avoir prié en latin, elle s'adresse à ses dames en français, et se sert de son anglais pour pardonner à son bourreau.

Est-il possible de comparer le bilinguisme de cette époque lointaine avec celui de nos jours ? Je terminerai par trois petites observations, dont la première est peu sérieuse.

Il semble qu'au XVI<sup>e</sup> siècle comme au XX<sup>e</sup>, ce sont les jeunes filles et les femmes plutôt que les hommes qui s'orientent le plus vers les langues étrangères : le roi Charles IX, élevé comme Marie Stuart à la cour d'Henri II, n'a jamais parlé que le français<sup>62</sup>. Deuxièmement, ceux – et celles – qui habitent un pays dont la langue est plus ou moins internationale comme, au XVI<sup>e</sup> siècle, la France ou, au XX<sup>e</sup> siècle, la Grande-Bretagne seront moins portés à apprendre les langues étrangères. Troisièmement, la langue que l'individu choisit de parler (ou le dialecte, si l'écossais du XVI<sup>e</sup> siècle en est un) est une expression profonde de la personnalité ; dans le cas de Marie Stuart, sa tragédie est

---

<sup>57</sup> Le sonnet se trouve dans Ronsard, *Œuvres complètes, édition critique par Paul Laumonier, révisée et complétée par I. Silver et R. Lebègue*, 20 vol., Paris, 1914-75, XVII, p.378-379. Les vers de Marie Stuart sont dans Arbuthnot, *Queen Mary's Book*, p.171 (traduction anglaise, p.131) et dans *Bittersweet within my Heart*, p.102-103. Voir aussi Phillips, *Images of a Queen*, p.106 et n.70.

<sup>58</sup> Textes français et italien dans *Queen Mary's Book*, p.162-163 (traduction anglaise, p.100-101) et dans *Bittersweet within my Heart*, p.62-64.

<sup>59</sup> Voir Fleming, *Mary Queen of Scots*, p.204.

<sup>60</sup> Voir Robert Giroux, *The Book Known as Q : a Consideration of Shakespeare's Sonnets*, Londres, 1982, p.107-108.

<sup>61</sup> *Œuvres complètes... avec introduction et notes par Maurice Rat*, Paris, 1962, p.788.

<sup>62</sup> Voir Fleming, *Mary Queen of Scots*, p.204.

d'autant plus poignante qu'elle a passé plus de la moitié de sa vie adulte exilée du pays dans lequel elle avait été la plus heureuse, mais aussi exilée de ceux qui parlaient la langue qu'elle préférait.

David HARTLEY  
Université d'Aberdeen

## LA DIGLOSSIE À BYZANCE AUX XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> SIÈCLES

La diglossie à Byzance<sup>63</sup> est un phénomène qui doit retenir notre attention. Malheureusement, la byzantinologie française<sup>64</sup> s'est peu intéressée à ce phénomène pourtant exceptionnel car il se situe dans le cadre d'une «civilisation d'héritiers» pour reprendre la belle expression de Paul Lemerle<sup>65</sup>. Ce sont de leurs ancêtres grecs que les Romains d'Orient ont reçu leur langue<sup>66</sup> et les grands modèles littéraires<sup>67</sup> qu'ils cherchèrent à imiter tout au long de leur Histoire. Pour eux, la finalité culturelle était de tendre vers cet idéal hellénique qu'ils savaient hors d'atteinte, à la manière d'une courbe asymptotique qui ne coupera jamais la ligne horizontale vers laquelle pourtant elle se rapproche à l'infini. Cette attitude n'empêcha nullement les influences extérieures de se manifester. Il suffit de rappeler qu'à la période protobyzantine, la langue de l'administration et du droit était le latin. Il faut attendre le VII<sup>e</sup> siècle pour voir la langue grecque supplanter définitivement le latin et s'imposer dans l'empire. Encore faut-il rappeler que la langue grecque qui triomphe alors, était loin d'être la *koinè* hellénistique dont certes les Byzantins ont hérité, mais la langue parlée qui faillit bien s'imposer au détriment de cette langue attique artificiellement cultivée dans les cercles de lettrés qui, tout au long de l'empire, alimentèrent les «renaissances» byzantines, par le retour à l'atticisme<sup>68</sup>, empêchant ainsi la langue parlée de devenir une langue littéraire et promouvant en conséquence le phénomène de diglossie.

Avant le XIII<sup>e</sup> siècle,<sup>69</sup> il est impossible de distinguer ces deux courants dans la littérature byzantine dont l'essentiel des œuvres conservées est écrit dans cette langue cultivée antiquisante que les Byzantins se plaisent à qualifier d'attique. Dans cette perspective nous étudierons successivement le concept de la langue attique chez les lettrés byzantins de la période XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, le recours obligatoire à la langue vernaculaire pour assurer un rassemblement identitaire, puis deux poèmes du XII<sup>e</sup> siècle, l'un écrit par le célèbre exégète Michel Glykas († avant 1204), l'autre par Théodore Prodromos, enfin les conséquences de la diglossie à la fin de l'empire.

Les lettrés byzantins sont en effet très fiers d'exhiber leur formation «classique» dont la maîtrise les insère dans le groupe des porteurs de l'héritage exclusif d'un hellénisme marqueur d'identité. Sur ce plan, il est intéressant de souligner que chaque «renaissance» s'est montrée plus «classique» que la précédente, précisément dans le domaine de la langue. Le patriarche Photios (858-867 et 877-886),<sup>70</sup> use d'une langue moins pure que celle de l'empereur Constantin VII Porphyrogénète (913-959) lequel est inférieur à Michel Psellos (1018-1078) qui est «convaincu d'écrire du grec classique»<sup>71</sup>, sa langue est pourtant moins pure encore que celle d'Anne Comnène (1083-après 1148). Cette volonté d'atteindre la pureté attique de la langue classique conduit l'empereur lettré Constantin VII à écrire dans la préface de son *Livre des Cérémonies*, «pour que notre écrit soit clair et d'une intelligence facile, nous avons employé un style populaire et simple, comme nous avons conservé les mots et les noms donnés dans le langage courant, depuis longtemps, à chaque chose»<sup>72</sup>. Ainsi, l'empereur

<sup>63</sup> O. Mazal, *Manuel d'études byzantines*, Graz, 1995, p. 121-131. Bibliographie. p.294-303.

<sup>64</sup> G. Dagron, "Aux origines de la civilisation byzantine : langue de culture et langue d'état", *Revue historique*, 241 (1969), p.23-56, repris dans *La romanité chrétienne en Orient, héritage et mutations*, Variorum Reprints, (*Collected Studies*, 193). E. Kriaras, "Diglossie des derniers siècles de Byzance : naissance de la littérature néohellénique", *14<sup>th</sup> International Congress of Byzantine Studies*, Oxford, *Main Papers*, X, Londres, 1967, p.283-297. J. Grosdidier de Matons, "Courants archaïsants et populaires dans la langue et la littérature", *XV<sup>e</sup> Congrès International d'Études byzantines*, Athènes, 1976, p.1-10. Rapports et Co-Rapports, II/1, *Langue, littérature, philologie*. E. Patlagean, "Discours écrit, discours parlé, niveaux de culture à Byzance, VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles", *Annales, E.S.C.*, 2, (1979), p.264-278, repris dans *Structure sociale, famille, chrétienté à Byzance, IV<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles*, Londres, Variorum Reprints, VI, 1981, (*Collected Studies*, 134).

<sup>65</sup> P. Lemerle, *Le premier humanisme byzantin. Notes et remarques sur enseignement et culture à Byzance des origines au X<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1971.

<sup>66</sup> H. Hunger, "The Classical Tradition in Byzantine Literature : The Importance of Rhetoric", *Byzantium and the Classical Tradition*, Birmingham, 1979, p.35-47.

<sup>67</sup> R.J.H. Jenkins, "The Hellenistic Origins of Byzantine Literature", *Dumbarton Oaks Papers*, 17, (1963), p.37-52.

<sup>68</sup> I. Sevcenko, "Levels of Style in Byzantine Prose", *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistik*, 31/1 (1981), p.289-312.

<sup>69</sup> O. Mazal, *op. cit.*, p.122.

<sup>70</sup> Photius, *Bibliothèque*, T. I, ("codices" 1-84), éd. et trad. par R. Henry, Paris, 1959, (*Collection byzantine*), p.XXIV, souligne «la virtuosité avec laquelle Photius, dans la rédaction de ses notices, s'imprègne de la manière d'écrire de ses modèles sans jamais, pourtant, les copier», ce qui témoigne d'une connaissance si approfondie de la langue qu'elle lui permet d'écrire à la manière des auteurs anciens dont il résume les ouvrages.

<sup>71</sup> O. Mazal, *op. cit.*, p.123.

<sup>72</sup> Constantin Porphyrogénète, *Le livre des cérémonies*, T. I, livre 1, chapitres 1-46 (37), éd. et trad. par A. Vogt, Paris, 1967, (*Collection byzantine*), p.2. *Ἐὰν ἐπιθέσῃς ἕαρ ὀρθοδόξῳ ἢ οὐδ' ἕα+ἡπιὰ ἐὰρ ἐγὶνάσῃ ὁ ἀὸς ἀσῶσῃ ἐὰρ ἰῦνιὰσῃ ὁ ἰσὸ δὲ ἀεὺὸν ὁ ἡνιὰσῃ ὁ ὕεῖ ὁ ἰοῦνιὰσῃ ἐὰρ ἕαἡνιὰσῃ*. Il est particulièrement intéressant de relever le vocabulaire employé

reconnaît explicitement l'existence de deux systèmes linguistiques dont la syntaxe et les vocables diffèrent au point de générer deux sociétés qui ne participent plus de la même culture, et pour lesquelles le niveau linguistique constitue un réel facteur d'exclusion. Ce point de vue impérial est confirmé également par Michel Psellos, l'un des plus brillants esprits de l'empire. Jugeant l'empereur Constantin IX (1042-1055), il constate :

«En fait de lettres, il n'était pas précisément connaisseur, et, comme qualités d'éloquence, il n'en possédait aucune ; toutefois, il admirait cette partie là et il rassembla de toutes parts dans le palais impérial les hommes les plus éloquents, dont on voyait la plupart dans une vieillesse avancée. J'étais alors dans ma vingt-cinquième année, et je m'occupais des études sérieuses. Car je poursuivais ces deux objets : façonner ma langue au beau langage par la rhétorique et épurer mon esprit par la philosophie». <sup>73</sup>

Pourtant, si l'on en croit ce qu'il affirme dans son *Poème sur la Grammaire*, il évoque les quatre grands dialectes grecs, mais incite «son lecteur à utiliser le dialecte commun ou *koinè*, à l'exclusion des quatre autres»<sup>74</sup>. Reste à savoir ce que signifie précisément pour lui ce vocable de *koinè*, langue dans laquelle il a écrit tous ses ouvrages en vers comme en prose. En effet, la *koinè* qu'il utilise et préconise, n'a absolument rien à voir avec la langue de la tradition orale qu'évoque habituellement ce terme. Il s'agit tout au contraire de la langue savante de tradition écrite, celle qui reposait sur l'imitation du vocabulaire et des formes du grec antique<sup>75</sup>. Certes, cette langue du XI<sup>e</sup> siècle est proche de celle du IV<sup>e</sup> siècle, mais elle en diffère pourtant sensiblement tant dans le vocabulaire que dans la morphologie et la syntaxe. E. Renauld accorde à Psellos le mérite d'avoir renoué à Byzance la chaîne de la tradition classique<sup>76</sup>. Quant à son style, il l'emprunte à ses illustres maîtres, Démosthène pour l'économie des parties du discours ; Isocrate, pour le vocabulaire de l'usage courant ; Thucydide, pour la langue novatrice et la concision de la pensée ; Plutarque, pour toutes les grâces de l'expression ; enfin Platon qui a quelque chose de divin et est difficile à imiter<sup>77</sup>. Psellos a su emprunter à chacun les éléments qui, rassemblés, lui ont permis de composer un style original, empli de virtuosité, harmonieux et haut en couleur, qui lui est propre. Il n'en demeure pas moins qu'il écrit une «langue morte»<sup>78</sup> dont la lecture était réservée à ce petit cercle de lettrés dont les principaux représentants sont les patriarches Constantin Lichoudès (1059-1063) et Jean Xiphilin (1064-1075), le savant métropolitain d'Euchaïtes, Jean Mauropous ou l'historien Michel Attaliates qui forment l'élite culturelle, politique et religieuse du XI<sup>e</sup> siècle<sup>79</sup>. Les œuvres circulent au sein de ce cénacle ; elles font l'objet de lectures publiques, de débats, mais elles restent inaccessibles à la population. La diglossie est désormais établie. Le pouvoir appartient à ceux qui pratiquent la langue de culture et qui créent ainsi une fracture culturelle qui alimente une fracture sociale laquelle facilitera l'accession au pouvoir d'une nouvelle

---

par l'empereur écrivain : le verbe *ἐπέκειντο*, employé au passif, signifie bien «être d'usage commun, usuel», mais dans l'œuvre de Polybe et du grammairien Phrynichos ; à l'évidence, l'empereur lettré tient à manifester, par l'emploi de ces vocables, sa culture classique précisément dans le choix de termes qui doivent traduire sa condescendance pour ceux qui ne participent pas à ces cercles de lettrés. De même, le terme *ὀρεῖται* signifie bien «facile à comprendre», «simple» mais dans la *Métaphysique* d'Aristote ou le *Protagoras* de Platon. Il s'agit bien là d'un suprême raffinement que d'annoncer le choix d'une langue accessible à tous en se servant de vocables se référant à des œuvres classiques. D'ailleurs il n'est pas certain que n'apparaisse pas un peu de mépris dans ces choix car ce dernier vocable a aussi le sens de «grossier» dans la *Politique* d'Aristote et de «naïf» chez Isocrate.

<sup>73</sup> Michel Psellos, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)*, T. I, éd. et trad. par E. Renauld, Paris, 1967, p.134-135, (*Collection byzantine*).

<sup>74</sup> *Ibidem*, p.XXII. Poème édité par P. Boissonade, *Anecdota Graeca*, T. III, Paris, 1831, p.200-228.

<sup>75</sup> E. Renauld, *Étude de la langue et du style de Michel Psellos*, Paris, 1920, p.405-558.

<sup>76</sup> Michel Psellos, *Chronographie*, p.XXVI.

<sup>77</sup> Michel Psellos, éd. Boissonade, Nuremberg, 1850, p.50.

<sup>78</sup> O. Mazal, *op. cit.*, p.123.

<sup>79</sup> P. Lemerle, *Cinq études sur le XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1981. A. P. Kazhdan, et G. Constable, *People and Power in Byzantium*, Washington, 1982 et A. P. Kazhdan, et A. W. Epstein, *Change in Byzantine Culture in the Eleventh and Twelfth Centuries*, Berkeley, 1985 ; enfin A. P. Kazhdan, S. Franklin, *Studies on Byzantine Literature of the Eleventh and Twelfth Centuries*, Cambridge, 1984.

dynastie, celle des Comnènes dont un des plus illustres lettrés est la propre fille de l'empereur Alexis I<sup>er</sup> Comnène (1081-1118), Anne<sup>80</sup>.

Dans la préface de son *Alexiade*, Anne exprime clairement les raisons qui l'ont conduite à entreprendre cette œuvre et elle rappelle la qualité de sa formation qui lui donne les moyens d'écrire l'autobiographie de son père. Outre la volonté de ne pas laisser un règne aussi illustre «s'engloutir dans un abîme d'oubli»<sup>81</sup>, elle a reçu la formation indispensable qui lui permet d'assumer cette tâche :

Née et élevée dans la Porphyra, [je] ne suis pas étrangère aux lettres, mais [je] me suis encore attachée à la connaissance approfondie du grec, et, sans avoir négligé la rhétorique, [j']ai lu avec attention les traités d'Aristote ainsi que les dialogues de Platon, et j'ai mûri mon esprit par le *quadrivium* des sciences.<sup>82</sup>

Cette œuvre, Anne la destine au public :

Proposer au public la vie d'un tel *basileus*, c'est à la fois évoquer la vertu d'un si grand homme et les merveilles qu'il a laissées derrière lui, souvenirs qui me font encore verser des larmes si brûlantes et pleurer avec tout l'univers. Rappeler en effet cet homme illustre et faire connaître son règne au public, c'est pour moi un thème de lamentations, pour les autres un souvenir d'épreuve.<sup>83</sup>

Ce concept de public semble bien restrictif. En effet, Anne n'envisage pas de s'adresser au peuple, mais seulement à une partie de celui-ci, le public lettré. Encore faut-il pouvoir l'atteindre et lui proposer une œuvre dans la langue qui lui est accessible, le démotique. Anne elle-même semble consciente de ce problème ; elle déplore «l'insouciance complète que l'on a pour la formation générale. Cela me fait bouillonner intérieurement, moi qui ai consacré tant de temps à ces mêmes études ; car, lorsque j'eus terminé avec elle mon instruction d'enfant, je me suis adonnée à la rhétorique, j'ai abordé la philosophie et, tout en travaillant ces sciences, je suis allée aux poètes et aux historiens, et par-là j'ai poli les rudesses de ma langue»<sup>84</sup>. Anne constate donc cette fracture culturelle qui s'est produite dans l'empire entre ceux qui participent de l'héritage antique et ont pour mission d'en assurer la transmission et la pérennité, ce qui implique l'acquisition d'un savoir, par conséquent, des efforts importants, et ceux dont «l'unique préoccupation est de s'amuser»<sup>85</sup>. En ce début du XII<sup>e</sup> siècle, la rupture culturelle dans l'empire entre l'élite intellectuelle, toute acquise à la *koinè* littéraire, et les partisans de la langue parlée, trouve une confirmation dans l'apparition au XII<sup>e</sup> siècle d'une littérature populaire<sup>86</sup> dont l'origine nous semble bien moins le résultat d'un contact avec l'Occident que la conséquence de la fracture culturelle qui rendait nécessaire de proposer les œuvres littéraires byzantines dans une langue plus accessible à la population. Il est particulièrement intéressant de noter que les premières œuvres proposées en langue vulgaire sont des épitomés et des remaniements d'ouvrages historiques en langue savante, avant qu'elle ne s'empare de la littérature divertissante et édifiante. Il s'agissait par conséquent d'assurer l'unité de la communauté grecque en lui permettant de se rassembler dans une identité culturelle commune à une époque où, il est vrai, l'influence occidentale et la fracture culturelle pouvaient conduire à l'éclatement de l'empire. Ce besoin de se rassembler autour d'une identité partagée caractérise tout l'empire : dans la capitale comme dans les régions de l'empire les plus reculées, partout la littérature vulgaire s'impose et se diffuse en ce XII<sup>e</sup> siècle<sup>87</sup>.

---

<sup>80</sup> Anne Comnène, *Alexiade (règne de l'empereur Alexis I<sup>er</sup> Comnène 1081-1118)*, T. I (livres I-IV), éd. et trad. par B. Leib, Paris, 1967, CLXXXI+178 p., (Collection. byzantine).

<sup>81</sup> *Ibidem*, p.3.

<sup>82</sup> *Ibidem*, p.3.

<sup>83</sup> *Ibidem*, p.8. Il est intéressant de remarquer que l'expression par laquelle Anne évoque le public est ἀκό ἰΰόϊϊ/au milieu. Toutefois, cette expression est employée dans le sens de en public par Hérodote, 4, 97, et Lucien, *De la manière d'écrire l'Histoire*, 60, ἀῖβιçi δὸ δῦ ἰΰόϊϊ δΰñāéï ou δέèΰίáé Plutarque, *Agis*, 9, ἀκό ἰΰόϊϊ δāñéΰίáé/paraître en public.

<sup>84</sup> *Ibidem*, XV, 9, T. III, p.218.

<sup>85</sup> *Ibidem*, XV, 9, T. III, p.218.

<sup>86</sup> O. Mazal, *op. cit.*, p.178-183.

<sup>87</sup> *Ibidem*, p.179.

Nous avons limité notre analyse à quelques œuvres qui sont apparues au XII<sup>e</sup> siècle et nous n'évoquerons pas les traductions en langue vulgaire d'œuvres majeures qui apparaissent aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles pour permettre d'élargir le cercle des lecteurs. Ainsi en est-il de la traduction de la très aristocratique *Histoire* de Nicétas Choniates,<sup>88</sup> écrite à la fin du XI<sup>e</sup> siècle et traduite au XV<sup>e</sup> siècle, ou la *Vie de Michel Maleinos* l'oncle maternel de l'empereur Nicéphore II Phocas (913-919) écrite au XII<sup>e</sup> siècle dont une version en langue vulgaire apparaît dans un ouvrage hagiographique du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>89</sup>.

Nous examinerons plus avant quelques œuvres de deux auteurs, Michel Glykas<sup>90</sup> et Théodore Prodromos<sup>91</sup>. Le premier, Michel Glykas, nous a laissé un émouvant poème sur son emprisonnement, poème qu'il adresse à l'empereur Manuel Comnène (1143-1180) dans l'espérance d'obtenir sa libération de la terrible prison des *Nouméra* à Constantinople et surtout d'échapper à la cruelle sentence de l'aveuglement à laquelle il vient d'être condamné. Il s'agit donc d'une supplique adressée à l'un des empereurs les plus cultivés de Byzance. Malheureusement elle n'aura pas l'effet escompté, ce qui nous permet de nous interroger sur les causes réelles de l'emprisonnement de Michel Glykas, d'autant que l'empereur Manuel s'empressa de confirmer la terrible sentence alors même qu'il se trouvait, en 1158, en pleine campagne militaire en Cilicie, contre le prince arménien Thoros<sup>92</sup>, allié de Renauld d'Antioche, laquelle s'acheva par l'entrée solennelle de Manuel Comnène, vêtu des insignes impériaux, à Antioche, en 1159. Michel Glykas fut donc aveuglé, non pas en 1156, mais très probablement en 1158, ce qui permet de dater la supplique de cette même année<sup>93</sup>.

Michel Glykas, dont l'humour ne peut cependant dissimuler la peur, dans la situation dramatique où il se trouve, choisit de s'adresser directement à l'empereur dans un poème dont la langue et la forme sont particulièrement originales ; il mêle indistinctement la langue vulgaire et la *koinè*, sans toutefois qu'il y ait confusion entre les deux langues. Michel Glykas a manifestement voulu présenter à Manuel Comnène une supplique qu'il sait être son ultime recours. Ce choix mérite réflexion ; il est raisonné et lourd de conséquence. En effet, n'aurait-il pas eu intérêt à présenter sa supplique dans la seule *koinè* attique, pour espérer obtenir le pardon de l'empereur en s'assimilant, par la langue, au groupe culturel dont Manuel est lui-même un illustre représentant, plutôt que d'opter pour l'utilisation des deux systèmes linguistiques, l'attique et le démotique ? Pourtant il a choisi cette dernière option. C'est à l'évidence qu'il savait parfaitement que la haute administration impériale était déjà gagnée à l'usage de la langue vernaculaire. C'est pour rallier à sa cause tous ceux qui, par leurs positions, pouvaient influencer sur l'ultime décision impériale qu'il recourt à un champ linguistique ouvert intégrant la *koinè* attique et la langue vernaculaire. Il nous informe ainsi que, certes, l'usage du démotique n'a pas encore franchi le cadre de la vie publique où la *koinè* reste encore la seule langue de l'administration ; en revanche, dans les affaires privées, la langue vernaculaire s'est déjà imposée. Nous avons là un indice probant de la progression de la diglossie à Byzance.

Au XII<sup>e</sup> siècle, les lettrés byzantins ont compris qu'ils ne pouvaient pas dans leurs œuvres ignorer la langue vernaculaire. Certes, ils prennent soin de ne pas mélanger les deux langues dont ils usent de façon parfaitement distincte mais ils n'hésitent plus à s'en servir pour créer des formes stylistiques originales, voir des genres particuliers comme les *Ptôchorodromika* ou poésies en langue vulgaire dont l'attribution à Théodore Prodromos est erronée<sup>94</sup>. Théodore Prodromos illustre parfaitement cette génération de poètes qui ont su intégrer le démotique dans la poésie du XII<sup>e</sup> siècle et qui va s'affirmer dans le plus célèbre des romans épiques, le *Digènis Akritas*<sup>95</sup> dont les manuscrits s'étendent sur toute la période byzantine et portent de nombreux éléments linguistiques démotiques.

---

<sup>88</sup> *Ἐπιπέτειος ἱστορίαι*, éd. J.-L. Van Dieten, Berlin-New York, 1975, 2 vols. Et *O City of Byzantium : Annals of Niketas Choniates*, Detroit, 1984, trad. anglaise.

<sup>89</sup> E. Patlagean, *op. cit.*, p.275.

<sup>90</sup> Poème de Michel Glykas sur son emprisonnement, éd. par E. Legrand, *Bibliothèque grecque vulgaire*, T. I, Paris, 1880, p.XIV-XX. Voir aussi, M. Angold, *Church and Society in Byzantium under the Comneni 1081-1261*, Cambridge, 1995, p.128-131 et 449-452.

<sup>91</sup> H.-G. Beck, *Geschichte der Byzantinischen Volksliteratur*, Munich, 1971 (Byzant. Handb., T. II/III) et M. Angold, *op. cit.*, p.174-175 et 355-357.

<sup>92</sup> G. Osrogorsky, *Histoire de l'État byzantin*, Paris, 1956, p.407.

<sup>93</sup> À la différence de E. Legrand, *op. cit.*, p.XVI qui date la supplique de l'année de la confirmation de la sentence par Manuel Comnène de 1156.

<sup>94</sup> M. Angold, *op. cit.*, p.355-357 et O. Mazal, *op. cit.*, p.180-181.

<sup>95</sup> C. Sathas, et E. Legrand, *Les exploits de Digènis Akritas, épopée byzantine du X<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1875, CLII+302 p. et O. Mazal, *op. cit.*, p.180.

Toutefois, il faut attendre le XIV<sup>e</sup> siècle pour voir la diglossie s'imposer même aux lettrés les plus attachés à la *koinè* attique, contraints désormais de traduire eux-mêmes leurs œuvres pour les rendre accessibles au peuple et conserver une identité culturelle unique élément de cohésion sociale face à la progression militaire des Turcs dans l'empire. C'est ainsi que l'*Histoire* de Nicétas Choniates écrite à la fin du XII<sup>e</sup> siècle est traduite en langue vernaculaire au XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles pour participer au maintien de cette identité culturelle plus que pour satisfaire aux aspirations d'un élargissement du cercle de lettrés et peut-être d'une «bourgeoisie»<sup>96</sup>.

Cet attachement des lettrés byzantins à la *koinè* attique et la nécessité dans laquelle ils se trouvent de traduire ou de faire traduire leurs œuvres en démotique, pose à l'historien comme au linguiste de difficiles questions.

Pouvons-nous traduire les expressions directement empruntées aux auteurs antiques en leur donnant leur sens originel ? Quand le patriarche de Constantinople, Photios, confère aux Russes nouvellement convertis le titre de *ōβëïë êár ðñüîâîîé*//amis et alliés, faut-il leur attribuer les avantages politiques et juridiques qu'impliquent cette formule de droit international, directement empruntée à Thucydide ?

N'y aurait-il pas une belle et noble tâche à entreprendre des études comparées entre les œuvres dont nous possédons les deux versions, l'une en *koinè*, l'autre en démotique, pour vérifier comment les emprunts à la littérature classique qui se faisaient le plus souvent non pas par un recours direct aux œuvres mais à travers des compilations, étaient véritablement compris. Cette tâche, rendue plus facile et surtout plus efficace, grâce aux technologies nouvelles, devrait permettre d'envisager l'édition d'un dictionnaire raisonné de la langue grecque qui ferait apparaître les évolutions sémantiques et diachroniques des vocables.

Enfin, il convient de rappeler ici que cette période des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles de l'histoire byzantine voit l'empire menacé dans son expression chrétienne par le schisme de 1054, puis dans son existence politique par la prise de Constantinople par les Latins en 1204, enfin par l'expansion continue des Turcs en Anatolie. Dès lors, l'identité byzantine tient d'abord à la radicalisation de sa foi orthodoxe et à la conservation de l'héritage antique dans une langue, le démotique, accessible à tous et capable de constituer une identité culturelle à vocation politique. Ainsi sont jetées les bases d'un empire orthodoxe et hellène qui ne pourra que rejeter même aux pires moments de son histoire toutes les tentatives d'union des Églises, perçues d'abord, comme un abandon d'identité. C'est dans cette logique qu'il faut comprendre la célèbre formule «mieux vaut le turban que la tiare».

Jean-Pierre ARRIGNON  
Université du Littoral «Côte d'Opale»

---

<sup>96</sup> H.-G. Beck, "Der Leserkreis der byzantinische Volksliteratur im licht der handschriftlichen Überlieferung", *Byzantine Books and Bookmen*, Dumbarton Oaks, 1975, p.47-67 et E. Patlagean, *op. cit.*, p.275.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE FACE AU BILINGUISME :  
LA RÉGLEMENTATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN TANT QUE REFLET DES  
INTERROGATIONS D'UNE CULTURE SINGULIÈRE ET PLURIELLE

## 1 UNE VISION IDENTITAIRE TRADITIONNELLE

Depuis sa fondation sous la III<sup>e</sup> République et en dépit des secousses résultant de la lutte entre tenants d'une culture confessionnelle et missionnaires de la laïcité, l'école constitue en France, avec l'armée, le lieu par excellence «de la socialisation et de l'enculturation conçues dans une perspective normative sinon de normalisation<sup>97</sup>». Elle accueille et tolère l'expression limitée d'une certaine diversité pour autant que celle-ci s'inscrit dans un système d'ordre et d'autorité prédéfini. Les subcultures variées d'origine confessionnelle ou régionale, liées à des classes sociales ou d'âge font partie de la représentation flatteuse et stéréotypée d'une France riche de ses terroirs, de ses traditions et de son génie. Nos livres d'histoire et de géographie regorgent ainsi de ces clichés faits de «terres de contrastes et de carrefours des peuples et civilisations». Ces subcultures ne contredisent pas l'idée de domination et de prégnance d'un modèle linguistique et culturel sur tout autre. Au contraire, elles viennent conforter un consensus idéologique dominant à propos du rôle de la République, une et indivisible, et de la citoyenneté dans cet État centralisé.

Dans cette conception, l'éducation à la langue et à la culture françaises est à la fois première au sens de Lacan, «la fonction pure du langage [...] est de nous assurer que nous sommes et rien de plus<sup>98</sup>». Mais, bien au-delà, cette fonction existentielle est confondue avec une forme d'initiation à un référent identitaire unique collectif, synonyme d'universalité et condition de toute promotion sociale<sup>99</sup>. Ainsi, l'inégalité des rapports entre langues et cultures s'ordonne, en vertu même du principe d'égalité, suivant un modèle commun de communication établi sur une hiérarchisation et une codification claires des comportements individuels et collectifs. Cette inégalité-égalité assure de manière quasi dialectique entre langue et culture dominantes «nationales» et autres expressions locales, entre capitale et provinces... une forme de stabilité et de cohérence sociales et culturelles<sup>100</sup> qui va se pérenniser, *grosso modo*, jusqu'au lendemain de la Seconde guerre mondiale<sup>101</sup>.

À cette époque –et les Alsaciens, par exemple, vont l'apprendre à leurs dépens– les termes bilinguisme et bilingue renvoient systématiquement à leur acception initiale. Est bilingue, selon le *Dictionnaire historique de la Langue Française*<sup>102</sup>, celui qui «parle autrement en particulier qu'en public», un «fourbe à la langue fourchue». Ces citations sont tirées de textes du XIII<sup>e</sup> siècle, voire de Plaute. Si l'on veut pousser plus avant l'exégèse, au-delà de la culture classique et plonger dans la culture bilingue, la langue fourchue renvoie à ces animaux du bestiaire qui annoncent l'arrivée de l'Antéchrist, c'est-à-dire plutôt à l'image de l'effondrement de Babel qu'à celle de la Pentecôte, période heureuse au cours de laquelle chacun parlait sa langue tout en étant compris de tous.

Ce paysage uniréférentiel –où l'initiation au français englobe les fonctions essentielles, du cognitif au spirituel, comme je viens d'en donner un exemple– se transforme sous les assauts que l'Histoire fait subir à cette représentation que les Français se font d'eux-mêmes. Nous y reviendrons plus loin.

D'abord, jusque vers la fin des années 60, sous les effets de la guerre en tant que lieu de confrontation et de négociation de stéréotypes en même temps que comme période d'affrontements et d'alliances entre peuples dominants et dominés, se mettent en place les premières formes modernes d'éducation à vocation bilingue<sup>103</sup> :

---

<sup>97</sup> K.E. Gerth, "Latest developments in early bilingual education in France and Southern Europe", *Journal of multilingual and multicultural development*, vol. 9, n°1 & 2, p.193-202, Clevedon Avon (GB), 1988.

<sup>98</sup> M. Abdallah-Preteceille, texte inédit à diffusion restreinte, "Les politiques multi-culturelles et leurs conséquences pour les enseignants", Groupe de travail sur la condition des enseignants, réf. ED/WPI(88)4, OCDE, Paris, 1988, p.1.

<sup>99</sup> Cité par C. Tasca in "Le plurilinguisme, composante de la mémoire nationale", communication encore non publiée du Séminaire Europe Occidentale pour l'Enseignement supérieur et la Recherche, Lyon, 1997, p.1. Texte tiré de Lacan, *Le Séminaire*, Livre 1.

<sup>100</sup> G. Vermes et J. Boutet, *France, pays multilingue*. T. I : *Les Langues en France, un enjeu historique et social*, L'Harmattan, Paris, 1987.

<sup>101</sup> "Présentation et références de la réglementation scolaire concernant les élèves étrangers en France", dossier MEN d'information sur la Scolarisation des enfants étrangers, Direction des Écoles, CNDP, Paris 1982. Ce dossier établi par M. Huart fait remonter les premières réglementations afférentes à ce sujet à 1939.

<sup>102</sup> *Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*, sous la Direction d'A. Rey, T. I, Paris, p.1133. Les termes de bilingue et de bilinguisme ne sont pas traités en tant que rubrique spécifique, ils apparaissent sous celui de linguistique.

<sup>103</sup> K. Gerth, *Vers une Eurorégion de l'Éducation, Présentation des principaux modèles d'éducation internationale en Europe du Nord*, Étude prospective pour la Région Nord-Pas-de-Calais, ARPEIJ, Lille, 1992, 43 p.

- 1) L'école du SHAPE, des armées de l'OTAN, créée en 1953 à Saint-Germain-en-Laye.
- 2) Les écoles européennes issues de la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier), également fondées en 1953.
- 3) L'École Active Bilingue, école privée ouverte en 1954 en tant «qu'École Internationale de Paris» par J. Manuel, pendant longtemps le seul établissement international primaire et secondaire implanté sur le sol de la capitale.
- 4) Les premières expérimentations de bilinguisme dit précoce, vite taxées de «sauvages» dans la région d'Arles à compter de 1953-54 dans quelques écoles primaires publiques.

Ces initiatives ont en partage de se situer en marge de l'Éducation nationale, comme des sortes de palliatifs pour faire face à des cas de force majeure. Elles sont exceptions à la règle commune, traduisent le consensus et le discours dominants qu'elles viennent illustrer en creux. Dans aucun des textes officiels les concernant, il n'est explicitement fait allusion à un quelconque bilinguisme. Il est question de connaissance des langues, de rapprochements et d'échanges culturels entre élèves. Ces établissements bénéficient d'un statut dérogatoire spécifique. Leur public est clairement circonscrit à une minorité, représentative d'une élite cosmopolite dite «population mobile». Ne pas confondre avec ceux, bien souvent originaires des mêmes pays, mais que les textes réglementaires cadreront dans la population «immigrée» ou «migrante».

L'Éducation nationale fait ainsi une exception en faveur de personnalités (et de leurs enfants), de toute manière prêtes à fonder elles-mêmes, le cas échéant, un établissement d'enseignement privé<sup>104</sup>. Les modalités éducatives acceptées par la France sont légitimées par une volonté d'hospitalité et d'accueil provisoires à Paris dans un discours sur l'attrait exercé par la langue et la culture françaises dans un contexte international. Le refus de la référence au principe du bilinguisme et de reconnaissance paritaire entre les langues et cultures en présence s'exprime au travers des multiples réticences administratives rencontrées. Issu de l'école du SHAPE, le «lycée international» ne sera officiellement créé qu'en 1967<sup>105</sup>... au départ de l'OTAN. Le modèle dit «de Saint-Germain» permettra d'ailleurs à la France de refuser sur son territoire l'ouverture d'Écoles Européennes, le modèle européen plaçant toutes les langues et cultures de pays membres dans une relation de parité. Quant à l'École Active Bilingue, elle ne passera sous contrat d'association –dérogatoire et expérimental– qu'en 1960. De toute évidence, ces exceptions n'avaient pas pour objectif de servir de référence à l'École de la République, c'est-à-dire à l'école pour tous.

## 2 PREMIERES EVOLUTIONS

Si dans les années 60, l'Éducation –parfois si nationale– lâche du lest, c'est peut-être et surtout parce que la France est traversée par de grandes questions qui la font vaciller et hésiter dans ses certitudes. Elle se trouve aspirée dans la spirale du «Baby-Boom», de la démocratisation porteuse de revendications égalitaires. En même temps que s'achève une décolonisation qui s'accompagne de flux migratoires d'Indochine et d'Afrique du Nord, se structurent aux marches de l'Hexagone, hors Éducation nationale, les premières formes d'apprentissage précoce des langues dites régionales au nom d'une réappropriation identitaire<sup>106</sup>. Pendant une dizaine d'années, jusqu'en 1972, l'État français va se montrer plus conciliant : l'imaginaire partagé de l'identité nationale se trouve revisité.

La France –on le sent dans bien des discours du Général de Gaulle, des «anciens» d'Indochine à ceux d'Afrique du Nord– est meurtrie. Elle ne possède plus que des miettes d'empire insuffisantes pour manifester son rang de grande puissance. Vis-à-vis de ses alliés américains et britanniques, elle se place à la tête d'une francophonie militante (*cf.* le fameux «Vive le Québec libre !»), réaffirme sa singularité –politique de «la chaise vide» à l'OTAN et de «non-alignement»– alors même qu'elle se donne, après les Traités de Rome en 1958, pour mission de constituer une Grande Europe pacifiée

<sup>104</sup> Cet établissement a été fondé à la demande du Général Eisenhower. *Cf.* à ce sujet les Actes du 4<sup>e</sup> Colloque de Saint-Germain-en-Laye, 18 et 19 octobre 1996, Fondation des amis du Lycée international, p.1.

<sup>105</sup> Arrêtés du 30 mars 1967, vol. VI, T. I, titre 560-9 du *Recueil des Lois et Règlements du 16 avril 1968*. Le modèle de Saint Germain fait du français et des programmes de l'Éducation nationale le pivot central de l'ensemble des activités déployées dans l'établissement.

<sup>106</sup> Voir note 1.

«jusqu'à l'Oural» dont elle assurerait, en grand frère de la RFA, la direction idéologique et politique. Bref, le «Grand Dessein» change de forme.

Dans la foulée des réconciliations et des manifestations d'amitié entre les nations, l'Éducation nationale est obligée de prendre sa part à l'édification d'un nouvel imaginaire à partager. L'Office Franco-Québécois est l'un de ces gestes. L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) créé dans le sillage du Traité «Adenauer-De Gaulle» en 1963 constitue également un exemple de cette vision élargie d'une France universelle, généreuse, patrie des Droits de l'Homme.

D'un côté, l'OFAJ lancera, notamment, des échanges d'instituteurs et de jardinières d'enfants entre les deux pays. Malgré de multiples difficultés et une déperdition considérable des moyens mis en œuvre, ces opérations trouveront leur prolongement, surtout philosophique<sup>107</sup>, dans les filières et les lycées franco-allemands situés de part et d'autre de la frontière française et allemande (à Buc et Versailles dans les Yvelines, à Saarbrücken et Freiburg en RFA). De l'autre, cette volonté se manifeste par l'acceptation d'opérations d'apprentissage précoce, de classes dites «bilingues», surtout en allemand et en anglais. L'Éducation nationale se montre dynamique, capable de renouveau, mais encore une fois dans un cadre dérogatoire de projets «pilotes» et «expérimentaux». Toutefois, ces avancées, dans lesquels le bilinguisme apparaît davantage comme une perspective éloignée que comme un objectif opérationnel, ne doivent pas faire illusion.

Dans les années 60, les langues régionales et les langues et cultures des migrants n'ont guère droit qu'à la portion congrue. Encore bien davantage que les bilinguismes franco-allemand et franco-anglais, ces formes de bilinguisme là sont dépréciées... innommées. Il faudra attendre le début des années 70 –1973, par exemple, pour l'expérience de l'Inspecteur général Holderith en Alsace<sup>108</sup> – pour que l'Éducation nationale commence à s'intéresser sérieusement à la problématique des langues et cultures d'origine<sup>109</sup>. Jusqu'à cette date, ces questions sont, pour l'essentiel, traitées à l'extérieur du dispositif éducatif public, par la voie des associations, des mouvements militants et des consulats puisqu'il s'agit de migrants, de toute façon supposés retourner à brève échéance dans leur pays d'origine... en célibataires, comme ils étaient venus. Dans la plupart des cas, l'alternative est claire pour les enfants issus de la migration. En général, ils sont accueillis dans les classes habituelles des établissements publics, sans aucune offre éducative spécifique à leur situation linguistique. Progressivement apparaissent les CLIN et les CLAD, les classes d'initiation et d'adaptation qui visent à faciliter le passage de l'enfant étranger dans une classe traditionnelle française au moyen d'un apprentissage intensif d'un français de «mise à niveau». Enfin, après quelques étapes réglementaires où les activités linguistiques de ces élèves sont remises à l'extérieur du temps-classe normal, à l'écart de leurs camarades «français», les mercredis et samedis, pendant un «tiers temps d'éveil», en «parallèle» ou en «différé», l'Éducation nationale invente le dispositif des «Langues et Cultures d'Origine» (ELCO) enseignées de manière «intégrée», pendant environ trois heures hebdomadaires, par un enseignant censé être du pays d'origine, payé par ce dernier, tout en relevant de l'autorité conjointe du pays étranger concerné et de la France.

Cette présentation est sommaire. Elle a pour unique but de montrer que, face aux questions posées par la construction éventuelle d'une future société multiculturelle, notamment constituée par ceux qui faisaient aux temps des colonies partie du peuple français, l'État français éprouve de la gêne. Dans tous les cas de figure, la perspective d'une culture plurielle perçue comme un enrichissement tant pour les jeunes Français que pour les enfants de migrants est évacuée : Mohammed, Tahar et Yasmina ne sont pas des puits de pétrole...

Même quand les langues et les cultures partenaires disposent d'un statut valorisant (anglais, allemand, à cette époque), il y a généralement rupture entre les enseignements «précoces» de langues et, *a fortiori*, des «langues et cultures d'origine» dispensés dans le primaire et les enseignements linguistiques proposés dans les collèges. En classe de 6<sup>e</sup>, il faut recommencer l'apprentissage de l'anglais, de l'allemand, de l'italien, de l'espagnol ou de l'arabe à zéro ! Les oppositions catégorielles

---

<sup>107</sup> Les échanges en question ont rencontré de multiples déboires liés aux réticences des administrations face à l'innovation, à la difficulté de traitement spécifique des écoles et des personnels concernés. Les lycées franco-allemands ne constituent pas, à proprement parler, des prolongements d'opérations conduites dans le primaire et les collèges.

<sup>108</sup> Entretien avec J.J. Weber in *Land un Sproch*, n°120, 1996.

<sup>109</sup> À partir de 1970 et surtout de 1973, la direction des écoles du Ministère de l'Éducation nationale fera publier toute une série de mesures au Bulletin officiel concernant des dispositions spécifiques aux enfants étrangers ainsi que les enseignants de ces enfants. Voir n.5.

entre instituteurs et enseignants du second degré, les uns réputés «incompétents», les autres censés «ne rien comprendre» aux «méthodes actives et naturelles», viennent ajouter à la confusion : les langues vivantes demeurent bien étrangères...

En fait, à la perspective d'une société multiculturelle, la France oppose une autre alternative : soit le retour dans le pays d'origine pour les migrants venus travailler provisoirement dans les entreprises françaises, soit leur installation définitive avec leur famille dans le cadre d'une politique d'assimilation intégrale. Malheureusement, aucune des deux hypothèses ne s'avérera pertinente : les retours au pays d'origine seront peu nombreux et l'assimilation se révélera un parcours difficile dans une conjoncture de crise économique, d'affirmation identitaire et de montée des tendances xénophobes.

### 3 ÉGALITE DES CHANCES OU PLURILINGUISME ?

Fin 1972 début 1973, l'Éducation nationale se trouve donc dans une situation qui reflète bien les préoccupations de la société française elle-même. La France veut poursuivre une politique de coopération ouverte à l'international, développer les compétences linguistiques de ses ressortissants dans une perspective européenne et poursuivre la démocratisation de son système éducatif au moyen d'un enseignement de masse orienté sur le *leitmotiv* de l'égalité des chances. Devant les difficultés rencontrées, l'Éducation nationale va infléchir son dispositif en la matière.

Un vaste débat oppose les promoteurs d'une éducation internationale, par essence bilingue, à ceux qui lui sont défavorables parce qu'au-delà de l'enjeu de la connaissance des langues et des cultures étrangères ils craignent une remise en question des fondements «égalitaires» de l'École de la République<sup>110</sup>. Le Ministère de l'Éducation nationale va vouloir reprendre la situation en main et mettre de l'ordre.

Pour ce qui concerne les apprentissages précoces des langues vivantes, les circulaires officielles et les textes d'accompagnement marquent une évolution sensible. Les termes utilisés dans les Bulletins Officiels de cette époque<sup>111</sup> ainsi que dans le rapport de synthèse établi par le directeur aux enseignements élémentaire et secondaire dénotent l'inquiétude. Il y est prudemment fait état «d'engagement» qui «sans doute [correspond] à un besoin profond que l'Éducation nationale ne saurait méconnaître». En effet, les statistiques IPSOS font ressortir clairement, en 1974, qu'une majorité de parents est mécontente des résultats obtenus dans le domaine des langues par leurs enfants. L'apprentissage des langues en classes maternelles et élémentaires y est plébiscité et le multilinguisme envisagé comme objectif majeur pour le baccalauréat. L'Éducation nationale ne peut pas ne pas tenir compte de cette vague déferlante de l'opinion publique. Mais aussitôt suivent, dans ces textes, les mots de «prolifération», de «jaillissement spontané», «d'anarchie», d'expériences pilotes «transformées», «tentaculaires», comme si les autorités n'étaient pas elles-mêmes responsables de cet état de fait. On souligne soudain que «l'apprentissage précoce des langues et dialectes» (sic) n'a pas jusqu'alors été pris en compte. Ces activités, «bien qu'ayant lieu dans l'école publique», échapperaient, en partie, à son contrôle<sup>112</sup>. On mentionne les exigences nouvelles des personnels concernés en matière de statut, de formation initiale et continue ou d'organisation scolaire. Bref, ce développement aurait atteint «une ampleur considérable», voire «insoupçonnée» et poserait des problèmes de tous ordres tant matériels que de fond.

Dès lors, l'Éducation nationale relaie les interrogations d'une partie de l'opinion publique selon laquelle «les bases scientifiques et pédagogiques [seraient] insuffisamment explicites. Ces apprentissages précoces entraînent-ils réellement une amélioration dans le développement intellectuel de l'enfant ? Sont-ils de nature à promouvoir une connaissance plus intime d'une langue étrangère ? Quelles incidences sur l'apprentissage de la langue maternelle, des mathématiques, du langage écrit ? Accentuent-ils les différences de niveau déjà existantes entre enfants de divers milieux ?» Quid de

---

<sup>110</sup> J.P. Maillard et D. Malingre, *Guide français de l'enseignement international*, avec la collaboration de K. Gerth, J.C. Koenig et le GERPEI, éd. des Échanges Internationaux, Paris, 1980, p.188.

<sup>111</sup> BO-Circulaire n°72-1059 du 11 mai 1973. Ces textes sont développés dans leurs attendus. Cf. *Rapport de synthèse : L'apprentissage précoce des Langues étrangères à l'école maternelle et à l'école élémentaire*, MEN, 16 février 1973 sous la signature de J. Torny, directeur délégué (inédit).

<sup>112</sup> *Idem*.

«l'égalité des chances de tous les élèves quelles que soient leurs origines ?»<sup>113</sup> En attendant les éventuelles réponses aux questions posées, le ministère interdit les ouvertures nouvelles d'opérations de ce type, bloque le nombre de postes à disposition et met en garde les contrevenants...

Du côté des langues régionales, en Alsace par exemple, la direction des écoles n'accepte pas d'aller plus loin qu'une expérimentation dite «d'imprégnation» à hauteur de deux heures et demie par semaine en CM1-CM2 à l'école élémentaire sur la base du volontariat des maîtres et des élèves. Cette concession ne répond que très partiellement à la demande de retour à l'enseignement obligatoire de l'allemand en primaire, tel qu'il existait jusqu'en 1939, exprimée chaque année à l'unisson par les deux Conseils Généraux du Haut et du Bas-Rhin<sup>114</sup>. Ailleurs, en Bretagne et au Pays Basque, les initiatives associatives débouchent sur la création d'écoles bilingues Diwan et Ikastolas...

Enfin, là où le problème est le plus vivement ressenti, du côté des enfants issus de la migration, l'Éducation nationale réaffirme le projet de l'École de la République :

Volet 1 : respect de la culture et de la langue d'origine, c'est-à-dire au maximum trois heures par semaine d'un enseignement exclusivement réservé aux enfants concernés. En d'autres termes, même si ces heures sont prises sur l'horaire officiel de vingt-sept heures hebdomadaires et quand bien même elles sont/seraient dispensées dans des salles de classe «normales», elles n'ont pas le bilinguisme pour objectif principal et ne s'adressent pas –au travers d'un projet d'établissement– à l'ensemble du public de l'école.

Volet 2 : égalité des chances. L'idée centrale du dispositif est la lutte contre l'échec scolaire, contre le «double handicap» existant ou supposé (linguistique et social) d'enfants dont il conviendrait de «remonter le niveau» afin qu'ils puissent s'insérer –s'intégrer, s'assimiler ?– au mieux dans la société française en tant que citoyens. Bien souvent des instituteurs s'érigent contre cette méthode qui voudrait «séparer» pour mieux «intégrer», favoriser l'accès aux langues d'origine alors que la langue française est mal maîtrisée<sup>115</sup>.

Volet 3 : formation des maîtres. Si les enseignants français ne sont pas formés à enseigner les langues et cultures d'origine, il leur est néanmoins offert la possibilité d'une ouverture sur les pays concernés, en particulier sur l'Islam, ainsi que sur la problématique de l'enfance confrontée à une «double culture», sur «la famille algérienne», «la place et le rôle de la femme dans le Coran», etc.<sup>116</sup> Il leur est demandé de se pencher tout spécialement sur la question du semilinguisme, de la maîtrise défectueuse de deux langues mal dominées, phénomène généralement présenté comme spécifique aux éducations de type bilingue dans des milieux défavorisés où les enfants moins doués et moins soutenus seraient ainsi victimes des efforts déployés par les tenants d'une idéologie élitiste. Pour assurer ces formations, les écoles normales sont sollicitées. Puis, la stratégie de la remédiation et la problématique culturelle dégagee apparaissant dans toute leur complicité, le ministère ouvrit douze Centres de formation et d'information pour la scolarisation des enfants de migrants, les CEFISEM, institutionnalisant de cette manière l'orientation nouvelle choisie.

Peut-on dire que dans les années 73-85 l'Éducation nationale, en reprenant en main et en mettant de l'ordre, a progressé dans la résolution des questions qu'elle posait ? Globalement, au plan des mesures prises sur le terrain éducatif, on en reste au *statu quo*, à une sorte de stratégie attentiste d'endiguement. Sachant l'opinion publique divisée mais plutôt favorable à une amélioration des compétences linguistiques des élèves et à une bonne assimilation des enfants issus de la migration, le ministère temporise en accordant ici ou là l'autorisation de lancer quelques initiatives de petite envergure : lycées à vocation internationale à Strasbourg, Valbonne Sophia-Antipolis et Draveil, puis

---

<sup>113</sup> Les opérations dérogatoires des Lycées internationaux, de l'École Européenne et de l'École Active Bilingue se retournent ici contre leur propre propos. Après avoir confiné celles-ci dans des contextes particuliers, favorisés, l'Éducation nationale s'interroge sur leur caractère élitiste.

<sup>114</sup> Voir note 12.

<sup>115</sup> Cf. *Apprendre une deuxième langue à l'école*, actes de la journée d'étude et de formation organisée par l'école d'application mixte B, 41 rue de Tanger, 75019 Paris et le CEFISEM de Paris, 1988. En particulier l'intervention de G. Dalgalian sur cette question.

<sup>116</sup> Le CEFISEM de Paris a publié à l'époque une multitude de plaquettes et brochures relatives à ces sujets (et bien d'autres). Il est ici fait référence aux textes de communications faites à l'École Normale de la rue des Batignolles par C. Gilliot (oct. 82), Clevy (janv. 79), Camilieri (CIEP, mai 82), etc. Cf. aussi la revue *Migrant formation*, publication du MEN qui reflète ce débat au long de ces années.

création de sections internationales<sup>117</sup>, développement des Z.E.P. (zones d'éducation prioritaire), recherche d'accords avec les établissements basques et bretonnants<sup>118</sup>.

#### 4 LE DEBAT DE FOND SUR LE PLURILINGUISME

De fait, le débat de fond continue bel et bien. Seulement au lieu de se concentrer sur les vertus et les défauts présumés de l'enseignement bilingue, il jongle avec une nébuleuse de concepts qui circulent dans l'ensemble des pays occidentaux confrontés à la question des flux migratoires. On ne parle alors plus que de «pluri», «multi», et «d'interculturel»<sup>119</sup> en prenant appui sur la réflexion en cours dans les pays anglo-saxons... et en évacuant toute référence au «bi» voire au plurilinguisme.<sup>120</sup>

À chaque avancée obtenue en faveur d'enseignements précoces des langues vivantes, il est souligné que, bien entendu, l'opération lancée n'a rien à voir avec un quelconque bilinguisme, réservé à l'évidence soit à des situations nationales ou régionales, soit à des situations familiales particulières.<sup>121</sup> Si des enfants issus de la migration bénéficient désormais de formules éducatives différentes de celles proposées aux enfants scolarisés dans des sections internationales (deux à trois fois moins d'heures consacrées à la langue et à la culture d'origine), ce ne serait pas pour des motifs budgétaires. L'objectif de bilinguisme présent dans les sections internationales est associé à élitisme social et/ou intelligence hors du commun. Dans le cas du plus grand nombre, on craint le semilinguisme, voire la dyslexie et la pathologie<sup>122</sup>. Les autorités éducatives compétentes développent ainsi un projet dans lequel il s'agit à la fois de préserver l'attachement aux racines originelles des jeunes et de favoriser une intégration dans la nation française. Cette double orientation ne va pas sans poser problème aux spécialistes français de l'interculturel qui, généralement formés au Français Langue Étrangère, sont bien souvent eux-mêmes unilingues et tentés de reprendre, sous une forme rénovée, le vieux discours sur les dangers de la pluralité.

Ce qui les inquiète dans les revendications d'égalité de traitement des langues et cultures c'est «qu'elle[s] annihile[nt] la verticalité du pluralisme ancien pour le constituer en une structure plane et synchrone»<sup>123</sup>. Au plan social collectif, on craint l'anomie des valeurs, l'impossibilité d'effectuer des choix puisque toutes les normes seraient posées, *a priori*, comme équivalentes par leur simple justification de culturelles. L'équivalence des systèmes référentiels – induite par la pluralité – mettrait en cause la dimension universelle, l'extinction de toute perception globale. Le relatif déclin des systèmes religieux et idéologiques traduirait ce reflux, expliquerait même la multiplication des sectes et autres formes d'intégrisme, expression caricaturale et désarticulée par confusion du global et du totalitaire. Le mouvement inflationniste de références culturelles entraînerait la déstabilisation, la fragmentation sociale en subcultures multiples de classe, de caste, d'âge, de profession, de région, etc.

Au plan de la citoyenneté, cette prolifération des potentialités identifiantes introduirait «une dynamique identitaire où l'individu jouerait en usant de ses registres multiples à faire évoluer sans cesse les points de repère, affaiblissant ainsi les liens et obscurcissant les possibilités d'anticipation des conduites d'autrui»<sup>124</sup>. Nous ne sommes pas si loin de la définition de Plaute à propos des fourbes ! Si la «double appartenance» des adolescents de la seconde génération est valorisée en tant qu'instrument de «créativité sociale et culturelle», elle est souvent mise en avant comme «altération, destruction ou

---

<sup>117</sup> Arrêtés du 11 mai 1981 (J.O.)

<sup>118</sup> Ex. : Courrier du Recteur de l'académie de Rennes, A. Legrand, au président de l'association Diwan, le 20 septembre 1985 (inédit), proposant l'intégration de ces écoles dans l'Éducation nationale.

<sup>119</sup> À titre d'exemple, cf. les conclusions du Conseil et des Ministres de l'Éducation réunis au sein du Conseil du 4 juin 1984, document Eurydice. Le Conseil, conformément à la résolution du 9 février 1976 (JOC 38 du 19-02-76), fait des propositions visant à lutter contre l'échec scolaire et à améliorer l'insertion scolaire et sociale dans les États membres.

<sup>120</sup> Le *Petit Robert* et le *Dictionnaire historique de la langue française* déjà cités offrent deux exemples d'emploi du mot bilingue. Dans l'un, il est question du Canada, dans l'autre de la Suisse... À titre d'exemple : Ervin-Tripp S., *What we know about linguistic minorities*, Actes de California Conference on Linguistic Minorities, University of California, Berkeley, may 1985.

<sup>121</sup> Circulaire n°89-06 du BO n°11 du 16-03-89 et circulaire n°89-141 du 11-05-89 et cf. Actes du Colloque *Quelle École pour l'Europe ?*, Université Lumière, Lyon 2, 20/21 janvier 1989, Europe-Éducation, Lyon-Paris, 1989.

<sup>122</sup> R. Berthelier, *L'échec scolaire des enfants de migrants : un problème de langues ?* inédit de 20 p. L'auteur, un psychiatre, travaillait à l'époque avec des organismes spécialisés dans l'échec scolaire des enfants de migrants.

<sup>123</sup> Voir note 2.

<sup>124</sup> Voir note 2.

déficience, comme stratégie alternative de survie pour les faibles, de domination pour les forts»<sup>125</sup>. En d'autres termes, en forçant le trait, l'enrichissement culturel et éventuellement linguistique pourrait être à l'origine du problème des banlieues...

Ce changement de paradigme introduit un combat rangé entre protagonistes de divers bords. Pour les uns, «l'aboutissement philosophique [de la réflexion qui sacralise le marquage culturel] est alors (...) sur le plan socioculturel l'impossibilité d'assimilation et d'intégration des sociétés, le racisme plus ou moins avoué, et même la simple impossibilité de "traduire" un message culturel dans le langage d'une autre culture»<sup>126</sup>. Pour les autres, ceux qui font du bilinguisme l'alpha et l'omega de toute éducation, le bilinguisme consisterait à développer des capacités d'abstraction susceptibles de rendre l'apprenant plus fort en mathématiques, plus adaptable et flexible, plus tolérant. On trouve de ce côté des gens qui en arrivent à avancer que «ce sont les enfants qui donnent et le maître qui apprend». D'une certaine manière et à force de subir une sorte de mise à l'écart systématique, «l'oppression» génère le sentiment de supériorité. Le plurilinguisme serait en quelque sorte «Omo qui lave plus blanc». Dans un renversement logique, le bilingue s'apitoie sur le sort de l'unilingue «unijambiste»<sup>127</sup>... qui devient le personnage hors norme du futur, un handicapé. C'est «la réponse du berger à la bergère» : il s'agit de faire ressentir à l'opprimeur ce dont on s'estime avoir souffert en tant qu'individu ou groupe.

L'émergence du fait culturel où, selon la formule d'A. Touraine, «la culture est désormais un enjeu, un ensemble de ressources et de modèles que les acteurs sociaux cherchent à gérer, à contrôler, qu'ils s'approprient et dont ils négocient entre eux la transformation en organisation sociale»<sup>128</sup>, introduit à l'évidence le risque de saucissonnage à l'infini de la réalité aboutissant, dans l'éducation, à un traitement quasi obsessionnel de «la différence».

Cette centration sur ladite différence des minorités de tous ordres dissocie le lien entre culture et langue, focalise l'attention sur le petit nombre et remet à plus tard la nécessaire question de l'évolution et de l'adaptation des programmes scolaires du plus grand nombre à cette réalité nouvelle.

L'Éducation nationale établira ainsi des programmes sophistiqués dans le domaine des langues et cultures étrangères devant être dispensés pendant trois heures par semaine... sans développer aucun programme introduisant ne serait-ce que les termes d'interculturel et *a fortiori* de bilingue pour les vingt-quatre heures hebdomadaires restantes.<sup>129</sup> Bref, de l'interculturel sous une forme ou une autre d'un côté, pendant trois heures maximum... de «l'Hexagonal traditionnel» de l'autre, où l'on retrouve nos origines purement gauloises, Charlemagne et Jeanne d'Arc autant que les discours lénifiants sur l'amitié entre les peuples visant à fixer comme données de nature et de l'histoire des différences susceptibles d'être stigmatisées plus tard.

## 5 LE CHANGEMENT REFERENTIEL

Dans la période qui commence en 1989 avec notamment la préparation du «marché unique de 1992», le système éducatif français entre dans une ère historique nouvelle dans ses rapports aux langues et cultures étrangères. La politique de l'endiguement est abandonnée. Bien sûr, les EPLV (Enseignements Précoces de Langues Vivantes) et autres EILE (Enseignements d'Initiation aux Langues Étrangères), comme il est rappelé dans les textes, «ne sauraient avoir pour objectif prioritaire de former de manière précoce des enfants bilingues»<sup>130</sup>. Selon cette circulaire, les initiatives seront comme d'habitude «contrôlées», les enfants «sensibilisés» puis «initiés». Ils apprendront à préparer un voyage dans un pays étranger, voire dans la Lune (sic) !

---

<sup>125</sup> G. Durand, *L'âme tigrée*, Denoël/Gonthier, Paris, 1980, p.47.

<sup>126</sup> Voir note 2.

<sup>127</sup> G. Dalgalian, *Apprendre une deuxième langue*, Journée d'études et de formation, EN Batignolles/CEFISEM, Paris, 1988, p.19

<sup>128</sup> A. Touraine, *Le retour de l'acteur*, Fayard, Paris, 1984, p.32.

<sup>129</sup> Arrêtés du 11 mai 1981 sur les sections internationales dans les écoles, collèges et lycées. Cf. également *Étude des conditions et des effets du double apprentissage (français - langue d'origine) au cours préparatoire*, Recherche conduite par le CFL (Université de Grenoble III) sur proposition de la Direction des Écoles, Responsable scientifique L. Dabène, Grenoble, 1984-86. Pour l'Hexagonal traditionnel, cf. les programmes scolaires du MEN de 1986 (BO / CNDP / MEN / Livre de Poche).

<sup>130</sup> Voir note 25.

Le mouvement est lancé. L'objectif du bilinguisme en fin de secondaire commence à se dessiner, même si l'APLV, l'Association des Professeurs de Langues Vivantes des collèges et lycées, ne veut guère en entendre parler (*cf.* leur publication, *Les Langues Modernes*, qui n'y consacre que très peu de place).

Cependant, derrière ces paroles rassurantes, le Ministère de l'Éducation nationale est pris dans les mailles du filet de la loi de décentralisation, dite Loi Defferre de 1983, qui officialise et fait progressivement entrer dans les actes que le pilotage du «mammouth» éducatif ne peut plus se faire exclusivement au sommet. S'il vante, d'une part, les mérites du choix des langues dorénavant enseignées dans les classes primaires, il est obligé, d'autre part, de partager de plus en plus son autorité avec des collectivités locales, territoriales et des associations diverses. Les décisions, les choix essentiels s'effectuent chaque jour davantage sur le terrain et dessinent les contours d'une nouvelle politique des langues qui ne s'avoue pas encore comme telle. Autour d'un noyau dur de «bilinguisme minimal pour tous» dont chacun sait qu'il est franco-anglais, gravite un nombre croissant de filières spécialisées intitulées «sections européennes». Ces sections, souvent franco-anglaises, peuvent également mettre en valeur telle ou telle autre langue vivante, habituelle dans nos cursus, et permettre un enseignement de et en langue cible... dans les établissements d'enseignement général, il va sans dire. Cependant, la place des langues autres que l'anglais dans le dispositif général est laissée, pour l'instant, dans les ténèbres. Envisager, voire prôner une politique de trilinguisme sur le territoire national alors même que celle qui vise au bilinguisme franco-anglais n'a pas encore réellement trouvé ses marques peut paraître prématuré. Dans les esprits, beaucoup ont encore du mal à renoncer à penser que les lois de la République sont enfermées dans un livre de grammaire française<sup>131</sup>..., alors qu'ailleurs, Michel Serres par exemple, avance que «tout apprentissage consiste en un métissage (...). [L'enfant] français (...) se fait Espagnol, Italien, Anglais ou Allemand, s'il épouse et apprend une culture et une langue, en gardant les siennes propres, le voici quarteron, âme et corps mêlés. Son esprit ressemble au manteau d'Arlequin.»<sup>132</sup>

Malgré l'existence de ce champ de tension très explosif dans le contexte identitaire français des années 90, les enjeux qui se cachent derrière la politique de la France en matière de langues, d'ouverture internationale du système éducatif et de plurilinguisme apparaissent avec de plus en plus de clarté.

L'attitude du Ministère des Affaires Étrangères en la matière est très certainement la plus révélatrice. Après avoir un peu exclusivement prôné les avantages de la francophonie «seule» et combattu l'anglais de manière frontale, la Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques (DGRCSST) du MAE défend le pluralisme linguistique et culturel non plus comme pur vecteur d'influence en faveur du français mais comme «instrument d'échanges entre civilisations»<sup>133</sup>. L'AUPELF elle-même brandit la bannière d'une francophonie ouverte à une identité plurielle dynamique impliquée dans un réseau évolutif où les processus tendent vers l'approfondissement de l'intercompréhension plutôt que vers le marquage et l'accentuation des rapports de domination. La France semblerait donc en passe de s'accommoder au plan international d'un rôle non dominateur, de messenger, de vecteur d'échanges, de stimulateur d'une conception plurielle des langues et cultures : un rôle de puissance moyenne significative qui lui sied mieux que les oripeaux d'une puissance colonisatrice nostalgique...

Au plan intérieur toutefois, ce nouveau rôle ne trouve pas encore clairement sa traduction dans les faits. Peu familiarisées avec l'initiative en matière de formation initiale, les autorités locales et territoriales hésitent dans la plupart des cas à engager le fer sur des projets d'envergure avec les Rectorats et les Inspections académiques. La tradition jacobine ne se gomme pas en quelques mois et de surcroît les élus sont parfaitement conscients du profond désarroi qui traverse la France de leurs électeurs en mal d'imaginaires identitaires fédérateurs. Ainsi, hormis dans certaines zones frontalières (Alsace-Lorraine surtout, Nord-Pas-de-Calais un petit peu), les schémas prévisionnels des formations, les contrats de Plan État-Région et autres outils vecteurs d'une politique nouvelle dans ce domaine

---

<sup>131</sup> Voir note 29.

<sup>132</sup> M. Serres, *Le Tiers-Instuit*, F. Bourin, Paris, p.87, cité par M. Abdallah-Pretceille in *Des utopies à construire*, ouvrage collectif, IRRDP, Neuchâtel, 1996, p.48.

<sup>133</sup> Publication *Une politique pour le Français*, MAE-DGCRST, Paris août 1996. *Cf.* également la plaquette de présentation de l'AUPELF, association des universités partiellement ou entièrement de langue française, et de l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche, 1996 (Direction Générale Montréal).

demeurent –au-delà des grandes paroles sur les stratégies internationales d'ouverture, etc.– relativement muets. Il en va de même dans les Plans Académiques de Formation (PAF) et l'organisation de la formation initiale et continue des maîtres (MAFPEN/IUFM). Peu à peu se mettent en place des réseaux de coopération transfrontaliers, eurorégionaux et internationaux. Les personnels concernés commencent à se préparer à cette nouvelle culture du multiréférentiel, de l'échange permanent avec des interlocuteurs hors Éducation nationale, hors langue française, susceptible d'aboutir à des projets dans lesquels les élèves sont amenés à entrer en dialogue avec «d'autres», à les rencontrer et, surtout, à considérer que ces collaborations ne sont pas exceptionnelles mais la colonne vertébrale d'une éducation moderne.<sup>134</sup>

Il y a cependant encore du chemin à parcourir pour que l'Éducation nationale, nos académies et les autorités régionales et départementales réussissent à mettre au point une stratégie multiforme de programmes d'internationalisation du système éducatif français à l'instar de ce qui se fait déjà, aux Pays-Bas par exemple, dans certains des États membres de l'Union Européenne.

Klaus GERTH  
Université de Valenciennes

---

<sup>134</sup> Cf. *Les Deuxièmes Eurorégionales de l'Éducation*, Actes du colloque organisé par l'ARPEIJ / Talenakademie à Maastricht en 1996, ARPEIJ / Talenakademie, Lille, 1997.

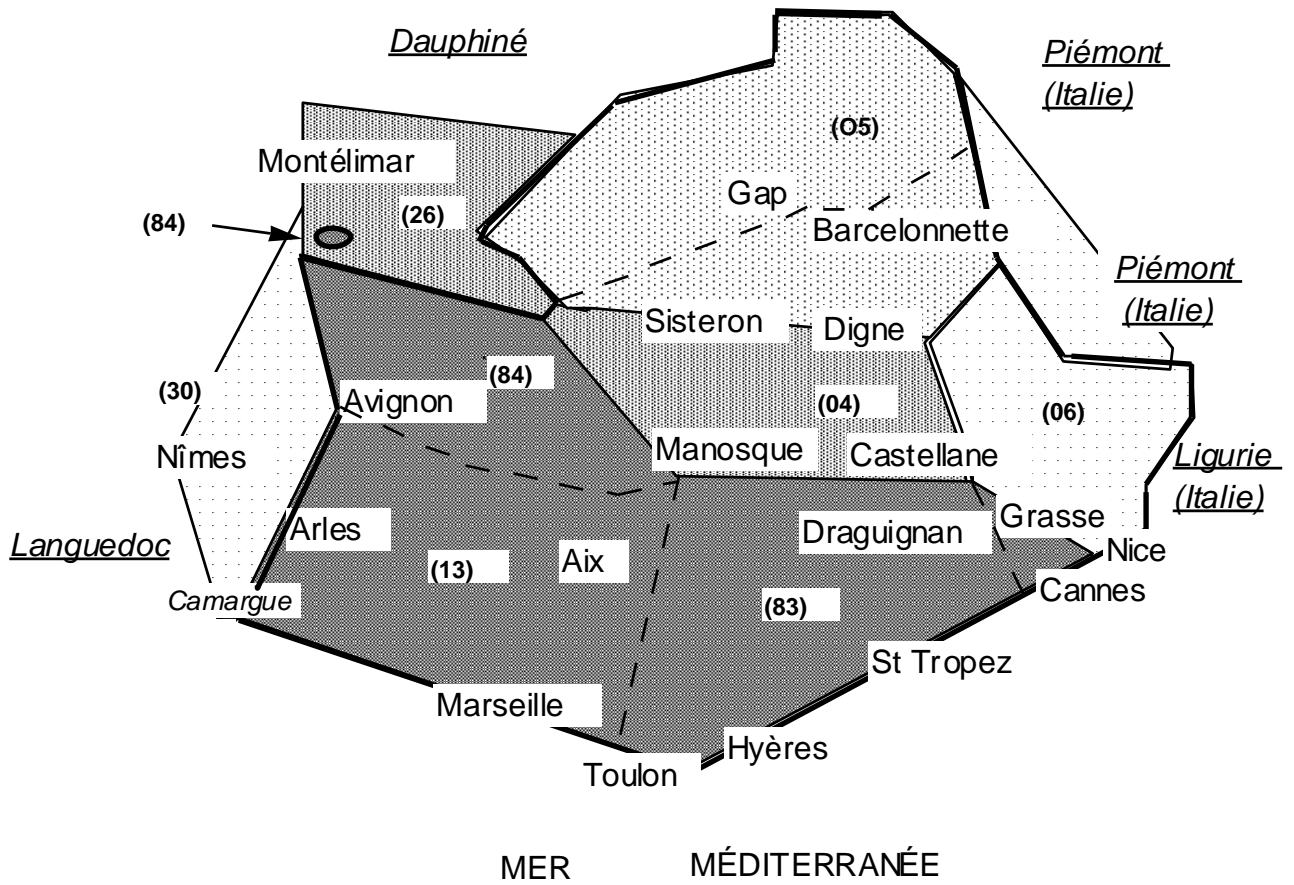
*BILINGUISMES RÉGIONAUX*

LE BILINGUISME PROVENÇAL-FRANÇAIS EN PROVENCE AUJOURD'HUI :  
ANALYSE ET SYNTHÈSE

## 1 LE PROVENÇAL, *QU'ES ACÒ* ?

Le provençal est la langue romane autochtone parlée en Provence, entité dont le territoire historique constitue aujourd'hui la plus grande partie de la région administrative française appelée «Provence-Alpes-Côte d'Azur», au sud-est de la France, bordant la Méditerranée et la frontière italienne. Elle comprend les départements du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes de Haute-Provence. Le pays niçois, historiquement distinct, constitue le département des Alpes-Maritimes (moins sa frange occidentale entre Grasse et Cannes, provençale). Les Hautes-Alpes, historiquement dauphinoises, sont également rattachées à cette région administrative. (*Cf.* carte 1 ci-après).

**Carte 1 :  
Consciences identitaires et ethnolinguistiques**





**LÉGENDE:**


(13) : N° de département

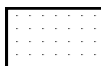
- - - : limite de département

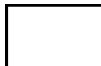
— — — : limites actuelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

 Fort sentiment d'identité ethnolinguistique provençale

 Provençalité + identité spécifique (Hte Provence ou Drôme provençale)

 Provençalité moyenne concurrencée par identité dauphinoise ou alpine

 Sentiment faible ou vague d'identité provençale (autre identité prépondérante)

 Absence de sentiment de provençalité

Le provençal appartient au vaste domaine d'oc, dans lequel les linguistes rassemblent des variétés suffisamment différentes au plan typologique comme au plan socio-historique pour que l'intercompréhension ne soit pas clairement assurée entre toutes les variétés, ni surtout une conscience linguistique commune. De fait, les Provençaux considèrent leur langue comme un tout distinct, une langue indépendante d'autres langues régionales «du Sud-Ouest» (Languedoc, Gascogne, etc.) ou «du Nord» (Auvergne, Limousin, Dauphiné, domaine d'oïl, etc.), le critère majeur d'identification étant territorial (lié au sentiment d'identité locale) (Blanchet 1992).

L'usage ancien qui attribuait au terme *provençal* un sens «ensemble des parlers du domaine d'oc» est ambigu. On préfère en ce sens aujourd'hui *langue(s) d'oc*, voire *occitan* (qui n'est employé que dans certains milieux scientifiques ou militants, et s'appuie sur une idéologie particulière). Les Provençaux désignent leur langue sous le terme *provençal*, ou *patois* avec éventuellement précision du type «provençal, toulonnais, gavot, d'Avignon, de Vaison, etc.».

Le provençal présente en outre, dans ses variantes méridionales les plus étendues et explicitement «provençales» (cf. carte 2), des spécificités phonétiques et morphologiques assez nettes qui le distinguent clairement du reste de la famille d'oc et le rapproche de variétés italiennes : les finales orales des mots sont à 90% vocaliques (seuls *-s*, *-r* y apparaissent parfois). Si le féminin est en général en *-o* (comme dans la majorité des idiomes d'oc, et non en *-a*, le masculin est souvent en *-e* ou *-ou* atones (le *-i* final étant possible pour les deux genres). Les noms sont invariables (pas de *-s* du pluriel, l'article *li/lei* indique le nombre) et seuls les adjectifs placés juste avant le nom prennent une marque du pluriel en *-(e)i*.

Sur le plan culturel, il s'agit d'une société latine, méditerranéo-alpine à forte identité, ayant en sus notamment oscillé, au fil de son Histoire, entre Italie, France et, quelque peu, Catalogne.

## 2 BREF HISTORIQUE DU CONFLIT PROVENÇAL-FRANÇAIS

Le provençal a été confronté à la progression du français depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Ce dernier a été introduit en Provence comme langue écrite à la fin du XV<sup>e</sup> et son usage juridique, en remplacement du latin, a été confirmé par l'édit de Villers-Cotterêt (1539). La Provence a été le pays d'oc le plus tardivement passé à l'écrit administratif français (on y trouve du provençal jusque fin XVI<sup>e</sup> et il y réapparaît aujourd'hui). Cela n'eut d'ailleurs que peu de conséquences sur l'usage oral de la grande majorité de la population, qui restera à dominante provençalophone jusqu'au XX<sup>e</sup>. Les classes «supérieures», de plus en plus attirées par le pôle parisien, sont celles qui tendent à apprendre le français entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup>. Cela est dû au fait que, après avoir appartenu à une dynastie aragonaise puis angevine, la couronne de Provence –mais non la Provence, qui reste indépendante jusqu'en 1790– est léguée au Roi de France en 1486. Se met ainsi en place une situation diglossique «modérée» avec certains écrits en français et le reste de l'espace sociolinguistique en provençal (avec ici ou là un peu de latin et d'italien).

Au XIX<sup>e</sup>, avec l'annexion de la Provence et du Comtat par la France, le conflit se fait plus dur : la législation nationaliste et les structures socioculturelles uniformisatrices mises en place depuis 1789, relayées par les classes supérieures, rejettent partout les «patois» et exigent du peuple des rudiments de français. La connaissance du français progresse alors un peu dans les couches populaires. Mais c'est avec l'école obligatoire, la guerre de 1914 et une modernisation profonde (médias, communications, exode rural...), que la majorité des Provençaux s'approprie par force le français, entre 1890 et 1950, sous la forme particulière d'un français provençalisé, ce français régional que nous parlons aujourd'hui. Après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, le provençal continuera sa régression quantitative, étant victime d'interdictions et de mépris de la part des autorités françaises, en partie refusé aux nouvelles générations, et noyé dans un flux immigratoire de grande ampleur venu notamment de la moitié nord de la France (tourisme, implantations économiques...).

Cependant, l'imposition exclusive du français contre le provençal a entraîné dans la population le développement de mouvements de soutien de la langue régionale dans une perspective sinon de bilinguisme égalitaire, au moins de diglossie stabilisée. Le provençal fait partie de ces langues de France suffisamment individuées et illustrées pour que le «complexe patoisant» instillé à l'école ne pénètre pas radicalement la population : les parlers de Provence ont toujours conservé en partie le statut de «langue» identifiée sous un nom commun. Ces mouvements, dont l'archétype a été et reste le *Félibrige* (fondé en 1854 par F. Mistral et toujours existant) sont actifs sur tous les plans : littéraire (le

plus réussi, avec l'essor d'une création de qualité reconnue jusqu'à nos jours, cf. Courty 1997 et Bayle-Courty 1995), pédagogique (développement de l'enseignement associatif et dans l'Éducation nationale –cf. Blanchet à par.), politique (affirmation d'une identité culturelle régionale), etc. Ces mouvements, pacifiques et ouverts, s'appuient sur la philosophie humaniste des Droits de la Personne et des minorités – cf. Blanchet (dir.) 1997. Leur présence et leur action se poursuit de nos jours partout en Provence, où le provençal bénéficie maintenant d'une dynamique nouvelle et d'une nette amélioration qualitative (légitimation sociale).

Sur le plan de l'existence littéraire, qui constitue l'un des axes de travail de notre colloque, signalons que la littérature en français n'est vraiment apparue en Provence qu'à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire de la francisation effective, mais a connu depuis de grands auteurs à la fibre souvent régionaliste (Daudet, Rostand, Pagnol, Giono, Bosco, Char, etc.).

La littérature en provençal est marquée par trois grandes périodes (cf. Rostaing et Jouveau 1987). Le Moyen-Âge fut celle des Troubadours, dont de nombreux Provençaux, qui influencèrent toutes les littératures d'Europe par leurs superbes poésies en langue d'oc (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.). La première renaissance, au XVI<sup>e</sup> siècle, a lieu notamment sous l'influence des poètes italiens (Pétrarque), avec un foyer de création poétique autour d'Aix et Marseille (Bellaud, Tronc, Ruffi) puis au XVII<sup>e</sup> de création théâtrale à Aix (Brueys, Zerbin, Codolet) et de poésies pastorales (Saboly, d'Avignon). La créativité redémarre fin XVIII<sup>e</sup> dans les villes (Aix, Marseille, Arles, Toulon, avec Diouloufet, Gros, Coye, Pélabon) et s'épanouit au XIX<sup>e</sup> avec la *respelido* : c'est, autour d'une intense production (Gelu, Aubanel, Roumanille, Maurel, etc.), le mouvement du Félibrige centré sur Arles-Avignon, dominé par Frédéric Mistral (Prix Nobel en 1904) et qui se poursuit au XX<sup>e</sup> jusqu'à aujourd'hui (avec de grands noms comme D'Arbaud, Baroncelli, Peyre, Bosco, Drutel, Chamson, Bayle, Galtier, Bec, Delavouët, Tennevin, Giély, Courty, etc., la liste est impressionnante !).

Si la poésie domine largement, le théâtre (souvent rimé) la suit de près, la prose se développe progressivement (romans, nouvelles), mais on n'oubliera pas le cinéma et surtout aujourd'hui la chanson (G. Bonnet, Chiron, Carlotti, Massilia...).

### 3 BILINGUISME/DIGLOSSIE DANS LE SYSTÈME SOCIÉTAL GLOBAL

Passons brièvement en revue les critères d'analyse de la «vitalité ethnolinguistique» (cf. Blanchet 1995 pour plus de détails) :

a) Politique : Pas de reconnaissance par la France, ni statut légal, sauf enseignement ou mentions annexes. Mais prise en charge croissante par les collectivités locales : Région (politique d'*institutionnalisation* cf. *infra*), Conseils généraux et municipaux, par subventions, cours, actions culturelles, utilisation dans des publications officielles, débats oraux d'assemblées, signalisation routière, et même célébration de mariages (et tentative de récupération par certains partis politiques, notamment le FN). Reconnaissance en cours en Italie.

b) Économique : Développement récent, limité, de l'usage publicitaire écrit (affichage public et presse), utilisation non évaluée dans divers milieux professionnels. Un certain retour à «l'authenticité» dans les services et les produits utilise la culture provençale comme symbole porteur (y compris la langue). Mais l'économie provençale n'est que très partiellement contrôlée par les Provençaux.

c) Social : Diglossie, avec rejet hors vie publique (on n'aborde pas un inconnu en provençal et l'on ne peut pas faire un usage administratif ou juridique de cette langue), mais usage répandu pour nommer les boutiques et résidences, prestige culturel, et petite place dans tous médias régionaux et locaux. FR3 Marseille a battu des records d'audience (30%) sur certaines tranches horaires en introduisant moins chichement langue et culture provençales dans ses programmes depuis 1992. Un certain usage public, occasionnel, en est fait lors de cérémonies particulières (surtout traditionnelles et/ou religieuses), de discours politiques locaux. Voir ci-dessous pour enseignement, culture et sociolinguistique.

d) Identitaire : Forte valeur identitaire, parallèle à celle du français régional (rivalité ?), dans un contexte général de fort sentiment d'identité provençale par rapport à la France. Mais des perceptions centralistes, craignant un hypothétique séparatisme, atténuent cette valeur. Plus de 80% des Provençaux sont favorables à la promotion du provençal, 10% à son enseignement obligatoire et à son officialisation, y compris ceux qui ne le parlent pas (cf. données démolinguistiques ci-dessous).

e) Véhiculaire : Taux très bas, mais on rencontre parfois des «*estrangié*» et même des «*fourestié*» ayant appris le provençal moderne. Le provençal (ancien surtout ou moderne) est enseigné dans plus de 150 universités d'une trentaine de pays. Il permet des communications avec les «provençalophones» du Haut-Piémont italien, et des échanges avec diverses langues romanes. La communication interdialectale interne existe toujours.

f) Culturel : Grand prestige culturel lié à une littérature brillante (troubadours, Prix Nobel de Mistral, D'Arbaud, Galtier, Delavouët, Bosco...) et à la valorisation d'un «art de vivre» provençal. C'est, après l'identité, le motif principal évoqué par les Provençaux pour justifier leur attachement à leur langue. La vie culturelle est activement soutenue par des *centaines* d'associations, et par les collectivités locales. Mais ce prestige reste connu dans la région (ou à l'étranger), peu «à Paris».

g) Éducatif : Le provençal fait partie des langues de France les moins mal loties par le système officiel (options, LV2 et LV3, bac, université/IUFM, CAPES de langue d'oc), mais cet enseignement souffre d'un manque de moyens et de considération. Il reste optionnel et marginal, sauf exceptions. Quelques écoles maternelles/primaires bilingues à des degrés divers ont été récemment créées par l'Éducation nationale dans les Bouches-du-Rhône<sup>135</sup>, et l'enseignement optionnel touche environ 5% des élèves dans 50% des établissements de la région, de façon plus ou moins stable et efficace. La situation est meilleure en Italie (loi en cours). L'enseignement associatif (surtout pour adultes) est dynamique.

h) Démographique et vernaculaire : Voir ci-dessous.

i) Sociolinguistique : Le statut de «langue» distincte du français est reconnu, souvent assorti d'une diglossie interne («patois» contre «provençal littéraire» et «gavot» (montagnard) contre provençal méridional). La perception des provençalophones est ambivalente : valorisante (gens riches d'une culture prestigieuse et bien intégrés dans le tissu local) et dévalorisante (patoisants ruraux). Pour les Provençaux, c'est aussi une langue distincte dans l'ensemble d'oc. Ce statut est étayé par l'existence d'une langue écrite, par des ouvrages métalinguistiques et pédagogiques, et l'accord quasi général sur l'orthographe moderne dite «mistraliennne»<sup>136</sup>. Mais le provençal est ressenti comme étant moins une «langue» que le français et il existe des amalgames avec l'ensemble occitan chez certains mouvements militants (très minoritaires en Provence) et dans certains textes officiels de l'État central (Éducation nationale notamment).

#### 4 ESTIMATIONS DEMOGRAPHIQUES

Il n'existe pas d'étude spécifique de grande ampleur sur la pratique du provençal. Les enjeux sociaux et idéologiques lourds d'un tel phénomène sont tels que je doute d'ailleurs de la fiabilité d'un questionnaire et de la représentativité des réponses éventuelles. Par contre, nous pouvons croiser un certain nombre d'enquêtes ponctuelles, de données et d'estimations provenant de diverses sources, d'autant que les résultats en sont convergents. Eschman (1983) donne 20% de «bons» locuteurs actifs et 40% de «bons» passifs (soit davantage avec ceux à compétences «moyennes») dans la région d'Apt ; Blanchet 1992 donne 27% de locuteurs actifs et 40% de passifs parmi un échantillon de 500 informateurs de la région Toulon-Marseille-Aix ; Taylor 1996 donne 30% de locuteurs chez ses informateurs aixois ; l'audience actuelle des émissions en provençal selon Médiamétrie/France 3 tourne entre 100 000 et 300 000 téléspectateurs (à des heures de faible écoute générale) ; des enquêtes réalisées par l'inspection académique des Bouches-du-Rhône en 1990 donnent 40% de parents locuteurs (cf. Blanchet à par.). Globalement, la répartition des habitants est ainsi d'environ 1 sur 2 :

##### Estimations démographiques

Habitants la région administrative en 1996 :	4, 5 millions
dont la moitié installés depuis + de 35 ans <sup>137</sup> :	2, 25 millions

<sup>135</sup> Ces trois dernières années ont aussi été créées 2 calandretas, écoles privées bilingues gérées par des occitanistes, à Orange et Gap. Elles scolarisaient 63 enfants de maternelle et primaire à la rentrée 1997.

<sup>136</sup> Certains milieux militants, très minoritaires, emploient la graphie occitane dite «classique», fondée sur les graphies médiévales et un languedocien standardisé, proche du système français dans ses principes.

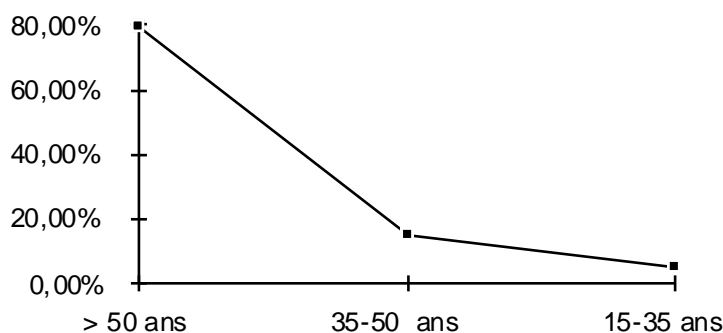
<sup>137</sup> Dont seulement 400 000 étrangers, dont seulement 250 000 hors CEE. Il y a donc plus d'1,5 millions de Franchimands «Français non méridionaux», diffuseurs directs et massifs du français dominant. On peut estimer que seulement 2 millions

dont la moitié de locuteurs (passifs compris) :	1 million
dont la moitié de locuteurs actifs :	500 000
dont la moitié de locuteurs intensifs :	250 000

Il faut ajouter à ces données démographiques qu'environ 6 millions de touristes (soit 50% de plus que la population, 200% de plus que la population stable et 500% de plus que les provençalophones estimés, passifs compris, 1000% des locuteurs actifs) séjournent en Provence chaque année, en majorité pendant l'été (source INSEE) ! On comprend que le provençal soit noyé dans la masse, que cela conforte le repli de ses usages vers des lieux privés et lui octroie une puissante fonction de connivence entre autochtones.

En termes de générations de locuteurs, on ne sera pas surpris des chiffres du tableau suivant, la chute en trente ans et les proportions étant confirmées par d'autres enquêtes :

### Tranches d'âge des locuteurs (source : Blanchet, 1992)



Cependant, il faut se garder d'estimations définitives. En effet, un nombre difficile à estimer d'informateurs jeunes et citadins peuvent prétendre ne pas savoir la langue pour donner d'eux-mêmes une image plus conforme à un style «moderne» valorisant (Blanchet, 1994 et 1996). L'expérience montre qu'on arrive régulièrement à faire parler provençal des gens qui prétendent au départ ne pas le savoir ni surtout le pratiquer. De plus, l'usage du provençal joue dans la société rurale et semi-rurale le rôle d'un rite de passage : il symbolise l'accès au monde d'adultes dans diverses activités d'hommes (chasse, pêche, jeux de boule, courses de taureaux ou au café, etc.). Il faut ainsi atteindre un certain âge pour pouvoir légitimement s'affirmer provençalophone. Enfin, cela participe d'un mouvement général que plusieurs linguistes ont récemment observé<sup>138</sup> et qui reste à étudier : l'activation des locuteurs passifs. Deux âges charnières semblent jouer, l'adolescence (construction d'une identité personnelle et passage au statut d'adulte) et plus souvent la retraite (retour au village et aux racines, réintégration dans la communauté d'origine après une vie professionnelle souvent mobile, statut de grands-parents). Un «non-locuteur» aujourd'hui peut devenir locuteur actif plus tard et expliquer le gonflement de la courbe vers les tranches d'âges supérieures.

La transmission parents-enfants directe est aujourd'hui réduite à un faible pourcentage des familles (estimé à 5% pour occitan et provençal par une enquête INED discutable de 1993, cf. Rossillon, 1995, p. 26 et Blanchet, 1998). Mais ce chiffre est trompeur car la plupart des provençalophones nés après 1960 ont appris la langue avec leurs grands-parents, d'abord de façon passive. Ainsi, il y a à la fin du XX<sup>e</sup> siècle des provençalophones partout en Provence, même dans les zones très urbanisées de la côte, mais de façon irrégulière et souvent dissimulée. Le taux relativement élevé de locuteurs passifs explique, dans le cadre d'un fort sentiment d'identité régionale et d'une chute

---

d'habitants ont des parents et grands-parents nés en Provence mais qu'environ 250 000 Provençaux vivent en diaspora, auxquels il faut ajouter les provençalophones de la Drôme, du Gard, voire d'Italie, non comptabilisés ici. Source INSEE.

<sup>138</sup> Voir la contribution d'H. Walter et la mienne dans J.-M. Eloy (éd.), *Évaluer la vitalité des variétés d'oil et autres langues*, Université d'Amiens, Centre d'Études Picardes XLVII, 1998.

des locuteurs actifs, une présence publique extensive et désormais croissante du provençal, une mobilisation associative assez dense et une pratique encouragée de la langue.

## 5 LES TYPES DE PRATIQUES ACTUELLES ET LEURS CONTEXTES

### 5.1 Bilinguisme/diglossie et enjeux d'une dynamique en cours

D'une manière générale, en termes de pratiques, le facteur identitaire étant majeur dans la situation provençale (c'est la motivation principale d'attachement à la langue avancée par les Provençaux lorsque l'on enquête), il faut d'abord envisager l'état du sentiment d'appartenance en Provence. Or, toutes les enquêtes et tous les indicateurs convergent pour affirmer que le sentiment d'appartenance régionale est très puissamment vivant en Provence aujourd'hui, notamment chez les Provençaux nés dans la région, mais y compris chez une bonne part de ceux installés dans la région depuis une génération ou moins. L'identité régionale/provençale est même assez fréquemment avancée comme primant sur l'identité française voire s'opposant à elle. Cet attachement, habituel chez les adultes et les anciens, est frappant chez les jeunes, notamment dans les zones urbaines à population métissée comme l'agglomération marseillaise. C'est là en général une identité ouverte, intégratrice des populations immigrées, à fort ancrage local, dont l'archétype est l'identité marseillaise avec son club de foot à l'italienne et son rap «ethno-world-music» aux accents pagnolesques (Coulomb, Martel & Pelen, 1992 ; Géa, 1995 ; Taylor, 1996 ; Blanchet, 1995).

Ce particularisme provençal est fortement ressenti de l'extérieur de la Provence par les autres Français, ce dont témoignent de façon souvent caricaturale, stéréotypée, les médias «nationaux» (c'est-à-dire parisiens, comme disent les Provençaux). L'anti-parisienisme, voire l'anti-«Français du Nord»<sup>139</sup>, est vif et vivace en Provence, y compris au plan politique comme l'ont montré les combats acharnés contre la construction de la ligne TGV-Méditerranée de 1991 à... aujourd'hui. Ce pôle franco-parisien constitue le référent négatif, distinctif, de l'identité provençale, le pôle positif, attractif, se situant du côté de la Méditerranée italienne, tant dans les discours que dans les faits historiques et culturels attestés (mais la dialectique entre ces deux pôles est complexe).

Cette affirmation identitaire est largement répandue dans la population. Elle se manifeste de façon globalement bonhomme et pacifique : il n'y a pour ainsi dire pas de revendications nationalistes provençales, ni actions agressives ou terroristes. La tradition d'accueil et la convivialité traditionnelles des Provençaux, qu'il ne faut toutefois pas exagérer<sup>140</sup>, un certain individualisme à tendance «anarcho-italo-méditerranéenne» (idem !), y sont vraisemblablement pour quelque chose, sur le plan culturel.

Le Conseil régional a lancé depuis le début des années 1990 une action d'*institutionnalisation* du provençal, avec soutien financier aux actions culturelles<sup>141</sup> et interventions auprès de l'État français pour défendre les droits de ses locuteurs (par exemple contre la loi Toubon). Cette légitimation relative a un net impact sur la population, sur sa conscience linguistique, mais on en mesure encore mal les effets en termes de pratiques effectives de la langue. On ne peut que constater qu'on la voit réapparaître partout, y compris dans des domaines de modernité où elle était irrecevable il y a trente ans et dans des groupes de population d'où elle semblait disparue (jeunes des quartiers défavorisés ou classes supérieures). Une dynamique est lancée, en phase avec les aspirations de la population, au sein de laquelle l'enseignement trouve une place qui confirme cette légitimation en cours.

Dans les phénomènes linguistiques, cette identité régionale se manifeste de deux façons, emblématiques, complémentaires et/ou concurrentielles. Sa face apparente est représentée par le français régional, qui est aujourd'hui la plus importante en quantité, et pour certains locuteurs en qualité. Les Provençaux parlent à une très large majorité un français provençalisé (sur tous les plans : phonético-phonologique, morpho-syntaxique, lexico-sémantique, socio-pragmatique) qui se transmet de génération en génération avec une certaine permanence, même chez les non-locuteurs du provençal (Blanchet, 1991 et Taylor 1996). Ce français interférentiel stabilisé, bien connu, est érigé par la population en véritable norme régionale, au point que, dans de nombreuses situations formelles (y compris à l'école ou chez les hommes de loi), il soit considéré, sous une forme atténuée, comme

<sup>139</sup> Dans la conscience collective provençale, le «Nord» commence à Valence et inclut toutes les populations non-méridionales, le «Sud-Ouest», réputé commencer à Montpellier, bénéficiant du statut intermédiaire de «Midi moins le quart».

<sup>140</sup> Les espaces privés, matériels ou symboliques, sont jalousement préservés sous des dehors d'ouverture qui ne concernent que la vie «publique», fait bien connu en ethnologie de la Provence. La distribution des langues y est liée.

<sup>141</sup> Budget passé de 1,5 millions FF en 1991 à 3 en 1997 et... prévu de 17 en 1998 !

meilleur que le français «pointu» d'origine parisienne de l'école et des médias (Taylor, 1996 ; Blanchet 1995). En outre, son usage est souvent conscient (Bouvier & Martel, 1991) et a largement investi la littérature provençale d'expression française, de Pagnol et Giono à Carrese et Izzo aujourd'hui. Il est très remarquable qu'il n'existe quasiment pas en Provence de français «beur» et que les jeunes issus de l'émigration parlent un français provençal (avec très peu de verlan). Cette variété de français fonctionne à la fois comme un complément/concurrent direct du provençal dans sa fonction identitaire et comme un bain linguistique porteur facilitant la compréhension et l'acquisition du provençal pour les personnes qui ne parlent pas la langue régionale. Il réconcilie ainsi les deux faces de l'identité provençale d'aujourd'hui, puisqu'il est à la fois du français et du provençal.

## 5.2 Pratiques écrites

Je passerai rapidement sur les pratiques écrites du provençal, déjà envisagées ci-dessus : écrits métalinguistiques et pédagogiques, littérature provençalophone (une cinquantaine de titres par an de moins en moins rarement publiés par des éditeurs professionnels) ou française –régionale– avec apparition sporadique de provençal, revues spécialisées (environ 30 + bulletins associatifs internes) et apparition régulière dans tous les médias régionaux (chroniques), occurrences rares mais régulières de publicités et affiches commerciales en provençal, petite place «culturelle» dans bulletins de collectivités locales, noms de maisons privées et de boutiques, de rues, de communes (panneaux), courriers privés... Les pratiques sont actives. Le provençal n'a probablement jamais été autant écrit qu'en cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, sauf peut-être à la grande époque du Félibrige dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup>. Mais ces pratiques demeurent «spécialisées» et donc marginalisées .

## 5.3 Pratiques orales

En ce qui concerne les pratiques orales, signalons d'abord qu'elles restent de loin les plus importantes et l'ont toujours été (comme pour toute langue vivante mais dans une proportion beaucoup plus importante que pour les langues dominantes, situation typique d'une langue minoritaire). Ajoutons que, alors que les pratiques écrites sont en développement depuis un siècle et demi, les pratiques orales ont connu dans la même période une forte régression. Alors que plus de 80 à 90% des échanges avaient lieu en provençal vers 1850 ou 1900, avec près de 100% de locuteurs chez les autochtones (et même chez les immigrés notamment italiens, sauf les «Franchimands»), la proportion s'est à peu près inversée au cours du XX<sup>e</sup> siècle, avec un seuil estimable à 50% entre 1930 et 1950, d'après les témoignages. Le repli s'est effectué vers les pratiques intimes (famille, amis) ou les lieux de sociabilité traditionnelle (chasse, boules, pêche, fêtes). Jusque vers 1930-1950, les Provençaux ont le provençal pour langue première. Après cette époque, le français s'y substitue de plus en plus, au point d'avoir des monolingues français majoritaires dans les générations nées après 1960, sauf zones rurales et exceptions familiales. Les monolingues provençal (au moins actifs) sont devenus très rares (mais j'en connais des exemples y compris tout près de Toulon).

Ce phénomène de conflit/complémentarité a produit des pratiques mixtes aujourd'hui dominantes que nous exposerons plus loin.

### 5.3.1 Les pratiques médiatiques

Il faut distinguer de ces pratiques «ordinaires» les pratiques médiatisées modernes, portées par le renouveau de légitimité sociale de la langue, sans toutefois les en dissocier. On peut même envisager, du reste, que de cette re-légitimation aient des effets suffisants pour enrayer, voire stopper, la régression des pratiques orales en général. C'est le but avoué de la majorité des mouvements militants quant à leur action de promotion et d'institutionnalisation du provençal (qui précède ainsi l'action par l'enseignement, cf. Blanchet à par.). Les conséquences de ce vaste courant d'affirmation d'identité culturelle locale, en français régional comme en provençal, sont notamment une nouvelle présence ostensible de l'oralité en provençal, conjointement à celle de l'écrit. Dans les médias

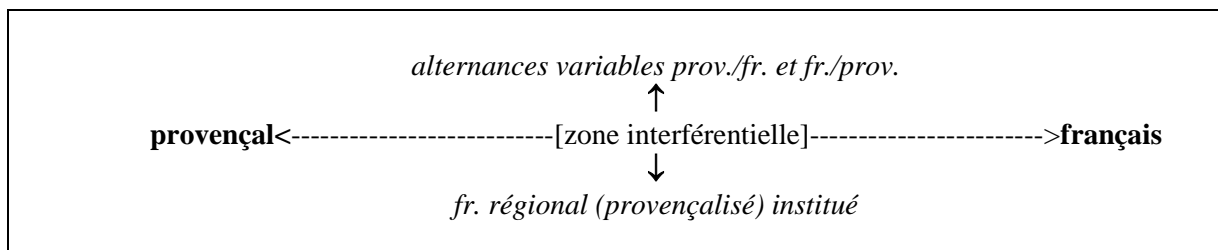
audiovisuels, on observe des émissions TV spécialisées sur FR3 –rien sur TMC<sup>142</sup>– (de 2 x 20 mn hebdomadaires, avec un projet de dessin animé de Tintin en provençal, pas plus !) et plus rarement des prestations radiophoniques. À cela s'ajoute le développement de la chanson avec le succès éclatant du Massilia Sound System mais aussi des réussites moins médiatiques, comme celles de G. Bonnet (Eurovision 1985), Carlotti (Prix Charles Cros 1995), de Chiron, de P. Pascal, de chœurs traditionnels (Corou de Berra, etc.). Les spectacles musicaux (dont les pastorales traditionnelles, toujours très appréciées à Noël, le festival de Martigues<sup>143</sup>), les émissions de télévision, ont une audience appréciable (chiffrée en centaines de milliers). On observe également un renouveau du théâtre avec les succès de «La Targo» à Toulon, de F. Gag à Nice, de R. Moucadel à Arles et Avignon, etc.

Le milieu politique, de Gaudin à Vauzelle et à de nombreux élus locaux, en passant par Léotard et Pasqua, ne dédaignent pas –ou plus– de s'exprimer en provençal dans certaines occasions. C'est bien parce qu'il s'agit d'un «créneau porteur» que le Front national, parachuté dans la région, cherche –vainement– à récupérer le thème de l'identité régionale. Des sessions d'assemblées sont ouvertes en provençal, des conseils municipaux délibèrent dans cette langue et certains maires célèbrent même des mariages en provençal.

### 5.3.2 Les pratiques «ordinaires»

Celles-ci sont, étant donné la situation de repli diglossique, observables uniquement de façon ponctuelle et de l'intérieur de la communauté provençalophone, exception faite des marchés (où d'ailleurs le provençal est rarement d'usage ouvert, sauf dans certaines zones rurales). Il est très fréquent que des «*estrangié*», même installés à long terme, n'entendent pas parler provençal dans la vie quotidienne autour d'eux<sup>144</sup>. Et pourtant, si l'on se lie avec les gens et qu'on provoque le passage au provençal, qu'on vainc les réticences, à condition qu'on soit soi-même Provençal et provençalophone, on découvre de nombreux locuteurs un peu partout. Il reste que des locuteurs peuvent refuser explicitement ou non de passer au provençal même après avoir reconnu le parler, s'ils ne vous connaissent pas assez ou que cela leur paraît trop incongru par rapport à la situation de communication.

Il est de fait assez courant d'entendre alors des locuteurs alterner entre provençal et français, soit pour des raisons situationnelles (lieux, thèmes, interlocuteurs...) soit pour des raisons conversationnelles (citations, ciblage d'interlocuteurs, interjections, modalisations du discours) pour reprendre la terminologie de Gumperz (1989). Cette juxtaposition elle-même est significative, car elle produit des effets symboliques reconnus par les membres de la communauté, principalement en termes de précision de la signification sociale du discours ou de signaux de connivence, de loyauté provençale. Cela vient ainsi conforter les fonctions du français régional, sur un continuum de référence qu'on peut schématiser de la façon suivante :



Il convient de signaler qu'aujourd'hui chez les Provençaux, le pôle «provençal» (pur) et le pôle «français» (pur) sont des idéal-types jamais pratiqués. On observe toujours des pratiques interférentielles à des degrés divers, ce qui correspond de fait à une réelle compétence bilingue intégrée sur un répertoire sociolinguistique et communicationnel global (Deprez 1994, Grosjean 1982, Lüdi et Py 1986). Le système peut s'enrichir d'autres langues de références, par exemple chez des

<sup>142</sup> Sauf apparition dans des émissions culturelles comme Sud. Les émissions de FR3 sont rediffusées sur la chaîne câblée de Marseille.

<sup>143</sup> «Théâtre des cultures du monde» où la culture provençale occupe une place importante.

<sup>144</sup> Cf. le témoignage d'A. Martinet à la suite de ma communication au colloque SILF de Liège, 1995 (Blanchet 1996-97).

migrants (surtout romanophones d'origines –Corses, Espagnols, Italiens...– et plutôt âgés, mais je l'ai observé chez de jeunes Maghrébins), des Gitans, etc., voire des Provençaux parlant également italien... ou anglais !)<sup>145</sup>.

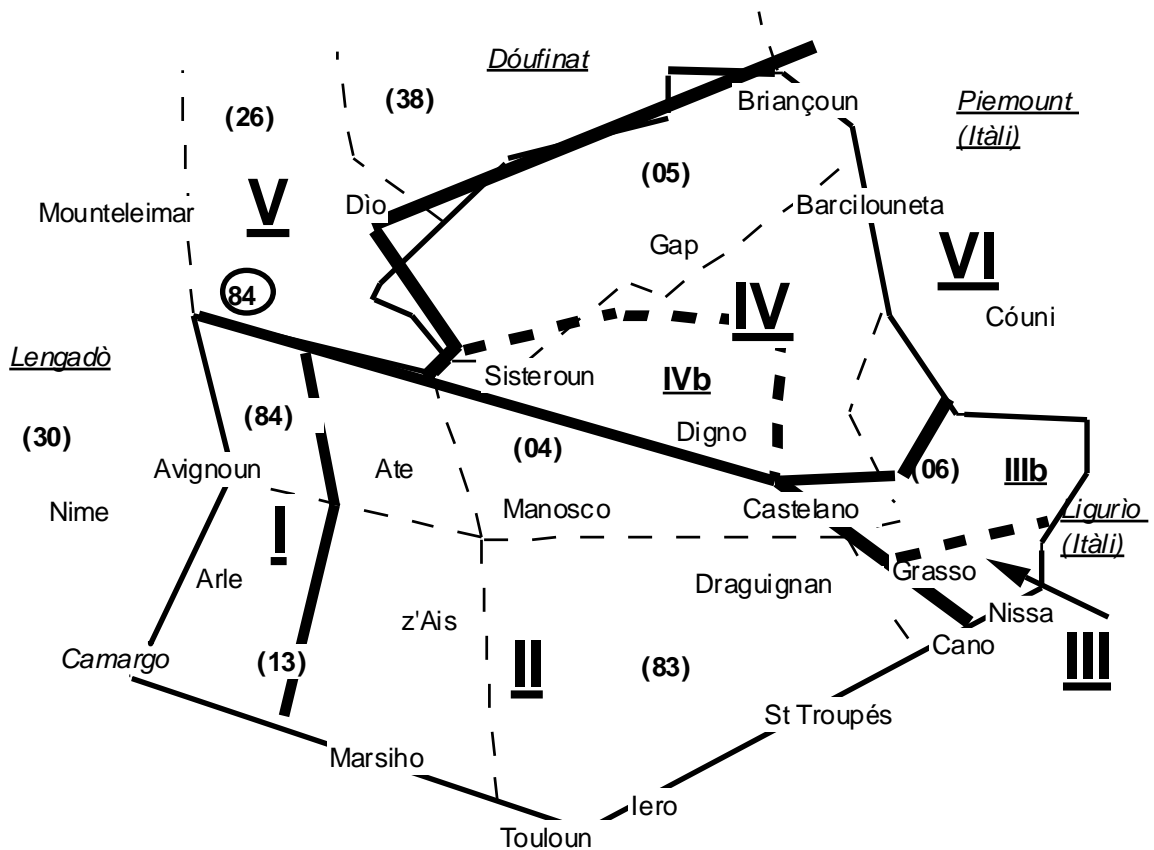
Pour illustrer ces types de pratiques, je vais donner des exemples que j'ai relevés par observation participante (je suis moi-même locuteur spontané de provençal dans sa variété dite «maritime» de la zone Marseille-Toulon<sup>146</sup>, *cf.* carte 2).

---

<sup>145</sup> Jusque vers les années 1930 les migrants apprenaient tous le provençal, langue de travail. Aujourd'hui, on voit parfois des touristes sédentaires apprendre le provençal (de toutes origines) ainsi que régulièrement des enfants d'origine maghrébine dans les classes.

<sup>146</sup> Je l'ai notamment acquis avec mes grands-mères comme «deuxième première langue» à côté du français (de Provence).

## Carte 2: les grandes variétés dialectales du provençal



(13) : N° de département

— — : limite de département

— : limites actuelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Manosco Ville

*Piemount* Autre région ou province

— limite approximative entre variétés

### Variétés dialectales:

I Rhodanien, II Maritime et intérieur, III Nissart (IIIb nissart de l'arrière-pays), IV Provençal alpin-gavot- (IVb zone de transition entre Maritime et Gavot), V Drômois, VI Transalpin (provençal du Piémont)

NB : Le nissart, le provençal alpin et transalpin sont souvent identifiés comme distincts du provençal tout en en restant proches.

J'en ai évidemment observé des milliers d'occurrences dans de multiples lieux et situations (urbaines et rurales), mais je me limiterai ici aux observations réalisées dans un cas précis.

J'ai passé début août 1994 une semaine dans un petit village sur la commune de Castellane (Alpes de Haute Provence), à la limite du Var et des Alpes-Maritimes, où l'on parle un provençal maritime avec quelques influences alpines. J'y étais invité par un ami, X, natif du village mais résidant habituel de Fréjus, auteur-compositeur-interprète de chansons connues en langue provençale, âgé d'une soixantaine d'années. Il y a peu de touristes résidents, mais beaucoup de passage. Voici les répartitions des langues telles que je les ai notées (P = provençal, FRP = français régional de Provence) :

- (i) Arrivée en voiture. Je demande mon chemin en FRP et on me répond de même.
- (ii) Je trouve mon ami assis dehors, parlant P avec des gens du village.
- (iii) Il vient me saluer en P (c'est notre langue principale de communication)
- (iv) et salue mon épouse en FRP (elle n'est pas provençale).
- (v) Nous entrons chez lui. Son épouse et son fils, dont nous faisons connaissance, nous saluent en FRP.
- (vi) Lui mélange P et FRP en s'adressant à nous tous.
- (vii) Allant vers notre logement dans les ruelles, nous rencontrons un homme d'environ 35 ans. X lui parle P. L'homme répond en FRP. X continue en FRP et j'écoute (thème : la fête du village de la veille).
- (viii) X me parle, en incise, de la clé du logement en P. L'homme continue alors à parler du village en P en s'adressant à moi.
- (ix) Nous passons devant la maison de la cousine de X, une dame d'environ 60 ans. Lui la salue en P à travers les volets croisés du 1<sup>er</sup> étage (elle ne nous voit pas). Elle répond en P.
- (x) Elle se met au balcon et nous voit. Passe alors au FRP, malgré les recommandations de son cousin qui lui dit explicitement «*Pouos parla prouvençau, es un coulègo dóu país*» en me désignant («tu peux parler provençal, c'est un ami du pays»).
- (xi) Au repas du soir, chez X, il parle surtout P et un peu FRP à tous (y compris ma femme «*pour qu'elle s'habitue*»). Sa femme et son fils parlent FRP. Moi, les deux, selon mes interlocuteurs.
- (xii) Il raconte alors une chasse au filet en P, avec répétition des citations en P et traduction en FRP à l'intention de ma femme (la scène s'était déroulée en P).
- (xiii) Un matin, des voisins vident un grenier empli de vieux foin : un homme d'environ 55 ans, sa fille d'environ 35, la petite d'environ 10 ans. Tous natifs du pays. X arrive, nous sortons, voyons cela et engageons la conversation avec eux en P. Ils répondent en FRP,
- (xiv) puis nous racontent mi-P mi-FRP une anecdote qui s'était déroulée en P. La petite écoute et comprend mais n'intervient pas.
- (xv) Le soir, on prend le frais sur la placette. Plusieurs personnes sont là : deux hommes d'environ 60 ans, une femme d'environ 45, ceux de l'épisode du foin, deux adolescents. J'arrive, descends de ma voiture (immatriculée en Bretagne). On me salue en FRP. Je réponds en FRP,
- (xvi) puis passe au P pour une banalité : *Fa bouon prene lou frès ?* («il fait bon prendre le frais ?»). Deux hommes et une femme me répondent en P. Nous parlons en P quelques minutes. La dame de 35 ans me dit vivre à Grasse et être en vacances «au village» natal où elle parle plus volontiers P.
- (xvii) Soirée avec X et sa femme. Nous mélangeons P et FRP.
- (xix) Récit par X de souvenir d'Amérique latine. Il mélange P, FRP et espagnol.
- (xx) Ma femme et moi descendons une ruelle. Deux dames âgées, assises devant chez elles, nous voient arriver à contre-soleil et nous saluent en FRP («*Bonjour Mesdames !*»). Je réponds en FRP, ma femme en F.
- (xxi) S'avisant alors de son erreur, l'une dit à l'autre en P «*Ai di "mesdames" mai es un ome*» comme nous passons («J'ai dit "mesdames" mais c'est un homme»).
- (xxii) L'après-midi du même jour, je passe à nouveau, en sens inverse devant ces deux dames qui me font un signe de tête. Leur désignant l'horizon, je leur dis en P «*Tout aro vai peta la chavano*» («bientôt l'orage éclatera»). L'une est estomaquée. L'autre éclate de rire.
- (xxiii) X, ma femme et moi allons rencontrer un autre ami, J.-L., âgé d'environ 30 ans, dans un autre village proche d'où il est originaire et où il passe ses vacances bien qu'il vive à Draguignan où il est enseignant (y compris de provençal). Nous nous saluons tous en P, sauf J.-L. et ma femme.
- (xxiv) J.-L. nous présente les lieux en FRP.
- (xxv) Nous marchons dans ce village isolé. Rencontre d'un homme d'environ 60 ans. J.-L. le salue en P, il nous répond en FRP, je le salue en FRP, X en P.
- (xxvi) L'échange qui suit est à dominante P sous l'influence de J.-L. mais du FRP s'y mêle.
- (xxvii) Trois hommes d'environ 35, 50 et 70 ans jouent aux boules en FRP.
- (xxviii) Nous voyant arriver, passent au P.
- (xxix) Ils reconnaissent J.-L. et nous bavardons en P.
- (xxx) Le thème de la conversation est l'origine locale de chacun en fonction de son type de P.

On voit bien, à ces quelques exemples recueillis en quelques jours dont ils sont représentatifs, les types de *code-switching* et *code-mixing*, globalement d'alternances et d'interférences codiques, qui sont réalisés. Si l'on affinait l'enquête, on en observerait à l'intérieur même de certains énoncés. Cela

dit, il faut préciser que, au contraire de ce qu'on peut observer en situation d'oïl et créole, les deux codes sont bien distincts dans la conscience des locuteurs et qu'on observe peu de mélanges morphologiques (il s'agit alors le plus souvent d'emprunts institués en FRP ou en P). Ces alternances exploitent les fonctions significatives et communicationnelles souvent observées dans des situations comparables (*cf.* typologie de Gumperz). On y relève également quelques données sociolinguistiques essentielles : réticences plus marquées chez les femmes (épisodes v, ix, x), primauté accordée au français (mais FRP) en présence d'inconnus (i, vii, xiii, xv, xxiii, xv) avec parfois fonction cryptique du P (xxi, xxviii), marques de connivences et d'identités (iii, viii, xvi, xxii, xxv, xxx), citations vécues (xii, xiv, xix) et jeux sur celles-ci (épisode xii).

## 6 BILAN PROVISoire

Les pressions engendrent certes des conflits et des mouvements, mais les populations locales parviennent au fond à tirer, au moins provisoirement et pour certains, leur épingle du jeu en dépassant le paradoxe de la double polarité conflictuelle, pour en faire une ressource globale intégrée. Ce qui n'empêche pas le linguicide français de produire aussi surtout du mal-être, des rancœurs, des pertes de lien social, un appauvrissement des ressources communicationnelles des Provençaux et également du patrimoine culturel de l'humanité. Il produit aussi, heureusement à mon sens, une réaction d'attachement à la langue et à la culture «martyrs» : toutes les enquêtes montrent qu'en moyenne 80% des Provençaux *et des habitants de la région en général* sont favorables au provençal, pour des raisons globales de dynamique régionale (richesse culturelle, originalité créative, solidarité sociale, motivation économique).

La dynamique en cours donne d'ailleurs quelques signes favorables quant à la vitalité et l'avenir du provençal. Le provençal fait d'ailleurs partie de la liste des «langues en péril» dans le monde établie sous l'égide de l'Unesco, comme toutes les langues de France autres que le français (Wurms 1996).

On observe donc en Provence aujourd'hui une situation de bilinguisme patent, ou plutôt de *diglossie*. Les pratiques sont vivantes, marquées par des évolutions complexes en cours, qui ne vont pas nécessairement, comme on le prétend souvent, vers la solution finale de l'extermination du provençal au bénéfice du français de l'État. Le centralisme linguistique français, l'uniformisation voulue, apparaissent ainsi clairement en échec au moins partiel, malgré les énormes moyens d'État mis en œuvre depuis plus d'un siècle. C'est sans doute le signe de quelque chose de plus fort et de plus nécessaire encore : la diversité culturelle. On se rappellera opportunément que le plurilinguisme est une situation banale et normale pour les sociétés et les individus, alors que le monolinguisme reste, sauf exception, une bizarrerie artificielle produite de façon autoritaire dans des États ethnocentristes (souvent occidentaux).

Les Provençaux ont su s'enrichir d'un bilinguisme intégré provençal-français malgré l'attitude négative dominante du pôle français. Ils y ont un peu perdu de leur plurilinguisme ancestral au contact d'autres langues de leur aire (italien, piémontais, génois, corse, catalan, lingua franca, etc.). Resterait à ce que le pôle français, surtout géré par l'État (Yacoub 1995), adopte enfin une attitude positive, visant un vrai bilinguisme et non une diglossie à finalité monolingue d'exclusion de la langue régionale, et transforme sa vision conflictuelle en une vision de complémentarité.

Philippe BLANCHET  
Laboratoire «Ethnotextes» (Rennes 2) et  
Centre d'Enseignement et de Recherche d'OC (Paris IV)

## BIBLIOGRAPHIE<sup>147</sup>

- Bayle, L. et Courty M., *Histoire abrégée de la littérature provençale moderne*, Berre, L'Astrado, 1995.
- Blanchet, Ph., *Dictionnaire du français régional de Provence*, Éditions Bonneton, Paris, 1991.
- Blanchet, Ph., *Le provençal, essai de description sociolinguistique et différentielle*, Institut de Linguistique de Louvain, Peeters, Louvain, 1992.
- Blanchet, Ph., "Problèmes méthodologiques de l'évaluation des pratiques sociolinguistiques en langues «régionales» ou «minoritaires» : l'exemple de la situation en France", *Langage et Société*, n°69, Paris, p.93-106, 1994.
- Blanchet, Ph., "Regard sur la dynamique actuelle de la langue et de la culture provençales, ou le regain d'identité fait-il reculer la diglossie ?", *La France latine*, Mélanges Bonifassi, Paris IV, n°120, p.201-230, 1995.
- Blanchet, Ph., "Réflexions méthodologiques sur les enquêtes ethnosociolinguistiques (en Bretagne, en Provence, ou ailleurs...)", *Le questionnement social, Cahiers de linguistique sociale* n° 28/29, Rouen, CNRS-SUDLA, p.63-70, 1996.
- Blanchet, Ph. (sous la direction de), *Minorités et modernité*, CEROC-Paris IV, revue *La France latine* n° 124, 1997.
- Blanchet, Ph., "Essai d'évaluation de la vitalité du provençal aujourd'hui", *Actes du XX<sup>e</sup> colloque international de linguistique fonctionnelle, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* n° 22/23, Louvain, Peeters, p.47-53, 1996-97.
- Blanchet, Ph., "Quelles(s) évaluation(s) de quelle(s) pratiques(s) ? Réflexions sur des enjeux idéologiques à partir d'évaluations récemment médiatisées", J.-M. Eloy (éd.), *Évaluer la vitalité des variétés d'oïl et autres langues*, Centre d'Études Picardes, université d'Amiens, p. 23-41, 1998.
- Blanchet, Ph., "Enseignement bilingue et situation sociolinguistique de la langue régionale en Provence", Colloque international sur le bilinguisme précoce, Rennes 2/Arc Atlantique, Plésidy, 10 et 11/10/1997, Actes à paraître aux Presses Universitaires de Rennes.
- Bouvier, J-C. et Martel, C., "Conscience et utilisation de l'outil linguistique : régionalismes du français dans les Alpilles", J.-C. Bouvier (sous la direction de), *Les Français et leurs langues*, Université de Provence, Aix, p.481-493, 1991.
- Coulomb, N., Martel, C. et Pelen, J.-N., *Gens des Alpilles, sentiments d'appartenance et marqueurs d'identité*, Grenoble, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, 1992.
- Courty, M., *Anthologie de la littérature provençale moderne*, Berre, L'Astrado, 1997.
- Deprez, C., *Les enfants bilingues*, Paris, Didier/CREDIF, 1994.
- Eschman, J., "L'état actuel du provençal dans une aire du Vaucluse", *La France Latine*, n°92, Paris IV, p.17-22 et n°93 p.25-32, 1983.
- Géa, J.-M., "Marseille, c'est pas la France : formes et stratégies énonciatives du discours identitaire méridional", communication au colloque *Pagnol et la Méridionalité*, Université de Provence, mai 1995, à paraître.
- Grosjean, F., *Life with two languages : an introduction to bilingualism*, Cambridge MA, Harvard University Press, 1982
- Gumperz, J., *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, Paris/Saint Denis de La Réunion, L'Harmattan/Université de La Réunion, 1989.
- Haugen, E., *The Ecology of Language*, University Press, Stanford, 1972.
- Jucquois, G., "L'unification européenne et la question des langues", *Langue nationale et mondialisation : enjeux et défis pour le français*, Publications du Québec, p.69-108, 1995.
- Le Page, R. et Tabouret-Keller, A., *Acts of Identity : creole based approaches to language and ethnicity*, Cambridge University Press, 1985.
- Lüdi G. et Py B., 1986, *Être bilingue*, Berne, Peter Lang.
- Manessy, G. et Wald, P. (éds), *Plurilinguismes, normes, situations, stratégies*, Paris, L'Harmattan, 1979.
- Rossillon, Ph. (sous la direction de), *Atlas de la langue française*, Paris, Bordas, Les Actuels, 1995.

---

<sup>147</sup> On me pardonnera le nombre de renvois à des publications personnelles : le présent article en est une synthèse, d'où cette nécessité.

- Rostaing, Ch. et Jouveau, R., *Précis de littérature provençale*, Marseille, Lou Prouvençau à l'Escolo, 1987.
- Taylor J., *Sound Evidence, Speech Communities and Social Accents in Aix-en-Provence*, Berne, Peter Lang, 1996.
- Walter, H., "Difficulté des enquêtes linguistiques en domaine d'oïl de l'Ouest", dans J.-M. Eloy (éd.), *Évaluer la vitalité des variétés d'oïl et autres langues*, Centre d'Etudes Picardes, université d'Amiens, p.43-47, 1998.
- Wurms, S., *Atlas des langues en péril dans le monde*, UNESCO, 1996.
- Yacoub, J., *Les minorités, quelle protection ?*, Paris, Desclée de Brouwer, 1995.

# L'HÉBREU DANS LE LANGAGE DES ENFANTS ARABES EN ISRAËL

En Israël, les deux langues nationales officielles sont l'hébreu (1<sup>re</sup> langue) et l'arabe (2<sup>e</sup> langue). Cette dernière langue est la langue maternelle des «Arabes israéliens»<sup>148</sup> qui représentent aujourd'hui 18% des habitants d'Israël (5,2 millions)

La plupart de ces «Arabes» sont bilingues (arabe-hébreu) et utilisent de nombreuses entrées lexicales d'origine hébraïque dans leur parler quotidien qui est le dialecte palestinien<sup>149</sup>. La majorité de cette population fréquente les écoles arabophones, c'est-à-dire les écoles où l'arabe littéraire est la langue d'enseignement. Dans ces écoles, les élèves apprennent l'hébreu dès la troisième année de leur scolarité (l'équivalent du CE2 en France). Mais, grâce aux méthodes modernes de communication (particulièrement la radio et la télévision) et, grâce aux contacts avec la population juive<sup>150</sup> dont la langue maternelle est l'hébreu, de nombreux mots d'hébreu sont utilisés par les enfants arabes. Pour constituer une liste de ces mots, nous avons demandé à 100 élèves (âgés de 6 à 8 ans) de l'école arabophone de Kufr-Manda<sup>151</sup> (un grand village arabe à 15 km environ au nord-est de Nazareth), de mettre par écrit les mots hébraïques qu'ils utilisent dans leur langage quotidien et de les utiliser dans des phrases. Ils avaient le choix d'écrire soit en caractère hébreu soit en caractère arabe. Sur les 100 copies, nous avons relevé 85 mots que nous avons classés selon leur fréquence. Nous donnerons d'abord la liste des entrées lexicales ensuite nous indiquerons leur analyse sur le plan sémantique.

La liste des mots est présentée sous forme d'un tableau de 5 colonnes<sup>152</sup>. Dans la 1<sup>re</sup> colonne sont indiqués les mots hébreux. La 2<sup>e</sup> colonne présente leur équivalent en arabe. Dans la 3<sup>e</sup> colonne, nous donnons leur traduction en français. Dans la 4<sup>e</sup>, nous indiquons leur appartenance catégorielle (N = Nom, V = Verbe, Adj = Adjectif, Adv = Adverbe). La 5<sup>e</sup> colonne indique leur fréquence (ainsi, le chiffre 100 pour un mot signifie que ce mot figure dans les 100 copies).

	Mot hébreu	Mot arabe	Traduction	Catégorie	Fréquence
1	chalom	salâm	bonjour	N	100
2	kopat holim	sundûq il-mardâ	caisse d'assurance sociale	N	100
3	pankes	-----	carnet	N	100
4	boker tov	sabâh al-khayr	bonjour	N	100
5	besseder	'alâ mâ yurâm	ok/d'accord	Adv	100
6	ramzor	ichârât al-daw	signal lumineux	N	100
7	ramkol	mukabbir al-sawt	haut parleur	N	98
8	'erev tov	masâ l-khayr	bonsoir	N	98
9	lehetraot	ila l-liqâ'	au revoir	Adv	98
10	dod chemech	hammâm chamsî	chaudière solaire	N	98
11	do'ar	al-barîd	la poste	N	98
12	pelefon	talafon naqqâl	tél. portable	N	98
13	makhchir	âla	instrument	N	98
14	tov	jayyid	bien	Adj	98
15	bol (im)	tâbi' barîd	timbre(s)	N	98
16	kibutz	-----	village collectif	N	98
17	hofech	'utla	congé	N	95
18	hakhâm	hakhâm	rabbin	N	92
19	chofet	hakam	arbitre (foot ball)	N	91
20	rega'	lahda	un instant	N	91
21	kacher	halâl	kacher	N	90
22	mazgan	mukayyif hawa	air conditionné	N	90
23	deche	al-'uchb al-akhdar	gazon	N	90
24	mitz	'asîr	jus de fruit	N	90
25	sadran	munazzim	organisateur	N	89
26	ulam	qâ'a	salle de fête	N	88
27	monit	taxi	taxi	N	86
28	kenyon	markaz tijârî	centre commercial	N	83
29	geveret	sayyida	madame	N	83
30	'atzor	qif	stop	V	83
31	sof 'ona	akhar al-mawsim	fin de saison	N	83

<sup>148</sup> On appelle «Arabes israéliens» les Palestiniens non juifs qui n'ont pas quitté la Palestine en 1948 lors de la création de l'Etat d'Israël. Du point de vue religieux, 76,6 % d'entre eux sont des musulmans, 14,6 % des chrétiens et 9,8 % des druzes.

<sup>149</sup> L'arabe littéral n'est utilisé que pour la communication écrite et les discours officiels.

<sup>150</sup> C'est le cas des *sabras*, les juifs nés en Israël, qui représentent 54 % de la population juive.

<sup>151</sup> Je tiens à remercier les enseignants qui ont accepté de collaborer avec nous pour la réalisation de cet article.

<sup>152</sup> Voir en annexe quelques remarques sur la transcription de l'arabe et de l'hébreu.

32	kippa	-----	calotte	N	83
33	mevtza	takhfidât	démarque	N	82
34	chora	saf	rangée	N	82
35	hammamot	-----	serres	N	82
36	ba'aya	muchkila	problème	N	78
37	histadrut	munzzamt al-ummâl	syndicat	N	72
38	roch hachana	ra's al-sana	nouvel an	N	71
39	homer	mâdda	matière	N	65
40	menahel ('avuda)	mudîr ('amal)	contre-maître	N	65
41	mechmar gvul	haras hudûd	police de frontière	N	62
42	pessah	'îd al-fish	pâque juive	N	62
43	lahmaneyot	khubz bi-halîb	pain au lait	N	62
44	gan	rawda	crêche	N	61
45	balagan	fawdâ	désordre	N	61
46	bakacha	tafaddal	je vous en prie	N	60
47	mehachev	hâsûb	ordinateur	N	60
48	pkak	zahmat sayr	embouteillage	N	60
49	hemmum	tadfi'a markaziyya	chauffage central	N	53
50	cherotim	marâhîd	toilettes	N	53
51	geder hay	jidâr akhdar	haie d'arbre	N	52
52	chnitzel	-----	escalope panée	N	51
53	sevvouv	kaffat	détour	N	48
54	chomer	hâris	gardien	N	48
55	hezdamnut	fursa	occasion	N	42
56	madpezet	âlat tibâ'a	imprimante	N	40
57	tofes	malaf	imprimé	N	40
58	kartis	tadkira	ticket	N	36
59	bank hapo'alim	bank al-'ummal	banque des travailleurs	N	36
60	'ogah	ka'ka	pâtisserie	N	33
61	bank le'umi	al-bank al-watanî	la banque nationale	N	32
62	'oleh hadach	qâdim jadîd	nouvel émigré	N	24
63	mechkanta	qird li-ssakan	crédit (=PAP)	N	21
64	bekhlal	abadan	absolument	Adv	21
65	mahsom	hâjiz (churta)	barrage (de police)	N	21
66	rechema	qâ'ima	liste	N	18
67	maslul	masâr	voie	N	15
68	gever	rajul (chujâ')	homme (courageux)	N	12
69	mechtazef	yatachammas	se bronzer	V	12
70	lo keday	la yustâhal	ça ne vaut pas la peine	Adj	11
71	bet zkinim	bayt al-musinnîn	maison de retraite	N	8
72	betahon	amn	Sécurité	N	8
73	lo hachuv	ghayr muhim	sans importance	Adj	8
74	chtiyot	hamâqa	stupidité	N	8
75	teppul (chorech)	mu'âlajat 'asâb	traitement de la racine (dents)	N	7
76	stam	dona hadaf	sans but précis	Adv	7
77	naknik	-----	saucisse	N	5
78	naknikeyot	-----	saucissons	N	4
79	nakhon	sahîh	exact	N	4
80	kablan	muqâwil	entrepreneur	N	4
81	madrikh	murchid	guide	N	4
82	'ozer	musâ'id	assistant	N	4
83	manah rechona	muqabbilât	hors-d'œuvre	N	4
84	chikun	binâyat sakan	immeuble	N	3
85	mass	darîba	impôt	N	2

L'examen de la colonne 4, concernant la catégorie de ces entrées lexicales, montre que 76 d'entre elles sont des noms (soit 89,4 %), 3 adverbes, 4 adjectifs et 2 verbes seulement : *metappel* et *mechtazef*.

Le premier se conjugue comme s'il était un verbe arabe :

*aboy bitabbal bil'amr*  
mon père traite du sujet

*daktor s-nân bitabbali bis-sin*  
le dentiste traite-me la dent

le dentiste me traite la dent

Quant au deuxième verbe, il est employé comme un verbe réfléchi, ce qui est le cas en hébreu :

*inta mechtazef l-yom*  
tu te bronzes aujourd'hui

ou sous une forme nominale précédée par le verbe arabe *ye'mal* (faire, en train de faire) ou le participe actif '*âmil* :

*huwwi 'âmil chezuf*  
il fait (du) bronzage sur la plage

L'équivalent arabe de *mechtazef* ne s'emploie guère en arabe, sans doute parce que l'habitude de se bronzer ne faisait pas (et ne fait d'ailleurs toujours pas) partie des traditions des autochtones. Cette pratique semble être propre à la population d'origine européenne. En arabe, on utilise le verbe *tachamma* ou *am bitchamma* (prendre le soleil) principalement en hiver et au début du printemps lorsque la température n'est pas trop élevée :

*ta'â lû nitchamma, ichchams mniha l-yom*  
Venez prendre le soleil, le soleil (est) bien aujourd'hui

En ce qui concerne les noms, leur classification est comme suit :

Les salutations : *chalom, boker tov* (bonjour), '*erev tov* (bonsoir).

Il est curieux de signaler que la réponse à un *chalom* peut être *chalom wa nus* (un *chalom* et demi !), une manière qui n'existe pas ni en hébreu ni en arabe. En effet, à un *marhaba* (bienvenu, salut) en arabe, on peut répondre par *marhabtayn* (2 fois *marhaba*). Par contre, à la question *kayf hâlak, mabsût?* (*ça va bien?*), on peut répondre par *aywa, mabsût-w-nus* (*oui, bien et demi*)<sup>153</sup>.

Les noms relatifs à la religion et la culture juive : *kacher, kippa* (calotte), *pessah* (pâques juive), *roch hachana* (le nouvel an), *hakham* (rabbin). Il est intéressant de remarquer que *roch hachana* est utilisé pour parler du nouvel an juif seulement, mais pour le nouvel an chrétien, c'est le mot arabe qui est employé '*id ra's as-sana*. De même, pour *pessah* (la pâque juive); pour la pâque chrétienne, c'est le mot arabe '*id al-fish* qui est employé.

Les noms des institutions et des organismes créés par l'État d'Israël : *kupat holim* (Caisse d'assurance sociale), *kebutz* (village agricole collectif), *mechmar gvul* (les gardes frontières), *hestadrut* (syndicat des travailleurs), *mechkanta* (crédit à taux faible pour accéder à la propriété), *do'ar* (la poste), *bank le'umi* (la banque nationale), *bank hapo 'alim* (la banque des travailleurs). Par contre, pour la banque arabe israélienne (*ha-bank ha 'aravi ha-yisra'eli*), le nom en hébreu n'a pas été signalé.

Les noms des objets dont l'invention est relativement moderne : pour les désigner, on utilise un groupe de mots (une annexion) en arabe alors qu'en hébreu, il s'agit d'un seul mot :

<i>mazgan</i>	( <i>mukayyif hawa'</i> , air conditionné)
<i>monit</i>	( <i>sayyarat ujra</i> , taxi)
<i>madpeset</i>	( <i>âlat tibâ'a</i> , imprimante)
<i>'atzor</i>	( <i>ichârat al-wuqûf</i> , stop)
<i>hemmum</i>	( <i>tadfi'a markaziyya</i> , chauffage central)
<i>ramzor</i>	( <i>ichârat al-daw</i> , signal lumineux)
<i>ramkol</i>	( <i>mukkabir al-sawt</i> , haut parleur)
<i>pelefon</i>	( <i>talafon naqqâl</i> , téléphone portable)
<i>deche</i>	( <i>al-'uchb al-akhdar</i> , gazon)
<i>pkak</i>	( <i>zahmat sayr</i> , embouteillage)

<sup>153</sup> Je dois cette remarque à Pierre Larcher. Cette manière de répondre n'est pas propre aux parlers palestiniens, elle est attestée en Syrie, au Liban et en Jordanie.

Les noms relatifs à des coutumes en Israël : *sof 'ona* (soldes), *hofech* (congé) *bet havra'a* (maison de repos), *bet zkinim* (maison de retraite), *chofet* (arbitre, pour le football uniquement), *hammamot* (serres, pour l'agriculture), *dod chemech* (chaudière à l'énergie solaire).

Il est intéressant de remarquer que les mots qui ne sont cités que dans 10 copies ou moins, sont des mots employés dans des situations particulières que les enfants ont vraisemblablement connues comme le montrent les exemples relevés dans quelques-unes de ces copies :

*daktor s-snân byi'malî teppul chorech*  
le dentiste fait-me traitement racine  
le dentiste me fait un traitement de la racine

*ibn 'ammî bi-bî' naknikeyot fi mahatit l-bâsaât*  
fils oncle-mon vend saucissons dans gare bus  
mon cousin vend des saucissons à la gare routière

*kul hâdhâ illî biqûlû chteyot*  
tout ce qu'ils disent, c'est stupide.

La liste présentée ci-dessus est révélatrice de l'influence de l'hébreu et de l'intégration des mots hébraïques dans le parler des enfants arabes d'un village arabe israélien.

Cette liste ne peut être complète que si l'on multiplie ce genre de recherche non seulement dans les villages et les villes entièrement arabes mais aussi dans les villes mixtes, comme Haifa, Jaffa et Saint Jean d'Acre. Dans celles-ci, les enfants sont en contact permanent avec les citoyens juifs et l'influence de l'hébreu peut être considérable.

Frédéric H. SHEHADEH  
Université d'Aix-Marseille I

## BIBLIOGRAPHIE

- Amara, M.H. et Spolsky, B., "The diffusion and integration of Hebrew and English lexical items in the spoken Arabic of an Israeli Village", *Anthropological Linguistics* 28, 43-54, 1986.
- Baetens-Beardsmore, H., *Bilingualism : Basic Principles*, Clevedon, Multilingual Matters n°1, 1982.
- Forgue, G.J., *Le «Franglais» dans Le Monde*, P.H. Nelde (éd.), 1980
- Koplewitz, I., *The use and integration of Hebrew lexemes in Israeli Spoken Arabic*, Durk Gorter, Jarich F. Hoekstra, Lammert G., Jansma and Jehannes Ystma (eds), Fourth International Conference on Minority Language, T. II, *Western and Eastern European Papers*, 1989.
- Mackey, W.F., *Bilinguisme et contact des langues* Paris, Klincksieck, 1976.
- Maghribi, A.Q., *Kitab al-ishtiqaq wal-ta'rib* (Le livre de la dérivation et de l'arabisation), Le Caire, al-hilâl éd., 1908.
- Poplack, S., Sankoff, D. et Miller, C., "The social correlates and linguistics processes of lexical borrowing and assimilation", *Linguistics*, n°26, p.47-104, 1988.
- Shahak, I., *The Non-Jew in the Jewish State*, Collection Documents Jérusalem, 1975.
- Shehadeh, H., *The Influence of Arabic on Modern Hebrew*, University of Helsinki, 1996
- Shehadeh, H., *ha-ivrit chel ha-'aravim be-ysrael (le-or chte bhinot bagrut be-chnatayim 1970-1972)* (L'hébreu des Arabes en Israël, d'après des épreuves du baccalauréat de 1970 à 1972), University of Helsinki, 1994.

## TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE DES MOTS ARABES ET HÉBREUX

### Les consonnes absentes du français :

	PRONONCIATION	ECRITURE
th	think	th
h	fort	h
kh	jota	kh
dh	the	dh
s	emphonique	s
d	emphonique	d
t	emphonique	t
z	emphonique	z
r	grasseyé	gh
q	glottal	q
h	aspiré	h
	guttural	‘apostrophe à l'envers
	attaque vocale	’apostrophe

### Les voyelles arabes :

â, a pour le a long et a bref respectivement  
î, i pour le î long et le i bref respectivement  
û, u pour le son ou et o respectivement

### Les voyelles hébraïques :

i pour .x et x  
e pour x et x  
a pour x et x  
o pour x, x et I  
u pour I et x

L'IMPORTANCE DE LA LANGUE MATERNELLE DANS L'ACQUISITION D'UNE  
SECONDE LANGUE : LE CAS DU BERBÈRE AU MAROC

Notre intervention a pour but de montrer comment une langue maternelle tel que le tamazight (berbère), dont l'enseignement est discuté actuellement, pourrait constituer un facteur dynamique dans l'acquisition d'une seconde langue comme le français ou l'arabe, tout en exploitant, dans un acte pédagogique, les «interfaces verbales», expressives communes aux langues en question.<sup>154</sup>

Elle met aussi l'accent sur les caractéristiques et les structures sociolinguistiques que partagent les langues envisagées. Par ailleurs, nous examinerons certaines stratégies de communication ainsi que les variantes sociolinguistiques contenues dans ces langues appartenant à un même espace, l'espace méditerranéen, où les cultures et les civilisations se croisent et se mêlent. Nous terminerons par une réflexion sur le conte comme fait culturel commun au berbère et au français.

On a jugé utile de donner avant tout un bref aperçu historique sur la pratique et l'introduction du tamazight, de l'arabe et du français au Maroc.

En premier lieu, le tamazight constitue la langue maternelle et nationale de la population depuis des siècles et a servi de moyen de communication avec d'autres peuples tels que les Phéniciens, les Romains, les Turcs, les Arabes... Il faut préciser que le tamazight au Maroc n'est pas une langue minoritaire, contrairement à ce que donnent les statistiques officielles, car il est pratiqué dans les montagnes (l'Atlas, le Rif), dans le Sous et dans les plaines intérieures. C'est une langue qui a été enseignée au Maroc dans les écoles dites «franco-berbères». D'après certaines statistiques, leur nombre atteignait 11 en 1924, sous le Protectorat. L'effectif des écoliers était de 6300 élèves. Il a progressé régulièrement et, en 1927, le célèbre *Collège d'Azrou* a été créé dans un milieu purement berbère. Il porte, depuis l'Indépendance, le nom d'un chef militaire berbère, Tariq bnou Ziyad, qui a participé, au Moyen-Âge, à l'expansion de l'empire musulman vers la Péninsule ibérique. Actuellement, le tamazight est une langue maternelle qui n'est pas enseignée au Maroc. Elle est en rapport conflictuel avec l'arabe et le français. Et, à ce propos, Khella Saïdi a écrit : «Le berbère et l'arabe ne se rencontrent pas à l'école, tout au moins à l'intérieur des classes. Elles ne se sont certainement croisées qu'à la porte des anciennes écoles franco-berbères, d'où, à l'Indépendance, la seconde est venue chasser la première».<sup>155</sup> Actuellement, l'enseignement du tamazight est revendiqué par les intellectuels amazighophones qui se sont réunis lors du premier *Congrès Mondial Amazigh* qui s'est tenu aux Îles Canaries du 27 au 30 août 1997.

L'arabe, pour sa part, a été introduit au Maroc par l'intermédiaire de la religion islamique vers le XI<sup>e</sup> siècle. Il a d'abord été enseigné dans les écoles coraniques (masjids), les médersas comme la célèbre université de Fès, la *Karaouiyine*, et les zaouiyas à travers l'apprentissage du Coran et du Hadith (parole du prophète Mahomet). Ce n'est qu'après l'Indépendance qu'on a commencé à enseigner l'arabe moderne dans les écoles ouvertes pendant le Protectorat.

Quant au français, il a été enseigné dès les premières années de l'Occupation. C'est la langue de la modernité, de la science et de la technologie. C'est dans cette langue qu'ont été formés les cadres moyens et supérieurs du pays. Actuellement, malgré l'arabisation qui a pris beaucoup d'ampleur durant les premières années de l'Indépendance, elle est enseignée à tous les niveaux scolaires.

Ces trois langues sont en contact perpétuel ; elles forment avec l'anglais et l'espagnol, enseignées comme troisième langue, un champ plurilingue, riche sur le plan culturel, mais qui risque de se trouver dans un rapport conflictuel par rapport au tamazight, langue-mère dans laquelle se reconnaît la quasi-totalité des Marocains. D'ailleurs, comme le stipule l'article sur les droits de l'homme au sujet de la pratique des langues maternelles, le tamazight ne doit être suppléé par aucune langue pour ne pas entraîner la disparition des identités culturelles, dites injustement minoritaires dans certaines régions comme le Maghreb.

Examinons maintenant quelques interfaces lexico-verbales susceptibles de faciliter la constitution du dictionnaire bilingue ou des manuels scolaires : tamazight/français ou trilingue : tamazight/français/arabe et surtout la tâche de l'enseignement ou plutôt l'acquisition d'une seconde langue. Voici quelques illustrations dans les trois principales langues : le tamazight, le français et l'arabe.

---

<sup>154</sup> Nous entendons par interfaces lexicales ou verbales les points de rencontre entre les langues au plan lexical, syntaxique, structurel... Miloud Taïfi, *Journées d'études linguistiques*, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Fès, avril 1996.

<sup>155</sup> Saïdi Khella, *Contacts des langues au Maroc*, imprimerie Tissir, Casablanca, 1991.

Français	Arabe marocain	Tamazight
Verbe DORMIR Reposer dans le sommeil. Il a dormi toute la nuit	Reposer dans le sommeil n'as hetta lsbah il a dormi jusqu'au matin	Reposer dans le sommeil ige n ar tifawt il a dormi jusqu'au matin
Se coucher, aller au lit. Il s'est couché tôt	Se coucher, aller au lit. n'as bekri il s'est couché tôt	Se coucher, aller au lit. igen zikk il s'est couché tôt
Verbe POUSSER L'herbe pousse	nad rribi' lit. a poussé l'herbe	tencher tuga lit. a poussé l'herbe
Les dents poussent	nadu ssnan lit. ont poussé les dents	nechrent tugmas lit. ont poussé les dents
Verbe SE LEVER Le soleil s'est levé	tel'at chchems lit. s'est levé le soleil	tulit tafujt lit. s'est levé le soleil
Verbe GRIMPER Il a grimpé la pente	tla' ftel'a lit. a grimpé la pente	julij tamadla lit. a grimpé la pente
Expressions idiomatiques verbe DORMIR Dormir profondément, dormir comme une marmotte, dormir comme une souche	rged bezzaf  il a trop dormi	idjiwn anuddem  il est repu de sommeil
Se tenir sur ses gardes : il ne dort que d'un œil	raged u hadi jnabu  il s'endort en se surveillant	ur da as int ittekka unuddem  le sommeil n'y (yeux) vient pas
Se reposer dans une sécurité totale, dormir sur ses deux oreilles	raged 'ala wadnih  il dort sur ses oreilles	igen g if imezjan ns  il dort sur ses oreilles
Il dort son dernier sommeil	raged frruda il dort au cimetière	igen d yat il dort une fois pour toutes
Adjectif verbal AIGUISÉ Un objet aiguisé Le couteau aiguisé	lmuss madi	lmuss ichwan

	le couteau aiguisé	le couteau aiguisé
Personne intelligente Esprit pointu	dderri madi l'enfant intelligent ».	arba ichwan l'enfant intelligent
Substantif simple : PAIRE		
Une paire de chaussettes	jwija d tqachr une paire de chaussettes.	tajuga n targiwin une paire de chaussettes
Une paire de bœufs	jwija d ttiran une paire de bœufs	tajuga n izjarn une paire de bœufs

Les illustrations données ci-dessus facilitent l'acquisition d'une langue seconde et ce, au moyen des interfaces verbales communes aux langues en question. En effet, grâce aux images expressives qu'elles illustrent, elles permettent un rapport analogique entre le signe linguistique et le référent puisque celles-ci lèvent l'ambiguïté que présentent l'arbitraire des signes. Cependant, il faut rappeler que l'enseignement par interfaces verbales ne peut être garanti que par une pédagogie soutenue par l'image.

Ces illustrations d'interfaces verbales nous ont permis de découvrir un autre type d'interfaces qui relève du domaine du conte et de la fable. En effet, dans une perspective sociolinguistique, nous avons constaté que les trois langues en question, et en particulier le tamazight et le français où le même conte est repris sous forme de variantes, constituent un terrain riche en interfaces parce qu'elles évoluent communément dans le même espace culturel : l'espace méditerranéen.

Après l'examen des *Contes berbères du Maroc* d'Émile Laoust<sup>156</sup> et des *Fables* de La Fontaine, nous avons constaté un parallélisme sur le plan thématique et morphologique entre les deux œuvres.<sup>157</sup> Il faut rappeler que le travail d'Émile. Laoust ne contient pas seulement des contes, mais aussi des fables berbères qui évoquent fortement celles de La Fontaine.

Ex. : contes d'animaux (sous forme de fables) : ussen d bllarej (le chacal et la cigogne), etc.

Autres noms d'animaux rencontrés fréquemment dans les contes : le lion, le hérisson, la souris, le chat, la chèvre, l'agneau, le corbeau, etc.

Il est à noter que le chacal est souvent assimilé au renard dans le conte berbère.

En plus de ces contes d'animaux, on rencontre aussi des contes plaisants, des contes merveilleux tels que ceux recueillis et traduits par Émile Laoust dans l'œuvre déjà citée. Notons que ces deux champs sont riches en variantes, surtout animales qui se substituent les unes aux autres.

À propos des stratégies d'apprentissage, rappelons que c'est Éric Keller<sup>158</sup> et ses collaborateurs qui ont été les premiers à aborder ces problèmes de stratégies communicationnelles dont on distingue trois types :

1.stratégie de transfert : Ici, on constate que l'ordre des mots est respecté dans certaines langues, mais ne l'est pas dans d'autres. À ce problème vient s'ajouter celui des interférences linguistiques et des illusions verbales. Ex. : *d* devient *t* dans des mots comme : *dresse/tresse*.

2.stratégie de généralisation et de surgénéralisation : c'est le processus par lequel l'étudiant applique une structure déjà existante dans sa matrice linguistique (ou langue maternelle ) à un élément appartenant à une seconde langue. Ex. la préposition «dans» en arabe «fi» apparaît souvent en français chez les étudiants sous l'effet de la généralisation.

<sup>156</sup> Émile Laoust, *Contes berbères du Maroc*, éd. Larose, Paris, 1995.

<sup>157</sup> La même utilisation pédagogique peut être faite par rapport à l'arabe avec le recueil *Kalila wa Dimna*, de 'Abdallah Ibn al Mouqaffa', qu'on peut consulter en français dans la traduction de René Khawam, sous le titre *Le pouvoir et les intellectuels ou les aventures de Kalila et Dimna*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1986.

<sup>158</sup> Éric Keller et ses collaborateurs, *Introduction aux systèmes psycholinguistiques*, Gaétan Morin éditeur, Chicoutimi, Québec, 1985.

3.stratégie d'évitement : l'apprenant tend à éviter une structure n'appartenant pas à sa langue maternelle, car il éprouve des difficultés à l'utiliser. Ex. un élément lexical, une suite de phonèmes, un morphème, un mode... L'emploi du passif en tamazight ne fait jamais apparaître le complément d'agent, chose fréquente en français.

Certes, chaque langue est un système de communication entre les individus d'une même communauté humaine, qui permet également des échanges culturels et civilisationnels entre les nations. Le cas du tamazight au Maroc, pays plurilinguistique, montre qu'il y a rapport conflictuel avec les autres idiomes (arabe, français, anglais) qui sont enseignés. On peut même dire que le tamazight est une langue délaissée, marginalisée et qui agonise à cause de l'hégémonie d'autres langues. D'ailleurs, seuls les francophones s'y intéressent. Cette langue souffre d'un manque de standardisation puisque le tarifiyt, le tachelhiut et le tamazight, même si elles constituent un même ensemble, présentent des lexiques différents pour renvoyer aux mêmes signifiés. Néanmoins, il faudrait comprendre que cette diversité lexicale n'est pas un facteur de séparation, mais un témoignage de la richesse lexicale du tamazight.

Ikhlef BAMI  
Faculté de Lettres et des Sciences Humaines  
Université de Béni Mellal (Maroc)

«VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE...»  
LES LANGUES EN ALSACE ENTRE 1870 ET 1918

Si dans la France d'aujourd'hui l'Alsace conserve un taux de connaissance et de pratique de la langue régionale nettement supérieur à celui des autres langues minorisées, elle ne le doit pas en premier lieu à une capacité de résistance de ses locuteurs germanophones à la domination exclusive de la langue nationale qui serait plus prononcée que celle des Basques, Bretons, Flamands, Corses ou Occitans. Elle le doit avant tout à l'annexion de la province et d'une partie de la Lorraine au II<sup>e</sup> Reich consécutive à la défaite de 1870-71 et au traité de Francfort et consentie malgré les protestations des députés d'Alsace et de Lorraine à l'assemblée de Bordeaux puis au Reichstag de Berlin. Pendant que l'école républicaine entamait, triomphalement et sûre de sa mission civilisatrice, la conquête des esprits, qu'elle refoulait les langues régionales assimilées à des «patois» soutenus par la réaction et l'obscurantisme des ignorantins et des cléricaux au bénéfice du français à vocation universelle dans l'esprit du rapport de l'abbé Grégoire à la Convention «sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser la langue française» (16 prairial an II) et de celui plus radical du Comité de Salut Public sur les idiomes présentés par Barère à la Convention le 8 pluviôse an II, le français était presque totalement banni de l'enseignement primaire en Alsace. En effet, et pour presque cinquante ans, l'allemand standard y fut la langue officielle et scolaire, le français s'y retrouvant avec un statut de langue étrangère et confiné dans une existence sociale réduite qui fut encore diminuée pendant la période de la guerre de 1914-18. Face à cette situation et à une présence importante d'immigrés vieux allemands, surtout dans les grandes villes, le dialecte alsacien –nous utilisons par commodité un singulier pour désigner l'ensemble des nombreuses variétés dialectales en présence– gagna en profil de marqueur d'identité et de vecteur culturels.

## 1 ÉTAT DES LIEUX EN 1870

Les décisions programmatiques de la Révolution française, comme celle du 23 décembre 1793 d'ouvrir «dans chaque commune de Bas-Rhin une école gratuite de langue française» restèrent largement lettre morte, faute de moyens matériels et d'enseignants. Celle du préfet Lezay-Marnésia de créer en 1810 la première École normale du territoire actuel de la république à Strasbourg –celle de Coblenze date de 1809– montra certes la voie, mais resta insuffisante pour modifier profondément le paysage scolaire en matière linguistique. Sous la Restauration l'allemand dominait toujours comme langue d'enseignement :

Les maîtres qui sous le premier Empire et la Restauration enseignèrent en Alsace, enseignaient surtout la langue allemande. Ils apprenaient sans doute à écrire le français ; mais quand il se présentait un mot un peu long, un mot de trois ou quatre syllabes, ils invitaient l'enfant à passer par-dessus l'intrus –ils disaient «der Ketzler»– et à reprendre la lecture un peu plus loin.<sup>159</sup>

C'est avec la loi Guizot de 1833, la création de nouvelles Écoles normales à Colmar, et pour former les institutrices à Strasbourg (protestantes) et à Besançon (catholiques), la création des salles d'asile, ancêtre des écoles maternelles, pratiquant la méthode directe dans l'enseignement du français –le ministre Villemain y voyait «un moyen de civilisation et de fusion nationale de l'ancienne Alsace»– puis l'activité des sœurs enseignantes de Ribeauvillé, que le français commença à progresser de manière notable. L'amélioration du statut et de la situation matérielle des instituteurs contribua également à cette évolution<sup>160</sup>. Lors d'un arrêt impromptu à Strasbourg en 1867 Napoléon III prononça devant les instituteurs et leurs élèves réunis dans la cour de la préfecture «quelques paroles en allemand, déclara que le prince impérial prenait des leçons dans cette langue et peu après le Bulletin académique déclara dans un article que les instituteurs ne seraient pas seulement jugés sur les progrès de leurs élèves en français mais

---

<sup>159</sup> *La langue française en Alsace*, Causerie de M. Chrétien (sic) Pfister, Recteur de l'Université de Strasbourg, au Rotary Club, s. l. d.

<sup>160</sup> Cf. Erckmann-Chatrian, *Histoire d'un sous-maître*.

aussi sur leurs progrès en allemand.»<sup>161</sup> Évoquant ses souvenirs personnels dans une causerie en 1920 le recteur de l'Académie de Strasbourg Pfister parle de «progrès en français très réels» :

J'étais de 1863 à 1867 élève d'une école primaire du Haut-Rhin. Je parlais dans ma famille le dialecte et j'ai vraiment appris le français à mon école. L'enseignement du calcul, de l'histoire, de la géographie se donnaient exclusivement en français. Nous conjugions nos verbes français, même les plus irréguliers. Nous apprenions par cœur de jolies poésies françaises. (...) Ce sont des livres français cherchés à la bibliothèque communale fondée par Jean Macé qui ont été mes premières lectures. Sans doute nous avions aussi à l'école un livre de lectures allemandes où nous lisions souvent et que nous comprenions bien, puis[que] l'enseignement de la religion était donné exclusivement en allemand. Malgré tout, je rencontre parfois au village de vieux camarades d'école avec qui j'échange des propos en français. Les hommes de ma génération et ceux plus anciens que j'ai connus, comme Rodolphe Reuss et Édouard Schuré, ont eu cette impression que si l'Alsace était restée française une vingtaine d'année de plus, tous ses habitants auraient compris le français et la plupart l'auraient parlé de façon très suffisante.<sup>162</sup>

Dans la réalité du Second Empire la coexistence des langues était moins apaisée que dans les souvenirs du recteur de Strasbourg. En effet, ses prédécesseurs en Alsace et en Lorraine, tout comme les préfets de cette époque, avaient une vision moins irénique des choses : en 1859 le recteur Delcasso, qui, dans un rapport de 1856 au ministre de l'Instruction publique, mettait déjà curés, pasteurs et rabbins sur le même plan dans leur opposition au français, réduisait la situation morale et religieuse de l'Alsace à deux questions «qui, au fond, n'en sont qu'une : l'antagonisme des deux Églises et des deux langues.»<sup>163</sup> Il fait état «d'une guerre à la langue française, qui se fait effrontément et en termes injurieux [qui] vient surtout de quelques membres du clergé protestant et du clergé catholique que leurs relations avec les églises d'Outre-Rhin entretiennent dans des sentiments peu favorables à la France, à sa langue, à son esprit.»<sup>164</sup> Il est secondé en cela par l'inspecteur d'Académie Duval-Jouve qui parle d'«obstination» et même d'«un véritable fanatisme»<sup>165</sup>. C'est dans les liens avec l'Allemagne qu'entretient le clergé que Delcasso voit l'obstacle principal :

Les relations de nos pasteurs et de nos curés avec leurs confrères Outre-Rhin, qui ne sont guère propres à retremper leur patriotisme, contribuent en outre à nourrir leurs esprits de cette aversion déraisonnable contre la langue française que nous rencontrons à chaque pas comme un obstacle à l'accomplissement de nos devoirs.<sup>166</sup>

---

<sup>161</sup> Voir note 1.

<sup>162</sup> Voir note 1.

<sup>163</sup> Pierre Zind, "La question linguistique d'après les rapports confidentiels du recteur de l'Académie de Strasbourg de 1853 à 1863", *Valeurs du bilinguisme. Notre avenir est bilingue*, 3, Strasbourg, 1969, p.36-43.

<sup>164</sup> Cité par Paul Lévy, *Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine*, T.II, Paris, 1929, p.254. Delcasso se situe dans une certaine continuité puisque le recteur de Strasbourg écrivait au préfet du Bas-Rhin dans un rapport du 9 février 1831 : «Tant qu'en Alsace la religion sera exclusivement prêchée en allemand, que le catéchisme ne sera écrit et enseigné que dans cette langue, et que l'autorité supérieure n'aura pas pris des moyens efficaces pour assurer la généralisation de la langue française, on ne pourra imputer aux instituteurs le peu de succès de leurs efforts.» Cité par Lévy, p.106-107.

<sup>165</sup> Note du 7 mai 1856. Cité par P. Lévy, *op. cit.*, p.254.

<sup>166</sup> Cité par P. Zind, *op. cit.*, p.40. La foi en la fonction civilisatrice du français ressort clairement des termes utilisés par le recteur : «L'usage habituel de l'idiome alsacien que parlent dans leurs relations intimes les ministres du culte, les maires, les instituteurs, les délégués, retient nos populations rurales en arrière de la civilisation commune, et conserve dans notre belle province des mœurs brutales qui donnent de honteux spectacles aux cours d'assises (*op. cit.* p.37). Le sous-préfet de Strasbourg qui interprète l'attachement du clergé catholique à l'allemand comme crainte «de voir son influence et les sentiments religieux disparaître avec l'ignorance» considère «que l'ignorance perpétue les vices dans la contrée allemande [taudisque] le bien-être et les connaissances usuelles dans la partie française ont moralisé les populations et il suffit de comparer les unes avec les autres pour se

Quand la réduction sévère de l'horaire de l'allemand à l'école en 1859 suscita des protestations de la Conférence pastorale et du Consistoire supérieur protestants, soucieux de préserver la dimension linguistique allemande de la conscience religieuse protestante, Delcasso fustigea «la vieille conspiration teutonique abritée par le Consistoire qui retarde l'assimilation». Il reconnaissait dans le caractère quasi sacré de l'allemand pour les pasteurs qui «sont attachés à la langue de Luther par les mêmes motifs qui les attachent à leur communion dont les plus profondes racines ont poussé sur le sol germanique», mais il reproche cependant aux protestants «une affection mal déguisée pour l'Allemagne [qui] leur inspire une préférence en faveur des institutions, des usages et des mœurs d'Outre-Rhin». Il s'en prend également aux activités de la Société Gustave-Adolphe «sournoisement convoquée à Kehl (...) afin d'entretenir chez nos protestants ce teutonisme si cher à quelques-uns». Il en veut de même pour le «principe antinationnel» de la Conférence pastorale évangélique de Strasbourg déclarant «qu'elle lutterait contre les efforts de l'autorité et ne permettrait pas de détacher le protestantisme alsacien de son tronc germanique en laissant détacher l'Alsace de la langue allemande». Dans cette perspective il assimile l'action des pasteurs à «une conspiration antinationnelle (...) pour intimider les instituteurs, pour paralyser leur bonne volonté» et il observe sans nuances :

Cette obstination d'une grande province à rester allemande est l'argument qui entretient de folles espérances en Prusse et en Autriche. En réalité, l'Alsace ne sera acquise à l'Empire français que lorsqu'elle aura adopté sans réserves la langue et l'esprit de la France.<sup>167</sup>

Dans l'accusation d'irrédentisme Delcasso, orfèvre en matière d'amalgame, est loin d'être isolé : ses appréciations sont partagées par le préfet du Haut-Rhin : «Les dissidents les plus exaltés, pour lesquels la France c'est le catholicisme, voudraient détacher l'Alsace du territoire.» Pour lui, «il est certain que le protestantisme pousse à cette séparation et favorise par tous les moyens qui sont en son pouvoir la langue et les habitudes allemandes» alors que pour «rendre l'Alsace entièrement française (...) l'Empereur peut compter sur le catholicisme.»<sup>168</sup> Ces raccourcis font des protestants alsaciens des éléments au patriotisme douteux. Ils ignorent leur attachement à la France qui revendique cependant la compatibilité de deux engagements qu'exprime D. E. Stoeber, poète d'expression allemande et dialectale : «Ma lyre est allemande, elle retentit de chants allemands, mon glaive, lui, est français, fidèle au coq gaulois.»<sup>169</sup>

Dans sa confiance en la fiabilité nationale des catholiques alsaciens, Delcasso est plus nuancé que le préfet du Haut-Rhin, notamment dans l'analyse des motivations du clergé<sup>170</sup>. Pour celui-ci, dont l'ascendant sur les fidèles est bien supérieur à celui des pasteurs sur les leurs, l'enseignement religieux en allemand est le dernier rempart contre l'irréligion, Voltaire, les Lumières, et dans une certaine mesure, contre l'exode rural et d'autres effets néfastes de la «modernisation». Plusieurs articles publiés entre 1859 et 1869 dans le *Volksfreund* se font l'écho de ces préoccupations face à la progression jugée intempestive du français. D'une toute autre facture est l'argumentation de Louis Cazeaux, chanoine honoraire de la

---

convaincre que la religion n'a rien à craindre des lumières.» Cité par Gaston May, *La Lutte pour le français en Lorraine avant 1870. Étude sur la propagation de la langue française dans les départements de la Meurthe et de la Moselle*, Paris-Nancy, 1912, p.81.

<sup>167</sup> Cité par P. Zind, *op. cit.*, p.37-40.

<sup>168</sup> Cité par F. Hartweg, "La «conspiration teutonique» des luthériens d'Alsace", *Alsace-Allemagne. Saisons d'Alsace*, 128, été 1995, p.50-52.

<sup>169</sup> Daniel Ehrenfried Stoeber (1779-1835) «Meines Leier ist deutsch, sie klinget von deutschen Gesängen ;/Liebend den gallischen Hahn, treu ist, französisch mein Schwerdt. /Mag es über den Rhein und über den Wasgau ertönen :/Elsass heisset mein Land ! Elsass dir pochet mein Herz !» (*Wie ich's meine*). Se référant à «Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu» (Lc 19, 25) le théologien E. Reuss, porte-parole du protestantisme alsacien, proclame l'attachement indéfectible de ses coreligionnaires à la bible de Luther et au «Kirchenlied» et à la prédication en allemand, éléments essentiels de leur foi.

<sup>170</sup> «Les curés sans avoir les mêmes motifs que les pasteurs nous opposent à peu près les mêmes obstacles. Ils s'obstinent à prêcher et à catéchiser en mauvais allemand, parce qu'ils sont incapables de le faire en français.»

cathédrale de Strasbourg et curé de la paroisse Saint-Jean.<sup>171</sup> Estimant avoir donné «des preuves non équivoques de dévouement à la langue française et de zèle pour sa diffusion, mais convaincu, par des faits innombrables et par une expérience, à laquelle chaque jour ajoute un degré de force, que cette langue peut devenir celle de l'Alsace sans s'élever sur les ruines de l'allemande, [il ose] plaider la conservation de cette dernière dans notre chère patrie». Cazeaux s'insurge contre l'erreur qui consiste à déduire de l'attachement des Alsaciens à leur parler un manque d'attachement de l'Alsace à la France, «erreur injurieuse aux Alsaciens, parce qu'elle met en suspicion une fidélité que les épreuves les plus délicates ont tant de fois constatée ; erreur souverainement préjudiciable, parce qu'elle est de nature à exercer une funeste influence sur les mœurs du pays.» Il s'élève contre le «raisonnement des puristes, qui prétendent que l'usage de l'allemand empêchera indéfiniment les Alsaciens d'acquérir une bonne prononciation française.» Le «respectable contingent» de ceux qui se sont illustrés dans les sciences, les arts libéraux et au service de l'État, est, selon Cazeaux, un témoignage éclatant du contraire. Pour lui, «quand un Alsacien parle, même avec l'accent qu'on lui reproche, on le comprend du premier coup», ce qui n'est pas le cas pour un Auvergnat. Selon lui l'accent des Gascons s'écarte davantage du langage des Parisiens que celui des Alsaciens dont l'accent «est préférable à celui de plusieurs provinces qui sont françaises depuis une longue série de siècles». En matière de «prononciation française des Alsaciens» Cazeaux conclut par un éloquent plaidoyer :

Il est donc évident que, pour favoriser la diffusion de la langue française en Alsace, il n'est nullement besoin de toucher à la langue allemande, et que supposer une telle nécessité, c'est faire une injure gratuite aux Alsaciens et méconnaître des aptitudes dont des faits nombreux ont constaté l'existence et l'étendue.

Dans le domaine de l'enseignement Cazeaux relève certaines aberrations –dont la pérennité fut remarquable– comme celle de «l'enseignement de l'allemand (...) placé, en pratique, sur la même ligne que celui des langues étrangères que d'ordinaire on n'apprend qu'incomplètement et imparfaitement», celle de donner lors des distributions de prix un livre français «même aux élèves qui ont mérité un prix d'allemand». Plus grave est cependant pour Cazeaux la situation créée sur le plan moral et religieux ; s'appuyant sur le rapport adressé le 24 janvier 1854 par le Comité cantonal de Bischwiller, «dont les membres appartiennent à trois cultes différents», et constatant que la situation n'avait pas notablement changé depuis, Cazeaux déplore le sort de «cette masse de jeunes gens qui quittent l'école sans connaître suffisamment aucune des deux langues ; qui ont oublié ou désappris le langage maternel sans avoir appris le langage national». Une telle situation les conduira des «lectures frivoles aux lectures dangereuses et mauvaises» et les détournera de la prière :

Avec quelle onction priera le jeune homme qui ne comprendra qu'à moitié les formules à l'aide desquelles il doit élever son âme à Dieu ? Quel fruit retirera-t-il d'une exhortation morale du ministre de son culte, lorsque cette exhortation lui présentera une série d'énigmes ?

Ces interrogations conduisent Cazeaux à une sombre prédiction :

Si l'on continue de presser l'application du système contre lequel nous réclamons, cet état de demi-connaissance et de demi-ignorance des deux langues ne durera pas moins d'un demi-siècle, et aura pour résultat la décadence progressive du sentiment religieux et des principes moraux dans le peuple.

---

<sup>171</sup> *Essai sur la conservation de la langue en Alsace*, Strasbourg, 1867. Cet essai a été publié par chapitres détachés dans le *Courrier du Bas-Rhin*, les 20 janvier, 12 et 22 février et les 7 et 8 mars 1867.

Parmi les causes de «la démoralisation [qui] a fait de grands progrès en Alsace depuis un certain nombre d'années» Cazeaux désigne «cette manière de brusquer la diffusion de la langue française aux dépens de l'allemande (...). Elle peut même être considérée comme la principale, puisqu'elle enlève toute efficacité aux moyens préservatifs ou répressifs que fournissent la religion et la morale». Et d'aboutir à la «conclusion tristement logique que faire la guerre à la langue allemande c'est s'attaquer, en un certain sens, à la religion, à la morale, et, par contrecoup, à la civilisation en Alsace». Cazeaux préconise donc, en la matière, «une sage lenteur et un enseignement simultané des deux langues susceptible de rallier les parents, les curés, les pasteurs, les rabbins qui «prêteront un concours actif» et les «instituteurs, [qui] délivrés de la pression à laquelle ils sont soumis, pour la prompte diffusion du français travailleront avec plus d'entrain.» Et il termine son essai par la vision d'une Alsace «magnifique trait d'union entre notre belle patrie et l'Allemagne agrandie», qui en «restant franco-allemande, sous le rapport littéraire»<sup>172</sup> pourrait être pour les voyageurs des deux pays une étape qui leur fournirait la possibilité de s'initier pendant quelque temps à la langue du pays voisin.

Si un observateur pouvait encore constater en 1847 que les Alsaciens désapprennent l'allemand sans apprendre pour autant le français, il est indéniable que sa progression s'accélérait après 1850, notamment dans la production imprimée. Il pénètre désormais très fortement la bourgeoisie et devient signe de distinction sociale même lorsqu'il reste emprunté ou maladroit, affligé du fameux «accent» si souvent brocardé, alors que la compétence active en allemand diminue, notamment du fait de son effacement progressif comme langue d'enseignement. La loi Falloux (1850) et l'enseignement congréganiste féminin – notamment dans les pensionnats– se conjuguent avec la poursuite et l'intensification de l'intégration économique et politique de la province dans leurs effets en faveur du français. En 1863, 36,2% des enfants entre 7 et 13 ans du Bas-Rhin ne savent ni parler ni écrire le français. Dans le Haut-Rhin, en 1864 cette proportion est de 17,4%. La grande bourgeoisie est cependant largement passée au français ; dans les classes moyennes cultivées, la fonction publique et les professions libérales, le français, langue des études, alterne souvent avec l'allemand et le dialecte, langue de la pratique professionnelle. Le dialecte reste la langue de la communication orale courante de l'immense majorité. Par rapport à des régions germanophones du Reich à développement comparable la maîtrise de l'allemand standard à l'oral et à l'écrit s'avère plus faible, comme le constatera d'ailleurs plus tard l'administration allemande après 1870. L'élément majeur et durable de différenciation d'avec la France «de l'intérieur», y compris d'avec les régions où dominant encore la pratique des langues régionales en 1870, est le fait que l'instauration de la scolarité générale et obligatoire –et l'idéologie concomitante de l'ascension sociale par une méritocratie conditionnée par le succès du parcours scolaire– s'établissent en Alsace dans un système où l'allemand est seule langue d'enseignement.

## 2 CONNAISSANCE ET PRATIQUE DES LANGUES

L'annexion de l'Alsace par l'Allemagne marque un arrêt brutal de la progression du français et en annule progressivement les résultats. Cette évolution est encore accentuée par des mouvements de migrations en sens inverse : départ vers la «Vieille France» des «optants», appartenant souvent aux couches maîtrisant le français et d'environ 350 000 personnes jusqu'en 1900 (dont beaucoup de jeunes gens voulant se soustraire à la conscription allemande) ; arrivée de nombreux immigrants du Reich (13% de la population du Bas-Rhin en 1895, 40% à Strasbourg en 1910), ce phénomène conduisant à l'apparition dans certains quartiers urbains du haut allemand comme langue de communication orale.

Les statistiques de 1875 et 1882 procèdent de projections sur l'ensemble de la population à partir d'estimations globales opérées au niveau des communes, aires de langue française (F), de langue allemande (A), mixte (M) :

		F	A	M
1875	Basse-Alsace	4,09	95,52	0,39

<sup>172</sup> Citation des pages 5, 11, 14, 18-19, 20, 25, 31, 34-36, 36-37, 39-42.

	Haute-Alsace	3,71	78,71	17,58
1882	Basse-Alsace	3,84	95,80	0,36
	Haute-Alsace	3,60	88,24	8,16

Celles de 1900, 1905 et 1910 posent la question de la langue maternelle sans distinguer entre allemand standard et dialecte et visent à déterminer l'appartenance «ethnique» :

	Basse- Alsace	A	F	Haute Alsace	A	F
1900		95,8	3,7		93,3	5,8
1905		95,8	3,6		93,4	5,7
1910		95,8	3,8		93,0	6,1

À l'école primaire, l'allemand remplace en avril 1871 le français comme langue d'enseignement, celui-ci disparaissant également comme matière d'enseignement. Des dispositions transitoires règlent le passage d'une langue à l'autre dans l'enseignement secondaire. Des mesures particulières sont prises pour assurer l'enseignement complémentaire des deux langues dans les communes francophones ou mixtes à dominante francophone. Grâce à la scolarité «obligatoire généralisée» l'allemand progresse rapidement – certaines méthodes d'enseignement tiennent compte de la base dialectale tandis que le français arrive à se maintenir dans les pensionnats et institutions secondaires féminins, dont il devient une marque distinctive – officiellement jusqu'en 1888, plus difficilement après cette date – en tournant la réglementation – et à la suite des restrictions imposées par les autorités à l'enseignement congréganiste féminin. De vives luttes politiques en faveur de la réintroduction du français à l'école primaire (1875-1887 ; 1908-1912) associant le catholicisme politique, la bourgeoisie libérale et la social-démocratie se heurtent à un refus des autorités qui interprètent ces revendications comme des tentatives de maintenir ouverte la question alsacienne et de considérer l'annexion comme provisoire. Ces mêmes raisons expliquent en partie le refus du Reich, dans la constitution de 1911, de laisser accéder le Reichsland Elsass-Lothringen à une autonomie lui permettant de légiférer en matière linguistique.

Outre l'école, le service militaire, le développement de la presse, les nécessités de l'intégration économique, l'immigration allemande (importante dans les secteurs du commerce et de l'industrie, dans l'administration et l'enseignement) et les mariages «mixtes» constituent d'autres facteurs de la progression de l'allemand qui connaît un regain dans l'activité littéraire.

Le français devient signe de prestige social, de résistance ostensible au régime allemand, de ségrégation culturelle et sociale et de démarcation par rapport à la bourgeoisie immigrée. Ces dernières caractéristiques sont également partiellement dévolues au dialecte – légèrement contaminé par le haut allemand et connaissant un net recul des emprunts français – pour ceux qui ne maîtrisent pas le français. Vecteur d'un important mouvement culturel, particulièrement créateur dans le lyrisme et le théâtre, il constitue une sorte de «filtre» contre la germanisation. Son essor est associé aux tentatives de définition d'une culture particulière, d'une «alsacianité spirituelle» puisant aux deux sources française et allemande. Les mesures de germanisation à outrance édictées de 1914 à 1918, portant sur les patronymes, la toponymie, les inscriptions, l'interdiction de l'utilisation du français en public considéré comme acte hostile à l'Allemagne réduiront partiellement à néant les efforts de pacification linguistique des autorités civiles. À la fin de la période allemande, on peut considérer que les agriculteurs, les ouvriers, les petits artisans et une grande majorité de la population rurale utilisent le dialecte comme langue véhiculaire quotidienne et écrivent l'allemand. Les personnes travaillant dans les métiers du secteur tertiaire utilisent le dialecte, l'allemand et partiellement le français ; la fonction publique subalterne et moyenne tend vers l'allemand standard : la haute fonction publique et les professions libérales de souche alsacienne utilisent les trois idiomes (l'allemand uniquement avec les immigrés) tandis que la grande bourgeoisie alsacienne se démarque de la bourgeoisie immigrée par l'usage du français et sert de modèle linguistique à la moyenne et petite bourgeoisie alsacienne.

### 3 LES LANGUES DANS L'ADMINISTRATION ET LA JUSTICE

C'est au moment où le développement de l'appareil administratif de l'État commence à atteindre un niveau qui lui permet d'exercer une emprise effective et permanente sur l'ensemble de la population dans ses diverses activités et que l'école passe progressivement de la responsabilité des Églises au contrôle de l'État, qui dispose désormais de moyens importants et durables d'influencer le comportement linguistique des personnes, que l'Alsace échappe à l'orbite de la France. Notons que le terme «Alsace-Lorraine», qui n'est pas utilisé officiellement par l'État français, se rapporte au Reichsland «Elsass-Lothringen» constitué après l'annexion de 1871 par les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (à l'exception d'une partie de l'arrondissement de Belfort), une partie des départements de la Moselle et de la Meurthe, les cantons de Saales et de Schirmeck (département des Vosges). Dans aucun des départements concernés par l'annexion les nouvelles frontières politiques ne coïncident avec la frontière linguistique entre les parlers germaniques et romans.

#### 3.1 Le domaine administratif

Avant même la fin de la guerre et le traité de Francfort sanctionnant l'annexion, l'allemand, jusqu'alors langue tolérée, devient langue officielle de fait, tandis que l'ancienne langue officielle, le français, obtient le statut de «langue étrangère», tolérée dans quelques situations particulières.

Il convient de relever en premier lieu la multiplicité des enquêtes effectuées, souvent dans la plus grande discrétion par les autorités allemandes, pour étayer les mesures administratives visant à l'extension de l'allemand, ainsi que le soutien à des entreprises plus ou moins scientifiques allant dans le même sens. Les premières enquêtes (voir supra) répartissent les communes en trois aires : de langue allemande, de langue française, mixte ; certaines communes de cette dernière catégorie sont progressivement intégrées, parfois de façon arbitraire, à la première.

Devant l'introduction de fait de l'allemand comme langue officielle, les protestations sont nombreuses et souvent fondées sur des incapacités réelles : de nombreuses administrations sont en effet dans l'impossibilité de rédiger en allemand la correspondance quotidienne et encore moins des rapports ou des expertises techniques, les étudiants alsaciens s'étant détournés progressivement après 1850 des universités allemandes.

Les autorités constatent en effet cette carence et plusieurs maires menacent de démissionner. L'assemblée des maires de Strasbourg demande le 6 avril 1871 «l'usage facultatif des deux langues dans les actes authentiques et les assemblées délibérantes, pendant le délai le plus long possible. L'instruction acquise par de longues études est une propriété qui doit être respectée»<sup>173</sup>. Mais le gouverneur général von Bismarck-Bohlen donne le ton des intentions allemandes en informant la population que seules les pétitions, lettres et suppliques rédigées en allemand seraient prises en considération par l'autorité.

La base légale est établie par la loi du 31 mars 1872 concernant la langue officielle (Gesetz, betreffend die amtliche Geschäftssprache) :

Article Premier. Tous arrêtés, actes et décisions par écrit qui émaneront des autorités ou agents de l'administration impériale, ainsi que les procès-verbaux des déclarations faites devant ces autorités ou agents, devront être rédigés en langue allemande.

Art.2. Les actes privés rédigés en français qui seront présentés à l'enregistrement devront, lorsqu'ils porteront une date postérieure au 1<sup>er</sup> juillet 1872 ou ne seront pas datés, être accompagnés d'une traduction allemande, aux frais des parties, certifiée par un traducteur assermenté.

---

<sup>173</sup> Cité par P. Lévy, *op. cit.*, p.347.

Cette traduction ne donnera lieu à aucune perception de droits de timbre ou d'enregistrement.

Art.3. Les débats oraux devant les conseils de districts et le Conseil impérial auront lieu en langue allemande. Si ces débats ont lieu avec le concours ou la participation de personnes qui ne connaissent pas l'allemand, le président peut autoriser les débats en langue française, si tous ceux qui y prennent part la comprennent. Dans le cas contraire, on devra ordonner l'adjonction d'un interprète. On aura également recours à ce moyen pour traduire les écrits rédigés en langue étrangère. La disposition de l'article 14 de la loi du 14 juillet 1871 sur les modifications à l'organisation judiciaire (G.B., p.165) autorisant les avoués et les avocats de plein exercice actuellement en fonctions à user de la langue française s'applique également, pour la période indiquée, aux débats ci-dessus mentionnée.

Art.4. Les dispositions de l'article 1<sup>er</sup> s'appliquent également aux rapports, arrêtés, actes, décisions et procès-verbaux émanant des autorités ou agents des communes, des administrations culturelles et des fondations.

Art.5. Les dispositions ci-dessus entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 1872. Dans les régions où prédomine la population de langue française, une traduction française pourra, même après cette date, être annexée aux avis publics et aux arrêtés généraux destinés à la publication, émanant des autorités de l'administration impériale.

De même l'application des articles 2 et 4 dans les localités où prédomine la population de langue française et celle de l'article 1<sup>er</sup> pour certaines classes d'employés inférieurs, pourront être différées à une époque postérieure au 1<sup>er</sup> juillet 1872.

L'étendue et la durée de ces exceptions seront déterminées par le président supérieur.

Art.6.L'arrêté du 24 prairial an IX est abrogé.<sup>174</sup>

Les dispositions de l'article 5 sont réglées par un arrêté du Président supérieur du 21 juin 1872 (Verordnung, betr. die amliche Geschäftssprache) qui reporte le délai d'application des articles 2 et 4 de la loi provisoirement jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1878, pour un ensemble des communes où prédomine le français ; sont dispensées jusqu'à cette date et dans celles-ci des obligations de l'article 1<sup>er</sup> les fonctionnaires subalternes des administrations de police, des eaux et forêts, de la construction, de même que ceux des contributions directes et indirectes.<sup>175</sup> Aux avis devant être portés à la connaissance du public et aux arrêtés des autorités administratives impériales sont jointes, pour ces mêmes communes, des traductions françaises. En Haute-Alsace l'administration centrale fit parvenir la traduction française écrite à la main de ses ordonnances aux communes concernées. En Basse-Alsace les feuilles officieuses des deux arrondissements comprenant des communes francophones, les *Nouvelles Alsaciennes* (Sélestat) et le *Journal de Molsheim*, fournissaient une traduction française des communications officielles après le texte allemand. L'introduction de cette loi provoqua selon le «Bezirkstag» de Basse-Alsace certaines perturbations, ce qui conduisit cette assemblée à demander qu'elle soit appliquée avec prudence et circonspection.<sup>176</sup> En décembre 1882, une commune de Basse-Alsace et deux de Haute-Alsace perdent le bénéfice des dispositions de 1872. Un arrêté du Ministère pour l'Alsace-Lorraine du 21 décembre 1882 proroge dans l'attente d'un règlement ultérieur, mais sans indication de délai, les exceptions admises à la loi du 31 mars 1872 au-delà du 1<sup>er</sup> janvier 1883.<sup>177</sup> Pour éviter des protestations massives l'administration

---

<sup>174</sup> Les citations des textes législatifs et réglementaires sont extraites de P. Lévy, *op. cit.*, T.II ou de *Sammlung der in Elsass-Lothringen geltenden Gesetze*, 3, Band Strassburg, 1881, p.217.

<sup>175</sup> Voir P. Lévy, *op. cit.*, p.347-348.

<sup>176</sup> Voir P. Lévy, *op. cit.*, p.348-349.

<sup>177</sup> Voir P. Lévy, *op. cit.*, p.353-354.

centrale évite donc l'annonce de mesures d'ensemble ou de révision globale de la liste des communes, préférant la tactique de règlements isolés. Le 20 février 1889 est publié un arrêté concernant la langue officielle devant entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1890.<sup>178</sup> La circulaire lancée le jour de l'arrêté précise les principes inspirant la nouvelle réglementation : le critère retenu n'est plus l'utilisation effective de l'allemand par la population, mais la possibilité pour l'administration municipale d'utiliser l'allemand.<sup>179</sup> Cette circulaire, comme celle du 20 août 1890, envisage la possibilité d'influencer l'issue des élections municipales pour aboutir à cette fin (c'est-à-dire l'élection de conseillers et de maires sachant l'allemand) et s'accompagne de la mise à la retraite d'instituteurs-greffiers (secrétaires de mairie) incapables de seconder les maires en langue allemande.

	1872	1878	1890	1892
Basse-Alsace	27	26	26	21
Haute-Alsace	24	22	15	3

*Évolution du nombre des communes dispensées de l'allemand comme langue officielle*

Alors que les lois sur la presse et sur les réunions publiques firent preuve d'une tolérance certaine à l'égard du français, d'autres dispositions s'avèrent plus contraignantes ou vétilleuses. En 1877, le Président supérieur interdit l'usage de certains formulaires bilingues à la ville de Strasbourg, alors que les formulaires des contributions étaient rédigés dans les deux langues. L'adjudication fut refusée à des soumissionnaires ne se conformant pas aux exigences linguistiques des autorités. Dans des régions francophones des notaires furent obligés de publier dans des journaux français leurs avis dans les deux langues, alors que la direction des eaux et forêts, le bureau de recrutement et le Procureur général y inséraient uniquement en français.

### 3.2 La langue des corps constitués

En 1874-75, la Délégation d'Alsace-Lorraine (Landesausschuss) se donne en matière linguistique le règlement suivant :

Les secrétaires rédigent un procès-verbal sommaire de chaque séance en langue allemande et en donnent lecture dans la séance suivante avec la traduction française. En outre, un compte rendu officiel détaillé est dressé dans les deux langues, par des rédacteurs que s'adjoindront les secrétaires, et sous la direction de ces derniers (chap.III, art.6).

L'ordre du jour est fixé par le président et affiché dans les deux langues 24 heures avant chaque séance (chap.III, art.9).

Les projets de loi et de règlements généraux sont imprimés et communiqués à chaque membre dans les deux langues(chap.V, art.16).

Il en est de même pour les rapports des Commissions (chap.V, art.19).<sup>180</sup>

En réalité le travail en commission de la Délégation et ses débats se déroulent pour l'essentiel en français. En 1881 (23 mai) est adoptée au Reichstag –malgré les protestations de députés alsaciens invoquant la méconnaissance de l'allemand de membres du Landesausschuss– la loi d'Empire qui stipule que les débats du Landesausschuss seront publics et en allemand. Ses membres ignorant l'allemand pourront lire leurs discours traduits dans cette langue.<sup>181</sup> Plusieurs motions, propositions d'amendements,

<sup>178</sup> *Sammlung der in Elsass-Lothringen geltenden Gesetze*, 5. Band Strassburg, 1892, p.622.

<sup>179</sup> Archives départementales du Haut-Rhin, I, 1-5. Cité par P. Lévy, *op. cit.*, T.II, p.357.

<sup>180</sup> Le règlement est publié dans les deux langues : *Organisation und Geschäftsordnung des Landesausschusses von Elsass-Lothringen - Organisation et Règlement d'ordre intérieur de la Délégation d'Alsace-Lorraine*, Strassburg, 1878.

<sup>181</sup> *Sammlung der in Elsass-Lothringen geltenden Gesetze*, 4. Band Strassburg, 1886, p.55.

de vœux tendant à réintroduire le français comme langue de débat furent rejetés. Rappelons ici que le député Teutsch (Saverne) avait en vain tenté de faire admettre en 1874 que les députés d'Alsace-Lorraine ignorant l'allemand puissent utiliser le français au Reichstag.

Pour les conseils généraux (Bezirkstage) et d'arrondissement (Kreistage) sont appliqués des règlements qui connaissent des prorogations semblables à celles concernant la loi sur la langue officielle. Ainsi les conseils d'arrondissement de Molsheim, Sélestat, Ribeauvillé et Altkirch établissent leurs actes et leurs procès-verbaux en deux langues et l'administration leur soumet ses projets munis d'une traduction française. Ces dispositions sont abrogées en 1888. Pour les Conseils municipaux l'évolution est plus complexe. À Strasbourg les procès-verbaux sont rédigés en français jusqu'en 1872. Après trois mois de rédaction dans les deux langues, et après la révocation du maire, l'allemand est seul utilisé après le 19 avril 1873.

### 3.3 La loi constitutionnelle de 1911

La loi constitutionnelle du 31 mai 1911 qui accorde une autonomie importante à l'Alsace-Lorraine enlève en même temps à la Diète (Landtag) qui doit se constituer la compétence en matière de réglementation linguistique, qui relève du Reichstag, et est fixée par la loi d'Empire (Reichsgesetz). La loi électorale du 31 mai 1911 stipule que la langue officielle des débats du Landtag est l'allemand et supprime les dispositions de la loi du 23 mai 1881. La loi constitutionnelle stipule à l'article 2 §26 :

La langue officielle employée par les autorités et les corporations publiques de même que la langue d'enseignement dans les écoles est la langue allemande. Dans les parties du pays dont la population parle en majorité français, des exceptions en faveur de l'emploi du français peuvent être admises, en vertu de la loi sur la langue officielle du 31 mars 1872.<sup>182</sup>

La question linguistique est l'une des raisons qui empêchent l'Alsace-Lorraine d'accéder au même degré d'autonomie que les autres États confédérés du Reich.

### 3.4 Les dispositions en matières de noms propres, de noms de lieux, d'enseignes et d'inscriptions

Ces dispositions qui peuvent paraître mineures par rapport à celles évoquées ci-dessus n'en sont pas moins importantes, dans la mesure où elles concernent la vie quotidienne de la population, et c'est à travers elles que sont perçues les intentions des autorités. Leur application permet de plus des initiatives locales de la part de fonctionnaires dont la compétence linguistique est parfois douteuse, et qui manifestent tantôt un zèle intempestif tantôt de la mansuétude. Par une ordonnance du Bundesrat du 22 juin 1875 il est prescrit que dans les parties germanophones d'Alsace-Lorraine les registres de l'état civil seraient tenus en allemand. Une circulaire du Procureur général de Colmar ordonne aux officiers de l'état civil de refuser les prénoms français. Sont ainsi récusés ou germanisés des prénoms comme «Henri», «Louis» ou «Marie», pourtant courants dans le reste du Reich. Des prénoms à consonance «neutre» comme «Paul» sont latinisés (Paulus). À partir du 1<sup>er</sup> janvier 1892 une nouvelle réglementation renforce l'usage de l'allemand, se basant notamment sur la loi du 11 germinal an XI qui n'admettait que les noms antiques ou ceux du calendrier. Les instructions du 2 décembre 1899 précisent que c'est la forme germanique des prénoms qui est à enregistrer.<sup>183</sup> Elles sont confirmées par la circulaire du Ministère du 17 janvier 1906 qui admet par ailleurs les formes étrangères en l'absence d'une forme allemande correspondante généralement reconnue et répandue. Les sociétés, associations durent prendre des

---

<sup>182</sup> *Das Elsass von 1870-1932* IV Band ; Dokumente zur politischen Geschichte, Colmar 1938, p.283-284. Voir également la résolution prise par le Alldeutscher Verband, P. Lévy, *op. cit.*, p.440-441.

<sup>183</sup> Voir P. Lévy, *op. cit.*, p.434.

dénominations allemandes (en deux langues dans les régions francophones). Cette disposition fut souvent tournée par l'utilisation de noms latins ou «neutres» («union»). Pour les enseignes de commerce et autres, l'accord est généralement donné oralement et sans formalités, celui pour les enseignes en français doit être sollicité sur papier timbré et doit, en règle générale et selon l'esprit de la loi du 31 mars 1872, être refusé. Des organes subalternes tatillons mirent en cause des étiquettes françaises dans une pharmacie ou exigèrent le remplacement de «coiffeur» par «Friseur» ! Des poursuites furent engagées contre des contrevenants. L'obligation de l'allemand est étendue à des détails de la vie quotidienne (avis de faire-part, carte de visite, en-tête de lettre, affiche de fête de village, feuille de paie et... étiquette de bouteilles de bière). En 1887 le sous-secrétaire d'État à la justice et aux cultes constatant la multiplicité des épitaphes en français met en balance la piété due aux morts et la provocation de vivants contre le pouvoir allemand !<sup>184</sup> Dans le domaine des noms de lieux la germanisation est pratiquée par retour à une orthographe plus anciennes, par adaptation partielle à l'orthographe allemande nouvelle (Seltz → Selz, -dorff → dorf), à la prononciation haut-allemande (-willer, -wihir → -weiler, -weiler). La partie française des noms composés mixtes (Vieux-, Neuf-, -le Haut, -le Bas, les Bains) est germanisée (Alt-, Neu-, Ober-, Unter-, Bad-).

### 3.5 La réglementation linguistique dans le domaine judiciaire

Dans la loi du 14 juillet 1871 concernant les modifications de l'organisation judiciaire (Gesetz, betreffend Abänderung der Gerichtsverfassung) les dispositions des articles 10-15 se rapportent à la langue. Ils stipulent que la langue utilisée lors des audiences, celle de la correspondance officielle des tribunaux, du ministère public, des notaires, pour les actes publics des avoués, avocats et huissiers en matière judiciaire est l'allemand. Si des personnes concernées ne maîtrisent pas l'allemand, il est fait appel à un interprète et des pièces en langue française peuvent être traduites. L'audience peut se dérouler en langue française devant des tribunaux de commerce, de justice de paix et pour les affaires de simple police, si toutes les parties en présence maîtrisent cette langue et non l'allemand. Une traduction française des jugements en langue allemande peut être effectuée à la demande des parties et à leurs frais. Pendant une durée de trois ans, les actes notariés peuvent être rédigés en allemand et en français si les parties comparantes maîtrisent l'allemand sans qu'il en soit ainsi pour le notaire. Pendant cette durée et dans ces mêmes conditions, cette procédure peut s'effectuer uniquement en français et sans l'assistance d'un interprète. Passé ce délai et pour des parties comparantes maîtrisant l'allemand, seule cette langue sera admise et l'exigence de la maîtrise de l'allemand vaut pour les notaires. Pour les parties comparantes maîtrisant uniquement le français, les deux langues sont admises. Pour une durée de trois ans les avoués et les avocats déjà en fonction sont autorisés à se servir du français pour les affaires relevant de la cour d'assise et celles de droit civil relevant de la compétence des tribunaux de grande instance et d'appel.<sup>185</sup> Jusqu'à nouvel ordre le bénéfice de débats et jugement français reste admis pour les tribunaux de justice de paix de Schirmeck et La Poutroye (Lapoutroie). Une frontière linguistique en matière judiciaire, différente de celle de l'administration, est établie et certaines dispositions particulières sont abrogées par l'ordonnance du 29 juin 1887. Le délai concédé aux avocats pour apprendre l'allemand est prorogé par ordonnance en 1874. Hormis quelques réglementations mineures –une circulaire ministérielle du 23 janvier 1888 interdit aux autorités judiciaires d'accepter des pétitions en langue française émanant de personnes maîtrisant l'allemand– les dispositions de 1871 restent en vigueur jusqu'à la loi du 12 juin 1889 concernant la langue officielle des autorités judiciaires en Alsace Lorraine (Gesetz, betreffend die Geschäftssprache der gerichtlichen Behörden in Elsass-Lothringen). Dans l'exposé des motifs de cette loi qui abroge les dispositions des articles 10-15 de la loi du 14 juillet 1871, il est affirmé que les exceptions linguistiques encore en vigueur n'ont plus de raison d'être. La langue des pièces notariées est l'allemand, il est fait appel à un interprète. Si toutes les personnes en présence maîtrisent la langue étrangère, le notaire peut, avec leur accord, renoncer à faire appel à un interprète. Sur requête d'une partie, la traduction doit être effectuée par écrit et être certifiée conforme par l'interprète avant la lecture de l'acte. Elle doit être

---

<sup>184</sup> Archives départementales du Bas-Rhin, 97-163, liasse 11. Cité par P. Lévy, *op. cit.*, p.373.

<sup>185</sup> *Gesetzblatt für Elsass-Lothringen*, 1871, Berlin, Nr. 5, p.166-167.

jointe à l'acte et la mention de cette addition doit être signée par les parties en présence. Une copie de la traduction peut être délivrée aux parties sur demande. Les dispositions de l'article 972 du Code civil (français) sur le choix de la langue pour l'établissement d'un testament restent en vigueur. Les relevés ou extraits nécessaires pour l'inscription ou le transfert d'une hypothèque doivent être rédigés en allemand. Des documents en langues étrangères doivent être accompagnés d'une traduction effectuée et certifiée conforme par un traducteur assermenté sans que celle-ci fasse l'objet d'un droit de timbre et d'enregistrement supplémentaire.<sup>186</sup> L'ordonnance ministérielle du 22 juin 1889 prévue à l'article 6 de la loi (Verfügung des Ministeriums über die Ausführung des §6 des Gesetzes, betr. die Geschäftssprache der gerichtlichen Behörden in Elsass-Lothringen, vom 12. Juni 1889) maintient le français pour les publications des tribunaux, notaires et huissiers pour les communes dispensées de la langue officielle allemande.<sup>187</sup> Les droits des justiciables francophones restent garantis par le §187 (emploi d'interprètes) de la loi sur l'organisation judiciaire.<sup>188</sup>

#### 4 LANGUES, ÉGLISES ET ÉCOLES

Dans les polémiques portant sur la place des langues en Alsace, les Églises ont maintenu jusqu'en 1870 la position de principe selon laquelle l'éducation religieuse devait être donnée dans la langue maternelle, c'est-à-dire en haut allemand pour l'immense majorité des Alsaciens dans la mesure où cette langue constitue le prolongement naturel et la forme écrite de leur dialecte. Pour une partie non négligeable du clergé catholique qui s'exprimait pourtant déjà en français, le combat pour l'allemand devenait fréquemment un combat contre le français, considéré comme porteur de valeurs corrosives pour l'ordre moral. Dans cette lutte d'influence le clergé opposait sa connaissance du terroir à l'ignorance du terrain manifestée par les fonctionnaires d'autorité de l'Instruction publique. Si l'on suit l'argumentation du clergé, l'annexion aurait dû résoudre les problèmes linguistiques dans le sens souhaité par les Églises. En réalité de nouveaux conflits surgirent ainsi que de nouvelles alliances –souvent étonnantes– dans un contexte politico-linguistique qui servit de révélateur quant aux intentions profondes des Églises. L'Église catholique en particulier s'impliqua très fortement, directement ou par le biais des organisations partisans proches, dans le débat sur les langues à l'école en instrumentalisant celles-ci, et plus spécialement le français, pour lutter contre l'emprise d'un Empire allemand aux deux tiers protestant.

La première mesure décidée par les autorités allemandes fut l'introduction des grandes lignes du système scolaire prussien, notamment celle d'une administration scolaire séparée selon les confessions religieuses et dominée par les clergés des Églises respectives. Les conservateurs prussiens, se référant à l'attitude du clergé avant 1870, pensaient asseoir leur politique de germanisation de l'Alsace sur l'alliance des Églises, en particulier avec l'Église catholique, influente et majoritaire. Cette thèse est exposée dans un article de la *Schlesische Zeitung* (fin septembre 1870). L'auteur y parle de l'idée «qu'à la dualité des langues correspond une double société, celle des gouvernants, bourgeois et fonctionnaires de langue française (der «Welschen») et celle des gouvernés, ouvriers et paysans de langue allemande» pour déterminer les moyens par lesquels le nouveau régime peut obtenir les faveurs de la population. Ce sont les Églises qui, par la prédication et le catéchisme en allemand, ont maintenu, avec la faculté de théologie protestante et son enseignement encore partiellement donné en allemand, la vitalité de cette langue en Alsace. Citant Cazeaux, l'auteur reprend l'argumentation catholique : face à l'irréligion et à la dissolution des valeurs morales qu'entraîne l'urbanisation, l'allemand constitue le rempart de la religion, de la morale et des valeurs traditionnelles du monde rural. La conséquence s'impose : «la cause du germanisme est également celle de la religion» et l'attitude à adopter est claire : «L'on devra faciliter la tâche du clergé

---

<sup>186</sup> *Sammlung der in Elsass-Lothringen geltenden Gesetze*, 5. Band Strassburg, 1892, p.678-79.

<sup>187</sup> *Sammlung der in Elsass-Lothringen geltenden Gesetze*, 5. Band Strassburg, 1892, p.709-710.

<sup>188</sup> *Sammlung der in Elsass-Lothringen geltenden Gesetze*, 1. Band C 19, H32, Strassburg, 1880.

(...) et, avant tout, lui donner dans l'enseignement cette position dont il jouit en Prusse et que le clergé alsacien envie au clergé prussien».<sup>189</sup>

Cette politique est combattue par les fonctionnaires libéraux originaires des États d'Allemagne du sud et tenants d'une politique scolaire plus «laïque», susceptible de rallier la bourgeoisie libérale alsacienne. La lutte engagée par Bismarck contre le catholicisme politique allemand dans le cadre du «Kulturkampf» conduisit le catholicisme alsacien à accentuer la protestation religieuse et nationale. La liquidation du «Kulturkampf» et la restauration cléricale opérée sous von Manteuffel, désireux de gagner les notables catholiques et l'appareil cléricale à sa politique, échouent cependant malgré certains ralliements. Selon F. Igersheim l'influence politique du clergé alsacien de la première génération d'après 1870 se fonde davantage sur le pacte protestataire, qui conduit à une certaine répartition des tâches entre bourgeoisie industrielle et clergé catholique que sur l'exode des élites laïques.<sup>190</sup> Au sein de ce pacte, l'Église catholique, qui dispose du seul appareil nombreux et jouissant d'une relative autonomie par rapport à celui de l'État, va militer pour la culture et la langue françaises. Elle le fera en particulier dans les écoles libres qu'elle contrôle, et au premier chef dans les écoles et pensionnats de jeunes filles où le français subsistera comme langue d'enseignement pour les élèves au-dessus de quatorze ans jusqu'en 1888. Le français était alors considéré comme un critère de distinction et un attribut spécifique de l'éducation féminine. L'administration allemande s'efforça d'endiguer cette influence française en fermant certaines institutions, en retirant à des sœurs enseignantes (pour la plupart Sœurs de la Providence de Ribeauvillé) l'autorisation d'enseigner quand elles ne disposaient, conformément à la loi Falloux, que d'une lettre d'obédience tenant lieu de brevet de capacité, en surveillant plus strictement les horaires et les méthodes d'enseignement des sœurs considérées comme étant particulièrement attachées au maintien de la culture française et en interdisant l'usage de manuels d'enseignement français. Le Grand Séminaire de Strasbourg resta longtemps une institution d'esprit français.

#### 4.1 Les langues à l'école

Dès avril 1871 le français fut remplacé par l'allemand comme langue d'enseignement. Cette disposition permettait cependant des exceptions pour les communes romanophones ainsi que des mesures transitoires – quatre heures de français par semaine pour les élèves déjà engagés dans leur scolarité. Par la suite le français resta exclu de l'enseignement élémentaire jusqu'en 1918. Les autorités allemandes, considérant que la scolarité obligatoire généralisée en langue allemande constituait le plus sûr moyen pour «regermaniser» l'Alsace, restèrent intransigeantes dans ce domaine en dépit des luttes politiques engagées sur ce sujet qui furent particulièrement intenses entre 1875 et 1887 et entre 1908 et 1912. L'objectif de l'école élémentaire étant, selon elles, l'éducation religieuse, intellectuelle et morale des enfants, il convenait que celle-ci s'effectuât dans la «langue maternelle», à l'exclusion de toute «langue étrangère». Si l'introduction de l'allemand comme langue d'enseignement fut acceptée facilement par une majorité de la population, il n'en fut pas de même pour l'exclusion radicale du français qui suscita protestations et mécontentement, cette langue étant considérée comme un vecteur de culture très estimé auquel une partie de la population venait tout juste d'accéder.

Dans les écoles préparatoires chargées de la formation des instituteurs – essentiellement recrutés dans la région – le français conserva une présence, obligatoire jusqu'en 1887, facultative à partir de cette date. Une initiative de la Délégation provinciale – le Landesausschuss était un organe consultatif de trente membres, élu dans les trois conseils généraux – qui tentait de le réintroduire comme matière obligatoire d'enseignement et d'examen échoua en 1909.

Pour justifier leur refus concernant l'école élémentaire les autorités allemandes renvoyaient systématiquement aux dispositions en vigueur dans les écoles «moyennes» techniques et commerciales

---

<sup>189</sup> François Igersheim, "La politique scolaire allemande en Alsace-Lorraine (1870-1871). De la confessionnalisation à la loi Falloux", *Recherches germaniques*, 5, 1975, p.248-250. Nous empruntons également à F. Hartweg, "Les Églises et le français en Alsace de 1850 à 1918", Gilbert Salmon (dir.), *Le français en Alsace*, Genève, 1984, p.117-131.

<sup>190</sup> François Igersheim, *L'Alsace des notables 1870-1914. La bourgeoisie et le peuple alsacien*, Strasbourg, 1981, p.194-195.

qui offraient effectivement un enseignement du français de type utilitaire censé correspondre aux besoins professionnels.

Dans les écoles secondaires un large exode du personnel enseignant français en place permit son remplacement par des enseignants vieux-allemands. Après la fin des mesures transitoires l'enseignement du français tendit à se rapprocher de celui d'une langue morte, et ce malgré des circulaires qui, comme celles de 1891, souligneraient l'importance de la langue parlée. L'allemand standard fit des progrès considérables –avec quelques essais de pédagogie «contrastive» tenant compte du dialecte– même si une circulaire de mars 1914 constatait encore des déficits au niveau du vocabulaire et de la prononciation imputables à la pratique du dialecte.

Dans les luttes politiques pour la réintroduction du français à l'école élémentaire les partisans de cette mesure arguaient des liens familiaux et économiques tandis que les autorités mettaient en doute la capacité du plus grand nombre à apprendre deux langues. Elles voyaient également derrière ces tentatives une menace pour l'hégémonie culturelle du Reich et y soupçonnaient une volonté déguisée de maintenir ouverte la «question alsacienne» en faisant apparaître l'annexion comme provisoire.

Le débat sur les langues à l'école conserva une forte connotation confessionnelle. L'arrivée d'une nouvelle génération de prêtres formés dans les universités allemandes et donc moins marqués par l'empreinte française, la création politiquement très habile d'une faculté de théologie catholique à l'Université impériale de Strasbourg, la politique anticléricale du gouvernement français et le développement d'un mouvement associatif très actif dont les cadres sont souvent formés lors de stages effectués à Mönchengladbach, vont modifier quelque peu l'attitude du clergé à l'égard de la France, de la langue et de la culture françaises. Alors que l'ancienne génération s'efforçait de maintenir la permanence religieuse et nationale, la nouvelle va tenter de disputer son influence à la social-démocratie sur son propre terrain. Ceci aboutira à la coexistence, plus ou moins réglée au sein de l'Église, d'un courant nationaliste français qui allie la défense de la revendication nationale des Alsaciens avec celle de l'Église, et d'une tendance chrétienne sociale. Le Centre alsacien-lorrain constitué en parti en 1910 à Strasbourg à l'issue d'un double congrès francophone et germanophone, s'associera à la bourgeoisie libérale et à la social-démocratie dans les initiatives au «Landesausschuss» et au «Landtag» visant à obtenir l'instauration d'un enseignement de français à l'école primaire qui préserverait cependant la place prioritaire de l'allemand. C'est le *Nouvelliste* de l'abbé et député Émile Wetterlé qui se placera à la pointe du combat pour le bilinguisme scolaire. Wetterlé incarne l'«aile nationaliste» au sein du catholicisme politique alsacien qui dispose selon F. Igersheim d'«un appareil, puissant instrument de transmission d'information et de directives, dont les membres, au-delà de leurs divisions affichées, acceptent les règles d'une solidarité confraternelle que leur impose leur appartenance à l'institution comme dont ils n'oublient jamais les intérêts fondamentaux»<sup>191</sup> et que les autorités allemandes considèrent comme l'un des principaux obstacles à la germanisation. Wetterlé, contesté et même menacé d'exclusion du Centre, rejoindra la France en 1914. Le 29 mars 1909 le *Nouvelliste* dénonce «le recul notoire de l'instruction (...), la confusion complète entre le nationalisme, qui légitimement cherche à donner des sentiments patriotiques à la population et la crétinisation intellectuelle qui consiste à élever un mur chinois autour des intelligences, pour les empêcher de recevoir n'importe quelle impression même heureuse, de l'étranger».<sup>192</sup> L'expression «crétinisation intellectuelle» constitue la réponse de Wetterlé au terme de «Bildungsschwindel» (escroquerie ou duperie culturelle) forgé par le pasteur Spieser et dont se rendraient coupables les partisans du bilinguisme scolaire.<sup>193</sup> En 1909, le *Nouvelliste* mène une véritable campagne de presse en faveur de l'enseignement du français, notamment sur le thème de la qualification professionnelle, face à la nécessité de faire appel pour les emplois de secrétariat bilingue à des citoyens suisses ou luxembourgeois.

Aux campagnes de «germanisation» qui s'efforcent d'accréditer le caractère anti-culturel ou anti-national du français et du bilinguisme, le *Nouvelliste* du 5 avril 1909 répond :

---

<sup>191</sup> *Ibidem*, p.203.

<sup>192</sup> *Ibidem*, p.136.

<sup>193</sup> *Ibidem*, p.137.

N'oublions jamais que la langue française fait partie de notre nationalité ; bien plus, que nous lui devons une partie de notre supériorité. (...) [Et, reprenant A. Laugel] Veillons à l'intégrité du patrimoine de justice et de liberté que nous ont laissé nos pères. Le français est pour nous une force, une forme de puissance, une forme de notre liberté, faisons tout pour le défendre et le conserver, en prenant pour devise cette vérité qui ne vaut que par sa fidélité à sa langue.<sup>194</sup>

Face à l'«argumentation et aux menées des immigrés allemands», Wetterlé écrit le 17 mars 1909 :

Nos chauvins ont déplacé ces derniers temps l'axe de leur agitation contre la langue française. Ils l'ont d'abord combattue comme le véhicule de la protestation (...). Quand il fallut renoncer à la protestation, on en vint aux dissertations sur la culture. L'Alsace ne serait pas allemande tant qu'elle ne s'efforcerait pas loyalement de se soustraire à l'influence intellectuelle et morale du pays voisin. (...) Nos voisins se retranchent à présent derrière un dernier argument : aucun homme ne peut posséder une égale maîtrise de deux idiomes aussi différents que l'allemand et le français. Le raisonnement est enfantin. (...) On pourrait l'employer à condamner l'étude des langues mortes.<sup>195</sup>

La publication par le *Nouvelliste* de la caricature par Hansi du Proviseur Gneisse de Colmar valut à Wetterlé deux mois de prison.

## 5 L'ÉTAT DES LANGUES ET L'ÉVOLUTION CULTURELLE

La scolarité et le service militaire –qui pour trois quarts des recrues alsaciennes se déroulait en dehors du Reichsland– obligatoires, les nouveaux liens économiques, l'immigration et son cortège de mariages «mixtes» –conubium et commercium– contribuèrent à façonner une situation qui en matière de maîtrise orale et écrite de l'allemand standard rapprocha l'Alsace de régions comparables de l'Allemagne méridionale.

Des observateurs comme E. Martin et E. Lienhard, lexicographes du dialecte, E. Stadler ou R. Will crurent déceler comme corollaire de cette évolution une certaine érosion des particularités du dialecte envahi par des éléments de l'allemand standard. C'est pourtant après 1870 que le dialecte connut, essentiellement à la scène et dans le lyrisme, une véritable floraison qui en fit un outil reconnu de création littéraire. C'est dans cette perspective aussi qu'il fut perçu, en particulier par ceux qui ne maîtrisaient pas le français, comme un attribut d'attitude protestataire, de refus de l'allemand standard, comme un instrument de résistance à une germanisation perçue comme «prussianisation».<sup>196</sup>

---

<sup>194</sup> *Ibidem*, p.136-137.

<sup>195</sup> *Ibidem*, p.137-138.

<sup>196</sup> Dans un discours, étonnant par sa capacité d'empathie, prononcé le 10 novembre 1939 à Périgueux par Jean Giraudoux, alors Commissaire général de l'information, pour expliquer aux habitants du Sud-ouest quelques particularités, notamment linguistiques, des évacués alsaciens –des extraits en furent publiés dans *Le Figaro* du 11 novembre 1939– ce subtil analyste de l'âme allemande parle de la «douleur de l'amputation» dont il tente l'explication : «C'est que la France n'est pas «une» dans sa terre et dans sa race. Ce pays, hautement majeur, est fait de minorités. (...) C'est pour cela qu'il convient, ce 11 novembre 1939, (...) de rendre hommage à ce dialecte alsacien qui résonne en ce moment dans les écoles ou sur les marchés du Périgord ou de Saintonge. Je veux répéter aujourd'hui la même explication que j'ai donnée, il y a tout juste vingt et un ans [1918], à mes camarades qui écoutaient avec surprise le tambour de la ville de Saverne annoncer l'arrivée de la France dans sa langue germanique. Jamais langage n'a plus mérité d'être respecté. C'est par lui que les Alsaciens ont pu résister à ce point à l'emprise allemande pendant leur annexion. Il a été le voile sous lequel, invisibles aux Allemands, ils ont entretenu leur indépendance et leur mémoire. Ils l'émaillaient de mots français, jamais de mots allemands, car par une magie certaine, le français s'intercale à merveille dans cette langue germanique et l'allemand y jure.» Cité par Victor Hell, *Pour une culture sans frontières. L'Alsace, une autre histoire franco-allemande*, Strasbourg, 1986, p.152-153.

Le français stoppé dans son expansion en 1871 se maintint dans les couches supérieures de la société, notamment grâce à des cours privés que les autorités allemandes s'employèrent à restreindre, grâce à la fréquentation de pensionnats en France, de l'intérieur et par la lecture de journaux, périodiques et livres français. Sa pratique servait à la fois de schibboleth social, de marque d'attachement à la France et de moyen de se démarquer de la bourgeoisie allemande immigrée. Tant par la pratique du français que du dialecte, la bourgeoisie alsacienne, dépossédée par la Révolution de sa mission régionale, se vit réinvestie d'une certaine fonction de modèle de comportement culturel et politique.

La période 1871-1914 connut une intense activité culturelle se déployant dans diverses directions. Alors que les liens culturels avec la France s'affaiblissent sans toutefois se rompre –le succès d'Erckmann-Chatrian entretient le culte du souvenir des provinces perdues jusqu'à ce qu'il soit relayé par le succès de Pierre Loti et l'appel du grand large, la construction de l'empire colonial étant à la fois compensation et «Ersatz» pour l'amputation du territoire national– certains écrivains comme F. Lienhard recherchèrent l'intégration dans la vie culturelle allemande, considérant l'émergence d'une littérature dialectale comme une manifestation d'étroit provincialisme.

La création du théâtre alsacien en 1898 avec son auteur phare G. Stoskopf, le lyrisme des frères Matthis qui donne ses lettres de noblesse au dialecte comme instrument littéraire, sont accompagnés par l'activité du groupe de Saint-Léonard et la *Revue alsacienne illustrée*<sup>197</sup> à laquelle s'ajoute une réflexion sur la double culture alsacienne.<sup>198</sup> Cependant le groupe constitué autour de l'éphémère revue *Der Stürmer*<sup>199</sup> essaie de définir une «alsacianité de l'esprit», ouverte, à vocation universaliste, recherchant la paix et la médiation entre l'Allemagne et la France, tout en se considérant comme un vecteur du libéralisme et de la démocratie en Allemagne.

La période qui connaît une intense activité de recherche et de diffusion dans le domaine folkloristique, de la muséographie et de la lexicographie dialectale est également caractérisée par une véritable explosion dans le secteur de la presse (journaux et périodiques), notamment avec la *Strassburger Post*, un des meilleurs quotidiens d'Allemagne du sud.

## 6 LA GUERRE 1914-1918

Durant la période de la guerre les autorités militaires imposèrent fréquemment des mesures rigoureuses que les autorités civiles tentèrent parfois d'adoucir surtout lorsqu'elles considéraient que celles-ci étaient inexécutables.

Le 31 décembre 1914 est décidée avec effet à partir du 15 janvier 1915 l'introduction de l'allemand dans huit communes de Basse-Alsace et une de Haute-Alsace qui bénéficiaient jusqu'alors du maintien du français. Cette mesure est généralisée en 1917. En 1915, la presque totalité des communes conservant une consonance ou un élément français dans leur nom est débaptisée. L'introduction de nouvelles dénominations obtenues par traduction, analogie ou assonance est étendue ultérieurement aux hameaux, annexes, lieux-dits, rivières etc., et donnent lieu à nombre d'absurdités. Le 31 décembre 1914 sont prises des mesures particulièrement rigoureuses en matières d'enseignes et d'inscriptions qui n'épargnent pas les épitaphes des pierres tombales. L'Église catholique tenta énergiquement de s'opposer aux ingérences du pouvoir militaire allemand qui décréta notamment dans les paroisses francophones de Courtavon et Levoncourt (Haut-Rhin) l'interdiction du sermon en français, de l'enseignement du catéchisme et de la prière à l'école en français, de publications ou d'inscriptions françaises. Les autorités allemandes rencontrèrent moins de résistance du côté protestant. Dans un mémorandum secret de 1917 il est signalé que dans des paroisses protestantes linguistiquement mixtes de la vallée de la Bruche, les pasteurs (originaires d'Allemagne) et le Directoire avaient entériné la décision de donner l'enseignement religieux et celui du catéchisme uniquement en allemand ; et le mémorandum ajoute : «Il ne faut pas s'attendre

<sup>197</sup> Dirigée par Pierre Bucher (*Illustrierte Elsässische Rundschau*).

<sup>198</sup> Werner Wittich, "Deutsche und französische Kultur im Elsass", *Illustrierte Elsässische Rundschau*, 2, Strassburg, 1900 ; "Kultur und Nationalbewusstsein im Elsass", *Illustrierte Elsässische Rundschau*, 11, Strassburg, 1909.

<sup>199</sup> «Halbmonatsschrift für künstlerische Renaissance im Elsass» avec R. Schickele, E. Stadler et O. Flake.

cependant que le clergé catholique suive cette attitude».<sup>200</sup> Il convient cependant de signaler que l'interdiction du culte français à Strasbourg pendant la guerre provoqua la démission du président du Consistoire de l'Église de la Confession d'Augsbourg. Il est indéniable pourtant, comme le signale A. Wahl, que :

Les pasteurs orthodoxes, particulièrement orientés vers la culture allemande et luthérienne, militaient en faveur de l'intégration la plus complète possible dans le germanisme. Ils dénonçaient non seulement l'attitude des curés, mais aussi leurs collègues libéraux, soupçonnés de partager des sentiments démocratiques et francophiles à la fois.<sup>201</sup>

Après une mise en garde formulée en 1914, l'usage du français en public, considéré comme manifestation germanophobe, est interdit en 1915, et des condamnations sont prononcées. Ces mesures répressives effaceront dans l'esprit d'une partie de la population le souvenir de la relative tolérance de la politique linguistique allemande, qui, bien que ferme sur les principes, avait aménagé dans beaucoup de domaines de larges périodes transitoires.

## 7 CONCLUSION

L'Alsace est un lac sur lequel l'Allemagne et la France dans un accès de narcissisme sont venues se pencher, exigeant qu'il renvoie leur image, la réclamant plus belle que nature. Or, la fièvre des arrivants a troublé le fond...

C'est dans ces termes que le germaniste Félix Bertaux rendait compte de la situation alsacienne. Près de cinquante ans de séparation entre la province orpheline des chromos de Hansi et la mère patrie en deuil au regard fixé sur la ligne bleue des Vosges créèrent une image de l'autre plus conforme à la pieuse ferveur du culte du souvenir qu'à la réalité. Entre la République laïque et l'Alsace qui avait connu un début d'autonomie après 1911, et après l'embrasement tricolore et l'ivresse des retrouvailles, fêtées comme une rédemption tenant lieu de plébiscite, les malentendus s'accumulèrent. Le «malaise alsacien» déboucha sur la crise autonomiste qui ne fut atténuée que par la montée menaçante du nazisme. La France d'après 1918 n'était guère encline à reconnaître les particularités de la province rédimée au prix de tant de sacrifices et d'une défaite totale de l'Allemagne, certains étant même persuadés que l'allemand avait été introduit en Alsace en 1871. Peu de voix s'élevèrent en France pour tenir compte de la promesse de Joffre en 1914 : «La France nous apporte, avec les libertés qu'elle a toujours représentées, le respect (...) des libertés alsaciennes, de vos traditions, de vos convictions, de vos mœurs.» L'intervention de l'abbé Lemire au Parlement le 4 octobre 1919 n'en prend que plus de relief :

Je demande en particulier à Monsieur le commissaire général qu'il veille à ce que il n'y ait pas de froissement sur une question délicate : celle des langues. La langue c'est l'âme d'un peuple ; la langue, par les mots et les proverbes, par la tournure des phrases, par la prononciation, par l'accent, tout ce qu'elle peut renfermer, exprime tout ce qu'il y a de plus intime dans l'être humain...

Dans leur pauvre petit bourg ces paysans, ces ouvriers, ne songeront pas à parler français pour être regardés comme Français. Ils continueront à se servir de leur patois, de leur idiome et à l'aimer. À nous, Messieurs, de les comprendre ; à nous de les laisser faire. Nous n'y perdrons rien, au contraire. Ils nous rendront en attachement vrai ce que

---

<sup>200</sup> Alfred Wahl, *Confession et comportement dans les campagnes d'Alsace et de Bade 1871-1939. Catholiques, protestants et juifs. Démographie, dynamisme économique et social, relations et attitude politique*, Strasbourg, 1980, p.915-916.

<sup>201</sup> *Ibidem*, p.905.

nous voulons leur donner en liberté. N'est-ce pas, d'ailleurs la vraie, la bonne tradition française ?...

C'est pourquoi je demande qu'en Alsace et en Lorraine on se souvienne que cette langue traditionnelle et populaire doit être respectée. La question des langues c'est ce qu'il y a de plus délicat au monde ; elle l'est au même titre que la question religieuse. Elle touche à l'âme. Je dirai même qu'elle est plus profonde car elle s'impose aux religions. Elle est dominante aussi bien pour les protestants que pour les catholiques ; pour les ateliers comme pour les champs : pour tous, patrons, ouvriers, contre-maîtres...

Il faut même faire quelques sacrifices d'amour propre dans ce but. Il ne faut pas céder à la tentation de croire que quiconque se sert d'une autre langue que la langue nationale, dit quelque chose contre la patrie. Non. C'est une tradition qui se conserve. Elle se conserve en Bretagne et dans le Languedoc. Qu'elle se conserve en Alsace.

Encore une fois, respectons-la, en poussant le respect jusqu'à l'extrême délicatesse.<sup>202</sup>

Malgré les déclarations solennelles, la France se lança dans une entreprise de francisation qui procédait de la même intention que la (re)germanisation de 1871 : éliminer les titres de droit que l'adversaire pourrait faire valoir pour revendiquer la province.

Frédéric HARTWEG  
Université Marc Bloch de Strasbourg

---

<sup>202</sup> Cité dans Geneviève Baas, *Le Malaise alsacien 1919-1924*, Strasbourg, 1972, p.90-91.

## L'ÉVOLUTION DU BILINGUISME EN BRETAGNE

La fin du XX<sup>e</sup> siècle est marquée pour le breton par des interrogations récurrentes sur le devenir même de la langue, mais aussi par l'aboutissement de diverses entreprises de longue haleine pour tenter de la pérenniser au travers d'un enseignement bilingue doublé d'une utilisation volontariste dans la vie sociale (familiale et locale, associative parfois en réseaux, voire dans un cadre officiel).

C'est ce double mouvement, contradictoire en apparence, fait d'un net recul et d'avancées modestes, à l'effet dialectique, amorcé dès le tournant de ce siècle, qui sera examiné ici au travers de l'usage de la langue bretonne. Celui-ci a évolué au cours des dernières décennies, notamment dans le domaine de l'enseignement et particulièrement au travers du bilinguisme précoce mis en œuvre dans l'Académie de Rennes (par différents systèmes d'enseignement) avec ses aléas, ses problèmes, et ses perspectives, tels qu'on peut évaluer cet ensemble à la lumière de recherches récentes ou actuellement en cours.

## 1 LE CONTEXTE D'UN PREMIER BILINGUISME (AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE)

### 1.1 Situation linguistique traditionnelle

La Bretagne a toujours connu peu ou prou, depuis qu'elle existe, soit depuis le V<sup>e</sup> siècle environ, diverses situations de bilinguisme. À haute époque, les recherches<sup>203</sup> montrent la présence d'un bilinguisme breton-latin, ce dernier étant la principale langue écrite chez les clercs de la péninsule comme ailleurs en Europe, alors que la masse des nouveaux Bretons armoricains n'utilise comme langue vernaculaire que le vieux-breton ou *lingua britannica*, issue du celtique.

La francisation de la Bretagne a débuté très tôt, dès le Moyen-Âge, surtout après l'an mil, dans un Duché quasi indépendant, où les centres de pouvoir s'étaient vite déplacés vers l'est, cette zone dite «mixte» (britto-romane) déjà perdue par la langue bretonne, et les villes de Nantes et Rennes. Pour ce qui est de ce qu'on appelle désormais la Basse-Bretagne (moitié occidentale par opposition à la Haute-Bretagne orientale, où le breton a reculé devant le roman, devenu le parler gallo), l'usage populaire reste très largement monolingue pour la masse rurale et maritime, à l'exception de villes en développement. Sans doute y eut-il longtemps des situations de bilinguisme inégal, tant dans la petite noblesse terrienne, très nombreuse, que chez les nouveaux bourgeois des marchés et centres d'échanges. On peut estimer, selon les historiens<sup>204</sup>, que la Basse-Bretagne qui alors comptait environ la moitié du million d'habitants du Duché, était pour l'essentiel bretonnante, mais guère alphabétisée.

Pendant, depuis les lendemains du rattachement de la Bretagne à la France (1532), le français avait remplacé le latin comme langue officielle de l'État (état-civil, justice –édit de Villers-Cotterêts), tandis que le breton demeurait celle de l'Église dans toute la Basse-Bretagne (suivant la «règle d'idiome» du Pape Grégoire IX, 1270). Or l'Église catholique dominait alors, et pour longtemps, tout l'enseignement, tant dans les petites écoles que dans les séminaires ; le breton était ainsi la langue de cet enseignement rudimentaire et confessionnel, à côté du latin, et peu à peu du français.

Un fait illustre bien cet état de chose : la publication en 1499 d'un dictionnaire dit *Catholicon*, en trois langues (breton, français, latin –premier exemple de dictionnaire multilingue imprimé en France), pour faciliter l'apprentissage du français par «les pauvres clercs de Basse-Bretagne», nous dit son auteur.

### 1.2 Breton langue de l'enseignement de l'Église

Cette situation perdura jusqu'à la Révolution, au moins, où des politiques contradictoires furent mises en œuvre, mais de façon éphémère : traductions des textes du corps législatif par la Convention (afin de contrer le monopole de l'information dont jouissaient les recteurs de paroisse, estimés de moins en moins sûrs), puis sous la Terreur discours d'exclusion idéologique des idiomes tels que le breton, suspect aux yeux de certains conventionnels de «fédéralisme» et de «superstition», comme le basque l'était de «fanatisme» etc.<sup>205</sup>

---

<sup>203</sup> L. Fleuriot, *Les origines de la Bretagne*, Paris, Payot, 1982.

<sup>204</sup> Skol Vreizh, *Toute l'histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 1996.

<sup>205</sup> F. Favereau, *Bretagne contemporaine - langue, culture, identité*, Morlaix, Skol Vreizh, 1993.

Tout ceci semble avoir eu peu d'effet à long terme, jusqu'à l'instauration de la République et de l'école de Jules Ferry (après 1870). Selon les recherches de Michel Lagrée<sup>206</sup> dans les archives diocésaines, les trois-quarts des écoles utilisaient le breton pour l'enseignement, dont même 6% le breton uniquement, alors qu'un quart n'utilisait que le français ; la proportion est la même dans les deux autres départements (Côtes-du-Nord, Morbihan) dont seule une moitié des territoires était bretonnante. D'autres sources sont à même de nous renseigner sur la réalité d'un tel enseignement resté très élémentaire, puisque portant sur la lecture plus que l'écriture, par le catéchisme et l'histoire sainte notamment. Il est toutefois indéniable que, dans une région sous-alphabétisée comme l'était la Bretagne jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, la langue bretonne par son statut de langue sacerdotale («langue des cieux» ou celle de «foi et Bretagne», selon les préceptes, tout comme le gallois était *iaith y nefoedd* chez les Protestants), a longtemps été le vecteur principal de l'apprentissage et de l'usage de la lecture, souvent dévote. Ce schéma peut toujours se vérifier chez les personnes nées au début du siècle, de nombreuses femmes étant alors monolingues (et encore au nombre de 100 000 en 1950), donc alphabétisées en breton seulement.

Quantitativement parlant, le XX<sup>e</sup> voit le nombre de bretonnants augmenter sensiblement, ne serait-ce que du fait d'une forte démographie, pour atteindre un bon million, voire davantage à la veille de la première guerre mondiale. Cette situation sociolinguistique est bien documentée, grâce à diverses enquêtes au XX<sup>e</sup> siècle et durant l'épisode de 1902, qui vit le gouvernement (Combes, radical anticlérical) s'opposer à la prédication en breton, suscitant de nombreuses réactions restées dans les archives. Ces sources, qui viennent d'être exploitées par F. Broudic<sup>207</sup>, après une thèse récente<sup>208</sup>, prouvent qu'au début du siècle, le breton était toujours la langue vernaculaire dans l'ensemble de la Basse-Bretagne, peu d'adultes étant à l'aise en français, ou à même d'en comprendre un minimum, à l'exception des villes relativement nouvelles qu'étaient Brest et Lorient, et de quelques autres rares centres urbains.

Au total, le schéma reste pratiquement le même qu'au cours des siècles précédents : la masse de la population rurale, souvent paysanne (à quelque 80% en Finistère au tournant du siècle) est globalement bretonnante, les anciens et les femmes sont souvent monolingues, alors que la plupart des hommes adultes connaissent plus ou moins le français du fait de la conscription, tandis que les jeunes générations connaissent ou au moins comprennent la «langue nationale» au sortir de l'école désormais obligatoire.

### 1.3 La rupture de «l'École de Jules Ferry»

C'est, en effet, par l'école qu'est venu le changement à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Toutes les recherches et les témoignages recueillis concordent : conformément à l'article 14 du règlement des écoles primaires de Jules Ferry, «le français sera le seul en usage». Ce choix délibéré, resté en vigueur durant toute la III<sup>e</sup> République (comme la IV<sup>e</sup>) était destiné d'abord à «nationaliser» le langage tout comme la population d'un État-nation imparfaitement unifié aux yeux du pouvoir, tant du point de vue économique que politique, en particulier dans un double contexte de la lutte contre l'Église restée fidèle à l'ancien Régime et d'une expansion coloniale de la France. C'est en cela que la problématique du bilinguisme en Bretagne s'articule en fonction des principes de la géopolitique française, par rapport à la place de l'allemand en Alsace et au rôle de l'arabe en Algérie, par exemple.

La question religieuse était, de fait, au cœur de la guerre civile froide que vont se livrer l'Église et l'État, notamment en Bretagne, bien au-delà de la séparation du début du siècle ou de ses séquelles.

Certes, un bilinguisme de fait se maintient à l'occasion, ici ou là, selon divers témoignages<sup>209</sup>. Mais globalement, la totalité de l'enseignement ou du cursus s'effectuera en langue française, sans doute au détriment de certains principes pédagogiques aujourd'hui admis. Dans une stratégie très offensive, qui vise en fait à faire des «Français» des Bas-Bretons, on utilisera largement pendant un demi-siècle et plus, avec des exceptions locales, le «symbole», objet dérisoire donné à l'élève pour avoir parlé breton à l'école et

<sup>206</sup> M. Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne (1850-1950)*, Paris, Fayard, 1992.

<sup>207</sup> F. Broudic, *L'interdiction du breton en 1902*, Spézet, Coop-Breizh, 1997.

<sup>208</sup> F. Broudic, *La pratique de la langue bretonne de la fin de l'ancien Régime à nos jours*, Rennes, PUR, 1995.

<sup>209</sup> Klaoda an Du, *Histoire d'un interdit. Le breton à l'école*, Lesneven : Hor Yezh, 1991.

valant punition. L'objectif mis en avant par nombre d'inspecteurs ou de responsables est la nécessité d'un bain linguistique autour de l'école, seul îlot francophone dans un océan de breton, puisque tel est le tableau qu'en donnent les mêmes, et qui concorde avec les témoignages de gens nés jusque tard dans notre XX<sup>e</sup> siècle : en dehors de la classe, seul le breton restait en usage, tant dans la famille, le voisinage (la paroisse et ses alentours) que dans le travail, souvent de la terre ou de la mer, comme pour divers autres métiers ruraux. Le français n'est donc qu'une langue extérieure, celle de l'État (administrations –et encore pas toujours dans les conversations semi-privées, par exemple– ou armée, ainsi donc que l'école elle-même).

Beaucoup de préfets, inspecteurs, recteurs... ne cachent pas, bien au contraire, que leur ambition est d'éradiquer la langue bretonne. Ainsi, jusque dans les années 1920, le ministre de l'enseignement de Monzie, pourtant proche de l'écrivain bretonnant Anatole Le Braz, déclarait : «pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître». Inutile de faire ici la litanie de déclarations d'exclusion, dont une des dernières est due à Pompidou en 1970 : «il n'y a pas de place pour les langues régionales dans une France destinée à marquer l'Europe de son sceau»<sup>210</sup>.

Force est de reconnaître qu'une bonne partie des Bretons avait d'ailleurs intégré très tôt cette raison d'État du modèle républicain, à l'instar de Renan, bretonnant lui-même pourtant et chantre de «la poésie des races celtiques», tout père du positivisme républicain qu'il était, lui qui déclarait qu'une langue a toujours assez vécu lorsque la science en a fixé les caractéristiques pour l'avenir.

Dans le même temps, l'école de la République correspondait bien à une réelle demande sociale d'éducation, ne serait-ce que dans le contexte d'émigration ou d'exode rural, qui vont marquer la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Et c'est sans doute cette perspective de promotion par la mobilité nouvelle offerte à des populations rurales pauvres, sinon misérables, émigration combattue d'ailleurs par l'Église, qui justifie l'adhésion des Bretons à un tel système scolaire, tout brutal qu'il fût, comme il explique aussi le fait que la Bretagne, et singulièrement la Basse-Bretagne, figurent à la fin du XX<sup>e</sup> siècle parmi les régions les plus et les mieux scolarisées de France.

La francisation du langage n'épargne pas le système concurrentiel de l'école privée catholique, issu des petites écoles, même si le breton y reste la langue usuelle pour l'apprentissage de la religion (catéchisme jusqu'au milieu du siècle). La compétition entre les deux systèmes explique cet autre ralliement, pédagogique, surtout sous la contrainte du fameux certificat d'études primaires, avec peu à peu une obligation de résultats pour ces écoles, vis-à-vis des familles, perspective de fonctionnariat oblige.

Ainsi va un système qualifié de modèle français, défini dès la création de la première école normale primaire de Rennes au XIX<sup>e</sup> siècle comme devant «franciser le langage» et «moudre les différences»<sup>211</sup>, et qui s'est étendu de proche en proche à l'ensemble de la population de la péninsule, comme de tant d'autres contrées, entre la fin de XIX<sup>e</sup> et le milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

## 2 L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT BILINGUE

### 2.1 L'identité négative (1870-1970)

C'est dans ce contexte que s'est formée ce que les sociologues ont analysé depuis comme une «identité négative»<sup>212</sup>, apparue surtout entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le milieu du XX<sup>e</sup>, encore qu'il en reste de multiples échos ou traces dans la société contemporaine.

Elle s'est greffée sur ce qu'on pourrait appeler une identité traditionnelle ou archaïque, héritée des temps anciens. Tout au long du siècle dernier, les observateurs (voyageurs, écrivains etc.) opposent les «Bretons», habillés comme tels (en costumes dits «paysans»), fidèles à leurs coutumes, et ne parlant que leur langue, aux bourgeois ou, écrit-on souvent (comme en 1902), aux «Français», gens vêtus à la mode des villes, parlant français, et adhérant aux idées nouvelles.

---

<sup>210</sup> Y. B. Piriou, *Défense de cracher par terre et de parler breton* (préface à une anthologie bilingue), Paris, P.J. Oswald, 1971.

<sup>211</sup> G. Nicolas, *Instituteurs entre politique et religion. La première génération de normaliens en Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Apogée, 1993.

<sup>212</sup> F. Elegoët, *Mémoires d'un paysan du Léon*, Rennes, Breizh, 1975.

Même si le costume et les marques extérieures de la bretonnité ont disparu au cours du XX<sup>e</sup> siècle, d'abord chez les hommes, puis chez les femmes plus récemment, il en reste des traces encore aujourd'hui chez celles nées avant la première guerre, comme ces bigoudènes en coiffe photographiées ces dernières années en groupe (quelques centaines), ou ces deux femmes de l'île de Sein, Compagnons de la Libération, reçues à l'Élysée chaque 18 juin, sans compter le folklore qui a ressuscité ces habits de cérémonie.

Mais, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le «Breton» ainsi désigné du doigt pour son altérité a eu tendance à nourrir un complexe d'infériorité, parfois accompagné d'une frénésie d'assimilation dans l'ensemble français qui était le vecteur de la modernité et du «progrès».

De nombreux stéréotypes s'attachent à ce personnage du «Breton», tel le terme «plouc» (qui désigne ce type de personnage inculte et grossier) ou la caricature de Bécassine qui, comme on l'a noté, n'a pas de bouche, puisque ne parlant pas ou mal le français !

Ce sentiment de honte de soi comme de sa langue, a été étudié par l'ethnopsychiatrie, qui a pu y voir une des causes de plusieurs fléaux qui ont marqué les Bretons depuis, comme le suicide ou l'alcoolisme.

Quoiqu'il en soit, cette identité négative fut le prix à payer pour une assimilation qui a été soit souhaitée ou soit subie, mais qui apparaissait nécessairement comme un progrès, voire une réelle promotion sociale, comme cela est le cas d'autres populations, allogènes ou immigrées notamment.

Si cette identité négative du Breton a aujourd'hui disparu, pour l'essentiel, il n'empêche qu'elle a marqué des générations du siècle, en particulier dans les rapports à la langue bretonne et à son avenir, donc à son enseignement et à son statut public.

## 2.2 L'identité positive à la fin du XX<sup>e</sup> siècle

Nous assistons aujourd'hui, après les césures marquantes qu'ont été mai 1968 et les années 1980, à un complet retournement de ces valeurs.

Le schéma précédent, celui de «l'école de Jules Ferry» (caduc, nous dit-on) et d'une nationalisation des comportements et des pratiques langagières, est aujourd'hui acquis et, dans le même temps, dépassé. La connaissance de la langue française est non seulement générale en Bretagne, mais son utilisation est constante dans tous les milieux et pratiquement toutes les familles, ne serait-ce qu'au travers de l'omniprésence des médias. Dans le même temps, la mondialisation à l'œuvre amène une recherche de repères ou de racines afin de conjuguer, comme le disent certains, «le local et le global». La langue bretonne, emblème de la bretonnité, retrouve ainsi une certaine légitimité. Notons d'ailleurs qu'en Bretagne, contrairement à d'autres régions (Alsace, Provence...), le discours néo-nationaliste français n'a que bien peu de prise, car il se heurte au discours de mouvements bretons globalement progressistes, lesquels se sont construits contre le nationalisme français et se veulent contre-culturels dans l'ensemble. Dans le même temps, deux pôles de référence se sont imposés à présent, à côté de l'État central «jacobin» ou à tout le moins centralisé : la région et les collectivités locales (depuis la loi de 1982), et la Communauté Européenne, avec ses politiques et ses modèles en la matière (Grande-Bretagne ou Espagne). Ainsi, le rejet institutionnel des diverses langues de France (illustré par les refus successifs de signer la Charte européenne des langues minoritaires) se trouve-t-il pris entre des dispositions générales, appuyées par de puissantes Euro-régions (Catalogne, Pays basque, Écosse), et des politiques de proximité, souvent plus sensibles à la demande sociale ou à la pression militante telles qu'elles s'expriment à la base.

## 2.3 La «demande sociale»

La demande sociale en faveur d'un bilinguisme équilibré, aussi bien dans l'enseignement que dans la vie publique et les médias en particulier, est ancienne en Bretagne, puisqu'elle date de l'année 1870 avec la revendication d'un enseignement du breton (première pétition de celtisants, signée par Charles de Gaulle, l'oncle barde du général, qui récita ses vers à Quimper).

Aujourd'hui, c'est à partir de la base qu'elle s'exprime en matière scolaire, dans les différents systèmes bilingues qui vont être examinés. Concernant le réseau dit «associé» (des écoles *DIWAN*), ce sont les parents regroupés en AEP qui sont à l'origine de la création de nouvelles écoles ou de classes, et

c'est l'association issue de ces conseils d'écoles qui gère les relations entre celle-ci et l'Éducation nationale. Dans les écoles bilingues publiques, c'est également presque toujours à l'initiative de parents (regroupés dans une association, l'APPEEB, affiliée à la FLAREP), voire parfois d'élus, que s'ouvrent et que se maintiennent ou que se développent des classes, puis des filières bilingues. Il n'en va pas autrement dans l'enseignement catholique, où existe une association parentale (*DIHUN*), qui est d'abord un groupe de pression et de concertation avec les responsables de cet enseignement et les autorités académiques.

Le dialogue a donc lieu désormais entre le Recteur d'Académie, ou ses relais Inspecteurs d'Académie, et, d'une part, les parents d'élèves, parfois appuyés par les élus, d'autre part, les enseignants et leurs propres organisations.

### 3 LA REVENDICATION DU BILINGUISME AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

#### 3.1 Le ou les mouvements bretons, et pour le breton

En parallèle, et en réaction à la politique scolaire et linguistique de la III<sup>e</sup> République, puis des suivantes, s'est développé ce que ses acteurs et ses analystes<sup>213</sup> appellent le «mouvement breton» ou, en langue bretonne, *emsav*.

Certes, la revendication linguistique n'est pas la seule qu'exprime ce mouvement aux facettes multiples et à l'histoire centenaire désormais. Mais elle est, pour ainsi dire la première, et a été longtemps l'objet d'un véritable *dissensus* entre le pouvoir républicain central et «les Bretons». C'est sous cet angle que nous l'abordons brièvement ici.

Le premier mouvement breton, né à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, est régionaliste et conservateur «blanc», en ce sens qu'il représente le «bloc agraire» (noblesse et clergé, ainsi qu'une fraction de la paysannerie). Il entend conserver la personnalité bretonne en l'état, y compris la langue bretonne, malgré l'État. Cette revendication est partagée par certains élus, ainsi que par des Républicains (comme Le Braz), et même des libertaires (Masson) qui voudraient ainsi arracher la masse paysanne bretonnante à la «réaction» cléricale. Son projet est l'apprentissage du français par le breton, soit l'inverse de la politique appliquée (méthode dite Carré). Cependant, son influence est importante dans l'école catholique, grâce à l'appui d'une large partie du clergé. La première guerre mondiale, par l'«union sacrée» qu'elle entraîne, sonne le glas du premier mouvement breton.

Le second *emsav*, borné par les deux guerres mondiales, se radicalise en autonomisme de type plus nationaliste, inspiré par l'exemple irlandais de 1916, ainsi que par l'autonomisme alsacien alors puissant. Ce mouvement de revendication politique, mais aussi de création culturelle (artistique et littéraire), est contemporain d'initiatives qui couvrent tout le spectre idéologique de cette époque des extrêmes<sup>214</sup>. Le mouvement catholique bretonnant *Bleun-Brug* et la revue *Feiz ha Breiz* (Foi et Bretagne) œuvrent pour la reconquête de l'école catholique, ce qui aboutira à la publication en 1936 d'un «Programme Breton pour les écoles catholiques» (enseignement de la langue, de l'histoire, de la géographie), étendu à l'enseignement public sous Vichy (1941). En 1933, s'était créé *Ar Falz*, mouvement laïque et progressiste, inspiré par l'exemple de l'URSS, et qui réclamait l'introduction du breton dans l'enseignement public, avec un programme qui paraît aujourd'hui très modéré : «admission de l'étude du breton comme seconde langue au baccalauréat et dans le programme des Écoles Normales d'Instituteurs». Enfin, une association (ABES : *Ar Brezoneg er Skol*, Le Breton à l'École), faisait voter par une large majorité de communes bretonnes de toutes tendances un vœu pour cet enseignement, à partir de 1935. Là encore, la République resta inflexible, jusqu'à son effondrement.

Le troisième *emsav*, qui est divers et multiple, verra cependant aboutir ses revendications minimales avec la loi Deixonne de 1951 (après une première proposition communiste à la Libération, le breton étant considéré par les amis de Marcel Cachin, bretonnant lui-même, comme langue du peuple, voire du prolétariat). Cette loi autorise, pour la première fois, l'étude facultative du breton au lycée, en vue du baccalauréat. Il faut attendre l'après-mai 68 pour voir le mouvement breton, désormais surtout ancré à

---

<sup>213</sup> M. Nicolas, *Histoire du mouvement breton emsav*, Paris, Syros, 1982.

<sup>214</sup> Hobsbawm, *The century of the extremes*, Londres, 1995.

gauche, obtenir divers résultats réglementaires qui satisfont en parti ses revendications : décret Guichard (1971), Charte Culturelle de Bretagne (1977), Institut Culturel de Bretagne (1982), etc. En attendant la signature, toujours différée, d'une Charte Européenne des Langues minoritaires, qui assurerait un meilleur statut légal, selon les associations liées à ce mouvement breton, devenu aujourd'hui l'expression associative d'une «société civile», relativement unanime sur ces points.

### 3.2 Les développements de l'enseignement du breton

Le développement de l'enseignement du breton suit le cours chaotique, mais somme toute ascendant, de cette histoire vieille d'un siècle.

Si on laisse de côté l'enseignement confessionnel où une tolérance au début du siècle, puis un certain volontarisme entre les deux guerres, assurent une présence du breton, ne serait-ce que par l'instruction religieuse, la langue est totalement absente de tous les niveaux d'enseignement, dans l'esprit qu'a bien décrit P.J. Hélias pour son pays bigouden (*Le Cheval d'Orgueil*, 1975), sauf à l'université. En effet, un enseignement y a été admis, d'abord payé par les départements à la fin du siècle, puis une chaire de celtique y est créée (1903), ainsi que des diplômes (DEC, 1906), à la demande d'universitaires prestigieux, la France ne pouvant être totalement absente des études celtiques, où l'Allemagne excellait, ainsi que la Grande-Bretagne, nouvelle alliée de l'Entente Cordiale. Malgré un dialogue entre ces universitaires et le pouvoir (ministres de l'Education etc.), jamais leurs demandes d'introduction du breton, alors langue très majoritaire dans son aire, ne furent prises en compte.

C'est dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle que se développe et même que s'accélère la mise en place d'un enseignement du breton : cours facultatifs dans les lycées à partir des années 1953 ; développement de ces cours et extension aux collèges dans les années 1970 ; reconnaissance de la «dignité» du breton par la Charte Culturelle de Bretagne proposée (puis «octroyée») par le président Giscard d'Estaing aux Bretons, breton en option de type LV 2 (1979) ; création de postes propres, CAPES et cursus universitaire complet, puis ouverture de «filières bilingues» dans les années 1980 (postes académiques dits «Mitterrand») ; enfin, intégration sous contrat du réseau *DIWAN* en 1992, et développement du bilinguisme à l'école, ainsi que d'un enseignement du patrimoine breton (ministère Bayrou).

### 3.3 La situation actuelle

Le dernier quart du siècle marque donc une certaine accélération de ce processus de «normalisation» (comme l'on dit au-delà des Pyrénées basques ou catalanes...). Deux facteurs peuvent l'expliquer : en Bretagne même, le développement d'une «identité positive» dont fait partie la langue bretonne, au moins de manière symbolique ; au niveau du pouvoir éducatif, le passage d'un système centralisé, au modèle unique, à une certaine diversité, revendiquée entre autres par les mouvements issus de 1968 (ministères Savary, puis Lang, et enfin Bayrou). Le discours officiel a même fait amende honorable sur ce point, non tant avec le «droit à la différence» repris par le candidat Mitterrand, puis contesté, que par les analyses de Bayrou défendant d'une même voix la francophonie et les «langues de France», dites minoritaires, comme l'expression d'un même besoin d'identité dans un monde en mutation.

## 4 LES SYSTÈMES D'ENSEIGNEMENT BILINGUE

### 4.1 Création des écoles *DIWAN*

Une des étapes majeures de ce développement du bilinguisme a été la création, en 1977, des écoles *DIWAN*, sur le modèle de l'*ikastola* basque (née comme contre-projet populaire sous le franquisme répressif –selon le modèle D de MacKaye, théorisé d'après le bilinguisme des Chicanos, puis du Québec). Le projet consistait à mettre en place des écoles élémentaires (maternelles et primaires) de type associatif, gérées par les parents d'élèves pour assurer un apprentissage du breton de type immersif (bilinguisme immersif, selon le modèle D des Basques). Il correspondait à une double attente : celle d'un mouvement

breton las d'escompter une quelconque satisfaction de ses revendications vieilles d'un siècle dans le cadre d'une Éducation nationale monolithique, mais aussi certaines utopies éducatives, autogestionnaires par exemple, portées par le mouvement post-soixante-huitard. Son développement a été régulier, malgré ses difficultés financières, qu'a pallié l'appui des collectivités locales, avant le contrat d'association signé en 1992. *DIWAN* gère à présent plusieurs dizaines d'écoles, trois collèges et un lycée, qui en 1998 scolarisent près de 2000 élèves (progression de près de 20% par an), avec le choix d'un bilinguisme par immersion, où le français est enseigné après le breton, devenu ainsi langue principale de la pédagogie et de la communication dans ces écoles.

#### 4.2 Filières de l'enseignement public

Parallèlement, l'enseignement public a mis en place des classes dites «bilingues» vers la même époque (1975-1980), bientôt organisées en réseaux, puis en «filières», de la maternelle au baccalauréat dans le meilleur des cas. L'enseignement du breton et du français s'y fait à parité (bilinguisme paritaire, modèle C, mais plus partiel dans le secondaire), selon des modalités variables (deux maîtres, l'un le matin, l'autre l'après-midi, ou les mêmes instituteurs enseignant dans l'une puis l'autre langue). Là encore, sous la pression d'associations de parents, d'enseignants, de militants, et d'élus etc., la tendance est à la multiplication de ces filières, qui ont dépassé le stade initial de l'expérimentation pédagogique et sont en augmentation constante (10% par an environ). Elles scolarisent à présent plus d'un millier d'élèves de l'Académie, surtout en Basse-Bretagne, mais aussi à Rennes...

#### 4.3 Développement dans l'enseignement catholique

Enfin, fait paradoxal au regard de l'histoire, c'est l'école privée catholique (laquelle scolarise en Bretagne près d'un enfant sur deux) qui s'est mise la dernière à ce néo-bilinguisme. La régionalisation de 1982 ayant donné plus de pouvoirs aux départements en la matière, la revendication a été reprise par l'opposition à la nouvelle majorité de gauche, et certains départements (Finistère, Morbihan) ont ainsi fourni une aide financière importante à l'enseignement privé pour l'ouverture de filières plus ou moins bilingues, à l'exemple du public, souvent afin de préserver des écoles rurales menacées de fermeture, ou localement à cause de la concurrence du réseau *DIWAN*. Ces classes scolarisent, au total, près d'un millier d'élèves, sur un modèle qui ne diffère guère du public, sinon par l'offre diversifiée qu'elles proposent, la formation des enseignants (à l'université, puis à l'IUFM) étant désormais identique ou très proche. Il faut remarquer qu'à la base, ces trois systèmes entretiennent d'assez bons rapports, dans la mesure où tous trois se savent minoritaires dans leur propre environnement<sup>215</sup>.

En effet, même si ces trois systèmes bilingues scolarisent plus de 4000 élèves, avec à terme un objectif de 10 000 (seuil supposé assurer un renouvellement satisfaisant des locuteurs bretonnants – quelque 250 000 donc), ces chiffres restent très minoritaires en Bretagne (un demi-million d'élèves dans l'Académie), et même en Basse-Bretagne, même s'il faut y ajouter les autres types d'enseignement du breton, soit en LV 2 ou LV 3, soit en initiation (12 000 élèves), sans parler de 22 000 au total, qui seraient concernés par un enseignement dit de culture bretonne, portant davantage sur le patrimoine (chiffres du Recteur Lhostis, 1997, qui souhaitait l'étendre à l'ensemble des élèves de l'Académie).

### 5 PROBLÈMES ET PERSPECTIVES

#### 5.1 Le discours bretonnant

Comme on a pu le voir en filigrane, cette mise en place d'un néo-bilinguisme scolaire s'est faite sur la base d'un nouveau discours bretonnant, fort éloigné des arguments popularisés par ses devanciers, régionalistes de la Belle Époque, ou nationalistes de l'entre-deux-guerres, voire de l'après-guerre.

---

<sup>215</sup> F. Favereau (sous la direction de), *Bilinguisme précoce en Bretagne, pays celtiques et Europe atlantique* (Actes du colloque 1997), Rennes, PUR, à paraître en 1999.

La légitimité de ce bilinguisme est assurée par le rayonnement des modèles extérieurs bien connus (Québec, par exemple), et surtout par l'exemple tout proche d'autres langues minoritaires d'Europe occidentale, comme les langues celtiques (gaélique d'Écosse, gallois) ou celles des communautés autonomes du Pays Basque, de Catalogne ou de Galice etc.

La mise en œuvre d'un tel bilinguisme obéit donc à des universaux ou schèmes devenus universels pour ainsi dire, relayés par les diverses instances internationales qui accompagnent la mondialisation de nos territoires. Le bilinguisme précoce est aussi une autre approche, plus naturelle et plus aisée à mettre en œuvre que l'étude de l'anglais en primaire. Pour autant, des expériences ont lieu : *DIWAN* enseigne certaines matières en anglais dans le secondaire (histoire-géographie, biologie –alors que l'instruction civique l'est en français), et on y initie les élèves volontaires à d'autres langues (basque, gallois), et même à l'arabe en primaire à Brest (*Ouest France*, 26/02/1998). Ce mariage de la bretonnité et d'un mondialisme bien accepté est également très remarquable dans la création culturelle des dernières années, notamment dans la bretonne et celtique (cf. Stivell chantant avec des artistes algériens, berbères, noirs, ou Marchand avec des tziganes roumains etc., parmi d'autres exemples significatifs).

Telle est la teneur du nouveau discours bretonnant, qui s'appuie sur les droits des minorités, y compris ceux des immigrés par exemple, et se positionne à l'opposé de tout nationalisme au sens franco-français que l'on connaît trop bien. Il faut d'ailleurs noter que, même entre les deux guerres, le nationalisme breton, s'il a pu connaître des errements, s'est toujours considéré comme solidaire des diverses minorités, tant étrangères (Basques durant la guerre civile) qu'appartenant à l'empire français (des colonies), ne serait-ce que sur la base d'intérêts communs face à un même État.

Aujourd'hui, le discours bretonnant est donc nettement de type progressiste et unanimiste (droit des enfants et des familles à apprendre la langue minorisée etc.). C'est d'ailleurs le député Kofi Yamgnage, vainqueur du «député *DIWAN*» (centriste) Cozan, et maire noir médiatisé de Saint-Coulitz, qui préside le groupe de parlementaires récemment créé pour les langues régionales.

Les motivations, telles qu'on peut les résumer, en l'absence d'étude exhaustive, sont de plusieurs types : apprendre la langue de l'environnement familial (surtout de grands-parents) ou du voisinage, y compris parfois pour les nouveaux arrivants, qui s'intègrent mieux ainsi ; participer à un renouveau culturel remarqué depuis ces dernières décennies ; favoriser l'ouverture d'esprit dès le plus jeune âge, par un passage d'une langue à l'autre, de façon moins artificielle et plus cohérente que par l'apprentissage précoce d'une quelconque langue étrangère, modèle si mal maîtrisé par le système éducatif français.

## 5.2 Déclin des parlers et renouveau des locuteurs

Ce développement du bilinguisme est aussi à mettre en relation avec le destin de la langue bretonne. Un certain consensus s'étant dégagé dans la population (plus des trois-quarts, voire 90% des jeunes, au vu des sondages), comme chez nombre d'élus et de responsables, ce bilinguisme institutionnel n'est plus désormais qu'une affaire de mise en œuvre de principes et de politiques bien définies, sorte d'«intendance» destinée à suivre le mouvement général.

Le problème réside plutôt dans l'urgence, face à la situation linguistique globale. Les deux courbes sont les suivantes : déclin accéléré des parlers «natifs» du simple fait de la démographie, avec la «queue» en ciel de traîne de ce million de bretonnants hérités des siècles passés, face à un renouveau limité.

Notons qu'en cela, la situation du breton dans l'enseignement comme dans la communauté linguistique au sens large ne diffère guère de celle d'autres langues comparables : gaélique d'Écosse, avec quelque 5000 scolarisés pour moins de 100 000 locuteurs ; gallois, exemple positif d'un renouveau acquis par le bilinguisme scolaire de deux générations et la médiatisation moderniste de la langue ; basque (environ 4000 élèves «bilingues» en France également), avec des nuances des deux côtés des Pyrénées, etc.

L'école, en effet, ne peut à elle seule suppléer la famille d'antan, voire la société traditionnelle, qui se dérobent, si ce n'est déjà fait. S'il y a bien production de bilinguisme par l'école, elle n'assure pas de reproduction d'un bilinguisme équilibré, et en laisse le soin à la société. Dès lors, se pose l'articulation de ce bain linguistique minoritaire, si tant est qu'il soit satisfaisant en lui-même, avec la socialisation plus

large des enfants, puis des adolescents etc. Ce qui débouche, inévitablement, sur la place de la langue minorisée dans la vie publique, voire dans la vie tout court.

### 5.3 Aspects qualitatifs du renouveau bilingue

Entre autres questions, se pose alors également en Bretagne, comme ailleurs, celle de la qualité d'un tel enseignement bilingue et du renouveau des locuteurs qu'il est censé assurer.

En breton, comme en basque, ou en irlandais etc., les parlars traditionnels sont caractérisés par une variété dite dialectale, accentuée en Bretagne par l'existence en amont de normes diocésaines écrites durant trois siècles (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), à l'ombre de l'Église, avant l'unification des graphies au XX<sup>e</sup> siècle, laissant d'ailleurs entier ou presque l'aspect parlé. Du fait du *dissensus* déjà souligné entre le breton et l'école, le sort de la langue est resté longtemps entre les mains d'érudits indépendants de toute puissance publique, et le standard, dit littéraire (comme le basque unifié ou *euskara batua*), n'est pas toujours en phase avec le breton spontané des diverses aires de Basse-Bretagne. C'est sur ces sujets que porte la recherche linguistique et sociolinguistique, dont voici un exemple pour terminer ce panorama.

Un projet de recherche commun aux pays celtiques (Bretagne, Écosse, Galles, Irlande), soutenu par la Communauté Européenne et les collectivités concernées, est mené par nos universités depuis quatre ans, afin d'évaluer la qualité et les éventuels dysfonctionnements de ce néo-bilinguisme, tel qu'il existe dans nos différents pays, de manière assez proche au total. Après quatre années de recherches et de travaux menés en parallèle ou en commun, voici quelles en sont les conclusions.

Au plan général de l'apprentissage, il apparaît bien que le système immersif est préférable à celui qui place la langue minoritaire en position de langue «étrangère» dans son propre pays. Dans le cas du breton, la maîtrise de la langue de communication apparaît assez satisfaisante, du moins dans une perspective d'apprentissage à terme (niveau collègue). Au cours des premières années, qui sont au centre de cette étude (bilinguisme précoce de 2 à 6 ans), le système morpho-syntaxique du breton, très différent du français, semble acquis dans l'ensemble, même si des interférences existent (surtout dans le sens d'un contact français > breton, bien évidemment), par exemple pour l'ordre des mots dans la phrase, globalement fidèle au modèle des natifs, mais pas toujours en détail ou en pourcentage d'occurrences, par exemple. De même, le système phonologique apparaît assez correctement maîtrisé dans l'ensemble, permettant sans doute un meilleur apprentissage d'autres langues par la suite ; mais il connaît au départ quelques interférences, que n'ignore d'ailleurs pas le français lui-même (phonèmes /r/ & /x/, cf. français beur et «jeune» désormais, français du Midi). Pour ce qui est du lexique, il apparaît que celui des enfants ainsi scolarisés obéit tout autant, fort logiquement, aux choix scolaires et périscolaires (manuels, même pour les tout petits), ainsi qu'à des choix linguistiques (puristes ou populaires en l'occurrence) pris en amont, qu'à la pratique de l'environnement immédiat, moins prégnante que dans le cas d'une acquisition «spontanée». Car il est absolument certain que l'école en breton, à l'instar de l'institution scolaire par rapport au français ou aux variétés de français hexagonal, représente pour ces enfants ainsi scolarisés une vraie norme qui transcende tout autre standard, au moins durant leur scolarité, voire même le breton familial ou extra-familial, d'autant que cette norme en puissance est relayée par des médias s'exprimant dans la langue, selon des standards assez proches.

Autant dire que le développement d'un tel bilinguisme, voire d'un néo-bilinguisme en Bretagne et dans les pays celtiques (ainsi à Belfast<sup>216</sup>), comme ailleurs en Europe, soulève autant de questions qu'il n'en résout, dès lors qu'il bénéficie d'une dynamique générale dans le nouveau contexte de la mondialisation des cultures, ainsi que d'une demande sociale de base, elle-même complexe, mouvante, et parfois contradictoire. Ce qui revient à dire que ce bilinguisme minoritaire assez nouveau a déjà acquis autant d'épaisseur sociohistorique que les mouvements dont il est issu, ce qui, somme toute, devrait être plutôt rassurant pour l'avenir de nos recherches en sciences humaines.

Francis FAVEREAU

---

<sup>216</sup> *Ibidem*.

Laboratoire Bretagne & Pays celtiques  
Université de Rennes 2 Haute-Bretagne

## LE MULTILINGUISME DANS LA PROVINCE DU HAUT-ADIGE (SÜDTIROL)

Le Trentin-Haut-Adige constitue l'une des cinq régions autonomes à statut spécial de l'Italie actuelle (les autres sont le Val d'Aoste, la région Frioul-Vénétie-Julienne, la Sardaigne et la Sicile).<sup>217</sup> Sa province du Haut-Adige bénéficie d'un statut particulier concernant le bilinguisme, plus précisément le multilinguisme. Ce multilinguisme est un compromis, résultat de luttes âpres qui se sont déroulées tout au long de l'histoire surtout entre deux communautés linguistiques rivales, les italophones et les germanophones. Ces luttes ont connu trois grandes époques : à une longue période dominée par l'Empire austro-hongrois qui impose la pratique de l'allemand, a succédé une ère d'italianisation à outrance sous le fascisme jusqu'au compromis de 1972. Aujourd'hui il y a de fait une langue dominante, l'allemand, et une langue dominée, l'italien ; toutefois ce n'est plus pour des raisons politiques, mais démographiques et économiques. La situation se complique avec la présence d'une troisième communauté, la ladine, dont la langue est un reliquat de latin populaire.

La présente intervention va envisager brièvement l'histoire de ces luttes, la situation lors de la conclusion du compromis et la situation actuelle.

## 1. HISTORIQUE

Le nord de la péninsule italienne, occupé par les Rhètes (population helvète) est colonisé au début de notre ère par les légions romaines. Puis la vallée de l'Adige est occupée progressivement par les Bajuwares (Bavarois) venus du nord, à travers les cols de Rézia ou du Brenner, et les Lombards au sud (V<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup> ap. J.C.). Petit à petit le territoire est germanisé et subit diverses incursions secondaires, comme celle des Français à la période napoléonienne (épisode Andreas Hofer, héros et martyr de la cause tyrolienne). La situation la plus intéressante pour nous se situe entre 1814 et aujourd'hui.

### 1.1 1814-1919

Entre 1814 et 1914 elle est claire. L'ensemble du territoire actuel du Trentin/Haut-Adige est sous domination autrichienne et fait partie du comté du Tyrol. Toute la partie nord organisée autour de Bozen (schématiquement le Haut-Adige) est germanophone et se nomme *Südtirol* ; la partie sud autour de Trente est italoophone et est parfois dénommée *Welschtirol*. L'ensemble est dirigé depuis Innsbruck.

Cette situation va évoluer en fonction du changement des relations entre l'Empire austro-hongrois et le royaume d'Italie, puisque l'unification de ce dernier va se faire en grande partie contre l'Autriche, qui possède en outre la Lombardie. Dans ce contexte les mouvements irrédentistes italiens, d'un côté, pangermanistes, de l'autre, jouent un rôle prépondérant. «Ces associations rivales témoignent d'une réelle tension entre deux mouvements antagonistes à caractère nationaliste, représentatifs d'au moins une partie de la société sud-tyrolienne» (Freschi, 1988, p.124).

Tout bascule avec la défaite de l'Autriche en 1918 et le traité de Saint-Germain (10 septembre 1919), annexe du traité de Versailles. Le Tyrol du Sud devient italien.

Selon le traité de Saint-Germain qui réglait la question des frontières entre l'ancien Empire austro-hongrois et l'Italie, le Tyrol, province autrichienne avec pour capitale Innsbruck, est désormais coupé en deux : toute la partie nord reste acquise à la nouvelle République autrichienne, mais la partie sud devient italienne, la frontière passant désormais par la ligne de partage des eaux qui va du col Rézia à l'ouest au Wurzen Paß (à la frontière actuelle entre l'Autriche, l'Italie et la Slovénie) à l'est, incluant le Brenner, le col Stalle et celui du Monte Croce Carnico. Ce qui était auparavant le *Südtirol* s'appelle désormais le Haut-Adige (*Alto Adige*) et est intégré, en même temps que le Trentin, dans le royaume d'Italie. Ce transfert était une des revendications majeures des nationalistes italiens et s'inscrivait dans le retour à la mère patrie des *terres irrédentes*.

---

<sup>217</sup> Données de base du Haut-Adige : superficie, 7400 km<sup>2</sup>, population, 440 508 hab., Bolzano, 97 548 hab. (22,1%), spécificité : 36,6% de cette population vit au-dessus de 800m. d'altitude. Trentin : 6207 km<sup>2</sup>, 449 852 hab., Trento, 98 680 hab.

La partition du Tyrol avec le transfert de la frontière nettement plus au nord sur la ligne de partage des eaux donnait raison aux partisans les plus extrêmes de l'irrédentisme mais déclencha aussi la colère des Tyroliens du sud et des nationalistes allemands. La situation d'avant la guerre était dès lors inversée ; les Italiens, de sujets, devenaient maîtres et les germanophones se retrouvaient dans la situation des précédents.<sup>218</sup>

À la question des nouvelles frontières, largement débattue, va venir se mêler celle de l'appartenance linguistique.

C'est ici qu'intervient un personnage étrange, Ettore Tolomei. Professeur de lettres et d'histoire, agitateur politique, journaliste, linguiste, il est le symbole pour beaucoup d'Italiens du héros national, mais il est pour les Autrichiens un vrai gibier de potence.

Né à Rovereto en 1865, alors que la petite ville est autrichienne, il est le fils de Tolomeo Tolomei, patriote et irrédentiste convaincu. Élevé dans un contexte familial nationaliste, il est garibaldien par principe, et effectue à Florence puis à Rome des études de lettres et d'histoire-géographie, en 1883-1884. Dès cette date il s'intéresse à la toponymie du Trentin et fonde en mars 1890 un journal nationaliste *Nazione italiana*. Il commence à beaucoup écrire sur les territoires irrédents, rencontre Cesare Battisti, le futur héros-martyr de la cause tridentine, et Giosuè Carducci, le grand poète, prix Nobel. Il part en 1894 à Salonique pour un poste au lycée italien et continuera sa carrière par des séjours à Smyrne et au Caire pour rentrer en 1901 à Rome, à la Direction des écoles italiennes à l'étranger. À partir de 1910 il est en semi-retraite et peut se consacrer entièrement à l'œuvre de sa vie : démontrer que le Trentin-Haut-Adige n'est pas un territoire allemand, mais qu'il fait bien partie de la patrie italienne. Pour cela il multiplie les contacts avec les irrédentistes de tous bords, écrit beaucoup, s'engage au CAI (*Club Alpino Italiano*), symbole du mouvement montagnard national, fait l'ascension symbolique, en 1904, d'un sommet qu'il baptise *Vetta d'Italia* (Sommet d'Italie) au grand scandale du DÖAV (Club alpin austro-allemand), car le sommet a déjà été gravi (le 10 juillet 1855) par des Autrichiens et porte un nom allemand, le *Glockenkarkopf*. Surtout il fonde *l'Archivio per l'Alto Adige* en 1906. *L'Archivio* est à la fois une association à but scientifique qui va s'occuper de tout ce qui touche à la culture et à la civilisation du Haut-Adige, en priorité les aspects linguistiques et surtout la toponymie, c'est aussi et avant tout une machine de propagande contre les Autrichiens et les nationalistes allemands. Les opinions d'ailleurs des historiens germanophones sur Tolomei sont éloquentes : «Esprit étroit et borné, mais travailleur fanatique il consacra toute sa force à cette idée fixe, celle de libérer le Trentin du joug autrichien et aussi de récupérer le Haut-Adige.»<sup>219</sup>

Aidé dans ses recherches par la Société royale de Géographie, le CAI et la SAT (*Società Alpinisti Tridentini*), Tolomei va ainsi commencer son œuvre de transposition des toponymes allemands en italien. L'entrée en guerre de l'Italie en 1915 ne l'empêche pas de poursuivre ses travaux, bien au contraire : il anticipe même la future victoire alliée et va mettre en place le principe d'une toponymie entièrement italienne pour le Haut-Adige. Après la victoire sur l'Autriche, Tolomei devient Commissaire à la langue et à la culture pour le Haut-Adige, ce qui lui vaut d'être expert à la délégation italienne aux pourparlers de Versailles où il martèle le slogan «La frontière sur les sommets ! »<sup>220</sup> Par la suite, ses objectifs personnels coïncidant avec les visées du fascisme sur la région, il poursuivra une carrière officielle dans le cadre du gouvernement fasciste et continuera à italianiser à outrance dans le Haut-Adige.

Son travail de linguiste le conduira à s'adjoindre l'aide de spécialistes, dont le linguiste Carlo Battisti. Dans le cadre de *l'Archivio per l'Alto Adige* tous deux répertorient pendant la guerre 20 000 références qu'ils traduisent ou adaptent selon le cas. Leur base de travail est paradoxalement le

---

<sup>218</sup> La question du Tyrol est largement traitée dans tous les manuels d'histoire italiens ou autrichiens. On pourra aussi consulter les deux volumes de Veiter (1983 et 1991) qui contiennent 2728 titres et références sur la question. En français on trouvera un bon résumé de la question chez Freschi (1988).

<sup>219</sup> Fontana (1988), vol. III, p.231 : «Ein enger, bornierter Geist, aber fanatischer Arbeiter widmete er seine ganze Kraft dieser einen fixen Idee». Voir également du même auteur vol. IV/1, p.13 où Tolomei est rangé dans la catégorie des «quelques personnes que l'on peut qualifier dans un certain sens de politiquement schizophrènes» : «einige in gewisser Hinsicht als politisch schizophrän zu bezeichnende Personen».

<sup>220</sup> Tolomei, 1948, p.415 : «Confine alla vetta».

*Vollständiges Ortschaftenverzeichnis* (Répertoire complet des noms de lieux) de la Commission centrale des Statistiques de Vienne, seul ouvrage de référence sur les noms de lieux du Haut-Adige. Deux axes de travail guident Tolomei. Le premier est d'ordre idéologique :

Pour notre dignité et pour la pleine affirmation de nos droits nous devons absolument faire renaître la toponymie italienne sur les terres que nos soldats étaient en train de reconquérir pour la patrie. Il ne fallait pas tarder à remettre en valeur nos noms pendant que l'armée avançait.<sup>221</sup>

Le second axe concerne la linguistique diachronique : par le biais de la recherche de sources romanes, préromanes, étrusques et rhétiques il tente de justifier tout d'abord l'origine latine de la toponymie des lieux et ensuite d'apporter une base scientifique aux passages d'une langue à l'autre. «Certains d'entre eux [il s'agit des toponymes] qui avaient été pervertis par l'occupation allemande purent être restitués à partir de documents dans leur forme antique qui restera ensuite dans l'usage.»<sup>222</sup>

C'est donc la recherche des sources historiques qui va guider Tolomei, recherche, il est vrai, quelque peu biaisée par des considérations plus nationalistes que scientifiques, ce que les Autrichiens, à leur tour, ne manqueront pas de qualifier d'arguments pseudo-scientifiques. Tolomei avait pour lui le fait que la zone avait été occupée par des ethnies ligures, étrusques, celtiques puis latinisée au II<sup>e</sup> siècle av. J.C., y compris par les Ladins, avant l'arrivée des Germains dès le VI<sup>e</sup> siècle ap. J.C.<sup>223</sup> Même si toutes les racines des noms n'étaient pas latines, elles n'étaient pas non plus germaniques. Le résultat de cet immense travail s'appelle le *Prontuario dei nomi locali dell'Alto Adige* et parut pour la première fois en 1916, en pleine guerre austro-italienne.

Pourtant Tolomei ne parvint pas, au début, à faire progresser son idée, et il était notamment horrifié par le fait que les militaires italiens utilisaient encore des cartes portant les toponymes allemands. Après la victoire les choses évolueront d'abord lentement puis, avec le fascisme naissant, Tolomei est de plus en plus pris au sérieux : en janvier 1921 le *Prontuario* devient la nomenclature officielle du Haut-Adige et le 27 avril 1923 l'équivalent du Journal officiel avalise le fait : «Trente-trois ans après 1890, année où j'avais commencé mon combat, la revendication linguistique était devenue un fait accompli.»<sup>224</sup>

Tolomei allait ensuite laisser de plus en plus Carlo Battisti poursuivre le travail, et le *Prontuario* va devenir le *Dizionario toponomastico atesino* (DTA), qui compte actuellement 45 tomes. Le CAI, dont Tolomei est membre d'honneur, lui ouvrira les pages de la *Rivista* et, pendant que les Austro-allemands vilipendaient les traités, Tolomei dissertait doctement «sur les frontières et la nomenclature des Alpes»<sup>225</sup>, démontrant avec autant de bonne foi (!) que ses contradicteurs germanophones, que les frontières voulues par lui étaient les seules bonnes.

## 1.2 1922-1943 La solution provisoire au Tyrol du sud, exemple de coopération entre fascistes et nazis

Après son accession au pouvoir le fascisme a cherché à développer, et cela conformément à son ambition nationaliste, l'italianisation et la centralisation de la nouvelle province du Haut-Adige, ex Tyrol du sud. Par la nomination directe des maires (désormais appelés *podestà*) dès 1922, et un découpage en

---

<sup>221</sup> Tolomei, Introduction au *Prontuario dei nomi locali dell'Alto Adige*, 1935, p.11 : «Per la nostra dignità e per la piena affermazione dei nostri diritti dovevamo assolutamente ravvivare la toponomastica italiana nelle terre che i nostri soldati andavano riacquistando alla Patria. Non si doveva tardare a ravvalorare i nostri nomi mentre procedeva l'esercito».

<sup>222</sup> Tolomei, *Prontuario*, *op. cit.*, p.19 : «Alcuni di essi che avevano subito la corruzione tedesca, si poterono restituire dai documenti nella forma antica, che resterà nell'uso».

<sup>223</sup> Pour plus de détails sur ces questions on consultera Freschi, 1988, p.109-118, ou Tomasini, 1960.

<sup>224</sup> Tolomei, *Prontuario* (1935), p.40 : «Dopo trentatré anni dal 1890, inizio della mia lotta, la rivendicazione del nome era un fatto compiuto».

<sup>225</sup> Tolomei, 1924, «Sulla partizione e sulla nomenclatura delle Alpi».

deux provinces (janvier 1927), celle de Bolzano et celle de Trente, en liaison administrative directe avec la capitale, Rome, le pouvoir supprime toute autonomie effective de gestion au Haut-Adige. Il se sert aussi des survivances de l'irrégentisme et de ses adeptes, entre autres de Ettore Tolomei. Lorsque Tolomei est nommé, en 1923, sénateur à vie et commissaire aux Affaires culturelles du Haut-Adige, disposant de tous les moyens pour appliquer sa politique d'italianisation, le processus s'intensifie.

Selon Freschi :

on peut, en schématisant, distinguer trois phases successives dans cette politique, au cours desquelles furent mis en œuvre des moyens différents : pendant les dix premières années du régime, l'action porta surtout sur l'entreprise d'assimilation des populations germanophones et ladines. Devant le résultat médiocre de ces mesures, une politique d'intense immigration italienne dans la province fut engagée avec l'industrialisation de Bolzano. Enfin, en 1939, par le pacte Hitler-Mussolini sur les options, fut organisé le départ massif des populations germanophones vers l'Allemagne dont Mussolini n'avait toutefois jamais imaginé ni voulu qu'il prît une telle ampleur. (Freschi, 1988, p.130)

Cette politique fut évidemment dénoncée par les Tyroliens du sud qui se présentent alors comme un peuple martyr de l'italianisation à outrance voulue par les fascistes.<sup>226</sup> En fait le problème crucial des Tyroliens fut leur prise en tenaille par les fascistes et leurs alliés nazis, en qui précisément les Tyroliens avaient vu un espoir de solution à leurs difficultés.

Hitler porteur d'espoir –cette perspective avait chez beaucoup de Tyroliens du sud un poids émotionnel très fort, lorsque au milieu des années trente le Führer se mit à transposer progressivement dans la réalité le «retour au bercail» de tous les Allemands de souche, proclamé tout d'abord de façon programmatique.<sup>227</sup>

Là où les Tyroliens comprenaient le «retour au bercail» comme une modification de leurs frontières au profit de celles d'avant les traités de paix, Hitler et Mussolini, (ce dernier recevant, en gage de sa non-intervention lors de l'*Anschluss*, la garantie de la frontière sur le Brenner), donnaient à l'expression un sens tout autre. C'était celui de l'envoi dans un territoire nouveau, d'ailleurs non encore défini. Cette solution n'incluait donc aucune modification ni des frontières, ni du statut de la province. C'est ce que Freschi (1988, p.136) appelle le «drame des options» des Tyroliens du sud : ou s'affirmer Italien et être envoyé en Sicile, pour laisser la place à de vrais Italiens, en provenance d'autres régions de la péninsule, surtout du sud, ou partir pour le Reich.

Pour cette opération les nazis utilisèrent le parti du VKS (*Völkischer Kampfring Südtirols*), Groupe populaire de combat du Tyrol du sud, issu d'une organisation clandestine pro-nazie. Malgré la tentative d'historiens autrichiens ou tyroliens de concentrer sur Tolomei ou «l'odieux préfet Giuseppe Mastromattei» (Freschi, 1988, p.136), ou «des impérialistes italiens»<sup>228</sup>, la seule responsabilité de ces événements, Freschi propose une interprétation beaucoup plus nuancée :

Ce sont les nazis et le VKS qui réussirent ce que n'auraient jamais pu faire les fascistes. [...] La liste des actes de violence s'allongeait de semaine en semaine. Le spectre de la peur s'étendait dans chaque village. C'était la peur des nouveaux potentats à

---

<sup>226</sup> Cf., pour un des derniers ouvrages consacrés à cette question, Gruber, 1995.

<sup>227</sup> Gruber, 1995, p.105 : «Hitler als Hoffnungsträger –diese Perspektive erhielt für viele Südtiroler ein starkes emotionales Gewicht, als sich der «Führer» Mitte der dreissiger Jahre anschickte, die zuvor programmatisch verkündete «Heimführung» aller Volksdeutschen Schritt für Schritt in die Tat umzusetzen».

<sup>228</sup> Gruber (1995), p.108 : «italienische Imperialisten».

l'ombre du Troisième *Reich*, des nouveaux potentats «bruns» qui commençaient à remplacer les chemises noires fascistes.<sup>229</sup>

Les résultats concrets de cette politique de coercition furent en définitive limités : sur environ 230 000 germanophones de la province de Bolzano, 86% optèrent pour le transfert dans le *Reich*. De fait 30% des Tyroliens du sud quittèrent leur patrie, 80% d'entre eux s'installant juste de l'autre côté de la frontière, dans l'ex-Autriche devenue Ostmark. Mais les conséquences psychologiques en furent autres et expliquent certainement encore, tout au moins en partie, les antagonismes actuels et les méfiances persistantes. La question n'était pas réglée pour autant et la guerre allait stopper le processus engagé. Après 1945 la question du Tyrol du sud se pose à nouveau.<sup>230</sup>

## 2 LE COMPROMIS

Après l'occupation de la région par les Alliés, le Trentin et le Haut-Adige redeviennent un objet de polémique entre l'Italie et l'Autriche. Par la décision des Alliés prise à la conférence de Paris (avril 1946) «de maintenir définitivement inchangée la frontière du Brenner [qui] ôtait désormais l'espoir d'un rattachement du Tyrol du sud à l'Autriche» (Freschi, 1988, p.180), Italiens et Autrichiens vont devoir négocier. L'accord De Gasperi-Gruber du 5 septembre 1946 donnait l'impulsion à un traitement pacifique de la question. Le statut d'autonomie de 1948 qui en résultait, instituant une région «Trentin-Tyrol du sud», avec Trente pour capitale, fut un échec et provoqua le réveil de revendications indépendantistes violentes (manifestation du 17 novembre 1957 au château Sigmundskron, Nuit des incendies du 11 juin 1961). De nouvelles négociations permettent la mise en place de la commission dite «des 19», qui se révéla efficace puisqu'en 1969 on aboutit au statut spécial d'autonomie mis en place en 1972, expression «d'un renouveau de ferveur régionaliste sans précédent depuis 1946-47» (Freschi, 1988, p.261). Même si, par la suite, certains textes ne seront publiés que 15 ans plus tard, «pour l'essentiel l'autonomie provinciale est entrée dans les faits et a considérablement bouleversé le paysage politique, économique et social du Haut-Adige-Tyrol du sud» (Freschi, 1988, p.289).

Ce nouveau statut, habituellement dénommé «paquet» comprenait 12 titres et 137 mesures : nous ne nous intéresserons qu'au titre 11, celui de l'usage de la langue allemande et du ladin. Notons d'emblée la petite révolution linguistique qui permet désormais à la région de s'appeler officiellement Trentino-Südtirol (art. 114).

Il y a en fait deux principes fondamentaux à ce statut, celui de l'égalité des droits des différents groupes linguistiques (incluant évidemment la liberté d'usage de sa langue maternelle, donc de son enseignement), et celui de la proportionnalité entre groupes linguistiques dans la composition des organes élus, les établissements publics, les emplois de la fonction publique civile.

## 3 LE FONCTIONNEMENT ACTUEL

Dates	Allemands	Italiens	Ladins	Autres	Total
1971	260 351	137 759	15 456	475	414 041
	62,9%	33,2%	3,7%	0,2%	100%
1981	279 544	123 695	17 736	9 593	450 568
	64,9%	28,7%	4,1%	2,3%	100%
1991	287 503	116 914	18 834	17 257	440 508

<sup>229</sup> F. Volgger in Freschi, 1988, p.137.

<sup>230</sup> Cf. Fontana, 1988, Freschi, 1988, Wandruszka, 1993, surtout les deux tomes de Veiter, 1983 et 1991, qui contiennent 2728 références sur la question.

	65,3%	26,5%	4,3%	3,9%	100%
Évolution 1971/1991	+27 152	-20 845	+3378	+ 16 782	+26 467
	+10,4%	-15,1%	+21,9%	*	+6,4%

\* % non significatif, (Cf. Freschi (1988), p. 341...).

Tableau 1 Population du Haut-Adige par communautés linguistiques. Évolution récente des groupes linguistiques

Il faut avoir constamment à l'esprit la répartition de la population par communautés nationales. Les deux dernières lignes de ce document sont les plus significatives. S'y dessine nettement un phénomène de balancier au profit des germanophones (+ 10,4%) au détriment des italoophones (- 15,1%). On note aussi la très bonne tenue du groupe ladin dont la population augmente de 21,9%. Pour étudier l'impact du statut d'autonomie sur la situation actuelle du multilinguisme j'ai retenu trois critères : celui du multilinguisme dans les services publics, le cas de l'enseignement et celui de la toponymie.

### 3.1 Bilinguisme et service public

	Allemands	Italiens	Ladins	Total
1972, nbr.	643	6469	19	7131
%	9	90,7	0,3	100%
1986, nbr.	1773	2659	77	4509
%	39	59	2	100%
1992, nbr.	2421	2841	98	5360
%	45,2	53	1,8	100%
Évolution 1972/1992	+1778	-3628	+79	
%	+276%	- 56%	+415%	

Tableau 2 Bilinguisme et service public. Répartition des groupes linguistiques dans les emplois publics et semi-publics

En 1972, 90% des fonctionnaires de l'État étaient des italoophones, alors que ceux-ci ne représentaient qu'1/3 de la population. D'où l'introduction d'examens de bilinguisme qui ont fait apparaître que les meilleurs résultats étaient obtenus par les Ladins (65% de réussite) devant les germanophones (51%) et les italoophones (31%). En 1986, 59% des fonctionnaires civils étaient italoophones, 39% germanophones, 2% Ladins. Par comparaison, les chiffres de répartition du recensement de 1981 sont d'un peu moins de 30% d'italoophones, 65% de germanophones et 4% de Ladins. Il y a eu amélioration mais non égalisation.

En revanche dans l'administration provinciale les italoophones occupent 30% des emplois, ce qui correspond à la répartition des groupes linguistiques dans la population.

En 1992 le rééquilibrage entre communautés linguistiques, qui est le but avéré du statut d'autonomie, se poursuit. On assiste au même phénomène de balancier que celui que nous avons noté plus haut, mais largement amplifié. Ainsi le nombre des employés germanophones du service public a été multiplié par 4, celui des Ladins par 5, alors que celui des italoophones était divisé par 2,5. Ces chiffres montrent bien la volonté des dirigeants de la Province d'aboutir à une représentation proportionnelle bien réelle dans le domaine des services publics, objectif qui devrait être atteint en l'an 2002<sup>231</sup>.

<sup>231</sup> Cf. document Internet Province autonome de Bolzano, 26, p.2.

### 3.2 Bilinguisme et enseignement

Le principe est que l'enseignement de l'autre langue (allemand pour les italophones et italien pour les germanophones) est obligatoire dans les écoles élémentaires et secondaires. Mais en fait les deux systèmes d'enseignement, l'italien et l'allemand, sont différents, la gestion des personnels enseignants est différente. Le résultat est «une double structure complexe et cloisonnée d'enseignement» (Freschi, 1988, p.313). Seuls les Ladins ont un véritable enseignement bilingue, voire trilingue. Comme de plus il y a une grande différence entre le *Hochdeutsch* standard et le dialecte tyrolien, plus en tout cas qu'entre le dialecte du Trentin et l'italien standard, on a ce résultat somme toute assez prévisible : les jeunes germanophones sont un peu plus bilingues que les jeunes italophones, mais la grande majorité des personnes pratiquent, de fait, le monolinguisme.

Une nouvelle fois se dessine la tendance à une suprématie de l'allemand. Si l'on ajoute les chiffres des écoliers, collégiens et lycéens du Haut-Adige, répartis en fonction de leur appartenance à tel ou tel groupe national, on voit que 76,9% d'entre eux sont germanophones, 19,3% italophones et 3,8% ladinophones.

Années 1994/1995	Écoles allemandes	Écoles italiennes	Écoles ladines	Total
Nombre d'écoles élémentaires	43	16	2	61
Nombre d'écoliers %	19 954 79,6%	4065 16,2%	1043 16,2%	25 062 100%
Nombre de Collèges	51	21	6	78
Nombre de collégiens %	13 286 79%	2821 16,8%	713 4,3%	16 820 100%
Nombre de lycées	33	27	5	65
Nombre de lycéens %	11 938 70,6%	4336 26,9%	413 2,5%	16 147
<b>Résultats globaux</b>				
Écoliers + collégiens + Lycéens %	44 638 76,9%	11 222 19,3%	2169 3,8%	58 029 100%

Tableau 3 Bilinguisme et enseignement. Répartition des écoles selon l'appartenance linguistique

Autant le dernier chiffre est conforme au pourcentage de Ladins dans la population générale du Haut-Adige, autant ceux des deux autres composantes linguistiques divergent beaucoup : il est en effet de 11,6% supérieur pour les germanophones et de 7,2% inférieur pour les italophones.

Si l'on rapproche ces chiffres de celui du taux de natalité de l'ensemble du Haut-Adige (1,48) comparé à celui de la province entièrement italienne, à quelques rares exceptions près, du Trentin (1,25), on obtient une nouvelle fois l'image d'une communauté allemande en expansion au détriment de l'italienne. La vision, côté italien, d'une communauté en voie de disparition est de plus en plus nette.

### 3.3 Bilinguisme et toponymie

Dans la province de Bolzano tous les toponymes sont doubles, allemands et italiens, voire triples dans les zones ladines. Cependant les dénominations des cartes italiennes de l'IGM n'indiquent que les toponymes italiens, de même que les cartes allemandes ou autrichiennes n'utilisent que les toponymes allemands.

Mais ces éléments ne tiennent pas compte de la réalité du terrain, entre autres du poids de l'économie, axée dans la région sur le tourisme. La province de Bolzano était, dès les années 70, au 3<sup>e</sup> rang des provinces italiennes pour le nombre des nuitées (10,2 millions), au 2<sup>e</sup> rang pour l'accueil des touristes

étrangers. En 1994 on comptait 24,8 millions de nuitées. À certaines périodes, les stations des Dolomites doivent faire face à de véritables déferlements touristiques.

Années	Nuitées	Italiens	Étr.	dont All.	dont Autr.
1970	10,2 mio	23%	77%	85%	5 %
1977	15,5 mio	20%	80%	-	-
1985	21,4 mio	26%	74%	-	-
1995	24,8 mio	36%	64%	52%	3,1%

Tableau 4 Le tourisme dans le Haut-Adige. La fréquentation touristique

Or, sur l'ensemble de la clientèle étrangère, les Allemands forment la masse principale. Même si la clientèle germanophone a tendance à baisser en valeur relative (85% d'Allemands et 5% d'Autrichiens en 1970, contre respectivement 52% et 3,1% en 1994), elle reste, de loin, la première en valeur absolue, compte tenu de la forte augmentation de la présence touristique.

Années	Nuitées	Étrangers	dont All.	dont Autr.
1970	10,2 mio	77%= 8,01 mio	85%=6,8 mio	5%=400 500
1995	24,8 mio	64%=15,9 mio	52%=8,25 mio	3,1%=492 900

Tableau 5 Le tourisme dans le Haut-Adige. L'importance du tourisme germanophone

Cela est d'autant plus vrai que le tourisme du Haut-Adige présente la particularité d'être plus un tourisme d'été que d'hiver. Il y a bien eu une certaine évolution ces dernières années vers une augmentation de la fréquentation des skieurs, mais cette augmentation masque la réalité d'une nette monosaisonnalité, surtout par comparaison avec le Tyrol autrichien voisin. Or la fréquentation de la montagne l'été est essentiellement due aux germanophones, et, par le biais des dépliants et des guides touristiques, elle facilite l'emploi d'une toponymie monolingue, en l'occurrence allemande.

L'équation tourisme/clientèle allemande vient de fait renforcer le poids réel de l'allemand dans la province (Cf. Mestre, 1995).

## CONCLUSION

Dans la province du Haut-Adige, il n'y a pas à proprement parler multilinguisme. Il y a cohabitation, paisible dans l'ensemble, entre trois communautés linguistiques, qui ont tendance à s'ignorer, même s'il existe des mariages mixtes. Certains germanophones considèrent encore qu'ils ne sont pas Italiens et beaucoup d'Italiens voient dans la région un territoire allemand, dans lequel ils ne se sentent pas à l'aise. C'est en tout cas le genre de réflexions que j'ai souvent entendues lors de mes nombreux séjours dans les Dolomites. Seuls les Ladins, minoritaires, doivent obligatoirement apprendre une autre des deux langues, voire les deux, et peuvent être considérés comme les seuls vrais multilingues de la province.

Les contraintes démographiques et économiques pesant sur le multilinguisme que nous avons esquissées ici, vont dans le sens d'un renforcement des revendications allemandes pour encore plus de liberté linguistique et, pourquoi pas, remettre en cause un pluriethnisme, qui ne fonctionne pourtant pas si mal. Ainsi en est-il de la revendication récente des germanophones de n'utiliser désormais que l'allemand pour les toponymes considérés comme «mineurs», à savoir les noms de petits ruisseaux, de bois, de lieux-dits, d'alpages.

Récemment, Carlo Andreotti, président du Conseil de la province du Trentin, était le premier Italien invité par les associations de tir du Tyrol du sud (*Schützenvereine*) à s'exprimer lors des célébrations en l'honneur d'Andreas Hofer, ce héros du Tyrol du sud fusillé par les Français en 1810. Il déclarait alors : «Si quelqu'un arrivant dans le Haut-Adige se mettait à proclamer partout : "Que veulent-ils ces Allemands ? Nous avons gagné la guerre, ici c'est l'Italie", cette approche serait suicidaire.» Il donnait ainsi un gage aux Tyroliens du sud. Mais il ajoutait aussitôt : «L'obsession de la frontière au Brenner et d'un Grand Tyrol n'existe plus. [...] La Région est l'ancrage international de l'autonomie trentine. La

Région est notre assurance sur la vie», marquant bien qu'il n'était pas question de toucher au statut d'autonomie, donc à l'actuel partage linguistique.<sup>232</sup>

Michel MESTRE  
Université de Toulon et du Var

---

<sup>232</sup> *L'Adige*, p.11 : «Se uno arriva in Alto Adige e si mette a dire "ma che cavolo vogliono questi tedeschi, abbiamo vinto la guerra, qui è Italia", l'approccio sarebbe demenziale». «Non esiste più l'ossessione del confine del Brennero e del grande Tirolo. [...] La Regione è l'ancoraggio internazionale dell'autonomia trentina. La Regione è la nostra assicurazione sulla vita».

## BIBLIOGRAPHIE

- Battisti, C. (sous la direction de), *Dizionario toponomastico atesino (DTA)*, T.I-XCV, 1936-1981.
- Berstein, S. et Milza, P., *L'Italie fasciste*, Paris, A. Colin, 1970.
- Berstein, S. et Milza, P., *Le fascisme italien*, Paris, Édition du Seuil, 1980.
- Berstein, S. et Milza, P., *L'Italie contemporaine, des nationalistes aux européens*, Paris, A. Colin, 1973.
- Calegari, G.B., *I rifugi alpini delle nuove provincie*, Commissione centrale rifugi alpini nelle nuove provincie, Bolzano, CAI, 1924, (également in *Rivista CAI*, n°4, avril 1924, p.69-76).
- Candeloro, G., *Storia dell'Italia Moderna*, T. V, 1860-1871, Milan, Feltrinelli, 3<sup>e</sup> édition, 1994.
- Candeloro, G., *Storia dell'Italia Moderna*, T. IX, Il fascismo, Milan, Feltrinelli, 7<sup>e</sup> édition, 1996.
- Dolomiten*, Montag 23. Februar 1998, p.3 et 11-14.
- Fontana, J., (sous la direction de), *Geschichte des Landes Tirol*, T. III, *Die Zeit von 1848 bis 1918*, T. IV, *Die Zeit von 1918 bis 1970*, Bozen, Athesia, 1987 et 1988.
- Freschi, L., *Le Haut-Adige, Tyrol du Sud, autonomie et développement*, Grenoble, Éditions des cahiers de l'Alpe, 1988.
- Gruber, A., *Der Faschismus in Südtirol*, Athesia, Bozen, 1995.
- Guichonnet, P., (sous la direction de), *Histoire et civilisation des Alpes*, Toulouse, Privat, et Lausanne, Payot, T. I et II, 1980.
- I cento anni del CAI, 1863-1963*, (ouvrage collectif), Milan, 1963.
- L'Adige*, lunedì 23 febbraio 1998, p.1 et 11.
- Leoni, D., "Un altare infinito, guerra e alpinismo sulle Dolomiti", *Alpi*, n°108, avril 1994, p.93-95.
- Mayr, P., *Die Enteignung der Alpenvereinshütten 1923. Die Geschichte und die Frage der Wiedergutmachung eines Unrechts*, AVS, s.l., 1966.
- Melucci, P., *Breve storia dell'alpinismo dolomitico*, Firenze, 1960.
- Menara, H. et Hager, H., *Berge und Bergsteiger : Alpinesgeschichte Südtirols*, Bozen, Athesia, 1994.
- Mestre, M., "Les dénominations des refuges des Dolomites", *Cahiers d'études germaniques*, n°29, p.231-246, 1995.
- Milza, O., *Histoire de l'Autriche*, Paris, Hatier, 1995.
- Prontuario dei nomi locali dell'Alto Adige*, (Introduction d'Ettore Tolomei), Rome, Istituto di studi per l'Alto Adige, 1935.
- Pubblicazione commemorativa della Società degli alpinisti tridentini (Sezione del CAI) nel suo cinquantenario, 1872-1922*, Scotoni e Vitti, Trento, s.d.
- Renouvin, P., *La crise européenne et la Première guerre mondiale, 1904-1918*, Paris, PUF, 5<sup>e</sup> éd., 1969.
- Renouvin, P., *Le traité de Versailles*, Paris, Flammarion, 1969.
- Tolomei, E., «Sulla partizione e sulla nomenclatura delle Alpi», *Rivista CAI*, n°2, p.28-33, février 1924.
- Tolomei, E., *Memorie di vita*, Milan, Garzanti, 1948.
- Veiter, T., *Bibliographie zur Südtirolerfrage*, Braumüller, *Ethnos* n°26 et *Ethnos* n°39, 1983 et 1991.
- Wandruszka, A. et Urbanitsch, P., *Die Habsburgermonarchie 1848-1918*, Vienne, T. I-VIII, 1973-1993.
- Landesinstitut für Statistik, Autonome Provinz Bozen, (Hrsg.), *Daten Tirol, Südtirol, Trentino 1994*.
- Province autonome de Bolzano (*1, statut d'autonomie : 3, Communes et circonscriptions provinciales : 16, Instruction publique et formation : 18, Parité envers les langues : 23, Tourisme : 25, Communautés nationales : 26, Recensement et représentation proportionnelle des groupes linguistiques*).
- (<http://www.provincia.bz.it/lpa/francaise/südtiro.htm>)

*LITTÉRATURES BILINGUES*

CREATION BILINGUE : CAS DES ECRIVAINS EXILES DE L'EUROPE MEDIANE

«Vous n'avez pas seulement abandonné votre patrie, mais encore, et c'est plus important, votre langue. C'est le plus grand accident qui puisse arriver à un écrivain, le plus dramatique.»<sup>233</sup> Cet aveu de l'écrivain roumain rend compte de la spécificité de la situation de ces bilingues forcés que sont souvent les écrivains exilés. Condamnés à une vie dans un environnement culturel qui ne leur est pas familier, tout au moins au départ, obligés de fournir un effort d'acculturation s'ils décident de vivre autrement que marginalisés, ils sont en plus très vite confrontés à la nécessité d'un choix aux conséquences imprévisibles en matière de langue d'écriture. Le matériau de leur création, leur langue maternelle, cesse d'être le moyen naturel de communication avec leurs lecteurs. Face à cette évidence, vécue très différemment selon les personnes, certains optent pour la solution d'exister en tant qu'écrivains à travers un intermédiaire plus au moins traître qu'est le traducteur. D'autres préfèrent la solution d'autonomie, au prix d'adoption de la langue du pays d'accueil, plus au moins bien maîtrisée, et d'abandon de la langue dite maternelle. D'autres encore décident de continuer l'écriture en deux, voire plusieurs langues, en considérant que l'on peut changer de code sans altérer son style.

Tous les cas de figures existent lorsqu'on regarde de près la situation d'exilés de l'Autre Europe. Situation particulièrement intéressante car il s'agit là souvent de personnes maîtrisant plusieurs langues bien avant d'être confrontées au problème d'exil ; ces intellectuels sont relativement peu dépayés en Europe occidentale et, par conséquent, capables assez rapidement d'intéresser les lecteurs étrangers. Et pourtant, les choses ne sont pas si simples quand on se penche sur leurs témoignages. Tout d'abord parce que le choix rationnel cache souvent une dose insoupçonnée de souffrances, non avouée autrement que dans des lettres ou dans un journal intime. L'inauthenticité, c'est-à-dire le contraire de la spontanéité, qui accompagne la création artistique, est le sentiment le plus pénible dont certains font état. Tel Tzvetan Todorov :

J'avais beau être français et bulgare à la fois, je ne pouvais me trouver qu'à Paris ou à Sofia ; la présence simultanée dans deux lieux différents n'était pas à ma portée. La teneur de mon propos dépendait trop du lieu où il s'énonçait pour que le fait de me trouver ici ou là fût indifférent. Ma double appartenance ne produisait qu'un résultat : à mes yeux mêmes, elle frappait d'inauthenticité chacun de mes deux discours, puisque chacun ne pouvait correspondre qu'à la moitié de mon être, or j'étais bien double.<sup>234</sup>

Le sentiment déstabilisant d'un certain dédoublement de la personnalité, voire d'une schizophrénie culturelle, est une autre difficulté, souvent vécue comme un défi plutôt que comme une souffrance. Tel semble le cas de Todorov lui-même qui se dit capable d'assumer une identité plurielle. Tous les écrivains exilés sont confrontés un jour ou l'autre au douloureux exercice d'introspection identitaire. Et parmi les questions-clés qu'ils se posent à cette occasion, celles qui concernent la langue occupent une place de prédilection. C'est que pour eux, la langue signifie non seulement un code d'accès à l'univers culturel qu'ils tentent d'appriivoiser, mais aussi une grille de perception de cet univers plus au moins bien connu. Parce qu'ils sont écrivains, la langue c'est surtout le matériau de création artistique. Rien d'étonnant à ce que la réflexion sur la langue qu'on utilise ou sur celle qu'on a abandonnée, occupe une place si importante.

Ils en parlent en évoquant l'effort que représente l'écriture qui a perdu l'automatisme de l'usage de sa propre langue. On pourrait comparer cette expérience à celle d'un accidenté qui réapprend à marcher et pour qui chaque pas représente un effort de concentration, inutile lorsqu'on marche sans y réfléchir en possession de tous ses moyens. Le cas de Cioran, qui passe entre parenthèses pour quelqu'un qui a su merveilleusement bien s'adapter à l'exercice d'écriture dans une langue qui n'était pas sa langue maternelle, est parfaitement révélateur de ce malaise :

Je me suis mis à écrire en français, et ce fut très difficile, parce que, par tempérament, la langue française ne me convient pas : il me faut une langue sauvage, une langue d'ivrogne. Le français a été pour moi comme une camisole de force.

---

<sup>233</sup> Cioran, *Entretiens*, Gallimard, 1995, p.28 (entretien avec Fernando Savater).

<sup>234</sup> Tzvetan Todorov, *L'homme dépayé*, Seuil, 1996, p.17.

Écrire dans une autre langue est une expérience terrifiante. On réfléchit sur les mots, sur l'écriture. Quant j'écrivais en roumain, je le faisais sans m'en rendre compte, j'écrivais, tout simplement. Les mots n'étaient pas alors indépendants de moi.<sup>235</sup>

Une autre facette des difficultés liées à l'usage d'une autre langue est bien entendu le sentiment de ne pas être chez soi lorsqu'on s'exprime dans une langue d'adoption. Ce dépaysement qui paraît propre à une situation d'exil, est souvent analysé par ces écrivains comme résultat des caractéristiques spécifiques de la langue d'adoption elle-même. Ainsi, le français, choisi comme langue d'écriture par le roumain Cioran ou par le polonais Jelenski les frappe tous les deux dans son formalisme. Mais chacun en tire des conséquences personnelles différentes. Cioran insiste sur la douloureuse nécessité de se plier aux exigences de cette langue qu'il voit comme sclérosée et impitoyable :

J'ai commencé à écrire en français à trente-sept ans. Et je pensais que ce serait facile. (...) Et tout d'un coup, j'ai eu d'immenses difficultés à écrire dans cette langue. Ça a été une sorte de révélation, cette langue qui est tout à fait sclérosée. Parce que le roumain, c'est un mélange de slave et de latin, c'est une langue extrêmement élastique. On peut en faire ce que l'on veut, c'est une langue qui n'est pas cristallisée. Le français, lui, est une langue arrêtée. Et je me suis rendu compte que je ne pouvais pas me permettre de publier le premier jet, le premier jet qui est véritable. Ce n'était pas possible ! En roumain, il n'y y avait pas cette exigence de clarté, de netteté, et je comprenais qu'en français il fallait être net. J'ai commencé à avoir le complexe du métèque, le type qui écrit une langue qui n'est pas la sienne. Surtout à Paris...<sup>236</sup>

Jelenski, au contraire, décide plutôt de plier la langue, dont il perçoit les mêmes caractéristiques, à ses propres besoins d'expression, au lieu de se plier à l'usage consacré. Ce polyglotte, qui dit ne pas avoir gardé de souvenirs d'apprentissage du français en tant que langue étrangère, car il l'avait acquis en même temps que d'autres langues dans une enfance fort cosmopolite<sup>237</sup>, lorsqu'il relit ses premiers textes en français, ce qui le frappe c'est leur caractère poli, fragmentaire, anonyme :

Le français me paralysait encore, et l'importance du style était lié à ce qu'on considérait comme important dans notre famille : la notion de *phrase bien tournée* (en français dans le texte). Pour les étrangers la perfection du français consiste à utiliser le plus grand nombre d'expressions préfabriquées. Même de bons écrivains, s'exprimant en polonais avec concision et fermeté, lorsqu'ils écrivent en français, ils se mettent à faire des manières comme des jeunes filles de pension, (...) à l'instar de faux ambassadeurs.

Une autre tentation d'un étranger, tout aussi dangereuse, est «le classicisme» : le fait d'imiter Madame de la Fayette, Chamfort. Dans mes premiers articles en français je vois comme dans un miroir le reflet d'une «gueule» timide, avec une grimace, maniérée. Ce qui m'a libéré de ce français «diplomatico-scolaire», c'était la découverte d'Audiberti et de Genet. (...) J'ai compris que sous les apparences d'une forme cristalline, la langue française se laisse violer. D'où le caractère encore plus capricieux de mon style en français qu'en polonais. Il occasionne des ennuis aux rédacteurs des «Preuves», classiques, qui me disent souvent : ce ne sont pas des

---

<sup>235</sup> Cioran, *op. cit.*, p.28.

<sup>236</sup> *Ibidem*, p.43.

<sup>237</sup> «Je fais partie de cette dernière génération de l'*intelligentsia* polonaise d'origine terrienne qui n'a aucun souvenir d'avoir jamais appris le français. (...) J'écrivais en français des lettres et des poèmes, à l'âge de treize ans j'ai traduit en français quelques poèmes tirés de *Soirée à l'Est* de Stanislas Brzozowski. J'ai commencé à apprendre l'anglais à l'âge de douze ou treize ans, lorsque je parlais déjà en français et en allemand. (...) L'italien est une langue quotidienne pour moi, «familiale». Voilà pour ma base linguistique.» Jerzy Giedroyc, Konstanty Jelenski, *listy 1950-1987*, Czytelnik, 1995, p.474.

erreurs, mais ce n'est pas du français. Je leur réponds que mon but n'est pas d'atteindre la perfection dans un style français «universel», mais une expression libre de ce que je souhaite dire dans une langue étrangère.<sup>238</sup>

Cette vision différente des choses conduit chacun à une perception spécifique de leur situation d'exilé. Cioran souffre très clairement d'être privé de ses racines linguistiques lorsqu'il écrit en français : «En changeant de langue, j'ai aussitôt liquidé le passé : j'ai changé complètement de vie. Même à présent, il me semble encore que j'écris une langue qui n'est liée à rien, sans racine, une langue de serre.»<sup>239</sup>

Jelenski, très conscient pourtant du risque d'appauvrissement de son style à cause de l'usage d'une langue étrangère, adopte une attitude beaucoup plus décontractée. Il propose son propre style, unique et non conforme aux normes linguistiques en vigueur, qu'il appelle «un macaronisme trilingue personnel». Il a en même temps l'honnêteté intellectuelle de reconnaître qu'un tel choix est plus facile dans son cas, car il est davantage essayiste, critique qu'artiste :

Je me rends compte que le «quadrilinguisme», qui ouvre les portes à tant d'expériences esthétiques et intellectuelles, qui donne des possibilités bien plus vastes de contacts humains directs, qui facilite la vie professionnelle et la vie pratique, se retourne contre l'écrivain. (...) L'expression littéraire d'un «écrivain polyglotte» est comme deux vases communicants : on paie pour les progrès dans l'une d'elles par une régression dans l'autre.<sup>240</sup>

Il n'y a donc pas de doute que le rêve de contact parfaitement intime avec une autre langue que celle qu'on appelle parfois maternelle, reste très difficile à atteindre même pour ce polyglotte optimiste. Jelenski le confirme d'ailleurs ouvertement lorsqu'il avoue se sentir avant tout un écrivain polonais:

Malgré l'éloignement de la Pologne, malgré la pauvreté de mon langage, malgré mes doutes courants et pénibles d'ordre grammatical ou syntaxique, je me considère écrivain (critique ? essayiste ?) polonais. La langue polonaise m'échappe parfois mais elle ne m'intimide pas. Je me sens en polonais chez moi, comme dans une maison où l'on séjourne rarement mais que l'on connaît «par cœur». J'ai comme une conviction trompeuse, que parmi les mots-objets je retrouverais le chemin les yeux bandés.<sup>241</sup>

Ce témoignage montre la complexité psychologique de la création littéraire en exil. Il ne s'agit pas seulement d'exprimer de manière la plus authentique possible sa personnalité mais également de décider à qui l'on s'adresse, où se trouve le lecteur que l'on vise. En émigration, dans le pays d'origine, n'importe où dans le monde ? Cette difficulté a été fortement ressentie par Gombrowicz qui insistait sur l'importance qu'avait pour lui le fait d'être en contact avec le lecteur polonais. Pas seulement celui d'émigration mais également celui resté au pays, dont il était longtemps séparé. Le témoignage que constituent ses lettres échangées avec le rédacteur de la revue *Kultura*, Jerzy Giedroyc, est assez révélateur du désarroi dans lequel se trouvait à cet égard l'écrivain exilé. Il allait jusqu'à commettre quelques infidélités vis-à-vis de celui sans qui son œuvre n'aurait sans doute pas vu le jour, en se laissant tenter par des promesses de contrats émanant des maisons d'édition officielles sous le régime communiste, tant était fort son désir d'être lu par ses compatriotes. On peut comprendre la fragilité de Gombrowicz sur ce point, sachant qu'il avait fait le choix d'écrire exclusivement en polonais. Par conséquent, sa dépendance des lecteurs capables de lire cette langue était totale. Et ce ne sont pas de nombreuses traductions de ses œuvres qui ont pu le consoler.

---

<sup>238</sup> Jelenski, *op. cit.*, p.475.

<sup>239</sup> Cioran, *op. cit.*, p.29.

<sup>240</sup> Jelenski, *op. cit.*, p.475.

<sup>241</sup> *Ibidem*, p.474

Le cas de Gombrowicz illustre un phénomène plutôt rare, car peu nombreux étaient ceux qui pouvaient espérer la publication et la défense de leur œuvre en émigration par une maison d'édition qui dure et qui soit en mesure de les soutenir, comme l'a fait la revue *Kultura* pour l'auteur de *Cosmos*. Certains, tel Kundera, au fur et à mesure d'une maîtrise de plus en plus sûre de la seconde langue, abandonnent la langue maternelle. Mais aujourd'hui, pour ses compatriotes tchèques, Kundera est un écrivain parisien, dont on traduit progressivement l'œuvre du français vers le tchèque. L'auteur ajoute, comme il l'a fait pour ses premiers romans traduits du tchèque en français, cette remarque révélatrice de son angoisse de l'inauthenticité : «les traductions des ouvrages ci-dessus ont été entièrement revues par l'auteur et, dès lors, ont la même valeur d'authenticité que le texte tchèque».

Adopter une culture étrangère et avec cela une langue étrangère comme sienne n'est pas vécu par tous comme une tragédie, à la manière de Cioran. Todorov insiste sur l'importance d'exister pleinement dans une culture ou langue donnée, quelle qu'elle soit, sans attribuer de vertu particulière à la langue maternelle : l'individu ne vit pas une tragédie en perdant sa culture d'origine à condition qu'il en acquière une autre. C'est d'avoir une langue qui est constitutif de notre humanité, non d'avoir telle langue.<sup>242</sup>

Kundera semble partager ce point de vue, tout en expliquant le passage du tchèque vers le français par des raisons principalement affectives :

*Persona non grata*, j'ai quitté un jour Prague et je me suis rendu en France prêt à y vivre la tristesse d'un exil. Au lieu de cela, j'ai trouvé un pays qui m'a rendu heureux. La Bohême, c'est ce qui m'a été destiné : mes racines, ma formation. La France, c'est ce que j'ai choisi : c'est ma liberté, c'est mon amour (...). Mais la vie est courte et j'ai préféré ma liberté à mes racines. (...) La langue tchèque m'appelle : reviens à la maison, voyou ! Mais je n'obéis pas. Je veux rester encore avec la langue dont je suis éperdument amoureux.<sup>243</sup>

C'est précisément ce que doivent pressentir ses compatriotes tchèques dont certains lui en veulent d'avoir trahi le bien si précieux, la langue, élément constitutif de l'identité en Europe Médiane.

Si Todorov fait le même choix, il insiste davantage sur son souci d'assimilation forte, surtout au début de sa vie française<sup>244</sup> : «Ma deuxième langue s'était installée à la place de la première sans heurt, sans violence, au fil des années»<sup>245</sup> avoue-t-il. Le français est devenu la langue dans laquelle il s'exprimait finalement plus souvent que dans sa langue maternelle, qu'il avait moins l'occasion d'utiliser à Paris :

L'usage de ma langue maternelle y était réservé à trois ou quatre situations bien précises. Quelques mots en fin de conversation avec les rares Bulgares que je connaissais à Paris ; la correspondance avec mes parents ; quelques lectures bien espacées ; la table de multiplication et deux ou trois jurons : voilà à peu près toutes les circonstances où, en France je me servais du bulgare. La langue d'origine était clairement soumise à la langue d'emprunt.<sup>246</sup>

Ceux qui, comme Todorov ou Kundera, décident d'écrire dans une langue d'emprunt, développent souvent une réflexion poussée sur le phénomène du bilinguisme. Est-ce toujours une chance, comme le pense Hagège pour le commun des mortels ? Le cas d'écrivains exilés constitue-t-il simplement un cas de figures spécifique parmi tant d'autres (mariage mixte, éducation cosmopolite, expatriation, territoires pluri-linguistiques) ? La lecture de *L'homme dépaysé* de Todorov pousse à une extrême prudence. Ce livre témoignage, largement autobiographique, montre en effet la complexité de l'expérience qui est la sienne. L'on pourrait s'imaginer que nous sommes là devant un cas de

---

<sup>242</sup> Tzvetan Todorov, *op. cit.*, p.22

<sup>243</sup> Interview de M. Kundera, *Télérama*, n° 2454, du 22 janvier 1997, p.44.

<sup>244</sup> «Au début de mon séjour en France, je recherchais –je l'ai compris plus tard– l'assimilation maximale.», *op. cit.*

<sup>245</sup> Tzvetan Todorov, *op. cit.*, p.14.

<sup>246</sup> *Ibidem*, p.22.

bilinguisme harmonieux, qui ouvre la porte à la vraie bi-culturalité, sans conflits internes graves. Or, Todorov tire la conclusion inverse de son histoire. Pour lui, la parole double est impossible. Lors d'un colloque international organisé à Sofia, il s'aperçoit qu'en répondant aux questions sur la France, il le fait en tant que Français seulement et alors se coupe du locuteur bulgare, ou bien il ne parle que des choses accessibles au locuteur bulgare, en sélectionnant un autre message : «La parole double se révélait une fois de plus impossible et je me retrouvais scindé en deux moitiés, aussi irréelles l'une que l'autre.»<sup>247</sup>

Les deux attitudes sont à ses yeux artificielles et ne reflètent pas son état d'esprit réel. Lorsqu'il essaie de concilier les deux discours pour en faire un tout cohérent, il s'aperçoit que cela n'est pas possible non plus : «Il était impossible, avec ces deux moitiés, de faire un tout ; c'était ou l'une, ou l'autre. L'impression dominante était celle de l'incompatibilité.»<sup>248</sup>

Cette sensation, une sorte de dédoublement mental, lui est d'autant plus pénible qu'il ne voit pas d'issue possible. Ce n'est pas un hasard, ni une maladresse de sa part, mais la nature même du phénomène qui est en cause ici. Une langue n'est pas simplement un code qui permet de transmettre un message mais c'est bien une grille de perception, cohérente et entière que l'on ne peut pas mélanger à une autre grille de lecture de la réalité : «Chacune de mes deux langues était un tout, et c'est précisément ce qui les rendait incompatibles, ce qui les empêchait de former une totalité nouvelle.»<sup>249</sup>

Même constat chez Makine, lorsqu'il découvre l'impossibilité d'exprimer la même chose en russe et en français :

J'ai cru pouvoir expliquer cette double vision par mes deux langues : en effet, quand je prononçais en russe «tsar» un tyran cruel se dressait devant moi ; tandis que le mot tsar en français s'emplissait de lumières, de bruits, de vents, d'éclats de lustres, de reflets d'épaules féminines nues, de parfums mélangés, de cet air inimitable de notre Atlantide. Je compris qu'il faudrait cacher ce deuxième regard sur les choses, car il ne pourrait susciter que des moqueries de la part des autres.<sup>250</sup>

Ceux qui pratiquent la parole double, les traducteurs, connaissent bien les périls de l'exercice. Todorov s'y soumet en travaillant sur son propre texte :

Les difficultés ont surgi au moment où je commençai à traduire mon exposé, écrit originellement dans ma langue d'emprunt, le français, en bulgare, ma langue d'origine. Ce n'était pas tellement une question de vocabulaire ou de syntaxe ; mais, en changeant de langue, je me suis vu changer de destinataire imaginaire. Il m'est devenu clair à ce moment que les intellectuels bulgares auxquels mon discours allait être adressé ne pouvaient pas l'entendre comme je le voulais. La désinvolture envers les valeurs nationales ne garde pas le même sens selon qu'on habite un petit pays (le sien), placé dans l'orbite d'un autre, plus grand, ou qu'on vit à l'étranger, dans un pays tiers, où l'on est –où l'on se croit– à l'abri de toute menace provenant d'un voisin plus puissant.<sup>251</sup>

Que faire donc face à l'incommunicabilité d'expérience ? La conclusion de Todorov est cruelle : mieux vaut se taire. Le silence comme solution la plus honnête, car il ne peut pas s'exprimer du seul point de vue français en ignorant la réception bulgare de ses propos, ni adopter seul le point de vue bulgare en rayant son expérience française, à laquelle il tient : «Essayer de combiner les deux positions, de trouver la voie neutre ? On ne combine pas A et non-A impunément. Il me restait le recours au silence».<sup>252</sup>

---

<sup>247</sup> *Ibidem*, p.17.

<sup>248</sup> *Ibidem*, p.19.

<sup>249</sup> *Ibidem*, p.20.

<sup>250</sup> Andrei Makine, *Le testament français*, Mercure de France, 1995, p.59.

<sup>251</sup> Tzvetan Todorov, *op. cit.*, p.15.

<sup>252</sup> *Ibidem*, p.16.

Makine décrit la même expérience d'un choix impossible entre l'une ou l'autre langue ; chacune chargée d'une signification personnelle particulière. Mais, à la différence de Todorov qui ne voit pas d'autre issue que le fonctionnement séparé dans l'un ou l'autre univers linguistique, Makine découvre la magie de ce qu'il appelle «langue intermédiaire» :

Oui, elle avait parlé en français ? Elle aurait pu parler en russe. Cela n'aurait rien changé à l'instant recréé. Donc, il existait une sorte de langue intermédiaire. Une langue universelle ! Je pensai à nouveau à cet «entre-deux-langues» que j'avais découvert grâce à mon lapsus, à la «langue d'étonnement». Et c'est ce jour-là que, pour la première fois, cette pensée exaltante me traversa l'esprit : «Et si l'on pouvait exprimer cette langue par écrit ?»<sup>253</sup>

C'est sans doute de cette intuition qu'est né *Le Testament français*. On y voit aussi à quel prix s'obtient l'harmonie intérieure enfin conquise, précédée par des périodes de déchirement, d'inacceptation de soi et de révolte. En effet, langues incompatibles, expériences incompatibles, univers mentaux incompatibles, telle est l'expérience fort désagréable vécue par ces exilés de l'Est, qui, face à une telle difficulté de communication avec l'Occident, choisissent des stratégies variées. Se taire, en est une, pour ne pas faire apparaître la douloureuse incommunicabilité. En rire, en est une autre, pour, au contraire faire surgir avec plus d'éclat, l'essence de conflit dans l'espoir de le dépasser ainsi. Dans un roman récent, écrit bien sûr en français, *La lenteur*, Kundera choisit un épisode presque analogue à celui de Todorov, d'un colloque franco-tchèque, pour faire apparaître toutes les ambiguïtés des relations entre Européens des deux côtés du mur de Berlin, une fois leurs contacts rétablis. Ignorance, naïveté, mesquinerie, condescendance, le tableau psychologique est riche et non dépourvu d'humour et de réalisme. Les scènes où le héros principal est précisément la langue abondent. La langue tchèque, écorchée par une charmante jeune femme qui accueille le savant tchèque au congrès, devient ici le symbole d'un côté d'une fierté culturelle, de l'autre d'une identité méconnue voire méprisée.

Derrière l'attitude affichée à l'égard d'une langue se cache en effet le problème d'authenticité. Car même dans le cas de ceux qui sont capables, sur un plan strictement technique, de s'exprimer parfaitement dans une langue d'emprunt, le soupçon d'un jeu de rôle apparaît. Ce qu'a remarqué Gombrowicz en parlant de son compatriote Milosz :

Milosz lui-même a dit un jour quelque chose d'analogue ; d'après lui, la différence entre un intellectuel occidental et son confrère des pays de l'Est, est que, des deux, le premier n'a point reçu de raclée sur le derrière. Aux termes de cet aphorisme, notre atout serait de représenter une culture violentée, partant plus proche de la vie. (...) Regarder comment Milosz, malgré tout, s'efforce d'adapter sa personnalité rustique aux exigences de la délicatesse occidentale.<sup>254</sup>

Cioran lui aussi montre l'opposition entre le roumain et le français en terme de rusticité et sophistication : «par tempérament, la langue française ne me convient pas : il me faut une langue sauvage, une langue d'ivrogne.»<sup>255</sup>

Face à ces nombreux aveux de la parole double impossible, est-ce donc raisonnable de parler des écrivains exilés bilingues ? Hagège propose la définition suivante du phénomène de bilinguisme :

Bilingue est celui qui a la possibilité de fonctionner dans deux (ou plusieurs) langues, au sein de communautés soit unilingues soit bilingues, conformément aux exigences socioculturelles de compétence communicative et cognitive individuelles requises par ces sociétés et par l'individu lui-même, au même niveau que les locuteurs natifs, ainsi que la possibilité de s'identifier positivement aux deux

---

<sup>253</sup> Andrei Makine, *op. cit.*, p.251.

<sup>254</sup> Witold Gombrowicz, *Journal*, T. II, p.23.

<sup>255</sup> Cioran, *op. cit.*, p.28.

communautés ou à tout ou partie de ces groupes linguistiques et de leurs cultures. (...) Un profil idéal de bilinguisme serait celui qui, tant du point de vue de l'individu lui-même que du point de vue de la société, offrirait une possibilité optimale de réalisation de moi aussi bien que de compétence sociale en tant que membre à part entière de la société.<sup>256</sup>

Cette définition insiste sur trois aspects : compétence «technique», identification positive avec les usagers de la langue et possibilité optimale de l'auto-réalisation au sein de la société. Nombreux sont ceux qui peuvent satisfaire à la première exigence, notamment parmi les écrivains exilés d'Europe Médiane, souvent polyglottes. En revanche, les deux autres critères sont plutôt exceptionnels car, pour les satisfaire, il faut une volonté d'intégration très forte, un concours de circonstances très favorable, et sans doute beaucoup de talent. Le prix Nobel de littérature, Czeslaw Milosz, dont le destin semble correspondre à ce schéma, décrit pourtant son exil comme une déchéance car il ne croyait pas que la création puisse être possible pour un écrivain en dehors de son univers linguistique. «C'est une déchéance en effet que la destinée d'un réfugié, et je ne la conseillerais à personne à moins qu'elle ne possède une santé de cheval, une vitalité d'alligator et des nerfs d'hippopotame.»<sup>257</sup> Lui, qui disait que la littérature en émigration était une fiction, et qu'il se croyait capable de tout sacrifier pour ne pas perdre le lien avec son lecteur polonais, s'est trouvé d'abord en position d'émigré sans enthousiasme pour devenir finalement un écrivain mondialement connu, d'expression tant polonaise qu'anglaise, ce qui prouve qu'il y a une part de mystère dans les destins des créateurs exilés.

Joanna NOWICKI  
Université de Marne la Vallée  
Centre d'Études Européennes

---

<sup>256</sup> Claude Hagège, *L'enfant aux deux langues*, Éditions Odile Jacob, 1996, p.217.

<sup>257</sup> Czeslaw Milosz, *Une autre Europe*, Gallimard, 1964, p.292.

# RICHARD RODRIGUEZ ET L'ÉDUCATION BILINGUE

En 1981 un Californien de 36 ans, Richard Rodriguez, faisait paraître son autobiographie. Presque personne jusqu'alors n'avait entendu parler de cet homme, pas plus que de son éditeur. Mais dans les deux années qui suivirent, des critiques généralement élogieuses de *Hunger of Memory : The Education of Richard Rodriguez*<sup>258</sup> parurent dans plus d'une cinquantaine de périodiques parmi les plus prestigieux du pays, tels le *New Yorker*, *Atlantic Monthly*, *U.S. News and World Report* et le *New York Times Book Review*, et l'auteur eut même l'occasion de se voir accorder quatre pages dans *People magazine*, le *Paris Match* américain. Ce succès populaire fut une réelle surprise à l'époque mais, avec le recul, on en comprend les raisons. Le livre de Rodriguez, où se mélangent subtilement histoire personnelle et tract politique, a de nombreux atouts, en particulier un sens du timing exact. Rodriguez a su poser les bonnes questions au bon moment, questions présentes sur le plan social et politique depuis presque la fondation de la nation américaine mais d'une urgence et d'une acuité particulière à l'aube de l'ère Reaganienne. Mais cela ne suffit pas pour expliquer le succès du livre. *Hunger of Memory* aurait été oublié et n'aurait en tous cas pas été réimprimé en livre de poche à la portée de toutes les bourses, s'il n'avait pas été doté en plus d'une qualité littéraire riche et mémorable.

*Hunger of Memory* se compose de six essais, certains ayant été publiés sous d'autres formes auparavant. Le livre nous fait découvrir l'auteur, d'abord quand il était enfant à Sacramento, en Californie, quand il parlait uniquement l'espagnol au sein de sa famille, d'origine mexicaine, nombreuse et chaleureuse. Puis on le suit à l'école primaire où, pendant de longs mois, il apprend avec peine l'anglais. Quand on le retrouve plus tard, il est en route vers des destinations fort surprenantes pour un jeune homme issu d'un milieu si modeste, les grandes universités de Stanford et de Columbia, et la salle de lecture du British Museum où il rédige une thèse sur la littérature de la Renaissance anglaise. On le voit enfin exerçant son métier actuel de journaliste indépendant et d'écrivain à San Francisco.

Page après page, à la fois charmeur et provocateur, Rodriguez joue le rôle du guide culturel. Tantôt songeur, tantôt passionné, il examine de près certains aspects de la société américaine contemporaine, notamment les problèmes d'éducation et de race, et le rôle changeant de la religion traditionnelle. Dans l'autobiographie de Rodriguez, ce qui nous concerne directement c'est précisément la partie qui, dès le début, a attiré l'attention du public sur le livre, c'est-à-dire, les souvenirs de l'auteur lorsqu'il était à l'école primaire et ses réflexions sur des questions pédagogiques qui, aujourd'hui encore, continuent à déchaîner les passions en Amérique. Deux de ces importantes questions sont d'ailleurs liées entre elles. Il s'agit de l'éducation bilingue et de la prétendue «action affirmative» (*affirmative action*).

Le terme «éducation bilingue» s'entend différemment de l'autre côté de l'Atlantique. Aux États-Unis, depuis 1968, dans les nombreux États et municipalités où le système de l'éducation bilingue est en place, les enfants de familles immigrées ne sont pas intégrés directement dans les classes «normales», et l'apprentissage de l'anglais ne se fait donc pas par immersion. Au lieu de cela, la plupart des cours sont dispensés dans la langue de famille de l'élève, que ce soit en espagnol, en arménien ou en cantonais, avec simplement des doses progressives d'anglais, l'idéal étant d'arriver à un point où il n'est plus nécessaire de pratiquer ce double apprentissage. Les défenseurs de cette doctrine avancent l'idée que cette façon de faire est moins traumatisante pour les enfants. Elle les conduit à apprendre la langue étrangère, l'anglais en l'occurrence, progressivement et cela ne se fait pas au détriment de la langue et de la culture de leurs familles qui gardent ainsi toute leur valeur. Actuellement, trente ans après ses débuts, presque trois millions d'enfants aux États-Unis suivent des programmes d'assistance linguistique dits bilingues.

Sur le plan social, on rapproche souvent l'éducation bilingue de l'action affirmative. En bref, celle-ci oblige les universités et les donneurs d'emplois à accorder une attention particulière aux candidats de race noire ou issus d'autres minorités raciales, dans le but de réparer les injustices sociales du passé. L'action affirmative est née juste après le mouvement des droits civiques des années 60. Maintenant codifiée dans la loi fédérale et soutenue par la Cour Suprême, elle s'applique différemment ici et là. Par exemple, l'action affirmative peut être un simple engagement sur l'honneur d'examiner les candidatures minoritaires, mais cela peut être aussi l'institution de véritables quotas favorisant

---

<sup>258</sup> Richard Rodriguez, *Hunger of Memory : The Education of Richard Rodriguez*, Boston, Bantam Books, 1982. Désormais les références à ce livre seront données dans le corps du texte. Traduction des citations : J. Engle.

l'inscription à l'université ou l'embauche de candidats qui, disent certains, ne sont pas toujours les mieux qualifiés.

Le fait que Rodriguez, comme la plupart des Américains, voie ces deux questions comme intimement liées en dit long sur certaines préoccupations politiques Outre-Atlantique. Loin d'être la simple considération pédagogique qu'on peut naïvement imaginer, l'éducation bilingue représente pour les Américains le genre de question, comme celle du foulard islamique en France, dont les implications dépassent largement la salle de classe : entre autres, les rapports entre la majorité et les minorités, les droits du peuple contre ceux de l'individu, pour certains la définition même de la société en tant que telle. En Amérique on utilise le passé pour parler du modèle du «melting pot», ce creuset qui efface les différences de culture et d'ethnies pour former une nouvelle création, l'Américain. Ce modèle, qui avait encore sa place pendant les heures de gloire des mouvements de droits civiques au début des années 60, s'est vu dépasser depuis un bon moment par de nouvelles métaphores représentant une diversité enrichissante, multi-culturelle et bariolée. On parle de «mosaïque», de «salade composée», de kaléidoscope», de «patchwork».

De nos jours, dans certains milieux aux États-Unis, on entend beaucoup les mots «multiculturalisme» et «diversité», parfois avec un respect quasi-religieux, parfois avec un sarcasme non dissimulé. La diversité est-elle une valeur en soi ou est-elle quelque chose qu'on doit combattre bec et ongles ? Telle est la question dans ce qu'on ne peut plus appeler simplement un débat de société. Non, les États-Unis vivent une vraie guerre culturelle, une guerre qui ne date pas d'hier mais qui a gagné en intensité sauvage depuis le net revirement à droite du pays au début des années 80.

En partie au moins, on peut expliquer l'intérêt accordé à *Hunger of Memory* par le choix que son auteur semble avoir fait dans ce conflit culturel. Comme bien des conservateurs, pour la plupart blancs, anglo-saxons et protestants, Rodriguez s'est rangé très clairement du côté des opposants à l'éducation bilingue et, accessoirement, à l'action affirmative. Cela surprend venant d'un fils d'immigrés mexicains, à la peau mate, qui ne parlait que 60 mots d'anglais à l'âge de 6 ans. Cette prise de position de l'auteur, plus que provocante, a attiré initialement les lecteurs. Mais ce n'est pas la provocation qui a valu à son livre une place parmi les grandes autobiographies américaines. C'est plutôt les sentiments profonds et l'observation minutieuse et subtile de son histoire personnelle ainsi que son analyse sociale riche en nuances. C'est aussi une prose lyrique qui sait rester lucide, et un don pour le détail bien observé qui devient métaphore tranchante. Par exemple, un soir le narrateur Rodriguez raconte un cocktail à New York auquel il est invité. Maintenant aisé, parfaitement intégré dans le monde de l'Amérique blanche, il se souvient d'une serveuse mexicaine, une femme qui n'a pas franchi comme lui des barrières économiques et sociales. Lorsqu'elle lui propose une tarte salée, celle-ci est coupée, dit-il, comme «une roue de la fortune» (p.5).

Dans le premier chapitre de son autobiographie, Rodriguez nous dit que son œuvre est «un livre sur la langue» (p.7). Avec une attention minutieuse, il nous fait retrouver l'atmosphère de son enfance dans une famille d'immigrés aux moyens limités, entièrement coupée de ses voisins et de la société anglo-saxonne dominante par des barrières de culture et, surtout, de langue. Mais le jeune Ricardo ne se sent pas du tout exclu : au contraire, il se sent plutôt inclus, dans un cercle chaleureux d'affection familiale. L'exclusion, et là est toute l'ironie, il la ressent pour la première fois simplement quand on l'arrache de ce cercle pour l'envoyer à l'école paroissiale du coin. Là il se trouve jeté pour ainsi dire dans un monde nouveau où domine une langue entièrement étrange à ses oreilles.

Pour le jeune garçon, l'anglais est une douche qui reste longtemps froide. Ce n'est que lentement, très lentement, qu'elle commence à chauffer un peu. Et enfin il arrive un moment de magie, une main qui se lève, le garçon presque étonné de voir que c'est la sienne. Et puis le plaisir de la première bonne note à un devoir écrit. L'auteur, si sensible aux bruits qui l'entouraient enfant, appelle son premier chapitre «Aria». Rodriguez nous fait vivre le procédé lent et provisoire par lequel les deux syllabes de «Rich-heard», si peu mélodieuses, si anglo-saxonnes, si étrangères comparées au son chantant des trois syllabes de «Ri-car-do», devient la nouvelle musique agréable et réconfortante d'une nouvelle vie.

Mais le mot «Aria» ne veut pas dire simplement air ou mélodie : c'est aussi un solo. Pour Rodriguez l'histoire de son triomphe, de son intégration réussie dans la culture du pays d'accueil grâce à la maîtrise de la langue, cette histoire est aussi un récit poignant de l'isolement. Le jeune Richard découvre que, plus il se sent à l'aise en anglais et au sein de la culture dominante du pays, moins il se sent bien dans ce qui était autrefois un paradis, le cercle intime de sa famille et de sa langue

maternelle. Il est pourtant toujours proche de ses parents mais il a honte de son embarras devant l'accent de son père et son incapacité à s'exprimer quand il veut faire le plein à la station service. Pour lui la famille semble avoir perdu de son unité. Le garçon se met à dévorer des livres en anglais, il prend exemple sur ses professeurs et ils (Richard et sa famille) se rendent compte de l'abîme qui sépare de plus en plus sa confiance «américaine» et la marginalité culturelle et linguistique de ses parents. Fier d'avoir saisi les occasions présentées, en même temps il a honte de ce sentiment de fierté. Inclus enfin dans la sphère publique, il est en quelque sorte à l'écart chez lui.

Lorsque Rodriguez décrit avec émotion les souffrances personnelles liées à son intégration linguistique, on pourrait penser qu'il va alors défendre l'éducation bilingue, ce programme gouvernemental destiné en principe à rendre plus facile cette transition et à réduire la distance entre le foyer familial rassurant et le monde public, anonyme et menaçant. Mais c'est justement la promesse de réduire cette distance qui motive le plus son opposition. Dans ses allers-retours incessants entre autobiographie et analyse, Rodriguez revient sans arrêt sur l'énorme fossé qui sépare l'identité publique de l'identité privée. Il affirme que si on utilise la langue familiale, la langue étrangère, dans la salle de classe, on dit en effet «qu'une simple mise à l'écart est synonyme de l'individualité». Pour lui, l'identité de l'individu est quelque chose de beaucoup plus complexe. En public, dit-il :

la vraie individualité n'est possible que pour ceux qui, paradoxalement, se considèrent une partie de la foule. Il en est allé de même pour moi : c'est simplement quand j'ai été capable de me considérer comme un Américain, et non plus comme un étranger dans une société *gringo*, que j'ai pu profiter pleinement des opportunités nécessaires pour accéder à une individualité publique complète. Les avantages sociaux et politiques dont je jouis actuellement proviennent du jour où j'ai commencé à croire que mon nom était bien *Rich-heard Rod-ree-guess*. (p.27)

Rodriguez maintient que l'éducation bilingue est basée sur un mensonge séduisant, à savoir, qu'on peut renforcer le sentiment de différence tout en promettant l'intégration dans la société. «Qui n'aimerait pas croire une chose pareille», demande-t-il, «qu'il n'y a pas forcément une tension entre le moi dans la foule et le moi à l'écart des autres» (p.34) ? Une telle tension existe toujours, d'après Rodriguez, et le jeune immigré qui passe de l'exclusion à l'intégration connaît cette vérité peut-être mieux que quiconque. Lorsqu'il accède aux pouvoirs, aux responsabilités et aux droits liés à l'identité publique, il laisse inévitablement et douloureusement derrière lui ses parents et sa vie antérieure. Et quoi de plus normal, dit l'auteur. Le prix émotionnel payé pour son assimilation linguistique et culturelle est simplement une version d'un prix payé par nous tous. On n'est pas adulte autonome si on n'a pas tristement perdu son enfance.

L'immigré est donc naturellement nostalgique d'un paradis perdu<sup>259</sup>, «assoiffé de mémoire» comme dirait Rodriguez, mais ça ne veut pas dire pour autant qu'il perd sa culture maternelle sur la route de l'intégration. Loin de là. Cette culture continue d'exister même si elle est transformée naturellement à l'intérieur de l'individu en continuelle évolution, ce que Rodriguez appelle «une progression extraordinaire de la mémoire ancestrale et de l'expérience individuelle». L'éducation bilingue, accompagnée inévitablement d'une vision romantique et pittoresque des «racines», est déplacée, d'après Rodriguez, parce que une telle pratique «tient les enfants comme seuls garants de l'entretien de leur culture». Fixé, figé, le jeune *«doit se considérer à jamais Mexicain ou Chinois ou Noir»*. En quelque sorte, l'enfant est donc privé du droit précieux d'évoluer vers une richesse d'identités multiples. «Les gens m'ont accusé d'avoir perdu mon héritage culturel» parce que je me suis ajouté une nouvelle identité, celle de l'immigré assimilé, dit Rodriguez, lors d'un entretien en 1982. «Ceci veut dire, je présume, que mon héritage est une petite valise que je porte avec moi, remplie de tortillas et d'une panoplie de pistolerero, et qu'un jour je l'ai perdue à la gare routière»<sup>260</sup>.

Ce n'est peut-être pas étonnant que Rodriguez ait été accusé par certains autres Mexicano-américains d'avoir trahi les espoirs de son peuple tel un Oncle Tom chicano ou soi-disant «noix de coco», marron à l'extérieur, blanc à l'intérieur. Déjà habitué à de telles réactions après ses essais

<sup>259</sup> Évoquant la déchirure linguistique d'avec sa famille, Rodriguez parle du «péché originel» (p.30).

<sup>260</sup> "Habla español ? (Do You Speak Spanish ?) Author Richard Rodriguez Does, but He Wishes the Schools Would Stop", *People*, 16 août 1982, p.75-79.

publiés par le passé, il les caractérise comme le produit d'une aile de la gauche américaine actuelle qu'il considère comme sentimentale et simpliste. Mais si on lit *Hunger of Memory* attentivement, on ne trouve pas non plus une sympathie particulière pour la droite, une droite qui d'ailleurs a essayé de s'emparer du livre de Rodriguez pour servir ses propres intérêts<sup>261</sup>. Enfin, si on pouvait caractériser la position politique nuancée de Rodriguez, ce serait plutôt comme partie d'une gauche traditionnelle américaine, dont les préoccupations majeures sont toujours classe sociale et pouvoir politique, et pas simplement ethnique et couleur de peau.

Rodriguez insiste sur le fait qu'en Amérique une identification presque automatique entre classe sociale et race est due à la naissance du mouvement des droits civiques dans le Sud. Et dans des États comme l'Alabama ou la Georgie, jusque dans les années cinquante, effectivement classe et race étaient plus ou moins identiques. Plus tard, grâce peut-être à la mort de Martin Luther King et à la faillite de la soi-disant «guerre contre la pauvreté» du Président Johnson, le racisme a au fur et à mesure remplacé la pauvreté dans l'esprit des Américains comme le problème social de base. En effet, dans les années qui ont suivi, le pays a connu une prolifération de programmes basés moins sur le niveau social que sur l'ethnie et la race, programmes tels que l'éducation bilingue, mais aussi l'action affirmative et la création des départements universitaires «d'études ethniques».

De façon provocatrice, Rodriguez maintient que de tels programmes, au lieu d'aider les gens à qui ils ont été destinés, ont détourné l'attention des vrais problèmes économiques d'une espèce de «sous-classe» véritablement impuissante formée de pauvres de toutes les races. Selon l'auteur, le terme «minorité» ne signifie pas grand chose sans la distinction absolument essentielle entre, disons, les Noirs ou les immigrés de la classe moyenne, et ceux démunis de tout pouvoir économique. L'éducation bilingue fait de la marginalité quelque chose de presque romantique. En faisant cela, argumente-t-il, on se moque des vrais exclus. Rodriguez dit que le message communiqué par l'immersion linguistique est, heureusement, tout autre. Ce message : quoi qu'on dise, il y a en Amérique (ou dans n'importe quel pays d'accueil), une culture de base, une culture dominante. En faire partie est la seule façon de réussir sur le plan économique et social et d'accéder à une identité individuelle pleine.

Mais pour Rodriguez l'éducation bilingue ne trahit pas simplement les trois millions d'enfants qui, selon lui, en font les frais. Elle représente aussi un symptôme d'une société malade d'indécision à propos de sa propre identité. Dans ce sens le sous-titre de *Hunger of Memory, l'Éducation de Richard Rodriguez*, est signifiant. En choisissant un tel sous-titre, l'auteur semble vouloir rappeler celui d'une autre autobiographie, peut-être la plus conséquente et la plus mémorable de l'histoire littéraire américaine, *The Education of Henry Adams*.

Les parallèles sont intéressants. Écrit à la fin du siècle dernier par un professeur de Harvard et petit-fils d'un président américain, ce dernier mélange aussi l'autobiographie sélective avec de longs moments d'analyse culturelle d'apparence plutôt conservatrice. Adams regrette sans cesse ce qui, selon lui, manque à l'ère moderne, c'est-à-dire une vision commune, un centre d'intérêts et de valeurs qui unifie une société. Utilisant une formule désormais célèbre, il dit que nous n'habitons plus un univers mais un «multivers», et il appelle son œuvre «une étude de la multiplicité du XX<sup>e</sup> siècle». Rodriguez, bien que fils d'immigrés et issu d'un monde infiniment plus humble que celui d'Adams, en vient néanmoins à des conclusions que ce dernier ne récuserait pas. Selon Rodriguez, l'Amérique qui a recours à l'éducation bilingue est une société foncièrement incertaine de ce qu'elle est.

En prenant ce parti en 1982, Rodriguez s'est jeté la tête la première au milieu d'un champ de bataille terrible. Le débat enflammé concernant l'éducation bilingue révèle une indécision nationale en ce qui concerne l'identité même de l'Amérique dans une période de changement démographique des plus radicaux. Les États-Unis sont depuis toujours considérés comme une nation aux racines culturelles profondément ancrées en Europe du Nord. Mais la réalité devient tout autre et ce à une vitesse étonnante. D'ici le milieu du siècle prochain, par exemple, plus de la moitié de la population américaine sera d'origine non-européenne. En Californie, l'État qui a toujours représenté l'avenir du pays, rien que la proportion d'Hispaniques, maintenant de 30%, sera de 43% en 2025<sup>262</sup>. Dans un tel contexte, ce n'est peut-être pas étonnant que le débat concernant l'éducation bilingue soit mené par des

---

<sup>261</sup> Avant même la publication de *Hunger of Memory*, Rodriguez trouve dans son courrier «des lettres admiratives des politiciens de droite» (p.148).

<sup>262</sup> Todd S. Purdum, "Latinos Shun California Republicans", *International Herald Tribune*, février 1998.

gens appartenant aux deux extrêmes du spectre politique qui sont d'une rigidité et d'un dogmatisme impressionnants.

D'un côté on trouve les troupes de choc «*politically correct*». Entré de façon apparemment permanente dans la langue française, le terme «politiquement correct» correspond à une tendance idéologique systématique, généralement provenant de l'université et ceci depuis les années soixante, qui regroupe toutes les formes d'anticolonialisme et de relativisme culturel. Dans les études littéraires, l'objectif est souvent une révision intégrale du canon littéraire afin d'accueillir davantage d'écrivains femmes et d'auteurs dits «minoritaires» à la place des «*dead white European males*», les écrivains masculins, morts, blancs, européens. Bruyante et activiste, cette gauche se range clairement du côté de l'éducation bilingue. Certains partisans ont même réclamé la classification de l'anglais des Noirs, le soi-disant «Ebonics», comme langue étrangère. D'après eux, des enfants parlant ce dialecte d'anglais devraient eux-aussi bénéficier des fonds publics destinés à subventionner les programmes d'éducation bilingue.

Les formes de *political correctness* les plus extrêmes sont en fait une cible assez facile, et de nombreux articles et livres dénonçant ses excès sont sortis ces dernières années, tel *Notre Pays, Notre Culture : La Politique de Political Correctness*<sup>263</sup>, avec des témoignages percutants d'universitaires éminents comme Helen Vendler et David Lehman, et l'écrivain Doris Lessing. Leur thème récurrent : les gens de gauche peuvent être aussi intolérants et dogmatiques que ceux de droite.

Et ça, c'est beaucoup dire. Pour un aperçu éclair de l'autre côté dans ce qui est souvent décrit comme une guerre pour l'âme de la nation, il suffit simplement de regarder le titre d'un livre publié en 1992 par l'ancien ministre de l'éducation sous le Président Reagan. Porte étendard de sa cause, William Bennett a, de façon grandiloquente, appelé son livre *La dévaluation de l'Amérique : la bataille pour notre culture et pour nos enfants*<sup>264</sup>. Ce n'est pas la peine de demander ce que Bennett pense de l'éducation bilingue. Mais pour la plupart des conservateurs américains, une simple opposition à l'éducation bilingue ne suffit pas. Chez ces gens il y a une vraie mentalité de crise. Son importance est mesurée par l'immense investissement personnel et financier de certains individus et groupes dans ce qu'ils appellent le «*English-only movement*». Depuis une quinzaine d'années, ce mouvement se bat avec succès pour faire de l'anglais la seule langue «officielle» dans plus de vingt États, y compris la Californie et la Floride. Quand les habitants de presque la moitié des États américains se laissent mobiliser pour ainsi défendre l'anglais, une langue qui n'est pas vraiment en danger immédiat de disparition, ce n'est pas étonnant que l'éducation bilingue reste peut-être la question la plus controversée de l'éducation américaine<sup>265</sup>.

Mais malheureusement le thème de l'éducation bilingue n'est que très rarement traité comme une question purement pédagogique. Dans presque tous les commentaires sur le sujet, des réflexions politiques de nature carrément apocalyptique prennent le pas sur d'autres questions. C'est peut-être vrai aussi pour Rodriguez sauf que lui nous rend l'énorme service de répondre à cette question délicate dans la perspective d'une expérience personnelle, vraie, vécue. Les analyses des alarmistes xénophobes de droite et de leurs opposants pèchent trop souvent par une pénurie de véritable expérience sur le terrain, ainsi qu'un manque de réflexion pratique sur ce qui marche ou non dans la salle de classe.

Un livre comme *The Classroom Crucible*<sup>266</sup> (*Le creuset de la salle de classe*) de Edward Pauly, publié en 1991, est une heureuse exception, une œuvre qui essaie délibérément d'échapper à la polarisation stérile du débat et d'examiner les questions chaudes de l'éducation contemporaine simplement dans la perspective de la salle de classe. En essayant donc de sortir de ce jeu fatigant de symboles, Pauly insiste sur le fait, documenté, que l'immersion et l'éducation bilingue ont connu,

---

<sup>263</sup> Edith Kurzweil et William Phillips, eds., *Our Country, Our Culture : The Politics of Political Correctness*, Boston, Partisan Review Press, 1994.

<sup>264</sup> William J. Bennett, *The De-Valuing of America : The Fight for Our Culture and Our Children*, New York, Summit Books, 1992.

<sup>265</sup> La décision par référendum en Californie de limiter l'éducation bilingue (juin 1998) était très controversée et le débat extrêmement acrimonieux. Ceci est typique du débat engagé actuellement dans de nombreux autres États, tels l'Illinois, le Colorado et le Nouveau Mexique. Voir Ethan Bronner, "Bilingual Education Up for Vote", *International Herald Tribune*, 1<sup>er</sup> juin 1998, et Jean-Sébastien Stehli, "La Fin du Bilinguisme", *Le Point*, 13 juin 1998.

<sup>266</sup> Edward Pauly, *The Classroom Crucible*, Basic Books (Harper/Collins), 1991.

toutes deux, des succès impressionnants et des faillites cuisantes. Selon Pauly, tout dépend, en fait, de la qualité des enseignants et du contexte précis.

Quelque part, c'est aussi un des messages qui ressort d'une lecture attentive de Rodriguez. L'auteur démontre de façon très crédible la supériorité de l'immersion dans l'apprentissage de la langue du pays d'accueil. Mais il ne faut pas oublier le contexte précis de son histoire de triomphe personnel : la discipline à l'ancienne des bonnes sœurs de l'école catholique, un soutien familial exemplaire, le jeune Mexicano-américain immergé seul dans un véritable bain de visages blancs et d'anglais parlé, etc. Les propos de Rodriguez, si adaptés à son cas précis, le sont peut-être moins pour un monde qui a changé radicalement depuis sa jeunesse. Le Sacramento des années 60 ne ressemble guère à la Californie d'aujourd'hui. Selon le Département de l'Éducation de l'État, presque un quart des 5,5 millions d'élèves du primaire et du secondaire «ne parle que très peu ou pas du tout anglais»<sup>267</sup>. À Los Angeles, l'anglais est la langue maternelle de seulement 53% des élèves. Dans un tel contexte, il est vrai qu'on ne peut parler que très difficilement d'un enseignement basé sur l'immersion.

La question est donc loin d'être résolue, même s'il est facile de trouver des gens absolument sûrs de détenir la vérité concernant l'éducation bilingue. L'un de ces derniers est, bien sûr, Richard Rodriguez, mais en fin de compte on ne lit pas cet auteur principalement pour trouver des réponses à cette brûlante question d'actualité. On le lit plutôt pour le plaisir de ses multiples nuances d'observation et de mémoire. On le lit parce qu'on y trouve une histoire universelle de la progression triomphante vers la vie adulte accompagnée inexorablement des sentiments de la séparation et du déchirement des plus humains. Presque vingt ans après sa publication, *Hunger of Memory* reste gravé dans la mémoire des ses lecteurs, un récit qu'on trouve emblématique en large partie parce qu'il est si authentiquement personnel. Nous pouvons espérer que, un jour, la question de l'éducation bilingue à laquelle l'auteur a répondu avec une telle passion sera derrière nous. À ce moment-là, la prise de position de Rodriguez comptera beaucoup moins que les valeurs humaines et esthétiques de son œuvre. Même après la fin tant souhaitée de cette guerre culturelle qui fait rage actuellement, Rodriguez sera toujours lu. Le fils d'immigrés a raconté une des grandes histoires américaines.

John ENGLE  
Université de Toulon et du Var

---

<sup>267</sup> Robert Frank, "Laissez-Faire Bilingualism in California", *International Herald Tribune*, 17 février 1993.

DE L'ENTRE-DEUX LANGUES À UNE LANGUE DE PLUS : EXPRESSION  
DECENTREE, EXPRESSION POETIQUE

*Ogni diletto e ogni bel piacere  
A mis Amour èl gens cor de ma dame  
(Piero da Firenze,  
Madrigal bilingue, XIV<sup>e</sup> siècle.)*

L'expression originale bilingue, comme la traduction, commence avant Babel avec le contact entre populations différentes, croît avec les échanges commerciaux et se développe dès la naissance des langues modernes –en particulier au sein de la Romania en ce qui nous concerne plus directement– mais reçoit en amont un puissant stimulus du fait des déplacements humains généralisés puis des migrations massives de l'époque contemporaine. Du côté de l'Italie, on le sait, ces déplacements ont créé peu à peu une véritable «culture de la mobilité», au sein de laquelle subsiste encore aujourd'hui ce que les classes dites subalternes ont réussi à exprimer peut-être de plus original par rapport aux productions culturelles dominantes, de type cultivé ou non, bien entendu non sans échanges et contaminations des unes aux autres. C'est d'ailleurs l'étude d'une telle contamination qui, à bien des égards, constitue la direction la plus intéressante de la recherche socioculturelle et civilisationnelle en langues vivantes actuellement.

Mon interrogation principale, ainsi que l'indiquait l'aspect transitionnel et mouvant de l'intitulé, portera donc d'abord sur les conditions objectives qui, dans l'environnement francophone général – disons, dans la société française avec son modèle général d'intégration ou «inclusion» démocratique– ont fait qu'un bilinguisme italo-français ne s'est pas vraiment épanoui en France : où le cas le plus fréquent reste celui d'une italoophonie plus ou moins «honteuse», vite abandonnée pour une francisation complète. Que celle-ci soit ou non enrichie et diversifiée régionalement ne change rien à l'affaire, le processus unificateur fonctionne, et se trouve même intériorisé :

Je voulais apprendre à tout prix pour qu'on ne décèle pas... que celui qui parlait était un macaroni... C'est pour ça que j'étais souvent plongé dans les livres. Et mon père, qui pourtant savait lire et écrire, me disait souvent : «Ma butta via sto libro, jette ce livre», car il voulait que je l'aide à bêcher le jardin. (A. Sacconi)

J'attendais les classements, les notes de fin de trimestre au bord de l'évanouissement, l'angoisse au ventre. Je jouais ma vie. / En juin, à la fin de la 4<sup>e</sup> je reçus mon livret scolaire comme une bombe en plein corps. N'EST PAS ADMISE DANS LA CLASSE SUPERIEURE. Tout s'écroula. C'était fini. Jusqu'à présent j'avais réussi à longer le précipice sans y tomber, voilà, maintenant j'étais au fond. C'était fini. (Ada R.)<sup>268</sup>

Simplement, il arrive alors que, par exemple «en Alsace, deux langues c'était trop pour ma tête» (Ma. Ra. –1981– *id.* note 1).

## 1 POSITION

Il est nécessaire de clarifier d'abord ce que l'on peut entendre par passage d'un entre-deux précaire à une «langue de plus», ou de réserve, que je crois présente dans toute expression (même monolingue) issue de migrations. Nous devons le faire dans la situation particulière, mais non exceptionnelle, de la présence –ou plutôt des présences, très différenciées en diatopie, en diastratie et bien sûr en diachronie– de parlants italiens en France et de Français d'origine italienne plus ou moins ancienne : ceux que l'on nomme, d'un terme qui justement n'a pas d'équivalent français *parce que cette langue-culture n'en a jamais eu besoin* (aurait sans doute dit Jakobson), les «*oriundi*»... Et cela, environ, depuis un siècle et demi<sup>269</sup>.

---

<sup>268</sup> Respectivement dans *L'anniversaire de Thomas*, film (1981) et livre (1982) de la M.J.C. de Villerupt ; et Ada, *Elle voulait voir la mer...*, Paris, M. Nadeau, 1985 (voir, sur tout cela, ma contribution "Italiani trasparenti..." –une expression devenue ensuite commune– à : *La letteratura dell'emigrazione*, Actes rassemblés par J.J. Marchand, Turin, Fond. G. Agnelli, 1991, p.61-80). Pour faire vite, cette introduction renvoie aussi à G. Vermes (dir.) *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France* (Cf. "Une italoophonie honteuse", T. II, p.234-262), Paris, L'Harmattan, 1988 ; et à : A. Bechelloni (*et al.*), *L'intégration italienne en France*, Paris-Bruxelles, Complexe, 1995.

<sup>269</sup> Mais avec des schémas de représentation présents bien avant, et particulièrement depuis le premier grand exil de réfugiés politiques italiens en France, après 1799 (voir, par exemple, le Mémoire de R. Guerrieri sur le médecin calabrais A. Pitaro, Paris III-CIRCE, 1997).

D'abord, il faudrait rappeler que les Italiens «nationaux» eux-mêmes sont toujours près d'un demi-million en France, alors que leur présence diminue objectivement et surtout subjectivement depuis le milieu des années 60 (quand ils représentaient encore le tiers de tous les étrangers). Passons sur les chiffres et leurs incertitudes démographiques : selon les dernières estimations INSEE, ces Italiens pourraient tourner aujourd'hui autour de 11,5 % de l'ensemble des immigrés, derrière les Portugais et les Algériens. On assiste certainement à un brouillage des données quantitatives au moins depuis l'extension des clauses sur la libre circulation du Traité de Rome ; mais auparavant existait le problème insoluble des clandestins, faux «touristes», visiteurs aux visas non renouvelés, etc. auquel tout historien des sociétés se trouve confronté. Un essai de pointage des origines italiennes d'étudiants présents dans une Université parisienne, ainsi, a fait apparaître un sensible décalage (sans valeur statistique mais quand même...) dans les dates de plus forte immigration de la tranche de population concernée : manifestement, les arrivées de familles augmentent vers la fin des années 50 et durant les années 60, puis se maintiennent après la chute officielle des entrées d'Italiens –mais ceux qui étaient passés à travers l'aventure «pied-noir» n'étaient pas enregistrés comme immigrants–, jusqu'à ce que s'instaure une espèce de double comptabilité rendant *transparentes* par exemple les travailleurs des classes moyennes (artisans, commerçants, restaurateurs, étudiants restant avec un emploi quelconque) arrivés après la fin du flux migratoire, en gros depuis le milieu des années 70 et parfois jusqu'à aujourd'hui. Cette immigration invisible contribue du reste, par sa présence rassurante et *intégrée d'emblée parce que «européenne»*, à la nouvelle image de l'Italie et des Italiens dans la décennie 1970-1980, en passant par le *mundial* triomphal de 1982, par la «vague italienne» de 1985, et la suite<sup>270</sup>... Le milieu des années 70 constitue de toute manière une évolution importante. Pour mémoire, on rappelle qu'une œuvre emblématique de ce retournement, non tant par ses contenus que par l'horizon de réception qu'elle supposait (et que son succès n'a jamais démenti), serait *Les ritals* de Cavanna, en 1978 –une date qui est aussi, après la crise européenne de 1973-74 et la fin de l'émigration italienne historique, celle de "Montbéliard est un verre" (dans la série *Le lion, sa cage et ses ailes*) d'Armand Gatti. Cette espèce de récupération au plan culturel, qui laisse de côté le fait linguistique –en dépit des transcriptions colorées du parler mixte du père Cavanna–, se place entre les grands romans italo-niçois de Max Gallo et le film sur Villerupt cité plus haut ou le «tube» musical de Claude Barzotti *Le rital* (1983). Avec en France 3 à 4 millions de ces *oriundi* italiens, plus ou moins récents, dès ce moment. Et il faut encore se rappeler que parallèlement se développe alors le discours toujours latent des «bonnes» et des «mauvaises» immigrations, discours qui allait marquer ses premiers points (politiques) aux élections locales de 1983 (Dreux). Les Italiens, cependant, sont au plus bas de leur problématique fidélité linguistique (la fameuse *loyalty*) : ils viennent en tête des collectivités immigrées pour l'abandon de leur langue même là où elle semblerait moins socialement dévalorisée, dans les conversations familiales<sup>271</sup>. Il en va de même, à quelques exceptions près (les souliers seraient des «scarpes» en pays wallon), dans les micro-communautés amicales, y compris souvent à l'Université entre jeunes gens étudiant l'italien langue étrangère.

On ne peut rien comprendre au statut de l'italien en France et aux évolutions-involutions de l'expression bilingue, avec ses douteuses reprises récentes, presque de mode, si l'on ne se replace pas dans ce cadre de l'histoire sociale et culturelle, *extra-textuelle et para-linguistique* par la force des choses. Et ce n'est qu'avec une pareille assomption –je voulais dire *assunzione*, dans ma forme particulière de bilinguisme ; mais, vérification faite, le «Grand Robert» m'autorise ce terme, pointé comme anglicisme (!)–, c'est de *ce point de vue* précis donc, que je comprendrais les fallacieux équilibres entre «langue-source» et «langue-cible» (disons même à l'américaine SL et TL), en sachant combien la mesure est inégale entre langue dominante et parlars d'immigration. En voyant aussi sur quel malentendu se fondent nos enseignements quelque peu raréfiés, crispés sur un «bon» italien (voire une «bonne» prononciation, récemment proposée *de France*), à base de littérature «nationale»

<sup>270</sup> Sur le changement qualitatif du *mundial* de 1982, voir "Quelques autres Italies", *Les Langues Néo-Latines* n° 253 (spéc.), juin 1985, p.5 et note p.11. Cf. aussi, d'un point de vue plus vaste, ma contribution à *Heurs et malheurs de la littérature italienne en France*, Caen, PUC, 1995, p.51-65. Sur les pourcentages d'étudiants d'origine italienne dans une Université parisienne, voir *Gli italiani all'estero II : Passage des Italiens*, Paris, PSN (CIRCE), 1988, p.93-99. Enfin, sur certains problèmes de double comptabilité dans l'estimation des présences italiennes en France de nos jours, ma note dans *Affari Sociali Internazionali* n° 3, 1987.

<sup>271</sup> INSEE, *Les immigrés en France*, "Contours et caractères", 1997 : 85% des pères italiens (arrivés massivement autour de 1959), 75% des mères (1962) n'utilisent plus leur langue d'origine pour s'adresser à leurs enfants.

centrale, dont souvent les jeunes italophones «naturels» présents en France sont amenés à se désintéresser.

Justement, sur le versant de départ des mouvements de population ayant amené ces italophones (imparfaits) sur le sol français, du moins tant que leurs parents ont conservé leurs parlers avec eux, il est également nécessaire de préciser quelle était la situation socio-historique. Chacun le sait, la péninsule italique se trouvait, à son échelle réduite, à peu près dans les conditions où l'on voit le monde arabe aujourd'hui, avec ses nombreux dialectes –dont certains plus prestigieux que d'autres–, ses parlers allophones plus ou moins bien absorbés ou assimilés, ses formes de *koinè* utilitaire pas toujours nettement établies, enfin sa variante diamésique (écrite pour l'essentiel), admirée de tous les lettrés mais peu apte à transcrire le quotidien (surtout oral) des masses bourgeoises et populaires. La coupure entre langue solennelle et parlers vivants y était partout sensible ; hors de Toscane et de l'agglomération romaine (siège de l'autorité religieuse avant de devenir capitale d'un État récent), elle revêtit souvent des aspects dramatiques.

Inversement, surtout à partir du siècle «cosmopolite» qui va de la fin du XVII<sup>e</sup> à la grande émigration de 1799, le constant commerce entre régions de la future Italie avait favorisé d'une part la variation linguistique et d'autre part l'accoutumance à un certain plurilinguisme certes imparfait mais assez généralement partagé. Il suffit de penser au succès du théâtre de Goldoni, entre toscan, vénitien et autres parlers du nord-est (bergamasque par exemple), puis français à partir du moment où l'illustre immigré commença de rédiger ses *Mémoires* en cette langue. À l'absence d'un idiome unifié dominant va correspondre de plus en plus, non pas un émiettement vernaculaire comme on le dit parfois, mais plutôt une extrême souplesse, une certaine forme de *tolérance linguistique*, et surtout une capacité à se mouvoir tant bien que mal entre différentes réalisations issues du latin. On peut affirmer qu'aujourd'hui, à partir d'une division dialectale traditionnelle, on aboutit à une forme de *continuum* linguistique, passant, du nord au sud avec quelques incursions outre-frontières (du côté de la France en particulier) et d'est en ouest (avec les deux grandes zones originales de Sardaigne et du Frioul, qui revendiquent d'ailleurs leur autonomie linguistique), par toutes les nuances du spectre appelé italien régional. Cet état de choses, on le voit bien, favorise à la fois un réel bilinguisme –tendant parfois à la diglossie latente, si le choix diaphasique est symboliquement marqué et hiérarchisé– et l'aptitude à développer en cas de besoin l'agilité des commutations linguistiques, au sein d'un plurilinguisme potentiel diffus, de type sans doute davantage «traductif» que spontané. Cela signifie, au fait, que toute expression langagière est ressentie comme *potentiellement multilingue*, et qu'elle est donc toujours affectée d'un certain coefficient de connotation –que l'on pourrait presque dire «littéraire»–, où le signe dégage en son entier un nouveau signifié qui le distingue *in absentia* de sa variante proche toujours possible. Mettons, pour un parlant du nord-est, le simple fait de ne pas marquer une double consonne (distinctive en italien standard), ainsi que Meneghello l'a indiqué pour *fragnòcola* –signifiant par là «le *fragnòcola* de Malo, qui n'est pas tout à fait le *fragnoccola* ou *buffetto* ordinaire»<sup>272</sup>–, avec une liberté proprement jubilatoire. D'où les liens profonds, encore une fois, qui unissent plurilinguisme, tradition migratoire, recours à la fonction poétique au sens large, et traduction. Et ce que j'ai proposé d'appeler critiquement, en général, littérature déplacée ou «émigrée».

D'un mot, l'habitude du changement<sup>273</sup>, caractéristique de l'aire culturelle italo-romane et plus largement méditerranéenne, a favorisé le désenclavement linguistique que la dispersion dialectale aurait pu bloquer ; elle a été un facteur d'unification tardive, ainsi que l'avait déjà compris Tullio De Mauro à la date-tournant de 1963, et plus largement de reconnaissance à l'étranger, en préservant une

---

<sup>272</sup> Italianisé, en fait, pour le célèbre *Libera nos a Malo*, 1963 (cit. dans mon *Ailleurs, d'ailleurs*, Paris, PSN-CIRCE, 1996, p.13 –*fragnoccola*, rare en dehors de la région de Vicence, serait une sorte de chiquenaude, de *buffetto* précisément) ; l'écrivain reviendra sur ces exemples dans *Il tremaio*, Bergamo, Lubrino, 1986, p.27-28, pour expliciter son système de «transport» entre dialecte et langue (et les fréquentes «interactions» de l'un à l'autre). Bien entendu, le presque-même régional peut aussi être rythmique, morphologique (il donne l'exemple de *pèro*, «poire», pour une *pera* italienne, justement dans son autre ouvrage d'auto-commentaire *Pomo pero*), lexical, etc. tout comme dans des emplois bilingues et de jeu interlinguistique : par rapport à *maccheroni*, ou même au *maccaroni* dialectal, «macaroni» –titre, du reste, de la version italienne du téléfilm *Les ritals* d'après Cavanna (*Macaroni*)– est ainsi évidemment connoté.

<sup>273</sup> Voir encore par ex. notre présentation à : *Autres passages, Gli italiani all'estero* III<sup>bis</sup>, Paris, PSN (CIRCE), 1990, p.7-15 (et *passim*) ; et à nouveau les œuvres de Meneghello ou de Pasolini (conférences d'après 1963 –Cf. entre autres *Empirismo eretico*, 1972). Pour un essai de définition de la littérature émigrée, on pourra se reporter à : *Phénomènes migratoires et mutations culturelles. Europe-Amériques, XIX<sup>e</sup> -XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, PSN (École Doctorale Langues Romanes), 1998, part. p.26.

capacité de choix diaphasique pour des besoins d'expression particuliers. Elle a représenté un bien précieux pour qui, déraciné, était quasiment privé de tout : c'est la «langue de réserve» que possèdent aussi d'autres diasporas, parfois dans des conditions encore plus douloureuses que celle qui nous occupe.

Un résultat extrême d'une telle situation serait l'œuvre majeure d'un poète tel que Zanzotto, peut-être le plus grand créateur de langage vivant en Italie : écrite en italien, en italien régional contaminé, en vénitien plus ou moins réinventé, en dialecte vénète local de son bourg d'origine (Pieve di Soligo) et –à l'occasion– en français<sup>274</sup>. Le problème de l'inexistence d'élites (reconnues) au sein de la collectivité d'origine italienne en France, et de la modestie surprenante de leurs expressions, n'en est que plus aigu.

## 2 QUELQUES FORMES VARIABLES

Dans la circulation généralisée des hommes et des codes gestiques-linguistiques, l'incidence des médias a introduit et développe toujours davantage de nouvelles habitudes et de nouvelles aptitudes aux transferts socioculturels, et bien sûr linguistiques. Le statut même du plurilinguisme diffus, dont on a ébauché ci-dessus une présentation pour l'aire italo-romane, s'en trouve radicalement modifié. Le spectacle envahit également nos façons de communiquer, pour le moins. Il est donc nécessaire de distinguer plusieurs formes d'échanges bilingues possibles, dont certaines sont désormais devenues tout à fait banales.

Il peut sembler paradoxal, après coup, que les productions bilingues soient restées aussi pauvres et marginales, alors que des artistes comme Strehler imposaient des spectacles en italien (ou dans la langue mêlée de Goldoni), suivant une tradition d'ailleurs ancienne, et que les variétés –de Paolo Conte à Bruno Ricci<sup>275</sup>– popularisaient la langue italienne mieux que n'avait su ou voulu faire l'école... Qu'y a-t-il de commun entre la commutation rassurante, à fonction métalinguistique, dans une interview orale du type : «Ai gendarmi, gli ho dato il *pourboire*, il per bere !... hé...» (Cf. *Hommage à Jacqueline Brunet*, Besançon, Annales de l'Univ. Franche-Comté, 1997, p.177-78), indice de bilinguisme spontané, et l'interférence lourde, transposant par exemple la marque du pluriel par liaison –phonétiquement préposée– à une forme italienne qui ne saurait d'aucune façon la recevoir (Cf. «*le z'altri... delle z'economie...*» etc. –*id.*, *ibidem*) ? Mais quoi de comparable, globalement, entre ces performances en situation de communication réelle, et des emplois dépendant de la mode et du tourisme médiatisé ? Dans une publication pour jeunes cadres, on relève (à côté d'une page de «Webs d'Italie») des «Expressions italianissimes du moment» telles que *crasto* («Wahoh, sei crastissimo !»), *pizzoso* («Che sfiga, un prof così pizzoso»), *cubista* («Mi piacciono le cubiste sciolte»), qui sont –même pour un enseignant d'italien soucieux d'aggiornamento– d'un registre extrêmement pointu et «top-actuel»<sup>276</sup>... Ou encore, entre une attitude bilingue plus ou moins revendiquée comme signe de reconnaissance et d'agrégation sociale (plus fréquente dans des pays multilingues comme la Belgique ou le Québec, à vrai dire), et le saupoudrage de termes italiens que l'on trouve en ce moment dans la publicité (pâtes, voitures, café) ou dans des œuvres mettant en scène des italophones (des B.D. de Maric-Baron Brumaire à tel roman de Jacqueline Dana ou Didier Daeninckx<sup>277</sup>) ? Les termes et les syntagmes qui voyagent de l'une à l'autre de ces différentes catégories se compteraient sur les doigts d'une main, et seraient bien plus sûrement révélateurs de stéréotypes culturels que d'un fonctionnement interlinguistique. Notons cependant qu'ils sont sujets aux mêmes «fautes» et interférences que les phénomènes traditionnels d'emprunts, calques et tâtonnements dans l'interlangue des apprenants : ainsi, les libertés que peuvent prendre les migrants avec leur langue d'origine n'ont-elles rien à envier à celles de ces productions médiatico-commerciales –du «Sublissime» café de tel «Maïno» à la chaîne de restauration «Pizza del Arte» à telle enseigne de «Pornossimo» ou «Pastassimo». Combien de fois

---

<sup>274</sup> Cf. dans l'hommage "A Zanzotto", *Les Langues Néo-Latines* n° 260, printemps 1987, p.153-175 (et l'on pourrait relire également le poème *Bleu de IX Ecloghe*).

<sup>275</sup> À vrai dire Paolo Conté [*sic*], déclarant sur une affiche : «Les Italiens ne voyagent pas, ils émigrent» (ce qui est assez pertinent) ; et Bruno Ricci pour proposer un spectacle-spaghetti intitulé *Peppino...* Un fabricant de vêtements bien connu, par contre, n'utilise que l'anglais : autres couleurs...

<sup>276</sup> *L'officiel Homme*, printemps 1997.

<sup>277</sup> Maric-Baron Brumaire : série *Les Morin-Lourdel*, Glénat, 1994 ; J. Dana, *La femme du Sud*, Laffont, 1992 ; D. Daeninckx, *Play-back*, Manya, 1992 (Cf. aussi *L'intégration italienne en France*, cit. p.116).

n'a-t-on pas dû relever, avec résignation, que les citations en italien –dont l'orthographe ne pose pas de réels problèmes– comportaient beaucoup plus d'erreurs que celles d'autres langues européennes connues, y compris dans les noms propres et dans un grand quotidien du soir (mais relevons encore ce panneau SNCF : «Springere», sur les chariots à bagages). À l'inverse, en Italie, un roman policier des années 70 pouvait aligner côte à côte un parler français folklorique («francioso» et non *francese* du reste) et des dialogues en «ritalien de Marseille», du genre : «Monzù, monzù ! Escusate ! potete perdere un minuto... Mi rassembrate tutto quell'anima benedetta di mio marito Peppino, ch'è morsuto d'un brutto male nel '20...» (G.C. Fusco, *Duri a Marsiglia*, 1974).

N'est-ce pas un peu, en miroir, le reflet de la représentation française des *Ritals* déjà cités, dont l'exploitation italienne (du film qu'en avait tiré Marcel Bluwal) s'intitule justement, comme on l'a vu, *Macaroni* ? Il existe bien, nous le savons, une «grammaire» –y compris culturelle– des «fautes».

Et encore : peut-on mettre sur un même plan, chez des bilingues «naturels» cette fois, pour cause d'émigration, les deux codes affectivement et socialement différenciés, dont l'un est réservé à certains emplois dans certaines situations (plutôt privées) et subit massivement l'influence de l'autre – lequel, plus ou moins bien acquis, d'un usage beaucoup plus vaste (et en tout cas public, donc valorisé), est peu affecté, sinon parfois dans sa phonétique et quelques traits supra-segmentaux, par le premier ? Nous sommes bien là aux frontières de la diglossie, dont les vellétés d'expression se trouvent fortement menacées. Un exemple suffira, chez un apprenant d'origine italienne, lorsque le poids de la langue dominante est tel qu'il impose même de vraies *erreurs* (je veux dire *ses propres erreurs*, ancrées dans la compétence du parlant), menant à des «fautes» normalement impensables dans la langue dominée : avec un participe passé qui se substitue à l'infinitif –peut-être par confusion des modalités, que l'homophonie *française* favorise–, jusqu'à un monstrueux \*«Sono andati a cercato fortuna all'estero» (c'est justement des émigrés qu'il s'agissait...), de toute évidence calqué sur un trop fréquent «Ils sont allés cherché...»<sup>278</sup>.

Il y a décidément aussi du rapport de forces dans les relations entre les langues ; et pas seulement au plan géo-politique, ainsi que Machiavel l'avait déjà compris. D'où une certaine défiance, répétons-le, pour de fallacieux équilibres entre SL et TL, autant en traduction et traductologie qu'en littérature suivant d'autres approches, thématiques<sup>279</sup> ou socio-linguistiques ou culturelles.

### 3 CHANGEMENT, BILINGUISME ET EXPRESSION (POÉTIQUE)

Une hypothèse se dessine, que je ne pourrai qu'à peine commencer d'exposer ici, en fournissant surtout quelque illustration. Ce serait qu'en dépit des difficultés que nous venons d'entrevoir : générales et particulières de la présence italienne en France –dans un milieu traditionnellement homogène, que la fausse proximité contribuait à fermer au *presque-même* provincial et italien<sup>280</sup>, ou éventuellement «savoyard»–, la perte des repères d'appartenance à une origine forte, et donc la crise d'identité, peuvent déclencher un processus complexe, que je dirai (au sens large) «traductif» ; et amener dans le meilleur des cas à de nouvelles possibilités expressives, donc éventuellement de création littéraire –non forcément esthétique, mais de type (là encore au sens large) poétique–, en particulier avec le rapport privilégié aux langages de connotation que nous avons analysé plus haut.

Passons assez vite, en le supposant acquis et sous-jacent à ce qui va suivre, sur le lien véritablement originel entre poésie et exil, au moins depuis *L'Odyssée* (pour ne pas mentionner la

---

<sup>278</sup> Or, sans vouloir trop m'étendre, il faut savoir qu'une telle création serait tout à fait impossible en italien non seulement du fait de la non homophonie entre *cercare* et *cercato*, mais surtout parce que le participe passé (verbal) conserve pleinement sa valence de forme verbale (non conjuguée), susceptible à ce titre de régir seul un syntagme verbal, du type «*Cercata la sua fortuna, se ne tornò in patria*» («Ayant cherché à faire fortune, il s'en revint au pays»), ou même «*Cercatisi a lungo, alla fine si trovarono*» («Après s'être longtemps cherchés, enfin ils se trouvèrent»). Un exemple classique en traductologie est du reste celui de l'opposition possible, en italien, entre forme verbale participiale (du type *cercato, gonfiato*) et adjectif correspondant (du type *gonfio*).

<sup>279</sup> On peut lire à ce propos "Partout le Nord pour tous", dans *Poésie* 90 n° 32, avril 1990, fronton *Le génie du Nord* (p.71-83).

<sup>280</sup> Je me permets de renvoyer encore à mon essai sur le presque-même et sa réception, dans : *Ailleurs, d'ailleurs*, déjà cité, p.9-30.

*Bible*) et, en passant par Dante, jusqu'aux exils intérieurs de Baudelaire, de Reverdy<sup>281</sup>... Et je glisse également, pour ne pas trop dériver dans des discussions qui seraient ici marginales, sur les bilinguismes de luxe, dans la «polyphonie» et le «jeu dialectique des deux langues», dans l'ouverture aujourd'hui sans risques au-delà de «la pesanteur des origines» (Kristeva), certes<sup>282</sup> ; sauf pour revenir une dernière fois sur le déséquilibre existant objectivement entre certaines langues là pratiquées. Car cette inégalité de statut et de position donne à ces «origines», en effet pesantes, un pouvoir redoutable qui est alors *celui de leur faiblesse* : de même que la *Nonna* de l'italo-argentin Cossa irait jusqu'à dévorer ses enfants pour combler le vide famélique de sa condition immigrée, de même un certain attachement «fidèle» au versant humilié et piétiné d'une identification ethno-linguistique pénible risque de *fixer* tout «jeu» entre les langues en une stérile *revendication* qui serait le contraire de l'ouverture à l'autre –et du mouvement traductif même. Les immigrés italiens, qui dans bien des cas ont eu le triste privilège d'*essayer les plâtres* pour tous ceux qui (en France) ont suivi, ont été facilement piégés par cette forme d'auto-défense (d'où la nostalgie, le repliement sur le patois –*le pas toi*–, les patries minuscules, le «narcissisme des petites différences» stigmatisé autrefois par Freud) ; cela explique aussi la relative pauvreté de leurs productions bilingues, évidemment. Il y a bien là une coupure, une «perte» nécessaire à toute création, qui ne peut être à terme «identitaire», sauf à savoir concerner aussi toutes les autres identités (y compris autochtones), c'est-à-dire toucher à ce qu'on nommait naguère un «universel concret». C'est la dimension éthique de toute création digne de ce nom, si bien revendiquée par Dante pour sa *Comédie* «utile aux hommes». On est définitivement loin, alors, des séductions de la séparation (du dialecte) et des réconforts de sa «petite patrie».

C'est dans son autre langue, en français, il faut le répéter, que le grand Ungaretti parvient à dire cette douleur et cette difficulté à surmonter l'aphasie du «rocher» en travers de la gorge :

– N'ai-je plus que ce rocher sans couleur  
 Dans ma bouche, que cette dure tristesse  
 Arrêtée sans fin dans ma bouche ?  
 (*Tristesse*, mars 1936)<sup>283</sup>,

avant de reprendre, en italien et pour la tragique occasion d'un deuil familial (la mort de son frère en Égypte), la même image re-sémantisée :

– La vita non mi è più,  
 Arrestata in fondo alla gola,  
 Che una roccia di gridi.  
 (*Tutto ho perduto*, 1937 [mais : fin 1936], *Il Dolore*).

Et l'on aime à croire, même si la pierre est, en tant que thème, traditionnellement rattachée à la mélancolie, que le poète touchait là, sans occasion extérieure particulière, bien plus qu'un *topos* : une image mentale personnelle<sup>284</sup>, historiquement accrochée –de même que son célèbre terme «*accasare*» du *Girovago* de 1918– au phénomène migratoire. Un phénomène auquel, non par hasard, l'homme et le citoyen Ungaretti aura été extraordinairement sensible.

Voyons de plus près, sur un exemple sans doute moins prestigieux (d'écriture non esthétique), de quelle manière peut se faire jour, difficilement, une *langue*. Comme on va l'observer d'emblée, cette

<sup>281</sup> Pour le plaisir, cette citation sans doute moins connue de Nicolas Bouvier (*Le Poisson-scorpion*, 1982) : «On s'en va loin des alibis ou des malédictions natales, et dans chaque ballot crasseux coltiné dans des salles d'attente archibondées, sur de petits quais de gare atterrants de chaleur et de misère, ce qu'on voit passer c'est son propre cercueil».

<sup>282</sup> Interventions dans *Deuils - Vivre c'est perdre*, Paris, "Autrement", 1995 (cit. J. Kristeva p.32). Pour la petite histoire, j'avais avancé une opinion exactement inverse dans *Langue morte*, n° 80 (spéc.) d'*Action Poétique*, déc. 1979.

<sup>283</sup> Inédit, à présent dans : *Ungaretti entre les langues*, Paris, PSN ("Italiques"), 1987, p.115<sup>bis</sup>.

<sup>284</sup> J'ai proposé de nommer ainsi, faute de mieux, ces sortes de matrices poétiques disponibles en chaque créateur, modifiables et susceptibles d'être contextualisées (puissance de l'extra-texte !) à la moindre (bonne) occasion. La décontextualisation poétique, qui va de soi puisqu'on est dans du langage, a davantage intéressé les critiques de la littérature ; mais comment intégrer la *présence du dehors*, qui fait aussi, après tout, qu'un texte intéresse (au-delà des spécialistes) quelqu'un d'autre que son auteur ? y compris lorsqu'il est mutilé, ou par exemple très mal traduit ? (Cf. aussi mon «Poète émigré», dans *Passage des Italiens*, cit. p.9-25).

naissance n'advient que parce que les conditions du dehors sont exceptionnelles... L'émigration, avec les guerres et quelques autres grands bouleversements de société, a été en effet un facteur incitatif de prise de parole, assez puissant pour induire l'effort d'une (relative) alphabétisation, là où la plume était réputée «plus lourde que la pioche». D'où ensuite la tension vers l'italianisation, dont il a déjà été question.

Parmi les correspondances recueillies par la commune de Caraglio (Cuneo) et étudiées par Renata Allio<sup>285</sup>, au tournant du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle on ne peut que constater la gravité de l'insécurité linguistique (mais ce désarroi se trouvait aussi dans les rares lettres de Français écrivant à la mairie de Caraglio), ainsi que la rareté des véritables traces bilingues. De même, dans l'autobiographie d'un ambulant éditée par le linguiste G. Rovere (*Un'autobiografia popolare del primo Ottocento*, Caluso, Grafica MG, 1992 –pour l'*Istoria* de G. Garbagna, 1852), on ne relevait guère que \**comansamenti* (p.61) et \**tornichetto* (mais techn. pour «tourniquet», p.31). Ici, quelques termes comme \**papiere* (les *documenti*, 1899) ou \**la dressa*, avec déglutination, pour «adresse» (1893)<sup>286</sup>... Le vrai problème est donc ailleurs. Il me paraît résider en amont, dans la prise de distance nécessaire à tout usage indirect (différé, écrit, confié à intermédiaire, etc.) de la parole. Et l'on pourrait dire aussi bien : dans la prise de conscience de la nature symbolique [sémiotique, sémantique et matérielle] de tout langage. Or, cette distance et cette compréhension intime –coupure et appartenance– sont également des conditions indispensables sinon suffisantes du discours bilingue. Et peut-être, mais il serait vain de vouloir le démontrer ici, d'une certaine écriture poétique ?

Il ne s'agit pas d'exotisme, ni de révélation (à la Meneghello) qu'apporterait ce contact avec l'autre ou *étranger*, mais plus simplement de la découverte de l'expressivité de son propre parler au contact d'une autre quelconque langue, qui se dévoile par là *plurielle*. Et par conséquent légitimante pour *tout autre parler humain*. D'où la valeur irremplaçable, la valeur «d'usage», si l'on ose dire –par opposition à cet «échange» généralisé des diverses langues– de *sa langue d'origine*, quelle qu'elle soit. La connaissance d'un quelconque patois (puisque dans de nombreuses parties du Piémont tel est le nom qu'on lui donne), parce qu'elle est intériorisée, investie psychologiquement et *révélée comme connaissance d'une langue au contact des autres*, sera ainsi un atout au lieu d'être une marque stigmatisante et un handicap. Ou une faiblesse auto-destructrice, voir plus haut... Elle permet d'accéder mieux, alors seulement, à un apprentissage, *même universitaire*, de sa langue centrale/normée de référence, ici l'italien. On remontera sans difficulté de la «*melia*» (maïs) à la *meliga*, et de celle-ci à la double signification d'herbe utile (en particulier, l'herbe à balais, *saggina*) et de maïs, justement, dans sa coloration socioculturelle véritable (septentrionale) –par jeu et opposition avec *gran(o)turco* du reste de la péninsule, et avec le moderne, quelque peu techno-agro-alimentaire *maïs*, qui existe également. On sera donc dans une compétence que les didacticiens appellent «coordonnée», et non plus dans un pénible va-et-vient toujours menacé d'insécurité. Autre exemple, dans une région méridionale au contraire : d'un rustique «*jastomà*», nous sommes remontés avec un étudiant d'origine campanienne au romanesco *biastimà* (de G.G. Belli entre autres, au début du XIX<sup>e</sup> siècle), et de là au standard *bestemmiare*, bien ancré dès lors à côté du français «blasphémer» (et du parlé «jurer», plus fréquent) –dans un registre pas très familier, double bénéfique...

#### 4 UNE LANGUE PEUT EN CACHER UNE AUTRE...

Revenons un instant sur le recueil édité par R. Allio. Dans le texte d'une lettre envoyée par un jeune berger émigré à 10 ans, après une année de cours élémentaire, à son frère Battista Campagno resté à Caraglio, par exemple, nous trouvons à partir de l'en-tête «*Carofrattelo*» (p.188) non seulement le témoignage de cet effort vers la langue normée, avec les tâtonnements dont nous avons parlé jusqu'ici, mais un bon échantillonnage de phénomènes de la linguistique historique telle qu'on l'étudie dans le passage du latin aux langues romanes. Se produisent en effet les métaplasmes habituels (agglutination, aphérèse comme dans la \**dresa*, prosthèse, syncope et épenthèse –\**demdo*, *Camapagno*...–, coupures expressives –\**cue liche chiamano*–, etc.), quelques évolutions phonétiques prévisibles (assimilation, palatalisation), et des influences de l'adstrat français, adopté d'ailleurs dans

<sup>285</sup> *Ma di paese sono di Carallio*, Alessandria, Ed. Dell'Orso, 1986.

<sup>286</sup> Ainsi, bien entendu, que des oscillations de morphosyntaxe («per *vu* dire...», 1913). Agglutination et déglutination (d'où souvent prosthèses et aphérèses), au vrai, sont parfois de simples déformations de l'écrit (diamésiques).

les formules «officielles» du paratexte (date, acheminement). Les interférences se marquent surtout au niveau lexical, para-lexical (la formule «il y a» devient \**ia* tout simplement) et orthophonique (la nasalisation : «*in fracia*»). Le caractère distinctif des doubles et des simples achève de se perdre (leur sœur *Catterina*, le *tuofrattelo*, *adio adio*, etc.), cependant qu'à l'inverse la tendance d'origine à sonoriser les consonnes sourdes semble corrigée (*iomitrovo*, par-dessus un primitif \**iomidrovo*). Dans un autre texte, on hésite souvent entre interférence et simple insécurité de l'écrit :

... o molto bisogno per *mio travaglio* le fede di nascita firmate dal perfetto.  
Perche *signate* dalla Parochia non sono buone...  
(B. Torino, de La Masque, 1909 : *lettre 118*).

Il semble littéralement, dans des cas semblables, que l'on assiste à la naissance d'une langue<sup>287</sup>. Et, faut-il le redire, trop de pédagogues risqueraient par sévérité (?) de transformer cette possible naissance en avortement...

Sans crime de lèse-majesté, ou plutôt de lèse-poésie, ces bribes d'une parole vivante recréée à partir de presque rien, nous y assistons chez des écrivains de la littérature émigrée, dans le sens plusieurs fois précisé (et lors de précédents colloques : Lausanne 1990, Paris III 1996) : d'un mot, une littérature structurellement déplacée et passée par le détour traductif. Prenons Ungaretti... ses tout premiers essais poétiques, fort modestes, se dégagent d'émotions et de drames immédiatement ressentis en Égypte ; l'éclosion soudaine, lumineuse du *Porto sepolto*, à l'enseigne de cette disparition inscrite dès le titre (le port englouti d'Alexandrie), éclate dans l'urgence et l'absolue précarité de la grande guerre ; les tâtonnements de son premier «vrai» recueil construit, *Allegria di naufragi*, se cherchent dans les deux langues à la fois, nourries de lectures et d'amitiés françaises (des amis soldats, Apollinaire, A. Salmon...), et sa première anticipation, en français, paraît à Paris durant l'hiver 1918-1919 : c'est *La guerre*, dont nous pourrions lire, très rapidement, une page.

*Voyage*  
je ne peux m'établir  
à chaque nouveau climat je me  
retrouve une âme d'antan  
en étranger je m'en détache  
revenu en naissant d'époques  
trop vécues  
  
jouir une seule minute de vie  
initiale  
  
je cherche un pays innocent

(il s'agit d'une solution alternative à celle, verticale, du premier *Girovago*, dont seul le mot «nouveau» au vers 2 sera récupéré dans la version définitive du même poème).

Le difficile dépassement de cette première saison, alors que le poète vit à Paris en immigré véritable, se fera encore dans l'expression bilingue, avec des versions concurrentes simultanées, par exemple de *Aura* en face de *Urne* ou, dans *Fine di Crono* «*Qualche grido s'allontana*» en face de «*Plus d'un cri meurt*», avant d'arriver à l'analogie poétique lointaine (et ce «lointain», plutôt reverdyen pour nous aujourd'hui, est explicitement rattaché par lui à l'expérience migratoire) de «*Aura / chiara urna*». C'est-à-dire aussi à une re-découverte de l'idiome maternel, dans lequel s'imposera à la fin sa

<sup>287</sup> Transcrivons ici quelques lignes de la lettre du jeune Campagno : «Cartonne le 11 mars 1909. // *Carofrattelo / francesco* [signe de renvoi] *sono* [corrigé sur \**sano*] *il tuofrattelo camapagno* - *i* [corrigé sur *j*] *otimando dellemie nottiisio / io mitrovoinfracia io mitrovo* [après \**san* raturé] / *bene in salute io chedo chetuanche...*». Voir un début d'analyse –surtout lexicale de ces parlars imparfaits– dans ma contribution à l'*Hommage à J. Brunet* (cit. p.165-180).

plus haute poésie<sup>288</sup>. Là encore, le bilinguisme a partie liée, en profondeur –et non comme surplus décoratif, ni bien sûr comme diglossie–, avec le fait poétique : jusqu'à, éventuellement, se résorber et disparaître en lui... Mais c'est encore (au-delà de la richesse et du refuge de ses déblocages en «langue de réserve», sur quoi il fallait insister ici) parce que certains choix proprement littéraires, et textuels, ne s'inscrivent pas *indifféremment* dans l'un ou l'autre code. D'où l'évolution possible dans la mouvance. Ungaretti renonce pour sa maturité poétique à une position excentrée, mineure, non pas parce que l'autre langue aurait été dévalorisée –un peu comme Nabokov se résignant en exil à «*a second rate brand of English*»–, mais seulement après avoir trouvé la voix qui lui appartenait en propre, c'est-à-dire avoir forgé sa poétique dans le sein d'une langue susceptible de l'accueillir tout entière. Il le fait sans voir très nettement, ainsi que l'avait compris au contraire Kafka par rapport à la tentation du yiddish, que la position «mineure» pouvait aussi présenter quelques avantages (secondaires sans doute) :

Une littérature où le talent ne fait pas de brèche ne présente pas non plus de trous par où des indifférents pourraient se glisser. Les exigences de la littérature quant à l'attention qu'on lui doit en deviennent plus impérieuses. (F. Kafka, *Journal*, 25 déc. 1911, tr. M. Robert, Grasset 1954, p.180)

Je crois que certains écrivains, dans diverses formes de bilinguisme au moins latent, ont voulu au contraire se prémunir contre de tels «trous». Au risque de rester inscrits dans une catégorie «mineure» en effet (pensons à Emilio Villa). Et que les «indifférents», dont ils se sont du moins protégés de cette manière, pourraient bien être ces utilisateurs d'un bilinguisme décoratif ou «de luxe» que nous avons évoqués plus haut.

Plutôt que de conclure, il resterait à se demander comment on peut suivre la trace *dans le texte* du changement et de l'expérience bilingue, même après leur éventuel dépassement. Cette trace serait de même nature intertextuelle –connotative en particulier– que celle de toute traversée traductive, et relèverait donc encore une fois de ce que j'appelle *effet-translation*, comme désignant à distance l'autre (potentiel) qui a fait partie de sa genèse. Dans le cas de textes fournis dans les deux langues, cet écart et cette désignation sont exhibés mieux que dans le cas de variantes intra-linguistiques, et devraient être étudiés en tant que tels. L'auteur bilingue ne fait jamais une simple auto-translation :

Non ebbe forme, nessuno ha lacrima  
Per il suo grido umano.

n'est pas, évidemment

Il n'a pas vécu. Il n'est pas mort. Personne  
N'écoute personne n'entend  
Son cri. Personne ne pleure.  
(Nella Nobili, *J'ai eu un enfant*, publié dans *Les Langues Néo-Latines*  
n° 257, juin 1986),

pas plus que «*Then I shall play with myself*» de *Malone Dies* (1979, dans *The Beckett Trilogy*) n'était : «Alors je jouerai tout seul, je ferai comme si je me voyais» du célèbre *Malone meurt* de 1971 (éd. Minuit p.10), ou le *Aura / Urne* de Ungaretti vu plus haut.

Nous serions au plus loin, enfin, des «fautes» ou des interférences de surface, et du saupoudrage décoratif –au demeurant efficace par un effet dépaysant<sup>289</sup>–, pour atteindre aux phénomènes subtils, allusifs, de type méta-littéraire : hypogrammes, selon le terme proposé dès 1979 par Riffaterre, comme

---

<sup>288</sup> Voir, d'un point de vue davantage génétique, le numéro d'hommage des *Langues Néo-Latines* pour les dix ans de sa mort (1981), puis le volume *Ungaretti entre les langues* déjà cité.

<sup>289</sup> Cf. par ex. au début de *La commedia des ratés* de T. Benacquista : «Tu me passes à côté comme l'étranger, Antonio !» (Gallimard 1991, p.12), ou encore avec une dimension méta-linguistique également caractéristique de l'effet-translation : «À Paris tu vis ? / Je ne sais pas quoi répondre, je vis à Paris, ou à Paris je vis. Les deux sont vrais.» (*id.* p.13).

le célèbre «*Uomo di pena*» ungarrettien (Homme blessé, mais aussi «homme de peine» travailleur), ou le funèbre «deviens limon» chez tel poète italo-français (mais it. *limone* «citron» ?), explicité aussitôt et projeté dans un avenir possible par :

deviens limon pour des limonades!  
jus de fruit pour les enfants futurs.

Ou encore, dans un contexte comparable, le jeu (grammatical cette fois) sur l'it. *precipitare* «tomber, se jeter en bas» dans une description de gouttes de pluie sur une vitre, qui intransitivement «plongent soudain où l'air précipite» –et une traduction italienne récente de ce passage porte bien en effet «*affondano, di botto, dove l'aria precipita*» (Naples, *Secondo tempo*, 1998). Jeu infini de renvois, de renoncements et récupérations, que seule une analyse des procédés traductifs sous-jacents permet de comprendre –et, à l'occasion, encourager. Un peu à la manière dont le titre dantesque *La Vita nova*, pour un petit livre révolutionnaire écrit en Vulgaire toscan, resterait énigmatique si l'on ne saisissait sous le «*nova*» un discret renvoi non pas au latin mais au provençal de son époque. Entre la langue morte et les formes normées, il existe donc quelque chose. La circulation idéale entre variantes de langages proches, fraternels «tout ainsi comme une petite trinité» (Lemaire de Belges), ne date pas d'hier ; la «philologie» romane comparée, non plus. Le déplacement *subi* peut alors être positivement investi, les flottements traductifs sémantisés. Une vraie pédagogie des langues vivantes –surtout pour les langues dites d'origine– aurait tout à y gagner. La parole double du *bifer bifarius*<sup>290</sup>, sa «langue fourchue» avec ses menaces et ses faiblesses, handicap ou atout, ne saurait se réaliser dans l'expression qu'en devenant consciente de cette dimension intertextuelle, qui en fait un instrument nouveau, d'une extraordinaire capacité créative. Et un antidote de l'enfermement.

Jean-Charles VEGLIANTE  
Paris III-Sorbonne Nouvelle (CIRCE)

---

<sup>290</sup> Compris au Moyen-Âge comme formé sur *bi-fari*, d'où «bi-parlant» (Cf. mon *D'écrire la traduction*, Paris, PSN, 1996<sup>II</sup>, p.24-25 et p.54).

## LE DOUBLE LANGAGE DE JULIEN GREEN

*Bilinguisme cause de schizophrénie ? Et toi alors.*  
*Dédoublement perpétuel : Le Voyageur sur la terre, Si j'étais vous*  
*et tout le reste, et l'écriture automatique...*  
Julien Green, L'Expatrié, Journal 1984-1990, Seuil, 1990.

Loin de vouloir accuser Julien Green de duplicité ou de machiavélisme, cette étude part simplement de ce constat souvent fait d'une œuvre placée sous le signe du dédoublement : Green, le romancier des corps et du désir, est aussi un biographe de Saint François, cet écrivain français devenu académicien est aussi un citoyen américain. Cet écrivain du double (avec des œuvres comme *Le Visionnaire*, ou *Si j'étais vous*) est aussi un écrivain double : à côté de l'œuvre romanesque, son *Journal* est «une œuvre en marge de l'œuvre»<sup>291</sup>. Cependant, lorsqu'on la considère dans son ensemble, l'œuvre de Green présente aussi une étonnante unité. Partie d'Amérique (le premier texte publié, *The Apprentice Psychiatrist*, est écrit en anglais ; *Mont-Cinère*, le premier roman, se situe déjà dans le Sud américain), elle y retourne dans les années cinquante avec *Moïra* et *Chaque homme dans sa nuit*, pour s'y fixer à son terme avec la trilogie du Sud (*Les Pays lointains*, *Les Étoiles du Sud*, *Dixie*). Son œuvre va vers l'Amérique ; elle va aussi vers un questionnement de plus en plus insistant sur le langage, qui s'exprime dans les volumes du *Journal*, dans les deux essais bilingues qu'il publie en 1985 (*Le langage et son double*) et en 1991 (*L'Homme et son ombre*), et dans un grand nombre d'articles et d'entretiens. Double quête, du Sud et du langage, qui confère à cette œuvre monumentale une puissante unité.

## 1 L'ÉCRIVAIN BILINGUE

Sans doute chaque écrivain est-il déjà en tant que tel bilingue : il parle sa langue maternelle et sa langue d'écrivain. À ce compte, les écrivains bilingues seraient même alors trilingues. Soulignons d'emblée que les écrivains qui sont passés d'une langue à une autre (Beckett, Nabokov, Cioran, Kundera) se distinguent d'abord par une conscience particulière de leur rapport au langage<sup>292</sup>, et à ce «langage dans le langage» qu'est le style, la littérature. On doit reconnaître par exemple que les déracinés balkaniques qui vinrent en France et choisirent la «langue de l'autre» ont tous modifié le langage de la littérature, et que «dans la France du XX<sup>e</sup> siècle, l'histoire des idées doit beaucoup aux écrivains d'origine roumaine, Tristan Tzara, Eugène Ionesco, Mircea Eliade ou Cioran, qui optèrent définitivement pour la langue de leur pays d'adoption»<sup>293</sup>. L'apprentissage de l'écriture dans une autre langue représente souvent un défi ; Cioran affirme que «cette lutte avec le français, lutte avec chaque mot, équivaut à une conquête permanente qui renouvelle tout», et «qu'adopter une langue étrangère était peut-être une libération mais aussi une épreuve, voire un supplice, un supplice néanmoins fascinant»<sup>294</sup>. Green évoque Cioran dans son *Journal*, mais c'est pour souligner ce qui le sépare de lui :

Cioran [...] dit que la langue française fut pour lui pareille à une camisole de force dont son esprit plein de fougue avait besoin. «Elle m'interdisait d'exagérer». Vis-à-vis de la langue française, ma position était autre, j'ai été amoureux d'elle dès les petites classes de Janson. À sa manière, elle chantait et se trouvait plus belle que toutes les autres. Sans effort, elle me séduisait.<sup>295</sup>

Le bilinguisme peut aussi bien révéler le besoin de l'autre langue chez l'écrivain placé entre deux cultures. À l'occasion des rencontres organisées pour le dixième anniversaire de la revue *Francofonia* à l'Université de Bologne, l'écrivain Abdellatif Laabi avouait qu'il étouffait en arabe lorsqu'il était au Maroc, qu'il étouffait en français quand il était en France. Même si le bilinguisme de Green est pour ainsi dire naturel, on retrouve chez lui ce besoin du français pour écrire. Nous y reviendrons. Alors même qu'elle peut paraître privilégiée, la position de l'écrivain bilingue n'est guère

---

<sup>291</sup> Robert de Saint Jean et Luc Estang, *Julien Green*, Seuil, 1990, p.128.

<sup>292</sup> Cioran écrit : «Dans une langue d'emprunt on est conscient des mots» (*Aveux et anathèmes*, *Œuvres*, Gallimard, coll. Quarto, p.1723)

<sup>293</sup> Luan Starova, "Faïk Konitza : une symphonie inachevée", *Konitza et Apollinaire : une amitié européenne*, L'Esprit des Péninsules, 1998, p.14.

<sup>294</sup> Cioran, *Œuvres*, Gallimard, collection Quarto, p.1740, 1746.

<sup>295</sup> Green, *Pourquoi suis-je moi ? Journal 1993-1996*, Fayard, 1996, p.284.

confortable ; sans doute parce que, comme le note Claude Esteban, le bilingue «est en perpétuelle errance, tout persuadé qu'il se veuille de ses dons d'ubiquité»<sup>296</sup>.

L'existence d'écrivains bilingues de premier plan a pour intérêt de bousculer cette idée que :

chacun d'entre nous est forgé par sa langue maternelle, qu'on y est enfermé à jamais, et que si l'on peut communiquer des informations dans n'importe quelle langue de son choix, on ne peut exprimer ses visions intimes ou ses quêtes et hésitations émotives que dans la langue maternelle, celle qui est une partie de notre être, celle qui est nous-mêmes.<sup>297</sup>

L'écrivain bilingue déstabilise nos certitudes et pose bien des questions. D'abord celle de la distinction entre une littérature «nationale» et une littérature «étrangère». Faut-il situer l'écrivain bilingue par rapport à plusieurs traditions culturelles ? Autre question redoutable : «peut-on devenir représentant d'une littérature nationale tout simplement en apprenant correctement sa langue ?»<sup>298</sup> Enfin, l'idée d'une œuvre écrite dans une langue qui n'est pas la langue maternelle de l'auteur appelle la notion d'une œuvre traduite. Avec les risques inhérents à la traduction, en particulier d'aboutir à une littérature coupée de sa véritable saveur, à un texte qui a perdu son «bouquet», ce qu'évoque Julien Gracq à partir de l'exemple de Nabokov :

Quand je lis le Nabokov critique, passe jusqu'à moi chaque fois le bienheureux désespoir qu'il ressent de ne pouvoir transmettre à l'auditeur ou au lecteur le bonheur de langue, la félicité littéraire native propre à Gogol ou à Pouchkine, le sentiment que de tels écrivains sont terrés dans leur langue, et aussi puissamment crochés en elle, des dents et des ongles, que le blaireau dans son réduit. Comme si l'esperanto – le vrai – du monde moderne : l'anglais, usé, poncé, poli, émoussé, et pour ainsi dire désodorisé par le frottement universel auquel donne lieu son usage intra, et plus encore extra fines, se coupait en même temps de toutes les saveurs irremplaçables de la langue encore en sève. À langue sans plus de terroir propre, littérature sans bouquet, comme le démontrent à l'envi les littératures hellénistiques : le sentiment m'en est venu plus d'une fois au fil des pages de tel ou tel nouvelliste anglophone, antillais, hindou, ou sud-africain. Le sentiment (qu'aucun texte, en une autre langue, ne me communiquerait aussi spontanément) qu'elles auraient pu être – tout aussi bien – une traduction.<sup>299</sup>

Le soupçon de Gracq est sérieux ; l'œuvre écrite dans une langue «non maternelle» serait-elle l'équivalent d'une traduction ?

## 2 LE CAS DE GREEN

Il faut rappeler le cadre biographique à l'origine du bilinguisme de Green : une naissance parisienne, mais un père né en Virginie, et une mère née à Savannah, en Géorgie ; et cette réflexion de Green : «Rien à faire. Gide est mort avec cette idée que j'étais né à La Nouvelle Orléans». À la maison, la mère raconte la tragique histoire du Sud ; l'enfant en parle à ses camarades d'école, à Janson de Sailly. L'un d'eux lui dira : «En somme, tu appartiens à une nation qui n'existe plus». Cette légende du Sud racontée au cours de l'enfance parisienne va donner à Green ce sentiment d'étrangeté qui ne le quittera pas. La langue maternelle, celle parlée à la maison, c'est donc l'anglais. Mais, dans la rue, à l'école, la langue que le petit Julien parle, c'est le français. Un passage de *l'Autobiographie* retrace cette situation :

---

<sup>296</sup> Claude Esteban, *Critique de la raison poétique*, Flammarion, 1987.

<sup>297</sup> Hana Voisine-Jechova, "Peut-on choisir sa langue ?", *Revue de littérature comparée*, 1995, n°1, p.5.

<sup>298</sup> Hana Voisine-Jechova, p.7. Voir aussi le remarquable article intitulé "La langue souterraine", dans le même numéro, p.39-54.

<sup>299</sup> Julien Gracq, *Carnets du grand chemin, Œuvres complètes*, Pléiade, T. II, p.1070.

Au Lycée, aucune erreur possible, j'étais en France. J'avais pour ancêtres les Gaulois et mon année terrible était 1870. Toutes les idées qu'on pouvait me faire entrer dans la tête passaient par ce langage dont j'aimais instinctivement le son, mais nous savons que rien n'est simple : la rue de la Pompe était mon océan Atlantique. Je n'avais qu'à traverser et monter au deuxième étage pour me trouver dans une autre partie du monde. Au salon, le New York Herald traînait sur la housse à fleurs du canapé et ma mère me demandait en anglais si j'avais bien travaillé. Jamais nous n'échangeâmes un seul mot dans une autre langue que celle-là. Par un élan de tendresse, elle me serrait contre elle en m'appelant «mon petit Français», mais à d'autres moments et non sans inquiétude, elle demandait à mon père : *Crois-tu qu'il perdra jamais son accent* ?<sup>300</sup>

En 1919, invité par son oncle maternel à passer quatre ans à l'Université de Virginie à Charlottesville, Green retrouve «la patrie de sa mère». Pendant les vacances, c'est à Savannah, «la ville forêt» que le neveu d'Europe vient habiter, chez son oncle et sa tante. C'est en Virginie qu'il écrit son premier texte, une nouvelle, *The Apprentice psychiatrist* : c'est en anglais que Green commence sa vie littéraire. Rentré en France, il publie ses premiers romans : *Mont-Cinère*, *Adrienne Mesurat*. Les Français sont intrigués : comment peut-on être Américain et écrire en français ? Green qui n'a cessé de répéter qu'il était Américain, que sa patrie était le Sud, a pourtant choisi d'écrire en français et de vivre à Paris. Comme l'a noté Wolfgang Matz, «c'était décider de vivre dans l'étrangeté, choisir délibérément de se maintenir dans la non-identité, dans l'intervalle entre deux cultures et entre deux langues. Et sans doute était-ce la condition fondamentale de sa puissance créatrice»<sup>301</sup>. Ainsi, quand Green retourne vivre cinq ans aux États-Unis, de 1940 à 1945, il se remet à écrire naturellement en anglais (*Memories of Happy Days*), mais il n'écrit pas de roman pendant cette période. Aussi peut-on «se demander si cet écrivain bilingue n'avait pas, pour créer, véritablement besoin du français et de l'environnement français, autrement dit de la dichotomie entre l'étranger et la patrie»<sup>302</sup>. Après guerre, rentré en France, Green se remet à écrire en français, mais des romans qui ont souvent pour cadre l'Amérique : c'est le cas de *Moïra*, de *Chaque homme dans sa nuit*, des *Pays lointains*, des *Étoiles du sud*.

### 3 LES ENJEUX DU BILINGUISME CHEZ GREEN

Green n'a cessé d'évoquer dans son œuvre son expérience du bilinguisme ; de nombreux passages de son *Journal*, le Discours de 1951 à l'Académie de Belgique, plusieurs entretiens, et surtout deux essais bilingues, *Le Langage et son double* et *L'Homme et son ombre*, développent une ample réflexion sur les problèmes que soulève cette faculté de pouvoir s'exprimer dans deux langues, sur les enjeux relatifs à cette appartenance à deux cultures.<sup>303</sup> *Le Langage et son double* réunit ainsi des textes écrits par Green entre 1923 et 1975, dans l'une ou l'autre langue, et tous traduits par l'auteur lui-même. L'ouvrage, publié en 1985, qui apparaît comme une célébration, une apologie du bilinguisme, rassemble les quatre formes de la traduction :

traduction de soi-même d'une langue dans l'autre dans les deux sens, et traduction d'un autre auteur français en anglais (Péguy, Barrès) ou anglais en français (Blake, Keats). Que ce soit par le même traducteur est un cas unique, car la plupart des auteurs bilingues ne se traduisent en général que dans un sens, comme

---

<sup>300</sup> Green, *Partir avant le jour, Autobiographie, Œuvres complètes*, T. V, passage cité par Giovanni Lucera, dans sa préface au livre de Green, *Le langage et son double*, Éditions de la Différence, 1985, p.9-10.

<sup>301</sup> Wolfgang Matz, *Julien Green. Le siècle et son ombre*, Gallimard, Arcades, 1998, p.21.

<sup>302</sup> Wolfgang Matz, p.98.

<sup>303</sup> Ces enjeux ont déjà fait l'objet de plusieurs études ; les principaux textes consacrés à cette question sont ceux de Giovanni Lucera, "Un Américain à Paris", préface *au Langage et son double*, Éditions de la différence, 1985, «Qui est qui», préface à *L'Homme et son ombre*, Seuil, 1991 ; de F. Israël : "Julien Green : bilinguisme et traduction", in *Julien Green*, Actes du colloque international de Lyon, Université Lyon III, 1989 ; de Jean-Pierre E. Frayssinhes, "Une sorte de merle blanc", in *Julien Green, Littératures contemporaines*, n°4, Klincksieck, 1997.

c'est le cas de Beckett [...] ou de Nabokov [...]. Plus remarquable encore le fait que plusieurs de ces textes ont précisément pour sujet le langage ou la traduction.<sup>304</sup>

Le titre même du premier recueil bilingue de Green est traduit et devient en anglais *The Language and its shadow* (mot à mot, le langage et son ombre), comme s'il préparait le second recueil d'essais bilingues, *L'Homme et son ombre*, dont le titre, lui, n'est pas traduit en anglais. Ce second recueil regroupe des textes des années américaines de Green, textes consacrés aux problèmes de l'écriture et de la création littéraire. Il faut aussi souligner que ce recueil est un retour aux sources, au premier texte publié par Green à vingt ans à l'Université de Virginie en anglais (*L'Apprenti psychiatre*) et dont il donne enfin la traduction en français. La réflexion de Green sur le bilinguisme n'a donc rien de théorique ; elle s'enracine dans l'expérience vécue. Et les problèmes sur lesquels cette réflexion débouche (le thème du dédoublement, la comparaison des deux langues, le statut de la traduction) sont ainsi toujours rattachés à l'énigme de l'œuvre et de la vie de l'écrivain.

### 3.1 Le dédoublement.

Tous les critiques ont souligné le lien entre le bilinguisme et la thématique du double, essentielle dans l'œuvre de Green. Bien des personnages de Green font l'expérience du dédoublement et sont décrits comme des «étrangers à leur propre action, qui deviennent en quelque sorte eux-mêmes leur propre double»<sup>305</sup>. Green lui-même évoque à plusieurs reprises cet autre, ce double mystérieux qui écrirait ses romans : «mes livres sont écrits par quelqu'un que je ne connais pas et que je voudrais bien connaître», avait-il déclaré à Klaus Mann. Giovanni Lucera rappelle à juste titre que Green «ne cessera de parler de ce double, de cette ombre qui, au lieu de rester fidèlement attachée à son corps comme c'est le métier de toute ombre, deviendra indépendante, mais sans le quitter toutefois comme celle de Peter Schlemihl»<sup>306</sup>. La clé de ce lien profond entre bilinguisme et dédoublement est sans doute à rechercher dans l'hypothèse que Jean-Pierre E. Frayssinhes discerne au plus profond de l'œuvre de Green, à savoir que :

une structuration d'emblée binaire de la faculté de parler prédispose l'être ainsi constitué à ne pas s'enliser dans son propre discours, fût-il intérieur, à ne jamais le confondre avec le réel qu'il vise, mais qui le déborde de tous côtés, dans l'espace et dans le temps. À tout instant, une autre description serait possible.<sup>307</sup>

### 3.2 La comparaison des deux langues.

L'écrivain bilingue peut opter à sa guise pour l'une ou l'autre langue qu'il maîtrise. Aussi doit-on s'attendre de sa part à des justifications liées aux mérites et aux limites de chaque langue. Une notation du *Journal* de février 1931 avouait la préférence de Green, jeune romancier, pour le français :

J'ai beau avoir appris l'anglais dans mon enfance et n'avoir jamais cessé de le parler depuis, je ne puis écrire en cette langue sans me dire que j'essaie de mettre un vêtement qui n'est pas fait pour moi ; ce vêtement me gêne et j'ai conscience de le porter moins bien qu'il ne faudrait. C'est un uniforme qui me serre. Ma robe de chambre, mon costume de tous les jours, celui dans lequel je me sens heureux et libre, c'est le français.<sup>308</sup>

Pourtant cette revendication du français comme langue de la liberté –peut-être parce que ce n'est pas la langue de la mère– n'empêche pas Green de stigmatiser aussi les limites du français, par exemple dans un réquisitoire contre les traductions en français de la poésie de langue anglaise ou des psaumes de l'hébreu :

---

<sup>304</sup> Robert de Saint Jean et Luc Estang, *Julien Green*, Seuil, 1990, p.134.

<sup>305</sup> Wolfgang Matz, p.86.

<sup>306</sup> Giovanni Lucera, "Qui est qui ?", introduction à *L'Homme et son ombre*, Seuil, 1991, p.8.

<sup>307</sup> Jean-Pierre E. Frayssinhes, "Une sorte de merle blanc", p.234.

<sup>308</sup> *Les années faciles, Journal 1926-1934*, Pléiade, T. IV, p.94.

Le français, cette langue parfaite, *aplatit* la poésie dès qu'elle essaie de la traduire de l'anglais, de l'allemand et même de l'italien. La raison : toutes ces langues chantent, et le français ne chante plus depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Baudelaire seul et Rimbaud... Mais de Keats en français, par exemple, il ne reste qu'une froide coupe de marbre. De Poe, *Le Corbeau* traduit est à pleurer. Tous les psaumes en français sont difficiles à dire, leur froideur se communique. Où sont les cris, les larmes, les grands rugissements de l'hébreu ? Une traduction de Keats : on croit toucher du doigt le front glacé d'un mort.<sup>309</sup>

Le français ne chante plus ; n'est-ce pas là le reproche le plus grave que Green puisse adresser à la langue dans laquelle il compose pourtant son œuvre d'écrivain ? Le français est donc à l'opposé de l'idéal greenien de la musique<sup>310</sup>, que l'anglais, associé pour toujours à la voix maternelle, permet peut-être d'approcher. Green ne manquera pas d'opposer le français à l'anglais, quand il déclare en 1985, après la publication du *Langage et son double*, à Nicole Zand :

Le français est une langue pauvre, qui a été ruinée au XVII<sup>e</sup> siècle ; elle a fait une mauvaise affaire. Elle était d'une richesse surabondante, avec Rabelais et les poètes de cette époque ; et sont arrivés ces messieurs qui ont mis de l'ordre : Descartes, Boileau, Malherbe. C'est regrettable et, en même temps, c'est admirable de voir ce que le français peut faire avec une langue aussi peu abondante. Ce qui m'a frappé quand je suis arrivé en Amérique et que j'ai étudié la littérature anglaise, c'est la surabondance. En anglais, on est presque gêné par le choix des mots qui s'offrent à vous, par poignées, mais en français il faut chercher. C'est ce qui fait la beauté du français : le mot juste.<sup>311</sup>

Enfin, cette attention portée au génie propre à chaque langue a sans doute rendu Green sensible à leur destin : aussi revient-il souvent sur ce qu'il croit être le déclin du français. «La langue française se conduit comme une grande dame qui a connu des jours meilleurs et va quémander sa nourriture aux voisins en apparence prospères», déclare-t-il dans *L'avenir n'est à personne*<sup>312</sup>...

### 3.3 La critique de la traduction.

Green évoque souvent ce que Giovanni Lucera appelle «la difficulté de franchir ce mur du son qu'est la musique d'une langue pour devenir la musique d'une autre langue»<sup>313</sup>. Dans une conférence de 1943, revenant sur sa première expérience d'écriture d'un livre en anglais, Green développait déjà son «grief» contre les traductions :

Le grief que j'ai contre les traductions est précisément qu'elles prennent, si je puis dire, cet instrument qu'est la langue française, ou la langue anglaise ou la langue allemande ou la langue russe, et qu'elles en jouent faux. N'avez-vous jamais éprouvé de la gêne en lisant une traduction et n'êtes-vous pas de cette opinion que votre gêne est analogue à la gêne que procure un instrument accordé trop haut ou trop bas ? Prenez les meilleures traductions possibles. [...] À notre plaisir, qui est très vif, en les lisant se mêle une vague irritation, une sorte d'impatience qui est due au fait que derrière le voile du français ou de l'anglais respire une pensée étrangère ; il y a comme une protestation du contenu contre le contenant, un désaccord perpétuel,

---

<sup>309</sup> *L'Expatrié, Journal 1984-1990*, Seuil, 1990, p.346.

<sup>310</sup> De même, la voix de la mère, en anglais, «chante» dans la mémoire de Green.

<sup>311</sup> *Le Monde des Livres*, 20 septembre 1985.

<sup>312</sup> *L'avenir n'est à personne*, p.182. Voir aussi p.193, et son Discours de réception à l'Académie Française, Pléiade, T. III, p.1498-1499.

<sup>313</sup> Giovanni Lucera, "Un Américain à Paris", préface au livre de Green, *Le langage et son double*, 1985, p.18.

désaccord que, du reste, certains connaisseurs goûtent extrêmement, de même qu'une série de dissonances peut plaire à une oreille délicate.<sup>314</sup>

Traducteur lui-même de ses propres textes, Green reconnaît qu'il se heurte à bien des difficultés ; le 25 juillet 1940, il note :

Je recopie en la traduisant en anglais la relation de ce que j'ai vu en juin 1940, mais ce travail est d'une lenteur pénible. La langue anglaise ne provoque jamais en moi ce désir de perfection littéraire que me donne le français et j'ai le sentiment de l'écrire d'une main qui tremble toujours de faire dévier la phrase.<sup>315</sup>

Green va plus loin : l'anglais ne lui procure pas le «désir de perfection littéraire», et il avoue ce qu'il faut bien appeler un manque d'assurance stylistique en anglais. Dans un des derniers volumes de son journal, *L'avenir n'est à personne* (Journal 1990-1992), il évoquera à nouveau et à plusieurs reprises les problèmes de traduction. D'abord ceux posés par son œuvre : pour la traduction anglaise des *Pays lointains* :

le vrai problème a été d'angliciser la traduction fidèle, mais parfois trop littérale de la traductrice. [...] J'ai eu le sentiment de ce qu'eût été mon œuvre entière si je l'avais conçue dans la langue de ma mère au lieu de céder à l'irrésistible attrait de la langue française. Une autre difficulté attendait le traducteur anglais et celle-là était au moins aussi grave que celle de la qualité du style : *Les Pays lointains* ont été écrits pour un public français qui n'est pas au courant de certaines particularités de la vie quotidienne dans une plantation du Sud en 1850...<sup>316</sup>

Ensuite les problèmes de traduction posés par d'autres œuvres :

On trouve dans la Pléiade une traduction de *Our mutual friend* de Dickens sous le titre *Notre ami commun*. Magnifique exemple du problème de la traduction quasi impossible dans certains cas. On peut dire *notre ami commun* en France, mais *our common friend* en Angleterre eût fait beaucoup rire.<sup>317</sup>

Au cœur de toutes ces réflexions sur la traduction, Green verra en Gide la figure même du mauvais traducteur, insensible précisément à la part de la musique dans la langue. Pour Green, Gide «est devant le texte de Shakespeare comme un sourd devant une partition. Le sourd lit, mais il n'entend pas la musique qu'il a sous les yeux. Gide comprend le sens des mots, mais il ne saisit pas le bruit de la phrase anglaise.»<sup>318</sup> Dans le procès fait aux traductions de Shakespeare par Gide, Green rejoint la conception de Meschonnic qui voit dans le rythme la loi même de la traduction.

Dans le dernier volume publié de son journal (*Pourquoi suis-je moi ?*), Green affirme que :

le désastre de Babel n'a jamais été réparé. Il n'existe pas d'équivalent parfait d'une langue dans une autre. Shakespeare intraduisible à jamais ou presque. La langue universelle idéale est la musique, mais chacun de nous entend sa musique, celle de son monde individuel, et tous ensemble nous entendons la langue parfaite qui dit tout à chacun de nous séparément.<sup>319</sup>

---

<sup>314</sup> Green, "Mon premier livre en anglais", Conférences et discours, Pléiade, T. III, p.1437.

<sup>315</sup> *Devant la porte sombre*, Journal 1940-1942, Pléiade, T. IV, p.521.

<sup>316</sup> *L'avenir n'est à personne*, Journal 1990-1992, Fayard, 1993, p.47.

<sup>317</sup> *L'avenir n'est à personne*, p.80. Voir aussi, par exemple, dans *L'Expatrié*, Journal 1984-1990, Seuil, pp.522-523 : "Problèmes de traduction".

<sup>318</sup> *Le miroir intérieur*, Journal 1950-1954, Pléiade, T. IV, p.1175.

<sup>319</sup> *Pourquoi suis-je moi ?* Journal 1993-1996, Fayard, 1996, p.255. Voir aussi p.124 : «Sonate de Brahms. Cette musique ne veut rien dire, mais il fallait qu'elle le dit. Tout le problème du langage humain me paraît être là. Les mots en foule expriment péniblement quelque chose, alors que la musique nous livre le secret de l'inexprimable. Nous vivons sous le lourd héritage de Babel».

Pourtant, et c'est bien là l'essentiel, l'écrivain bilingue est à sa manière un défi à ce «désastre de Babel», comme l'a noté Giovanni Lucera :

par opposition avec la Babel ayant engendré la confusion, l'écrivain bilingue construit d'une langue à l'autre une sorte de Babel souterraine, comme s'il creusait pour retrouver non pas la langue d'origine, mais la conscience d'une unité secrète endormie sous des siècles d'incompréhension.<sup>320</sup>

#### 4 DE LA LANGUE MATERNELLE À LA VOIX DE LA MÈRE

Dans un texte intitulé "D'où viennent mes pays lointains", Green justifiait ainsi son projet des *Pays lointains* :

En 1933, au cours d'un de mes voyages en Géorgie, l'idée d'écrire un livre sur le Sud s'empara de mon imagination. Je voyais comme chaque fois Savannah par les yeux de ma mère et chaque fois, j'étais de nouveau à ses genoux, un soir d'hiver, rue de Passy, à l'écouter au coin du feu décrire les roses et les camélias qu'on cueillait là-bas à Noël. Sa voix, cette voix du Sud aux intonations si particulièrement douces, chantait encore dans mon souvenir et c'était cette voix que je voulais entendre dans un livre.<sup>321</sup>

La voix de la mère «chante» : ce langage est une musique, c'est-à-dire pour Green, ce qui dépasse le langage humain, ce qui permet d'atteindre l'inexprimable. La dernière œuvre a donc pour mission de retrouver la mère, de faire entendre la voix de celle qui eut cette influence considérable : «elle m'a communiqué la foi chrétienne, m'a donné la langue anglaise, le goût de la littérature»<sup>322</sup>.

Évoquant Savannah, «la ville des arbres», qui est aussi la ville de la mère, dans un article publié dans le *Figaro* en 1946, Green se demandait déjà : «N'est-ce pas le pays des voix plus douces ?»<sup>323</sup> À plusieurs reprises, il souligne dans son œuvre le parler alanguiné et la douceur des voix du Sud. Les «Pays lointains» sont peut-être d'abord ceux de la douceur des voix. D'où l'expérience d'Elizabeth qui «connut par avance la nostalgie du Sud. La douceur de ses voix, le mystère de ses forêts ténébreuses et les senteurs exquises de ses jardins féeriques, de tout cela passait quelque chose en elle»<sup>324</sup>. Et, lorsque dans ses dernières années, au cours d'un entretien avec M. Assayas, Green revient une nouvelle fois sur son bilinguisme, c'est encore pour l'associer à cette voix maternelle :

Je n'ai écrit en anglais que de 1919 à 1922 à l'Université, et de 1940 à 1946 pendant la guerre, car on écrit dans la langue qui est parlée autour de vous, si c'est votre langue. Comme je suis bilingue, cela m'est d'autant plus naturel. Cependant, la voix de ma mère, je l'entends toujours. Il me suffit de fermer les yeux et d'écouter.<sup>325</sup>

En définitive, l'œuvre de Green a peut-être pour but de rejoindre par l'écriture d'une grande fresque du Sud cette langue maternelle restée largement silencieuse, peu utilisée par l'écrivain, de faire entendre à nouveau par la magie de la littérature la voix chère entre toutes et désormais irréversiblement muette.

#### 5 UNE SCHIZOPHRÉNIE MAÎTRISÉE

---

<sup>320</sup> Giovanni Lucera, "Un Américain à Paris", p.20.

<sup>321</sup> *D'où viennent mes pays lointains*, Pléiade, T. VII, p.1689. Ce texte fait écho à ce passage de *l'Autobiographie* évoquant la voix de la mère : «Souvent elle nous parlait du pays lointain, le Sud, où elle avait passé sa jeunesse, et nous nous promenions avec elle dans des avenues bordées de magnolias géants, où tout sentait bon, où l'air était tiède à Noël. Je saisisais quelques mots et me sentais heureux [...] J'écoutais ces phrases qui se déroulaient au-dessus de ma tête comme des banderoles» (*Partir avant le jour*, Pléiade, T. V, p.669).

<sup>322</sup> "Julien Green : l'histoire d'un sudiste", Pléiade, T. VII, p.1717.

<sup>323</sup> *Œuvres complètes*, Pléiade, T. II, p.1152-1153.

<sup>324</sup> *Œuvres complètes*, Pléiade, T. VII, p.504-505.

<sup>325</sup> *Œuvres complètes*, Pléiade, T. VIII, p.1316.

Julien Green est un «bilingue de naissance» ; à ce titre, il n'a rien de commun avec les autres grands écrivains bilingues du XX<sup>e</sup> siècle (Beckett, Cioran, Kundera ou Nabokov). C'est cette variété particulière de bilinguisme, ce bilinguisme naturel, qui permet à Green de répondre de manière originale aux problèmes que pose généralement l'écartèlement entre deux cultures et deux pays. C'est peut-être aussi ce qui lui permet d'appeler le bilinguisme «l'aptitude à une schizophrénie maîtrisée».

5.1 Sans doute le bilinguisme de Green est-il d'abord une des dimensions de ce pont, de cette passerelle entre l'Amérique et la France, que l'œuvre ne va cesser de construire, réussissant, à mi-chemin entre le réel et l'imaginaire, à maintenir une sorte d'équilibre vertigineux entre le monde mythique des ancêtres et le lieu de la naissance. Cette œuvre monumentale (huit volumes de la Pléiade) et désormais achevée (quand j'ai prononcé ma communication, Green était encore vivant, à l'heure où je rédige la version écrite de mon étude, Green vient de nous quitter) a pour socle fondateur le choix du français : «j'ai choisi le français», déclarait encore Green à Nicole Zand le 20 septembre 1985 dans *Le Monde*. Est-ce un pari de rupture avec la langue de la mère ? Est-ce une forme de fidélité à «cette première fois dont nous avons perdu le souvenir» ?

Un jour, une heure, une minute dans un passé immémorial, le français a merveilleusement bourdonné pour la première fois à nos oreilles inattentives et nous ne savions pas que ce bruit magique nous accompagnerait jusqu'aux derniers jours, portant nos rêves, nos espoirs, toute notre douleur et toute notre joie.<sup>326</sup>

Mais cette œuvre écrite en français, et qui est devenue l'une des plus importantes de la littérature française de ce siècle, va vers l'Amérique, un peu comme celle de Giono va vers l'Italie, pays du père. Et ce retour à l'Amérique, avec la trilogie du Sud, exprime le désir d'un retour à la voix de la mère, qui «chante» dans la mémoire du fils.

5.2 L'expérience du bilinguisme mène aussi Julien Green vers une constante interrogation sur le langage, vers une réflexion sur l'inexprimable, sur les limites du langage humain, sur la supériorité de la musique. «Aucun mot ne peut en donner une idée, parce que le langage humain est un grand blessé»<sup>327</sup>, n'hésitait pas à affirmer Green dans son journal. D'où ces scènes d'aveu impossible, dans *Sud* ou dans *Moïra*, ces épisodes où le personnage ne peut pas dire ce qu'il voudrait dire, et qui sont peut-être les sommets de l'œuvre<sup>328</sup>. Jean-Pierre E. Frayssinhes a montré dans une récente étude que «la réflexion sur le bilinguisme peut conduire à se faire une meilleure idée de ce que Julien Green, avec tant d'autres, sent et croit réel, ce qu'il nomme l'inexprimable»<sup>329</sup>. Quant à la «pulsion autotraductrice» de Green dans ses dernières années, on ne peut guère contester qu'elle marque la volonté de faire coïncider ses deux appartenances, d'unifier l'homme et son ombre. Schizophrénie maîtrisée, quête de l'unité, «Babel souterraine» dont parle Giovanni Lucera.

5.3 Le bilinguisme permet enfin d'approcher le mystère du style de Green, ce style sobre, neutre, qui fait dire à un critique que :

quand il écrit dans une langue, Julien Green fait déjà comme s'il s'autotraduisait, d'où le côté souvent froid, parfois terne, de son style, d'où aussi sa force. Force brutale du constat dépourvu de lyrisme, hallucination et folie d'autant plus terrifiantes que ce style blanc n'interpose aucun écran entre le lecteur et ses personnages.<sup>330</sup>

---

<sup>326</sup> Discours de réception à l'Académie française, Pléiade, T. III, p.1500-1501.

<sup>327</sup> *L'avenir n'est à personne*, Journal 1990-1992, Fayard, 1993, p.187.

<sup>328</sup> Voir la première scène du troisième acte de *Sud*, l'aveu impossible de Ian Wiczewski à Éric Mac Clure, Pléiade, T. III, p.1068-1069.

<sup>329</sup> Jean-Pierre E. Frayssinhes, p.234.

<sup>330</sup> Christophe Mercier, *Commentaire*, 52, Hiver 1990-1991, p.847.

On ne saurait imaginer que le style de Green ne doive rien à cette «interaction de deux langues qui se compensent et se tiennent mutuellement en respect» ; comme l'écrit magnifiquement Jean-Pierre E. Frayssinhes :

sans l'espèce d'apesanteur créée par la coprésence de ces deux langues, par leur disponibilité simultanée, Julien Green serait-il parvenu d'emblée à cette écriture limpide qui aura bientôt raconté un siècle entier sans qu'aucun de ses désordres ne l'altère, ni ne la souille ?<sup>331</sup>

Comment ne pas reconnaître dans l'alchimie du bilinguisme la source de ce style si particulier ?  
Comment ne pas reconnaître dans le bilinguisme de Green, une des clés de sa poétique ?

André-Alain Morello  
Université de Toulon et du Var

### **AUTRES LITTÉRATURES BILINGUES**

---

<sup>331</sup> Jean-Pierre E. Frayssinhes, p.237-238.

ARP ARTISTE, AUTOTRADUCTEUR

Réfléchissant sur sa réaction en lisant différentes versions de la Bible, l'écrivain franco-américain Julien Green relève l'un des problèmes fondamentaux que pose toute traduction : «J'étais comme un homme en présence de plusieurs portraits supposés de la même personne et qui ne peut voir de ressemblance entre eux».<sup>332</sup> Comme Green le constate, la situation est d'autant plus problématique que, de toutes ces versions vénérées, aucune n'est, *stricto sensu*, originale. «Nos livres sacrés (la Bible est un livre au pluriel) sont des livres d'emprunt».<sup>333</sup> Chez des auteurs bilingues, la question d'autorité est encore plus ambiguë : pour Green, s'essayant à rendre en anglais un livre qu'il avait commencé en français, «la ressemblance entre ce que j'écrivais maintenant en anglais et ce que j'avais écrit en français était si petite qu'on aurait pu douter que ce fût du même auteur.»<sup>334</sup>

C'est bien ce sentiment d'une identité multiple que nous ressentons devant la poésie d'Arp. La réception de son œuvre semble pourtant refléter moins une polyvalence créatrice qu'un manichéisme réducteur : selon qu'on est français ou allemand, historien de l'art ou littérateur, on connaît Arp, poète dadaïste, ou Arp, sculpteur à la Henry Moore, mais rarement les deux. L'œuvre arpienne est, à première vue, tout aussi divisée que ses deux prénoms le suggèrent.<sup>335</sup> Né en 1886 dans une Alsace annexée par Bismarck quelques quinze ans auparavant, Arp démontre un plurilinguisme rare, même dans le contexte d'une région frontalière : rare, puisque la tension entre la population largement francophone et dialectophone et la langue allemande imposée par les conquérants en 1871 y jouait plus souvent le rôle d'arme nationaliste que de médiateur entre les deux côtés du Rhin. Arp a maîtrisé très tôt les trois langues parlées dans la région, qu'il employait avec une facilité égale, mais à différentes fins : à part quelques premiers poèmes rédigés en alsacien, le dialecte est resté pour lui un langage strictement oral, tandis que sa vocation poétique reposait autant sur l'allemand, langue officielle en Alsace sous l'empire allemand, que sur le français qu'il avait appris à la maison, et dont il a redécouvert la beauté convulsive en fréquentant les cercles surréalistes à Paris pendant les années vingt.

Selon André Breton, la contribution d'Arp au mouvement Dada se définit surtout pour son rôle de médiateur entre deux cultures et deux langues :

Le trait d'union entre l'esprit de Max Ernst et celui de Tzara est fourni par Arp, qui a passé la guerre à Zurich avec ce dernier. [...] Ce qui nous importe, c'est que le même courant se dessine dans les deux pays qui étaient hier ennemis. Il ne saurait à nos yeux trouver meilleure justification de lui-même.

C'est, je le répète, la convergence de ces lignes qui décide de mon adhésion au «mouvement Dada».<sup>336</sup>

Breton, pour sa part, a contribué à cet acte de médiation en traduisant avec Tristan Tzara des extraits de poèmes d'Arp qu'il a publiés dans sa revue *Littérature*. Ce sont ces traductions qui ont paru dans les œuvres complètes d'Arp en français, mais il faut chercher dans les notes bibliographiques pour savoir qu'il s'agit de traductions plutôt que de textes d'Arp. L'insertion de ces traductions dans le recueil sans qu'il soit fait mention de leur provenance est d'autant plus surprenante que Marcel Jean, l'éditeur du recueil, nous informe que «ces "traductions" sont plutôt des adaptations d'après une traduction littérale de l'allemand» (JE, 631). En outre, les œuvres complètes contiennent d'autres textes de la même époque qui, eux, sont bien d'Arp, comme son «manifeste du crocodarium dada», qui parut lui aussi dans la revue *Littérature* en 1920.

Le lecteur de l'œuvre française d'Arp qui s'intéresse à son style poétique risque d'être pris au dépourvu par cette absence de différenciation entre les textes écrits par Arp et ceux écrits par d'autres écrivains : après tout, la traduction faite par l'auteur lui-même n'est-elle pas la plus *authentique* des deux ? En plus, dans ce cas concret, le texte de Breton et Tzara est encore plus loin de l'original, puisque cette «traduction» n'en est pas une au sens strict du terme.

---

<sup>332</sup> Julien Green, "La Traduction et le «champ des Écritures»", *Le Langage et son double*, Paris, 1987, p.185.

<sup>333</sup> *Ibidem*, p.179. Green rappelle que même le texte hébreu «original» est une reconstitution de la tradition orale.

<sup>334</sup> Julien Green, "Une Expérience en anglais", *Le Langage et son double*, p.175.

<sup>335</sup> Pour les textes en français, voir Jean Arp, *Jours Effeillés : poèmes, essais, souvenirs 1920-1965*. Préface et notes de Marcel Jean, Paris, 1966. (Désormais JE). Les poésies en allemand ont été recueillies dans Hans Arp, *Gesammelte Gedichte* (3 tomes), Zurich et Wiesbaden, 1963, 1974, 1984. (Désormais *Gedichte*).

<sup>336</sup> André Breton, *Entretiens 1913-1952 avec André Parinaud*, Paris, 1952, p.55.

Comment expliquer une telle désinvolture chez un poète bilingue, une telle acceptation de la désacralisation de son œuvre originale ? Il serait trop facile, et sans doute faux, d'attribuer cette attitude au caractère gratuit de l'esprit dada, selon lequel *aucun* énoncé n'a de valeur esthétique. Car, comme son collègue Hugo Ball l'a constaté,<sup>337</sup> Arp était de loin le dadaïste le plus créatif, le moins anarchiste, comme en témoignent sa recherche de l'absolu à travers les formes rectilignes de ses premiers collages et sa pratique de travailler sur un seul texte pendant plusieurs années.

Avant de tenter une analyse des méthodes qu'Arp emploie en traduisant ses propres poèmes allemands en français, une première constatation s'impose : même quand il se limite à une seule langue, le texte chez Arp est souvent pluriel. Rejetant la notion selon laquelle un poème publié est une entité fixe, définitive, faisant autorité sur toute autre version, Arp confère à son œuvre plastique et poétique une fluidité organique qui provient de la coexistence de plusieurs variantes sans distinction hiérarchique. C'est ainsi que l'œuvre arpienne anticipe ce qu'Umberto Eco, faisant allusion à un lignage qui relie Monet à l'art informel, définit comme «la fécondité d'une indétermination».<sup>338</sup>

Dans ce contexte, il convient d'examiner un texte publié pour la première fois en allemand dans l'anthologie *Dada* en 1919 (voir Annexe). Un an plus tard, Arp publia une deuxième version sans variantes lexicales, mais en vers. En 1923, une troisième version parut dans la revue berlinoise *Der Sturm* : cette fois-ci, le texte contient des majuscules et de la ponctuation. Une quatrième version avec variantes parut en 1953 dans le recueil rétrospectif *wortträume und schwarze sterne*, et une cinquième, légèrement différente encore, en 1963 dans les œuvres complètes en allemand, publiés par Marguerite Hagenbach et Peter Schifferli en collaboration avec Arp. Cette dernière version contient des signes de ponctuation, mais contrairement à celle de 1923, supprime les majuscules.

Les deux versions françaises qu'Arp a faites à base de ce même texte méritent également notre considération : la première parut en 1930 dans la revue *Bifur*, et la deuxième fut publiée en 1946 dans le recueil *Le siège en l'air*. Pour frustrer les efforts du bibliographe désireux de replacer cette chaîne d'ouvrages dans un ordre chronologique, ce texte est présenté sous un nouveau titre, non plus comme un poème court, mais comme une partie d'un long poème intitulé «chair de rêve». Cette métamorphose renverse non seulement la chronologie, mais aussi la hiérarchie qui distingue normalement l'original de toute version postérieure, car le titre même porte la date «1915», comme s'il s'agissait de quelque prototype du premier texte allemand publié en 1919.

Avant de considérer les implications de ces dates pour l'œuvre arpienne, je me propose d'analyser la stratégie du poète vis-à-vis de l'adaptation de ses textes. Prenons d'abord la version publiée en 1919 (voir Annexe, A.1). En allemand, tout substantif doit commencer par une majuscule ; or, l'absence totale de cette marque est non seulement frappante d'un point de vue typographique, mais crée aussi un plus grand degré de polysémie ; l'ambiguïté est d'autant plus riche que la terminaison [-en] dénote non seulement l'infinitif mais aussi souvent les substantifs au pluriel, ainsi que la plupart des substantifs au datif. De cette manière, la fonction grammaticale des mots «peitschen», «knallen», «bergen», «pauken», «trommeln» entre autres devient ambiguë ; le contexte et l'ordre des mots permettent d'en déterminer le sens, mais certains restent ambigus.

Sans doute l'aspect le plus radical de ce texte est l'absence de signes de ponctuation, ce qui rend la syntaxe fluide et indéterminée. Loin d'être un simple caprice typographique, ce trait influence dans une large mesure notre rôle en tant que lecteurs. Il faut ajouter cela au choix de prose continue. Conservant une parataxe implicite –car nous *imaginons* les points finaux– les syntagmes se chevauchent, proposant une multitude de lectures, élargissant le champ de possibilités interprétatives.

Prenons à titre d'exemple les deux dernières lignes : «gewitter pauken und trommeln bespringen die ohren des esels flügel streifen blumen quellen regen sich in den augen der eber.» Plusieurs lectures coexistent : d'abord, on peut se demander si «gewitter pauken und trommeln bespringen» doit se traduire «des orages, des tambours et des timbales couvrent les oreilles des ânes» ou «des orages jouent et battent des tambours [et] couvrent les oreilles des ânes» ; de manière analogue, le syntagme suivant, selon qu'on met une césure après «esel» ou après «flügel», peut se lire «les oreilles des ânes» ou «les oreilles des ailes d'âne». La dernière partie du texte est tout aussi ouverte : «flügel streifen blumen quellen regen sich» se laisse traduire de diverses façons plus ou moins surréelles :

- (i) «des ailes, des patrouilles des fleurs, des sources bougent»
- (ii) «des ailes touchent des fleurs, des sources bougent»

<sup>337</sup> Hugo Ball, *Die Flucht aus der Zeit*, Lucerne, 1946, p.74.

<sup>338</sup> Umberto Eco, *L'Œuvre ouverte*, Paris, 1965, p.118.

- (iii) «des fleurs touchent des ailes, des sources bougent»
- (iv) «des ailes grattent, des fleurs sortent de terre, bougent»

La version A.2, de par sa structure en vers, élimine une grande partie de cette ambiguïté en imposant une syntaxe beaucoup plus simple où chaque vers constitue une proposition séparée. Par conséquent, l'absence de majuscules perd son effet déroutant, car on cherche une construction verbale dans chaque vers : ainsi, «flügel streifen blumen» ne peut que se traduire «des ailes frôlent des fleurs». De la même manière, la dernière proposition devient tout à fait claire de par sa structure classique substantif – verbe – syntagme prépositionnel.

Cette tendance à une monosémie croissante caractérise la séquence d'adaptations en allemand. La plus conventionnelle de toutes est celle de 1923 publiée dans la revue berlinoise *Der Sturm*, car elle est versifiée, ponctuée et emploie des majuscules (voir Annexe, A.3). Même si cette variante est sémantiquement moins ouverte que la première, les images qu'elle génère sont loin d'être logiques ou faciles à interpréter. Il n'en reste pas moins que, de toutes les versions allemandes, c'est le texte original de 1919 qui reste le plus énigmatique. C'est lui aussi qui préfigure le plus clairement ce que Barthes appelle «une chaîne flottante de signifiés», suggérant le «sens tremblé» que celui-ci oppose au «sens fermé».<sup>339</sup>

Comment faut-il interpréter cette séquence de remaniements toujours plus déterminés, plus monosémiques ? Ce qui est sûr, c'est qu'une telle stratégie semble mal cadrer avec la définition qu'Arp a faite en 1929 de l'esthétique dada :

dada est pour le sans sens ce qui ne signifie pas le non-sens. dada est sans sens comme la nature. dada est pour la nature et contre l'«art». dada est direct comme la nature et cherche à donner à chaque chose sa place essentielle. dada est pour le sens infini et les moyens définis. (JE 63)

À la lumière de cette observation, il est difficile de comprendre une procédure poétique qui, loin de prôner «le sens infini», semble vouloir éliminer progressivement toute équivoque. Toutefois, les essais qu'Arp a écrits à propos de ses poèmes de cette époque nous aident à comprendre cette contradiction apparente. Le premier se réfère à des poèmes qu'il avait réalisés librement à partir de dessins d'Oscar Kokoschka, et qui avaient été publiés dans *Der Sturm* ; le second fait allusion au recueil *Wolkenpumpe*, dont nous venons de lire des extraits.

Mon texte contient des fautes et des interpolations qui ne sont pas à moi. Mais elles m'ont inspiré à élargir mon texte par des interpolations répétées.<sup>340</sup>

J'ai rédigé ces poèmes dans une écriture difficilement lisible, afin que l'imprimeur soit obligé de laisser jouer son imagination et contribuer poétiquement au déchiffrement de mon texte.<sup>341</sup>

Ainsi, il semble justifiable de conclure qu'au lieu de vouloir réduire l'ambiguïté de ses poèmes, Arp ait simplement accepté l'intervention d'autres parties comme une procédure poétique valable. Dans ce contexte, il est intéressant de constater que, de toutes les versions allemandes, la plus conventionnelle est aussi celle qui a paru dans *Der Sturm*. C'est cette version aussi, sans doute, qui lui a offert le moins d'emprise sur la mise en page.

Il convient de considérer maintenant les deux versions françaises du même poème, en commençant par celle qui fut publiée en 1930 dans la revue *Bifur* (voir Annexe, F.1) : nous pouvons constater tout de suite qu'il s'agit d'une traduction en vers, sans signes de ponctuation ni majuscules. Pour ce qui est du contenu, cette version correspond le plus étroitement à la version de 1923 (A.3), en ce sens que toutes les deux suppriment le premier vers, «die flüsse springen wie böcke in ihr zelt». Comme les variantes allemandes en vers, mais dans une plus grande mesure encore, la première version française réduit l'indétermination syntaxique, l'absence de majuscules ayant un effet purement

<sup>339</sup> Roland Barthes, "Avant-propos", *Sur Racine*, Paris, 1963.

<sup>340</sup> Hans Arp, *Gedichte*, I, p.14. C'est moi qui traduis.

<sup>341</sup> Sophie Täuber-Arp et Hans Arp, *Zweiklang*, Zurich, 1960, p.80. Traduction française de Marguerite Hagenbach et Maurice Besset, reproduite dans le catalogue de l'exposition Arp au musée d'Art moderne, Paris, 1962, p.78.

typographique et non pas grammatical en français. En fait, ce texte français sert en quelque sorte à *expliquer* les versions antérieures : c'est surtout le cas du troisième vers, qui élimine une ambiguïté de l'allemand : c'est dans la version française, par exemple, que nous apprenons que le verbe «bespringen», qui se traduit normalement «monter un animal» ou «recouvrir un animal», a pour Arp un tout autre sens, qui correspond beaucoup plus étroitement au verbe allemand «springen aus», sortir de quelque chose. C'est ainsi que ce vers devient «les orages et les grosses caisses et les tambours saillissent des oreilles des ânes». Nous reviendrons à ce vers un peu plus tard.

Une comparaison des deux versions françaises révèle des changements lexicaux simples, mais néanmoins importants. Dans la version de 1930, l'emploi de l'article défini pour tous les sujets aide à les distinguer des objets prépositionnels. Ainsi, les deux premiers vers ne présentent pas de difficulté sémantique : nous comprenons que «les fouets» est le sujet du verbe «claquent» ; dans le deuxième syntagme («des montagnes descendent les ombres bien coiffées des bergers»), malgré l'inversion du sujet et de l'objet prépositionnel, le sens est clair, non seulement grâce au contexte, mais aussi à la correspondance lexicale qui relie des paires analogues, «les fouets» avec «les ombres», «des montagnes» avec «des bergers». Le second vers est structuré de manière identique : «les œufs noirs» et «les grelots» s'identifient comme les sujets, tandis que «des fous» et «des arbres» ne peuvent être que des objets prépositionnels.

La version de 1946 est, à plus d'un sens, une inversion du texte de 1930. Celle-ci se manifeste dans l'emploi généralisé de l'article partitif «des» là où la version de 1930 employait l'article défini. L'effet de ce changement est clair à partir des deux premiers vers : en lisant le premier vers, l'apparente unité entre les deux premiers syntagmes, «des fouets claquent» et «des montagnes descendent» cache leurs différentes fonctions grammaticales : lorsque nous lisons la deuxième moitié du vers, nous nous rendons compte que «les ombres» sont le sujet du verbe «descendent», et du coup il y a un effet de déplacement qui nous force à réviser rétrospectivement le sens de «des montagnes». Quand nous commençons à lire le deuxième vers, nous observons une répétition phonétique et rythmique prononcée entre «des fouets claquent et des montagnes descendent les ombres» et «des œufs noirs et des grelots de fous tombent des arbres». Pour cette raison, nous nous attendons au même renversement du sujet et de l'objet que dans le premier vers. La ressemblance phonétique et syllabique entre «tombent des arbres» et «descendent les ombres» ne fait que renforcer nos attentes, mais encore une fois le texte nous prend au dépourvu. Il est devenu clair que le procédé du poète consiste à mettre en relief la ressemblance superficielle entre des éléments lexicaux profondément différents, et ainsi à les mettre sur un seul plan. Il en résulte un chevauchement de la similitude et de la différence, ce qui rend le processus de lecture saccadé en nous obligeant de retourner constamment sur nos pas.

Les différences entre les deux versions françaises ne sont pourtant pas uniquement d'ordre rythmique, comme une lecture parallèle du troisième vers des deux variantes le révèle. La différence principale provient encore une fois de l'inversion des articles défini et partitif. Mais cette fois-ci c'est tout le contenu sémantique qui en est changé. Dans la première version, ce sont les orages, les grosses caisses et les tambours qui sortent des oreilles des ânes ; dans la seconde, Arp nous fait perdre l'équilibre de nouveau : nous lisons «des orages des grosses caisses et des tambours saillissent» –et à ce moment-là, l'insertion du sujet «les oreilles de l'âne» impose un changement abrupt de sens. Cette fois-ci ce sont les oreilles de l'âne qui sortent des orages, des grosses caisses et des tambours, et non pas le contraire.

Il apparaît ainsi qu'Arp emploie les mots non pas comme des véhicules transparents d'un sens prédéterminé, mais qu'il les traite comme des éléments interchangeables dont la valeur réside autant dans leur qualité phonétique ou esthétique que dans un contenu sémantique quelconque. Ce qui l'intéresse, c'est le texte comme texture, matériau à défaire et à tisser différemment à chaque fois. Dans cette perspective, l'analogie avec son œuvre plastique s'impose, comme Arp lui-même le confirme, justement, à propos des poèmes du recueil *die wolkenpumpe* :

Ces «pompes à nuages» ne sont pas seulement des écritures automatiques, elles préparent déjà mes papiers déchirés, dans lesquels j'ai laissé jouer librement la «réalité» et le «hasard». En déchirant un papier ou un dessin, on y fait entrer ce qui est l'essence même de la vie et de la mort. Dès 1917, les poèmes de la *Wolkenpumpe* répondaient à ce souci.<sup>342</sup>

---

<sup>342</sup> *Ibidem*, p.79-80.

La technique du papier déchiré, qu'Arp pratique à partir de 1930, partage très nettement les caractéristiques et les paradoxes de ses adaptations poétiques. Si le fait de remonter plusieurs années, ou même plusieurs décennies pour remanier, ou même pour réécrire, des œuvres antérieures semble démontrer un perfectionnisme quasi pédant, cette pratique démontre en même temps un manque de respect presque cavalier envers l'autorité et la permanence de l'original. Et l'acte de déchirer ses propres dessins est probablement la manière la plus littérale de miner cette autorité et cette permanence. C'est justement ce que Walter Benjamin identifie chez les artistes dada comme «la dégradation préméditée de leur matériel» [«grundsätzliche Entwürdigung ihres Materials»].<sup>343</sup> Et c'est encore ce côté paradoxal que Benjamin souligne en identifiant dans les tableaux dadaïstes «une impitoyable destruction de l'aura même de leurs créations, auxquelles ils appliquaient, avec les moyens de la production, la marque infamante de la reproduction».<sup>344</sup>

Cette définition s'applique bien au procédé d'Arp en tant qu'autotraducteur, car chaque nouvelle variante implique à la fois production, reproduction et destruction. Mais la définition s'applique tout aussi bien à ses papiers déchirés, qui doivent leur création à la destruction d'un tableau antérieur. Un exemple de 1934 démontre assez bien ce rapport entre naissance et mort, non seulement dans sa technique, mais aussi dans le titre qu'il porte : *L'Écervelé*.

À partir de 1932, Arp met en œuvre une deuxième sorte de papier déchiré : il commence à déchirer, non plus ses dessins antérieurs, mais du papier noir, de grain épais, qu'il colle sur du papier blanc ou gris. Les morceaux de papier déchirés ont des bords effilochés ; les glissant sur la surface avant de les coller sur le support, l'artiste laisse visibles des taches de colle : ces textures, loin d'être des intrusions gênantes, font partie intégrante du réseau signifiant du tableau, qui ne représente plus aucun «sujet» figuratif. C'est dans cette recherche de la matérialité que l'œuvre textuelle d'Arp se rapproche de ce qu'il appelait lui-même son «écriture plastique».

Même si les papiers déchirés d'Arp ne font pas toujours référence explicite à des ouvrages antérieurs, il reste que toutes ses œuvres, textuelles comme plastiques, entrent en dialogue avec leurs antécédents, quel que soit leur matériel. Car l'approche d'Arp est non seulement transgénérique, mais elle témoigne aussi d'un manque de distinction entre les matériels «classiques» comme le marbre ou le bronze, et les matériaux peu conventionnels ou de moindre valeur, comme le plâtre ou le papier journal. C'est dans cette perspective que nous devons comprendre son relief en bronze, *en forme de papiers déchirés*, ou sa série de *papiers froissés*, à base de papier d'emballage.<sup>345</sup> De telles œuvres graphiques semblent refléter de manière exemplaire une intertextualité qui anticipe la définition de Barthes du texte comme «un espace à dimensions multiples, où se marient et se contestent des écritures variées, dont aucune n'est originelle : le texte est un tissu de citations, issues des mille foyers de la culture.»<sup>346</sup>

Avant de conclure, il est nécessaire de prendre un peu de recul vis-à-vis du texte et de demander s'il est possible ou non, finalement, d'attribuer à l'œuvre d'Arp un contenu socio-politique quelconque. Certes, le caractère onirique de son œuvre, et l'absence de critiques sociales explicites, nous empêchent d'y trouver un contenu politique. Le plus souvent, son attitude envers le monde se laisse déceler implicitement, entre les lignes.

Quelques exceptions méritent pourtant notre considération : en 1936, Arp envoie à l'exposition internationale du surréalisme à Londres un relief en papier journal froissé. Deux ans plus tard, à la veille de la guerre, le même objet fera partie d'une exposition rétrospective d'art surréaliste à la Galerie des Beaux-Arts à Paris : cette fois-ci, il porte le titre –très révélateur– inspiré par les mots qu'on peut lire sur le journal, *Mutilé et apatride*.<sup>347</sup>

Faut-il interpréter ce titre comme une référence autobiographique ? Quoi qu'il en soit, à l'approche de la deuxième guerre mondiale Arp s'oriente de plus en plus vers la langue française, sans pour autant abandonner l'allemand. En 1937 et 1938 il publie deux recueils de poèmes en français.<sup>348</sup> En 1939, il collabore avec Marcel Duchamp, Paul Éluard et Max Ernst, entre autres, à un roman collectif, toujours en français, intitulé *L'Homme qui a perdu son squelette*. Aucun des textes que je

<sup>343</sup> Walter Benjamin, "L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanisée", traduit par Pierre Klossowski, in Walter Benjamin, *Gesammelte Schriften* I, 2, éd. Rolf Tiedemann et Hermann Schweppenhäuser, Francfort s. M, 1974, p.733.

<sup>344</sup> *Ibidem*.

<sup>345</sup> Voir, par exemple, Serge Fauchereau, *Arp*, Barcelone, 1988, p.55-6.

<sup>346</sup> Roland Barthes, "La Mort de l'auteur", *Le Bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, 1984, p.63-69 (67).

<sup>347</sup> *Hans/Jean Arp : le temps des papiers déchirés*, Paris, 1993, p.40.

<sup>348</sup> *Des taches dans le vide*, Paris, 1937 ; *Sciure de gamme*, Paris, 1938.

viens de citer n'a été traduit en allemand. Mais en 1939 il publie aussi, depuis son domicile à Meudon, un recueil de poésies en allemand, *Muscheln und Schirme (Moules et parapluies)* qu'il n'a jamais traduit en français. La même année, il change son prénom de Hans à Jean. Comme pour souligner son refus de tout chauvinisme national, *Poèmes sans prénoms* sera le titre du recueil de poèmes en français qu'il publiera deux ans plus tard à Grasse, ayant quitté Paris peu avant l'occupation nazie.

À partir des années de guerre, les poèmes et les autres textes d'Arp expriment son profond dégoût envers les hommes et leur emploi d'un langage rationnel qui avait éloigné l'être humain de la nature. Dans de nombreux essais de cette époque, Arp se réfère aux dadaïstes et à leur refus du langage rationnel pendant la première guerre mondiale. C'est dans cette perspective aussi qu'il faut comprendre les nombreuses adaptations françaises de ses premiers poèmes en allemand qu'il publie à partir de 1945.<sup>349</sup>

La critique socio-politique la plus connue qu'Arp ait produite date de 1929 : il s'agit de "La Cigogne enchaînée", dernière des *Trois nouvelles exemplaires* qu'Arp a écrites avec le poète chilien Vicente Huidobro. Sous-titré "Nouvelle patriotique et alsacienne", ce texte satirise la forme de nationalisme qui est reliée à la différenciation linguistique si répandue dans le *Reichsland* :

L'Alsace, comme son nom l'indique, est un pays appelé aux plus hautes destinées. C'est le pays le plus propre du monde : il change de chemise tous les trente ans. Il digère ses drapeaux aussi aisément que son exquis pâté de foie de piano, célèbre dans le monde entier. L'odeur de son délicieux fromage rappelle celle d'un Stradivarius, et son Munster en nouvelle Lune sert de boussole pour découvrir, à travers les couches géologiques du monde, la race «poloise», bien connue pour l'esprit «polois».

De ces mêmes couches géologiques, il importe par tonneaux la langue «poloise» et les nœuds de cravate des paysannes alsaciennes, que seule Madame Chenille arbore à l'occasion des grandes guerres.<sup>350</sup>

Pour rare qu'elle soit chez Arp, la critique ouvertement socio-politique dans son œuvre textuelle ne se borne pas à cet exemple. Non seulement le ton subversif de ce texte, mais aussi nombre des allusions spécifiques qu'il contient, réapparaissent dans un fragment poétique qui fut publié d'abord en 1939, avant d'être reproduit en 1941, et encore en 1946, sans variantes.<sup>351</sup>

la langue ne vaut rien pour parler  
pour parler servez-vous plutôt de vos pieds  
que de votre langue chauve  
pour parler servez-vous plutôt de votre nombril  
la langue est bonne  
à tricoter des monuments  
à jouer du violon d'encre  
à nettoyer des baleines galonnées  
à pêcher des racines polaires  
mais surtout la langue est bonne  
à laisser pendre hors de la bouche  
et flotter dans le vent

Si, par endroits, ce texte rappelle l'esprit de rébellion des manifestes dada –rappelons qu'il date de la même année que les adaptations françaises des poèmes dadaïstes– le déclenchement de la deuxième guerre mondiale rend sa critique de l'esprit belliciste encore plus courante. Même si la langue s'y voit dévalorisée, ayant perdu sa fonction communicative pour devenir une simple partie du

---

<sup>349</sup> Voir, par exemple, *Le Siège de l'air*, Paris, 1946, *Jours effeuillés*, p.219-271.

<sup>350</sup> *Jours effeuillés*, p.93-100. Ici, p.93.

<sup>351</sup> "Bagarre de fruits", 1939, *Jours effeuillés*, p.156, 257-259. Ici, le poème porte le titre *Sciure de gammes–1938*, bien que ce fragment ne figure pas dans le recueil intitulé ainsi.

corps, on ne peut pas éviter d'interpréter le mot dans son double sens.<sup>352</sup> Comme pour rappeler la sacralisation du maréchal Duval, «le héros de la Grande Guerre» dans «La Cigogne enchaînée», Arp semble critiquer la rhétorique des généraux militaires qui érigent des monuments à leur propre gloire.<sup>353</sup> Le jeu de mots «violon d'encre» implique peut-être que, face à l'inhumanité de la guerre, l'écriture rationnelle ne peut plus prétendre avoir aucune fonction sérieuse. L'allusion aux «baleines galonnées» fait penser aux images satiriques de bourgeois bouffis que l'on trouve chez George Grosz. L'expression «pêcher des racines polaires» rappelle la race «poloise» de «La Cigogne enchaînée», qui se situait «à travers les couches géologiques du monde». À la fin du poème, la langue devient un drapeau qui flotte inutilement dans le vent, prêt à être englouti et remplacé comme les étendards du peuple polois.

En fin de compte, le seul drapeau qu'Arp a l'intention de hisser, ce n'est ni le tricolore bleu-blanc-rouge, ni le tricolore noir-rouge-jaune ; c'est un drapeau blanc – non pas le drapeau blanc de la défaite, mais plutôt le blanc sur blanc de celui qui croit que pour voir clair, pour grimper la tour de Babel, il faut devenir un nuage.

Eric ROBERTSON  
Royal Holloway, Université de Londres

---

<sup>352</sup> Le poème "Sur la langue" (daté 1961-64) joue sur la même ambiguïté en employant la personnification et l'anthropomorphisme à des fins humoristiques : «Une belle grande femme / dans un pavillon lézardé / tient immuablement / sur sa langue / un nain limousin». Le poème termine sur les mots de celui-ci : «Le blanc a perdu sa queue / le doux est devenu dur / et ne quitte plus sa place / et entre le lent et le gris / les virgules pleurent des points.» *Jours effeuillés*, p.624-625.

<sup>353</sup> Voir aussi les quatre textes de 1945 regroupés sous le titre "Monuments à lécher", et qui contiennent exactement les mêmes mots que "Le grand sadique à tout casser" de 1942. *Jours effeuillés*, p.206-211.

## ANNEXE

### A.1

die flüsse springen wie böcke in ihr zelt peitschen knallen und aus den bergen kommen die schwer gescheitelten schatten der hirten schwarze eier und narrenschellen stürzen von den bäumen gewitter pauken und trommeln bespringen die ohren des esels flügel streifen blumen quellen regen sich in den augen der eber.

(«die wolkenpumpe», *Dada* 4–5, 1919)

### A.2

die flüsse springen wie böcke in ihr zelt  
peitschen knallen und aus den bergen kommen die schwer gescheitelten schatten der hirten  
schwarze eier und narrenschellen stürzen von den bäumen  
gewitter pauken und trommeln bespringen die ohren des esels  
flügel streifen blumen  
quellen regen sich in den augen der eber

(*der vogel selbdritt*, 1920)

### A.3

Peitschen knallen und aus den Bergen kommen die gescheitelten [sic] Schatten der Hirten.  
Schwarze Eier und Narrenschellen stürzen von den Bäumen.  
Gewitter Pauken und Trommeln bespringen die Ohren des Esels.  
Flügel streifen Blumen.  
Quellen regen sich in den Augen der Eber.

(*Der Sturm*, 1923)

### A.4

die flüsse springen wie böcke in ihr zelt.  
peitschen knallen und aus den bergen kommen die schlechtgescheitelten schatten der hirten.  
schwarze eier und narrenschellen stürzen von den bäumen.  
gewitter pauken und trommeln bespringen die ohren des esels.  
flügel streifen blumen.  
quellen regen sich in den augen der eber.

(«Der Vogel selbdritt 1920», *Gesammelte Gedichte*, I, 1963)

### F.1

les fouets claquent et des montagnes descendent les ombres bien coiffées des bergers  
les œufs noirs et les grelots des fous tombent des arbres  
les orages et les grosses caisses et les tambours saillissent des oreilles des ânes  
les ailes frôlent les fleurs  
les sources bougent dans les yeux des sangliers

(«Zurich 1916», *Bifur* 5, 1930)

### F.2

des fouets claquent et des montagnes descendent les ombres bien peignées des bergers  
des œufs noirs et des grelots de fous tombent des arbres  
des orages des grosses caisses et des tambours saillissent les oreilles de l'âne  
des ailes frôlent les fleurs  
des sources bougent dans les yeux des sangliers

(«chair de rêve–1915», *Le siège de l'air*, 1946)

LA LANGUE MUETTE  
LITTÉRATURE BRETONNE DE LANGUE FRANÇAISE

## 1 LA LANGUE COUPÉE

Si le bilinguisme, en littérature, implique la co-présence de deux langues travaillant l'une sur l'autre dans le procès de textualisation, que dire, lorsqu'une des langues a été totalement refoulée, lorsque, dans l'affrontement diglossique, la langue première, oubliée par le sujet, le rend au monolinguisme d'une langue seconde ?

Cette situation paradoxale est celle que l'on rencontre dans un contexte régional comme celui de la Bretagne où la langue d'origine, interdite puis marginalisée par le système éducatif, n'est parlée que par une faible minorité. On peut voir, dans cet oubli de la langue, une inversion symptomatique du mythe fondateur de la Bretagne armoricaine, celui de Conan Meriadec, relaté par l'historiographie médiévale (Geoffroy de Montmouth, Alain Bouchart, Bertrand d'Argentré). En effet, si le héros éponyme qui fonde la Bretagne insulaire (la Grande-Bretagne) est Brutus, descendant d'Énée (ce qui fait du breton, dans le mythe identitaire, une langue troyenne), c'est Conan Meriadec qui, avec l'aide de Maxime, débarque en Armorique et conquiert le pays. Devenu roi de la Bretagne armoricaine, son premier geste est symbolique de l'ordre identitaire dont il se veut le défenseur. Il fait mettre à mort tous les hommes et enfants mâles du pays conquis et ordonne qu'on coupe la langue aux femmes, pour qu'elles ne puissent corrompre l'idiome des conquérants, c'est-à-dire la langue bretonne.

Aujourd'hui, l'Histoire a retourné le mythe identitaire et c'est le breton qui habite l'image de la langue coupée, pour une majorité d'écrivains bretons francophones, orphelins de la langue maternelle. Car, si la langue celtique a été oubliée, concurrencée et supplantée par le français, elle n'a pas disparu pour autant. Elle est toujours présente, parlée par une minorité, certes, mais revivifiée par un mouvement de reconquête, présente aussi dans le renouveau de la chanson traditionnelle et de la *gwerz*, notamment, présente enfin, depuis toujours, dans la mémoire des lieux et des noms, dans l'onomastique, majoritairement celtique en Basse-Bretagne où le nom propre n'a été que très superficiellement francisé.

Ainsi, bien que la langue soit devenue *muette* pour l'écrivain breton francophone, elle reste active dans l'autre langue, le français, qui porte le deuil de la langue-mère, de la langue coupée. C'est ce travail du deuil, qui met en tension dans le français du texte, un breton fantômal, que je vais ici analyser, comme critère définitoire de cet ensemble flou et problématique qu'on peut appeler : «littérature bretonne de langue française».

Mon point de départ sera cette assertion de Derrida : «Je n'ai qu'une langue, ce n'est pas la mienne».<sup>354</sup>

Telle est en effet la *contradiction performative* par laquelle s'inaugure cette expérience singulière qu'il formule encore en ces termes : «La seule langue que je parle n'est pas la mienne, ni une langue étrangère.» (p.18)

Ce sentiment qu'une langue désertée habite son monolinguisme est peut-être la clé, chez Derrida, de sa pratique déconstructive qu'il définit par cette expression qui n'est énigmatique qu'en apparence : «Plus d'une langue». (p.2, p.113)

«Il y a une langue perdue dont le deuil traverse le français que j'écris» : cette proposition que j'infère de l'analyse derridienne, on peut la transposer à la littérature bretonne de langue française où la conscience du manque et le sentiment de la perte fonctionnent comme marquage identitaire. Nous verrons comment, chez certains écrivains, le retour de la langue perdue construit un simulacre dans un travail qui est celui du deuil, alors que chez d'autres, la langue désertée transforme l'aphasie en palimpseste où ce qui se joue, c'est toujours le deuil de la langue.

## 2 LE MANQUE ET LA PERTE

Je ne reviendrai pas ici sur les causes socio-politiques de la régression du breton au cours du XX<sup>e</sup> siècle.<sup>355</sup> Mon point de départ est ce simple constat : en Bretagne, aujourd'hui, la majorité des écrivains francophones ignore le breton. Pour certains, totalement intégrés à la culture française et aux cercles littéraires parisiens, cette situation semble aller de soi (Irène Frain, Michel Morht, Yann

<sup>354</sup> Jacques Derrida, *Le Monolinguisme de l'autre*, Paris, Galilée, 1996, p.13.

<sup>355</sup> Cf. ici même, l'intervention de Francis Favereau.

Quéffelec) et aucune conscience d'un quelconque déchirement linguistique, ni même identitaire, ne traverse leurs œuvres. Ce sont des écrivains français dont on peut dire, tout au plus, qu'ils sont d'origine bretonne.

Je ne parlerai pas non plus des écrivains folklorisants (Charles le Quintrec, Yann Brekilien) qui font d'un certain pittoresque historique ou géographique la matière nostalgique et passéiste de leur quête identitaire, sans que leur écriture ne s'écarte un instant des modèles narratifs ou poétiques hérités d'une tradition scolaire jamais remise en cause. Ce sont des écrivains régionalistes au sens négatif du terme.

Pour d'autres, ceux qui sont désignés ici par l'expression «écrivains bretons de langue française», la perte de la langue est vécue comme un manque qui n'est pas dit nécessairement, mais qui active, sur le mode de la tension, leur pratique du français comme langue d'écriture. L'oubli de la langue maternelle dans l'autre langue, langue de la Loi comme le montre Derrida, c'est-à-dire langue du Père, s'inscrit dans le texte comme conduite de deuil. Car c'est bien du deuil de la mère et à travers elle du deuil de l'origine, qu'il s'agit.

La conscience de ce manque est très forte chez Guillevic, par exemple, qui avoue dans *Choses parlées* : «Je suis fondamentalement un homme pour qui la langue maternelle n'était pas la langue de sa mère.»<sup>356</sup> Et il revient, dans un autre entretien, en 1991, sur une situation typique de la plupart des écrivains francophones :

Je suis un Breton ne connaissant pas sa langue maternelle, en quelque sorte, puisque la langue maternelle de ma mère c'était le breton. De mon temps, il était interdit de le parler à l'école. Et à la maison, on ne tenait d'ailleurs pas tellement à ce que j'apprenne le breton, parce qu'on voulait que je fasse des études, pour avoir une meilleure situation que celle de mon père.<sup>357</sup>

C'est ce deuil originel qui, dès *Terraqué*, inscrit l'image du cercueil dans le rapport à l'autre langue où l'écriture l'a doublement exilé :

Les mots, les mots  
Ne se laissent pas faire  
Comme des catafalques  
Et toute langue  
Est étrangère<sup>358</sup>

Dans un article, Xavier Grall s'exprime de la même manière sur cette douleur en lui de la langue perdue :

C'est vrai. Je n'écris pas en breton. Je ne parle pas le breton. Beaucoup m'en ont fait le reproche. Je ne connais pas le parler maternel. Mon père n'y tenait pas. Et quand on est gosse, on n'en rajoute pas sur le chapitre.

Aujourd'hui, cette ignorance me gêne et parfois m'humilie. Les imbéciles en profitent qui suspectent la sincérité de mes opinions, la profondeur d'une identité longtemps quêtée dans les jours de ma vie, durement, âprement, obstinément.<sup>359</sup>

On pourrait prendre encore l'exemple d'Yvon Le Men qui traduit clairement, lui aussi, dans un livre d'entretien avec Christian Bobin, ce sentiment d'un deuil inconsommable puisque la langue perdue n'est pas réellement morte. Elle continue d'être là, distante, énigmatique, mais avant tout muette, dans le sujet monolingue voué irrémédiablement au manque de la langue mère :

---

<sup>356</sup> *Choses parlées*, Champ Vallon, 1982, p.34.

<sup>357</sup> Pascal Rannou, *Eugène Guillevic, Du Menhir au poème*, Skol Vreizh, n° 21, p.59.

<sup>358</sup> "Art poétique", *Terraqué*, 1945, *Poésie*/Gallimard, p.138.

<sup>359</sup> *Les Vents m'ont dit*, Le cerf, 1982, p.45.

Nous vivions tous les jours dans une langue non pas étrangère, puisqu'elle était celle de nos ancêtres, mais inconnue. Il faudrait un autre adjectif pour dire cela. Il y avait dès l'abord un rapport mystérieux et difficile dans une langue quotidienne puisque sur les pancartes et dans les mots des voisins.<sup>360</sup>

On voit, à travers ces exemples, comment la perte du breton est vécue, par les écrivains monolingues, dans la tension douloureuse d'une présence/absence qui mêle au sentiment du deuil celui de la proximité indéchiffrable d'un être langagier, à la fois mère et sphinx. Cette tension produit, dans l'écriture, deux modes de textualisation qu'on peut interpréter comme deux conduites de deuil : ou le manque est retourné en désir qui inscrit sous forme de simulacre le corps halluciné de la langue perdue dans la langue française, ou le manque aphasique inscrit en creux la perte de l'idiome identitaire dans un scénario textuel qui relève du palimpseste.

### 3 LE SIMULACRE ET LE TRAVAIL DU DEUIL

Analysant le travail du deuil, Freud met en évidence la rébellion du sujet contre la perte de l'objet aimé<sup>361</sup>. Cette rébellion, dans le cas du deuil de la langue, se manifeste par la mise en place d'un simulacre langagier qui peut prendre deux formes différentes : la forme hallucinatoire de la relique, la forme violente de la déconstruction.

C'est Fédida qui, prolongeant les travaux de Freud, souligne l'importance de la relique dans le travail du deuil. Il s'agit le plus souvent d'un fragment ou d'un objet, dans lesquels se conserve le souvenir du disparu. Mais cet objet est décollé de la réalité et privé de tout usage habituel : «Ainsi retenu au cœur du quotidien, il cesse cependant de communiquer ou d'échanger, au travers d'une fonction d'usage, avec les autres objets domestiques.»<sup>362</sup>

En littérature la relique va être un fragment de la langue perdue dont le sens est devenu inaudible mais dont la vertu identitaire du signifiant est irrécusable. Or, c'est dans l'utilisation de l'onomastique bretonne que l'effet de relique est le plus évident car c'est au travers du nom propre que chaque jour la langue perdue affirme sa présence. C'est le nom propre qui, tout en désignant l'identité, la rend à la fois familière et opaque. Pour le monolingue, en effet, il constitue le reliquat, c'est-à-dire la relique, d'une langue morte pour lui et pourtant présente dans son environnement quotidien, tout en ayant perdu sa fonction sémantique.

Tristan Corbière, déjà, dans les poèmes d'*Ar Mor* mais aussi dans sa nouvelle *Casino des trépassés*, réactivait dans la toponymie, la langue celtique, recouverte mais non éteinte par le français :

Un pays, –non, ce sont des côtes brisées de la dure Bretagne : Penmarc'h, Toul Infern, Poul Dahut, Stang-an-Ankou... Des noms barbares hurlés par les rafales, roulés sous les lames sourdes, cassées dans les brisants et perdus en chair de poule sur les marais... Des noms qui ont des voix.<sup>363</sup>

Tout Corbière est dans cette langue-paysage qui réveille en lui quelque chose du site archaïque des celtes hyperboréens. Chez un poète contemporain, comme Paol Keineg, la toponymie celtique inscrit de la même manière une identité sonore dans cette langue française où résonne la langue refoulée. Dans une section de son recueil *Moments*, qu'on peut lire comme une série d'instantanés sur le pays d'enfance, les poèmes portent des noms de lieux : *Kimerc'h, Tronoen, Menez Hom, Ti Roskoat* ou d'itinéraires : *De Rosporden à Skaer, De Kelers à Kerouzarc'h...*<sup>364</sup>

Souvent les patronymes, mémoire de l'immigration bretonne du V<sup>e</sup> siècle, viennent renforcer l'effet d'étrangeté en accentuant le code «nous» que postule Gumperz<sup>365</sup> dans l'alternance codique. Dans un roman de Xavier Grall, *La Fête de nuit*, les personnages se nomment *Arzel, Mona, Glenn*,

<sup>360</sup> *Entretiens avec Christian Bobin*, Paroles d'aube, 1995, p.28.

<sup>361</sup> "Deuil et mélancolie", *Métapsychologie*, Paris, Gallimard, 1968, coll. Idées, p.150.

<sup>362</sup> Pierre Fédida, "La Relique et le travail du deuil", *L'Absence*, Paris, Gallimard, 1978, p.54-55.

<sup>363</sup> "Casino des Trépassés", *Poésies*, Gallimard, 1973, p.251.

<sup>364</sup> *Boudica, Taliesin et autres poèmes*, éd. Ubacs, 1978, p.91.

<sup>365</sup> John J. Gumperz, *Sociolinguistique interactionnelle*, Paris, L'Harmattan, 1989.

*Maria Gloannec* et *Jack Kerouac*, le Breton américain qui vient se ressourcer au pays de ses ancêtres. Mais c'est surtout chez Yves Elléouët et notamment dans le *Livre des rois de Bretagne* que la langue perdue, préservée dans l'archaïsme du nom propre, retrouve sa fonction de langue mère, dans un français rendu étranger à lui-même sous l'effet litannique de l'énumération :

«Kynan», dit l'un. «Salaün», dit l'autre. «Grallon», dit l'un. «Audren», dit l'autre. «Erec», dit l'un. «Hoël», dit l'un. «Judwal», dit l'autre. «Hoël», dit l'un. «Salaün», dit l'autre. «Judicaël», dit l'un. «Grallon», dit l'autre. «Daniel», dit l'un. «Budic», dit l'autre. «Meliaw», dit l'un. «Riwod», dit l'autre. «Guy», dit l'un. «Jarnithim», dit l'autre. «Gwyomarc'h», aboie une mouette aux ailes rousses (coloration rare, pour l'espèce). «Nominoé», chante un vanneau huppé. «Erispoë», chante un vanneau huppé. «Pasquiten» ; «Gurvand». La terre est dure comme un os. «Gurnhaillon» ; «Dragon» ; «Morvan» (Les Breizh) ; «Querech» ; «Conan» ; «Hoël, Hoël».<sup>366</sup>

Une autre conduite de deuil manifestée par l'hallucination du fragment-relique est la simulation du bilinguisme dans un effet d'alternance codique. Mais cette alternance révèle vite sa facticité dans la mesure où, face au code «eux» exprimé par le français, le code «nous» n'a qu'une compétence restreinte et l'intervention du breton se réduit le plus souvent à un collage de citations, d'expressions idiomatiques ou de tournures bretonnes francisées qui miment le *skaz*<sup>367</sup> local, c'est-à-dire l'oralité franco-bretonne.

Ainsi, dans le *Livre des rois de Bretagne*, d'Yves Elléouët, on trouve des fragments tirés tantôt du *Barzaz Breizh* de La Villemarqué, tantôt d'une chanson populaire, la *gwerz* de *Ker Ys*, d'Olivier Souvestre, tantôt d'inscriptions célèbres comme celle de l'ossuaire de La Martyre : «"La mort, le jugement, l'enfer froid : quand l'homme y pense, il doit trembler. Il est fou celui qui n'y réfléchit pas." Maro, han barn, han ifern ien, pa ho soing den, e tle crena. Fol eo na prede.»<sup>368</sup>

Parfois, comme c'est le cas ici, ces textes sont traduits en note ou dans le contexte, ce qui annule en partie l'effet d'alternance codique. Ainsi, chez Xavier Grall, cette évocation du paradis celtique : «Gwended, baradoz, Tir na nog. Le pays blanc, le pays de l'éternelle jeunesse.»

Paol Keineg, dans les *Préfaces au Goddodin*, inscrit en gras les expression-reliques : *boutoukoad, fest-noz, plou* qui sont passées dans le français. On trouve la même pratique chez Grall ou Elléouët : *Gwen ru (vin rouge), mad (bon), deomp (allons)*... avec en plus, parfois, la reprise en français de cette tournure syntaxique caractéristique du breton, qui met en tête de phrase l'information la plus importante, inversant l'ordre sujet-verbe par rapport au français. Chez Elléouët, par exemple : «Tué par Riwod qu'il a été» (p.31). «Comme vous dites Soaz. Terrible que c'est. Beau garçon qu'il était, Jean René» (p.97).

Toutes ces pratiques, on le sent bien, sont celles du monolingue qui cherche à faire revenir le breton sous forme de clichés, dans un travail du deuil où les fragments prélevés fonctionnent comme autant de reliques du corps maternel qui renvoient à un fétichisme de la langue perdue.

Xavier Grall, lui aussi, métisse les formes poétiques en recourant aux modèles de l'oralité populaire bretonne et notamment à ces deux genres poétiques collectés au XIX<sup>e</sup> siècle par Luzel et Le Braz : les *soniou* et les *gwerziou*. D'où le titre de son recueil : *La Sône des pluies et des tombes*<sup>369</sup> qui s'inscrit entre la chanson populaire, au nom ici francisé (son/sône) et la tradition bardique de la déploration. Mais le plus bel hybride narratif reste celui d'Yves Elléouët qui, dans *l'Histoire des rois de Bretagne* installe le lecteur dans un double horizon d'attente : celui de l'historiographie médiévale qui célèbre les origines de la Bretagne (on songe à *l'Historia rerum britannae* de Geoffroy de Montmouth) et celui de la mythologie bardique, puisque le roman met en exergue un fragment du texte célèbre de Taliesin : *la Cat Goddeu* (Combat des arbres). Mais très vite, le mythe identitaire se trouve carnalisé au sens bakhtinien du terme et le corps gigantesque du barde exhumé dans le premier chapitre s'incarne dans celui d'un buveur accoudé au comptoir d'un bistrot portuaire, racontant à ses

<sup>366</sup> Yves Elléouët, *Livre des rois de Bretagne*, Paris, Gallimard, 1974, p.53-54.

<sup>367</sup> Pour cette notion, cf. P. Van den Heuvel, *Parole, mot, silence*, Paris, éd. José Corti, 1985, p.51.

<sup>368</sup> *La Fête de nuit*, Mazarine, 1979, 2<sup>e</sup> éd. Calligrammes, 1993, p.27.

<sup>369</sup> éd. Keleenn, 1976.

compagnons de boisson ces histoires qui sont l'imaginaire de l'Histoire. Dès lors, la subversion formelle fonctionne sur un double registre : hybridation du roman réaliste français par les formes allogènes de l'historiographie médiévale et du discours bardique, hybridation de ce double discours par la culture populaire qui fait dégénérer le registre noble du genre héroïque dans le registre comique de l'oralité populaire où l'identité révèle sa vraie nature qui est l'ouverture à un perpétuel devenir, c'est-à-dire le métissage.

L'autre forme que peut prendre la mise en œuvre du simulacre langagier est celle de la révolte, traduction directe de cette rébellion du sujet contre la perte de l'objet, qu'évoque Freud, dans les conduites de deuil. Il s'agit alors, pour l'écrivain monolingue, d'hybrider la langue française d'une manière plus indirecte mais aussi plus offensive, en introduisant le pluriel et l'hétéronomie dans ce qui manifeste l'unité textuelle de la langue, comme langue de la Loi, je veux parler du genre. Car le genre apparaît à la fois comme un corpus de règles plus ou moins explicites et comme le lieu où se dépose la mémoire littéraire de la langue. D'où cette pratique de l'hybridation qu'on retrouve dans d'autres littératures francophones comme la littérature maghrébine de langue française. Ce travail de déconstruction s'est affirmé notamment avec la revue *Bretagnes*, fondée en 1975 par Paol Keineg et Kristian Keginer. Dans des textes comme *Boudica, Taliesin et autres poèmes, Préfaces au Goddodin* ou *Silva rerum*<sup>370</sup>, Keineg pratique en effet le métissage comme forme textuelle de subversion en inscrivant le discours poétique en langue française dans la tradition des grands bardes gallois du VI<sup>e</sup> siècle (Aneurin, Taliesin, Myrddin), tout en instaurant, à l'intérieur même de la métaphore et du lexique, un dispositif de confrontation interculturelle dont la tension se manifeste au sein même du chronotope par une territorialité éclatée et une historicité totalement discontinue :

Toutatis, Thanatos, les divinités elliptiques, biodégradables. L'aileron des requins sur la mer, entre Ouessant et l'île des Pommès.

L'extinction de quelques tribus calamiteuses ne saurait émouvoir Rome. Suetonius peut ravager l'île verte, la plaine des genêts en fleurs. La Commune peut crever.

Ici, dans les milk-bars et les théâtres d'arrière-garde, on cause. On sort les fourrures. L'aube fibreuse sur le pays vacant.

C'est l'été : aphrodites et décapotables dans le bocage sans issue. On attend missionnaires et pickpockets.<sup>371</sup>

Le désir de la langue perdue suscite donc, dans la littérature bretonne de langue française, deux types de simulacres :

Le premier, plus nostalgique, inscrit l'hallucination de la relique dans l'emphase du nom celtique et une représentation spectrale de l'alternance codique.

Le second, plus subversif, retourne le deuil en révolte et réactive la langue muette sur le mode tensif de l'hybridation qui réinstalle le corps maternel dans le genre, identifié à la Loi du père.

#### 4 L'APHASIE ET LE PALIMPSESTE

Cependant, l'oubli de la langue peut se manifester de manière plus implicite et l'aphasie apparente, dans le texte français, de la langue maternelle, résulte d'un déplacement qui fait fonctionner le manque sur le mode du palimpseste. Dès lors, c'est en creux, que la langue identitaire devenue totalement muette, se révèle.

Ainsi, on peut être surpris par cette déclaration de Guillevic à Pascal Rannou : «*Du Domaine* est breton de bout en bout»,<sup>372</sup> alors que contrairement à des textes comme *Terraqué, Carnac* ou *Etiars*, aucune référence géographique ou culturelle ne renvoie, dans ce recueil, à la Bretagne. Et pourtant, le «domaine» qu'évoque Guillevic est bien celui de la langue désertée, symbolisée ici par la rareté de la

---

<sup>370</sup> *Boudica, Taliesin et autres poèmes*, éd. Maurice Nadeau, 1980, rééd. Ubacs, 1990. *Préfaces au Goddodin*, éd. Bretagnes, 1981. *Silva rerum, Guernica*, éd. Maurice Nadeau, 1989.

<sup>371</sup> *Boudica, Taliesin et autres poèmes*, op. cit., p.29.

<sup>372</sup> Entretien avec Pascal Rannou, *Skol Vreizl*, op. cit., p.60.

parole et par cet état de tremblement du sujet qui vit sous l'imminence d'un danger informulé, au cœur d'un territoire dont quelque chose d'essentiel, en même temps qu'indicible, s'est retiré :

Dans le domaine que je régis  
On ne parle pas du vent.

L'étang.

Le rôle de sentinelle  
Est confié aux arbres.

Avancez ! Avancez !

Avec  
Ou sans vous.

Les Grenouilles  
Ne sont pas indispensables.

Les allées ne sont pas  
Fatalement tracées.

Si c'est pour demander  
Pourquoi le silence,

Vous n'êtes pas d'ici.<sup>373</sup>

Cette disjonction qui s'institue ici, comme menace indéfiniment suspendue entre le sujet et l'être, c'est le sentiment d'une fêlure de l'identité. Et le fantôme maternel dont la présence en creux affole les vivants rend inhabitable le paysage langagier, familial et pourtant terriblement travaillé par le silence de la langue perdue.

Chez Victor Segalen, la présence palimpsestique de la langue muette est d'un autre ordre. Pour ce Bretois fasciné par le *Divers*, c'est-à-dire par l'altérité, la sensation exotique est d'autant plus intense que l'autre a su garder l'originalité qui le fonde. D'où son mépris pour toute forme d'acculturation et cette remontée aux origines mêmes de l'identité de l'autre qu'il entreprend dans un roman comme *Les Immémoriaux*<sup>374</sup>, récit de l'aliénation culturelle des Tahitiens. Mais on retrouve la même quête dans ses textes chinois, *Stèles*, *Peintures*, *Le Fils du Ciel*<sup>375</sup>, et en particulier dans son essai sur *La Grande Statuaire de Chine*<sup>376</sup> où il montre que plus on s'éloigne de l'énergie primitive de la statuaire Han, plus les formes s'amollissent et s'abâtardissent. Pourtant l'oubli de sa propre origine et la perte précoce du breton dans un milieu social comme le sien, resteront longtemps dans l'impensé. Et c'est dans le cadre d'une *Esthétique du divers* qu'il ouvre la langue française au maori, au chinois ou au tibétain, par cette pratique intertextuelle si caractéristique de son écriture, qui l'oppose à l'exotisme ethnocentrique de Loti, par exemple. La conscience du délabrement de sa propre identité dans l'oubli de la langue, ne viendra qu'à la veille de sa mort, précoce, il est vrai. Il aura juste le temps d'ébaucher un projet intitulé *Les Immémoriaux bretons* qui, en refermant l'œuvre, révèle la cohérence latente d'un imaginaire et d'une pratique textuelle où le français est mis constamment à l'épreuve de l'autre, comme si Segalen voulait désigner sa propre étrangeté dans une langue où s'est abîmée la langue maternelle.

---

<sup>373</sup> Paris, Gallimard, 1977, *Poésie*/Gallimard, p.9-10.

<sup>374</sup> Mercure de France, 1907, rééd., Paris, Le Seuil, coll. Points, 1985.

<sup>375</sup> *Stèles*, 1912, 1914, rééd. *Poésie*/Gallimard, 1973. *Peintures*, 1916, rééd. Paris, Gallimard, 1983. *Le Fils du Ciel*, éd. posthume, Paris, Flammarion, 1975.

<sup>376</sup> *Chine. La Grande Statuaire*, Paris, Flammarion, 1972.

Mais, le cas le plus extrême d'aphasie, où la langue maternelle refoulée, revient à travers toutes les autres langues, rendant le français totalement étranger à lui-même, reste celui d'Armand Robin. D'autant plus qu'il est le seul, parmi les écrivains évoqués, à avoir eu le breton comme seule langue jusqu'à l'âge scolaire. Ensuite, selon un scénario classique en situation de diglossie, il hyperbolise le français et c'est à Paris, au lycée Lakanal, qu'il se prépare pour entrer à l'École Normale Supérieure. Son échec au concours est peut-être le rappel inconscient du meurtre, en lui, de la mère et le signe qu'il reste étranger à l'autre langue tant idéalisée. Le décès réel de sa mère a lieu l'année suivante. Il est boursier à Lyon pour achever sa licence de lettres et son premier roman, *Le Temps qu'il fait*<sup>377</sup>, met en perspective, dans une écriture qui éclate en cosmo-dramaturgie, la figure maternelle, la ferme de Plougernevel et l'univers tout entier ou plutôt le *diversel*, pour reprendre la formule des créolistes antillais<sup>378</sup>. Admissible à l'agrégation, il échoue à l'oral, par provocation vis-à-vis des membres du jury, dit-on. C'est à partir de cette épreuve surtout, qu'il se rapproche des milieux littéraires parisiens de l'époque, la NRF, *Esprit*, *Europe*, et qu'il se passionne pour les langues étrangères les plus rares, les plus difficiles, non seulement le hongrois, le russe, le chinois ou l'arabe mais aussi le tchérémis, le ouïghour, le kalmouk...

Traducteur et poète ou plutôt traducteur-poète, les deux activités se recouvrant de plus en plus, il se met à hanter toutes les langues possibles, se dépossédant peu à peu de lui-même, s'exilant dans cet intercontinent où se croisent les voix multiples dont se recouvre la langue oubliée. Cette étonnante opération trans-identitaire apparaît dans ses recueils : *Ma vie sans moi* (1940) et *Le Monde d'une voix*<sup>379</sup>, publié en 1968, sept ans après sa mort :

Il y a plus de mille ans, dans le non-temps du chant,  
Errant sans moi, sans ma vie, j'ai rencontré Tou Fou  
criant.

Loin de tout pays, de tout temps, nous fûmes amis  
à l'instant.  
(*Le Monde d'une voix*, p.208.)

Mais, c'est dans *Poésie sans passeport*<sup>380</sup>, texte établi par Françoise Morvan, à partir d'une série d'émissions radiophoniques, réalisées par Claude-Roland Manuel, que se manifeste le plus explicitement cette folie des langues où se dissout le moi transfuge du breton. Mêlant à travers 18 langues, la lecture de sa propre traduction avec celle du poème dans sa langue originale, il alterne, superpose, confond les voix dans une même diction, expérience vertigineuse et inaudible qui cherche à retrouver dans le langage poétique universel une sorte d'idiome d'avant Babel où effacer l'implicite blessure identitaire pour retrouver «le Monde d'une voix»... On comprend mieux, dès lors, au-delà de la marginalité sociale où il glisse, le sens de ce fragment où l'aphasie de la langue maternelle construit la figure palimpsestique du sujet désinvesti de lui-même et de son origine, qui erre à travers les langues : «Maintenant je ne suis plus qu'un étranger que des grands plateaux sauvages ont apprivoisé.»<sup>381</sup>

Ainsi le breton, après avoir été langue du simulacre, active-t-il ici ces figures palimpsestiques autour desquelles l'œuvre s'élabore. Car, dans sa relation conflictuelle à la langue d'usage, la langue muette continue de vibrer dans l'autre langue qui, au-delà même du français, devient la langue de l'écriture. C'est cette opération de mise en écho qu'un écrivain marocain, Abdelkebir Khatibi, désigne par le nom de *bilangue* et toute son œuvre s'efforce de rêver ce vertige fait de deuil et de désir<sup>382</sup>, tandis que les écrivains antillais, Bernabé, Confiant et Chamoiseau utilisent le terme d'*interlecte* pour qualifier le même phénomène de résonance du créole dans le français.

---

<sup>377</sup> Paris, Gallimard, 1942.

<sup>378</sup> Voir Jean Bernabé, Raphaël Confiant, Patrick Chamoiseau, *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard, 1989, (1993 2 éd.).

<sup>379</sup> *Ma vie sans moi* suivi de *Le Monde d'une voix*, *Poésie*/Gallimard, 1970.

<sup>380</sup> éd. Ubacs, 1990.

<sup>381</sup> *Fragments*, Paris, Gallimard, 1992, p.108.

<sup>382</sup> Voir notamment *Amour bilingue*, Fata Morgana, 1983.

Dès lors, le bilinguisme : conflit ou enrichissement ? la question qui constitue l'objet de ce colloque ne se pose pas nécessairement en ces termes, surtout lorsqu'il s'agit du texte littéraire francophone où c'est du conflit que naît l'enrichissement, c'est-à-dire l'écriture.

Marc GONTARD  
Université Rennes 2 Haute Bretagne

Le bilinguisme À travers deux littÉratures Émergentes : les cas du roman chicano et du roman beur

Pari ambitieux –osé sans doute– que d'étudier ensemble et si brièvement deux champs littéraires aussi éloignés que le roman beur et le roman chicano. Pourquoi avoir adopté un tel parti pris ? À l'heure où certaines approches critiques multiplient de façon parfois vertigineuse les catégories pour classer les diverses productions littéraires contemporaines, il paraît important de mettre en évidence des stratégies communes. Pour mener à bien un tel projet, l'analyse du bilinguisme dans le roman beur et le roman chicano présente un double avantage : elle oblige à respecter la spécificité culturelle de ces deux littératures émergentes<sup>383</sup> tout en offrant une approche transversale pertinente. Ces littératures ont en effet pour trait commun d'être caractérisées par la pratique d'un certain bilinguisme, bilinguisme ponctuel –la notion de métissage linguistique serait peut-être plus exacte. Ce procédé donne un statut de traces aux expressions espagnoles, arabes ou kabyles qui émaillent le texte rédigé en anglais pour les romans chicanos et en français pour les romans beurs. On peut certes répertorier divers champs lexicaux dans lesquels interviennent de façon privilégiée des insertions d'une langue dans l'autre : vocabulaire exprimant les liens au sein de la parentèle, expressions affectives et argotiques, mots vecteurs de valeurs culturelles ou liés à des croyances spécifiques, lexique propre au mode de vie enfin. Mais appréhender le bilinguisme par le biais de ces catégories aurait gommé la variété des pratiques, aussi semble-t-il préférable –avant même d'apprécier la fonction de ces insertions– de dégager les facteurs qui permettent d'expliquer une telle variété.

En premier lieu, il faut insister sur le fait que l'histoire du groupe auquel s'attache le romancier détermine en grande partie sa pratique. Rappelons à cet effet que l'appellatif «Chicano», terme aujourd'hui utilisé pour désigner la minorité américaine d'origine mexicaine, ne recouvre ni historiquement ni même géographiquement, une réalité monolithique. Il est employé tant pour qualifier les populations qui vivaient dans les territoires conquis par les États-Unis en 1848 à la suite de la guerre contre le Mexique, que pour les groupes issus des flux migratoires modernes. De ce fait, les pratiques linguistiques au sein de cette communauté plurielle sont extrêmement variées<sup>384</sup>. Dans son roman *Bless me, Ultima*, Rudolfo Anaya reproduit, par exemple, à travers le personnage de l'enfant narrateur sa propre histoire linguistique<sup>385</sup>. Originaire d'un petit village du Nouveau Mexique, le romancier a l'espagnol pour langue maternelle, il n'a commencé à apprendre l'anglais qu'en allant à l'école. En revanche, dans *So Far from God*, Ana Castillo stigmatise une autre attitude à travers l'un de ses personnages. Maria tient un journal de voyage qu'elle rédige en anglais, elle y intègre parfois pour le plaisir de la sonorité quelques mots d'espagnol, même si, nous dit-on, «cela la rendait un peu nerveuse car elle ne le parlait pas très bien»<sup>386</sup>. Il va sans dire que la communauté «beure» constitue, elle aussi, une vaste mosaïque tant du point de vue de l'origine nationale de ses populations que du point de vue linguistique (Charles Pellat emploie la notion de «poussière de parlers»<sup>387</sup> pour rendre compte de la multiplicité des arabes dialectaux).

---

<sup>383</sup> J'utilise cette notion au sens où l'emploie Jean-Marie Grassin : «In literary history, emergence designates a complex of cultural, linguistic, political, ideological, social phenomena, through which distinctive bodies of texts, new sensibilities, new forms of art, expression and communication, integrate the field of modern literature in a dialectical situation of continuity and rupture, in order to assert an identity, a consciousness, a condition long repressed, newly defined or redefined, an original life style, with the result of recentering the vision of the world on the community and of providing recognition to its culture.», Introduction à *Littératures émergentes/Emerging Literatures*, Actes du XI<sup>e</sup> Congrès de l'Association Internationale de Littérature Comparée, Peter Lang Verlag, 1996, p.9.

<sup>384</sup> Cf. «Cuando se habla del lenguaje o idioma, es preciso recordar que el chicano –históricamente– no es un grupo homogéneo tan cerrado como se podría imaginar, especialmente en cuanto al lenguaje. Tenemos escritores que utilizan lo que llamamos lenguaje de la calle ; otros utilizan un lenguaje particular del suroeste, o bien de otras regiones del país.», Rudolfo Anaya, *La literatura chicana a través de sus autores*, Bruce-Novoa, México/España/Argentina/Colombia, Siglo Veintiuno Editores, 1983, p.194.

<sup>385</sup> Cf. «"Jáson no está aquí," she said. All of the older people spoke only in Spanish, and I myself understood only Spanish. It was not only after one went to school that one spoke English." ¿ Dónde está ?" I asked.», *Bless Me, Ultima*, Rudolfo Anaya, New York, Warner Books Edition, 1972/1994, p.10 ; pour la traduction française : «"Jáson no está aquí", a-t-elle dit. Tous les gens d'un certain âge ne parlaient qu'espagnol, et je ne comprenais moi-même que cette langue. On n'apprenait l'anglais qu'après avoir commencé l'école. "¿ Dónde está ?" j'ai demandé.», *Bénissez-moi, Ultima*, Albin Michel, "Terres d'Amérique", 1998, p.19.

<sup>386</sup> Cf. «Then she added in Spanish because she liked to mix a little Spanish into her writing, even though it made her nervous since she didn't speak it to well: "su Madre".», *So Far from God*, Ana Castillo, New York, Penguin Books, 1993, p.121.

<sup>387</sup> Charles Pellat, *Langue et littérature arabes*, Armand Colin, U2, 1970, p.51.

Dans l'écriture romanesque, cette situation nationale et historique complexe donne rarement lieu à ce qu'Elyette Andouard-Labarthe nomme une «guerre des mots»<sup>388</sup>. Même si la plupart des romans beurs et chicanos partagent avec les «littératures mineures» cette caractéristique, repérée par Deleuze et Guattari, de «brancher» «l'individuel sur l'immédiat politique»<sup>389</sup>, les écrivains ne transforment pas leur roman en arène linguistique dans laquelle, à travers deux langues, s'affronteraient deux cultures. Ils travaillent plutôt sur l'interpénétration des langues. Loin de produire un vertige syncrétique qui menacerait de détruire les codes de la communication, ils jouent sur l'intégration de syntagmes étrangers dans la langue du pays d'accueil et pratiquent ce que l'on appellerait volontiers un «mélange apprivoisé». Si l'espagnol est inclus tel quel, sans recours systématique à l'italique, l'arabe ou le kabyle sont toujours retranscrits en alphabet latin. Cette pratique est extrêmement libre, elle fait surgir une multitude d'orthographe pour une même expression, procédé qui déconcerte singulièrement le lecteur arabophone.

Les stratégies qui permettent au lecteur non-hispanophone ou non-arabophone de comprendre le sens des mots insérés sont variées. Certains romanciers, comme Ferrudja Kessas dans *Beur's story*, ont recours aux notes de bas de page. Azouz Begag, quant à lui, dans *Le Gone du Chaâba* accompagne son texte d'un «Petit dictionnaire des mots bouzidiens»<sup>390</sup>. Cette pratique semble de plus en plus se raréfier chez les Chicanos. Dans *So Far from God*, Ana Castillo joue beaucoup sur la proximité, si ce n'est phonétique, du moins orthographique ou étymologique de certains mots anglais et espagnols («maravilloso», «la inocente», «remedio»). Elle intègre parfois directement la traduction du mot espagnol dans le texte anglais<sup>391</sup>, mais c'est le plus souvent l'environnement contextuel qui permet l'éclaircissement : «"Mom, we haven't discussed that far," Fe said, wiping her brow with the back of her sleeve since her hands were sticky with *masa*»<sup>392</sup>. Cependant, il faut bien le reconnaître, dans cette pratique, écrivains beurs et chicanos ne bénéficient pas de la même liberté. Assez fréquemment en effet, le romancier chicano semble s'adresser à un lecteur qui possède au moins quelques rudiments d'espagnol, tandis que le romancier beur doit, pour sa part, construire progressivement, au cours de son texte, cette compétence linguistique minimale. Ces différentes stratégies montrent donc que les romanciers réussissent, grâce à des procédés plus ou moins sophistiqués, à contourner la résistance qu'offre l'intégration d'une langue dans l'autre.

Loin de relever d'une pratique uniforme, le nombre des insertions varie grandement d'un roman à l'autre et s'explique en partie par le degré d'ancrage du personnage dans un territoire à la fois géographique et affectif. Que le protagoniste soit présenté en état de rupture vis-à-vis de son milieu d'origine, et les insertions se raréfient. C'est par exemple le cas dans *L'Escargot* de Jean-Luc Yacine, récit d'une fugue amoureuse, mais aussi dans des formes plus autobiographiques comme *The Autobiography of A Brown Buffalo* d'Oscar Zeta Acosta ou *Palpitations intra-muros* de Mustapha Raïth. Fugueur ou prisonnier, le personnage de l'errant ou du marginal, délesté de tout ancrage territorial, ne charrie pas dans son sillage de traces propres à sa communauté d'origine, il en est coupé, même linguistiquement. C'est en revanche le «roman écologique» –pour reprendre la terminologie de Blanche Gelfant<sup>393</sup>–, soit un roman qui s'attache à décrire les relations de l'individu à son milieu, qui draine le plus grand nombre d'insertions : textes qui ont pour cadre le *bled* (*Zeida de nulle part* de Leïla Houari), le *chaâba* (*Le Gone du Chaâba* d'Azouz Begag) le *barrio* ou encore la famille (*Beur's story* de Ferrudja Kessas, *Bless me, Ultima* de Rudolfo Anaya, *So Far from God* d'Ana Castillo). On notera à cet égard que, même si *The House on Mango Street* (*La Petite fille de la rue Mango*) de Sandra Cisneros s'inscrit dans la tradition de l'écriture du *barrio*, le fait que la petite fille narratrice

<sup>388</sup> Cf. Elyette Andouard-Labarthe, "L'évolution du bilinguisme dans la poésie d'Alurista", *Écritures hispaniques aux États-Unis : mémoire et mutations*, Publications de l'Université de Provence, 1990, p.169-188, p.171.

<sup>389</sup> Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Kafka, pour une littérature mineure*, Minuit, 1975, p.33.

<sup>390</sup> L'adjectif «bouzidien» est formé sur le prénom du père du narrateur, Bouzid, et désigne le «parler des natifs de Sétif».

<sup>391</sup> «Quite often these symptoms were not only treated with herbs, decoctions, and massages but also with "limpias" –cleansings.», *op. cit.*, p.63.

<sup>392</sup> *Ibidem*, p.168 ; trad. : «"Maman, on n'a pas encore parlé... de ça". Les mains collantes de *masa*, elle s'essuya le front avec le dessous de sa manche tout en parlant.»

<sup>393</sup> Cf. «The ecological novel differs from the portrait study by having as its protagonist not a single person but a spatial unit – a city neighborhood, block, or even an apartment house. Interest thus focuses upon the social relationships and manners within a close group, although one figure may come to prominence.», Blanche Gelfant, *The American City Novel*, University of Oklahoma Press, 1954, p.12.

revendique sa non-appartenance à ce milieu («I am going to tell you a story about a girl who didn't want to belong»<sup>394</sup>) justifie le faible nombre d'insertions de mots espagnols.

Il est significatif qu'il faille pour la plupart des romans écologiques conserver –et ce tant en français qu'en anglais– des expressions espagnoles ou arabes pour désigner les réalités sociologiques considérées (*bled*, *chaâba*, *barrio*, mais aussi réseau familial enrichi des relations de «comadres» et «compadres» dans le roman chicano). Rien d'exotique dans cette pratique, le nom recouvre une réalité spécifique que ne saurait rendre la traduction. C'est avec réticence qu'Azouz Begag, en présentant l'adaptation cinématographique de son roman *Le Gone du Chaâba*, traduit «*chaâba*» par «bidonville», en accompagnant la formule de périphrases qui dénoncent bien son insatisfaction face à une telle traduction. Si par ailleurs, on peut qualifier le «*barrio*» d'enclave hispanique au sein de la ville nord-américaine, il va de soi que cette définition purement urbaine, ignore totalement la dimension affective que recèle cette notion. Cette résistance à la traduction sert d'indice. Elle souligne la spécificité culturelle, mais aussi linguistique du milieu considéré, spécificité que le cinéma semble plus à même de traduire que le roman. Dans la majorité des cas en effet, le statut de trace qu'acquière les mots étrangers insérés dans la langue du pays d'accueil traduit une situation bilingue, par défaut. Grâce au sous-titrage, la version cinématographique du *Gone du Chaâba* met en évidence la codification de l'emploi respectif du français et de l'arabe au sein du groupe : entre les membres de la génération des parents, c'est l'arabe qui est utilisé, en revanche c'est en français que les enfants communiquent entre eux, et c'est tantôt en arabe (langue privilégiée pour l'expression de l'ordre et de la défense), tantôt en français (discussions concernant l'école, les études et l'avenir) que s'effectuent les échanges entre parents et enfants. Le clivage entre les générations que dénonce la pratique du français recoupe donc la réalité de l'immigration : langue d'expression courante pour les uns, langue apprise fortement marquée par un accent pour les autres (accent qu'Azouz Begag s'amuse parfois à traduire par une orthographe plus ou moins phonétique : «Tan a rizou, Louisa. Fou li fire digage di là, zi zalouprix»<sup>395</sup>). Dans *Bless Me, Ultima*, comme le montre ce passage : «"Está sola," my father said, "ya no queda gente en el pueblito de Las Pasturas—" He spoke in Spanish...»<sup>396</sup>, Anaya doit lui aussi, pour rendre son texte accessible au lecteur anglophone, renoncer à retranscrire la langue familiale et communautaire. L'espagnol n'intervient généralement que de façon ponctuelle dans les échanges, sous la forme de mots ou d'expressions types comme «es verdad», «Madre de Dios», expressions qui «colorent» les dialogues et rappellent cette réalité. On constate donc que dans la plupart des cas, les insertions tant en espagnol qu'en arabe correspondent rarement à des phénomènes de pannes linguistiques, mais tentent de traduire, par défaut, des situations langagières complexes. Le bilinguisme pratiqué par le roman s'éloigne de ce fait considérablement des effets de changements de codes linguistiques tels qu'on les observe dans la langue parlée. Tandis qu'ils s'y effectuent généralement au gré de l'émotion, dans l'ordre romanesque, ils deviennent plutôt vecteurs d'émotion.

Dans des textes tels que *Bless me, Ultima* ou *Le Gone du Chaâba*, l'espagnol et l'arabe sont des langues aux échos affectifs, propices à faire renaître le monde de l'enfance et son environnement émotionnel. Résistent donc en priorité les appellatifs hypocoristiques («Emma», «Abboué», «Mamá», «mi hijito»), ainsi que des expressions types parfois insérées avec humour : «My mother, que en paz descansa, never did like you»<sup>397</sup> ; «Depuis quelques semaines, IL s'enferme dans sa maison dès qu'il arrive au Chaâba. Salam oua rlikoum par-ci, salam oua rlikoum par-là, et chacun pour soi dans sa cabane»<sup>398</sup>. Certains mots interviennent également, selon les procédés réalistes classiques, comme gages, morceaux de réel. Ils désignent des objets du quotidien dans *Le Gone* (*l'bomba*, la pompe à eau, endroit stratégique du Chaâba, *chemma*, le tabac à priser du père ou les *binouars* des femmes), des plats mexicains traditionnels (*atole*, *tortillas*, *posole*) ainsi que des éléments spécifiques de la flore du llano dans *Bless Me* (*alfalfa*, *mesquite*, *tuna*). Si, du point de vue réaliste, ces mots permettent au lecteur de prendre progressivement ses marques dans un univers qui lui est étranger, à l'opposé

<sup>394</sup> Sandra Cisneros, *The House on Mango Street*, New York, Vintage Books, 1984, p.109 ; pour la traduction française : «Je vais vous raconter l'histoire d'une fille qui ne voulait être de nulle part», *La Petite fille de la rue Mango*, Nil Éditions, 1996, p.86.

<sup>395</sup> Azouz Begag, *Le Gone du Chaâba*, Seuil, "Points/Virgule", 1986, p.50.

<sup>396</sup> *Bless Me, Ultima*, op. cit., p.2 ; trad. : «"Está sola, disait mon père, ya no queda gente en el pueblito de Las Pasturas..." Il s'exprimait en espagnol...», op. cit., p.10.

<sup>397</sup> *So Far from God*, op. cit., p.109 ; trad. : «Ma mère, que en paz descansa, ne t'a jamais aimé».

<sup>398</sup> *Le Gone du Chaâba*, op. cit., p.143.

certaines insertions font surgir la part de merveilleux que recèle le réel. *L'incipit* de *Bless me, Ultima* est explicite. Ultima, la grand-mère du narrateur, fait figure d'initiatrice, elle est celle qui révèle l'harmonie du monde :

Ultima came to live with us the summer I was almost seven. When she came the beauty of the llano unfolded before my eyes, and the gurgling waters of the river sang to the hum of the turning earth.<sup>399</sup>

Bien qu'Ultima signifie «dernière», la grand-mère est celle qui ouvre le temps («Let me begin at the beginning [...] the beginning that came with Ultima»<sup>400</sup>). Son personnage est non seulement lié au temps magique de l'enfance et à sa remémoration, mais il est également porteur d'une vision spécifique du monde et induit, dans l'ordre romanesque, le triomphe du réalisme merveilleux. Grâce à «la Grande», Anaya peut décliner diverses figures féminines du folklore chicano. Dans les premières pages du roman, Ultima est dépeinte dans son activité de *curandera* : «many times late at night I was to see Ultima returning from the llano where she gathered the herbs that can be harvested only in the light of the full moon by the careful hands of a *curandera*»<sup>401</sup>. Mais, à travers les voix de la communauté, ce statut de guérisseuse la désigne également comme puissance inquiétante : «"¡ La *curandera* !" someone exclaimed. Some women bowed their heads, others made the sign of the cross. "Es una mujer que no ha pecado," another whispered. "Hechicera." "Bruja—"»<sup>402</sup>. Grâce à son ambivalence, le personnage de «la Grande» donne corps au projet formulé par le narrateur à la fin du texte : «construire [s]on propre rêve à partir de ces événements»<sup>403</sup>, partie intégrante de son enfance. En polarisant la dimension magique du monde, la figure d'Ultima acquiert en effet une extrême rentabilité romanesque. D'une part, elle permet de lancer l'intrigue et du même coup la dynamique merveilleuse (c'est à travers elle et son combat mené contre Tenorio, le sorcier maléfique, que s'affronteront les forces du bien et du mal). D'autre part, autour d'elle s'agglutine une nébuleuse mythique qui magnifie le personnage traditionnel de *l'abuela*. En ce sens, conformément à l'onomastique, Ultima tient lieu de relique culturelle chicana. Elle autorise toutes les associations, comme le montre bien la fusion de son image avec la principale icône de la culture mexicaine et chicana, la Vierge de Guadalupe :

I dreamed about the owl that night, and my dream was good. La Virgen de Guadalupe was the patron saint of our town. The town was named after her. In my dream I saw Ultima's owl lift la Virgen on her wide wings and fly her to heaven.<sup>404</sup>

Tout autre est l'univers que déploie Azouz Begag dans *Le Gone du Chaâba*, roman dans lequel le monde de l'enfance évoque quelque peu celui de *La Guerre des boutons*, déplacé dans la banlieue lyonnaise et en milieu maghrébin. Là aussi cependant, on constate la résistance du lexique lié à ce que l'on pourrait appeler la grille de perception maghrébine du monde : «Tu vois, mon fils... Dieu est au-dessus de tout. Allah guide notre mektoub à nous tous...»<sup>405</sup>. C'est aussi en arabe que surgit, au sein du quotidien ordinaire, le merveilleux sous la forme des *djoun* ou du *rhain* : «Ma sœur porte la main à sa

<sup>399</sup> *Op cit.*, p.1 ; trad. : «Ultima est venue vivre avec nous l'été de mes sept ans. À son arrivée, la beauté du llano s'est déployée devant mes yeux, et les eaux de la rivière qui gargouillait ont mêlé leur chant au bruissement de la terre qui tournait.», *op. cit.*, p.9.

<sup>400</sup> *Ibidem* ; trad. : «Mais que je commence par le commencement [...], le commencement qui est arrivé avec Ultima», *op. cit.*, p.9

<sup>401</sup> *Ibidem*, p.2 ; trad. : «[...] maintes fois, tard dans la nuit, je devais être le témoin des retours d'Ultima rapportant du llano les herbes qu'elle avait glanées et qui ne peuvent être cueillies qu'à la lumière de la pleine lune par les mains délicates d'une *curandera*», *op. cit.*, p.10.

<sup>402</sup> *Ibidem*, p.104 ; trad. : «"¡ La *curandera* !" s'est exclamé quelqu'un. Des femmes ont baissé la tête, d'autres ont fait le signe de croix. "Es una mujer que no ha pecado," a chuchoté une autre voix. "Hechicera." "Bruja..."», *op. cit.*, p.133.

<sup>403</sup> Cf. «Sometime in the future I would have to build my own dream out of those things that were so much a part of my childhood.», *ibidem*, p.261 ; trad. : *op. cit.*, p.322.

<sup>404</sup> *Ibidem*, p.13 ; trad. : «J'ai rêvé de la chouette cette nuit-là, et c'était un bon rêve. La Virgen de Guadalupe était la sainte patronne de notre ville, qui portait son nom. Dans mon rêve, j'ai vu la chouette d'Ultima soulever la Virgen sur ses grandes ailes et l'emporter au ciel.», *op. cit.*, p.24.

<sup>405</sup> *Op. cit.*, p.226.

bouche pour ravalier les mots qu'elle vient de laisser échapper. Chez nous, on ne plaisante pas avec el rhaïn. Lorsqu'Allah nous gâte d'un bonheur quelconque, il ne faut jamais s'en vanter auprès de qui que ce soit, sinon le diable s'en mêle»<sup>406</sup>. Que conclure de cette rapide étude du bilinguisme dans ces deux romans ? Doit-on généraliser l'idée que l'utilisation de mots arabes ou espagnols est propice au surgissement du réel merveilleux et à l'évocation nostalgique du paradis perdu de l'enfance ? S'il est vrai que l'on assiste dans un grand nombre de romans à la résistance des mêmes noms, noms que l'on pourrait presque qualifier de «points de capiton culturels» : le mektoub et le peuple des djoun dans le roman *Beur*<sup>407</sup>, la triade mythologique constituée par la Vierge de Guadalupe, la Malinche et la Llorona et leurs diverses incarnations terrestres dans le roman chicano<sup>408</sup>, il serait faux d'attribuer une valeur systématiquement positive aux insertions en arabe et en espagnol, langues qui peuvent aussi être présentées comme des instruments d'oppression.

Tant dans le roman *Beur* que dans le roman chicano, l'absence de maîtrise de la langue du pays d'accueil est l'un des principaux facteurs d'isolement des personnages féminins. Sandra Cisneros dans *The House on Mango Street* ainsi que Nadia Berquet dans *La Cité des fleurs* dénoncent avec la même sobriété cette réalité :

J'ai essayé de lui apprendre à écrire petite, juste son nom, mais elle faisait des lettres atroces avec des barres toutes crochues, on a vite abandonné toutes les deux [...]. Même le français elle le parle toujours aussi mal, ça fait plus de trente ans qu'on est là et elle continue à parler petit-nègre, tout le monde fait semblant de comprendre et répond «Oui», mais souvent les gens ne la comprennent pas.<sup>409</sup>

Dans *The House on Mango Street*, roman composé d'une quarantaine de courts textes que la critique qualifie généralement de «vignettes», la vignette intitulée «No Speak English» met en scène un enfermement similaire à travers le personnage de Mamacita :

I believe she doesn't come out because she is afraid to speak English, and maybe this is so since she only knows eight words. She knows to say : He not here for when the landlord comes, No speak English if anybody else comes, and Holy smokes. I don't know where she learned this, but I heard her say it one time and it surprised me.<sup>410</sup>

L'ignorance de la langue du pays d'accueil alliée au machisme de ces cultures renforce l'insularité des figures féminines, rejetées dans les marges de la réalité urbaine. Pour autant la cellule

---

<sup>406</sup> *Ibidem*, p.165 ; Cf. également : «Lorsqu'il fait noir, je sais qu'il ne faut pas aller aux toilettes, ça porte malheur, et puis c'est là que l'on trouve les djoun, les esprits malins. Ma mère m'a dit qu'ils adorent les endroits sales.», *ibidem*, p.14.

<sup>407</sup> Ces expressions sont également employées, par exemple, par Ferrudja Kessas dans *Beur's story*, (L'Harmattan, "Écritures arabes", 1994, p.46, p.110 et p.182) ainsi que par Fouad Laroui dans *De quel amour blessé*, (Julliard, 1998, p.33, p.108, p.127 et p.129). Nadia Berquet dans *La Cité des fleurs* (HB Éditions, 1997) intitule l'une des nouvelles du recueil «Mektoub» et clôt le texte sur cette formule : «"YA ! LABI, MEKTOUB"... (ah, mon dieu, c'est écrit...)", (p.92).

<sup>408</sup> Dans *So Far from God*, par exemple, Ana Castillo reprend aussi à travers le personnage de Doña Felicia la figure de la *curandera* qu'elle accompagne d'un cortège de remèdes de bonne femme (Cf. le chapitre intitulé "On the Subject of Doña Felicia's Remedios, Which in and of Themselves Are Worthless without Unwavering Faith...", *op. cit.*, p.59). Elle livre également la légende de la Llorona, personnage qui n'intervient que très ponctuellement dans *Bless Me* (*op. cit.*, p.26). La Llorona signifie littéralement «La Pleureuse», il s'agit d'une femme fantôme qui erre le long des cours d'eau à la recherche de ses enfants, qu'elle a elle-même noyés pour suivre son amant : «But no one had ever told La Loca the legend of La Llorona. The Weeping Woman astral-traveled all throughout old Mexico, into the United States, and really anywhere her people lived, wailing, in search of her children whom she drowned so as to run off with her lover.» (*Ibidem*, p.160). La Malinche, enfin, constitue dans le folklore mexicain un emblème infamant de la trahison féminine. La Malinche est le surnom qui fut donné à la jeune Indienne, Doña Marina, qui fut la traductrice et la concubine de Cortés durant la Conquête. Traïtresse et putain, c'est aussi la mère d'une race métisse. Sandra Cisneros, elle aussi, retravaille cette mythologie dans les nouvelles de *Women Hollering Creek*, (Vintage Books, 1991).

<sup>409</sup> *La Cité des fleurs*, *op. cit.*, p.41.

<sup>410</sup> *The House on Mango Street*, *op. cit.*, p.77 ; trad. : «moi je crois qu'elle reste enfermée parce qu'elle n'ose pas parler anglais, et c'est sans doute la vraie raison car elle ne connaît que huit mots. Elle sait dire *He not here* quand vient le propriétaire, *No speak English*, si quelqu'un d'autre vient, et *Holy smokes*. Je ne sais pas où elle a appris ça : Saintes fumées, mais à mon grand étonnement, je l'ai entendu le dire une fois.», *op. cit.*, p.86.

familiale ne constitue pas un cocon protecteur. En son sein la langue du pays d'origine tisse parfois un réseau de violence et d'interdits autour du personnage :

j'voulais dire ma prière en français, genre «not'père qui êtes aux cieux». Le vieux, y voulait rien entendre : la prière qu'il disait, c'est en arabe qu'on la fait. Seulement moi et l'arabe, hein ! J'ai jamais pu l'apprendre. Mes parents passaient leur temps à s'engueuler en arabe quand j'étais même, j'ai fini par me dire : dans cette langue, les mots, c'est comme des obus, ils servent qu'à se mitrailler, attaque, contre-attaque...<sup>411</sup>

Même constat pour la narratrice de *Beur's story* : «Les Arabes connaissaient le pouvoir des mots, le pouvoir des mots qui tuent. De ceux qui vous consomment petit à petit jusqu'à vous rendre en cendre»<sup>412</sup>. C'est sans doute dans ce roman que l'arabe et le kabyle en viennent le plus à stigmatiser la violence pathologique du cercle familial. Langue de la déploration : «Ya ! Rébè ! qu'est-ce que je t'ai fait pour mériter des filles pareilles»<sup>413</sup>, c'est aussi fondamentalement la langue de l'ordre, du reproche et de l'insulte à l'égard des filles : «Sors d'ici, kahbin !»<sup>414</sup>. La violence faite au personnage féminin s'exprime de façon beaucoup plus détournée dans la vignette de *The House on Mango Street* intitulée «My Name» :

In English my name means hope. In Spanish it means too many letters. It means sadness, it means waiting. [...] It was my great-grandmother's name and now it is mine. [...] My great-grandmother. I would've liked to have known her, a wild horse of a woman, so wild she wouldn't marry. Until my great-grandfather threw a sack over her head and carried her off. Just like that, as if she were a fancy chandelier. [...] Esperanza. I have inherited her name, but I don't want to inherit her place by the window.<sup>415</sup>

Dans ce passage le lecteur assiste à un glissement de sens<sup>416</sup> : le substantif *esperanza* (qui signifie «espoir») dérive sur sa forme verbale *esperar* (attendre). Dès lors le prénom acquiert une dimension allégorique et dénonce la dépossession du personnage féminin, programmé pour subir passivement sa destinée.

Langue de l'oppression ou langue de la nostalgie, ces différentes œuvres nous ont permis de mettre en avant les deux pôles entre lesquels oscille constamment la valeur des insertions arabes ou espagnoles, et ce au sein même des textes qui dénoncent le plus violemment l'aliénation. Dans *The House* par exemple, et bien que Cisneros y utilise fort peu d'insertions, on relève que, par delà l'effet de réel, c'est en espagnol que se dit la première expérience radicale de la perte : «Your *abuelito* is dead, Papa says early one morning in my room. Está muerto...»<sup>417</sup>. Dans *Beur's story*, on note également qu'en dépit de l'extrême violence qui caractérise les relations familiales, l'un des seuls moments d'apaisement entre la mère et la fille se déroule dans une scène où la mère devient conteuse. Pour un temps, la déchirure de l'exil s'abolit et l'arabe retrouve sa vertu de langue de conte :

---

<sup>411</sup> *De quel amour blessé, op. cit.*, p.88.

<sup>412</sup> *Op. cit.*, p.22.

<sup>413</sup> *Ibidem*, p.21.

<sup>414</sup> *Ibidem*, p.22.

<sup>415</sup> *Op. cit.*, p.10-11 ; trad. : «En anglais mon nom veut dire espoir. En espagnol ça fait trop de lettres. Ça veut dire tristesse, ça veut dire attente. [...] C'était le nom de mon arrière-grand-mère et maintenant c'est le mien.[...] Mon arrière-grand-mère. J'aurais voulu la connaître, une femme cheval sauvage, si sauvage qu'elle ne voulait pas se marier. Jusqu'au jour où mon arrière-grand-père lui a jeté un sac sur la tête et l'a emportée. Simplement, comme si elle était un lustre. [...] Esperanza. J'ai hérité de son nom, mais je ne veux pas hériter de sa place près de la fenêtre.», *op. cit.*, p.17.

<sup>416</sup> Je reprends ici l'analyse menée par Alvina E. Quintana dans *Home Girls, Chicana Literary Voices* : «Readers here witness an ideological shift that transforms the noun *esperanza* (hope) into the verb *esperar* (to wait) ; we see that Esperanza's most personal experiences are determined by outside forces.» (Philadelphia, Temple University Press, 1996, p.62).

<sup>417</sup> *Op. cit.*, p.56 ; trad. : «Votre *abuelito* est mort, dit Papa un matin en entrant dans ma chambre. *Está muerto...*», *op. cit.*, p.63.

Depuis que sa mère l'a mis au monde, le mektoub le suit ! mesken ! [...] Sa mère se tut un instant sur cette réflexion, plissa les yeux comme si elle replongeait des années en arrière [...]. Une pointe de nostalgie la submergea un bref instant, une partie d'elle-même, la plus grosse, était restée au pays, près du kanoun les soirs d'hiver...<sup>418</sup>

Que dire quant à l'avenir de ce métissage des langues ? Faut-il y voir un simple effet de mode, une généralisation de ce que l'on a eu coutume d'appeler dans les études chicanas le «pochisme», soit «une technique consistant à s'exprimer en anglais en prenant soin d'émailler son discours de mots d'espagnol qui assurent au texte un semblant d'authenticité»<sup>419</sup> ? S'il est vrai que l'insertion n'a pas systématiquement de résonance poétique, les effets liés au métissage linguistique sont pourtant le lieu privilégié où s'inscrit le travail poétique mené sur la langue. Il prend des formes extrêmement variées. C'est tantôt un effet rythmique obtenu par l'addition d'une expression type en fin de phrase qui donne à la langue du pays d'accueil la scansion de l'autre langue : «Domingo got angry. He was many things, but a bigamist, *nunca*»<sup>420</sup>, ou encore «je lève les mains au ciel, fataliste : qu'ils viennent cafter ! *Hamdou l'lah'!*»<sup>421</sup>. C'est tantôt un commentaire sur la prononciation qui vient s'immiscer et rendre quelque peu de la saveur perdue :

Heichma ! La honte ! J'entends mon père, j'entends ma mère, j'entends ma tante Zaïa cracher le mot comme on cracherait un pépin de pastèque ou un noyau de datte. La honte m'a toujours paru plus honteuse exprimée en arabe.<sup>422</sup>

Le métissage des langues donne également lieu à des images, trouvailles poétiques qui font sourire le lecteur. Dans la vignette intitulée "La famille aux petits pieds", Sandra Cisneros attribue au grand-père des pieds «gras et pâteux comme d'épais *tamales*»<sup>423</sup>, dans "Y'avait une vieille femme, elle avait tant d'enfants qu'elle savait pas quoi faire", Angel, le bien nommé, en voulant apprendre à voler «est tombé du ciel comme un beignet, comme une étoile filante»<sup>424</sup>. Multiplier les clins d'œil humoristiques est également l'un des procédés favoris d'Azouz Begag : «Il se met à parler de morale comme tous les matins depuis que je fréquente la grande école. Et comme tous les matins, je rougis à l'écoute de ses propos. Entre ce qu'il raconte et ce que je fais dans la rue, il peut couler un oued tout entier»<sup>425</sup>. Ce dernier exemple met en évidence le principal effet produit par ce type d'insertion. Quand elle est réussie, l'insertion devient invitation au dialogue et prend parfois figure d'initiation aux valeurs culturelles véhiculées par la langue. De fait, si pour le lecteur arabophile ou hispanophile l'apparition au fil du texte d'un syntagme courant crée un rapport émotionnel privilégié (je pense notamment au mot «*heichma*» utilisé avec une grande fréquence dans le roman *Beur*), pour le lecteur moins averti, la répétition de ce mot dans un même roman ou d'un roman à l'autre permet d'«asseoir et [de] célébrer sa nouvelle compétence, [de] le faire entrer modestement mais sûrement dans la langue-culture de l'autre, dans une poétique bi-langue»<sup>426</sup>. De ce fait, l'insertion est ambivalente. Vecteur clé de la complicité, tantôt elle initie, tantôt elle joue de son droit à l'opacité. Dans *Vivre me tue*, par exemple, Paul Smaïl, en émaillant son texte de formes variées (mots arabes, tournures argotiques françaises parfois d'origine arabe, ou encore simples onomatopées), brouille les marquages traditionnels des frontières linguistiques. Par cette technique, il insuffle de nouvelles résonances dans la langue et déconcerte le lecteur qui entend subitement cette étrange parenté, cette filiation jusqu'alors inouïe : «Mais rien n'y

---

<sup>418</sup> *Op. cit.*, p.178.

<sup>419</sup> Cf. Elyette Andouard-Labarthe, art. cité, p.177.

<sup>420</sup> *So Far from God*, *op. cit.*, p.41 ; trad. : «Domingo s'est fâché. On pouvait lui reprocher beaucoup de choses, mais bigame ça, *nunca*».

<sup>421</sup> Paul Smaïl, *Vivre me tue*, Balland, 1997, p.92.

<sup>422</sup> *Ibidem*, p.46.

<sup>423</sup> Pour le texte original : «His feet were fat and doughy like thick tamales», *The House*, *op. cit.*, p.39.

<sup>424</sup> Pour le texte original : «the day Angel Vargas learned to fly and dropped from the sky like a sugar donut, just like a falling star...», *ibidem*, p.30.

<sup>425</sup> *Le Gone du Chaâba*, *op. cit.*, p.59.

<sup>426</sup> Nadine Decourt, "Contes maghrébins en situation interculturelle ou l'art de la glose", communication personnelle, à paraître dans les Actes du XXVII<sup>e</sup> Congrès de la SFLGC, Montpellier, 1996.

fait, et j'appuie donc sur le poussoir du schrill, censé émettre des ultrasons insupportables... Nib. J'appuie plus fort : nib»<sup>427</sup>. Fouad Laroui dans *De quel amour blessé* obtient un effet assez similaire en réactivant le vieux fonds arabe du français. On sourit, par exemple, en percevant soudain une musicalité arabe dans le verbe «amadouer» tel qu'il est employé dans la phrase : «Il me jeta un regard inquiet. Après tout c'était du sang de barbare qui coulait dans mes veines sous le vernis occidental. Il tenta de m'amadouer»<sup>428</sup>.

Ces derniers exemples montrent donc que la plus grande réussite du bilinguisme dans ces textes consiste tout d'abord à créer une complicité entre le romancier et son lecteur, un rapport de connivence scellé par de furtives gratifications humoristiques ou poétiques disséminées dans le texte<sup>429</sup>. Mais d'autre part, il faut noter que le brouillage entre les différents codes linguistiques va souvent de pair avec une nouvelle position idéologique, essentiellement perceptible dans le roman beur. Par ce procédé poétique, les jeunes romanciers arrachent la langue à son terreau nationaliste et démontrent stylistiquement la vacuité du concept de «pureté de la langue». Et c'est du même mouvement qu'ils tentent d'en finir avec la problématique romantique et éculée des «racines» :

- Mais bordel, elles sont où, mes racines ?
- Tu n'es pas un arbre, tu n'as pas de racines. Et puis même si t'en avais : t'es né où ?
- Paris.
- École élémentaire ?
- Alain-Fournier, au bout de la rue Léon-Frot.
- Collège ?
- Alexandre Dumas.
- C'est qui tes meilleurs copains ?
- David, Martial, Pedro...
- Alors, elles sont où tes racines ?
- *Say no more.*<sup>430</sup>

Contre la notion de racine, ces écrivains mettent en place une nouvelle stratégie où le «chez nous» se définit par «une façon de parler»<sup>431</sup>, façon de parler qui, loin de reproduire la langue des banlieues, en joue certes, se l'approprie, mais la met à distance :

Dans mon rêve, je sais que l'immeuble est vide, oualou, pas un chat. Donc, moi, pas maboul, j'ouvre une fenêtre qui donne sur la rue et je me penche pour voir c'qui se passe. Or il n'y a là qu'un type, je le distingue nettement. Et alors, l'angoisse : le lascar, c'est ma photocopie ! Oké, il a les glandes, il a l'air d'un qu'aurait vu un ghoul mais bordel, c'est kif mon frère jumeau ! Sauf qu'il est en djellaba alors que moi, hein, tu m'connais, que des super-fringues, que d'la marque...<sup>432</sup>

Loin de se confiner à ce jeu de réécriture («On dirait de l'Edgar Poe traduit par Smaïn»<sup>433</sup>, commente un personnage), il s'agit pour cette nouvelle génération de romanciers de reconquérir ce qui

<sup>427</sup> *Op. cit.*, p.109. Si, dans ce contexte linguistique, le mot «nib» prend une consonance arabe, selon le *Dictionnaire de l'argot* (J.-P. Colin et C. Mével, Éditions Larousse), «nib» viendrait de «nibergue», forme ayant subi une apocope, avec influence probable de l'argot italien «nisba».

<sup>428</sup> *Op. cit.*, p.74.

<sup>429</sup> Cf. par exemple : «*Mamacita is the big mama across the street, third-floor front. Rachel says her name ought to be Mamasota, but I think that's mean.*», *The House*, (*op. cit.*, p.76) ; on pourrait également citer ce passage de *So Far from God* : «"*Susto ? ; Susto ?*" Sofi shouted. "You think that cowardly son of yours without pelos on his maracas has *susto ?*"», (*op. cit.*, p.30).

<sup>430</sup> *De quel amour blessé*, *op. cit.*, p.84.

<sup>431</sup> C'est un passage *De quel amour blessé* qui m'a suggéré cette formule : «Ce qui m'étonne encore : on trouve des battes de base-ball à Paris. Pourquoi, grands dieux ? On joue à ce jeu absurde chez nous ? Enfin, chez nous, c'est une façon de parler.» (c'est moi qui souligne), *op. cit.*, p.41.

<sup>432</sup> *Ibidem*, p.15-16.

<sup>433</sup> *Ibidem*.

a été irrémédiablement perdu par la génération des parents. Dans *De quel amour blessé*, Fouad Laroui énumère ces éléments que le personnage du père a définitivement dû abandonner en traversant la Méditerranée : son nom, Abal-Khaïl («Ça veut dire : *l'homme-aux-chevaux*, c'est noble, c'est puissant, ça se prononce, en arabe, avec l'accent tonique sur le Kha, qui râpe la gorge (Khâ !), et ça donne un nom qui claque, impatient et brutal, un nom de connétable ou de chef de bande. Mais ici ? Babalké, Abalquille, c'est un festival d'expropriations...»<sup>434</sup>) ; le père a également perdu la saveur des mots (les mots français dans sa bouche sont «sans épaisseur»<sup>435</sup>, sans histoire, ils sont facteur d'étrangeté dans le rapport au monde) ; il a perdu enfin la mémoire des lieux («Cette ville quand je m'y déplace, je la *lis*. Pour Abal-Khaïl, c'est une écriture incompréhensible, c'est de l'hébreu»<sup>436</sup>). C'est cette expérience de l'exil absolu qu'inversent les meilleurs romanciers beurs : en se faisant un nom dans le domaine des lettres, en goûtant la saveur des mots et ce sans révérence nationale, et en cartographiant par leur écriture un lieu, leur lieu. Tant pour les romanciers chicanos que pour les romanciers beurs (l'œuvre de Sandra Cisneros me semble aussi aller dans cette direction), il s'agit de dépasser le misérabilisme, tonalité que prenait plus ou moins nécessairement le roman-témoignage, pour créer par l'humour une nouvelle forme de lien, lien à la fois culturel et linguistique<sup>437</sup>. Tandis que de nombreux romans autobiographiques mettaient l'accent sur l'appropriation du français en tant que langue écrite et l'entouraient du même coup d'un halo de sacralité inviolable, la nouvelle génération fait du roman un espace ludique et prône le droit à la transgression. Le roman tel que le pratique Fouad Laroui dans *De quel amour blessé* devient une arlequinade<sup>438</sup> où cohabitent sans heurt rythmique rap, références à la culture classique française et occidentale, sourates du Coran et contes merveilleux. C'est sans doute ce poème de l'âge d'or andalou cité dans le texte qui indique l'idéal poétique recherché, un poème qui «mêle de façon inouïe trois langues –et probablement trois religions–» :

Ven, sidi, ven...  
Gar, si yes devina,  
y devinas bi'l haqq,  
Gar me cand me vernad  
men habibi Ishaq<sup>439</sup>

Crystel PINÇONNAT  
Université de Bretagne Occidentale

---

<sup>434</sup> *Ibidem*, p.60.

<sup>435</sup> *Ibidem*, p.62.

<sup>436</sup> *Ibidem*, p.64.

<sup>437</sup> Cf. Azouz Begag, "L'humour à la rescousse", *Le Récit d'enfance : enfance et écriture*, sous la direction de Denise Escarpit et Bernadette Poulou, Éditions du Sorbier, 1993, p.189-194.

<sup>438</sup> Là encore, c'est une phrase de *De quel amour blessé* qui m'a suggéré cette comparaison : «Vous ne l'écrirez jamais votre harlequinade.» (*op. cit.*, p.106). Le «h» d'«harlequinade» est ici volontaire, il renvoie ironiquement à la célèbre collection.

<sup>439</sup> Trad. : «Viens, seigneur, viens / Dis, si vraiment tu es devin / Dis-moi quand mon aimé Ishaq / Me reviendra.», *ibidem*, p.100.

## LE FRANÇAIS CHEZ LES ÉCRIVAINS RUSSES

Le bilinguisme de la haute société russe au XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles est parfaitement reflété dans les œuvres des grands écrivains russes comme Pouchkine et Tolstoï. La langue française de cette époque devint le modèle sur lequel se construisait le système sémantique et syntaxique de la langue russe. On sait que l'aristocratie russe du XVIII<sup>e</sup> siècle connaissait mieux le français que le russe. Par exemple, dans une des lettres adressées à Tchaadaïev, Pouchkine écrit : «Je vous parlerai la langue de l'Europe qui m'est plus familière que la nôtre».<sup>440</sup>

Pouchkine soulignait toujours la netteté et la clarté du français, la richesse de son vocabulaire, l'élégance de son style. Les lettres de Pouchkine sont à ce titre un témoignage documentaire du bilinguisme de son époque et permettent de faire connaissance avec la pratique linguistique du poète, avec ses particularités relatives à l'emploi des deux langues. Pouchkine recourt au français chaque fois qu'il lui faut exprimer quelques idées abstraites, différents sens figurés, ou quand il s'agit des relations raffinées de la noblesse, ou enfin de la vie courtoise de son temps.

Le genre épistolaire laisse beaucoup de liberté dans le choix des moyens de l'expression linguistique. On peut distinguer plusieurs groupes thématiques dans l'emploi du français au sein des lettres de Pouchkine. Tout d'abord c'est tout ce qui se rapporte à la France : son histoire, sa culture, sa littérature. Ensuite c'est la nécessité de montrer le bilinguisme de son entourage. Et enfin, l'emploi du français est étroitement lié au caractère intime du texte épistolaire, c'est un moyen privilégié de la communication avec les proches et les amis du poète.

L'analyse des œuvres littéraires de Pouchkine se rapportant au genre narratif montre que les principes de l'emploi de la langue française sont les mêmes dans tous les textes (que l'on se rapporte à ses nouvelles en prose et à son roman en vers *Eugène Onéguine*). Les éléments du français : mots, combinaisons de mots, morceaux de phrases écrits en alphabet latin, reflètent la situation bilinguistique de l'époque. Ils remplissent en outre d'importantes fonctions stylistiques, parmi lesquelles la fonction de caractérisation sociale et psychologique du personnage, et traduisent notamment l'ironie de l'auteur. Le choix de tel ou tel élément français est toujours motivé par l'idée principale de l'œuvre, par son sujet, voire le caractère de ses personnages.

Le principe essentiel de l'emploi du français est celui de l'historisme littéraire qui est devenu la base de la méthode et du style réaliste de la littérature russe. Différentes façons d'employer et d'introduire les éléments du français favorisent la reconstitution des traits typiques de la langue rapportée à une époque et à un milieu social concret. Par exemple, dans sa nouvelle *Le Nègre de Pierre le Grand*, Pouchkine en décrivant la Russie de ce temps (fin du XVII<sup>e</sup>-début du XVIII<sup>e</sup> siècle) montre que le français représente à cette époque-là un phénomène tout à fait étranger au mode de vie de la noblesse russe. L'emploi des langues étrangères provoque mécontentement dans le milieu patriarcal de la société c'est pourquoi l'emploi du français est utilisé par Pouchkine pour illustrer la légèreté et la parasitisme de certaines couches de la noblesse par opposition aux aspirations patriotiques des réformateurs de la Russie Pierre le Grand et Ibraïme.<sup>441</sup>

En même temps, les nouvelles de Pouchkine *La Dame de pique*, *La Fille du capitaine*, *Doubrovskii* parmi d'autres montrent que la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle sont marqués par l'affirmation du français comme moyen de communication entre les représentants de la noblesse de Moscou, de Saint-Petersbourg et parfois même de la province. C'est alors le temps de l'épanouissement du bilinguisme russe-français.

L'analyse linguistique du fonctionnement dans les textes narratifs des éléments du français écrits en alphabet latin montre qu'en plus de fonctions stylistiques propres, ils reçoivent la fonction nominative qui se manifeste dans l'introduction des mots qui n'ont pas d'équivalent sémantique en russe : *restauration*, *affection*, *aventurière*, *mystère* ; dans l'actualisation du sens de tel ou tel mot : *mémoires*, *brochures*, *discussions* ; dans la désignation des phénomènes ou des objets qui ont des équivalents sémantiques en russe : *montre*, *chemise*, *formes*.

Les sphères thématiques des mots et des unités phraséologiques français employés dans les textes narratifs de Pouchkine sont extrêmement variées et touchent la vie politique et sociale (*civilisation*, *libérale*, *souverain*, *tiers-état*), les domaines de l'esthétique (*chanteur*, *trouveur*, *éloge*, *dramaturgie*) et de l'éthique. Les mots appartenant à la dernière sphère embrassent le lexique qui sert à désigner les catégories éthiques (*bonhomie*, *dignité*), les traits de caractère (*badaud*, *dédaigneux*,

---

<sup>440</sup> V. Vinogradov, *La langue de Pouchkine*, Moscou-Leningrad, 1935, p.239.

<sup>441</sup> N. Kolossova, *Les éléments du français écrits en alphabet latin dans la langue de Pouchkine*, Saratov, 1982, p.12.

naïveté), les particularités de la conduite (*braver, coquette, prude*), les relations, les états et les actions (*amateur, canaille, charmant, gracieux*) et le lexique représentant la vie quotidienne des gens de l'époque (*armurier, comtesse, madame, monsieur, adieu, bonsoir*).

Il est à noter que la pratique de l'emploi des éléments du français dans l'œuvre de Pouchkine ne détruit nullement la conception du développement de la langue russe nationale, mais au contraire, et ce n'est pas un paradoxe, contribue à l'affermir.

L'emploi du français dans les romans de Tolstoï est un phénomène frappant. Il y a en effet des pages entières écrites en français. Par exemple, dans son épopée *Guerre et Paix* les éléments du français écrits en alphabet latin occupent 2,5% de tout le texte.<sup>442</sup> On pourrait infiniment disserter sur les buts esthétiques et le rôle stylistique de l'emploi du français dans les romans de Tolstoï, ce qui est impossible dans le cadre de cet exposé. Toutefois considérons deux problèmes : l'emploi du français par les personnages bilingues du roman *Guerre et paix* dans différentes situations communicatives et les particularités de la transmission du discours direct des personnages français dans ce roman.

On distingue deux types de situations communicatives : la situation de la communication formalisée (formelle) et la situation de la communication non formalisée.

L'analyse du choix de la langue par les personnages bilingues du roman *Guerre et paix* montre nettement que dans les situations de la communication formalisée le russe et le français fonctionnent isolément l'un de l'autre. Par exemple, les soirées mondaines dans le salon de Anna Chérère se suivent toujours d'après le même scénario faisant du français l'un des éléments obligatoires du rituel de la communication.

En même temps dans les situations de communication non formalisée, les héros de Tolstoï passent librement d'une langue à l'autre, ce qui représente la plus grande particularité expressive et stylistique du discours des personnages bilingues de ce roman. Les personnages bilingues du roman utilisent différents clichés verbaux qui sont associés dans leur esprit avec une langue concrète. Ce sont plusieurs unités phraséologiques, prononcées dans leur forme originale (les Russes en russe, les Français en français), les clichés d'étiquette dits en français, etc.

Le passage d'une langue à l'autre est parfois motivé socialement, c'est-à-dire qu'il manifeste certains changements dans le caractère des relations entre les personnages. L'opposition mutuelle des deux langues devient très évidente dans les situations communicatives où participent les représentants du «sang bleu» et de la «populace» dans ce cas l'utilisation du français met aussitôt en dehors de la communication ceux qui sont au plus bas de l'échelle sociale.

En ce qui concerne les particularités de la transmission du discours direct des Français dans le roman de Tolstoï, il est à noter le même mélange de deux langues. Par exemple, Napoléon, qui ne connaissait pas le russe, s'adresse en russe au prince André blessé, il parle russe au général Balachève et même aux généraux français. Parfois Napoléon commence à parler français, ensuite il passe au russe ou mêle les mots russes et français. Dans le roman il y a même des dialogues dans lesquels l'officier d'ordonnance de Napoléon parle avec l'empereur en français tandis que Napoléon lui répond en russe.

Cette façon de présenter le discours direct des personnages français a provoqué les reproches des critiques littéraires qui conseillaient à Tolstoï «d'écrire la première phrase en français et toutes les autres en russe pour montrer que le personnage parle français»<sup>443</sup>. Cela aurait simplifié la composition du roman. Il est évident que l'emploi de la langue française est nécessaire à Tolstoï non seulement pour la représentation exacte de la réalité historique mais surtout comme le procédé technique de la création de l'image.

En conclusion, on peut constater que l'emploi du français dans les œuvres de Pouchkine et de Tolstoï offre un témoignage excellent du bilinguisme de la haute société russe des siècles passés jusqu'à présent peu étudié. Ce bilinguisme célèbre pourrait présenter un intérêt particulier pour des linguistes aussi bien que pour des stylistes. C'est là un champ de recherches fascinant susceptible de mieux éclairer les ressorts profonds de l'heure glorieuse que connut le français en Russie.

Ludmila POLIANSKAIA  
Novossibirsk

<sup>442</sup> E. Maïmeskoul, *Le français dans la prose de Tolstoï*, Kiev, 1981, p.5.

<sup>443</sup> B. Ouspenskii, *La Sémiotique de l'art*, Moscou, 1989, p.71.

# LE LEXIQUE FRANCO-RUSSE DANS LES ŒUVRES LITTÉRAIRES DE DEUX PAYS

L'analyse des relations littéraires de la Russie et de la France au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles met en évidence les formes très variées et très riches du bilinguisme. L'emploi du lexique d'origine étrangère apparaît dans les œuvres littéraires de plusieurs écrivains russes. On peut citer des écrivains très connus comme Tourgueniev, Tolstoï, Pouchkine, Dostoïevski, Tchekhov.

Plus tard, le bilinguisme se manifeste, mais dans une moindre proportion, chez les écrivains français comme Prosper Mérimée, Jules Verne, Henri Troyat. Le bilinguisme trouve enfin un large emploi chez les écrivains d'origine russe comme Andreï Makine (Prix Goncourt, 1995).

La seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle constituent la période caractéristique de renforcement de l'influence de la langue française chez les gens instruits de la société russe. Deux grands noms de l'histoire de la Russie ont contribué d'une manière considérable à ce phénomène. Ce sont deux impératrices russes : l'impératrice Élisabeth (1741-1762) et l'impératrice Catherine II la Grande (1762-1796). On le sait, la mère d'Élisabeth avait espéré marier sa fille à un prince français. La jeune Élisabeth avait gardé un vif penchant pour la France et son règne fut une période propice à l'influence française. À son exemple, la cour et la haute société russe adoptèrent la mode française. Chaque famille russe noble eut son précepteur français ; la langue française devint ainsi la langue de toute la société cultivée. Un grand nombre de Français de toutes conditions sont venus d'ailleurs à cette époque chercher fortune en Russie. «Il pleut des Français en Russie, comme des insectes dans les pays chauds», confiait alors un diplomate en poste en Russie. Quant à Catherine II, elle correspondait en français avec Voltaire et recevait Diderot à sa cour.

La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle sont de surcroît, l'une des périodes les plus importantes de la formation de la langue littéraire russe. C'est à cette époque qu'on voit l'apparition de plusieurs mots d'origine française dans le vocabulaire russe. L'emprunt des mots français s'effectue par le biais des traductions des œuvres des écrivains français en russe, en particulier, les traductions des écrivains du siècle des Lumières (Voltaire, Rousseau, Diderot). D'autres écrivains français comme Beaumarchais furent lus en Russie deux ou trois ans après leur publication chez les éditeurs français.<sup>444</sup> C'est par l'intensification de l'activité des traducteurs qu'on explique la diffusion des mots français dans la langue littéraire russe du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les mots «service», «bouillon», «fontaine», «garde-robe», «favori», «vaudeville», «ragoût» et d'autres mots français gardent le même sens dans le vocabulaire russe.

Au XIX<sup>e</sup> siècle les relations littéraires franco-russes s'élargissent. On rencontre nombre d'écrivains russes très connus dans les salons mondains de Paris. L'écrivain russe Tourgueniev a des relations amicales avec Chateaubriand, Benjamin Constant, Lamartine, Musset. Il était souvent invité dans le manoir de George Sand à Nohant. Dans la salle à manger de cette dernière il y a toujours le couvert de Tourgueniev à sa droite. Léon Tolstoï vint plusieurs fois en France voir son frère malade qui suivait un traitement dans le midi de la France. On dit que c'est à Toulon que Tolstoï étudia les dossiers historiques et commença à écrire son roman célèbre *Guerre et Paix*.<sup>445</sup> Son frère Nicolas est mort et a été inhumé à Hyères. Tolstoï a habité Hyères chez madame Sénèque et décrit l'enterrement.

Les romans russes écrits en cyrillique (*Guerre et Paix*, *Anna Karénine*, *Eugène Onéguine*, *La Fille du capitaine*, *L'Idiot*) contiennent des mots, des phrases complètes et même des paragraphes en français. Une telle pratique n'est compréhensible qu'aux bilingues. C'est pourquoi le texte littéraire russe comporte la traduction ou l'explication des mots français.

Le roman *Guerre et Paix* commence par un paragraphe en français qui présente la conversation des invités dans le salon mondain d'Anna Chérère. Beaucoup de personnages russes de Tolstoï rédigent des lettres en français comme Julie Kouraguina, Maria Bolkonskaïa. Les généraux et les maréchaux parlent souvent français dans le roman *Guerre et Paix*. Toute la richesse des mots français intercalés dans le texte russe permet de regrouper tout le lexique français en quelques ensembles qui sont les suivants : les formules de politesse ; les noms de rues, de villes, de revues, de journaux, les titres ; les interjections comme «tiens», «voilà» ; les proverbes, les dictons ; plus rarement les longues conversations.

Dans les œuvres de Dostoïevski il y a de nombreux cas d'emploi de mots français écorchés (mots français avec des terminaisons russes) qui reçoivent des nuances ironiques compréhensibles pour le lecteur russe. («frapper» et «òðàìèðîààòü», «comtesse» et «éííòãññà», «prouesse» et «ïðóýñû»).

---

<sup>444</sup> J. Sorokine, *Le développement du vocabulaire de la langue littéraire russe*, Moscou, 1965.

<sup>445</sup> V. Koulechov, *Les relations littéraires de la Russie et de l'Europe occidentale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Moscou, 1976.

L'emploi des mots français et des locutions françaises dans les œuvres littéraires russes a duré près d'un siècle. Ce phénomène a beaucoup intéressé les lexicographes russes qui ont rédigé plus tard le *Dictionnaire des locutions et des mots étrangers utilisés dans la langue russe sans traduction* (en 3 volumes).<sup>446</sup> L'analyse de cet ouvrage scientifique qui contient maints exemples intéressants tirés, de préférence, des œuvres littéraires, permet de parler de l'emploi prédominant du lexique d'origine française. Il est donc naturel que des mots français aient enrichi le vocabulaire russe littéraire. En outre, plusieurs mots français sont devenus de véritables emprunts linguistiques assimilés. Ils ont changé en partie leur sens français. On peut comparer le mot «hasard» et le mot russe «àçàðð» («passion»), le mot français «toujours» et le mot russe «ðóæóðèà» («vêtement quotidien ou uniforme»). Le mot russe «áèáíê» («formulaire», «papier à en-tête») provient du mot français «blanc», la ressemblance sémantique n'est pas sentie. Il y a les cas amusants du changement stylistique des mots français qui sont assimilés par les Russes. Il s'agit plus particulièrement du lexique français de l'époque napoléonienne. Certains mots français ont alors acquis une nuance défavorable, même péjorative. «Cher ami» a été prononcé par des soldats français quand ils s'adressaient aux paysans russes pour avoir aide ou abri. Cette jolie expression française est passée au mot russe «øåðàìúãà», «øàðììúãà» avec une signification tout à fait défavorable et très familière («misérable», «sale type»). On peut comparer le mot français «cheval» tout à fait noble et le mot russe «øâàèü» désignant des objets hors d'état de service ou de sales types. La phrase française «il ne chantera pas» (prononcée quand il y avait la sélection des enfants pour chanter en chœur) a été déformée en un mot russe «øàíòðàïà» qui désigne «une personne qui ne vaut rien, sans valeur». Le mot russe «làðøðóð» (itinéraire) provient d'une locution française «Marche la route». Les paysans russes employaient ce mot pour expliquer aux soldats français en 1812 quelle route il fallait prendre.

À partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'influence de la France en Russie diminua, y compris l'influence de la langue française. En même temps on vit se développer l'intérêt pour la littérature russe en Europe, notamment en France. Un des connaisseurs et des diffuseurs de la littérature russe Mérimée parlait bien le russe. Il traduisit en français les œuvres des écrivains russes tels que Pouchkine, Lermontov, Gogol, Tourgueniev. Mérimée écrivit même *l'Histoire du règne de Pierre le Grand* consacrée aux événements historiques de l'ancienne Russie.

La description des événements de l'ancienne Russie est le sujet du célèbre roman *Michel Strogoff* de Jules Verne et des *Cycles russes* de Henri Troyat. Toutes ces œuvres contiennent fort peu de mots et d'expressions d'origine russe. Le journaliste français Alcide Jolivet dans le roman *Michel Strogoff* suit le même itinéraire que l'officier russe depuis Moscou jusqu'à Irkoutsk où Michel Strogoff devait porter une dépêche décisive au tsar. Il voyage «en télègue» et «en tarantass» et traverse une petite ville sibérienne Kolyvan située à côté de Novossibirsk d'où nous venons et où nous enseignons. La description de Kolyvan se trouve dans le chapitre 17 du roman de Jules Verne. C'est même dans cette ville que se situe le point central du roman et que Michel Strogoff y est fait prisonnier par les Tartares.

L'inventaire des mots russes utilisés dans la langue française est assez stable : *sterlet, boyard, pope, steppe, cosaque, isba, babouchka, samovar, troïka, télègue, tarantass, verste, moujik, tsar, tsarévitch, mamouchka...*<sup>447</sup> L'apport russe, on le constate, est essentiellement folklorique. Il se réfère à des notions indigènes, à des objets qui ne sont jamais sortis de leur frontière et dont seul le nom est parvenu à travers des romans historiques ou des récits de voyage. Les modes aussi interviennent, comme le succès du roman et du ballet russe l'atteste.

En conclusion, les œuvres littéraires et les traductions des œuvres littéraires sont la source essentielle de l'apparition des mots russes en français et des mots français en russe, mais dans une proportion différente. Les mots russes sont peu nombreux dans la langue française, leur nombre ne dépasse pas une centaine. Tandis que les mots d'origine française qui sont employés en russe sont beaucoup plus nombreux. Le *Dictionnaire des mots étrangers* enregistre plus de 2000 mots français parmi 19 000 mots étrangers.<sup>448</sup> La liste des mots français comprend les mots usuels, les mots historiques (hallebarde, résistance), les noms exotiques des animaux et des plantes et, bien sûr, les mots passés dans la langue internationale. Il y a donc eu, pendant près de deux siècles, une influence prépondérante de la langue française en Russie. Cette influence tend malheureusement à diminuer, car, depuis André Gide et André Malraux, peu d'écrivains français de renommée mondiale ont pu toucher

<sup>446</sup> A. Babkine, V. Chendetsov, *Le dictionnaire des locutions et des mots étrangers utilisés dans la langue russe sans traduction*, Saint-Petersbourg, 1980.

<sup>447</sup> Voir en annexe.

<sup>448</sup> *Le dictionnaire des mots étrangers*, Moscou, 1989.

nos lecteurs. Il faut espérer que cette jolie langue, si musicale, puisse reprendre une place très importante. C'est ce que nous nous efforçons de réaliser, nous amoureux de cette langue, à 8000 kilomètres de Toulon au milieu du continent asiatique à Novossibirsk.

Raïssa TELECHOVA  
Université pédagogique d'État de Novossibirsk

## ANNEXE

Les mots russes employés en français :

archine, artel, barine, boyard, barzoï, bélouga (béluga), briska, balalaïka, blini, babouchka, copeck (kopeck), cosaque, czar (tsar), datcha, douma, isba, knout, kwas, koumis, kacha, mammoth, mamouchka, moujik, pope, pirojki, podaroshna, ragatina, rouble, samovar, steppe, sterlet, staroste, taïga, toundra, troïka, télègue, tarantass, tsarévitch, ukase, verste, vladika, vodka, zakouski, zemstvo.

Les mots soviétiques employés en français :

apparatchik, bolchevik, glasnost, kolkhoze, komsomol, perestroïka, soviet, sovkhoze, spoutnik.

*AUTOUR DE L'ÉMIGRATION*

ERREURS, AUTOCORRECTIONS ET AUTOREFORMULATIONS EN FRANÇAIS CHEZ  
DES ENFANTS BILINGUES (TURC-FRANÇAIS) ISSUS DE L'IMMIGRATION EN FRANCE

*D'abord (les enfants) ont, pour ainsi dire, une grammaire de leur âge, dont la syntaxe a des règles plus générales que la nôtre et si l'on y faisait attention l'on serait étonné de l'exactitude avec laquelle ils suivent certaines analogies.*  
Jean-Jacques Rousseau, Émile, (1762).

## 1 INTRODUCTION

Les erreurs, les autocorrections et les autoreformulations ont fait l'objet de nombreuses études dans une perspective développementale (Clark & Andersen, 1979, Clark, 1985, Ochs, 1985, Levelt, 1983, Karmiloff-Smith, 1986, 1993, Bange & Kern, 1996, etc.). Ochs (1985) définit l'erreur comme «(a) une déviation soit d'une variable sociale, soit d'une norme catégorielle et (b) qui produit un retour négatif» (Ochs, 1985, p.785)<sup>449</sup>. Quant aux autocorrections et autoreformulations, pour Blanche-Benveniste (1997) et Wigglesworth (1990)<sup>450</sup>, elles montrent le contrôle que le locuteur exerce sur son langage tout en le produisant. D'après Bange et Kern (1996) d'une manière générale, les autocorrections se composent de trois phases : un énoncé source formulé ou en cours de formulation, contenant une source de trouble (*reparandum* d'après Levelt, 1983), qui est remplacé par un *reparans* (Levelt, 1983), après un délai variable, contenant ou non «un indicateur de reformulation» (Gulich & Kotschi, 1987) ou *editing term* (Levelt, 1983). D'après Clark & Andersen (1979) les autocorrections se divisent en deux sous groupes : celles concernant *le code* à proprement parler et celles destinées à *l'interlocuteur*, afin de se faire comprendre.

À partir de ces définitions nous pouvons considérer que la phase des erreurs précède celle des autocorrections. Une étude quantitative mais aussi qualitative de ces deux phénomènes peut contribuer à apporter un certain éclairage sur le processus développemental de la maîtrise de la langue chez les enfants (Ochs, 1985). En effet, les erreurs chez les enfants sont les indices d'une connaissance incomplète du domaine considéré ; leur analyse, un moyen de connaître les parties du système qui ne sont pas encore complètement automatisées, alors que les autocorrections et les autoreformulations, quant à elles, peuvent aider à comprendre les processus et l'acquisition en cours.

Dans cette étude, nous nous proposons d'étudier, dans une perspective fonctionnaliste<sup>451</sup> (formes et fonctions) le développement du français à travers les problèmes rencontrés par les enfants bilingues turc-français, âgés de 5 à 10 ans, au cours de narrations monologiques. Dans un premier temps, nous étudierons les erreurs aussi bien du point de vue quantitatif que qualitatif et, dans un second temps, nous examinerons de la même manière les autocorrections et les autoreformulations, nous interrogeant sur leur nature, mais également sur leurs fonctions. Par cette analyse, nous espérons mettre en évidence la façon dont les deux phénomènes se développent et montrent la maîtrise progressive du français chez ces sujets.

Une telle étude s'est avérée pertinente parce que, d'une part, des différences sont apparues dans d'autres domaines ; nous avons notamment déjà observé un retard qui tend à disparaître avec l'âge par exemple dans l'étude de la macrostructure chez les bilingues par rapport aux monolingues (Akinci, Jisa & Kern, 1996) ou celle sur la temporalité (Akinci & Kern, 1998). D'autre part, certaines théories sur le bilinguisme placent les enfants issus de l'immigration dans la catégorie des *semi-lingues* (Skutnabb-Kangas & Toukoma, 1976), qui non seulement confondent et mélangent les deux langues mais aussi partagent des points communs avec les apprenants d'une langue seconde dont l'un des plus importants serait *l'instabilité des connaissances*.

Nous partons des deux hypothèses suivantes :

*Hypothèse (1)* : dans la mesure où l'acquisition d'une langue se fait chez un enfant de façon progressive, allant d'un stade où l'enfant débute son acquisition jusqu'à atteindre le système cible (celui de l'adulte), nous prédisons une diminution avec l'âge non seulement du nombre d'erreurs, mais aussi

---

<sup>449</sup> «a) a deviation from either a socially variable or a categorial norm and b) warrant negative feed-back», (Ochs, 1985, p.785).

<sup>450</sup> «Repairs can (...) occur (...) as a result of the speaker's own monitoring of his or her speech», (Wigglesworth, 1990, p.121).

<sup>451</sup> «Les buts principaux de cette approche est d'examiner, à la fois, la façon dont les relations formes/fonctions changent avec l'âge des enfants (étude développementale), et la façon dont les narrateurs rapportent les mêmes événements dans différentes langues (étude translinguistique)», (Kern, 1997, p.18).

de leurs variétés. Pour ce qui est des autocorrections et des autoreformulations, nous pensons que les autoreformulations vont diminuer aux dépens des autocorrections qui vont augmenter.

*Hypothèse (2)* : la comparaison de nos résultats avec ceux des monolingues français va nous éclairer, d'abord, sur les erreurs, les autocorrections et les autoreformulations spécifiques à nos sujets, du fait de leur appartenance à un double système linguistique, et, ensuite, elle va montrer la diminution, avec l'âge, de l'écart que l'on peut observer entre les deux populations.

Partant de ces hypothèses, les deux questions auxquelles nous tenterons d'apporter des réponses sont :

(1) Comment les erreurs, les autocorrections et les autoreformulations diffèrent-elles chez les enfants bilingues et monolingues français ?

(2) Le type d'indice de disfluences est-il le même par rapport aux apprenants de la langue seconde ?

## 2 MÉTHODOLOGIE

### 2.1 Sujets et Productions

Les données que nous utilisons ici sont des narrations en français provenant de 94 enfants bilingues âgés de 5 à 10 ans, répartis en 6 tranches d'âge. Les plus jeunes (5 et 6 ans) fréquentent la maternelle et les plus grands (7 à 10 ans) l'école primaire. Les enregistrements ont été effectués à Grenoble et dans ses environs. D'après notre recherche, dans 77% des familles la langue parlée à la maison est exclusivement le turc, par contre 68% des enfants disent parler le français entre eux. Majoritairement, les pères sont ouvriers et les mères, femmes au foyer. En ce qui concerne la scolarité des parents, 64,5% des pères ont quitté l'école après le primaire ; 27,5% ont dépassé le collège, et 8% ne sont pas allés à l'école. Chez les mères, 61,5% ont atteint la fin du primaire ; 12,5% ont dépassé le collège et 26% ne sont jamais allées à l'école. Le français, langue qui devient progressivement dominante pour les enfants, est essentiellement appris et pratiqué à l'école, et parfois pendant des activités extra-scolaires (exemple : sports, sorties...). Nous présentons dans le tableau ci-dessous, le nombre de sujets par tranche d'âge et la longueur de leur narration mesurée en nombre de propositions :

Âge et nombre	5 ans N= 14	6 ans N= 15	7 ans N=16	8 ans N= 17	9 ans N = 17	10 ans N= 15
Âge moyen	5,4	6,4	7,6	8,4	9,6	10,6
Amplitude âges	5;00-5;11	6;00-6;11	7;00-7;11	8;00-8;10	9;00-9;11	10;00-10;11
Nombre total de propositions	885	653	817	825	937	679
Nombre moyen de prop./enf.	63	43,5	51	48,5	55	45
Amplitude propositions	32-153	25-54	27-92	29-72	41-85	17-77

Tableau 1 Nombre, âge moyen, nombre total et moyen de propositions par sujet.

### 2.2 Matériel

Les narrations ont été produites à partir d'un livret d'images sans texte *Frog where are you ?* (M. Mayer, 1969)<sup>452</sup>. Ce petit livret comprend 24 images en noir et blanc qui retracent les aventures d'un petit garçon en compagnie de son chien, à la recherche de leur grenouille fugueuse. Kern (1997, p.33) résume l'histoire brièvement de la manière suivante : un petit garçon, un chien et une grenouille, vivent heureux ensemble. Une nuit, alors que le garçon et le chien dorment, la grenouille sort de son bocal et s'échappe. Le lendemain, le petit garçon et le chien découvrent la fuite de la grenouille et décident de partir à sa recherche. Pendant cette recherche, les deux compagnons connaissent bien des mésaventures : le petit garçon se fait mordre le nez par une taupe, pendant que le chien, qui a fait

<sup>452</sup> Cette histoire, appelée l'histoire de la grenouille (*Frog story*), a été utilisée dans le cadre d'une recherche translinguistique menée sous la responsabilité du Pr. D. I. Slobin de l'Université de Berkeley et du Pr. R. Berman de Tel Aviv et a servi de base à la constitution d'un corpus dans une trentaine de langues de par le monde permettant des études interlangues (Berman & Slobin, 1994).

tomber un nid de guêpes, se fait poursuivre par l'essaim tout entier ; le petit garçon effrayé par une chouette, tombe d'un arbre ; les deux amis sont projetés par un cerf dans une mare. Finalement, ils retrouvent leur grenouille dans une mare, et heureux, ils rentrent chez eux, en emmenant leur/une grenouille avec eux.

### 2.3 Procédure

Les procédures d'enregistrement se sont déroulées en trois phases :

phase (1) : un chercheur informe le sujet qu'il va devoir raconter une histoire à une tierce personne d'après un petit livret. La consigne est la suivante : «c'est l'histoire d'un petit garçon, d'un chien et d'une grenouille. Tu vas regarder les images jusqu'au bout puis tu raconteras l'histoire à une autre personne».

phase (2) : le chercheur et le sujet regardent le livre ensemble ; le chercheur répondant éventuellement à des questions portant sur le vocabulaire pendant la séance de préparation.

phase (3) : une deuxième personne (connue du sujet) qui ne connaît pas la *frog story*, entre dans la pièce, et le sujet lui raconte l'histoire tout en gardant les images sous les yeux.

### 2.4 Transcription et codage

Chaque production a été enregistrée et transcrite selon les consignes de transcriptions modifiées de Berman & Slobin (1986). Afin de distinguer les sujets les uns des autres, on attribue à chacun un code qui se présente ainsi. Par exemple : F08;02c

F : Production en français

T : Production en turc

08 : indique l'âge en année

02 : l'âge en mois

c : sert d'identification du sujet dans un groupe d'âge

Après avoir transcrit les enregistrements, nous les avons découpés en propositions. Conformément à la définition de R. A. Berman et D. I. Slobin (1986) est considéré comme une proposition :

toute unité qui contient un prédicat unifié. Par unifié nous entendons un prédicat qui exprime une seule situation (activité, événement, état). Dans les prédicats, sont inclus les verbes fléchis et non-fléchis, ainsi que les adjectifs prédicatifs. En général, les propositions comprennent un seul élément verbal. Cependant les infinitifs et les participes qui sont compléments d'un verbe modal ou aspectuel sont intégrés à la matrice et considérés comme formant une seule proposition.<sup>453</sup>

En général, sont donc considérés comme une seule proposition les énoncés comprenant un verbe fléchi accompagné de ses arguments comme dans l'exemple (1) :

(1) F07;00p 6a 037 l'enfant *il a regardé* dedans un trou

Mais une proposition peut également contenir des formes verbales complexes comme dans l'exemple ci-dessous :

(2) F08;02c 3b 009 [le] le chien *il est en train d regarder* par la fenêtre avec le pot

Pour cette étude, nous n'avons pas tenu compte des erreurs caractéristiques du français oral telles les dislocations à gauche ou à droite (Cf. Blanche-Benveniste, 1997 ; Lambrecht, 1981). Par exemple, il est difficile à l'oral de discerner les formes *il* et *ils*, qui peuvent être prononcés *i*, ou encore la négation *n'* à la place de *ne...pas*.

Par ailleurs, la tâche étant particulière ici (raconter une histoire à partir d'une série d'images), nous n'avons pas jugé utile de faire une distinction entre *erreur* et *faute*. En revanche, il est possible

---

<sup>453</sup> «Any unit that contains a unified predicate. By unified, we mean a predicate that expresses a single situation (activity, event, state). Predicates include finite and nonfinite verbs as well as predicate adjectives. In general clauses will be comprised of a single verbal element ; however, infinitives and particles which functions as complements of modal or aspectual verbs are included with the matrix verb as single clause», (Berman & Slobin, 1986, p.7)

que la tâche ait conduit le sujet à utiliser une structure linguistique erronée alors qu'il l'emploie de manière correcte dans d'autres contextes. Nous présentons ci-dessous le codage pour les erreurs, les autocorrections et les autoreformulations.

#### 2.4.1 Codage des erreurs

##### 2.4.1.1 Le genre

Nous avons répertorié quatre types d'erreurs sur le genre : celles portant sur le déterminant, les pronoms personnels sujets, les adjectifs et les pronoms clitiques. Les exemples ci-dessous illustrent ces cas de figures.

###### *Le déterminant*

- (3) F05;07b 1- 001 *un* fois y avait un petit enfant (2")  
 002 y avait un gros truc  
 003 et dedans y avait *un* grenouille  
 004 y avait un petit chien  
 005 qui regardait *le* grenouille (3")

###### *Les pronoms personnels sujets*

- (4) F06;01q 6a 026 et le chien elle *elle* est debout (4")

###### *.Les adjectifs*

- (5) F08;04b 14b 049 et regardent le *petit* grenouille et le *grande* grenouille (3")

###### *Les pronoms clitiques*

- (6) F07;08d 3a 009 et le petit garçon il *le* (= la grenouille) cherche

##### 2.4.1.2 Le syntagme nominal (omissions + contraction)

Les exemples (7) à (13) illustrent ce que nous entendons par omissions et contraction. Les omissions concernent un déterminant (ex. 7), un sujet (ex. 9) ou un objet, là où le verbe l'exige (ex.10). Nous avons également compté parmi cette catégorie les propositions construites avec une relative dont la proposition principale n'est pas employée (ex. 11).

###### *Omission d'un déterminant*

- (7) F06;00o 3b 009 après *chien* il regarde comme *garçon* (6")  
 4a 010 après *garçon* il regardait

###### *Omission d'un sujet*

- (9) F05;01f 14b 052 et puis il a aussi trouvé des grenouilles  
 053 *est content*

###### *Omission d'un objet*

- (10) F08;02d 4b 013 et l'enfant il l'a attrapé  
 014 le chien *il lèche* (4")

###### *Omission de la proposition principale*

- (11) F05;05q 7- 027 après chien *qui* [regarde] regardait là  
 028 après souris *qui* parte  
 029 [après] après la p'tite garçon *qui* regardait là-bas  
 8- 030 après une gourse coup *qui* a tombé  
 031 après chien *qui* courte

###### *Contraction*

- (12) F07;01i 12a 032 le chien est monté sur la tête *de la* garçon (9") (de la à la place de du)  
 (13) F09;11q 13a 046 [ils trou=] il dit chut à *le* chien (à le à la place de au)

##### 2.4.1.3 Le verbe

Les principaux types d'erreurs que nous avons répertoriés sur le verbe pour les bilingues en français sont les suivants :

###### Accord de nombre entre le verbe et son sujet

###### Sujet pluriel / verbe singulier

- (14) F07;01i 7 017 *les abeilles sort*

#### *Sujet singulier / verbe pluriel*

- (15) F07;02g 2a 009 *le petit chien ils dorment* dessus sa couverture  
Choix de l'auxiliaire
- (16) F06;02d 12a 038 *il a tombé* dans l'eau  
Présentatif *il a* ou *elle est* (il y a)
- (17) F05;10d 4b 027 après *elle est* une pierre  
5- 028 après *elle est* une maison  
Formes du Présent
- (18) F08;02j 9b 046 après le chien [il] *il s'assit*  
Pronom réfléchi
- (19) F07;05e 2a 018 la grenouille est en train de *sauver*  
Surgénéralisation du participe passé dans le passé composé
- (20) F07;11h 6b 018 et après une souris a *mordé* son nez -  
Surgénéralisation imparfait
- (21) F07;06b 14a 063 *ils sontaient* là (3")  
Surgénéralisation passé simple
- (22) F07;07a 2a 003 et la grenouille *sorta* (6")  
Infinitif
- (23) F05;08n 3a 008 la petite *prendre* une chapeau  
Omission copule
- (24) F05;08n 2b 006 la petite fille [il] *il debout*  
Omission participe passé
- (25) F05;07b 6a 026 et le petit garçon *il avait* un petit trou (manque "trouvé")

#### 2.4.1.4 Les prépositions

- (26) F07;06b 3b 022 puis il regarde *dans* la fenêtre (3") (dans à la place de par)
- (27) 05;06h 3a 006 il met *dans* sa tête (6") (dans à la place de sur)
- (28) F06;07b 3b 012 et le chien [i] i met sa tête *dedans* la boîte

#### 2.4.2 Codage des autoreformulations et des autocorrections

Pour le codage des autoreformulations et des autocorrections, nous nous sommes, d'une part, référé à l'étude expérimentale de Levelt (1983 et 1989) et, d'autre part, à son application en français par Bange & Kern (1996) dans une perspective comparative. Levelt (1983) a effectué son étude sur 959 autoreformulations produites par des sujets néerlandophones, qui devaient décrire des configurations de couleur à un partenaire qui doit être capable de les reproduire à partir des seules informations verbales. À partir des autoreformulations rassemblées, Levelt a effectué une classification de ces dernières en distinguant deux grands types :

1) Les «coverts repairs» : il s'agit des hésitations, des reprises et des pauses. Levelt n'a pas jugé utile d'analyser ce type, mais l'a cependant répertorié et comptabilisé.

2) Les «overts repairs». Elles sont composées de trois types :

a) Les «D-repairs» (D=different) servent à contrôler l'ordre de présentation des unités d'information.

b) Les «A-repairs» (A=appropriation) ont pour fonction de contrôler l'adéquation des moyens linguistiques utilisés pour construire les unités d'informations.

c) Les E-repairs (E=error) qui ont pour but de corriger les énoncés comprenant les erreurs de code. Ces autoreformulations peuvent porter sur le lexique (EL-repairs), la grammaire (ES-repairs) et la phonologie (EP-repairs).

Nous avons simplifié ce codage et l'avons adapté à nos données en ne retenant que deux critères : les autoreformulations et les autocorrections.

#### 2.4.2.1 Les autoreformulations

Elles concernent :

### Le lexique

(28) F10;00h 6b 022 et le chien [*il s'est accroché*] *il s'est mis* à l'arbre

### Le lapsus

(29) F07;10m 4b 013 [*le chien a attrapé euh:*] *le garçon a attrapé* le chien (3")

### Le référent

(30) F06;11c 12a 035 après [ils sont tom=] ils sont tombés dedans -

12b 036 après [*elle est elle est*] *le chien elle est* montée sur sa tête (3")

Dans la mesure où un changement de la référence intervient par rapport à la clause (035), le sujet commence son énoncé par un pronom qui serait ambigu pour son interlocuteur, d'où le besoin d'autoreformulation du référent en employant un syntagme nominal défini (*le chien*).

## 2.4.2.2 Les autocorrections

Elles concernent les corrections apportées sur

### Le genre

(31) F09;05a 15- 075 le garçon [avec] il prend [*un*] *une* grenouille

### Le verbe

(32) F05;05k 4b 017 et après [*il a*] *il était* fâché

## 3 ÉTUDE DES ERREURS

### 3.1 Analyse quantitative des erreurs

Avant d'aborder l'analyse qualitative pour chaque type d'erreurs, nous en donnons le résultat quantitatif. Nous avons représenté dans le tableau ci-dessous le nombre total d'erreurs en fonction de l'âge de nos sujets.

Âge et nombre	5 ans N= 14	6 ans N= 15	7 ans N=16	8 ans N= 17	9 ans N = 17	10 ans N= 15
Nb. Total d'erreurs	531	400	218	146	164	100
Nb. Moyen d'erreurs/sujet	38	26,5	13,5	8,5	9,5	6,5
Amplitude erreurs	17-90	3-70	3-41	1-23	1-30	1-18
Index de fréquence des erreurs	60	61	26,5	17,5	17,5	15

Tableau 2 Le nombre total d'erreurs en fonction de l'âge en français.

Ce tableau confirme tout d'abord notre hypothèse concernant la diminution du nombre d'erreurs en fonction de l'âge des sujets. En effet, nous pouvons observer une diminution très nette progressivement avec l'âge du nombre total erreurs. Cette diminution est également valable pour le nombre moyen d'erreurs par sujet et l'*index de fréquence*<sup>454</sup> des erreurs. Ce dernier, par exemple, passe de 61 chez les 6 ans à 15 chez les 10 ans. Les plus jeunes sujets (les 5 et 6 ans) ont un index d'erreurs très élevé par rapport à leurs aînés. Si l'amplitude est très grande chez les 5 ans aux 7 ans, elle devient moins importante chez les plus de 8 ans.

Afin de mieux expliquer ces résultats, mesurer leur portée et ne pas arriver à des conclusions hâtives concernant le caractère progressif du développement du français chez les bilingues, nous avons pris comme groupe témoin, les résultats des Français monolingues (Kern 1997). Nous avons également comparé nos résultats à ceux obtenus à partir d'un corpus recueilli en situation spontanée (Clark 1985) afin de mieux rendre compte des différences par rapport à l'influence de la tâche de la narration sur les sujets.

Âge et Nombre des sujets	5 ans N=20	7 ans N=12	10/11 ans N=12
Nombre total d'erreurs	142	48	33
Nombre moyen d'erreurs/sujet	7	4	3
Index de fréquence des erreurs	14	8,5	5

Tableau 3 Les erreurs chez les Français monolingues (Kern, communication personnelle).

<sup>454</sup> L'index de fréquence est obtenu en divisant le nombre de formes par le nombre total de propositions et en le multipliant par 100 (Berman, 1988).

Le tableau ci-dessus démontre aussi une diminution des erreurs avec l'âge puisque nous voyons que l'index des erreurs passe de 14 chez les 5 ans à 5 chez les 10 ans. En revanche, le score des 10 ans bilingues correspond à celui des 5 ans monolingues français. La comparaison des deux tableaux montre, combien les sujets bilingues éprouvent des difficultés en français, surtout les jeunes sujets, qui, pour la plupart, ont commencé à apprendre réellement le français à l'entrée de la maternelle, c'est-à-dire à 3 ans. C'est pourquoi il faut être extrêmement prudent en comparant les deux types de populations, d'autant plus que l'analyse détaillée de ces erreurs peut montrer aussi bien des différences de traitement que des similitudes.

### 3.2 Analyse qualitative des erreurs

Comme nous l'avions annoncé dans l'introduction, l'analyse qualitative des erreurs peut nous permettre, non seulement de repérer les domaines du français qui ne sont pas encore entièrement maîtrisés mais aussi de mieux cerner les parties du système dues aux interférences de par l'appartenance à un double système linguistique des sujets bilingues. Avant d'aborder, de façon détaillée les différentes classes d'erreurs que nous avons établies (le genre, le syntagme nominal, le verbe, la préposition, l'ordre, divers) le tableau ci-dessous récapitule les résultats pour chaque type d'erreurs.

Âge et nombre	5 ans N= 14	6 ans N= 15	7 ans N=16	8 ans N= 17	9 ans N = 17	10 ans N= 15
Genre	<b>52,5</b> (278)	<b>36</b> (144)	<b>49,5</b> (108)	<b>40,5</b> (59)	<b>35</b> (57)	<b>34</b> (34)
Syntagme nominal	17 (90)	30 (119)	12,5 (27)	11,5 (17)	25 (41)	18 (18)
Verbe	22,5 (121)	19,5 (78)	17 (37)	16,5 (24)	8 (13)	14 (14)
Préposition	3,5 (19)	8,5 (34)	14,5 (32)	24,5 (36)	22,5 (37)	15 (15)
Ordre	0,5 (3)	2 (9)	1 (2)	2 (3)	3,5 (6)	2 (2)
Divers	4 (20)	4 (16)	5,5 (12)	5 (7)	6 (10)	17 (17)

Tableau 4 Pourcentage (et nombre) d'erreurs par catégorie en fonction de l'âge en français.

Le tableau (4) montre que la catégorie du genre domine chez les 6 tranches d'âge, avec cependant une diminution très nette des 5 ans aux 10 ans, excepté chez les 6 ans qui réalisent un score semblable à celui des 9 ans. Les résultats concernant les autres catégories diffèrent chez les jeunes sujets (les 5 et 6 ans) par rapport aux sujets âgés (les 7 à 10 ans). En effet, chez les premiers, ce sont les verbes ou les omissions qui posent le plus de problèmes, alors que chez les seconds, même si ces catégories ne disparaissent pas, ce sont les prépositions qui font l'objet d'un emploi erroné. Notons que chez les 10 ans, à part le genre, les scores concernant toutes les autres catégories sont équilibrés sauf l'ordre des constituants qui reste très faible, chez tous les groupes.

Tous ces types d'erreurs rencontrés chez les sujets bilingues sont conformes à ceux obtenus chez les monolingues français par Clark (1985) et Kern (1997). Examinons à présent chacun des différents types.

#### 3.2.1 Les erreurs de genre

Clark note, à propos des erreurs concernant le genre, que «l'acquisition du genre dans une langue comme le français pose certains problèmes dans la mesure où il n'y a pas une base sémantique logique pour les attributions du genre» (Clark, 1985, p.705)<sup>455</sup>. Ainsi le genre arbitraire et imprévisible, alloué aux référents, peut expliquer les erreurs commises par non seulement les sujets bilingues mais aussi par tout étranger apprenant le français. Les erreurs sur le genre sont fréquentes chez les jeunes français monolingues mais elles disparaissent rapidement. On en trouve rarement au-delà de 5 ans. D'après les études sur le français (Clark, 1985), c'est à 3 ans que les enfants font le plus d'erreurs pour choisir le genre. Il arrive également que les enfants utilisent le pronom personnel *il* à la place de *elle*. Notre corpus montre que certains jeunes sujets emploient invariablement l'un ou l'autre,

<sup>455</sup> «The acquisition of gender in a language like French would appear to pose certain problems since there is no consistent semantic basis to gender assignments», (Clark, 1985, p.705).

sans tenir compte du genre du référent qui les précède. Il faut noter que marquer le genre sur les pronoms de façon appropriée demande aux enfants qu'ils aient intégré deux systèmes différents, d'une part celui des pronoms personnels où le choix de la troisième personne est régi par le genre du référent antécédent et d'autre part les articles qui sont les premiers indicateurs du genre pour les noms qui suivent.

Le tableau (5) donne la répartition des types d'erreurs sur le genre.

Âge et nombre	5 ans N= 14	6 ans N= 15	7 ans N=16	8 ans N= 17	9 ans N = 17	10 ans N= 15
Déterminants	41,5 (115)	34 (49)	33,5 (36)	<b>37</b> (22)	<b>52,5</b> (30)	29,5 (10)
Pronoms pers. Sujet	<b>42,5</b> (118)	<b>52</b> (75)	<b>50</b> (54)	32 (19)	31,5 (18)	<b>41</b> (14)
Adjectifs	14 (39)	11 (16)	9 (10)	11,5 (9)	7 (4)	12 (4)
Pronoms clitiques	2 (6)	3 (4)	7,5 (8)	11,5 (9)	9 (5)	17,5 (6)
Total	100 (278)	100 (144)	100 (108)	100 (59)	100 (57)	100 (34)

Tableau 5 Pourcentage (et nombre) des types d'erreurs sur le genre en fonction de l'âge en français.

Tout d'abord un premier constat nous permet d'affirmer que les erreurs sur le genre diminuent en fonction de l'âge, puisque nous passons en quantité de 278 erreurs chez les 5 ans à 34 chez les 10 ans. Cela prouve que progressivement les bilingues turc-français maîtrisent le genre en français mais son nombre reste très élevé. Nous pouvons attribuer ce problème à la spécificité du code qu'ils sont en train d'acquérir, comme nous venons de le montrer ci-dessus et également à leur situation de bilingue turc-français. En effet, comme de nombreuses langues au monde, le turc ne connaît pas le genre. Ce dernier point additionné au précédent augmente les chances de commettre une erreur sur le genre.

Lorsque l'on regarde le détail pour chaque type, on voit apparaître des similarités entre certaines tranches d'âge. Contrairement à ce que l'on aurait pu prédire, ce ne sont pas des erreurs sur le déterminant que les jeunes sujets commettent le plus, mais ce sont celles commises sur les pronoms personnels sujets. Ceci est valable pour tous les groupes d'âge sauf les 8 et 9 ans. Il faut par ailleurs atténuer cette remarque car la stratégie mise en œuvre n'est pas la même entre les 5, 6 ans d'une part, et les sujets plus âgés d'autre part. Comme nous le verrons dans le point suivant, les 5 et 6 ans préfèrent omettre le déterminant tandis que les plus de 7 ans ayant conscience que le substantif doit être précédé en français par un article en utilise au prix même d'en utiliser un faux. L'accord de l'adjectif avec le nom qu'il qualifie pose également plus de problème aux petits. Par ailleurs, le recours de plus en plus massif au pronom clitique peut être à l'origine de l'augmentation du nombre d'erreurs sur cette catégorie avec l'âge.

### 3.2.2 Les erreurs sur le syntagme nominal

Le tableau ci-dessous donne la distribution de ces formes erronées en fonction de l'âge.

Âge et nombre	5 ans N= 14	6 ans N= 15	7 ans N=16	8 ans N= 17	9 ans N = 17	10 ans N= 15
Déterminant	<b>51</b> (46)	<b>71,5</b> (85)	7,5 (2)	11,75 (2)	<b>29</b> (12)	<b>33,5</b> (6)
Sujet	8 (7)	11,5 (14)	15 (4)	11,75 (2)	5 (2)	5,5 (1)
Objet	9 (8)	5 (6)	18,5 (5)	<b>29,5</b> (5)	22 (9)	27,75 (5)
Relative	30 (27)	8,5 (10)	26 (7)	23,5(4)	24,5 (10)	5,5 (1)
Contraction	2 (2)	3,5 (4)	<b>33</b> (9)	23,5 (4)	19,5 (8)	27,75 (5)
Total	100 (90)	100 (119)	100 (27)	100 (17)	100 (41)	100 (18)

Tableau 6 Pourcentage (et nombre) d'erreurs concernant le syntagme nominal en fonction de l'âge en français.

Le tableau (6) délimite très clairement la frontière entre les jeunes sujets et ceux plus âgés. Effectivement, le nombre d'erreurs concernant ce sous-système est 5 fois plus élevé pour les 5 ans et 8 fois pour les 6 ans par rapport aux autres tranches d'âge, chez qui on observe une certaine homogénéité de ce dernier. Ces résultats sont le signe de la difficulté qu'éprouvent les sujets bilingues âgés de 5 et 6 ans pour employer un déterminant qui doit précéder un substantif. Ce problème n'est d'ailleurs pas

résolu après 7 ans, puisque les 9 et 10 ans réalisent des scores très élevés mais qui, cependant, peuvent apparaître comme un traitement stylistique particulier comme le montre l'exemple (33).

(33) F09;03k 14a 037 et ils ont vu *crapaud* et une femme  
 14b 038 et des petits enfants  
 15- 039 alors ils prirent *crapaud*  
 040 et s'en allèrent

Ce sujet qui par ailleurs avait utilisé le déterminant au début de son récit l'omet volontairement afin de personnaliser le crapaud comme étant celui appartenant au petit garçon qui est venu le chercher. En revanche pour désambigüiser la situation ici, il aurait pu lui donner un prénom dès le début, chose que font les monolingues, contrairement aux bilingues.

Les études sur le français (cf. Clark, 1985) ont également observé que ce sont les noms qui apparaissent d'abord seuls sans articles chez les monolingues français qui acquièrent leur langue. Mais que cet emploi erroné disparaît après 3 ans, lorsque l'enfant commence à prendre conscience de l'existence du système des articles de sa langue.

En ce qui concerne la diversité dans les types d'erreurs, nous pourrions être étonnés de trouver chez les 5 ans un nombre très élevé de relatives dont la principale ne serait pas exprimée. Il s'agit tout simplement d'un phénomène dû aux variations individuelles. En effet, nous trouvons chez un seul sujet des 5 ans 15 formes et chez un autre 6. Ces deux sujets, surtout le premier, ont construit tout leur récit en utilisant systématiquement la forme Syntagme Nominal + qui + Verbe.

### 3.2.3 Les erreurs sur le verbe

Le tableau (7) récapitule le nombre et les différents types d'erreurs rencontrés chez les bilingues turc-français.

Âge et nombre	5 ans N= 14	6 ans N= 15	7 ans N=16	8 ans N= 17	9 ans N = 17	10 ans N= 15
Index de fréquence	13,5	12	4,5	3	1,5	2
- Accord de nombre entre le verbe et son sujet	16,5 (20)	41 (32)	32,5 (12)	71 (17)	31 (4)	64 (9)
- Auxiliaire P.C.	19 (23)	28 (22)	30 (11)	8,5 (2)	7,5 (1)	14,5 (2)
- Formes du présent	1,5 (2)	1,5 (1)	8 (3)	16,5 (4)	23,5 (3)	7 (1)
- <i>il a</i> (il y a)	11 (13)		5,5 (2)	4 (1)		
- Pronom réfléchi	9 (11)	7,5 (6)	13,5 (5)		7,5 (1)	14,5 (2)
- Surgénéralisation participe passé dans le P.C.	8,5 (10)	16,5 (13)	5,5 (2)		7,5 (1)	
- Surgénéralisation Imparfait			2,5 (1)		15,5 (2)	
- Surgénéralisation P.S.		1,5 (1)	2,5 (1)			
- Pb. Sur l'infinitif	5 (6)	2,5 (2)				
- Manque copule	24 (29)					
- Manque participe passé	1,5 (2)					
- Autres	4 (5)	1,5 (1)			7,5 (1)	
Total	100 (121)	100 (78)	100 (37)	100 (24)	100 (13)	100 (14)

Tableau 7 Index de fréquence, pourcentage (et nombre) d'erreurs par type sur les verbes fléchis par tranches d'âge en français, chez les bilingues.

D'après le tableau ci-dessus, nous pouvons, une fois de plus, remarquer la coupure qui s'est effectuée entre les 5, 6 ans et les 7 à 10 ans. En effet, l'index de fréquence des erreurs des jeunes sujets est deux à trois fois supérieur à celui des autres tranches d'âges. Ceci est le signe d'une maîtrise encore très imparfaite du système verbal français. Ce fait est également justifié par le nombre de types d'erreurs recensé chez eux : 10 chez les 5 ans contre 4 chez les 10 ans.

Si l'on regarde le détail de ces erreurs chez les 5 ans, les erreurs sur la copule absente dominent (24,5% du total des erreurs) comme le montre l'exemple (24), viennent ensuite les erreurs sur le choix de l'auxiliaire dans la conjugaison du passé composé (19,5%). En effet, les bilingues hésitent énormément entre l'auxiliaire *avoir* ou *être*, dans la majorité des cas, c'est le verbe *être* qui est choisi comme auxiliaire neutralisateur du passé composé. Ils hésitent également sur la forme du participe passé à choisir (7,5% pour ce dernier cas) ou encore omettent le participe passé comme dans l'exemple (25). En troisième position nous trouvons les problèmes d'accord de nombre entre le verbe et son sujet

(14%), comme l'illustre l'exemple (14). Nous trouvons par ailleurs 11% d'erreurs concernant la forme présentationnelle *il y a*. Même si sur l'ensemble des sujets âgés de 5 ans, seulement 3 sujets ont commis cette erreur, ces derniers lui substituent soit la forme *il a*, soit la forme *elle est* comme dans l'exemple (16). L'erreur avec *il a* peut s'expliquer par la difficulté à discerner [ilja] de [ila] qui sont très proches à l'oral, en revanche l'explication à donner pour la deuxième forme ne montre qu'une maîtrise aléatoire du français à cet âge-là du genre en français.

Quant aux 6 ans, même si l'index d'erreur est proche de celui des 5 ans, le nombre d'erreurs par sujet est plus faible (5,2 par sujet contre 8,5 chez les 5 ans). Il en est de même du nombre de types d'erreurs rencontrées chez ces derniers (8 contre 10). Les deux points qui posent réellement problème aux sujets âgés de 6 ans sont l'accord du nombre entre le verbe et son sujet (41% du total du nombre d'erreurs) et la conjugaison du passé composé (45%). Pour le premier cas, on relève surtout des erreurs concernant le sujet pluriel et le verbe au singulier. Pour le second cas, le choix de l'auxiliaire *avoir* ou *être* ainsi que de celui de la forme du participe passé qu'ils surgénéralisent sont des erreurs qui, au lieu de diminuer d'une tranche d'âge à l'autre, augmentent chez eux. Il y a cependant développement puisque nous ne retrouvons plus les erreurs sur les absences de copules et de manque de participe passé. Cela démontre que les 6 ans contrairement donc aux 5 ans ont davantage de maîtrise de ces phénomènes mais que cette maîtrise n'est pas totalement complète. Par ailleurs on note un certain nombre d'autres erreurs dont la fréquence d'occurrence est moindre, notamment sur le pronom réfléchi, un seul cas sur la forme du présent et un de surgénéralisation du passé simple. On ne relève plus d'erreur sur la forme présentationnelle *il y a*.

Les 7 ans font trois fois moins que les 5 ans, et ces erreurs concernent, comme les 6 ans, l'accord en nombre du verbe avec son sujet (36%) et le passé composé (33%). Ces deux types d'erreurs forment les deux tiers du total et le tiers restant concerne des erreurs diverses, plus particulièrement le pronom réfléchi, les formes du présent. On relève chez cette tranche d'âge deux erreurs sur la forme présentationnelle et une surgénéralisation de l'imparfait et du passé simple. Ces résultats démontrent les progrès effectués entre les 6 ans et les 7 ans. La cause ne peut être que l'école : le travail effectué sur la langue dès la maternelle est poursuivi à l'école primaire, fait que les enfants progressent assez rapidement en français.

Pour ce qui est des sujets âgés de 8 à 10 ans, sur l'ensemble des verbes fléchis, seulement 3% chez les 8 ans, 1,4% chez les 9 ans et 2 % chez les 10 ans, ne sont pas conformes au système cible. Plus de la moitié de ces erreurs concernent encore chez les 8 ans (exactement 65%), les accords en nombre entre le verbe et son sujet. Le passé composé semble ne plus poser problème à partir de cet âge, par contre ce qui est constant à travers les âges, mais qui disparaît presque chez les 10 ans, ce sont les erreurs sur les formes du présent. Chez les 9 ans, les erreurs sont à peu près identiques à celles des 8 ans, mais en occurrences, elles sont moins nombreuses. Relevons la présence de deux surgénéralisations de l'imparfait. En ce qui concerne les 10 ans, on peut s'apercevoir qu'à part les erreurs d'accord en nombre (64% du total), le problème du passé composé et celui du pronom réfléchi (deux occurrences pour chacun) subsistent.

Nous avons regardé de près, les erreurs relatives aux formes du présent, dans la mesure où elles persistent jusqu'à 10 ans. Sur les 14 occurrences, toutes celles rencontrées chez nos sujets âgés de plus de 7 ans concernent la conjugaison du verbe *s'asseoir* (11/14). Il apparaît que les sujets bilingues éprouvent des difficultés à conjuguer correctement ce verbe au présent de l'indicatif comme le montre l'exemple (18). Les trois autres occurrences rencontrées chez les 5 et 6 ans montrent que ces sujets ne maîtrisent pas totalement la conjugaison du présent de l'indicatif. Notons que le pourcentage est relativement faible. Voyons maintenant la comparaison des bilingues avec les monolingues français. Font-ils les mêmes types d'erreurs ? Y a-t-il des spécificités propres aux deux populations ? C'est à ces questions que nous allons répondre dans ce qui suit.

Âge Nombre	5 ans N=20	7 ans N=12	10/11 ans N=12
Index de fréquence	6,5	4,5	1,5
- Surgénéralisation PS.	46 (28)	41,5 (10)	70 (7)
- Sujet pl./vb. sg.	10 (6)	8,5 (2)	10 (1)
- Auxiliaire PC.	16,5 (10)	16,5 (4)	
- <i>il a</i> (il y a)	18 (11)	4 (1)	
- Autres	10 (6)	29 (7)	20 (2)
Total	100 (61)	100 (24)	100 (10)

Tableau 8 Index de fréquence, pourcentage (et nombre) d'erreurs, par type sur les verbes fléchis, en fonction de l'âge chez les Français monolingues (Kern, 1997, p.262).

Les résultats montrent que du point de vue quantitatif, l'index de fréquence d'erreurs sur les verbes fléchis des sujets bilingues de 5 ans est deux fois plus grand que celui des monolingues. En revanche celui des 7 ans et des 10 ans ne diffère pas beaucoup d'une population à l'autre, ce qui peut paraître surprenant. Mais il faut savoir que chez les bilingues nous observons beaucoup plus d'hésitations, de faux départs et d'autocorrections que chez les monolingues. De plus, l'absence d'erreurs ne signifie pas toujours une maîtrise des formes mais elle peut également être explicable par une non-utilisation des formes considérées. Par contre, les sujets bilingues offrent un éventail plus large d'erreurs (10 types contre 4). Néanmoins, le nombre est en baisse progressive en fonction de l'âge des sujets dans les deux communautés.

Chez les monolingues, la première remarque concerne la diminution de l'éventail des types d'erreurs en fonction de l'âge des sujets : il est plus restreint chez les 10/11 ans (3 contre 5 chez les 5 et 7 ans). Cela semble indiquer une plus grande maîtrise d'au moins certains aspects du système verbal. À 10/11 ans les enfants n'hésitent plus quant au choix de l'auxiliaire à utiliser pour le passé composé ou encore ne commettent plus d'erreurs sur la forme présentative *il y a*. Il faut par ailleurs noter la présence de la surgénéralisation du passé simple chez les plus grands. La conjugaison de ce temps, très peu utilisé à l'oral, n'est pas encore complètement automatisée et les enfants surgénéralisent les formes des verbes du premier groupe aux verbes du deuxième et du troisième groupe.

En ce qui concerne les sujets bilingues, le passé simple n'étant que très peu utilisé, nous n'avons trouvé que deux cas de surgénéralisation chez un enfant de 6 et un autre de 7 ans. En revanche les erreurs d'accord (sujet pluriel et verbe au singulier ou l'inverse) sont trois fois plus nombreux chez les bilingues que les monolingues. Ce nombre diminue légèrement à travers les trois tranches d'âge : on peut expliquer ce phénomène par une influence de la langue turque dans laquelle il n'est pas nécessaire de mettre le verbe au pluriel, quand ce dernier a un sujet pluriel.

(34) T10;11o 2a 003 ondan sona köpeknen oylan yatiyor  
/ça-ABL./après/chien-AVEC/garçon/dormir-PROG.-  
3sg<sup>456</sup>  
«après ça le chien et le garçon dorment»

Il en va de même pour les erreurs portant sur l'auxiliaire du passé composé : la non-existence des verbes *être* et *avoir* en turc peut rendre plus difficile ce choix.

(35) T08;08n 4a 012 köpek düştü  
/chien/tomber-PT.-3sg/  
«le chien est tombé»

Il est difficile de dire si il y a influence réelle du turc sur la production des bilingues dans la mesure où nous relevons le même type d'erreurs chez les monolingues.

### 3.2.4 Les erreurs sur les prépositions

Le tableau (9) donne la distribution des erreurs sur les prépositions en français.

Âge et nombre	5 ans N= 14	6 ans N= 15	7 ans N=16	8 ans N= 17	9 ans N = 17	10 ans N= 15
dedans/dessus/dessous	42 (8)	26,5 (9)	40,5 (13)	41,5 (15)	51,5 (19)	46,5 (7)
dans	37 (7)	41 (14)	56 (18)	52,5 (19)	35 (13)	20 (3)
par	5,25 (1)	3 (1)		3 (1)		20 (3)
sur	5,25 (1)	29,5 (10)	3,5 (1)	3 (1)	13,5 (5)	13,5 (2)
à	10,5 (2)					
Total	100 (19)	100 (34)	100 (32)	100 (36)	100 (37)	100 (15)

Tableau 9 Pourcentage (et nombre) d'erreurs sur les prépositions en fonction de l'âge en français.

<sup>456</sup> ABL. : Ablatif ; PROG. : Progressif ; 3sg : Troisième personne du singulier ; ex. (27) PT : Parfait Testimonial ou le parfait en {-DI} turc.

Dans le tableau (9) nous pouvons observer deux grands types d'erreurs sur les prépositions en français : les erreurs sur les prépositions de lieu (*dedans/dessus/dessous*) employées avec le complément et la surgénéralisation de la préposition *dans*, employée dans la plupart des cas à la place d'autres prépositions, comme *par* et *sur*. Dans le premier cas, nous pouvons supposer qu'il s'agit d'une connaissance encore insuffisante de la règle syntaxique qui régit ces prépositions. Même si nous en trouvons un nombre assez important chez les jeunes sujets, cette erreur domine chez les plus âgés (les 9 et 10 ans). Dans le second cas, la maîtrise incomplète de l'utilisation de l'éventail de prépositions existantes en français, peut faciliter le suremploi de *dans* à leur place.

Nous pouvons également trouver des éléments de réponses à ces erreurs chez Johnston & Slobin (1979). Ces derniers ont montré dans leur étude translinguistique sur le développement des expressions locatives en anglais, en italien, en serbo-croate et en turc que l'acquisition des prépositions était très précoce chez les monolingues turcs de Turquie. Ils ont donné quatre critères à cette précocité :

- la position : le fait que les prépositions soient des post-positions,
- une forme = une fonction : qu'il n'y ait pas une diversité lexicale entre les différentes expressions locatives,
- la transparence sémantique : qu'étymologiquement ces expressions soient claires
- la transparence morphologique : qu'elles ne présentent aucune complexité morphologique.

Cette étude est confirmée par celle d'Aksu-Koç & Slobin (1985) qui observent généralement très peu d'erreurs chez les monolingues turcs de Turquie du fait de la transparence des morphèmes turcs<sup>457</sup>. C'est également ce que nous avons observé en turc dans les versions turques des narrations des sujets bilingues (Akinci, 1995).

Si nous appliquons les quatre paramètres établis par Johnston et Slobin (1979) au français, nous nous rendons compte qu'au moins deux ne sont pas valables. En français les expressions locatives sont des prépositions. Elles admettent, en outre, une diversité lexicale puisque deux prépositions morphologiquement proches (par exemple *sur* et *dessus*<sup>458</sup>) expriment la même idée mais obéissent à des règles syntaxiques différentes. Les enfants bilingues seraient donc sous l'influence du turc pour l'utilisation des prépositions en français. Cette hypothèse est, par ailleurs, justifiée par les pourcentages d'erreurs concernant les prépositions relevés chez les monolingues français par Kern (communication personnelle). En effet, elle obtient des scores très bas pour ses sujets : 10% chez les 3/4 ans, 7% chez les 5 ans et aucune au-delà de 7 ans.

Après avoir analysé les erreurs, que peut-on dire des autocorrections et des autoreformulations ?

#### 4 ÉTUDE DES AUTOCORRECTIONS ET DES AUTOREFORMULATIONS

Le tableau (10) résume la répartition des deux phénomènes observés en fonction de l'âge.

Âge et nombre	5 ans N= 14	6 ans N= 15	7 ans N=16	8 ans N= 17	9 ans N = 17	10 ans N= 15
Autoreformulations	75,5 (28)	65 (13)	81 (51)	75,5 (31)	71,5 (35)	68 (28)
Lexique	40,5 (15)	40 (8)	40 (25)	41,5 (17)	2 (1)	24,5 (10)
Lapsus	35 (13)	15 (3)	30 (19)	24,5 (10)	69,5 (34)	39 (16)
Référent		10 (2)	11 (7)	9,5 (4)		4,5 (2)
Autocorrections	24,5 (9)	35 (7)	19 (12)	24,5 (10)	28,5 (14)	32 (13)
Genre	5,5 (2)	25 (5)	8 (5)	24,5 (10)	24,5 (12)	32 (13)
Verbe	19 (7)	10 (2)	11 (7)		4 (2)	
Total	100 (37)	100 (20)	100 (63)	100 (41)	100 (49)	100 (41)
Index de fréquence	4	3	7,5	5	5	6

Tableau (10) : Pourcentage (et nombre) d'autoreformulations et d'autocorrections concernant les erreurs en fonction de l'âge en français.

<sup>457</sup> «the remarkable regularity and transparency of Turkish morphology precludes a high rate of error in the early phases of development», (Aksu-Koç, & Slobin, 1985, p.847) («la remarquable régularité et transparence de la morphologie turque exclue un taux élevé d'erreurs dans le stade précoce du développement»).

<sup>458</sup> Pour une étude détaillée de ces deux prépositions en français cf. Creissels, D. (1995). *Éléments de syntaxe générale*, Paris, PUF, p.147 et suivantes.

Soulignons d'emblée que, respectant les études dans ce domaine, nous n'avons pas comptabilisé parmi les autoreformulations les *hésitations*, les *répétitions* et les *pauses* qui sont en nombre assez élevé chez les bilingues. Faute d'avoir une étude comparative chiffrée correspondant à la nôtre, nous nous sommes contentés de l'étude menée par Bange & Kern (1996) sur des Français monolingues en L1 et L2 (allemand). L'index de fréquence relevé par ces auteurs pour les deux types de locuteurs est de 1 pour les premiers et 23 pour les seconds. Tous les groupes d'âge sont entre ces deux chiffres, et largement en dessous de ce que réalisent les L2. C'est pourquoi, il nous est difficile d'affirmer que les enfants bilingues peuvent être considérés comme des apprenants d'une langue seconde.

Contrairement aux erreurs, les autoreformulations et les autocorrections stagnent avec l'âge. À partir de 7 ans, nous assistons même à une légère diminution des autoreformulations et inversement à une augmentation des autocorrections. Dans le détail, nous pouvons remarquer en premier lieu que le pourcentage d'autoreformulations sur le lexique est identique entre 5 et 8 ans. En revanche, à partir de 9 ans, ce sont les lapsus qui dominent largement les autoreformulations. Contrairement aux adultes français monolingues en L1 (en français) et L2 (en allemand) étudiés par Bange & Kern (1996), Levelt relève que la moitié des autoreformulations enregistrées concernaient le lapsus. Nous pouvons expliquer son résultat par rapport à la monotonie de la tâche à réaliser. Nos résultats prouvent qu'à partir de 9 ans, le lexique ne pose plus véritablement un problème à nos sujets. L'alternance continue des actions entre les deux personnages principaux du récit, le petit garçon et le chien, les affectent davantage, d'où les pourcentages très élevés pour le lapsus.

Bange & Kern (1996), ont relevé 60,5% d'autocorrections chez les L2 : elles concernaient le genre des mots, la morphologie verbale (conjugaison), la syntaxe et la phonologie. Même si nous rencontrons les deux premières catégories dans notre corpus, elles sont plutôt rares chez les sujets bilingues, puisque le pourcentage des autocorrections varie entre 19% chez les 7 ans à 35% chez les 6 ans. Ce qui est largement en dessous du résultat observé chez les L2 par Bange & Kern (1996). Ceci peut être dû à la différence entre les deux types d'enseignement que reçoivent les sujets. Bange & Kern (1996) expliquent d'ailleurs ces résultats chez les monolingues apprenant l'allemand, comme «le reflet de l'apprentissage guidé et de la surévaluation de ces domaines dans l'enseignement et donc dans la conscience des apprenants».

## 5 CONCLUSION

Nous pouvons conclure à partir de cette étude que la maîtrise du français des enfants bilingues turc-français continue progressivement entre 5 et 10 ans. Il faut observer que la majorité, sinon la totalité, des sujets bilingues n'ont commencé leur acquisition du français qu'à 3 ans, avec d'ailleurs l'entrée à l'école maternelle. Ceci se répercute forcément sur les résultats obtenus. Même si en terme de fréquence, par rapport aux monolingues français, ils font plus d'erreurs, nous retrouvons la plupart des sous catégories d'erreurs chez les jeunes sujets monolingues français (Clark 1985 ; Kern 1997). Certaines d'entre elles s'expliquent par l'influence de leur langue maternelle, qui entre temps est devenue leur langue faible (Akinci 1999), telles l'omission d'un déterminant, d'une copule ou d'un sujet, le genre. Cependant ces erreurs d'interférences, fréquentes chez les jeunes sujets, tendent à disparaître ou à diminuer très nettement après l'âge de 7 ans. Le type d'erreur le plus fréquent concerne le genre qui, notons-le, est également problématique pour tout apprenant étranger du français langue seconde. Ainsi, nous ne pouvons expliquer l'origine des erreurs sur le genre uniquement par la seule influence du turc.

Quant aux autoreformulations et autocorrections elles stagnent à travers les âges en nombre absolu, et varient entre les jeunes et les sujets âgés. Les premiers effectuent davantage d'autoreformulations (par exemple du lexique), les seconds reformulent plus les lapsus. Pour ce qui est des autocorrections, le genre et le verbe dominant chez les premiers, tandis que les formes verbales maîtrisées des autocorrections de genre persistent chez les deuxièmes. Ces résultats mettent en évidence le fait que les autoreformulations et les autocorrections sont l'indice d'une conscience de la langue, des formes et des fonctions pendant le processus d'acquisition.

Le développement de la maîtrise du français des bilingues issus de l'immigration turque est à la fois en conformité avec celui des résultats rapportés sur les enfants apprenants d'une langue seconde (Cummins, 1991 ; Snow & Hoefnagel-Hohle 1978) et avec celui des monolingues français. Nous pouvons donc conclure que les enfants bilingues se situent de fait entre des apprenants d'une langue

seconde et les monolingues vers 5 ans et se rapprochent davantage des monolingues, pour atteindre les mêmes compétences à 10 ans.

Mehmet-Ali AKINCI  
Laboratoire Dynamique du Langage (UMR 5596 CNRS)  
Université Lumière Lyon 2

## BIBLIOGRAPHIE

- Akinci, M.-A. et Kern, S., "Développement de la temporalité chez des enfants monolingues et bilingues", S. Vogeler et al. (éd.), *Temps et Discours*, BCILL 99, Louvain-La-Neuve, Peeters, p. 237-255, 1998.
- Akinci, M.-A., *Développement des compétences narratives des enfants bilingues turc-français en France âgés de 5 à 10 ans*, Thèse de Doctorat soutenue à l'Université Lumière Lyon 2, 1999.
- Akinci, M.-A., Jisa, H. et Kern, S., "Narrative development in Turkish-French Bilinguals in France", L. Verhoeven & S. Stromqvost (Eds.), *Narrative Development in a Multilingual Context*, Tilbourg, Tilburg University Press, sous presse.
- Akinci, M.-A., "Le relevé des erreurs en turc des enfants bilingues turc-français en France", Première rencontre des jeunes linguistes, Université du Littoral, Dunkerque, 17-18 mars 1995.
- Aksu-Koç, A.A. et Slobin, D.I., "The acquisition of Turkish", D. I. Slobin (éd.), *The crosslinguistic study of language acquisition*, T. I *The data*. Hillsdale, NJ, Lawrence Erlbaum Associates, p. 839-878, 1985.
- Bange, P. et Kern, S., "La régulation du discours en L1 et L2", M.B.M. Hansen et G. Skytte (Éds.), *Le discours : Cohérence et cohésion*, *Études Romanes*, n°35, Copenhague, Museum Tusculanum Press, 1996.
- Berman, R. A. et Slobin, D. I., *Relating events in narrative : A crosslinguistic developmental study*. Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates, 1994.
- Berman, R.A. et Slobin, D.I., *Frog story procedures in coding manual : Temporality in discourse*. Institute of Human Development, University of California at Berkeley, 1986.
- Berman, R.A., "On the ability to relate events in narrative", *Discourse Process*, n° 11, p.469-497, 1988.
- Blanche-Benvéniste, C., *Approches de la langue parlée en français*. Paris, Ophrys, 1997.
- Clark, E.V. et Andersen, E.S., "Spontaneous Repairs : Awareness in the process of Acquiring Language", Papier présenté au *Symposium on Reflections on Metacognition*, the Bient Meeting of The Society for Research in Child development, San Francisco, March 15-19, 1979.
- Clark, E.V., "The Acquisition of Romance, with Special Reference to French", D. I. Slobin (éd.), *The cross-linguistic study of child language, vol. 1 : The Data*, Hillsdale, New Jersey : Lawrence Erlbaum, p.687-782, 1985.
- Creissels, D., *Éléments de syntaxe générale*, Paris, PUF, 1995.
- Cummins, J., "Interdependence of first and second-language proficiency in bilingual children", E. Bialystok, ed., *Language processing in bilingual children*, Cambridge, Cambridge University Press, p.70-89, 1991.
- Gülich, E. et Kotschi, T., "Les actes de reformulations dans la consultation", P. Bange (éd.), *L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire : une consultation*, Berne, P. Lang, p. 15-81, 1987.
- Johnston J.R. et Slobin, D.I., 1979, "The development of Locative expressions in English, Italian, Serbo-Croatian and Turkish", *Journal of Child Language*, n° 6, p.529-545, 1993.
- Karmiloff-Smith, A., A. et al., "From sententional to discourse functions : Detection and explanation of Speech Repairs by Children and Adults" *Discourse Processes*, 1993.
- Karmiloff-Smith, A., A., "From meta-process to conscious access : evidence from children's metalinguistic and repair data", *Cognition*, n°23, p.95-147, 1986.
- Kern, S., *Comment les enfants jonglent avec les contraintes communicationnelles, discursives et linguistiques dans la production d'une narration*, Thèse de Doctorat soutenue à l'Université Lumière Lyon 2, 1997.
- Lambrecht, K., *Topic, Antitopic and Verb Agreement in Non-Standard French*, Amsterdam : John Benjamins, 1981.
- Levelt, W.J.M., "Monitoring and self-repair in speech", *Cognition* n°14, p.41-104, 1983.
- Levelt, W.J.M., *Speaking : From intention to articulation*, London, MIT Press, 1989.
- Mayer, M., *Frog, where are you ?* Dial Books for Young Readers, New York, 1969.
- Ochs, E., "Variation and Error : A sociolinguistic approach to language acquisition in samoa", D. I. Slobin (éd.) *The cross-linguistic study of child language*, T. I *The Data*, Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum, p.783-838, 1985.

Skutnabb-Kangas, T. et Toukomaa, P., *Teaching Migrant Children's Mother Tongue and Learning the Language of the Host Country in the Context of the Socio-cultural Situation of the Migrant Family*, Helsinki, Finnish National Commission for UNESCO, 1976.

Snow, D. E. et M. Hoefnagel-Hohle, "The critical period for language acquisition: evidence from second language learning", *Child Development* n° 49, p.1114-1128, 1978.

Wigglesworth, G., "Children's narrative acquisition : A study of some aspects of reference and anaphora", *First Language*, n°10, p.105-125, 1990.

## LE BILINGUISME PROBLEMATIQUE DES IMMIGRES ITALIENS

Dans le cadre d'une recherche d'ensemble sur les rapports entre les parlers et la langue<sup>459</sup>, je me suis intéressé aux Italiens vivant dans une commune des Bouches-du-Rhône, Noves, par le moyen d'une enquête orale menée auprès d'une centaine des personnes, en une cinquantaine d'entretiens<sup>460</sup>. L'immigration italienne a commencé dans cette commune à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et s'est poursuivie, selon des rythmes irréguliers, jusqu'aux années cinquante<sup>461</sup>. J'ai interrogé, au cours de cette enquête, des personnes appartenant à toutes les familles d'immigrés, et aux diverses générations, ainsi que des représentants de toutes les régions d'où ils étaient originaires, bien qu'il y ait une très forte majorité de Toscans. Je leur ai demandé, au cours de ces entretiens, de me raconter, en même temps que leur histoire, leur histoire linguistique, c'est-à-dire la façon dont leur parler avait évolué, ou du moins, car la différence est parfois notable, la façon dont ils pensaient que ce parler avait évolué. Je leur ai également demandé comment ils percevaient les parlers des autres immigrés, afin de permettre le croisement des témoignages, et de faire émerger les problèmes issus de ces recoupements. On a ainsi des informations à plusieurs niveaux : sur la pratique des langues et l'évolution due à leur contact, sur la perception de ces langues, valorisées ou dévalorisées, institutionnalisées ou pas. On a également, dans certains cas, des exemples directs des parlers, l'enregistrement des entretiens permettant d'en dégager les caractéristiques.

Toutes les personnes interrogées ne sont pas bilingues, loin de là. Elles en souffrent parfois et, à l'inverse, celles qui pensent pouvoir se dire bilingues en retirent en général quelque fierté. Mais le bilinguisme, s'il n'est pas présent dans la pratique de tous les témoins, ni dans leurs désirs, n'en constitue pas moins un horizon par rapport auquel ils se situent dans tous les cas. C'est d'abord en ce sens que je le qualifie de problématique. Avant de préciser les différentes manières dont le bilinguisme fait problème, je vais retracer les grands traits de l'évolution linguistique à l'intérieur de laquelle les témoignages sont situés.

## 1 BREVE HISTOIRE LINGUISTIQUE DES ITALIENS DE NOVES

Les premiers Italiens qui se sont installés à Noves pratiquaient l'italien sous une forme dialectale. «On parlait pas le vrai italien, mais le patois de Montecavoli»<sup>462</sup> (Montecavoli est un village de la province de Pise, de laquelle est issue la majorité des immigrants de Noves). Dans le village, le provençal est alors pratiqué de façon très générale. Seules quelques personnes parlaient français et ce n'étaient pas, en général, celles que les immigrés rencontraient. «Je me souviens, à cinq ou six ans, même à l'école on parlait provençal (vers 1910). On parlait français que quand on lisait. Dans le village personne ne parlait français. C'est parti depuis 1914-1918. Avant, certains ne connaissaient même pas le français». Dans cette confrontation entre dialecte italien et provençal, les parents, venus à l'âge adulte, restent encore très fortement liés à l'italien, que ce soit à cause du lieu de travail, où ils rencontrent d'autres Italiens (cas des hommes), ou à cause de la famille (cas des femmes). «Mon père et ma mère ont toujours parlé italien», «Mes parents, entre eux, parlaient italien», «Il parlait un peu patois, un peu français, mais surtout italien», sont des descriptions très représentatives. Les enfants, en revanche, adoptent le provençal, tout en maintenant l'italien en famille.

---

<sup>459</sup> Pierre Pasquini, *Des parlers à la langue. Le napolitain et le provençal face à l'italien et au français, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Étude des effets de l'institution d'une langue nationale sur les parlers*, Thèse de l'université de Provence, Aix-Marseille, soutenue en 1991.

<sup>460</sup> Enquête basée sur les principes de l'histoire orale définie par Philippe Joutard dans son ouvrage *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983.

<sup>461</sup> Pour une vision d'ensemble de l'immigration italienne, voir Jean-Charles Vegliante, *Gli Italiani all'estero, 1861-1981, dati introduttivi*, CIRCE, service des publications de la Sorbonne nouvelle, 1986, et *Les Italiens en France de 1914 à 1940* (sous la direction de Pierre Milza), Rome, École française de Rome, 1986. Sur les problèmes linguistiques, voir Jean-Charles Vegliante, "Le problème de la langue : la *lingua spacà*", dans *L'immigration en France dans les années 20* (sous la direction de Pierre Milza), Paris, éditions du CEDEI, 1988, p.329-345, ainsi que "La lingua spacà : alcune riflessioni sul bilinguismo imperfetto degli emigrati italiani in Francia", dans *Dai due versanti delle Alpi. Studi sull'emigrazione italiana in Francia*, Alessandria, ed. dell'orso, 1991.

<sup>462</sup> Les citations entre guillemets sont tirées des entretiens réalisés à Noves. La thèse mentionnée en note 1 donne les caractéristiques de chaque personne interrogée, ainsi que le contexte de l'intervention. Nous ne les reprenons pas ici et mentionnons seulement, lorsque cela peut être utile, la date à laquelle le témoignage peut être rattaché, et/ou les détails nécessaires.

À partir de 1914, qui sert symboliquement de date charnière, une évolution vers le français commence à se produire dans le village, bien que le provençal reste encore dominant. Dans les années trente, on a le témoignage suivant : «En allant à l'école, j'ai appris le français. À vingt ans (en 1931), à Noves, on parlait le patois et pas le français. Le plus, on avait la pratique du patois. Entre Italiens on parlait italien mais avec les Français on parlait patois». Mais à la fin de la décennie, la situation est différente. «En 1939-40, plus personne ne parlait patois». La transition n'est certainement pas aussi brutale que l'affirme ce témoignage, mais elle est incontestable. Le parler des Novais est en pleine évolution, et celle du parler des immigrés lui est liée, bien que s'y ajoute le rapport à l'italien et au dialecte. Les relations sociales de chacun, sa place à l'intérieur de la famille et du groupe, son activité professionnelle sont donc autant de composantes susceptibles d'influer sur les pratiques des immigrés, extrêmement diversifiées, y compris au sein d'une même famille et, pour un individu, selon les situations.

Dans l'entre-deux-guerres, les Italiens qui émigrent à l'âge adulte ont une évolution sensiblement différente de leurs prédécesseurs, du fait de la place de la langue italienne, employée plus intensément à l'intérieur du groupe immigré, devenu plus important. L'italien y est plus nettement lié à une norme qu'au début du siècle, et commence à se substituer aux dialectes. Face à la décadence du provençal, et en l'absence d'une nette hégémonie du français, l'italien devient donc la langue de référence de la communauté immigrée, suffisamment puissante pour que des Français, pour des raisons très diverses, l'apprennent et l'utilisent, et pour que des immigrés employant un dialecte différencié, les Piémontais en particulier, regrettent de ne pas parler ce qu'ils considèrent le «vrai» italien.

Tous commencent cependant à avoir une pratique au moins embryonnaire du français, et le développement de cette pratique constituera par la suite une ligne de partage décisive.

Après la seconde guerre mondiale, qui est la frontière généralement évoquée, bien qu'elle ne désigne que l'accentuation d'une tendance, le français établit de façon nette sa suprématie, et les immigrés venus à cette époque y accèdent sans passer par le provençal. «J'ai jamais appris le provençal. Je le comprends. Les Toscans parleraient plus facilement le provençal. J'étais jeune. Les gens de mon âge parlaient provençal (elle est venue en 1937, à 14 ans), moi je parlais français mais eux se mettaient à parler français». En même temps que le passage au français s'impose la notion de norme linguistique. Il ne suffit plus de parler selon l'usage du groupe, il faut parler «correctement», et cette notion de langue s'applique au français, bien entendu, mais également à l'italien et, progressivement, au provençal.

Pour l'italien, la norme a des effets imprévus. Les immigrés retournant au pays pour les vacances constatent en effet fréquemment que l'italien qu'ils parlent n'est plus celui du pays, et en sont parfois navrés. Les Italiens nouvellement émigrés se heurtent, au contraire, à une langue parlée dans le village, dont la norme n'est plus la même que celle de l'italien institutionnel. «À l'arrivée à Noves (en 1947), y'en avait pas un qui parlait le vrai italien. Ils mélangeaient tout. Des fois y'en avait même qui se moquaient de moi en disant : c'est pas comme ça, tu fais de drôles d'histoires pour parler ! Ils m'ont fait remarquer que quand je parlais italien, je faisais du genre». On a donc affaire à un éphémère «italien de Noves», forme de reconnaissance des membres de la communauté, bien trop fragile, cependant, pour pouvoir subsister, et trop peu consistant pour constituer une langue<sup>463</sup>.

Pour le provençal, enfin, la norme, directement inspirée des œuvres des félibres, a pour effet, comme dans le reste de la Provence, de persuader les locuteurs, parmi lesquels tous les immigrés concernés, qu'ils ne parlent pas le «vrai» provençal mais un patois. «Eh non !», me dit l'un d'entre eux, après une conversation en provençal, «on croit parler provençal, mais on parle pas provençal : voyez *Mireille*»<sup>464</sup>. Et il me renvoie pour le «vrai» provençal, non aux anciens du village, dont il fait d'ailleurs partie, mais à une jeune fille qui l'a étudié. La norme sert ici à prendre conscience de l'inaccessibilité de la langue. D'où la situation étrange d'une autre immigrée comprenant «un peu» le provençal, selon elle, et relatant une soirée lors de laquelle, pendant une représentation de *Mireille*, elle a expliqué la pièce à des cousines provençales qui, en principe, parlent provençal. «On a vu *Mireille*, il y a cinq ou six ans. Je l'ai expliquée à des cousines provençales. C'est moi qui l'ai expliquée souvent parce que le provençal, des fois, ils l'estropient. Tandis que dans la pièce, ils le parlent comme

---

<sup>463</sup> Pierre Milza remarque dans *Voyage en Ritalie* (Plon, 1993) que le «ritalien», langue envisageable de la communauté italienne, n'a jamais existé.

<sup>464</sup> Il s'agit bien entendu de l'œuvre de Frédéric Mistral, publiée en 1859, ouvrage emblématique de la littérature provençale.

il faut». On en est donc au point où quelqu'un qui ne parle pas provençal explique à quelqu'un qui le parle une pièce en provençal. La maîtrise de la notion de norme linguistique se substitue à la pratique.

La pratique de deux, ou plusieurs langues, est donc traversée et perturbée par des phénomènes très divers et une communauté immigrée constitue un observatoire privilégié de cette diversité. Il me semble que plusieurs relations au bilinguisme s'en détachent : des difficultés d'accès, dues à diverses raisons, donnent ce qu'on peut appeler un bilinguisme entravé. D'autres conditions, d'âge en particulier, permettent des pratiques bilingues, voire trilingues, et on arrive enfin, dans un dernier stade, à un bilinguisme refusé, ou refoulé. Ces relations semblent correspondre à autant d'étapes de l'intégration des immigrés. Elle ne se fait pas au même moment pour tous, et l'histoire du groupe interfère très souvent. Je vais en tracer les grandes lignes, avant d'évoquer la place tenue par la normalisation linguistique dans cette évolution.

## 2 LE BILINGUISME ENTRAVERÉ

On trouve très peu de bilingues, semble-t-il, dans la génération d'immigrés venue au tournant du siècle. Il est difficile d'être catégorique à ce sujet, puisque la plupart des témoignages, par la force des choses, ont été indirects au moment de l'enquête (menée en 1985 et 1986), mais les récits des témoins parlant de leurs parents ou grands-parents concordent en général sur le fait que les premiers arrivants n'ont jamais accédé au provençal, langue la plus usuelle à cette époque. Ils «se débrouillaient» lorsque c'était nécessaire, dit-on, mais avaient recours le plus souvent à leurs enfants ou, tout simplement, sortaient suffisamment peu du milieu familial ou d'un milieu de travail composé d'Italiens, pour ne pas avoir besoin de pratiquer un autre dialecte que le leur. «Mon père et ma mère ont toujours parlé italien». «On parle italien ici, mais dehors, non». Ce dernier témoignage marque bien une pratique avant tout familiale.

C'est une pratique dialectale. Elle est le fait d'immigrés venus de la province de Pise, aussi bien que des Piémontais, qui représentent le deuxième groupe, et de quelques familles venues des Marches.

Dans un premier temps, le partage des langues fonctionne sans trop de heurts. «Les parents ne se sont pas forcés à apprendre le français», remarque-t-on. Les occasions les plus fréquentes de rencontre, dans la famille ou au travail, peuvent se faire en italien.

Insensiblement, cependant, on y ajoute quelques traits de patois ou de français, mais sans volonté réelle de parler une autre langue. Il s'agit d'un mélange, au dosage extrêmement variable selon les individus et les situations, évoqué de façon cocasse par ce témoignage : «Mon père parlait mi français, mi italien, mi patois avec mes enfants». Ce n'est donc pas un bilinguisme, mais une façon de communiquer.

Certaines personnes en viennent alors à un degré de mélange qui rend leur parler tout à fait original. On ne s'aperçoit pas immédiatement de l'apparition de véritables idiolectes, mais quand, dans la seconde période, une bonne partie des immigrés commence à pratiquer des langues plus conformes aux normes, on perçoit ces parlars parce qu'ils détonnent, et enfin parce qu'ils deviennent peu compréhensibles. «À l'époque, j'avais appris à coudre chez une bonne grand-mère. Ma patronne me disait : tu dois comprendre, elle parle italien ! mais j'y disais : j'y comprends rien du tout parce qu'elle parle ni italien, ni français, ni provençal. On comprenait rien. À l'époque, il y en avait beaucoup». Et à propos d'une autre personne, on nous dit : «je sais pas ce qu'elle parle». On aboutit ainsi à des parlars étranges, déconcertants. «Ma belle-mère, y'a des mots que c'est eux qui les ont fabriqués, y'a un peu de tout».

J'ai pu recueillir quelques exemples de ces parlars mixtes dans lesquels on retrouve des structures de diverses origines. Je me contenterai ici de cette brève phrase : «Après sono anat dans les salines far le sel», où on trouve, après un mot prononcé selon l'accentuation du provençal, une conjugaison mêlant l'italien «sono» et le provençal «anat», puis un groupe français contenant un verbe italien, abrégé vraisemblablement selon une forme dialectale. On trouve un peu plus loin «venti-noù», mélange d'italien (venti nove) et de provençal (vint-e-noù), et maints autres exemples. Ce mélange n'est pas fixe et évolue au cours de l'entretien, selon les sujets évoqués et le degré de surveillance. La part du français, en particulier, a tendance à régresser régulièrement, en dehors de certains moments où la vigilance reprend, et où le témoin se corrige. Il recommence alors une phrase, ce qui n'est certainement pas le cas dans un usage plus ordinaire.

Ces parlers concernent les personnes arrivées à l'âge adulte, ou du moins après l'enfance, du début du siècle jusqu'à la seconde guerre mondiale. Ils ne sont donc pas seulement liés aux premiers arrivants, et c'est la raison pour laquelle j'ai pu recueillir des témoignages dont on m'a dit que vingt ans plus tôt, ils auraient été beaucoup plus nombreux. Ils manifestent une évolution linguistique dans laquelle la séparation des langues n'a jamais été clairement perçue et s'est faite, en quelque sorte, à l'insu du locuteur, mêlant deux ou trois langues, voire quatre si on inclut le dialecte.

Ces parlers individuels, qui sont un moyen immédiat d'adaptation, deviennent une entrave pour ceux qui les pratiquent quand la majorité du groupe maîtrise les langues. Ils les confinent souvent au sein de la famille, parce qu'elle est plus à même de les comprendre, mais aussi parce qu'elle ne portera pas de jugement péjoratif. «Je restais en famille. Quando non si parla bene come gli altri, siamo un po' genati». «Ma tante, la mère de Roger, partait quand elle voyait arriver quelqu'un. Elle se sentait pas de tenir une conversation». Et ce confinement, qui peut également être lié au lieu de travail, les prive d'une évolution ultérieure. «Ma mère n'a jamais pu apprendre correctement le français parce qu'elle travaillait toujours avec des Italiens». L'impossibilité de dépasser le stade du «mélange» est alors ressentie comme un échec. «En France, je sais pas parler français, en Italie je sais pas parler italien», m'a-t-on dit plusieurs fois. Et cette incapacité ressentie de parler correctement peut amener à un véritable désarroi. «Non so più parlar», je ne sais plus parler, m'a dit une femme dont l'entretien concrétisait effectivement cette affirmation puisque c'est sa fille, présente également, qui prenait la parole pour elle, et qu'elle n'a prononcé que quelques phrases.

Dans quelques cas, l'entourage peut formuler des reproches à l'égard de ce blocage. «Je disais à mon beau-père : c'est inadmissible. Ça fait cinquante ans que vous êtes venus en France et vous n'arrivez pas à vous exprimer». Le constat, et les reproches ont été confirmés par l'autre gendre qui étant sarde, ajoute de plus une remarque sur la forme dialectale de l'italien parlé par son beau-père et remarque : «on le parle mieux, nous autres. On n'a pas d'accent».

Il y a donc une génération d'immigrés qui se trouve en position difficile, une fois terminé le stade de l'adaptation immédiate, auquel un parler mixte peut répondre. Lorsque leur entourage acquiert un bilinguisme auquel ils ne peuvent accéder, ayant perdu leurs repères de tous les côtés, ils développent ce que j'ai appelé une conscience malheureuse, qui peut aboutir à une limitation effective de leurs occasions de parler. Ils peuvent également développer un imaginaire linguistique, plus ou moins conforté par leur entourage, qui maintient la présence fictive d'une langue «pure». Une personne nous dit par exemple, «moi, ma langue, pour la parler librement, c'est l'italien», et nous donne ensuite, pensant parler italien, un exemple de parler mixte dans lequel le provençal est prédominant. L'imaginaire, ici, est lié à la nostalgie des origines. Il peut, à l'inverse, montrer la volonté d'intégration. Une autre personne affirme parler patois «comme les gens de Noves », mais, lorsque je lui dis que l'entretien peut continuer en patois, elle s'en révèle incapable, employant un italien parsemé d'expressions provençales. Dans ces deux cas, bien que les directions en soient divergentes, la conscience de la langue montre un désir de bilinguisme qui ne correspond pas à la réalité, mais tend à compenser l'arrêt de l'évolution linguistique à un stade intermédiaire.

Menant cette enquête quarante ans plus tôt, il est vraisemblable que j'aurais trouvé le même type de parlers, mais qu'ils n'auraient pas été liés à une conscience malheureuse. La communication, même difficile, se suffisait à elle-même. Le développement d'un bilinguisme effectif dans le groupe immigré a mis en relief la particularité de ces parlers.

### 3 LE BILINGUISME D'UNE GENERATION

Les personnes dont l'histoire linguistique se rapproche le plus de celle des Novais de souche sont les enfants de parents ayant immigré au début du siècle. Parfois scolarisés, ils parlent le dialecte avec leurs parents, provençal avec leurs amis, leur conjoint (même si le conjoint est aussi un enfant d'immigré, ce qui est le cas une fois sur deux), et passent au français en même temps que les Novais. Les témoignages convergent sur ce point. «À l'école, à cinq ou six ans, on parlait provençal». «À l'école, l'instituteur nous parlait français mais entre nous, on parlait patois». Leurs enfants connaissent une évolution linguistique très proche de celle des enfants du village. Il arrive seulement, dans certains cas, que les instituteurs leur demandent d'aider les enfants nouvellement arrivés.

Ce sont donc les enfants des immigrés qui sont bilingues, et sur ce point les témoignages sont nombreux, insistant sur l'absence de difficulté dans la pratique, car eu égard à la norme scolaire il en

va autrement. «Je n'en connais pas qui avaient des difficultés à parler provençal», nous dit-on à propos de la première période bien que, comme nous l'avons vu, l'italien reste fréquemment la langue de la famille. La situation évolue ensuite, du provençal au français et d'un italien familial à un italien communautaire, vraisemblablement plus éloigné du dialecte. «Avec les Français on parlait patois. Avec les Italiennes, entre nous, on a toujours parlé italien». Et un peu plus tard, «Avec les Italiens, je parlais italien. Devant nos parents, on parlait français». C'est la première étape d'un volontarisme linguistique, assumé par les parents comme par les enfants, qui aboutira au rejet du bilinguisme dans certains cas. Mais la génération qui passe de l'italien au provençal, puis au français, revendique en général sa maîtrise des deux, voire des trois langues, et donne des entretiens dans lesquels, effectivement, la conversation peut passer d'une langue à l'autre.

Cet état d'équilibre trouve son meilleur exemple dans le cas de deux sœurs et d'un frère, restés célibataires et vivant ensemble après la mort de leurs parents. Bien que les débuts de l'installation familiale soient difficiles (l'une des filles raconte : «ma mère est allée m'accoucher en Italie. En Italie, elle voulait pas repartir et disait : je sais pas parler»), l'intégration se fait. «Les voisines parlaient patois, français, on suivait. Aucun problème. On a été à l'école ici». Puis, «avec les gens de Noves, on parlait toujours français ; à la maison, ce qui nous venait à la bouche». Et au moment de l'enquête, ils disent employer indifféremment les trois langues. «Ça m'est égal, je n'ai pas de préférence linguistique». Une analyse minutieuse détecterait sans doute des différences, mais on peut néanmoins considérer ce cercle familial comme le conservatoire d'une situation de trilinguisme pratiqué et assumé comme tel, qui a dû être fréquente dans la période de l'entre-deux-guerres, pour cette génération.

#### 4 LE BILINGUISME REFUSE

Mais si les personnes qui sont en situation de bilinguisme en retirent généralement une certaine fierté, cela ne veut pas dire pour autant qu'elles se préoccupent de le transmettre, bien au contraire. On constate en effet fréquemment une attitude répressive des parents envers les enfants, et entre les conjoints (du mari envers la femme en général). Un fils ou une fille d'immigré, capable de parler à ses parents en italien, n'apprécie pas forcément que ses enfants en fassent autant. «Les petits, nous dit une femme à propos de ses petits-enfants, il voulait pas qu'on leur parle italien, qu'on leur parle patois. Mon fils me disait : les petits parlent français». Injonction efficace à long terme. «L'aîné venait toujours chez nous quand on était au mas. Il avait appris l'italien. Maintenant il ne le parle plus. Et l'autre plus jeune, non ; mamie, parle-moi français, parce que je ne te comprends pas». Or le fils de cette femme, interrogé au cours d'un autre entretien, accepte très volontiers de passer au provençal et à l'italien dans une conversation. Mais vis-à-vis de ses enfants, il est doublement répressif, refusant l'italien qui est la marque de ses origines, et refusant, comme beaucoup de familles françaises, le provençal en faveur du français. De tels comportements ne sont pas rares et se produisent également entre époux : «mon mari me disait : ne parle pas l'italien, même avec ton père». Ils ne visent évidemment pas la fonction de communication des langues, mais les images auxquelles elles sont associées, et dont on veut se débarrasser. De même qu'à une certaine époque, la valorisation sociale des enfants est passée, dans l'esprit de leurs parents, par la disparition du provençal en faveur du français, cette valorisation est également passée par la disparition de l'italien, le mouvement s'effectuant quasi simultanément dans certains cas, et pouvant être cumulé. On peut avoir une idée du regard qu'ont les enfants sur le parler de leurs parents avec ce passage d'un entretien : Alors que la mère, répondant à une question, dit : «De temps en temps se n'en trovava» (il y en avait de temps en temps. La phrase est entièrement en provençal). «Vous avez entendu le patois français que c'est, ça ?», me fait remarquer son fils. Pour lui, ce qui venait d'être dit était une curiosité digne d'être relevée, mais vraisemblablement peu digne d'être transmise à ses enfants.

Il est donc certain que le bilinguisme traverse l'histoire de ce groupe immigré selon des formes diverses, jamais totalement figées. D'accès difficile, et pas toujours recherché dans les premiers temps, il se généralise ensuite au sein d'une génération qui fait son entrée dans la société française. Mais, peut-être à cause de cela, et de l'affaiblissement d'une vie communautaire dont l'existence est limitée à une vingtaine d'années, ce bilinguisme est perçu comme une survivance inutile, voire gênante, et, loin d'être favorisé, il est souvent refoulé.

Il se peut que le mouvement similaire effectué par la société française, à peu près au même moment, du provençal au français, ait facilité ce processus, et renforcé, en particulier, les attitudes

autoritaires visant l'interdiction de ce qui pouvait entraver l'apprentissage du français. Il est certain, par ailleurs, que cette transformation du regard sur le bilinguisme est liée aux diverses générations, mais je pense qu'un troisième facteur a pu être prépondérant, dans la dernière période, à savoir l'établissement définitif de la notion de norme linguistique.

Tant qu'il s'agit seulement de se faire comprendre, en effet, on a affaire à une relation des parlars qui est à la fois le reflet et un élément des relations sociales, et dont les diverses phases répondent à autant de nécessité. En revanche, à partir du moment où une norme linguistique s'impose, il est impératif de s'y conformer, et les immigrés dont le bilinguisme est entravé ne sont plus seulement gênés parce qu'ils n'arrivent pas toujours à se faire comprendre, ils souffrent parce qu'ils parlent «mal», et qu'on le leur dit.

Ainsi une femme arrivée en 1947, mariée à un homme parlant provençal, piémontais et français, vit très mal ses difficultés linguistiques. «J'en ai pleuré plus d'une fois». Elle apprend l'italien à son mari, mais cherche à obéir à ses enfants qui lui disent : «Maman, il faut que tu apprennes le français comme il faut». Pour l'entretien, elle s'est munie d'un dictionnaire, et raconte avec fierté que quand elle va en Italie, «il y a des mots de français que des fois ça m'échappe».

La norme linguistique pose donc un enjeu supplémentaire qui peut s'avérer extrêmement contraignant si l'entourage fait pression. Ce n'est pas le cas pour le provençal, dont la norme n'est pas valorisée, du moins à Noves, et dont on admet sans drame, comme les Novais, qu'on ne le parle pas correctement. C'est un peu plus vrai pour l'italien, à mesure que les immigrés installés à Noves prennent conscience de la distance qui les en sépare, mais sans déclencher, là non plus de comportements directifs, car aucune institution n'est à même de contrôler le bon usage de l'italien. C'est en revanche tout à fait le cas pour le français, dont le modèle s'impose avec une force telle que la perspective du bilinguisme ne peut s'imposer et que la solution paraît souvent être l'abandon des autres parlars.

Le bilinguisme est donc problématique pour les immigrés. C'est un état transitoire dans l'histoire du groupe, traversé de façon très diverse selon l'histoire de chacun et sa place par rapport aux autres. Les positions face à la possibilité du bilinguisme sont déterminantes puisque celui-ci, comme nous l'avons vu, peut être, selon les cas, un objectif impossible à atteindre ou, à l'inverse, une possibilité refusée. L'histoire des langues pouvant composer ce bilinguisme, l'évolution de leur statut et l'émergence d'une norme puissante, en particulier pour le français, rendent encore plus problématique le maintien des langues et des parlars d'origine. En définitive, c'est donc la présence des conflits linguistiques qui émane de l'ensemble des témoignages, qui en sont souvent une description méthodique, et chaque fois différente dans les détails. Cette omniprésence du conflit doit cependant être tempérée par le plaisir évident que chacune des personnes interrogées a eu à se raconter au cours de l'enquête et, parfois, à écouter les autres. Par delà les conflits manifestes et la diversité des solutions sur lesquelles ils ont débouché, et en dehors des rares cas où on aboutit à un constat d'échec, ce contact des langues a incontestablement été, dans l'histoire de chacun et la mémoire qu'il en garde, un enrichissement.

Pierre PASQUINI  
Université de Provence.  
Centre TELEMME

# «TRILINGUISME» DES IMMIGRÉS ITALIENS EN GRANDE-BRETAGNE

## 1 INTRODUCTION

Nous sommes en 1940. Lorsque Mussolini déclare la guerre à la France et à l'Angleterre, le 10 juin, environ 4500 Italiens résidant en Grande-Bretagne –la plupart depuis longtemps– sont internés. 1200 sont destinés à la déportation au Canada, mais seulement 400 y arrivent : près de 800 d'entre eux meurent quand leur bateau coule, après avoir été torpillé par un sous-marin allemand.

Pour citer Montaigne, «la plus part des occasions des troubles du monde sont grammairiennes». Je ne vais pas soutenir que l'origine de la seconde guerre mondiale doit être cherchée parmi des questions linguistiques (même si l'hypothèse peut être stimulante), mais un des déportés au Canada, qui récemment a écrit ses souvenirs de ces années et qui –j'imagine– ne connaissait pas Montaigne, aurait approuvé l'aphorisme.

Ce déporté, qui s'appelle Joe Pieri, est né près de Barga, en Toscane, en 1919, mais il fut amené en Écosse pendant son enfance par ses parents émigrants. Il y habite toujours. Voici ce qu'il a écrit au sujet des différents groupes d'Italiens transportés au Canada :

Ces groupes étaient séparés [...] par le problème de la langue. L'anglais était la langue principale parmi les prisonniers civils. La majorité des Italiens de Londres ne parlaient pas l'italien du tout, beaucoup d'Italiens d'Écosse étaient dans la même situation, et cet obstacle de langage semait l'hostilité et la défiance parmi les marins italiens. Ces marins appelaient «anglais» une partie de leurs camarades prisonniers italiens, plutôt que ceux qui les avaient fait prisonniers et qui étaient eux réellement anglais. Les prisonniers complètement bilingues, comme moi-même, qui étaient à l'aise dans les deux langues, constituaient une minorité, et nous devions faire face à la difficulté de comprendre l'étrange et presque incompréhensible accent de quelques marins. Tout cela maintenait allumées les cendres ardentes d'une méfiance et d'une aversion qui conduisirent à beaucoup de désaccord durant les années suivantes.<sup>465</sup>

Le bateau de ces prisonniers s'appelait Etrick, mais son nom aurait pu être Babel italienne. On peut diviser ces 400 Italiens en quatre groupes :

1) les émigrants qui ont laissé l'Italie à l'âge adulte, qui parlent de préférence leur dialecte (émilien, toscan, lombard, piémontais ou une sorte de romain-napolitain –c'est-à-dire surtout des dialectes du centre-nord du pays), mais qui peuvent communiquer en italien et en anglais ;

2) ceux qui sont arrivés en Grande-Bretagne pendant leur enfance ou qui y sont nés, qui parlent aussi bien l'anglais que le dialecte de leurs parents –avec des fortes inflexions de Londres, du Pays de Galles ou d'Écosse– et qui connaissent un peu l'italien ;

3) le petit nombre de réfugiés politiques ou raciaux (c'est-à-dire juifs) qui parlent un parfait italien, connaissent assez bien quelques dialectes et s'expriment en anglais avec difficulté ;

4) les marins de navires marchands, capturés dans les eaux britanniques, qui ne parlent bien que leur propre dialecte (généralement du sud), ont des difficultés avec l'italien et ne connaissent pas l'anglais.

Ces 400 Italiens représentent une espèce de prisme à travers lequel on peut observer la complexité linguistique des Italiens en Grande-Bretagne, présente avant la guerre et devenue plus marquée après la guerre. C'est une complexité qui dérive de facteurs géographiques, chronologiques et sociaux –aussi bien en ce qui concerne la durée de leur résidence en Grande-Bretagne qu'en ce qui concerne l'âge qu'ils avaient lorsqu'ils sont arrivés dans ce pays. Enfin, il y a d'autres facteurs de différenciation liés à leur condition sociale, professionnelle et culturelle.

Pour tout cela, et étant donné que je suis historien et non linguiste, je vais évoquer brièvement le développement de l'émigration italienne en Grande-Bretagne à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

## 2 UN PROFIL HISTORIQUE DE L'ÉMIGRATION ITALIENNE EN GRANDE-BRETAGNE

---

<sup>465</sup> J. Pieri, *Isle of the Displaced. An Italian-Scot's Memoirs of Internment in the Second World War*, Glasgow, 1997, p.34-35.

Il faut distinguer cinq périodes de longueur différente.

Première période : les trois premiers quarts du XIX<sup>e</sup> siècle. Le nombre des émigrants augmente très lentement : en 1871 il y en eut 5000. On parle de deux catégories principales : les artisans et les itinérants. À la première catégorie appartiennent les émigrants de la région de Côme (au nord de Milan), qui sont spécialisés dans la fabrication de thermomètres, baromètres et autres objets du même genre. Ils sont généralement mariés à des femmes anglaises et sont bien intégrés dans la société britannique –à tel point qu'ils ont vite quitté le quartier italien de Londres. Les itinérants sont de Parme et de Plaisance (en Émilie) et jouent de l'orgue de Barbarie dans les rues et les places de Londres et d'autres grandes villes.

Toutefois il y a un troisième groupe, qui mêle des éléments artisans et des éléments ambulants : il s'agit de producteurs et vendeurs itinérants de figurines de plâtre, qui viennent de Barga, en Toscane, le lieu de naissance de Joe Pieri.

Souvent les Émiliens et les Toscans ne restent en Grande-Bretagne que quelques années ; quelques-uns d'entre eux sont mariés, mais leurs femmes sont très souvent en Italie. Les différences linguistiques sont renforcées par les différences d'emploi : la connaissance de l'anglais parmi les itinérants est minime. Leur connaissance de l'italien est aussi faible, même si le dialecte des Toscans coïncide à peu près avec l'italien.

Deuxième période : de 1870 à la Première Guerre mondiale. Le nombre de nos émigrants augmente rapidement : en 1911 il y en eut environ 25 000. Pendant cette période, quelques-uns d'entre eux viennent de Lombardie ; les Toscans continuent à arriver, mais c'est le nombre d'Émiliens qui augmente considérablement. Un nouveau groupe, celui qui croît le plus rapidement, est le groupe de la «Ciociaria», la région qui se trouve entre Rome et Naples. Les joueurs d'orgue de Barbarie sont toujours les plus nombreux, mais on assiste au début d'un fort développement de l'emploi des Italiens dans le secteur des services alimentaires : la production et la vente ambulante de glaces, les petits magasins d'alimentation, les cafés, les restaurants et les hôtels –qui emploient beaucoup de garçons et de cuisiniers originaires des mêmes régions et des mêmes villages.

Dans cette période l'émigration italienne ne s'arrête pas à l'Angleterre (Londres et les autres villes principales), mais se dirige aussi vers le Pays de Galles et l'Écosse. Il est curieux de remarquer, au moins pour les implications linguistiques, que les Italiens qui sont allés au Pays de Galles sont surtout émiliens, tandis que ceux qui se sont dirigés vers l'Écosse sont presque exclusivement toscans et «ciociari».

La présence italienne se met bien en place partout et les fils d'émigrants deviennent la première génération remarquable d'anglo-italiens, et souvent ils servent d'interprètes en anglais pour leurs parents.

Troisième période : entre les deux guerres mondiales. Le nombre d'émigrants s'est réduit à 18 000. Les joueurs d'orgue de Barbarie ont presque disparu ; par contre le secteur alimentaire se consolide, aussi bien dans la vente ambulante de glaces (devenue motorisée), que dans l'activité sédentaire des magasins, cafés, etc. La composition régionale est restée la même. Pour une nombreuse deuxième génération d'adultes, l'anglais est la langue qu'ils connaissent à fond, même s'ils connaissent encore les dialectes de leurs parents. Dans cette période, on peut noter une transition de l'exclusion à l'intégration et même à l'assimilation graduelle.

Quatrième période : de la fin de la guerre jusqu'à la moitié des années soixante. Sur le grand nombre de prisonniers militaires amenés d'Afrique du nord pour travailler principalement dans l'agriculture, presque 1500 sont restés en Grande-Bretagne ; d'abord ils ont travaillé dans l'agriculture, mais ils ont trouvé par la suite des occupations dans l'industrie et les services. Beaucoup d'entre eux venaient de l'Italie méridionale. Du Mezzogiorno venaient aussi un grand nombre de nouveaux émigrants –et d'émigrantes– recrutés en raison des accords entre les gouvernements anglais et italien, afin de les employer dans des secteurs privés de main d'œuvre. Ensuite ces nouveaux émigrants faisaient venir en Angleterre leurs parents et leurs amis.

La fin de cette période compte le plus grand nombre d'Italiens en Grande-Bretagne : presque 100 000. La majorité d'entre eux vient de villages de Campanie, de Calabre, de Sicile, des Abruzzes et du Molise. La plus forte concentration de ces émigrants se trouve dans les villes de Bedford et de Peterborough, à cause des grandes usines de briques. Ces émigrants ne développent que peu de contacts avec la société anglaise –et même avec les vieilles générations d'émigrants italiens. On voit

donc se reconstituer une communauté d'Italiens isolée, limitée et fragmentée au point de vue linguistique.

Cinquième période : de la moitié des années soixante à aujourd'hui. L'émigration traditionnelle, motivée par des raisons économiques, arrive à son terme. Beaucoup d'anciens émigrants retournent en Italie pour passer le crépuscule de leur vie chez eux. D'autres arrivent de toutes les régions d'Italie, ils parlent habituellement l'italien et ont déjà une connaissance suffisante de l'anglais. Il s'agit d'hommes d'affaires, de professionnels, d'employés d'institutions publiques et privées, mais aussi et surtout d'étudiants et de jeunes gens qui viennent pour améliorer leur connaissance en anglais et qui décident de rester en Grande-Bretagne.<sup>466</sup>

On remarque, dans cette évolution de l'émigration italienne en Grande-Bretagne, sur laquelle nous reviendrons, qu'il y a une ligne de continuité jusqu'à la moitié des années soixante : nos émigrants proviennent de territoires montagneux, de villages isolés et socio-économiquement marginaux. Ils sont peu instruits et s'expriment couramment seulement dans leur propre dialecte. Lorsqu'ils émigrent, cette condition d'isolement les suit, mais avec une inversion : l'isolement socioculturel d'origine géographique conduit à une séparation socioculturelle.

Cette condition se manifeste dans le regroupement des émigrants selon leurs origines régionales, et même de village ou groupe de villages voisins. Dans ces regroupements, évidemment, la cohésion du dialecte contribue à renforcer les diversités. Toutefois ces émigrants peuvent s'exprimer –souvent non sans difficultés– en italien et en anglais. Pour les enfants des émigrants, naturellement, l'anglais devient bientôt la langue dominante ; les dialectes qu'ils ont appris comme première langue sont plus tard abandonnés chez eux : on répond en anglais aux parents qui continuent à parler en dialecte, ou bien qui mélangent le dialecte avec un peu d'anglais. À grande peine –une peine psychologique plutôt que linguistique– les fils recourent au dialecte pendant les vacances en Italie, dans les villages de leurs parents ; ou lorsque des cousins viennent les voir en Angleterre –je reviendrai sur ce point.

La persistance de cette complexité linguistique est facilitée par une contradiction fondamentale de la société britannique qui a, d'une part, une forte stratification sociale et qui tend alors à être exclusive plutôt qu'inclusive envers les émigrants. Mais, d'autre part, c'est une société libérale, où l'État fait sentir faiblement son autorité et ne cherche pas à uniformiser les comportements de la société civile dans toutes ses articulations.

Pour évoquer les caractères sociolinguistiques de l'émigration italienne en Grande-Bretagne pendant les années cinquante et soixante, en particulier dans le cas de Bedford, je me référerai à des études de spécialistes, notamment de l'anthropologue Terri Colpi (une italo-écossaise de la troisième génération d'immigration) et du sociolinguiste Arturo Tosi, de l'Université de Londres.

### 3 LE CAS DE BEDFORD

Des émigrants du Mezzogiorno ont commencé à arriver à Bedford au début des années cinquante. Leur nombre a augmenté notablement au milieu de la décennie et continue d'augmenter, à un taux moins rapide, jusqu'au début des années soixante-dix, lorsque l'émigration économique des Italiens en Grande-Bretagne a pratiquement cessé. Comme on l'a fait remarquer pour l'ensemble de l'émigration en Grande-Bretagne, les émigrants de Bedford se regroupent en communautés séparées et traditionnelles ; peu d'entre eux connaissent la vie en dehors de leur village –une condition plus marquée parmi les femmes, qui ont par la suite rejoint leur conjoint à Bedford.

Entre les années cinquante et le début des années soixante environ 15 000 Italiens sont recrutés par les usines de briques, la moitié à Bedford et la moitié dans d'autres villes plus ou moins voisines (Peterborough, Bletchley, Loughborough et même Nottingham). Plus d'un quart de ces Italiens proviennent de six villages du Sud : deux en Campanie, deux au Molise, un dans les Pouilles et un en Sicile. Celui-ci, Sant'Angelo Muxaro, près d'Agrigente, a la plus forte présence à Bedford (223 personnes en 1983) ; tandis que les autres sont originaires de 600 villages du Mezzogiorno. Dans l'ensemble, 40 pour cent de ces émigrants viennent de Campanie.

---

<sup>466</sup> Pour une histoire des immigrés italiens en Grande-Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle, voir. L. Sponza, *Italian Immigrants : Realities and Images*, Leicester, 1988 ; pour leur histoire plus générale, voir T. Colpi, *The Italian Factor. The Italian Community in Great Britain*, Édimbourg, 1991 et U. Marin, *Italiani in Gran Bretagna*, Rome, 1975.

L'organisation de la vie individuelle et sociale est basée sur un réseau fort et ramifié de liaisons familiales et locales, qui sont parfois limitées seulement à un village et parfois étendues à quelques villages voisins. De cette manière les Italiens de Bedford, originaires de nombreux villages dans la province d'Avellino, en Campanie (Montefalcione, Prata, Pratola-Serra, Manocalzati, Serino) maintiennent une solide cohésion sociale et un sens d'identité qui les différencient d'autres Italiens provenant de la même région de Campanie. Cette forme de «campanilisme» (que Terri Colpi a appelé «com-campanilisme») s'est perpétuée en Grande-Bretagne par les mariages entre des jeunes gens des mêmes villages et par des activités particulières qui engagent tous les villageois émigrés, quelque soit leur âge : la production du vin et les fêtes des Saints Patrons du village.

En ce qui concerne la production du vin, on fait arriver le raisin des régions natales en grande quantité, afin de réduire le coût de transport, qui est ainsi partagé entre de nombreuses familles. Pour la même raison d'économie on achète en commun les appareils nécessaires.

Les fêtes des Saints Patrons ne sont pas moins importantes ; mais il y a une différence notable : puisque seules les statues des Saints des villages les plus représentés trouvent place dans l'église catholique de Bedford, les émigrants qui viennent d'autres villages de la même région s'associent aux processions des Saints voisins. Donc, leur «com-campanilisme» révèle dans ce cas une condition de subordination parfois mal ressentie qui pouvait être la cause de polémiques.

Cette condition de fragmentation campaniliste a été bien démontrée par Terri Colpi au moyen de l'épisode suivant :

St Paul's Road [à Bedford] est une rue avec une considérable densité de familles italiennes : du côté est vivent plusieurs familles de la province de Foggia [dans les Pouilles] ; du côté ouest il y a quelques familles d'autres provinces et régions, en particulier de la Sicile et du [Molise]. Une des femmes de la province de Foggia m'a dit qu'elle n'avait aucun rapport avec les familles de l'autre côté de la rue parce qu'elles étaient «étrangères», et en tout cas elle ne savait rien de ces gens-là. Toutes les familles [italiennes] à l'exception d'une seule –conclut Colpi– avaient habité dans cette rue courte et étroite pendant plus de 20 ans.<sup>467</sup>

Ce genre de «campanilisme», qui devrait être appelé «tribalisme», a évidemment eu des répercussions sur la langue.

Les principaux dialectes des Italiens à Bedford étaient –et sont toujours– au nombre de trois : celui de l'Irpinia (la région montagneuse de la Campanie) ; celui du Molise ; et celui de la Sicile sud-occidentale. Ils se distinguent les uns des autres par la phonologie, le lexique et la grammaire, mais ils ont aussi des caractéristiques communes, comme tous les dialectes du Mezzogiorno.

Imaginons donc la réalité d'un groupe d'émigrants de la province d'Avellino, en Campanie, qui arrive à Bedford au début des années soixante.

Quelques-uns seulement sont du même village, mais tous partagent le même dialecte et ont des expériences socioculturelles très semblables : ils sont d'origine paysanne, quelques-uns sont mariés et parfois déjà pères de famille, les célibataires ont pour la plupart une fiancée du même village. Ils habitent dans des logements communs, avec d'autres Italiens ; quelques-uns de ceux-ci vont se présenter lorsque notre groupe arrive : ce sont des «paesani» qui probablement connaissent les nouveaux venus et sont curieux d'entendre des nouvelles de leur village et désirent donner des conseils aux nouveaux arrivés. Ces liens vont se renforcer sur le lieu de travail, les usines de briques.

Leur dialecte est le moyen normal de communication ; c'est seulement après leur arrivée qu'ils apprennent quelques mots d'anglais –c'est-à-dire, les mots utiles pour les rares contacts qui sont nécessaires en dehors de la maison et de l'usine : dans les magasins, chez le docteur, à l'école des enfants. L'italien est utilisé surtout pour communiquer avec les prêtres catholiques et avec les autorités consulaires (par exemple, lorsqu'ils doivent renouveler leur passeport).

---

<sup>467</sup> T. Colpi, "Origins of *Campanilismo* in Bedford's Italian Community", *A Century of Italian Emigration to Britain, 1880-1980. Five Essays*, sous la direction de L. Sponza et A. Tosi, Reading, 1993, p.74. Mais voir aussi R. Cavallaro, *Storie senza storia. Indagine sull'emigrazione calabrese in Gran Bretagna*, Rome, 1981. Cavallaro remarque que parmi les différentes fêtes religieuses des Italiens à Bedford, il y en a une qu'ils partagent et qu'on appelle pour cette raison «la fête des Saints réunis», p.90.

Le niveau de connaissance de l'italien, oral ou écrit, est différent selon les individus, mais tandis que presque tous savent lire l'italien, peu d'entre eux l'écrivent avec facilité. En général ils n'ont suivi que la scolarité obligatoire, qui avant 1963 s'achevait à l'âge de 10 ans. Même plus tard quand cette limite a été fixée à 14 ans, peu de garçons et de filles de ces villages suivent ces règlements. En Angleterre nos émigrants n'ont aucune possibilité d'améliorer leur italien, contrairement aux Italiens du sud qui ont émigré vers d'autres régions italiennes. Arturo Tosi a observé que :

Dans la communication verbale quelques-uns (plus fréquemment les hommes) comprenaient bien l'italien standard et pouvaient s'exprimer sans difficulté d'une façon quasi-standard. Pour la plupart [au contraire], même les expressions communes et élémentaires de l'italien standard étaient tellement étranges que tout type de communication était empêché (surtout avec les femmes).<sup>468</sup>

Leur anglais n'est pas meilleur. Un sociologue italien qui a observé nos émigrants dans le sud-ouest de l'Angleterre a ajouté des considérations psychologiques au sujet de cette insuffisance linguistique, en écrivant que :

Leur maîtrise imparfaite [de l'anglais] les embarrassait parce qu'ils ne réussissaient pas à exprimer leurs sentiments et leurs désirs d'une façon suffisante. Ils disaient qu'ils parlaient l'anglais comme des enfants. Ils disaient aussi que la difficulté linguistique les gênait parce qu'elle révélait leur origine étrangère qu'ils auraient voulu cacher pour pouvoir s'installer plus facilement dans la société [anglaise].<sup>469</sup>

Mais le désir d'intégration ne devient jamais un désir d'assimilation. Les célibataires vont chercher leur épouse dans leur village, en Italie, et maintiennent de très fortes liaisons sentimentales avec ces villages. Cette disposition est une manifestation du sentiment nommé «le mythe du retour». Il s'agit d'un «mythe» parce que le retour est souvent destiné à rester un désir. Néanmoins, d'une manière telle qu'il consolide la fidélité au «campanilisme», et bien que l'on parle le dialecte en famille, les parents veulent que leurs enfants apprennent l'italien pour qu'un jour, à leur retour en Italie, ils puissent s'adapter à la vie sociale de là-bas. Les enfants apprennent la langue italienne grâce aux cours organisés par les autorités italiennes, normalement en dehors de l'horaire scolaire (le soir ou le samedi matin).

Toutefois, l'anglais devient de plus en plus pour les enfants des émigrants leur *lingua franca*, et quand ces adolescents établissent des liaisons avec des jeunes gens en dehors de leur famille et du «clan», ils commencent à introduire l'anglais chez eux. Les parents continuent à communiquer en dialecte, parfois mélangé avec un italien vacillant, mais les enfants répondent en anglais –jusqu'au moment où ils ne parlent que l'anglais– un anglais plus ou moins bien articulé et correct. À ce moment-là on peut dire que le rôle des deux groupes se renverse : les enfants sont devenus les «véritables» adultes, parce qu'ils savent s'exprimer correctement et qu'ils peuvent ainsi exercer du pouvoir.

#### 4 PEUT-ON PARLER DE «TRILINGUISME» ?

C'est ainsi que, d'une manière ou d'une autre et avec beaucoup d'approximation, on peut parler peut-être de «trilinguisme». Mais l'expression ne doit pas être entendue comme une formule rigide et encore moins «scientifique». Les seules langues qui se sont fortement consolidées sont les dialectes auprès des parents et l'anglais auprès des enfants. On fait recours à l'italien selon les circonstances, les sujets de conversation et les interlocuteurs. L'anglais des enfants se perfectionne à l'école et devient une langue bien articulée et expressive dans un domaine relativement étendu et fonctionnel à la réalité quotidienne. Par contre, le dialecte des parents correspond à l'univers paysan qu'ils ont quitté ; le dialecte s'adapte mal à la société urbaine anglaise ; il se fossilise en comparaison du même dialecte

---

<sup>468</sup> A. Tosi, *Immigration and Bilingual Education*, Oxford, 1984, p.65.

<sup>469</sup> B. Bottignolo, *Without a Bell-Tower. A Study of the Italian Immigrants in South West England*, Rome, 1985, p.55.

pratiqué dans le village d'origine, où les structures et le lexique de l'italien s'infiltrèrent de plus en plus.<sup>470</sup> En ce qui concerne l'italien de nos émigrants, il est encore pénétré par des anglicismes.

Il s'agit donc d'un «trilinguisme» déséquilibré, instable et même embrouillé. Arturo Tosi a fait des observations intéressantes à ce propos<sup>471</sup>. En voici trois :

a) Lorsqu'ils s'efforcent de parler en italien, nos émigrants font inconsciemment usage d'anglicismes pour indiquer des objets ou pour se référer à des circonstances avec lesquelles ils se sont familiarisés et qui appartiennent à la société urbaine et laïque où ils vivent.

C'est ainsi qu'ils disent *cantina* (de l'anglais *canteen*), au lieu de *mensa* (réfectoire) ; ils disent *libreria* (de l'anglais *library*), au lieu de *biblioteca* (bibliothèque) ; ils disent *sicurezza sociale* (de l'anglais *social security*), au lieu de *previdenza sociale* (sécurité sociale).

b) Il y a aussi une catégorie de transferts qui est compréhensible en Italie parce qu'elle comporte des mots anglais qui sont entrés dans l'italien, où ils se sont «métabolisés». Dans ces cas-là on peut dire qu'on se trouve en face d'un paradoxe, dans la mesure où les émigrants sont malgré tout à l'avant-garde vis-à-vis des Italiens en Italie. Par exemple, il est d'usage courant aux aéroports de voir ou d'entendre qu'un vol a été *cancellato* (de l'anglais *cancelled*), au lieu de l'italien *annullato* (annulé) ; on parle de *implementare un piano* (de l'anglais *to implement a plan*) au lieu de *realizzare un piano* (exécuter un plan) ; on arrive à dire qu'une initiative est *supportata* (de l'anglais *to support an initiative*) au lieu de *sostenuta*, ou bien *appoggiata*.

c) Tosi a écrit aussi que la première génération d'Italiens en Grande-Bretagne a conscience de ce mélange des langues : en effet, ceux-ci distinguent et appellent, d'une manière significative : premièrement, *il dialettale* –le dialectal, au lieu de «dialecte» ou de «langue dialectale» ; deuxièmement, *l'italiano buono* –le bon italien ; et, troisièmement, *l'inglese* (ce qu'ils prononcent souvent *l'icclése*) –l'anglais.

Cette dernière observation de Tosi nous offre l'occasion de faire encore quelques remarques sur l'idée de «trilinguisme». La distinction entre «le dialectal» et «le bon italien» révèle que les émigrants ont l'idée que le dialecte est une corruption de l'italien des gens cultivés. Cette idée est évidemment la conséquence de la subordination sociale du monde provincial et paysan vis-à-vis de l'autorité et des patrons –qui sont identifiés par l'usage de l'italien. Ce sentiment a peut-être été renforcé par l'expérience de quelques émigrés qui sont allés en Italie du nord avant d'arriver en Grande-Bretagne. Dans ce cas «le bon italien» est une indication d'une provenance régionale privilégiée, ainsi que le signe d'une supériorité sociale et de pouvoir.

Une réflexion analogue a été faite par rapport aux Italiens émigrés aux États-Unis.<sup>472</sup> Mais pour ceux-ci, la langue anglaise se présente comme une entité assez uniforme. Les Italiens en Grande-Bretagne, au contraire, doivent affronter différents types d'anglais, qui sont le résultat de la forte stratification socioculturelle de la Grande-Bretagne. L'anglais parlé par les patrons d'usines et les dirigeants d'entreprises qui emploient les Italiens est habituellement très différent de l'anglais parlé par les personnes cultivées. D'autre part, l'italien à propos de nos émigrants est celui des autorités italiennes, aussi bien administratives et culturelles (le Consulat, l'école italienne) que spirituelles (l'église catholique italienne).

## 5 «TRILINGUISME», SUBORDINATION ET HÉGÉMONIE

Dans le contexte de l'émigration traditionnelle et par rapport au titre de ce colloque, je dirais que ce «trilinguisme» déséquilibré a été plutôt une source de conflit que d'enrichissement. Il n'a été pas un instrument de pénétration de plusieurs terrains linguistiques et de renforcement des capacités professionnelles –ou au moins culturelles ; il a été une nécessité pour la survie et aussi la confirmation d'une condition de subordination –et même de double subordination : la subordination d'une communauté privée de sa propre langue nationale, parce qu'elle était à l'écart en Italie elle-même ; et la

---

<sup>470</sup> Dans son livre bien connu, *Storia linguistica dell'Italia unita* (Bari, 1965, p.47-48), Tullio De Mauro a remarqué que l'émigration italienne a l'étranger a préservé et même renforcé l'usage des dialectes.

<sup>471</sup> A. Tosi, *op.cit.*, p.88-105.

<sup>472</sup> M. Ciacci, "Note sul comportamento linguistico di emigrati italiani negli Stati Uniti", *Gli Italiani negli Stati Uniti*, sous la direction de M. Pagnini, Florence, 1972, p.114.

subordination habituelle parmi des émigrants qui étaient confinés à des occupations modestes dans la société d'accueil.

Il est nécessaire maintenant d'encadrer la question dans une proposition plus générale –et je vais utiliser le concept d'hégémonie avancé par Antonio Gramsci.

Hégémonie pour ce penseur marxiste italien veut dire le maintien du pouvoir de la part des classes dirigeantes, moins par la force que par des méthodes indirectes de contrôle et de persuasion. Par conséquent les classes subordonnées acceptent comme «naturelle» leur condition d'infériorité et en effet elles donnent leur consentement au maintien de l'ordre et de la stratification de la société dans laquelle elles occupent la place la plus basse –et dont elles sont donc les victimes. La dissidence politique potentielle est ainsi empêchée et absorbée dans l'idéologie dominante.

Si l'on veut traduire cette double subordination en termes linguistiques, on peut dire que les émigrants oublient le peu d'italien qu'ils ont appris en Italie, sans jamais bien apprendre l'anglais. Peut-être n'est-il possible de sortir de cette situation qu'en abandonnant le faible «trilinguisme» pour une condition proche du monolinguisme : l'usage propre de l'anglais. Mais cela ne se réalise qu'au passage de la première génération des émigrants à la deuxième.

Les émigrants de la première génération qui ne sont pas restés longtemps dans les usines, où ils travaillent pendant toute la journée avec leurs compagnons, et qui sont devenus des petits commerçants indépendants, sont en contact quotidien avec les Anglais et doivent donc se débrouiller en anglais. Mais on a alors un cas de diglossie plutôt que de bilinguisme, parce que ces Italiens continuent à parler principalement leur dialecte chez eux.

En effet, si l'on observe les trois langues qu'utilisent les parents et leurs enfants chez eux, nos émigrants ne se trouvent pas dans une situation de «trilinguisme», mais dans une condition de «triglossie» un peu chaotique (comme je l'ai déjà fait remarquer) où les enfants parlent anglais entre eux, mais mélangent l'anglais avec l'italien et peut-être avec un peu de dialecte ; tandis que leurs parents parlent dialecte entre eux et mélangent un peu de tout en parlant avec leurs enfants : le dialecte, l'italien et l'anglais, souvent sans avoir conscience de passer de l'un à l'autre.

Les écrits sur les problèmes de nature linguistique et culturelle qui ont touché les rapports entre les émigrants de la première génération et leurs enfants, sont abondants. Le conflit qui se manifeste premièrement au niveau du langage se développe bientôt comme un conflit d'identités divergentes. Les parents sont arrivés en Grande-Bretagne sans une forte identité nationale, mais ils désirent parfois l'avoir maintenant, et cela prend forme autour d'une Italie mythique plutôt que d'une Italie réelle.

C'est une Italie mythique comme alternative à la société britannique dans laquelle ils sont marginalisés. L'idée fixe du retour au village est elle-même une manifestation de cette réalité imaginée –et aussi bien une manifestation de la confusion entre une identité «campaniliste» et l'affirmation de nationalité.

Les enfants considèrent leurs racines italiennes comme un signe d'aliénation de la société où ils sont nés, à laquelle ils appartiennent et dont ils veulent partager les valeurs. Le traditionnel antagonisme des générations est devenu plus intense parmi les émigrants, précisément parce qu'il est devenu une question d'identités incompatibles.

Au sujet des enfants des émigrants il faut faire des distinctions entre les garçons et les filles. Les garçons se rebellent plus manifestement contre l'identité italienne réclamée par leurs parents, peut-être parce qu'ils sont plus libres d'entretenir des amitiés et des rapports avec des jeunes gens anglais. Pour cette raison, les jeunes hommes se marient souvent avec des jeunes filles anglaises, tandis que leurs sœurs ont tendance à se marier avec des Italiens. Par conséquent –a écrit Terri Colpi– «il y a bien plus de femmes que d'hommes célibataires dans la communauté italienne» en Grande-Bretagne.

Dans le passage d'une génération à l'autre, le «trilinguisme» mal assuré et déséquilibré s'affaiblit rapidement, tandis que ce que l'on peut appeler le «triculturalisme» résiste plus longtemps. En ce qui concerne la langue, l'anglais assume une position de domination (même s'il s'agit d'un anglais pauvre et vacillant chez les vieux émigrants) ; mais la continuation des rapports familiaux et les visites en Italie assurent le maintien prolongé d'une attitude d'empathie envers le train de vie et la culture italienne (même si cela se manifeste plutôt aux niveaux les plus banals d'appréciation de la cuisine et de la mode italienne, et du soutien presque religieux de l'équipe nationale de football –les *azzurri*).

L'Italo-canadien Pasquale Verdicchio a récemment donné une confirmation intéressante de cette différence entre le «multilinguisme» et le «multiculturalisme».<sup>473</sup> La thèse principale de son livre est que la traditionnelle subordination des Italiens du Sud abîme justement la notion d'identité italienne nationale. En utilisant lui-même le concept d'hégémonie de Gramsci, l'auteur soutient qu'un sentiment plus moderne d'ethnicité italienne peut être acquis seulement à travers une alliance idéologique entre tous les désavantagés en Italie (notamment les méridionaux et les immigrants) et les Italiens qui ont émigré partout dans le monde.

La proposition est utopique, mais il est significatif que le bilinguisme dans ce scénario soit totalement subordonné (j'emploie exprès ce mot) à une culture qui dépasse le cadre des ethnies, qui donne beaucoup de valeur à des origines les plus diverses... mais qui cependant s'exprime uniquement en anglais !

## 6 CONCLUSION

J'aimerais conclure avec une note diverse et peut-être optimiste. Entre les deux guerres mondiales circulaient parmi les Italiens émigrés aux États-Unis des plaisanteries qui étaient un moyen de racheter leur condition d'infériorité. Ces plaisanteries étaient basées sur l'autoironie de la confusion de langues et de mots ; c'est à dire –l'autoironie d'un bilinguisme mal digéré et presque impossible à réaliser.

Voilà un petit récit que je me rappelle avoir lu quelque part. Un Napolitain arrivé à New York écrit à sa famille en Italie racontant les choses remarquables qu'il a vues. Remarquable, bien sûr, mais très étranges aussi.

À New York, écrit-il, il y a des rues très larges, mais on les nomme *stritte* (italien : *strette*, étroites –de l'anglais *streets*) ; le cheval est nommé *orso* (ours –de l'anglais *horse*) ; on nomme la voiture *carro* (charrette –de l'anglais *car*) ; et finalement, et avec plus d'ambiguïté, la femme est nommée *uoma* (italien : *uomo*, homme –de l'anglais *woman*).

J'avais commencé avec une citation de Montaigne et ce que je viens de dire au sujet de la confusion des langues parmi les émigrants italiens dans les pays anglo-saxons, et de la tentative d'arriver à comprendre ce problème, me conseille de conclure avec une citation de Balzac : «À côté du besoin de définir, se trouve le danger d'embrouiller».

Lucio Sponza  
University of Westminster (Londres)

---

<sup>473</sup> P. Verdicchio, *Bound by Distance. Rethinking Nationalism through the Italian Diaspora*, Madison et Londres, 1997.

EN DEÇA ET AU-DELA DE LA FRONTIERE MEXIQUE-ÉTATS-UNIS :  
LA LANGUE MEXICAINE DES INDIENS PUREPECHAS

Je tiens à préciser d'emblée que je ne suis pas linguiste. La langue, néanmoins, constitue le domaine fondamental de la pratique sociale. En ce sens et parce qu'elle n'est pas une réalité autonome du social, la langue entretient la curiosité scientifique du sociologue. Le regard que je porte sur les pratiques linguistiques en situation est celui d'un sociologue nanti d'une expérience anthropologique tissée patiemment dans une région du Mexique indien : la Meseta Purépecha<sup>474</sup>.

Dans le cadre de ce colloque, je propose de tirer sur le fil d'une pelote de laine constituée par le problème dialectique suivant : la langue comme référent identitaire des minorités ethniques *versus* la pratique linguistique comme dynamique identitaire en milieu ethnique. Dans mon propos, cette question se fonde pour une part sur les conclusions fatalistes, voire pessimistes de l'anthropologue mexicain Moisés Sáenz<sup>475</sup> ; de l'autre, elle renvoie à certaines positions anthropologiques qui font de la langue vernaculaire l'élément central autour duquel gravite l'ensemble des traits culturels qui forment l'identité ethnique.

Cette relation dialectique met d'un côté l'accent sur le changement social, ce qui est une manière de considérer l'identité comme un processus de formation de la cohésion sociale ; de l'autre, elle met en exergue les idées de permanence et d'essence (ethnicité), ce qui est une façon de concevoir l'identité ethnique comme résultant de la construction d'un système imperméable aux agressions externes. Je développe cette relation dialectique dans ma thèse intitulée, *Indiens et identité au Mexique*<sup>476</sup>, et je propose de recourir à un système relationnel complexe pour lire les signes d'identité en milieu indien mexicain.

Mais pour l'heure, il convient de situer un peu mieux le problème du bilinguisme dans la Meseta, puis de repérer les processus en cours (migration internationale notamment) qui manifestent les formes de ce problème, dont l'envergure sort du cadre fixé par une stricte et classique analyse linguistique.

## PRATIQUES LINGUISTIQUES DES PUREPECHAS : LE BILINGUISME EN QUESTION

Aujourd'hui, dans la Meseta Purépecha, la plus grande partie des habitants est monolingue ... elle s'exprime en espagnol, la langue officielle, la langue dominante, la langue introduite par les conquérants castillans du XVI<sup>e</sup>. Les autres sont bilingues espagnol-p'urhé, c'est-à-dire la langue vernaculaire de ces Indiens mexicains. Une infime partie, constituée essentiellement par de très jeunes enfants, des femmes et des personnes âgées, est monolingue p'urhé. Le graphique suivant est une sorte de cliché ; il est une représentation des groupes linguistiques, dans les régions indiennes de cette partie du Mexique<sup>477</sup>.

---

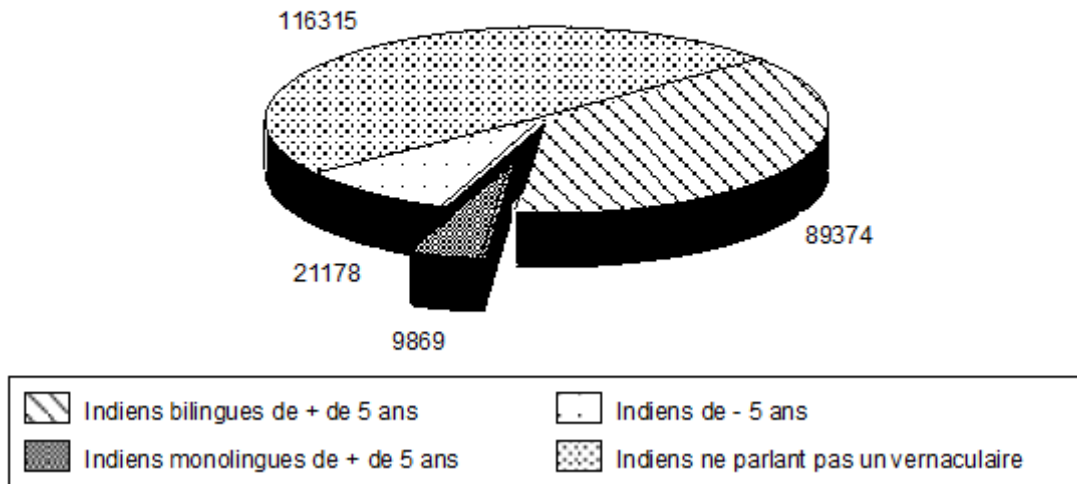
<sup>474</sup> L'ethnie purépecha occupe quatre régions naturelles dans l'État mexicain de Michoacán : la *Meseta* (plateau volcanique), la *Cañada de los Once Pueblos* (vallée des onze villages située au pied de la Meseta), lac de Pátzcuaro et *Ciénega* (marécage) de Zacapu. Toutes ces régions se situent au nord-ouest de cet État de part et d'autre de l'axe autoroutier Mexico-Guadalajara.

<sup>475</sup> À propos d'une expérience éducative menée en collaboration étroite avec les institutions gouvernementales, dans la Meseta Purépecha des années trente. Plus loin je reviens sur cette expérience.

<sup>476</sup> Cf. Philippe Schaffhauser, "Indiens et identité au Mexique : l'exemple de la Meseta Purépecha", thèse de sociologie soutenue à l'Université de Perpignan, le 19 décembre 1997.

<sup>477</sup> Il convient de préciser que le groupe purépecha représente plus de 80% de la population indienne de cet État du Mexique suivi par les Mazahuas (2,85%) et les Nahuas (2,65%) ; cf. *Indicadores socioeconómicos de los pueblos indígenas de México*, México, INI, 1993, p.115.

Caractéristiques linguistiques de la population indienne  
 au Michoacán en 1990. Source : Indicadores socioeconómicos de los pueblos indígenas de  
 México, I.N.I., 1993.



Dans les années soixante, l'anthropologue mexicain Pedro Carrasco signale dans un ouvrage consacré au catholicisme des (Indiens) tarasques<sup>478</sup> que, mis à part la langue vernaculaire, la plupart des traits de la vie sociale et culturelle de ces Indiens s'apparente à ceux des communautés paysannes et métisses du reste du pays. En d'autres termes, s'il n'y avait pas la langue vernaculaire, on pourrait – précise-t-il – considérer ces Indiens comme acculturés et complètement métissés par la culture nationale dont l'État a longtemps été le seul maître d'œuvre.

Alfonso Caso, archéologue mexicain et premier directeur de l'Institut National Indigéniste (I.N.I.), résume le problème linguistique des Indiens et le problème des Indiens tout court dans deux énoncés qui ont marqué la pensée indigéniste mexicaine des années 50 et 60 :

Il convient de faire remarquer que beaucoup de ceux qui sont appelés bilingues dans nos recensements sont en réalité monolingues et l'on voit clairement pour eux qu'il s'agit d'une langue étrangère, car l'espagnol qu'ils connaissent est si pauvre qu'ils le prononcent et le construisent avec beaucoup de difficultés.<sup>479</sup> (...) L'indigène qui réside de façon permanente hors de son village qui parle espagnol qui travaille dans une usine ou habite en ville, cesse d'intéresser l'indigénisme. Il est incorporé à la culture mexicaine.<sup>480</sup>

Ces deux extraits de la pensée de l'un des idéologues de l'action indigéniste contemporaine mettent en avant la relation territoire-langue comme principe par lequel il est possible de circonscrire les limites physiques et symboliques à l'intérieur desquelles se manifestent les présences de l'indianité mexicaine. Le point de vue de Caso est non seulement positiviste, mais il est de surcroît substantialiste. Sous cet angle, il existe une essence de l'indianité qui est à rechercher dans la communauté indienne, en tant qu'espace physique, et dans la langue, en tant qu'instance d'un monde idéal indien.

La réalité sociale de la Meseta aujourd'hui dément la portée de ce propos. La plus grande partie des habitants de la Meseta Purépecha, par ailleurs considérée comme une région indienne à part

<sup>478</sup> Cf. Pedro Carrasco, *El catolicismo de los Tarascos*, México, SEP-Setentas, 1976, p.11-12. À ces propos semblent s'accorder ceux de Gonzalo Aguirre Beltrán : voir *Formas de gobierno indígena*, México, I.N.I., 1981, p.170.

<sup>479</sup> Traduction personnelle. Cf. Alfonso Caso, *La comunidad indígena*, México, SEP, colección Setentas, 1971, p.89.

<sup>480</sup> Cf. Alfonso Caso cité par Eve-Marie Fell, *Les Indiens, sociétés et idéologies en Amérique Hispanique*, Paris, Armand Colin, 1973, p.238.

entière par l'I.N.I., ne parle plus la langue vernaculaire ; cette langue locale semble lui être étrangère<sup>481</sup> et l'espagnol est devenu l'instrument de communication verbale et symbolique derrière lequel les Indiens de cette région se retranchent. Néanmoins ce constat n'est pas une invitation à penser que l'usage de l'espagnol dans la Meseta décline *stricto sensu* les canons imposés par la Real Academia Española. ; il s'agit d'une langue parlée dans un milieu indien. C'est là, dans cet espace régional et ethnique, que, de mon point de vue, se situent les fondements d'une critique non pas tant de la norme linguistique, mais de sa déclinaison dans la pratique.

María del Consuelo Ros Romero, linguiste mexicaine, dresse le bilan de l'expérience éducative menée en matière de bilinguisme dans la Meseta<sup>482</sup>. Néanmoins, son interprétation se range du côté de la position d'Alfonso Caso évoquée plus haut. La linguiste considère que les problèmes de prononciation, la pauvreté du vocabulaire (pléonasme, formes déictiques) sont les preuves évidentes d'une lacune collective en matière de compétence linguistique<sup>483</sup>. Cependant, ces arguments s'effondrent si on ramène ces pratiques de la langue à celles propres à des groupes métis. Chez ces derniers aussi l'utilisation de *jokers* sémantiques<sup>484</sup>, tels que «truc», «machin», «bidule», prévaut aussi. En outre le pléonasme, dont il est fait reproche aux Indiens bilingues de la Meseta, n'est pas le seul fait d'une absence de clarté et d'intentionnalité liées à un vocabulaire déficitaire, mais il est une manière de souligner l'importance de l'idée exprimée. La redondance est un moyen de circonscrire l'univers du discours que l'autre, l'interlocuteur ou le récepteur, serait à même de modifier en en re-traçant les limites : il est question de parler de ça et non d'autre chose. Pour Ros Romero, le bilinguisme des Indiens de la Meseta, n'est pas équilibré mais subordonné à la langue vernaculaire.

Mais d'autres preuves avancées par ce chercheur deviennent curieusement réversibles, dialectiques. La prononciation de l'espagnol est écorchée par les Indiens bilingues, étant donné le registre phonologique propre à la langue *p'urhé*<sup>485</sup>. Pourtant, un cas concret, propre à la réalité linguistique chilienne, démonte cette interprétation. Dans ce pays, les locuteurs se distinguent de tous les autres hispanophones par l'ajout de la voyelle «i» entre les consonnes «g» et le «j» et la voyelle «e» ; ainsi un Chilien (ou une personne ayant appris la langue espagnole dans ce pays) prononce par exemple *mujier* au lieu de *mujer* (femme) et *gienero* au lieu de *genero* (genre). Cette particularité n'a rien à voir en tant que telle avec un supposé bilinguisme chilien espagnol-mapuche<sup>486</sup>. Au Mexique, les gens des campagnes<sup>487</sup> (et des villes étant donné la migration intérieure) prononcent *naiden* au lieu de *nadie* (personne). Ce fait de la prosodie n'est pas le résultat d'un bilinguisme subordonné, mais d'une habitude linguistique, c'est-à-dire d'une croyance dans cette forme parlée et non dans une autre. Un autre argument avancé par la linguiste mexicaine repose sur le mélange de l'espagnol et du *p'urhé* ; lorsque le locuteur purépecha cherche ses mots en espagnol, il recourt à des concepts *p'urhé* ; mais l'inverse est aussi vrai. Comme ailleurs, des intellectuels purépechas s'insurgent et versent dans l'utilisation puriste de ce vernaculaire. Ils appellent par exemple à utiliser le système de numération fondée sur une logique vigésimale et cyclique en lieu et place de la computation décimale et linéaire propre à la déclinaison du temps dans la langue espagnole.

En prolongeant l'ensemble des éléments qui forment ce raisonnement indigéniste, il me faudrait alors admettre que les Indiens que j'ai cru observer de 1989 à 1993 sont en réalité des Mexicains, c'est-à-dire des métis, c'est-à-dire des membres de la race cosmique dont parle José Vasconcelos<sup>488</sup>. Toujours sous cet angle, je devrais me faire à l'idée que ces Indiens qui, sur le plan ethnonymique, se nomment eux-mêmes tarasques et/ou purépechas, sont désormais pleinement intégrés –incorporés faudrait-il dire– à la société nationale, grâce notamment aux politiques éducatives qui, dans les régions

---

<sup>481</sup> Ou en tout cas s'éloigner petit à petit de la prosodie commune et des idiolectes dominants.

<sup>482</sup> Cf. María del Consuelo Ros Romero in *Bilingüismo y educación, un estudio en Michoacán*, México, Instituto Nacional Indigenista, 1981.

<sup>483</sup> *Ibidem*, p.74-78.

<sup>484</sup> Ce que Roman Jakobson appelle des *shifters*, des passeurs entre les champs idéels. Voir à ce propos l'analyse de Sylvia Ostrowetsky, "Les quatre voies de l'identité", p.24, Nadir Marouf (sous la direction de), *Identité-communauté*, Paris, l'Harmattan, 1995.

<sup>485</sup> Comme par exemple l'absence des phonèmes «g» et «ñ» dans la langue *p'urhé*. Cf. Ros Romero, *op. cit.*, p.74.

<sup>486</sup> Nom du principal groupe indien (appelé aussi Araucans) de ce pays.

<sup>487</sup> Dans les campagnes, tous les Mexicains ne sont pas indiens.

<sup>488</sup> Voir José Vasconcelos *La raza cósmica*, México, Editorial Escapa-Calpe, décimotercera edición, 1989.

indiennes du pays, sont un volet important de la politique indigéniste de l'État mexicain. Et pourtant je ne partage pas ce point de vue indigéniste.

Le philosophe et sémioticien américain Charles Peirce propose une autre approche du phénomène linguistique fondé non pas sur une conception de la langue, mais sur son utilisation, ce qui signifie encore que toute conception d'une langue donnée ne dépend pas de la connaissance du système sur lequel elle repose, mais plus sûrement d'une connaissance dynamique de celle-ci. Cette idée rejoint pour une part la thèse de Noam Chomsky sur la compétence linguistique, c'est-à-dire sur la possibilité d'inventer de nouvelles formes d'expression qui sont au principe de la fixation de nouvelles habitudes<sup>489</sup>. En d'autres termes, en échangeant des propos avec un locuteur bilingue de la Meseta, c'est-à-dire en usant de déictiques et de pléonasmes et en écornant la prononciation de l'espagnol standard, c'est du même coup l'univers de l'espagnol parlé qui est recréé dans une situation de parole. Cette situation, parfois innovante (on songera à de nouvelles inflexions, à l'ajout d'un nouveau terme), peut s'ériger en modèle et se décliner dans d'autres situations<sup>490</sup>.

Certains anthropologues, gagnés par les thèses culturalistes<sup>491</sup>, font de la langue vernaculaire le principal domaine de l'expression ethnique. La disparition de l'usage de la langue vernaculaire entraîne simultanément la perte de l'identité ethnique. Ce type de position induit une confusion entre un trait de l'identité, la langue et la pratique de cette langue, et ce qui fait la totalité de l'identité ethnique. Cette confusion est d'autant plus profonde que l'utilisation de la langue vernaculaire en milieu indien mexicain (comme ailleurs) est transversale à toutes les pratiques sociales, qu'elles soient domestiques, communautaires, culturelles ou votives. Sur le plan du rituel, la langue joue un rôle au même titre que le corps et son déploiement kinésique. Cette confusion est d'autant plus grande encore qu'elle trahit la recherche d'une essence, comme par exemple dans la rencontre d'une forme de la langue vernaculaire agissant comme référence en soi pour toutes les autres formes parlées, alors que chaque position à l'intérieur d'une même ethnie érige ses propres pratiques du vernaculaire en véritable système formel de telle ou telle langue ethnique.

Cette position confond en outre la langue avec la pratique d'une langue : en cessant d'utiliser l'une des 92 langues répertoriées par *el Inegi* (Institut de la Statistique Mexicain), la communauté indienne est prise d'un trouble collectif : une sorte d'aphasie généralisée qui dit sa soumission linguistique. Ce qui prime ce n'est pas l'utilisation de telle ou telle forme parlée d'une langue donnée, mais l'expression d'une communication entre les membres du groupe considérée comme un rempart face à l'altérité. Mais cette relation entre l'identité et la langue dérange : l'anthropologue y voit une identification par la langue entre celui-ci et le groupe qu'il observe, ce qui crée chez ce chercheur le sentiment d'une dilution de son objet d'étude, alors qu'en fait il est question pour le groupe d'afficher une autre différence vis à vis de l'observateur. Et dans le cas du Mexique, les groupes indiens ne sont rendus homogènes que par la position du chercheur, c'est-à-dire d'un sujet extérieur, qui inscrit cette identité historique dans la réalité sociale. Pourtant, les Purépechas sont d'autres Indiens mexicains.

C'est pourquoi, dans le Mexique indien, ce point de vue culturaliste admet difficilement que les habitants d'une communauté indienne puissent exprimer le fondement de leur identité (ce qui fait que cette communauté se conçoit comme une totalité particulière à l'intérieur d'un ensemble national) au moyen de la langue dominante : l'espagnol. Cette manière d'interpréter les enjeux qui tournent autour de la pratique d'une langue vernaculaire porte en elle une injonction qui n'est autre que la projection réalisée par ce type de chercheur : il faut que les Indiens du Mexique parlent une langue vernaculaire, et ce au mépris des transformations sociales auxquelles ils participent directement. Cette position, qui fait de la langue une sorte de jardin secret, voire un jardin sacré de l'identité ethnique, repose sur la double idée d'essence et de permanence<sup>492</sup>.

---

<sup>489</sup> À ce propos voir Charles Peirce cité par André Chenu in *Charles Peirce, Textes anticartésiens*, Paris, Aubier, 1984.

<sup>490</sup> Cette idée est une manière de réintroduire le propos de Gabriel de Tarde pour qui le social est imitation d'une première innovation. Voir *Les lois de l'imitation*, Éditions Kimé, 1993.

<sup>491</sup> Le culturalisme renvoie notamment à deux figures importantes de l'anthropologie américaine : Ruth Benedict et Margaret Mead. Posant la détermination du milieu culturel sur le développement de la personnalité individuelle, le culturalisme, en tant que courant de pensée, rime aussi avec particularisme et relativisme et tourne le dos ou met en doute l'universalité de certains schèmes culturels.

<sup>492</sup> Il s'agit là d'une thèse ancienne soutenue par le philosophe hellène Parménide : l'identité a la permanence pour substance et le changement pour attribut. Cette proposition est diamétralement opposée à celle défendue par Héraclite.

L'identité ethnique est au contraire un processus dialectique et isoler la langue, c'est-à-dire *cette langue* au sens de l'écclésiastique scotiste<sup>493</sup>, dans ce processus n'a pas de sens. La langue, c'est-à-dire cette langue, est un élément constitutif d'une frontière ethnique<sup>494</sup> ; elle est une légitimation provisoire de la différence. Sur le plan linguistique, est indien dans la Meseta celui qui parle aussi bien une langue vernaculaire que celui qui a cessé de l'utiliser pour communiquer dans les échanges quotidiens ; car il est indien dans la mesure où il fait signe pour les autres, les non-Indiens. Sous cet angle, le bilinguisme des Purépechas de la Meseta n'est pas subordonné au vernaculaire<sup>495</sup>, il est une manière de s'exprimer dans la langue de Cervantes, et sans doute d'en enrichir la pratique au moyen d'une différence ethnique. Ce bilinguisme n'est pas seulement le fait d'un individu ayant la double compétence (vernaculaire-espagnol) mais il est un rapprochement dans l'espace de ces deux langues. De manière extrême (ce qui va au-delà de la simple attitude diglossique), le bilinguisme est aussi communication entre deux interlocuteurs n'utilisant pas le même registre linguistique, car la communication est sémiotique et non exclusivement linguistique. La juxtaposition de ces deux langues, voire leur chevauchement structurel, convergent vers une même chose : dire l'ethnique.

## LA MIGRATION AU NORD : LA LANGUE DE LA ROUTE *VERSUS* LA LANGUE DE L'ÉCOLE

Au Mexique la question éducative en milieu indien est affaire de socialisation et de bilinguisme. Ce problème est du ressort de l'État et de la nation. Dans certaines régions indiennes, la question éducative est liée à la migration internationale ; elle est affaire d'apprentissage et de trilinguisme. Ce problème est pris en charge par la communauté à partir de son expérience collective de la mobilité des hommes et des biens<sup>496</sup>.

La migration et particulièrement la migration internationale, qui voit des centaines de milliers de Mexicains, citadins, ruraux, indiens, paysans, métis, hommes et femmes, tenter leur chance au Nord (États-Unis), apporte un autre démenti à l'approche essentialiste, sauf à considérer que tout candidat indien à l'émigration internationale cesse d'être indien une fois quitté son village, et ce par le seul fait qu'il abandonne la pratique du vernaculaire. Pourtant les Purépechas sont des nomades venus du Nord de la Mésoamérique pour peupler une région : le lac de Pátzcuaro et ses alentours. Sur le plan historique et sociologique, ce nomadisme s'est par la suite transformé en une sédentarité tournée vers l'agriculture, l'artisanat et le culte du lieu comme expression d'une centralité symbolique, et en une mobilité spatiale fondée sur l'expansion militaire et le développement du commerce.

En 1932, l'anthropologue Moisés Sáenz dirige un projet pilote dans la communauté purépecha de Carapan située non loin de la région où j'ai travaillé : la Station d'Incorporation Indigène de Carapan. Cette expérience de l'éducation bilingue, outre l'intérêt anthropologique d'étudier une région indienne, a pour but de faciliter l'incorporation des Indiens de cette région à la vie de la nation. Moisés Sáenz fait l'expérience des principes pédagogiques soutenus par le philosophe américain John Dewey. Même si elle préfigure la mise en place de la politique indigéniste de l'État mexicain après 1948, date de la création de l'Institut National Indigéniste, et souligne l'intérêt d'aborder le problème indien sur le plan régional, l'expérience de Carapan se solde par un échec. À ce propos Moisés Sáenz, en dépit du pessimisme qui le gagne, déclare que : «La mexicanité de l'Indien est question de groupes humains isolés et quant à son problème d'intégration, je crois davantage en la route que dans l'École pour le résoudre.»<sup>497</sup>

Lorsque cet anthropologue dresse le bilan négatif de cette expérience éducative, qui soit dit en passant est pluridisciplinaire et jette les bases de l'éducation bilingue proposée par l'indigénisme

---

<sup>493</sup> Relatif au Philosophe scolastique et franciscain, le réaliste Jean Duns-Scot (1266-1308), connu aussi comme le Docteur Subtil et auteur des *Commentaires d'Aristote* et du *Livre des sentences*.

<sup>494</sup> Cf. Fredrik Barth (coordinador), *Los grupos étnicos y sus fronteras*, México, Fondo de Cultura Económica, 1976.

<sup>495</sup> J'aurais pu utiliser l'expression langue maternelle, mais cela sous-tend une langue paternelle, celle apprise en dehors du foyer étant donné la coupure entre espace domestique féminin et espace sociale masculin. Ce problème mérite d'être posé et de retenir l'attention des psychanalystes et particulièrement des ethnopsychiatres.

<sup>496</sup> Sur ce point précis voir Jean Pavageau et Philippe Schaffhauser, *Mexique-Californie, mobilité des hommes, mobilité des biens et transformations de la vie sociale au Mexique*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, Marges n°15, 1995.

<sup>497</sup> «La mexicanidad del indio es cuestión de grupos humanos aislados, y en cuanto al, problema de su integración, le voy más a la carretera que a la escuela para resolverlo.» *Métodos y resultados de la política indigenista en México*, México, Ediciones del Instituto Nacional Indigenista, 1954, p.253.

officiel, ce n'est pas tant parce que les Purépechas sont réfractaires à cette action, mais c'est plutôt parce que leur ouverture sur le monde est telle qu'elle prend de vitesse les protagonistes de ce projet indigéniste. À cette époque, et c'est sans doute pourquoi Moisés Sáenz dresse ce bilan lapidaire, le projet d'une route nationale est adopté : elle doit désenclaver cette région et la rapprocher du reste du pays. Mais dès le XVI<sup>e</sup>, un chemin royal (*camino real*) traverse d'est en ouest la Meseta Purépecha dont le tracé épouse une route commerciale qui fit la puissance du royaume de *Mechuacan* : le royaume précortésien dont se réclame la majorité des Purépechas d'aujourd'hui. Si les voies de communication qui traversent la Meseta sont des modes d'accès de la culture dominante qui affecte la stabilité sociale et culturelle des communautés de cette région, ces voies sont aussi le moyen de sortir de la Meseta pour que des Purépechas fassent l'expérience du monde.

Aujourd'hui, c'est moins l'École qui prépare les jeunes générations de cette région au bilinguisme que la découverte et l'expérience que celles-ci réalisent au contact d'un monde qui s'ouvrent devant leurs pas. Ce monde est celui de la mobilité spatiale ; ce monde est celui de l'expérience urbaine et internationale. Mais cet apprentissage d'un autre lieu n'entraîne pas de coupure avec le lieu d'origine vers lequel se projettent les ambitions sociales de la plupart des jeunes migrants.

Dans cette région, mais sans doute ailleurs aussi, la question de l'identité n'a pas pour fondement la langue, mais l'espace, en tant qu'il pose un lien, un rapport et une relation entre les hommes et celui-ci. La migration au Nord n'est pas un simple voyage, mais elle est un tour d'un monde qui prévoit une boucle : le retour au village d'origine. L'identité ethnique est alors un problème de frontière, ou plutôt de déplacement des frontières, mais elle est aussi l'expression d'une relation entre le village et le monde, un centrisme. La langue, par delà sa détermination culturelle et politique (espagnol/vernaculaire et langue dominante/langue dominée), intervient alors comme un élément de distinction ethnique. L'espagnol est à la fois une langue nationale, celle des métis, une langue particulière, celle des Indiens et une langue minoritaire, celle de la communauté migrante mexicaine aux États-Unis.

Sur le plan linguistique, les programmes éducatifs bilingues se heurtent au phénomène du trilinguisme : anglais, espagnol, p'urhé. Cette ouverture de la communauté ethnique contribue par l'expérience de ses forces juvéniles à son renforcement et à son adaptation aux nouvelles données économique, sociale et culturelle qui entourent la communauté. Ce n'est pas l'École mais la route qui a favorisé cette ouverture et cette adaptation ; ce n'est pas l'École qui a donné accès au bilinguisme, mais c'est la route en offrant la possibilité de connaître d'autres lieux et d'engranger une expérience dans le domaine du travail. Le projet de Moisés Sáenz a péché non pas à cause de son décalage avec cette réalité indienne, mais davantage par une sorte d'aveuglement national et d'euphorie révolutionnaire. En effet, dans cette époque de troubles et de progrès social, les Indiens de cette région n'étaient pas plus en marge qu'ils ne le sont aujourd'hui. Si ces Indiens ne sont pas en marge, c'est d'abord parce que leurs régions de l'État de Michoacán ne l'ont jamais été. Elles ont toujours été source d'enjeux : main d'œuvre indienne et paysanne, matières premières (bois), point de passage des produits (Douanes royales de Pátzcuaro) en provenance des colonies espagnoles du Pacifique, comme les Philippines.

À Cherán<sup>498</sup>, j'ai connu une *naná*<sup>499</sup> purépecha qui me disait, non sans fierté, être née au Nebraska en 1919. Dans une remarquable monographie, l'anthropologue américain Ralph Beals pointe<sup>500</sup>, quelques années après l'expérience de Carapan, le phénomène migratoire qui voit des hommes de Cherán partir pour le nord (États-Unis) tenter leur chance.

L'anthropologue américain George Foster signale à son tour<sup>501</sup> l'introduction d'éléments de la langue anglaise dans la communauté purépecha de Tzintzuntzan située dans la région de Pátzcuaro. Cette présence est –dit-il– directement liée avec la migration aux États-Unis. Les Indiens de cette communauté se trouvent, sur le plan linguistique, à la croisée des chemins : le vernaculaire commence à être abandonné par les jeunes générations, l'espagnol est pour cette catégorie appris en dehors des canaux traditionnels de socialisation (École) et l'anglais marque leur passage temporaire ou plus prolongé sur le sol nord-américain. L'une des conséquences de ce phénomène est que certains jeunes

---

<sup>498</sup> Commune de la Meseta Purépecha.

<sup>499</sup> Terme vernaculaire par lequel sont identifiées les femmes dignes de respect.

<sup>500</sup> Cf. Ralph Beals *Cheran, a sierra tarascan village*, Washington United States Government, Smithsonian Institution, Institute of Social Anthropology, 1946.

<sup>501</sup> Cf. George Foster, *Tzintzuntzan*, México, Fondo de Cultura Económica, 1972.

finissent par ne maîtriser aucune de ces langues. L'anglais est la langue de l'ailleurs introduit dans la communauté, l'espagnol est le lien qui unit ces Indiens au reste du Mexique et à leurs compagnons métis de migration et le vernaculaire reste la langue du foyer et des femmes, et particulièrement de la relation à la mère.

Il serait alors, de mon point de vue, risqué de trancher face à ce problème de pratiques linguistiques éclatées en supposant que l'identité ethnique se situe plutôt du côté des femmes et moins du côté des jeunes dont la diglossie trahit l'acculturation. La question de l'identité ethnique se pose fondamentalement en terme d'espace, c'est-à-dire dans une relation avec le centre, étant entendu que celui-ci est le berceau de la collectivité, le point de départ de la socialisation et de l'apprentissage de l'individu purépecha. L'utilisation de l'anglais est à la fois source d'exotisme –il est question de recréer les facettes à partir desquelles l'autre est perçu en tant qu'autre–, et indice d'un enrichissement possible de l'expression linguistique ; le *p'urhé*, l'espagnol et l'anglais se chevauchent, sur le plan lexical, et il n'est pas rare dans certains villages de recourir au registre de ces trois langues pour pouvoir suivre une conversation.

À l'autre bout, en Californie dans le comté de Los Angeles, l'usage de la langue *p'urhé* s'impose dans certaines situations : la pratique d'un sport, comme le basket-ball ou le football, lorsque les migrants purépechas racontent des blagues ou des histoires truculentes liées à des anecdotes survenues quelque part dans la Meseta, ou lorsque par défi, ces jeunes se mettent à parler le *p'urhé*, au beau milieu d'un rayon d'un supermarché fréquenté par des Noirs, des Coréens, des Anglo-saxons et des Mexicains. Le *p'urhé* est un instrument qui signifie non plus le lien entre ces Indiens, mais devient l'expression d'une différence à l'intérieur d'une communauté migrante, dont l'homogénéité repose d'abord sur la place qu'elle occupe sur le marché du travail de cette mégapole.

Cette situation linguistique, qui, en apparence, semble évincer la langue *p'urhé*, n'est pas le seul résultat de leur expérience migratoire ; elle repose également sur des pratiques diglossiques expérimentées à Tarecuato : les parents et les anciens s'adressent en *p'urhé* à leurs enfants qui leur répondent en espagnol. La migration peut renforcer cette diglossie et faire apparemment triompher l'espagnol, à l'heure de la pause, sur un chantier ou dans le couloir de bureaux à nettoyer.

Mais la langue des Purépechas ne disparaît pas complètement. Si elle semble être en retrait devant les dominations économique et culturelle de l'anglais et de l'espagnol, elle reste, même aux États-Unis, la première langue, car elle est aussi la langue des femmes<sup>502</sup>. Cette langue n'est pas seulement le souvenir du temps passé, mais elle est aussi la coexistence entre l'espace du migrant et la communauté. Il suffit d'un appel téléphonique au village pour que le migrant écoute une voix familière et entende un sonorité particulière, celle du *p'urhé*. Dans ce type de situation c'est autant l'échange d'informations que la qualité de l'échange qui priment. Le ton, c'est-à-dire la phonologie, la musicalité de la langue vernaculaire, réinstalle le village dans la ville, en même temps que les termes anglais employés par le jeune au bout du fil introduisent la tonalité du monde, la ville dans le village. L'usage de l'espagnol s'intercale entre ces deux tonalités, car il s'agit d'une langue pragmatique, celle de l'expérience migratoire purépecha aux États-Unis ; et c'est à ce titre qu'elle est aussi une langue indienne.

## CONCLUSION : LA LANGUE MEXICAINE DES INDIENS PUREPECHAS

Défendre contre vent et marée la langue vernaculaire, c'est enfermer l'ethnicité dans le particularisme et rendre légitimes les relations de pouvoir qui, sur le plan linguistique, se traduisent par le rapport entre langue dominée (langues régionales) et langue dominante (langue nationale). Prôner et imposer la pratique de l'espagnol dans un milieu indien (comme copie conforme d'un supposé Espagnol Normatif) c'est non seulement réduire les formes parlées de cette langue à un imaginaire linguistique, mais c'est surtout tourner le dos à la richesse linguistique qui émane des langues vernaculaires mexicaines. C'est par conséquent entre les deux positions qui font de la langue vernaculaire soit l'essence de l'ethnique, soit l'élément constitutif d'un mécanisme de différenciation ethnique, que se situe mon interprétation. Mais cette interprétation repose sur un postulat : c'est la

---

<sup>502</sup> En 1990, sur les 9383 purépechas monolingues recensés (population âgée de plus de cinq ans), 6231 étaient des femmes. Cf. *Estados Unidos Mexicanos, Resumen General, XI Censo General de Población y Vivienda, 1990*, Aguascalientes, Instituto Nacional de Estadísticas Geografía e Informática, 1992, p.70.

pratique d'une langue qui induit la mise en place de règles ; tout enfant apprend à parler avant d'aller à l'école ; toute personne qui apprend une autre langue que la sienne devrait avoir en tête cet exemple originel. En d'autres termes, la pratique de la langue se passe *a priori* de l'usage de règles, ou plutôt elle est l'expérience de la règle en tant que fixation d'habitudes sociales et culturelles ; et cette expérience n'existe que dans une socialisation avec et vers l'autre de la parole.

Pour dire le monde et faire l'ethnicité, les Purépechas de la Meseta recourent à trois langues : le *p'urhé*, l'espagnol et l'anglais. Hiérarchisées ou chevauchées, leurs pratiques linguistiques déconcertent, non pas parce qu'elles soient illogiques, mais parce que la logique qui sous-tend ces pratiques est différente de celle des institutions mexicaines. Il arrive un moment où il est délicat de pouvoir classer ces Indiens en tant qu'indiens par leurs pratiques linguistiques. Si la langue (vernaculaire) n'est plus un critère de classement des habitants de la Meseta, ce n'est pas parce que les Purépechas s'expriment par gestes, mais c'est parce qu'ils ont franchi le cap d'une langue porte-parole de leur ethnicité. Leur identité continue à se décliner en espagnol et parfois même dans la langue de William Shakespeare<sup>503</sup>. La question de la relation entre langue vernaculaire et identité ethnique n'est plus un problème d'essence, mais de représentations sociales, c'est-à-dire d'une articulation entre la pratique linguistique et la pratique sociale.

Si la langue est le véhicule des idées, la route est la circulation du corps. Les pratiques migratoires des Purépechas en direction du nord (États-Unis), même si elles sont le reflet de déterminations économiques (limitation du marché de l'emploi local), obéissent à une tradition culturelle fondée sur la partance et l'éloignement comme rite de passage pour les jeunes hommes. Cette réalité est propre aux communautés purépechas du Michoacán, comme à celles qui sont métisses. Pour les Purépechas, l'apprentissage d'une troisième langue, l'anglais, est une manière de participer au monde, et non la volonté de changer de monde, celui de la communauté ethnique. Cette participation commence dans le village avec les médias télévisés. Le câble, les chaînes captées par des antennes paraboliques, les vidéos d'origine américaine (dont les dialogues sont la plupart du temps non doublés) font partie de la réalité des Indiens de la Meseta. Cette influence médiatique et anglophone, n'est pourtant pas une sorte de conditionnement social, car une fois le film fini, dans le foyer, les membres de la famille engagent la conversation dans la langue de leur choix et avec l'originalité qui leur sied.

Cette manière de voir et de concevoir la relation entre langue dominante et minorité ethnique contribue à repenser (et peut-être à re-formuler) la question de l'objet anthropologique et sociologique. Si l'essence et la structure perdent leur centralité en tant que concepts opératoires du fait ethnique, cette question se déplace alors vers ce que, dans le cadre d'une anthropologie interprétative, Clifford Geertz appelle le problème du style. Dans le cas présent, il est moins important de savoir si l'usage du vernaculaire, de l'anglais ou de l'espagnol définit les facettes ethniques du groupe purépecha que de saisir un style ethnique, une manière de faire et de dire une indianité mexicaine, et de restituer ce que les pratiques linguistiques des Purépechas parviennent à créer : un monde ethnique en mots et en faits. Autrement dit, il n'y a rien à découvrir dans la pratique de l'une ou de l'autre de ces langues, car il importe de comprendre ce que ces usages créent en termes de représentation et d'action<sup>504</sup>.

La langue mexicaine des Indiens purépechas n'est pas celle que prescrivent l'État ou les intellectuels de cette ethnie, parce que dans les deux cas il s'agit d'imposer une langue à l'autre ; pour l'un comme pour les autres, il est question d'agir sur les croyances et de transformer les habitudes, ce qui va à l'encontre du caractère social, collectif, de la pratique linguistique. Cette langue mexicaine est aussi une manière de faire épouser la tradition et la culture purépechas avec le monde médiat et immédiat. Elle est une autre manière de concevoir et de dire et le Mexique, et la place qu'occupent ces

---

<sup>503</sup> Dans un autre registre, les intellectuels *chicanos* (américains d'origine mexicaine) ne rechignent pas à exprimer en anglais les spécificités de leur culture indienne et latino-américaine, dans leur production littéraire. Au Mexique, certains Indiens maya employés, dans les services des zones touristiques de l'État de Quintana Roo (Cozumel ou Cancún) fréquentées par des ressortissants nord-américains, sont bilingues : maya et anglais !

<sup>504</sup> Cette proposition se fait l'écho des thèses avancées par Clifford Geertz (Cf. *Ici et là-bas, l'anthropologue comme auteur*, 1988), Richard Rorty (Cf. *Conséquences du pragmatisme*, 1982) et Ludwig Wittgenstein (Cf. *Remarques sur le rameau d'or de Frazer*, 1982).

Indiens dans ce pays<sup>505</sup>. Aujourd'hui, cette langue est l'espagnol, une langue parlée dans la Meseta. Demain qui sait ? Seuls les Purépechas semblent pouvoir répondre à une telle question.

Philippe SCHAFFHAUSER  
Université de Perpignan

---

<sup>505</sup> Dans un autre lieu du Mexique indien, la correspondance du sous-commandant Marcos dit en espagnol cette place et les revendications soutenues par les Indiens du Chiapas rassemblés sous la bannière de l'Armée Zapatiste de Libération Nationale. Voir Sous-commandant Marcos *¡Ya basta!*, Paris, Dagorno, T. I et II, 1994/95.

## BIBLIOGRAPHIE DE REFERENCE

- Austin, J. L., *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 2<sup>e</sup> édition, 1991.
- Barth, F. (coordinador), *Los grupos étnicos y sus fronteras*, México, Fondo de Cultura Económica, 1976.
- Beals, R., *Cheran, a sierra tarascan village*, Washington United States Government, Smithsonian Institution, Institute of Social Anthropology, 1946.
- Beltrán, G. A., *Formas de gobierno indígena*, México, Ediciones del INI, 1981.
- Bourdieu, P., *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- Bourdieu, P., *Ce que parler veut dire*, Genève, Droz, 1982.
- Caso, A., *La comunidad indígena*, México, SEP, colección Setentas, 1976.
- Carrasco, P., *El catolicismo de los Tarascos*, México, SEP-Setentas, 1976.
- Fell, E.-M., *Les Indiens, sociétés et idéologies en Amérique Hispanique*, Paris, Armand Colin, 1973.
- Foster, G., *Tzintzuntzan*, México, Fondo de Cultura Económica, 1972.
- Geertz, C., *Ici et là-bas, l'anthropologue comme auteur*, Paris, Métailié, 1988.
- Instituto Nacional de Estadísticas Geografía e Informática, *Estados Unidos Mexicanos, Resumen General, XI Censo General de Población y Vivienda, 1990*, Aguascalientes, Ediciones del Inegi, 1992.
- Instituto Nacional Indigenista, *Métodos y resultados de la política indigenista en México*, México, Ediciones del INI, 1954.
- Instituto Nacional Indigenista, *Indicadores socioeconómicos de los pueblos indígenas de México*, México, Ediciones del INI, 1993.
- Sous-commandant Marcos, *¡ Ya basta !*, Paris, Éditions Dagorno, T. I et II, 1994/95.
- Marouf, N. (sous la direction de), *Identité-communauté*, Paris, l'Harmattan, 1995.
- Pavageau, J. et Schaffhauser, Ph., *Mexique-Californie, mobilité des hommes, mobilité des biens et transformations de la vie sociale au Mexique*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, Marges n°15, 1995.
- Peirce, Ch., *Écrits sur le signe*, rassemblés, traduits et commentés par Gérard Deledalle, Paris, Seuil, 1978.
- Peirce, Ch., *Textes anticartésiens*, présentation et traduction de Joseph Chenu, Paris, Aubier, 1984.
- Ros Romero, M. del C., *Bilingüismo y educación, un estudio en Michoacán*, México, Ediciones del INI, 1981.
- Rorty, R. *Conséquences du pragmatisme*, Paris, Seuil, 1982.
- Schaffhauser, Ph., *Indiens et identité au Mexique : l'exemple de la Meseta Purépecha*, thèse de sociologie, Université de Perpignan, 1997.
- Tarde, G. de, *Les lois de l'imitation*, Paris, Éditions Kimé, 1993.
- Vasconcelos, J. *La raza cósmica*, México, Editorial Escapa-Calpe, 13<sup>e</sup> édition, 1989.
- Wittgenstein, L. *Remarques sur le rameau d'or de Frazer*, Lausanne, L'Âge de l'Homme, 1982.

## LE BILINGUISME A ARLINGTON, PROBLEMES ET SOLUTIONS

## INTRODUCTION

S'agissant d'un colloque sur le bilinguisme : enrichissements et conflits, le problème de l'immigration massive que connaissent aujourd'hui plus encore qu'hier les Etats-Unis vient tout naturellement s'inscrire dans ce contexte. Encore que selon le point de vue adopté, celui de l'immigrant ou celui de l'accueillant, il s'agisse de faire face à un problème de bilinguisme, ou à un problème de multilinguisme.

Je vais pour traiter du sujet m'attacher plus particulièrement à l'étude du cas d'Arlington, une ville située à un jet de pierre de Washington, de l'autre côté du Potomac, dans l'Etat de Virginie, et qui bénéficie donc d'une situation exceptionnelle pour qui veut immigrer aux Etats-Unis, à proximité du centre administratif du pays.

Cette localisation, de même qu'un bon réseau de transports en commun avec métro direct pour Washington, et un parc assez important d'appartements à loyers modérés, expliquent pour une part l'afflux soudain d'immigrés ces trente dernières années.

D'autre part, l'INS (*Immigration and Naturalization Service*) y a installé ses bureaux, et Arlington a choisi d'être un centre d'accueil de réfugiés. Il est donc normal que beaucoup d'immigrants passent par là, même si beaucoup de réfugiés sont ensuite relocalisés, ou si les immigrants choisissent eux-mêmes d'aller habiter plus loin.

Après une exposition du phénomène d'immigration récente que connaît Arlington et de ses conséquences linguistiques, je m'attacherai à donner quelques exemples de la façon dont la municipalité a décidé d'aborder le problème.

### 1 ARLINGTON : PORTRAIT

Arlington est une ville aisée, qui compte aujourd'hui 186400 habitants et qui se compose principalement de couples ou de familles de cadres blancs. Le niveau de revenu moyen était et reste bien au-dessus de la moyenne américaine (revenu moyen par foyer en 1996 : 68885\$), et l'ouverture intellectuelle induite par des études universitaires poussées (plus de la moitié de la population de plus de 21 ans a un diplôme universitaire, et Arlington est le troisième comté, sur 3100 municipalités, le plus diplômé des États-Unis) est sans doute à l'origine de la tradition démocrate qui marque les administrations successives de la municipalité. Cette tendance est confortée par l'excellence du niveau de vie et le très faible taux de chômage (3% en 1996) que connaît la ville<sup>506</sup>.

#### 1.1 Un phénomène migratoire récent

Dans les années 70, et plus encore dans les années 80, une tendance s'amorce, après le passage de la nouvelle loi sur l'immigration en 1965 (*Immigration and Nationality Act Amendments of 1965* : amendements à la loi de 1952, avec abolition des quotas et priorité donnée à trois catégories : regroupement familial, personnes dont le profil professionnel intéresse les États-Unis, réfugiés) : une population indochinoise d'abord, puis hispanique, commence à s'installer et à enfler au fil du temps. Tant et si bien qu'aujourd'hui, elles supplantent en termes numériques la population noire. Le recensement de 1990 donne 76,6% de blancs, 10,5% de noirs, 6,8% d'asiatiques (et îles du Pacifique) et 13,5% d'hispaniques<sup>507</sup>.

Le recensement de 1990 indique aussi que 25,6% des habitants d'Arlington ne parlent pas l'anglais à la maison, et pour la moitié d'entre eux, la langue parlée est l'espagnol.

Linguistiquement, si la population hispanique est homogène, la population asiatique ne l'est pas. Le vietnamien prédomine longtemps, puis le cambodgien, le coréen, le farsi, etc. viennent s'y ajouter. Enfin, l'Afrique avec ses réfugiés d'Éthiopie, de Somalie ou d'ailleurs, l'Europe avec ses Bosniaques, viennent brouiller les cartes : ce sont en tout une cinquantaine de langues qui sont parlées dans les foyers et les écoles de la ville. Un Arlingtonien sur quatre parle une autre langue que l'anglais. Un sur cinq est né à l'étranger.

---

<sup>506</sup> E. Nakashima, "Guide to Arlington County", *Washington Post.com*, 16 mai 1996.

<sup>507</sup> Department of Community Planning, Housing and Development of Arlington County, *Arlington County Profile*, janvier 1997.

Arlington ne s'était certes pas préparée à un tel afflux, n'étant pas traditionnellement un lieu d'immigration connu et reconnu, comme New York ou Los Angeles. Il a donc fallu trouver vite des solutions originales à tous les problèmes posés par la diversité des origines, des cultures et des langues qui caractérisait la population nouvelle.

## 1.2 Attitudes face au problème linguistique

À Arlington, la seule position de principe qui ne soit remise en cause par personne, ni par les immigrants ni par les accueillants de tous bords, est celle qui consiste à affirmer l'importance primordiale de l'acquisition de la langue anglaise par les immigrants, non parce qu'il s'agit de la langue du pays d'accueil, donc d'une certaine manière par politesse, par déférence, comme on s'adapte aux us et coutumes d'une famille qui nous invite, mais par esprit pragmatique : parce qu'il s'agit de la meilleure façon de réussir dans le contexte américain.

Le rêve américain est à ce prix, celui de l'acquisition de la langue : au même titre qu'une voiture est indispensable pour se mouvoir aux États-Unis, où les transports en commun laissent à désirer, l'anglais véhiculaire est un instrument de travail et un objet usuel quotidien de première utilité. Et peu importe qu'on le parle bien ou mal.

La première constatation faite par le sous-comité chargé au niveau de l'Etat de Virginie d'étudier les besoins des immigrants, dans tous les domaines (*Joint Sub-Committee studying the Needs of Foreign-Born Individuals Residing in the Commonwealth*, de 1992 à 1996), est l'importance accordée par les immigrants à l'apprentissage de l'anglais :

Au cours de ses travaux, le sous-comité a souvent entendu parler de l'importance de l'éducation et de la formation à l'anglais. Les nouveaux arrivants considèrent que la maîtrise de l'anglais, même de façon rudimentaire, est la clef de leur réussite aux États-Unis.<sup>508</sup>

Par ailleurs, le sous-comité souligne le besoin en interprétariat et traductions. Il faut, malgré le surcoût que cela représente, absolument étoffer le personnel bilingue, et rendre possible la communication, un préalable indispensable à toute action efficace, que ce soit dans le domaine de la santé, de la recherche d'emploi, de la justice...

Mon propos se concentrera uniquement sur les solutions apportées par la municipalité au problème du bilinguisme. Je passerai sous silence le rôle pourtant essentiel des associations, des églises, de l'école.

La municipalité d'Arlington a su s'adapter à la diversité linguistique de sa population dans ses différents services, et j'en donnerai quelques exemples, avant d'aborder plus particulièrement l'étude du programme bilingue pilote de la municipalité.

## 2 LES DIFFERENTS SERVICES DE LA MUNICIPALITE : QUELQUES EXEMPLES DE POLITIQUE D'ADAPTATION LINGUISTIQUE

### 2.1 Le service du personnel : le choix de la diversité linguistique et culturelle

En ce qui concerne l'embauche du personnel municipal, Arlington aurait pu jouer la politique de l'autruche, ignorer les problèmes de langue, et exiger la maîtrise de l'anglais des personnels comme des usagers comme condition *si ne qua non* d'accession aux emplois ou aux services de la municipalité. Mais mue par un souci d'intégration maximum, la municipalité a adopté une double démarche bilingue.

Vis-à-vis du personnel tout d'abord, et de son recrutement : toutes les offres d'emploi sont publiées en anglais et en espagnol, ainsi que dans toutes les langues principalement parlées à Arlington

---

<sup>508</sup> «During the course of its work, the Joint Subcommittee heard repeatedly about the importance of education and training in the instruction of the English language. Newcomers consider mastering English, even in a rudimentary fashion, the key to their success in the United States.» "Report of The Subcommittee Studying The Needs of Foreign-Born Individuals Residing in The Commonwealth to The Governor and The General Assembly of Virginia", *House doc. n° 75*, Richmond, VA, 1996, p.30.

et transmises aux minorités visées directement par le biais de leurs associations ou des centres d'accueil. Les entretiens sont menés dans la langue d'origine pour les emplois qui ne nécessitent pas la maîtrise de l'anglais. Les possibilités de promotion sont offertes dans toutes les langues et le personnel d'encadrement est représentatif de la diversité des origines du personnel. Arlington a mis en place un plan d'action affirmative qui, à compétences égales, donne la préférence, si nécessaire, à un représentant des minorités.

Vis-à-vis des usagers : la municipalité s'attache à diversifier au maximum son personnel pour que les usagers puissent avoir contact avec quelqu'un qui parle leur propre langue. Tous les documents administratifs ou d'information municipale sont publiés en plusieurs langues. Principalement : l'espagnol, le vietnamien, le cambodgien et le farsi. De plus, la chaîne d'information municipale diffuse des émissions dans toutes les langues majoritairement représentées à Arlington, et un bulletin d'information municipal multilingue.

La municipalité a donc choisi d'emblée d'être pragmatique et pour atteindre le plus grand nombre, d'employer les canaux linguistiques adaptés. L'important, c'est que chacun soit informé et partant, plus à même de s'intégrer.

## 2.2 Les bibliothèques d'Arlington : ouverture et intégration

Les bibliothèques offrent de nombreux services, dont deux s'adressent plus particulièrement aux immigrants (bien que, il faut le souligner, ils soient rarement désignés comme tels, mais plutôt comme *non-English speakers* ou *members of the multicultural community, new comers, clients, etc.*). Je ne parlerai que du premier, le service des programmes multiculturels, ainsi que de la politique d'embauche du personnel des bibliothèques.

### 2.2.1 Programmes multiculturels : *Multicultural Programs*

Plus qu'un service administratif, il s'agit là d'une véritable politique de communication destinée à promouvoir les minorités ethniques représentées à Arlington, à conserver et faire partager l'héritage qu'elles représentent : des événements multiculturels sont montés et présentés tout au long de l'année dans les locaux des bibliothèques, et plus particulièrement pendant le mois de mai, baptisé *Asian Pacific Heritage Month*, et de la mi-septembre à la mi-octobre, mois des Hispaniques. Il y a aussi le mois de l'Histoire Noire américaine. De plus, les bibliothèques organisent des expositions sur des livres étrangers, et chacune possède un fonds de livres étrangers, et des livres et cassettes pour apprendre l'anglais.

Des initiatives originales sont encouragées : par exemple Sunny Thomas, recrutée parce qu'elle est d'origine vietnamienne, s'est employée à choisir des livres en vietnamien pour les bibliothèques d'Arlington. Mais elle s'est rendu compte que parmi les plus âgés de la communauté vietnamienne, peu venaient à la bibliothèque, pour de multiples raisons, dont le manque de familiarité avec une structure quasi inexistante au Vietnam. Sunny Thomas a donc décidé de mettre en place des sessions de lecture en vietnamien. Le comté d'Arlington se trouve être le seul dans la région à avoir lancé ce projet original qui permet aux anciens de se trouver transportés en arrière, dans leur jeunesse, leur enfance, et leur pays d'origine qui leur manque cruellement. La plupart en effet pensent au retour, mais ne veulent pas d'un retour avec l'actuel régime au pouvoir. Les sessions ont lieu dans les foyers des anciens. Très vite, la timidité du début a fait place à l'émotion :

À la première session de lecture au foyer du troisième âge de Gunston, les personnes âgées étaient trop timides pour parler. Mais à la deuxième session, Ngo a fini par se lever pour réciter un poème, de mémoire, qu'elle avait appris quand elle était petite.

Après une discussion animée sur la nécessité de préserver la langue vietnamienne chez les jeunes, une femme de 82 ans, Van Thi Nguyen, a commencé à

chanter une vieille berceuse. Il y eut des applaudissements quand elle eut fini. Sa voisine a enchaîné, tandis que Ngo battait la mesure avec son pied.<sup>509</sup>

L'initiative de Sunny Thomas permet aux anciens de la communauté de retrouver leurs racines communes et constitue un exemple typique de l'approche multiculturelle et plurilingue encouragée par la municipalité. Il faut que chacun se sente chez soi, pour accepter enfin de faire vraiment partie de la communauté d'accueil et d'y assumer des responsabilités.

### 2.2.2 Une politique de multilinguisme et de multiculturalisme dans le recrutement

Les équipes qui animent les bibliothèques sont recrutées à dessein dans les milieux les plus divers, et parlent plusieurs langues. Une visite à la *Columbia Pike Branch Library* en 1993 m'a mise en présence d'une éthiopienne qui parlait le français bien mieux que l'anglais, de Sunny Thomas, une employée vietnamienne venue avec son mari américain lors de la première vague d'immigration de 1973, d'une Vénézuélienne, Maria Molinar, et de Javier Corredor, directeur de la bibliothèque, colombien d'origine. La coordinatrice du service *Information and Referral* des bibliothèques se nomme quant à elle Ileana S. Mayorga et vient du Guatemala.

Une fois encore, soulignons le double souci de la municipalité d'atteindre le plus grand nombre, en communiquant dans le plus grand nombre de langues possibles et en délocalisant ses services, et parallèlement d'assurer la diffusion de l'anglais et son apprentissage.

### 2.3 La police : mise en place de rondes bilingues

La police et la justice ont fort à faire avec les minorités linguistiques, une immigration mal maîtrisée étant à l'origine du problème des gangs et d'une hausse générale de la criminalité.

Un ensemble d'actions a été mis en place pour améliorer les relations entre police et minorités ethniques à Arlington : *The Police Multicultural Outreach Program* ou programme d'approche multiculturelle.

L'action la plus significative linguistiquement parlant est le *Bilingual Ridealong Program*, ou programme de surveillance policière bilingue. Il s'agit de faire accompagner les rondes de police (surtout les rondes nocturnes) par une personne bénévole et volontaire bilingue, pour aider à mieux servir la communauté hispanique ou asiatique.

Ensemble, ils doivent mettre en place sur le terrain le concept de *Community Policing*, ou police de proximité, c'est-à-dire une forme de partenariat avec ceux qui vivent ou travaillent dans ces quartiers, ou simplement avec ceux qui s'y trouvent de passage, pour résoudre les problèmes qui peuvent se poser. Ils ont donc été choisis pour être représentatifs des communautés visitées : sur 18 policiers affectés dans ces quartiers, trois parlent couramment l'espagnol, trois autres sont capables de l'utiliser de façon véhiculaire, un agent parle vietnamien et français, et enfin un autre parle le urdu et le hindi (langues officielles du Pakistan et de l'Inde)...

Les policiers travaillent en étroite collaboration avec les autres agences ou services du comté, les associations ethniques ou de voisinage, dans un effort concerté de prestation d'un service de qualité en direction des diverses populations représentées dans ces zones dites sensibles.

## 3 ETUDE D'UN PROGRAMME PILOTE : LE PROGRAMME BILINGUE DU DEPARTEMENT DIT DES ESPACES VERTS, DES LOISIRS ET DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES (PARKS, RECREATION AND COMMUNITY RESSOURCES)

---

<sup>509</sup> «At the first Read-Aloud session at Gunston Senior Center, the seniors were too shy to speak up. But at the second, Ngo was moved to stand and recite a poem, from memory, that she had learned as a little girl. After a spirited discussion about the need to preserve the Vietnamese language among the younger generation, an 82-year-old woman, Van Thi Nguyen, began to sing a folk lullaby. There was applause when she finished. The woman next to her took a turn, as Ngo tapped her foot.» Ellen Nakashima, "Voices and Memories of Old Vietnam", *The Washington Post*, 2 juillet 1995.

C'est par l'entremise du département ou service des espaces verts, des loisirs et des ressources communautaires que la municipalité d'Arlington fait le plus en matière culturelle auprès de sa population immigrée. En particulier, par le biais de son *Bilingual Outreach Program*.

Le programme d'assistance bilingue (*Bilingual Outreach Program*), comme son nom l'indique, est sans conteste le programme le plus axé sur les difficultés linguistiques de la population immigrante. Il s'agit d'une initiative originale qui a valu de nombreux prix à la ville, dont le prix de la fondation Ford, et dont le modèle s'exporte ailleurs aux États-Unis. Le but du programme est de faciliter l'acculturation des divers groupes ethniques. Sa mission première : apprendre aux immigrants à survivre dans un contexte nouveau.

Initié par la municipalité, en la personne de Marty Copenhagen, ce programme s'appuie sur la participation de nombreuses associations privées et agences publiques.

### 3.1 Historique

À l'origine du programme, le constat, en 1982, qu'Arlington reçoit un afflux important d'immigrants réfugiés du sud-est asiatique dont les conditions de vie sont déplorable.

Un programme pilote est mis en place, dont l'originalité réside dans le fait que ceux qui y travaillent sont des techniciens bilingues, capables de communiquer avec les réfugiés dans leur propre langue, au lieu de s'adresser à eux en anglais. Cette action est d'abord de petite envergure : les techniciens ne travaillent qu'à temps partiel et ne sont qu'au nombre de trois : Marty Copenhagen, engagée dans sa qualité de spécialiste de l'économie ménagère, un Cambodgien et un Vietnamien qu'elle est chargée de former.

Le programme a évolué au fil des années et en fonction des nouveaux besoins qu'une immigration changeante a mis à jour. En 1986, ce sont les hispaniques qui arrivent en grand nombre. Aussi le programme qui jusqu'alors portait le nom de *South East Asian Nutrition Program* change-t-il d'appellation et adopte-t-il son nom actuel : *Bilingual Outreach Program*.

Des techniciens de langue espagnole sont engagés et formés. De plus, tous les matériaux pédagogiques mis à la disposition des immigrés sont rédigés à la fois en anglais et dans leur langue, les vidéos sont doublées ou sous titrées, pour accélérer l'apprentissage de l'anglais, car l'acquisition de la langue anglaise est un objectif primordial de tous les programmes bilingues de la municipalité.

Aujourd'hui, le programme doit faire face à un afflux de réfugiés éthiopiens et somaliens, et rectifie donc encore le tir. Il s'agit de faire preuve de flexibilité, car la cible, les nouveaux arrivants, est changeante. À tout moment, il faut réexaminer les besoins.

### 3.2 Délocalisation et coopération

Pour atteindre sa cible, il faut que le programme se déplace, qu'il vienne frapper aux portes. La deuxième originalité du programme, c'est donc d'offrir des services délocalisés : dans chaque quartier ou groupement d'immeubles si nécessaire, créer un centre communautaire où pourront se tenir ces sessions de formation, mais aussi où les étrangers pourront venir s'informer des services qui leur sont spécifiquement offerts à Arlington, et où ils pourront se désenclaver, en rencontrant là d'autres immigrés de fraîche date.

Ce local communautaire va donc servir de centre de formation, mais le programme bilingue le met aussi à la disposition d'autres associations, pour qu'il serve de point de chute aux nombreuses agences privées ou publiques, aux bénévoles qui travaillent avec cette population. Le fait de pouvoir sur place disposer d'un local accroît bien entendu leur efficacité. Leurs «clients» n'ont plus à se déplacer.

Le *Bilingual Outreach Program* fournit des interprètes si nécessaire. Par exemple, un cours est dispensé sur l'hygiène et la sécurité. Le moniteur fait son cours en anglais, mais il est aidé de quatre interprètes qui mettent à la portée du plus grand nombre ce cours. Ainsi l'apprentissage de l'anglais n'est pas oublié.

Le choix des collaborateurs bilingues est essentiel. Il est préférable qu'ils aient expérimenté les mêmes difficultés que le public auquel ils vont s'adresser. On choisit donc d'anciens réfugiés ou

immigrés, mieux à même de comprendre les problèmes des nouveaux arrivants, et qui vont servir d'exemple d'une intégration réussie :

Le cœur du programme est son équipe composée de membres bilingues qui partagent la même langue et la même culture que les gens qu'ils servent. Ainsi les activités et tous les supports sont accessibles à la fois en anglais et dans la langue de chacun. Plus important encore, cela permet aux membres de l'équipe de servir de lien entre les participants au programme, la municipalité, et la communauté au sens large.<sup>510</sup>

En ce qui concerne le contenu du programme, il s'agit tout d'abord de faire acquérir aux nouveaux venus quelques principes de base qui vont leur permettre de survivre dans un environnement inconnu. Ces connaissances de base sont transmises par ce que Marty Copenhagen appelle *Survival Skills Videos* (programme d'enseignement vidéo des compétences de base nécessaires pour survivre), des cassettes en huit langues différentes : l'anglais, l'espagnol, le vietnamien, le khmer, le laotien, le farsi, et le coréen et l'amharique (Éthiopie).

Ces vidéos ont été produites conjointement par le *Refugee Education and Employment Program* et les écoles d'Arlington. C'est donc encore un exemple de coopération entre agences municipales et bénévoles. En visionnant ces émissions, l'immigré peut apprendre à :

- Appeler du secours au téléphone (*Call 911*)
- Trouver du travail (*Help wanted*)
- Rédiger un chèque (*Personal checking*)
- Aller au supermarché (*The Supermarket*)
- Obtenir une assistance médicale (*Obtaining Health care*)
- Comprendre la loi (*It's the Law*)
- Louer une maison (*Tenant Orientation*)

Les cassettes vidéo produites sur la base de ce programme ne sont pas seulement diffusées dans les centres du programme bilingue. Elles sont aussi diffusées sur la chaîne municipale, mises à la disposition des écoles, des établissements de formation pour adultes, des services sociaux, des centres d'accueil de réfugiés, des associations d'entraide, des programmes mis en place par le Comté ou l'Etat ; enfin la Croix Rouge peut les utiliser, et elles sont disponibles dans toutes les bibliothèques. La diffusion de l'information par tous les canaux disponibles, publiques ou privés, grâce à une coopération très efficace entre agences et associations est un point fort de l'approche des minorités linguistiques par la municipalité.

Ces cassettes, issues d'un projet de service public, sont de plus vendues dans 22 autres Etats américains, et les bénéfices sont réinvestis dans la création de nouvelles émissions et d'autres versions linguistiques. Leur succès est donc énorme et est une preuve de plus de l'investissement pilote de la municipalité dans le processus d'approche et d'assimilation des minorités linguistiques.

## CONCLUSION

On voit au travers de ces différents dispositifs, que la municipalité d'Arlington est tout à fait sensible au problème du bi- ou du multilinguisme sur son territoire. Tous les services, et nous pourrions en citer d'autres, font un effort d'adaptation linguistique, tant au niveau du recrutement, qu'au niveau de la communication avec les usagers, et que dans le contenu des programmes.

Il n'y a pas de bureau central des immigrants et réfugiés. Il n'y a pas de service central de traduction et d'interprétariat. Ce sont un souci et une pratique diffuses, omniprésentes, quotidiennes.

---

<sup>510</sup> «The heart of the program is its staff of bilingual outreach workers who share the same languages and the ethnic background of the people they serve. This permits activities and all supporting materials to be in English and in the participants languages. More importantly, it allows the outreach workers to function as a link between the participants, the county government, and the greater community.» Marty Copenhagen, *The Bilingual Outreach Program*, Video Script, Department of Parks, Recreation and Community Resources, Arlington, 1994.

Chaque nouveau programme, chaque nouveau service s'organise autour de cette prise en compte de la diversité culturelle et linguistique.

Il s'agit très pragmatiquement, de rendre l'information accessible à tous, pour une meilleure cohésion de la communauté. Parallèlement, en un sens linguistiquement inverse, chaque programme offre une initiation à l'anglais, partant du constat que la réussite professionnelle, économique, sociale, passe par là, et non pour effacer un signe extérieur d'appartenance culturelle différente, celle-ci étant au contraire encouragée, pour ménager la dignité de chaque communauté et inciter à la prise de responsabilité de leurs ressortissants, faire en sorte qu'ils ne deviennent pas des citoyens de deuxième zone.

La politique éducative d'Arlington, qui fait une large place à l'éducation bilingue à l'école reflète aussi cette double démarche : d'une part, se montrer respectueux de la culture des élèves et utiliser leurs canaux linguistiques pour qu'ils ne prennent pas de retard, d'autre part, leur enseigner l'anglais et les encourager à rejoindre le flot normal. À l'école comme à la mairie, l'usage de la langue de l'autre vise avant tout l'efficacité et à terme l'acculturation linguistique.

Il est nécessaire de souligner par ailleurs que les efforts de la municipalité resteraient vains s'ils n'étaient relayés par la population elle-même, qui au sein des associations et des églises, œuvre pour une meilleure intégration des minorités, organise des cours de langue, une initiation au mode de vie américain, une aide à la formation professionnelle et à la recherche d'emploi, voir une aide alimentaire, vestimentaire, médicale, ou des occasions festives de rencontres et d'échanges.

Arlington a-t-elle fait le bon choix en offrant aux immigrants des services dans leur langue, en s'adaptant à leurs spécificités culturelles, en se montrant respectueuse de leurs héritages respectifs ou au contraire, doit-on craindre que cette politique qui vise implicitement et à long terme l'acculturation en encourageant l'apprentissage de l'anglais et la prise de responsabilités n'encourage plus explicitement et immédiatement les communautés à se démarquer, voir à se balkaniser ? N'assiste t-on pas déjà à une partition de fait entre le nord de la ville, blanc et aisé, et le sud, pauvre et peuplé de minorités ?

Arlington va devoir se surveiller de près pour éviter le phénomène de la fuite des blancs, pour éviter la formation de ghettos culturels et linguistiques. Et forcément, l'école, les institutions, les associations, les églises, dont nous n'avons pu parler faute de temps, auront chacune leur rôle à jouer dans ce vaste mouvement de refonte culturelle, au détriment, sûrement, de la langue d'origine de chaque groupe. Car peut-on fonder une nation sur Babel ?

Anne CUMET-QUATREHOMME  
Université de Toulon et du Var

## CONCLUSIONS

Plus qu'une question posée, le titre de ce colloque, «Bilinguisme : enrichissements et conflits», se voulait le reflet de situations bilingues qui apparaissaient *a priori* toujours enrichissantes et presque toujours aussi conflictuelles. Une première constatation, qui ressort de l'ensemble des interventions, est qu'il n'y a pas de situation bilingue, vécue par un individu ou à l'échelle d'une région ou d'un État, totalement sereine ni totalement dramatique.

Ce n'est certes pas la présence simultanée de plusieurs langues (deux ou plus), qui provoque une expérience traumatisante ou négative. Même en cas de bilinguisme considéré au niveau d'une collectivité, la langue que l'on parle est avant tout un phénomène individuel. Et deux personnes placées dans une situation identique réagissent différemment en fonction de leur trajet personnel. Le malaise peut donc être dû à une expérience personnelle ou familiale mal vécue, à un déplacement subi plus que choisi, à une expérience politique, historique négative. Il ne s'agit de toute façon pas de juger si le bilinguisme est réussi ou non. Selon quels critères d'ailleurs pourrait-on le faire ? En revanche, force est de remarquer que presque tous les intervenants font appel, dans leur analyse, aux notions de souffrance ou de plaisir, exprimées en des termes très variés.

Mépris, rancœur, honte, mal-être, douleur, désarroi, échec sont autant de termes que l'on peut relever au fil des interventions, que l'on évoque le cas d'émigrés italiens en Provence, de Provençaux et de Bretons en France, de Catalans en Espagne... Ces sentiments naissent du poids que font peser les autorités, la société ou l'entourage sur celui qui ne maîtrise pas ou pas bien la «bonne» langue. Ce poids peut être si lourd que l'on finit par se taire pour ne pas faire d'erreurs ou pour ne pas subir le jugement des autres, c'est ce qui apparaît dans certains entretiens que relate Pierre Pasquini. Cela peut aboutir aussi à la honte, sentiment qu'évoque Jean-Charles Vegliante lorsqu'il analyse l'inexistence d'élites au sein de la collectivité d'origine italienne en France, ou encore au deuil dont parle Marc Gontard à propos de ces écrivains bretons à la langue muette qui certes ont perdu leur langue première, mais qui transforment cette perte en recourant à toutes sortes de procédés d'écriture. Ce qui était une douleur se transforme alors en richesse, ici sur le plan littéraire. Des procédés du même ordre sont d'ailleurs utilisés par les écrivains beurs et chicanos étudiés par Crystel Pinçonat et à propos desquels elle utilise le terme de métissage linguistique et de traces.

Il faut bien constater que les interventions dans leur ensemble insistent davantage sur les difficultés liées au bilinguisme plutôt que sur les aspects positifs. On peut remarquer malgré tout que l'identité négative peut petit à petit devenir positive, comme on le voit pour le breton, et que le mal-être lié à la pratique du provençal s'accompagne aussi d'attachement à cette langue.<sup>511</sup> Comme le rappelle David Hartley à propos de Marie Stuart et de sa capacité à passer d'une langue à l'autre, la langue est l'expression profonde de la personnalité. Sans aller jusqu'à dire que l'on a une personnalité plus riche si l'on parle plusieurs langues, on a incontestablement plus de moyens pour exprimer sa propre personnalité.

C'est sans conteste dans le domaine littéraire que la richesse est la plus évidente. On le voit chez Julien Green, dont le bilinguisme tel que nous le présente Alain Morello, n'apparaît pas du tout conflictuel. Dans son écriture, Green rencontre certes des difficultés (de traduction par exemple) mais il utilise à des fins littéraires sa maîtrise de deux langues, l'une dont il affirme être amoureux et l'autre qui est la voix de sa mère, celle justement qui a manqué aux écrivains bretons évoqués par Marc Gontard. Il n'y a pas chez Green de sentiment de déchirement, de crainte de l'inauthenticité qu'appréhendent plusieurs écrivains d'Europe de l'Est partagés entre différentes langues. Voici sans doute un exemple de ce que Jean-Charles Vegliante appelle «bilinguisme de luxe». Eric Robertson nous présente avec l'œuvre de Hans/Jean Arp un autre cas d'écrivain bilingue dont l'identité est multiple et pour lequel cette situation ne présente pas de difficulté. Arp joue avec les langues et se joue même des problèmes de traduction. Ungaretti, enfin, fils d'émigrés italiens en Égypte, émigré lui-même à Paris, trouve en italien et en français, comme le montre Jean-Charles Vegliante, les moyens de son expression poétique.

Plusieurs interventions attirent notre attention sur la notion de temps, qu'il s'agisse du temps historique lorsque l'on suit une région et son évolution linguistique à travers les siècles, comme l'a fait Georges Serra pour la Catalogne, ou lorsqu'on étudie un phénomène désormais révolu mais qui

---

<sup>511</sup> On trouvera un exemple de ce fort attachement à un parler local dans l'ouvrage dirigé par James Dauphiné, *Le Parler de Clans*, Mont-de-Marsan, Éditions InterUniversitaires, 1998.

nous rappelle que le problème existe de tout temps, comme l'a fait Jean-Pierre Arrignon pour Byzance. Mais il peut s'agir aussi d'un temps beaucoup plus court, celui du passage des générations chez les émigrés italiens de Grande-Bretagne et leurs enfants, étudiés par Lucio Sponza, ou chez les enfants d'émigrés turcs en France dont Mehmet-Ali Akinci analyse, avec les outils de la linguistique, le mode d'apprentissage du français. La notion de temps intervient également dans des cas de bilinguisme récent ou en train de se créer : Frédéric Shehadeh en donne un aperçu à travers son relevé de mots hébraïques dans la langue des enfants arabes d'une école en Israël et Anne Cumet décrit la situation d'une ville américaine, Arlington, dont la situation linguistique est en perpétuelle évolution du fait de l'arrivée constante d'émigrés aux origines très diverses.

Les langues régionales sont particulièrement exposées aux caprices de l'histoire, comme nous le rappellent Frédéric Hartweg et Michel Mestre que ce soit en Alsace ou au Südtirol/Haut-Adige, dont les frontières sont au cours du temps très mouvantes. C'est alors le politique qui pèse le plus lourdement dans l'évolution de la situation linguistique d'une zone donnée. Toutefois, même lorsque les changements ne sont pas aussi brutaux qu'en Alsace ou au Haut-Adige, rares sont les États centraux qui ne tentent pas une action «d'en haut» pour influencer, diriger l'évolution de la situation linguistique dans le sens qu'ils ont choisi. L'un des outils les plus puissants entre les mains des États est l'enseignement.

Pour cette raison, il ne faut pas s'étonner, à la lecture de l'analyse que fait Klaus Gerth de la réglementation de l'Éducation nationale, de la timidité des mesures prises par l'État français en matière d'enseignement des langues autres que la langue nationale. *A contrario*, la normalisation linguistique en Catalogne ou les lois instaurées par le Reich en Alsace à partir de 1871, par exemple, nous donnent une idée de l'ampleur et de la vigueur qui peuvent caractériser l'action venue «d'en haut» en matière d'enseignement, surtout lorsque cette action s'accompagne d'obligations et d'interdictions dans la vie de tous les jours (langue unique dans les pratiques administratives, etc.). Le Haut-Adige constitue dans ce domaine un cas particulier puisque le système d'enseignement y est double, l'un pour les germanophones, l'autre pour les italophones, ce qui contribue à stabiliser la situation linguistique existante en dehors de l'école. Mais comme le souligne Francis Favereau à propos du breton aujourd'hui enseigné dans les écoles, l'apprentissage scolaire ne supplée ni la famille ni la société traditionnelle. En d'autres termes, on ne peut faire abstraction de la dimension sociale de la pratique de la langue. Plusieurs interventions font d'ailleurs apparaître l'importance des classes sociales dans l'évolution des langues minoritaires (minorisées). Ainsi voit-on en Catalogne au XVIII<sup>e</sup> siècle, en Bretagne au XIX<sup>e</sup>, l'élite sociale adopter la première la langue de l'«autre» (le castillan et le français en l'occurrence). Inversement, garder sa langue est un moyen d'exprimer sa révolte, de montrer sa résistance : le catalan sous Franco, le français pour la bourgeoisie et le dialecte pour les classes populaires en Alsace, etc.

En matière d'enseignement encore, certaines interventions décrivent les heurts et controverses qui existent aussi sur le plan purement didactique. Si Ikhlef Bami donne un exemple concret d'utilisation pédagogique de trois langues (berbère, arabe dialectal marocain et français), John Engle analyse l'opposition de l'écrivain américain d'origine mexicaine, Richard Rodriguez, à l'éducation bilingue à l'américaine. Cette éducation bilingue concerne des individus qui se retrouvent avec plusieurs langues en présence du fait d'un déplacement. La langue de l'«autre» est alors celle du pays où l'on a immigré. Rodriguez n'approuve pas ce système où l'enseignement se fait dans la langue d'origine de l'élève en particulier parce qu'il réduit la distance entre identité privée et identité publique, selon lui indispensable à la formation de l'adulte. Quel l'on soit d'accord ou pas avec Rodriguez, il faut bien constater que ce système est loin de pouvoir s'adapter à la situation de tous les émigrés. En quelle langue conviendrait-il d'organiser l'apprentissage scolaire de cette petite Marocaine d'un roman de Tahar Ben Jelloun à laquelle une assistante sociale du XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris adresse gentiment quelques mots de bienvenue en arabe sans se douter que la petite fille ne parle que le berbère ?

Comme l'ont fait remarquer plusieurs intervenants, c'est le monolinguisme qui représente l'exception dans les différentes régions de la planète. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer des groupes d'immigrés qui arrivent dans leur pays d'accueil en parlant déjà plusieurs langues. Philippe Schaffhauser étudie la langue des Indiens purépechas du Mexique lorsqu'ils quittent leur village pour la ville et lorsqu'ils s'exilent aux États-Unis. Les Italiens qui ont émigré en Grande-Bretagne sont dans une situation semblable, une sorte de trilinguisme imparfait. Plus complexe est encore le

cas des émigrés italiens qui pratiquaient chez eux le dialecte, développent l'utilisation de l'italien au contact d'émigrés originaires d'autres régions d'Italie et découvrent une situation bilingue dans le pays d'accueil, comme les Italiens qui sont arrivés en Provence. Pierre Pasquini et Philippe Blanchet citent de nombreux cas d'Italiens qui ont appris le provençal. Philippe Blanchet parle aussi des jeunes Maghrébins qui revendiquent leur appartenance régionale, voire qui parlent le provençal.

Les déplacements de populations influencent l'évolution des langues même en dehors des phénomènes d'émigration. Ces déplacements peuvent même devenir une arme entre les mains des pouvoirs, avec des retombées inévitables sur le plan linguistique. Pour ne citer que des exemples traités au cours de ce colloque, Hitler et Mussolini n'ont-ils pas tenté de régler la question du Südtirol/Haut-Adige en déplaçant les Tyroliens du sud vers l'Allemagne ou l'Italie et en les remplaçant par des Italiens en provenance d'autres régions de la péninsule. Cette situation est comparable à celle de l'Alsace de 1871, où de nombreux Alsaciens ont choisi de quitter l'Alsace alors que des Allemands ont rejoint la région pour occuper des postes dans l'administration par exemple. Même lorsque les déplacements ne sont pas dus à des causes aussi brutales qu'un changement de frontière, leur poids reste important au niveau linguistique : ainsi l'apport massif de populations qui ne parlent pas le provençal lié au tourisme et aux implantations économiques en Provence.

Face aux pouvoirs qui briment les langues minoritaires ou qui empêchent leur préservation, il est important de réagir. Il est important aussi de tenter de réparer les injustices de l'histoire. Il est en revanche impensable de faire du «sauvetage» linguistique à outrance car la langue ne vit que si elle sert. Le désir de sauver une langue à tout prix ne doit pas non plus entraîner le repli sur soi qui conduit en fait au refus de l'autre et à des dérapages de type nationaliste. Car il en est des langues comme du reste, l'enrichissement est dans la rencontre plus que dans le conflit.

Isabelle FELICI  
Université de Toulon et du Var

## INDEX DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

Abruzzes  
Acosta, Oscar Zeta  
Adams, Henry  
Adenauer-De Gaulle (traité)  
Afrique du nord  
Agrigente  
Aix-en-Provence  
Alexandrie  
Alexis I<sup>er</sup> Comnène  
Allemagne  
Alpes de Haute-Provence  
Alsace  
Altkirch  
Anatolie  
Anaya, Rudolfo  
Antioche  
Apollinaire, Guillaume  
Aragon (Espagne)  
Argentré, Bertrand d'  
Aristote  
Arlington  
Arp, Hans/Jean  
Attaliates, Michel  
Audiberti, Jacques  
Autriche  
Auvergne  
Avellino  
Avignon  
Aznar, José Maria  
Azrou  
Baléares  
Ballot, Josep Pau  
Balzac, Honoré de  
Barcelone  
Barga (Toscane)  
Baroncelli  
Barrès, Maurice  
Barzotti, Claude  
Basque (Pays)  
Bas-Rhin  
Battisti, Cesare  
Baudelaire, Charles  
Bayle  
Beaumarchais, Alphonse de  
Bec  
Bécassine  
Beckett, Samuel  
Bedford  
Begag, Azouz  
Belfast  
Belgique  
Bellaud  
Belli, Giuseppe Gioacchino  
Benjamin, Walter  
Bennett, William  
Berlin  
Bernabé, Jean  
Bertaux, Félix  
Besançon  
Bismarck  
Blake, William  
Bletchey  
Bohême  
Bolzano/Bozen  
Bonnet, G.  
Bordeaux  
Bosco, Henri  
Bothwell, James Hepburn  
Bouchart, Alain  
Bouches-du-Rhône  
Brantôme, Pierre de  
Brekilien, Yann  
Brest  
Bretagne  
Breton, André  
Brumaire, Maric-Baron  
Byzance  
Bzrozowski, Stanislas  
Cachin, Marcel  
Calabre  
Californie  
Campanie  
Canada  
Cannes  
Caraglio (Cuneo)  
Carapan  
Carducci, Giosuè  
Carlotti  
Carrese  
Casas  
Castellane  
Castelnau de Mauvissière  
Castille  
Castillo, Ana  
Catalogne  
Cateau-Cambrésis  
Catherine de Médicis  
Catherine II la Grande  
Cavanna, François  
Cazeaux, Louis  
Cervera  
Chamfort  
Chamoiseau, Patrick  
Chamson, André  
Char, René  
Charlemagne  
Charles IX  
Chateaubriand, René de  
Châtelleraut  
Cherán  
Chirac, Jacques  
Chiron  
Chomsky, Noam  
Choniàtes, Nicéas  
Cilicie  
Ciociaria (Italie)  
Cioran, Emil  
Cisnero, Sandra  
Coblence  
Colmar  
Côme  
Communauté européenne  
Comnène, Anne  
Comnène, Manuel  
Confiant, Raphaël  
Constant, Benjamin

Constantin IX  
Constantin VII Porphyrogénète  
Constantinople  
Conte, Paolo  
Corbière, Tristan  
Cossa  
Courtavon  
Courty  
Coye  
Daeninckx, Didier  
Dana, Jacqueline  
Dante  
D'Arbaud, Valéry  
Darnley, Henry, Stuart  
Daudet, Alphonse  
Dauphiné  
De Gasperi/Gruber (traité)  
Delavouët  
Delcasso  
Démosthène  
Derrida, Jacques  
Diderot, Denis  
Diouloufet  
Dolomites  
Dostoïevski  
Draguignan  
Draveil  
Dreux  
Drôme  
Drutel  
Du Bellay, Joachim  
Duchamp, Marcel, Eluard, Paul  
Eco, Umberto  
Écosse  
Édimbourg  
Égypte  
Eliade, Mircea  
Élisabeth d'Angleterre  
Élisabeth de Russie  
Elléouët, Yves  
Émilie (Italie)  
Erckmann-Chatrian  
Ernst, Max  
Espagne  
États-Unis  
Éthiopie  
Euchaïtes  
Europe  
Ferdinand d'Aragon  
Ferdinand VII  
Ferrusola, Marta  
Ferry, Jules  
Finistère  
Flake, O.  
Fleming, Mary  
Florence  
Floride  
Fotheringay  
Frain, Irène  
France  
Franco (Général)  
François I<sup>er</sup>  
François II  
Frioul  
Frioul-Vénétie Julienne  
Gag, F.  
Galice

Galinsoga  
Galles (Pays de)  
Gallo, Max  
Galtier  
Gap  
Gard  
Gascogne  
Gatti, Armand  
Genet, Jean  
Géorgie  
Gide, André  
Giély  
Giono, Jean  
Giraudoux, Jean  
Giscard d'Estaing, Valéry  
Glasgow  
Glykas, Michel  
Gogol, Nicolas  
Goldoni, Carlo  
Gombrowicz, Witold  
Gracq, Julien  
Grall, Xavier  
Gramsci, Antonio  
Grande-Bretagne  
Grasse  
Green, Julien  
Grégoire IX  
Gros  
Guatemala  
Guillevic, Eugène  
Hagège, Claude  
Haïfa  
Hamilton, James  
Hansi  
Haut-Adige  
Haute-Provence  
Haut-Rhin  
Hélias, Pierre J.  
Henri d'Angoulême  
Henri II  
Henri IV  
Henri VIII  
Hérodote  
Hitler, Adolf  
Hofer, Andreas  
Huidobro, Vicente  
Hyères  
Ibn al Mouqaffa', 'Abdallah  
Inde  
Indochine  
Ionesco, Eugène  
Isabelle de Castille  
Isocrate  
Israël  
Italie  
Izzo, Jean-Claude  
Jacques I<sup>er</sup> d'Angleterre  
Jacques V  
Jacques VI d'Écosse  
Jaffa  
Jaume I<sup>er</sup>  
Jeanne d'Albret  
Jeanne d'Arc  
Jelensky, Konstanty  
Joffre  
Johnson  
Kafka, Franz

Keats  
Kehl  
Keineg, Paol  
Keniger, Kristian  
Kerouac, Jack  
Kessas; Ferrudja  
Khatibi, Abdelkebir  
King, Martin Luther  
Knox, John  
Kufr-Manda  
Kundera, Milan  
La Fayette, Madame de  
La Fontaine, Jean de  
La Poutroye  
La Villemarqué  
Laabi, Abdellatif  
Labèrnia (Pere)  
Lacan, Jacques  
Lamartine, Alphonse de  
Languedoc  
Languedoc  
Laroui, Fouad  
Le Braz, Anatole  
Le Men, Yvon  
Le Quintrec, Charles  
Lehman, David  
Lemaire de Belges  
Lemire, Abbé  
Lessing, Doris  
Levoncourt  
Lichoudès, Constantin  
Lienhard, E;  
Limousin  
Lombardie  
Londres  
Lorient  
Lorraine  
Los Angeles  
Loti, Pierre  
Loughborough  
Lúll, Ramon  
Lyon  
Macé, Jean  
Machiavel, Nicolas  
Madeleine de France  
Madrid  
Maghreb  
Mahomet  
Maisonfleur, M. de la  
Makine, Andrei  
Maleinos, Michel  
Malraux, André  
Maragall, Joan  
Marches (Italie)  
Marguerite de Navarre  
Marie de Lorraine  
Maroc  
Marseille  
Martin, E.  
Massilia Sound System  
Matthis  
Maupous, Jean  
Meneghello  
Meriadec, Conan  
Mérimée, Prosper  
Meudon  
Mexique

Milosz, Czeslaw  
Mistral, Frédéric  
Mitterand, François  
Molise  
Molsheim  
Mondchengladbach  
Monet, Claude  
Montaigne, Michel de  
Montecavoli  
Montjuich  
Montmouth, Geoffroy de  
Montpellier  
Moor, Henry  
Morbihan  
Morht, Michel  
Moscou  
Moucadet, R.  
Musset, Alfred de  
Mussolini, Benito  
Nabokov, Vladimir  
Nadia, Berquet  
Naples  
Napoléon I<sup>er</sup>  
Napoléon III  
Nazareth  
Nebraska  
New York  
Nice  
Nicéphore II Phocas  
Nord  
Nottingham  
Noves  
Novossibirsk  
Orange  
Ors, Eugeni d'  
Pagnol, Marcel  
Pakistan  
Palestine  
Paris  
Parme  
Pascal, P.  
Pasolini, Pier Paolo  
Pátzcuaro  
Pauly, Edward  
Pays-Bas  
Péguy, Charles  
Pélabon  
Peterborough  
Pétrarque  
Peyre  
Pfister  
Philippe II d'Espagne  
Photios  
Phrynichos  
Pie V  
Pieri, Joe  
Pierre le Grand  
Pieve di Soligo  
Pise  
Plaisance  
Platon  
Plaute  
Plutarque  
Podromos, Théodore  
Poe, Edgar Allan  
Polybe,  
Pouchkine, Alexandre

Pouilles  
Prague  
Prat de la Riba  
Primo de Rivera, Miguel  
Provence  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Psellos, Michel  
Pujades, Antoni  
Pujol, Jordi  
Québec  
Quéffelec, Yann  
Rabelais, François  
Raïth, Mustapha  
Reagan, Ronald  
Reixac, Baldiri  
Renauld d'Antioche  
Rennes  
Reuss, Rodolphe  
Reverdy, Pierre  
Ribeauvillé  
Ricci, Bruno  
Rif  
Riffaterre  
Rimbaud, Arthur  
Robin, Armand  
Rodriguez, Richard  
Rome  
Ronsard, Pierre de  
Roscoff  
Rostand, Edmond  
Rousseau, Jean-Jacques  
Ruffi  
Rusiñol  
Saales  
Sacramento  
Saint François  
Saint-Gellais, Mellin de  
Saint-Germain-en-Laye  
Saint-Jean-d'Acre  
Saint-Pétersbourg  
Saint-Pol-de-Léon  
Salmon, André  
Sardaigne  
Savannah  
Saverne  
Schickelé, René  
Schirmeck  
Schuré, Édouard  
Segalen, Victor  
Sélestat  
Shakespeare, William  
Sicile  
Slovénie  
Smäin  
Sofia  
Souss  
Souvestre, Olivier  
Stadler, E.  
Stirling  
Storkopf, G.  
Strasbourg  
Strehler, Giorgio  
Stroeber, Daniel E.  
Stuart, Marie  
Sud Tyrol  
Tennevin  
Thoros

Thucydide  
Todorov, Tzvetan  
Tolomei, Ettore  
Tolstoï  
Torras i Bages  
Toscane  
Toulon  
Touraine, Alain  
Tourgeniev, Ivan  
Trente  
Trentin  
Tronc  
Tudor, Marguerite  
Tudor, Mary  
Turquie  
Tyrol  
Tzara, Tristan  
Ungaretti, Giuseppe  
Union européenne  
Vaison-la-Romaine  
Val d'Aoste  
Valbonne Sophia-Antipolis  
Valence (Espagne)  
Valence (France)  
Var  
Vatican  
Vaucluse  
Vendler, Helen  
Versailles  
Vichy  
Vietnam  
Villa, Emilio  
Villers-Cotterêt  
Virginie  
Voltaire  
Vosges  
Washington  
Wetterlé, Émile  
Will, R.  
Xiliphin, Jean  
Yacine, Jean-Luc  
Yamgnage, Kofi  
Zanzotto, Andrea  
Ziyad, Tariq bnou



## TABLE DES MATIÈRES

Remerciements

Avant-propos

Première partie : Quelques approches historiques

Catalogne : de la diglossie à la tentation hégémonique *par Georges SERRA*

Le bilinguisme au XVI<sup>e</sup> siècle : les langues de Marie Stuart *par David HARTLEY*

La diglossie à Byzance aux XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles *par Jean Pierre ARRIGNON*

La société française face au bilinguisme : la réglementation de l'Éducation nationale en tant que reflet des interrogations d'une culture singulière et plurielle *par Klaus GERTH*

Deuxième partie : Bilinguismes régionaux

Le bilinguisme provençal-français en Provence aujourd'hui : analyse et synthèse *par Philippe BLANCHET*

L'hébreu dans le langage des enfants arabes en Israël *par Frédéric SHEHADEH*

L'importance de la langue maternelle dans l'acquisition d'une seconde langue : le cas du berbère au Maroc *par Ikhlef BAMI*

«Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine...» Les langues en Alsace entre 1870 et 1918 *par Frédéric HARTWEG* L'évolution du bilinguisme en Bretagne *par Francis FAVEREAU*

Le bilinguisme dans la province du Haut-Adige (Südtirol) *par Michel MESTRE*

Troisième partie : Littératures bilingues

Création bilingue : cas des écrivains exilés de l'Europe médiane *par Joanna NOWICKI*

Richard Rodriguez et l'éducation bilingue *par John ENGLE*

De l'entre-deux langues à une langue de plus : expression décentrée, expression poétique *par Jean-Charles VEGLIANTE*

Le double langage de Julien Green *par André Alain MORELLO*

Quatrième partie : Autres littératures bilingues

Arp artiste, autotraducteur *par Eric ROBERTSON*

La langue muette. Littérature bretonne de langue française *par Marc GONTARD*

Le bilinguisme à travers deux littératures émergentes : les cas du roman chicano et du roman beur *par Crystel PINÇONNAT*

Le français chez les écrivains russes *par Ludmila POLIANSKAIA*

Le lexique franco-russes dans les œuvres littéraires de deux pays *par Raïssa TÉLÉCHOVA*

Cinquième partie : Autour de l'émigration

Erreurs, autocorrections et aureformulations en français chez des enfants bilingues (turc-français) issus de l'immigration en France *par Mehmet Ali AKINCI*

Le bilinguisme problématique des immigrés italiens *par Pierre PASQUINI*

«Trilinguisme» des immigrés italiens en Grande Bretagne *par Lucio SPONZA*

En deçà et au-delà de la frontière Mexique-États-Unis : la langue mexicaine des Indiens purépechas *par Philippe SCHAFFHAUSER*

Le bilinguisme à Arlington : problèmes et solutions *par Anne CUMET QUATREHOMME*

Conclusions *par Isabelle FELICI*

Index des noms de lieux et de personnes

Table des matières



## QUATRIEME DE COUVERTURE

Centrée autour de la question du bilinguisme, le colloque qui s'est tenu à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Toulon et du Var les 26, 27 et 28 mars 1998 a eu pour objectif d'étudier différentes situations d'enrichissements, de pertes ou de conflits dues au contact entre les langues, que ce contact résulte de déplacements (phénomènes migratoires) ou de l'usage de plusieurs langues sur un même territoire (pour des raisons historiques, politiques...). Ces situations, très diverses aussi bien du point de vue des langues concernées que des zones géographiques (Provence et autres régions de France, différents pays d'Europe, Amérique du nord et du sud, Afrique du nord, Proche Orient) ont été présentées par des chercheurs de différentes disciplines (linguistique, sociolinguistique, littérature, langues, histoire, géographie, sociologie). Diversité, pluridisciplinarité, mise en commun de recherches habituellement conduites de façon séparée (dans une seule discipline et pour une région précise), ont permis de rechercher quelques constantes dans l'évolution d'une langue prise dans son contexte politique, social ou familial plurilingue, de préciser les domaines où ont lieu les échanges entre les langues et les conséquences de telles situations pour les parlants, enfin d'analyser les cas, fréquents, de «trilinguisme» voire de «quadrilinguisme» plus ou moins dominés.